

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE

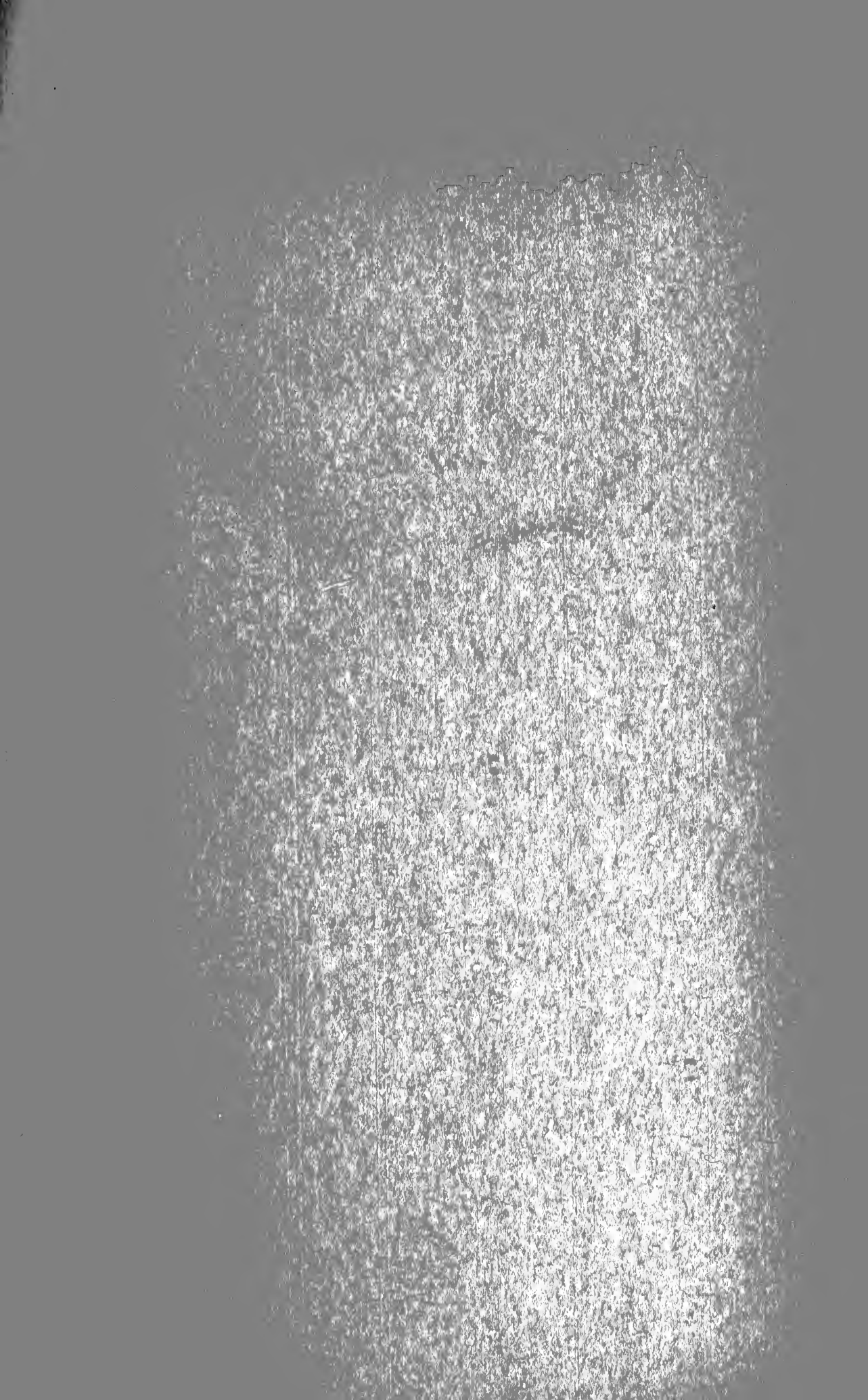


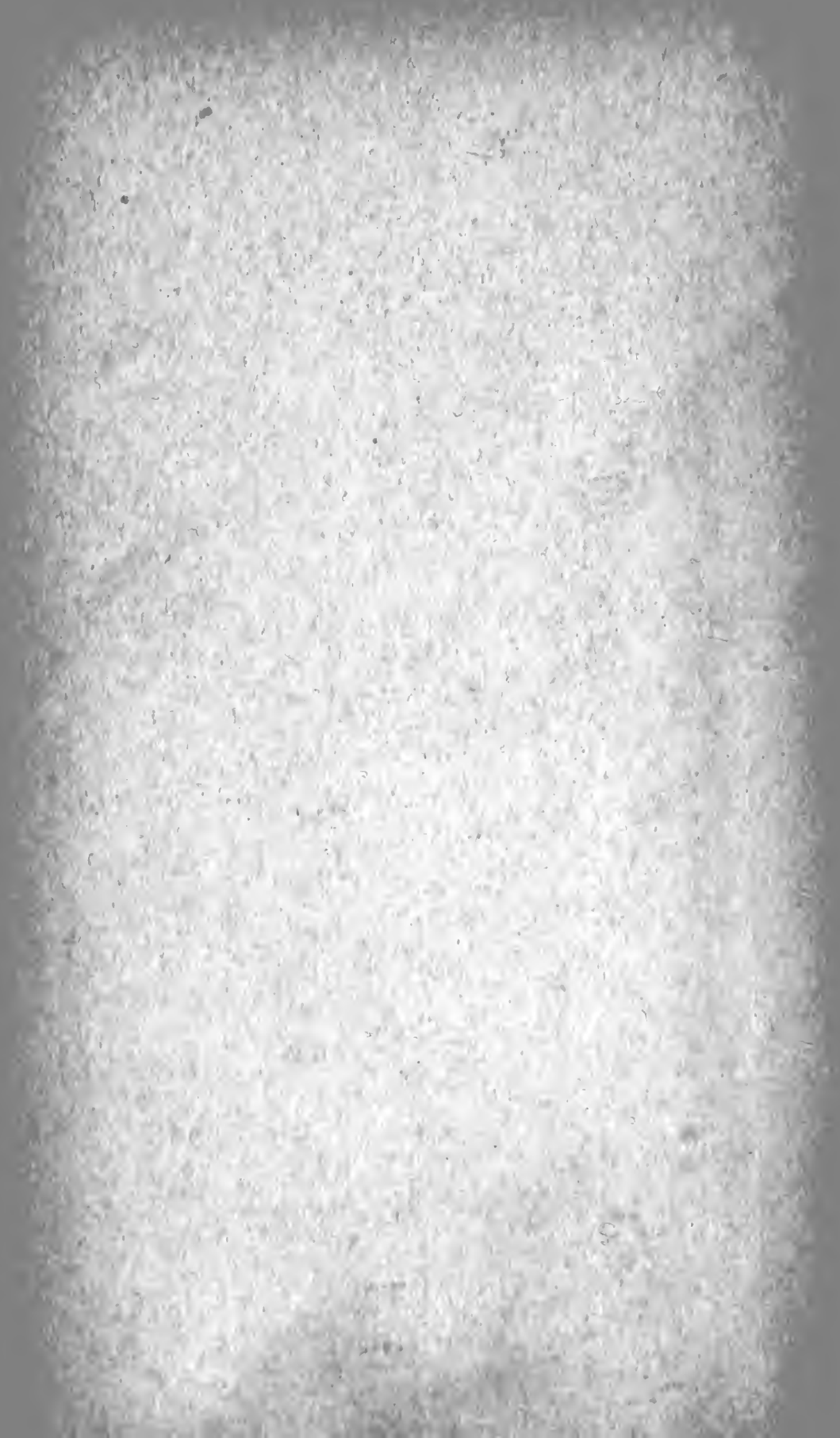
3 1761 01912302 5

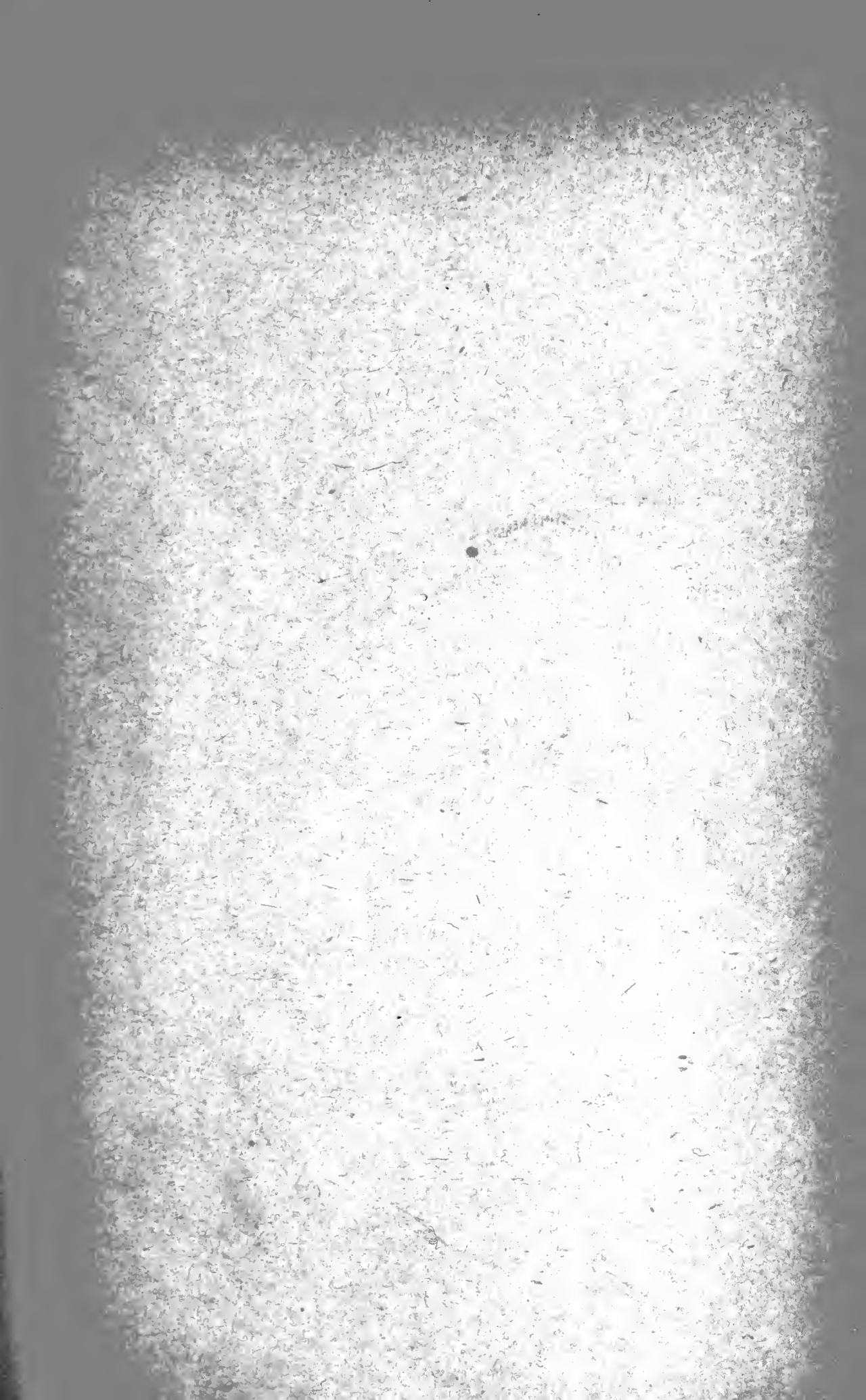














HISTOIRE LITTÉRAIRE
DU
SENTIMENT RELIGIEUX
EN FRANCE

DEPUIS LA FIN DES GUERRES DE RELIGION
JUSQU'A NOS JOURS

II

L'INVASION MYSTIQUE

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

- LA PROVENCE MYSTIQUE AU XVII^e SIÈCLE. Antoine Yvan et Madeleine Martin (Plon).
- L'INQUIÉTUDE RELIGIEUSE. 1^{re} série. Aubes et lendemains de conversion (Perrin), 4^e édit. *Ouvrage couronné par l'Académie française.*
- L'INQUIÉTUDE RELIGIEUSE. 2^e série (Perrin), 2^e édit. *Ouvrage couronné par l'Académie française.*
- AMES RELIGIEUSES (Perrin), 2^e édition.
- APOLOGIE POUR FÉNELON (Perrin).
- NEWMAN. Essai de biographie psychologique (Bloud), 6^e édit. *Ouvrage couronné par l'Académie française.*
- LE BIENHEUREUX THOMAS MORE (Lecoffre), 3^e édition.
- L'ENFANT ET LA VIE (Téqui).
- LE CHARME D'ATHÈNES (Sansot).
- BOSSUET. 3 vol. *Bibliothèque française* (Plon).
- NEWMAN. Le développement du dogme chrétien. 8^e édition. (*Pensée chrétienne*, Bloud.)
- NEWMAN. Psychologie de la Foi. 8^e édition. (*Pensée chrétienne*, Bloud.)
- NEWMAN. La Vie chrétienne. 8^e édition. (*Pensée chrétienne*, Bloud.)
- GERBET. 3^e édition. (*Pensée chrétienne*, Bloud.)
-

HISTOIRE LITTÉRAIRE
DU
SENTIMENT RELIGIEUX
EN FRANCE

DEPUIS LA FIN DES GUERRES DE RELIGION
JUSQU'A NOS JOURS

PAR
HENRI BREMOND

II
L'INVASION MYSTIQUE
(1590-1620)

PARIS
BLOUD ET GAY, ÉDITEURS
7, PLACE SAINT-SULPICE, 7

—
1916

Tous droits réservés.

THE INSTITUTE OF MEDIAEVAL STUDIES
10 ELMSLEY PLACE
TORONTO 6, CANADA,

NOV 14 1931

1282

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE :

5 EXEMPLAIRES SUR PAPIER DE LA MANUFACTURE IMPÉRIALE DU JAPON,
NUMÉROTÉS A LA PRESSE DE 1 A 5

11 EXEMPLAIRES SUR VERGÉ DE HOLLANDE A LA FORME,
DE VAN GELDER-ZONEN,
NUMÉROTÉS A LA PRESSE DE 1 A 11



AUG 29 1955

Nihil obstat :

Parisiis, die Purificationis B. V. M. 1916.

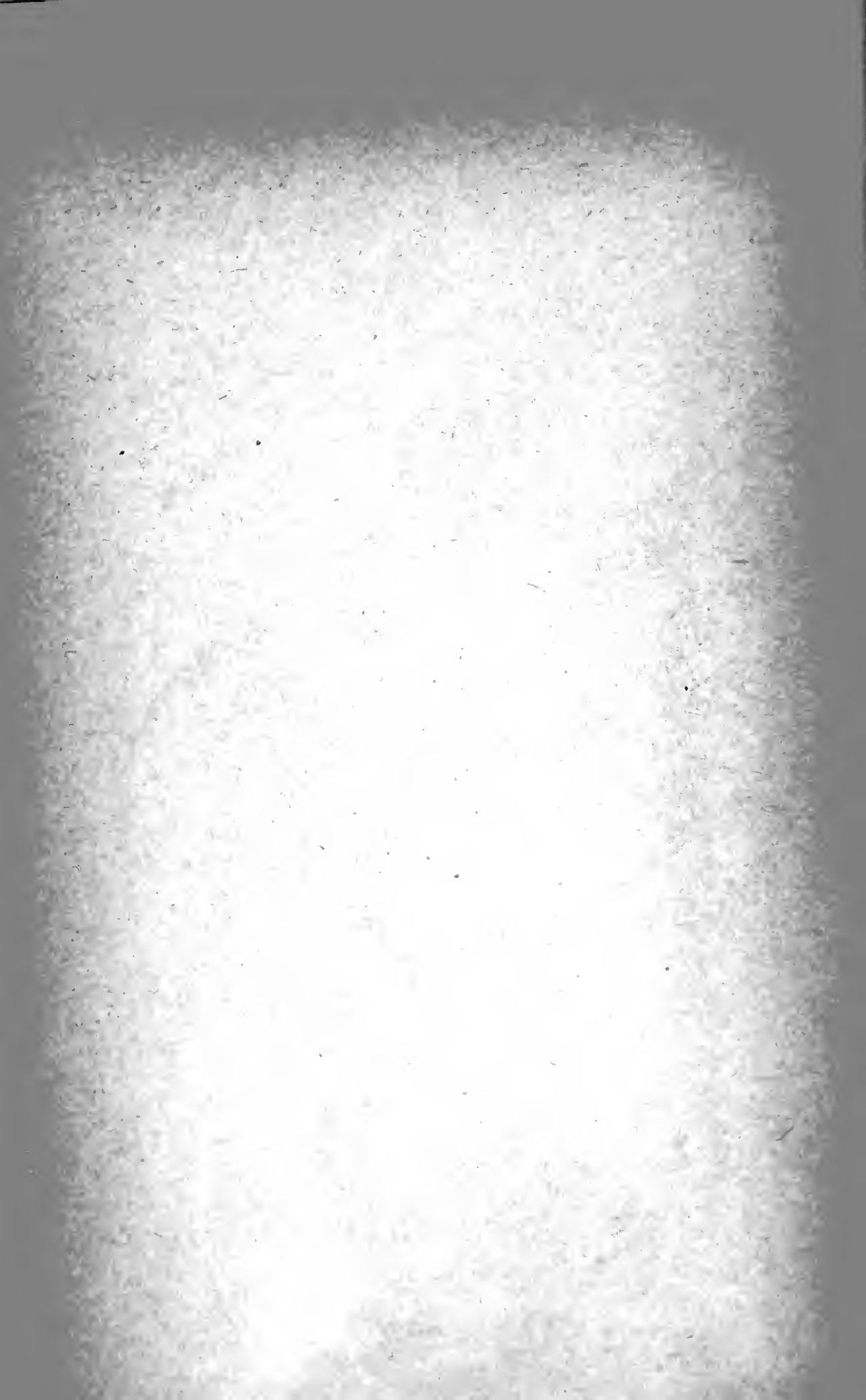
Fr. UBALD, O. F. M. Cap.

Imprimatur :

Parisiis, die 24^a februarii 1916.

H. ODELIN, v. g.

Que le titre du présent volume n'intimide personne. On peut s'intéresser aux pages qui suivent, scènes, portraits, citations même, sans avoir approfondi la mystique ; il suffit de savoir que le mystique, bien que très humain, est un être privilégié auquel Dieu se communique d'une façon particulière et toute sublime. Ceux qui voudraient plus de lumière et qui n'auraient pas le temps de recourir aux ouvrages spéciaux, trouveront à l'appendice une sorte de catéchisme que j'avais dressé pour ma propre direction, et où j'ai résumé l'enseignement commun des docteurs.



CHAPITRE PREMIER

LE XVI^e SIÈCLE, LA TRADITION ET LES RÉSERVES DU MYSTICISME FRANÇAIS

- I. De la prétendue décadence religieuse du xvi^e siècle. — Que tous les mystiques dont nous allons parler n'appartiennent pas moins au xvi^e siècle qu'au xvii^e. — Chartreux et victorins. — Les Ordres nouveaux. — L'Université de Pont-à-Mousson. — Les familles saintes. — Que la mode n'était pas encore aux biographies religieuses. — M. Roussel.
- II. Comment le xvi^e siècle mystique prépare le xvii^e et lui passe le flambeau. — Le Sud-Ouest. — Jeanne de Lestonnac. — Jean de la Barrière et la réforme des feuillants. — Le comtat Venaissin et la Provence. — César de Bus et son cousin Romillon. — César et la jeunesse dorée de Cavaillon. — Le P. Péquet. — Louis Guyot et Antoinette. — Conversion de César de Bus. — Romillon abjure le calvinisme.
- III. Débuts apostoliques de César de Bus et de Romillon. — La Contre-réforme et les évêques du Comtat et de Provence. — La « Doctrine chrétienne ». — Romillon se sépare de César de Bus. — L'Oratoire provençal.
- IV. Antoinette d'Avignon et son petit cénacle. — Françoise de Bermond. — Ni le mariage, ni la clôture. — M^{lle} de Mazan et la règle de sainte Angèle. — Commencements de la congrégation des ursulines.
- V. Les anciens ordres religieux. — Fermeture du couvent de Sainte-Praxède. — Philippe d'Arpajon et les dominicaines à Saint-Jean-le-Vieux. — Anne de Monclar et la réforme. — Retour à Sainte-Praxède. — Importance de cette réforme dans l'histoire religieuse du xviii^e siècle.
- VI. Saint-Remy et les Rampalle. — Une mission du P. Péquet. — Exode des Rampalle à Avignon. — Une famille de mystiques.

I. N'allons pas nous représenter une Jérusalem nouvelle, sortant radieuse du néant au son des cloches de Saint-Denis qui annoncent au monde l'abjuration de Henri IV. L'automne ne succède pas immédiatement à l'hiver, un seul jour ne fait pas lever sur une terre épuisée toute une moisson de saints. La plupart des personnages qui vont nous occuper dans le présent volume,

le xvi^e siècle peut les réclamer comme siens. Presque tous ils sont nés, ils ont été élevés et bien élevés, sous le règne des Valois, dans une France où se maintenait vivace, malgré tant d'abus et de scandales, le plus pur esprit du christianisme. Il y avait alors des Ordres religieux qui gardaient leur austérité première. Les chartreux, par exemple, plus nombreux qu'aujourd'hui et moins éloignés des centres actifs, tenaient bon sur toute la ligne. Après une rude tourmente, les victorins de Paris s'étaient ressaisis. Dans leur cloître, nous assure un historien fort compétent, s'épanouit, de 1550 à 1600, « une assez belle efflorescence de vie religieuse et intellectuelle ¹ ». Les monastères qui, vus de loin et en bloc, nous paraissent le plus relâchés, ont encore des saints qui gémissent dans l'ombre et appellent de tous leurs vœux la réforme. Capucins, jésuites, des Ordres nouveaux, frémissant de zèle et chez qui se rencontrent des hommes d'un mérite exceptionnel, évangélisent la France entière, villes et villages, bataillant contre les protestants, apprenant aux foules les éléments de la religion, mais aussi, on l'oublie trop, dirigeant l'élite vers les sommets de la prière. Que l'on prenne, par exemple, une des forteresses des jésuites, la paisible Université de Pont-à-Mousson, fondée en 1572. Là, vers 1580, reçoivent l'étincelle, plusieurs jeunes gens qui seront parmi les meilleurs ouvriers de la renaissance prochaine, Pierre Fourier; Servais de Lairuels, le futur réformateur des prémontrés; Didier de la Cour, le futur réformateur de Saint-Vanne, l'initiateur de la plus fameuse réforme de Saint-Maur; Claude François, le collaborateur de Didier; un peu plus tard, Philippe Thibaut qui reformera les carmes et à qui se donnera Jean de Saint-Samson ².

(1) Fourier-Bonnard, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Victor de Paris*, Paris, s. d. (1908), II, pp. 57-70.

(2) Dom Didier Laurent, *Dom Didier de la Cour de la Vallée et la réforme des bénédictins de Lorraine*, Nancy, 1904, pp. 25-28; Eugène Martin, *Servais de Lairuels et la réforme des Prémontrés*, Nancy, 1893; Dom Vuillemin, *La vie de Saint Pierre Fourier*, Paris, 1897, pp. 18 sq.; Abram,

Il y avait aussi, du plus haut au plus bas de l'échelle sociale, des familles exemplaires où s'entretenaient les réserves de la piété nationale, où germaient parfois, souvent peut-être — qui le dira? — les semences du haut mysticisme. Sur plusieurs de ces familles on nous a conservé de précieux détails. Claude Bernard, « le pauvre prêtre », (1588-1641) a publié le testament de son père, pièce touchante où Jean-Pierre Camus trouvait « ces exhalaisons du paradis dont il est parlé dans le Cantique¹ ». Charles Bochart de Champigny, conseiller au Parlement de Paris sous Charles IX et Henri III, fut pour sa jeune cousine, M^{me} Acarie, une sorte de directeur spirituel. Du reste, ces pères et ces mères, leurs enfants les jugent. De ce même Bochart de Champigny et de sa pieuse femme — petite-nièce de Guillaume Briçonnet, l'évêque de Meaux — nous viennent le saint et fameux capucin, Honoré de Paris (1566-1624), un autre capucin et un chartreux². Prenons le P. Denis Petau qui est né à Orléans en 1583 et qui est entré chez les jésuites en 1605. Nous ignorons tout de son père Jérôme et de sa mère, mais nous savons que de leurs enfants, « sans parler de Denis, Jacques se fit chartreux, Claude devint curé de Pithiviers, François entra dans l'Ordre des capucins, Étienne fut chanoine de l'église d'Orléans et Marguerite se cloîtra au Carmel³ ». Il tombe sous le sens qu'en de tels milieux le niveau surnaturel n'avait pas fléchi. Aussi bien ce que la première moitié du XVII^e siècle nous présente de vraiment nouveau, d'unique même, ce n'est pas la ferveur, ni même peut-être, après tout, le nombre de ses mystiques, mais leur activité rayon-

Histoire de l'Université de Pont-à-Mousson (t. V des *Documents inédits* du P. Carayon.

(1) De Broqua, *Claude Bernard, dit le Pauvre Prêtre*, Paris, s. d. (1914), p. 22.

(2) J.-B.-A. Boucher, *Vie de la bienheureuse Marie de l'Incarnation*, édition Bouix, Paris, 1873, p. 25; Mazelin, *Histoire du vénérable serviteur de Dieu, le P. Honoré de Paris*, Paris, 1882, pp. 1-10.

(3) Vital Chatellain, *Le Père Denis Petau*, Paris, 1884, p. 8.

nante, leur prestige, leur influence. On les voit soudain surgir de l'obscurité qui les cache d'ordinaire, s'imposer à l'attention de la foule, envahir de tous les côtés le devant de la scène, faire figure de héros, s'unir, se grouper, tenir école publique de sainteté, créer des œuvres qui prolongeront leur propre action, peser sur la machine politique, entrer au conseil des princes, seconder tour à tour et inquiéter les ministres qui les traitent comme de véritables puissances. L'époque précédente n'avait rien connu de semblable. C'était bien déjà la même source d'eau vive, mais dont le murmure ne dépassait pas les treillages du jardin fermé; le même arbre, mais dont les branches timides ne faisaient encore qu'une ombre incertaine, n'attiraient que les plus humbles des oiseaux du ciel.

Il est vrai que la plupart des historiens, même religieux, et notamment les premiers biographes du P. de Condren et de Vincent de Paul, ont peint le xvi^e siècle et les premières années du xvii^e, sous les plus noires couleurs. On exagère, je le crois du moins ¹. En tout cas peu nous

(1) « Le nom même de prêtre était devenu honteux et infâme, écrit le P. Amelote, dans sa vie du P. de Condren, et il ne s'employait presque plus dans le monde que pour exprimer un ignorant ou un débauché. Leur conversation était tenue à déshonneur. On ne les voyait qu'au marché et dans quelques boutiques d'un vil artisan; leur couronne était effacée et ils craignaient de porter leurs habits, comme n'étant qu'une matière de la raillerie publique. » *Vie du P. de Condren*, pp. 391, 392. Nous l'avons déjà dit dans le volume précédent, cela ne peut être vrai que des dernières catégories du bas clergé. Parmi les docteurs de Sorbonne et les curés de Paris ou des grandes villes, il y avait alors des hommes éminents, qu'aujourd'hui nous égalerions avec peine, qui ne mettaient pas les pieds au marché et qu'on ne saurait faire passer pour des ignorants. L'admirable biographe de Vincent de Paul, Abelly, ne parle pas avec moins d'outrance et l'on s'étonne qu'un historien comme l'abbé Maynard ait accueilli, dans sa vie de Vincent de Paul, et le texte d'Abelly sur ce point et des témoignages contemporains qui certes gardent leur valeur mais qu'il ne faut pas prendre au pied de la lettre, comme le remarque fort bien M. Calvet dans son *Vincent de Paul de la Bibliothèque française*, Paris, s. d., p. 31. En général du reste, ces tableaux d'ensemble sur le xvi^e siècle, qui précèdent souvent les biographies modernes des saints du xvii^e siècle, ne sont que des généralisations oratoires, ainsi, par exemple, l'introduction de *l'histoire de la vénérable Marguerite du Saint-Sacrement* par l'abbé Deberre, Paris 1907. Il y a eu de tout temps des critiques tant-pis pour déclarer avec M. Bourdoise, que « le siècle est fort malade »

importe. Du point de vue rigoureusement limité où nous nous sommes placés, les scandales voisins ne nous touchent pas. Nous ne parlons que de cette élite qui restera toujours un petit troupeau.

Il ne faut du reste pas juger des mérites comparés du xvi^e et du xvii^e siècle par le nombre des biographies pieuses qu'ont vu paraître ces deux périodes. A partir de Louis XIII, ces livres abondent : une tourière de couvent, un laquais, un cordonnier trouvent leur historien. Mode touchante mais entièrement nouvelle, comme nous l'avons rappelé dans notre premier volume ¹. L'âge précédent s'était livré à des publications qu'il estimait plus urgentes, ou plus respectueuses du secret divin. « Dieu... se fait gloire, pensait-on alors, de tenir en réserve, hors la connaissance des hommes, des milliers de fidèles adorateurs ². » Aussi bien les grands crimes font-ils d'ordinaire plus de bruit que la vertu. Tout le monde sait ou peut savoir que les génovéfains de Paris firent un sabbat d'enfer lorsque le P. Faure entreprit de les réformer, mais c'est un miracle que nous soit parvenu le nom d'un saint prêtre du temps de Henri III, M. Roussel, qui passait d'interminables heures à prier chaque jour dans l'église Sainte-Geneviève et qui n'e sortait de son extase que pour aller à Saint-Étienne-du-Mont, « confesser les jeunes écoliers et plusieurs bonnes dames dévotes ». « Avec d'autres écoliers, continue le D^r André Duval, quand nous le voyions passer, nous nous entre-disions : voilà ce saint prêtre ! Il y en eut un qui dit qu'il s'était opiniâtré pour voir combien il demeurerait en prière à Sainte-Geneviève et qu'enfin, après avoir demeuré longtemps, il fut contraint de le laisser ³. »

ou avec Guy Patin qu'on est arrivé « à la lie des siècles ». A suivre une pareille méthode quel sinistre tableau ne ferait-on pas de ce qu'on appelle les « siècles de foi » ?

(1) *L'Humanisme dévot*, p. 250.

(2) *La vie du R. P. D. Eustache de Saint-Paul...* Paris, 1646, préface.

(3) *La vie admirable de la bienheureuse sœur Marie de l'Incarnation*

Celui-ci du moins, nous l'entrevoions, mais beaucoup de mystiques et l'immense majorité des chrétiens fervents ressemblent à cette « fourmi noire » dont parle le Coran et qui « dans la nuit noire, marche sur la pierre noire ». Dieu les connaît et parfois leur entourage qui, le plus souvent, ne sait ou ne veut pas écrire.

Ajoutons que la bibliographie confirme sur ce point d'une manière éclatante nos pressentiments et nos conjectures. Je ne puis donner ici une statistique fastidieuse. Un mot suffit. De 1570 à 1615 ont été publiés et republiés chez nous, soit en latin, soit en français, presque tous les classiques de la haute vie spirituelle, pour ne rien dire d'une foule d'autres ouvrages du même ordre mais moins importants¹.

par M. André Duval, Paris 1893, pp. 13, 14. Ce M. Roussel était le confesseur de Pierre Acarie qui lui empruntait des livres spirituels pour l'usage de sa femme. Un de ces livres produisit sur la jeune M^{me} Acarie une impression profonde et fut, comme dit Duval, l'instrument dont Dieu se servit pour l'élever « à l'état de son éminente sainteté ». Cf. plus bas, p. 203. C'est à cette rencontre heureuse que nous devons de connaître M. Roussel. — Sur la réforme de Sainte-Geneviève cf. Féret: *L'abbaye de Sainte-Geneviève*, Paris, 1883, et surtout la longue et très intéressante *Vie du R. P. Charles Faure Abbé de Sainte-Geneviève de Paris*, Paris, 1698.

(1) La propagande de traduction mystique avait été commencée bien avant par Lefebvre d'Étaples. Dès 1558 paraissait à Anvers une traduction de la *Théologie germanique*. Pour la période qui nous intéresse, voici quelques dates :

- 1570. Denis le Chartreux.
- 1572. Grenade.
- 1574. Grenade.
- 1575. Grenade.
- 1577. Grenade.
- 1580. Catherine de Sienne.
- 1586. Suso; Stella.
- 1587. Taulère; Alphonse de Madrid; Denis le Chartreux.
- 1588. Avila.
- 1589. Avila.
- 1597. Catherine de Gênes.
- 1599. Catherine de Gênes; Grenade.
- 1601. Vie de sainte Thérèse.
- 1603. Angèle de Foligno.
- 1615. Vie de Balthazar Alvarez.

La liste complète serait, je crois, quatre ou cinq fois plus longue. Parmi les traducteurs se distinguent, au moins pour la fécondité du travail, l'in vraisemblable Chapuys et les chartreux de Bourgfontaine. Avec le xvii^e siècle paraît un nouvel ouvrier, M. R. Gauthier qui publie les *Fleurs des Saints* de Ribadeneyra en 1609, et la *Vie d'Alvarez* en 1615. Je ne dis rien des textes latins, traductions du pseudo-Denis ou réimpressions des Victorins,

II. On trouverait néanmoins et sans beaucoup de peine, les éléments d'un très beau livre sur la vie intérieure du catholicisme français pendant cette époque bouillonnante. De ce livre qu'il ne m'appartient pas d'écrire, je voudrais au moins esquisser rapidement le dernier chapitre qui montrera comment le xvi^e siècle mystique prépare le xvii^e et lui passe le flambeau. Pour cela je me cantonnerai dans une seule province, préférant aux généralités souvent assez vaines d'une vaste fresque d'ensemble, le détail précis et vivant.

J'aurais pu choisir notre sud-ouest, le Quercy et deux de nos villes saintes, Bordeaux, Toulouse : prendre, par exemple une nièce de Montaigne, la vénérable Mère Jeanne de Lestonnac (1556-1640) et son coopérateur le jésuite Jean de Bordes ; ou mieux encore, ce fameux Jean de la Barrière, dans le nom duquel les contemporains, plus initiés que nous au jeu des anagrammes, pouvaient lire : j'ai relevé Bernard.

Celui-ci « était né à Saint-Céri, au diocèse de Cahors, et avait été pourvu à titre de commendataire de l'abbaye cistercienne des feullants, qui était dans le diocèse de Rieux, à six lieues de Toulouse. Durant les premières années qu'il la posséda, il ne s'en occupa guère que pour en recevoir les revenus, faisant alors ses études et vivant d'une vie dont le seul mérite était d'éviter les désordres. Mais bientôt, touché de la grâce de Dieu, il résolut d'être par la réalité ce qu'il était par le titre, véritable religieux et véritable Abbé ». Pour se préparer à la réforme qu'il médite, il se retire en 1573 à la chartreuse de Paris et « passe quatre années entières dans les exercices de l'oraison et d'une mortification si rigoureuse qu'il renonce même à l'usage du pain et ne vit que d'herbes ». Alors il propose à ses religieux de suivre son exemple. Effroi, intrigues diverses, tous le quittent pour d'autres maisons

de Harphius, etc., etc., rien non plus des « livrets » manuscrits si répandus pendant cette période.

de l'Ordre et Jean reste seul dans son abbaye. Les novices arrivent aussitôt, « et c'est à cette époque que commença la congrégation de Notre-Dame des Feuillants (1577). En peu d'années son monastère fut peuplé de cent cinquante religieux attirés par la réputation de sa sainteté. D'autres couvents furent fondés ensuite et la congrégation, régulièrement approuvée par Sixte-Quint en 1586 et 1587. Les règles en étaient très sévères. L'on en peut donner une idée en disant qu'elles interdisaient aux religieux l'usage de la viande, du vin, du poisson et des œufs. Le reste des pratiques répondait à la nourriture. On mangeait à genoux, on couchait sur des planches, on se levait la nuit, on marchait nu-pieds, on gardait un silence rigoureux... Bientôt il se trouva des femmes qui aspirèrent à embrasser ce genre de vie et demandèrent à Jean de la Barrière de se réunir sous sa conduite¹ ». Ce furent les premières feuillantines. Elles avaient à leur tête Marguerite de Polastron (1588). Chez elles viendra se réfugier en 1599, Antoinette d'Orléans-Longueville qui doit plus tard, avec le P. Joseph, fonder le Calvaire.

Henri III qui avait établi au bois de Boulogne, puis à Vincennes, des religieux qu'il avait connus en Pologne, les hieronymites, voulut avoir ses feuillants et leur bâtit un monastère au faubourg Saint-Honoré, près des jardins des Tuileries.

L'exode de cette colonie frappa vivement l'imagination des foules. Le roi avait envoyé quarante cavaliers pour leur faire escorte. « Jamais de mémoire d'homme on ne vit un voyage pareil à celui-ci. Toute cette troupe sacrée — ils étaient soixante — marcha comme en procession, le chemin de 150 lieues. Un des religieux marchait devant eux avec la croix ; les autres suivaient deux à deux, conduits par le saint Abbé qui venait le dernier. Les cavaliers allaient, qui devant, qui après et qui sur les ailes de

(1) Petit, *Vie de la Mère Antoinette d'Orléans*, Paris, 1880, pp. 22-24.

cette dévotede compagnie. On marchait en tel silence qu'on pouvait entendre la lecture spirituelle que les Pères faisaient les uns après les autres en marchant doucement... Quand ils approchaient des villes, des bourgs et des villages, les ecclésiastiques et les peuples et même quelques évêques venaient au-devant d'eux en procession... Le matin, l'Abbé disait la messe, donnait ensuite une prédication, ou la faisait faire par Dom Bernard, le tant renommé petit feuillant¹. » Plusieurs feuillants joueront un rôle très actif dans notre histoire, Eustache de Saint-Paul, entre autres, et deux des meilleurs amis de François de Sales, Dom Sans de Sainte-Catherine, et « Dom Jean de Saint-François, surnommé au siècle Goulu ». Saluons, en passant, ce dernier, une des figures les plus originales de son temps. Fils de Nicolas Goulu, professeur royal de langue grecque, petit-fils, par sa mère, du grand humaniste Jean Daurat, en 1608, il traduit les œuvres du pseudo-Denis et en 1609 le *Manuel* d'Épictète ; plus tard, en 1624, il publie la vie de François de Sales et en 1629, contre Balzac, les fameuses *Lettres de Phyllarque*, alternant ainsi du mysticisme à l'humanisme, avec une symétrie parfaite².

Jeanne de L'Estonnac, Jean de la Barrière, voilà plus qu'il n'en faudrait pour nous retenir dans le Languedoc. Paris qui du reste ne nous absorbera que trop par la suite, ne serait pas moins intéressant. Mais, à ma connaissance, le foyer mystique le plus actif, vers la fin du xvi^e siècle, c'est le Comtat, c'est la Provence.

Au premier plan, Avignon, l'Isle-sur-Sorgue, Cavaillon, Saint-Remy, Arles, les Baux, Aix-en-Provence ; dans le lointain, le dôme de Milan, l'Oratoire de Philippe de Néri à Rome et le Vatican, tel est le vaste et noble décor de l'histoire qu'il me faut résumer en quelques pages.

(1) Cf. *La vie du R. P. Dom Eustache de Saint-Paul*, pp. 198-202.

(2) Cf. *Œuvres de saint François de Sales*, XV, pp. 77, 78. Jean Goulu, né en 1576, et Sans de Sainte-Catherine moururent en 1629.

Scène bigarrée et touffue comme un drame romantique, plus de cent personnages la remplissent, dévotes et boutiquiers de village, ermites, petits rentiers, riches bourgeois, soldats, jeunes filles de la haute bourgeoisie ou de la noblesse, évêques, cardinaux, pris, les uns et les autres dans un même réseau de grâces, travaillant de concert à de très grandes œuvres, ébauchant, achevant déjà des entreprises que les mystiques de l'Ile-de-France vont bientôt reprendre. Comment donner l'impression de cette vie débordante et surtout comment choisir parmi tant de fantômes ? Ils sont trop nombreux à m'appeler. Je ne puis pas les ramener tous sur l'autre rive. Derrière les quelques personnages que je retiendrai, que l'on évoque la foule anonyme, leurs maîtres, leurs disciples, leurs amis, une poussière de saints.

César de Bus est ou paraît être le personnage le plus important de tout le groupe. Son cousin, Jean-Baptiste Romillon l'égalé presque. Ils sont nés l'un et l'autre dans le Comtat, le premier à Cavaillon en 1544, le second, à l'Isle-sur-Sorgue en 1553. Les de Bus ou de Buxis viennent de Rome et ont émigré chez nous vers le milieu du xv^e siècle. Ils ont accès à la cour. Le frère aîné de César, Alexandre de Bus, capitaine des gardes de Charles IX, aura, sans doute, joué son petit rôle, au moment de la Saint-Barthélemy. Les Romillon, quoique de bonne maison, semblent plus modestes. Beaucoup plus jeune que nos deux saints, leur cousin, Louis Suffren, fils d'un conseiller au Parlement de Provence, sera jésuite et confesseur de Louis XIII.

D'abord parti pour Paris où son frère lui promettait un bel avenir, César avait trouvé trop lent et trop rude le noviciat du courtisan et il était rentré à Cavaillon où il fut, de vingt à trente ans, le boute-en-train de la jeunesse dorée. On nous le dit, à demi mot, comme il convient. « Il aimait la compagnie, raconte un de ses biographes, et il était toujours souhaité... et faisait de la dépense ; il

était bien mis ; il composait des vers qui, flattant les passions, se faisaient admirer de ceux qui en étaient possédés. J'ai honte d'écrire ceci, mais il faut montrer la profondeur de la plaie, pour faire plus remarquer la main qui la guérira. Il faut dire encore qu'il était aussi adroit et aussi heureux pour terminer les querelles des autres que ferme à soutenir les siennes quand on lui en faisait mal à propos¹. » Il composait des tragédies en vers qu'on jouait à Cavaillon, mais qui ont malheureusement disparu avec le reste de son œuvre poétique. Après sa conversion, il brûlera tout. Chose curieuse, cet ancien ronsardisant deviendra un des réformateurs de la chaire. « Son discours était d'un style bas et familier, fuyant ainsi qu'un très dangereux écueil les mots nouveaux et choisis et toutes choses inutiles et curieuses, quoique belles ;... Se ressouvenant d'un mot affecté qu'il avait autrefois employé dans quelqu'une de ses doctrines, il fit feuilleter un grand cahier manuscrit pour le faire rayer fort longtemps après². » « Étant à Cavaillon avec un religieux, grand prédicateur, entendant tous deux quelques vers français qu'on récitait à l'entrée du Vice-Légat d'Avignon..., et, passant ce mot : *boubouillonnant*, ce bon religieux, se tournant vers le Père : « Voilà un mot bien enflé, » lui dit-il. — « Vous en dites bien en chaire, lui répondit le P. César, qui le sont davantage³. »

Plus élégant, plus raffiné qu'aujourd'hui, Cavaillon, riche faubourg de la cité papale, n'était pourtant qu'une petite ville. Tout le monde s'y connaissait. Dans les plus humbles maisons on parlait de César de Bus et de ses brillantes folies. Les bonnes gens se rappelaient avec une tristesse affectueuse sa jeunesse angélique, le temps où il

(1) *La vie du V. César de Bus...*, par le R. P. Pierre Dumas, Paris, 1703, p. 24.

(2) *La vie du R. P. César de Bus...*, par le P. J. Marcel, Paris, 1619, pp. 206, 207.

(3) *Ib.*, p. 415.

portait la cagoule des pénitents noirs, où il décorait les chapelles du jeudi saint et les reposoirs pour les processions. Il serait bientôt prêtre, puis chanoine de Cavaillon. Paris avait changé tout cela, mais on ne désespérait pas du prodigue et on demandait à Dieu son retour. On faisait plus : on s'occupait hardiment, persévéramment à le convertir. Deux saintes personnes, un chapelier, une paysanne, s'étaient donné cette mission et travaillaient de concert, à la mener à bien. Petites gens, direz-vous, oui, mais la libre Provence n'a jamais connu la terreur féodale, elle a toujours traité sa noblesse, d'ailleurs assez modeste, avec une familiarité simple qui, dans ce pays-là du moins, n'exclut pas le respect. Aussi bien le chapelier Louis Guyot avait-il de qui tenir. Un de ses arrière-cousins était évêque de Riez, et lui-même, s'il l'eût voulu, eût trouvé facilement un bénéfice. Seule son humilité l'avait empêché d'être d'église. Longtemps sacristain de la cathédrale de Cavaillon, il avait trouvé ce poste encore trop au-dessus de lui et il avait ouvert une boutique de chapelier qui était devenue bientôt un des foyers spirituels de la petite ville. On le vénérait, on l'aimait, on se laissait sermonner par lui. Il exhortait les uns au repentir, les autres à plus de ferveur. Il disposait lui-même ses néophytes « à des confessions générales, les conduisant en foule quelquefois à Avignon, au R. P. Péquet, de la Compagnie de Jésus ». Ce dernier trait n'est pas le moins curieux. Il nous fait comme toucher du doigt la liaison qui s'établissait alors spontanément entre les saints de la foule, entre les mystiques indigènes, si l'on peut dire, et les agents de la Contre-Réforme. Ce Père Péquet, longtemps recteur du collège d'Avignon, est un des ouvriers les plus actifs de cette renaissance religieuse. Ses dirigés, César de Bus et Romillon, lui doivent beaucoup. Ils les a formés, guidés pas à pas, avec une sûreté de main et une délicatesse exceptionnelles. Aujourd'hui qui le connaît ? Dans la grande his-

toire officielle des jésuites français, vous ne trouverez son nom qu'une fois ¹.

L'évêque de Cavaillon, M^{gr} Pompée Roch était le premier à encourager le zèle de ce missionnaire laïque et à célébrer la haute vertu de Guyot. Il recevait aussi chez lui et écoutait avec bienveillance la bonne paysanne qui s'était promis de ramener César de Bus dans le droit chemin. Antoinette — nous ne la connaissons que par ce nom-là, — « après la mort de son mari... ayant quitté sa demeure des champs par inspiration divine », était venue « habiter Cavaillon, pour travailler plus commodément à la conversion de César. Afin de ne lui laisser aucun doute sur le dessein qui la conduisait, Dieu permit qu'elle fût accompagnée, durant tout le trajet, d'une lumière céleste qui marchait devant elle. Le choix de son logement ne fut pas longtemps douteux. Elle se fixa tout exprès en face de la maison de Bus, où elle se rendit familière... Elle... passait la plus grande partie du jour en oraison... Quoiqu'elle fût exténuée, pâle et presque réduite en squelette, à cause de ses oraisons continuelles et de ses austères pénitences, en discourant sur la miséricorde de Dieu, elle prenait une couleur vermeille et paraissait tout enflammée... En parlant de la mort... du divin Sauveur, elle pleurait et se lamentait comme si elle eût été présente à ce sanglant sacrifice.

« Le zèle qui la transportait lui faisait dire souvent qu'elle eût traversé les épées nues... pour exécuter les ordres de Dieu. Cette ardeur l'excita à réprimer énergiquement les vices dans toute sorte de personnes et à se rendre à Orange pour encourager les catholiques et affermir... ceux qui déjà chancelaient dans la foi. Elle y harangua les protestants dans un synode et dit hardiment...

(1) *Histoire de la Compagnie de Jésus en France*, par le P. H. Fouqueray, Paris, 1913, II, p. 69. — Louis Guyot est mort en 1578.

avec un esprit prophétique, que la sainte messe serait rétablie dans la ville¹. »

Elle s'était donc insinuée au cœur de la place, je veux dire, dans la propre maison des de Bus. On la recevait comme une sainte, on faisait cercle autour d'elle, et César, allant à ses plaisirs, s'arrêtait parfois pour l'entendre. Elle ne manquait pas alors de le prendre vivement à parti. Il se laissait faire, avec sa belle humeur comtadine mais il ne répondait qu'en plaisantant. Le siège fut long. La pauvre femme déconcertée par cette résistance, allait reprendre courage chez Louis Guyot. Ils imaginèrent tous deux un stratagème enfantin et touchant. Antoinette ne savait pas lire. Armée d'une *Vie des saints* que lui avait prêtée son pieux ami, elle se plaçait sur le passage de César : « Vous êtes si obligeant, lui disait-elle, et si courtois envers tout le monde; ne serez-vous rigoureux et sévère que pour moi, je vous conjure de me lire pour ma consolation sept lignes de ce livre... Si vous jugez que c'est trop, lisez-en du moins trois. » César ne résistait pas et lisait, d'un ton moitié complaisant, moitié goguenard, quelques périodes. Le livre rendu, le sermon suivait et pathétique : « Eh bien ! monsieur, que dites-vous de ces exemples, qu'avez-vous à répondre en faveur de vos excès ? Ne rougissez-vous pas en comparant votre vie à celle des saints ? Garde la mort, la mort, le jugement, le jugement, l'enfer, l'enfer éternellement ! » Elle répétait plusieurs fois ces formidables paroles, d'un ton aigu, véhément et plein de ferveur. César riait de toutes ces vives apostrophes et regagnait ses rendez-vous accoutumés, « tant il est difficile de se déprendre » d'une

(1) *Vie du vénérable César de Bus...*, par M. l'abbé Chamoux, Paris, 1864, pp. 36-38. Ce livre assez mal écrit et à qui l'on peut reprocher des défauts plus graves, a, du moins, l'avantage de résumer ici fidèlement l'excellente vie du P. de Bus par le P. Marcel. Celle-ci publiée peu après la mort du vénérable, est, en somme, très digne de confiance. Elle nous donne la tradition encore toute chaude. Le gros in-4° du P. Dumas paraît beaucoup moins sûr.

mauvaise habitude¹ ! Un jour vint pourtant où il fallut céder à la grâce. César se met docilement sous la direction d'Antoinette et de Louis Guyot d'abord, puis des jésuites d'Avignon. Il ne sera ordonné prêtre qu'en 1582, mais dès 1575 ou 1576, il est tout à Dieu. Son cousin Romillon va bientôt suivre ses traces. Avant que le xvi^e siècle s'achève, ces deux provençaux auront fondé un Ordre nouveau, la Congrégation de la Doctrine Chrétienne, introduit chez nous les ursulines et posé les premiers fondements de l'Oratoire français.

« Il y a, dans le comté d'Avignon, une fort belle rivière qu'on appelle Sorgue, qui vient de la fontaine de Vaucluse et qui, à une lieue de là, environne de toutes parts une petite ville, à qui l'on donne pour ce sujet, le nom de l'Isle. C'est le lieu de la naissance de Romillon qui vint au monde en l'année 1553... Son père, qui s'appelait Barthélemy, avait été nourri et élevé dans le sein de l'Eglise, mais il s'en sépara par un coup de désespoir, presque aussitôt qu'il eut épousé Catherine de Suffren... L'avarice de quelques personnes qui l'accusaient faussement d'hérésie pour lui enlever ses biens, contribua beaucoup à le précipiter dans sa perte, et comme tout était pour lors dans les troubles des guerres civiles, il ne fut pas bien difficile à ces avarés importuns de réussir dans leur dessein... Dans la nécessité où il fut réduit, il se laissa tellement aveugler à sa douleur... (qu'il prit) le malheureux dessein de se jeter dans le parti et dans quelque ville hérétique, espérant d'y trouver un asile contre les entreprises de ses persécuteurs. » Mal lui en prit. Il ne retrouva pas sa fortune et il perdit sa foi, mais la perdit pour de bon. Zélé calviniste comme lui, son fils prit tout jeune du service dans les troupes du parti. « Que pouvait-on espérer d'un jeune homme qui faisait profession de porter les armes pour l'hérésie, si ce n'est toute sorte de vices

(1) Cf. Chamoux, *op. cit.*, pp. 44, 45.

que cet âge entraîne avec lui, que la guerre entretient et que l'erreur autorise ? Le voilà dans les débauches de la jeunesse, dans les emportements d'un soldat et dans les blasphèmes d'un hérétique, jusqu'à l'âge de vingt-six ans. » Le souvenir de sa pieuse mère le troublait pourtant et certains prêches, par trop maladroits, lui faisaient entrevoir le faible de la Réforme. Inquiet, agité, il cherche à se divertir et prend la première occasion qui passe, une visite d'amitié à son parent, M. de Chateaufort qui revenait d'un petit voyage à Paris. « Après les premiers compliments de civilité, où il eut bien de la peine à dissimuler sa douleur, son mal s'augmenta si fort qu'il ne fut plus en son pouvoir de le supporter. Il eut besoin que quelque main charitable appliquât le remède qui était nécessaire à ses plaies et ce coup de faveur fut réservé à la charité de sa bonne parente, M^{me} de Chateaufort qui, le voyant tout languissant et tout abattu, prit la liberté de lui demander la cause de ce changement, et l'ayant conjecturé par quelques mots que l'excès de sa douleur lui arracha, elle s'avisait de lui présenter et de lui conseiller de lire le *Traité de l'Oraison* du R. P. Louis de Grenade, que monsieur son mari lui avait apporté de Paris. » Détails savoureux, pleins de sens et qui nous font entrevoir une France que les historiens des guerres de religion ne semblent pas soupçonner : ce jeune soldat huguenot allant villégiaturer chez des catholiques ; ce bon Chateaufort qui rapporte de Paris à sa femme un livre dévot ; cette provençale, douce et subtile, qui au lieu de fatiguer son cousin par un ouvrage de controverse, lui offre gentiment un traité sur l'oraison. Et voilà Jean-Baptiste Romillon méditant ce livre avec délices et le « conférant » avec « les Institutions de Calvin ». « Après avoir lu une page de l'un, il lisait une page de l'autre, il se consultait ensuite lui-même, pour voir dans lequel de ces deux ouvrages il trouvait plus de vérité et plus de grâce. » Calvin n'eut pas le dessus et Romillon « abjura publique-

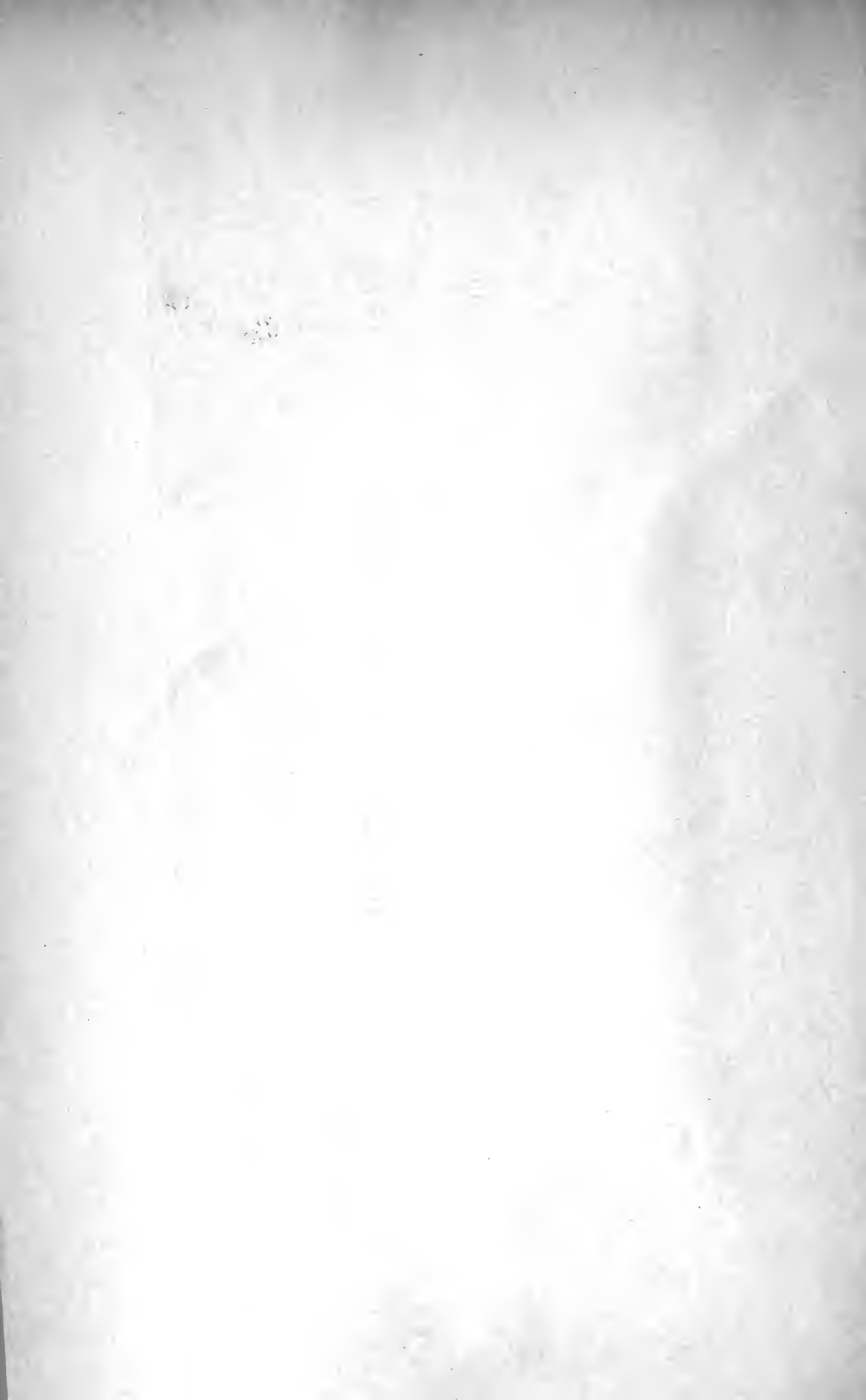
B. Cæsar. De
Bus .

Ite .
doctes
omnes
gentes

In
Doct
rinis
glorifi
cabo
domi
num



Congregationis . . . P.P. Doctrinæ
Christianæ Inſtitutor in Gallia .
noctū orans, lucē viſibilis Solis Circumſeſus
ad lucem rapitur inaccessibilem .
Michel. van lochom excu .



ment son hérésie dans l'église de Cavaillon, en l'année 1579, entre les mains de M^{sr} l'Évêque du lieu¹ ». Disons-le en passant, le disciple fidèle, le grand ami et le continuateur de Romillon, le Père Jacques de Rez (1577-1666) nous vient aussi du calvinisme. Originaire des Baux, « il n'avait encore que treize ans, lorsque, assistant un jour à la messe du P. Romillon qui pour lors demeurait à Avignon, il vit plusieurs personnes s'approcher de la sainte table. Il fut poussé à faire la même chose, soit par une inspiration surnaturelle, soit par une légèreté d'enfant ; et, dans le même temps qu'il eut reçu la sainte hostie, il sentit dans son âme une si grande ardeur d'embrasser la religion catholique, que, se levant de sa place, il suivit le prêtre dans la sacristie, et lui dit d'un ton ferme et d'un visage riant : « Monsieur, je veux me faire de votre religion ». Le P. Romillon le regarde et connaissant qu'il venait de lui donner la sainte communion, il fut extrêmement surpris de cette parole. Il l'interroge, il apprend de lui qu'il est calviniste... ce qui lui donna un scrupule très grand. Cependant, il remarqua en ce jeune homme je ne sais quoi de miraculeux et de divin..., (il) s'appliqua à l'instruire... et, au bout de quelques mois, il lui fit faire abjuration². » Lorsque, longtemps après, Pierre de Bérulle voudra connaître l'Oratoire de Provence, le P. Romillon lui enverra Jacques de Rez.

III. Jusque-là Romillon, quand il n'était pas à la guerre, demeurait à l'Isle avec ses parents, et il aidait son père dans « l'exercice de la marchandise ». Converti, il se sentit appelé à un autre genre de vie et voulut se faire prêtre. C'était bien tard pour un homme qui n'avait reçu qu'une instruction très sommaire. Mais il avait beaucoup

(1) *La Vie du Père Romillon...*, par M. Bourguignon, Marseille, 1649 pp. 1-13. Cette Vie très bien faite est aussi très sûre, Bourguignon, s'étant longuement renseigné sur son héros auprès du Père de Rez qui avait été l'intime ami de Romillon.

(2) *Recueil des vies de quelques prêtres de l'Oratoire*, du P. Cloyseault, publié par le R. P. Ingold, Paris, 1882, II, pp. 73-75.

d'intelligence, une volonté de fer et sa vocation ne semblait pas douteuse. Son directeur — le directeur universel du Comtat — le P. Péquet, lui proposa « le collège de Tournon, qui était alors dans une réputation extraordinaire ». Il partit donc, « arriva à Tournon le 15 du mois de mai de l'année 1583, et sans écouter les raisons que son âge lui suggérait, pour éviter la honte de paraître dans une classe avec de petits écoliers, il se mit d'abord à apprendre la grammaire et les premiers éléments de la langue latine, et à écouter la leçon qu'on y faisait dans la Sixième... Assis parmi plus de deux cents petits enfants qui étaient la plupart au-dessous de l'âge de sept ans, quoiqu'il en eût alors plus de trente... ses petits condisciples l'appelaient : mon père, et lui faisaient essuyer tous les jours mille mortifications ». Il vivait là, réduit à une extrême misère, jusqu'au jour où il fut assez avancé dans ses études pour prendre « une chambre, où la réputation de sa vertu attira aussitôt sous sa conduite une partie de la petite jeunesse qui était à Tournon ». Le voilà enfin en philosophie, « mais Dieu qui le destinait à de plus grandes choses et qui lui apprenait lui-même la science des saints, ne voulut pas qu'il s'appliquât plus longtemps à une étude qui est toute abaissée à la connaissance du monde et de la nature... Il ne faisait que commencer à apprendre les principes de la science d'Aristote et de Platon, lorsqu'il se vit obligé de la quitter pour ne plus s'employer qu'à celle de Jésus-Christ. La cause de ce changement fut que l'évêque de Cavaillon, étant parfaitement instruit de sa vertu et de son mérite, lui conféra une chanoinie de l'église collégiale de l'Isle »¹. Ainsi allaient les choses dans le bon vieux temps. Romillon, et comme lui César de Bus, apprirent la théologie en préparant leurs catéchismes et en méditant l'Écriture. La moisson jaunissait déjà, s'annonçait splendide; les évêques accueillaient à

(1) Bourguignon, *op. cit.*, pp. 34-44.

bras ouverts les quelques bons ouvriers qui s'offraient à eux. Archevêques d'Avignon et d'Aix, évêques de Cavaillon, de Carpentras, d'Arles, je n'en vois pas un qui ait gêné les initiatives souvent hardies de César de Bus et de Romillon. Au contraire ils encouragent les deux saints, les défendent contre d'infâmes calomnies, les appuient à Rome, et souvent même prennent une part active à leurs fondations. Il se trouve du reste que la plupart de ces évêques sont italiens. Par eux la Contre-réforme française se rattache à l'Eglise mère, nos saints français, aux saints de Rome ou de Milan. L'archevêque d'Aix révèle à César de Bus Charles Borromée qu'il avait personnellement connu et qui venait à peine de mourir (1584). La première vie qui fût faite de ce grand homme, il l'envoie aussitôt à son ami et César de répondre. « J'ai reçu l'histoire de celui dont la vie mortelle a été, je crois, changée en une meilleure. Je vous assure qu'en la lisant, j'ai été tellement hors de moi et embrasé d'un si grand désir de faire quelque chose à son imitation, que je n'accorderai sommeil à mes yeux, ni repos à mes jours que je n'aie donné quelque contentement à ma résolution ¹ ». Ainsi commence chez nous une dévotion qui sera bientôt si populaire et si féconde. Tarugi, archevêque d'Avignon de 1593 à 1597, et lui aussi l'un des protecteurs de César et de Romillon, avait été le compagnon intime, le bras droit de Philippe de Néri auquel il avait succédé dans le gouvernement de l'Oratoire. Ainsi de plusieurs autres. Le contact est alors constant entre l'Italie et la Provence, comme il va bientôt s'établir entre l'Espagne et la France. Ici et là, c'est bien le même esprit qui circule. Rome, attentive, seconde ce va-et-vient, facilite ces échanges. Nos fondateurs obtiennent, sans la moindre peine, toutes les bulles dont ils ont besoin.

L'Isle n'est pas loin de Cavaillon. Les deux cousins se

(1) Marcel, *op. cit.*, p. 110.

voyaient beaucoup. Une même ferveur les animait, un même champ s'ouvrait à leur ambition, ils recevaient leur inspiration du même homme, le P. Péquet. Bientôt leurs vies se croisent, se mêlent si bien qu'il est difficile de fixer exactement la part qui revient à chacun d'eux dans les œuvres qu'ils vont entreprendre. Ils se ressemblent assez peu du reste et ils sont faits pour se compléter l'un l'autre jusqu'au jour où la diversité de leur grâce les séparera. César de Bus, de souche italienne, poète, a plus de primesaut, d'imagination, une sainteté plus brillante. Romillon, solide provençal, a plus de pénétration, une plus sûre connaissance des hommes, une volonté plus ferme : il organise plus fortement ce qu'il fonde. Mais la grande histoire, simplificatrice, pressée, un peu femme, retient de préférence ce qui prête à la légende. Elle se rappellera confusément César de Bus ; elle oubliera Romillon.

Chanoines l'un et l'autre, ils avaient commencé par le plus urgent, je veux dire par apprendre le catéchisme à leurs ouailles, aux grandes personnes comme aux enfants. C'était là certainement une nouveauté merveilleuse. Nos biographes l'annoncent sous des titres sonores. « César de Bus découvre une nouvelle méthode pour enseigner la doctrine chrétienne », ou encore, « L'invention de faire la grande doctrine lui est découverte ». « Voici sa méthode jusqu'alors inconnue aux hommes, écrit le P. Marcel. Commencant par l'explication du symbole... il en prenait un article après l'autre à traiter faisant sur chacun d'iceux trois ou quatre doctrines. Les plus capables de la ville avaient alors prou de peine à se savoir confesser, tant à cause de la négligence des pasteurs que pour l'indévoction que les guerres entraînent ordinairement. Le commun peuple ne savait pas même les choses de nécessité absolue. » Il y avait bien encore des prédicateurs, mais trop savants et qui se perdaient dans la nue. « Quittant toute autre manière d'enseignements publics, chacun cou-

rait à celui-ci, comme le plus facile, voire le plus utile... Toutes sortes de gens, grands et petits, doctes et ignorants en sortaient instruits... Cette méthode et manière d'enseigner où je rencontre un artifice extrêmement simple avec une simplicité riche au possible, jointe à l'exemple de l'Eglise primitive et du Concile de Trente, lui agréa de telle façon que méprisant dès lors l'artifice oratoire pour celui de la charité, il s'adonna du tout en icelle, quoique basse aux esprits superbes ¹. » L'invention était moins miraculeuse qu'on ne veut le dire. Après Canisius et tant d'autres, les capucins et les jésuites faisaient déjà la « doctrine » et, si je ne me trompe, de la même façon. Nous voyons en effet dans la propre ville du P. de Bus, le jésuite Philippè Chanan employé à ce ministère, et parmi les disciples de ce Père, notre Romillon, envoyé là par le Père Péquet. « Il assistait avec toute l'assiduité possible, nous dit le biographe de Romillon, aux catéchismes du P. Philippe, suivant le dessein qu'il avait pris de se mouler sur cette façon d'instruire qui était le principal motif de son séjour à Cavaillon. Il remarquait avec beaucoup de soin, sa familiarité et sa méthode, la douceur avec laquelle il traitait les petits enfants et la gravité qu'il reprenait, de temps en temps, pour en obtenir du silence. Il considérait l'adresse qu'il avait d'instruire et même d'interroger ceux qui étaient déjà avancés en âge, sans qu'ils en eussent de la confusion, ni que la honte les empêchât de répondre... Il ne se contentait pas d'entendre les discours de ce Père : mais il le voyait aussi souvent en particulier, conférant avec lui du profit et des particularités de ces sortes d'instructions et du moyen d'en étendre l'établissement dans les autres villes. Il en communiquait aussi quelquefois avec M^{sr} de Cavaillon et avec son saint directeur (Péquet) et même ² avec M. de

(1) Marcel, *op. cit.*, p. 125-128.

(2) Ce « même » est, je crois, une malice, innocente et opportune, du biographe de Romillon. Sa dévotion pour son héros stimule son esprit

Bus, avec lequel il était déjà lié d'une amitié très étroite... jusqu'à ce que étant instruit par l'exemple et par les règles que lui donna le P. Philippe, il ne songea plus qu'à se retirer à l'Isle pour s'y appliquer entièrement¹. »

Quoi qu'il en soit, César à Cavaillon et Romillon à l'Isle, font publiquement « la doctrine chrétienne » et avec un fruit merveilleux. Bientôt on commence à les connaître au dehors : ils donnent ensemble de véritables missions dans les régions d'alentour et jusque dans les Cévennes ; de jeunes disciples se joignent à eux ; vers 1593, la Congrégation de la Doctrine chrétienne est fondée à Avignon et se répand bientôt dans plusieurs provinces. Je n'ai pas à suivre les destinées de ces catéchistes missionnaires, mais je dois au moins raconter en peu de mots, l'innocent et providentiel conflit qui sépara Romillon et César de Bus. A l'origine, les doctrinaires n'étaient pas liés par des vœux ; bien que vivant en communauté, ils restaient dans « l'état purement ecclésiastique », comme feront plus tard l'Oratoire du P. de Bérulle et Saint-Sulpice. En 1602, César de Bus, cédant peut-être à la pression de quelque autre Père, voulut modifier, sur ce point essentiel, les règles de sa congrégation, et il proposa ce changement à ses frères. Plusieurs acceptèrent aussitôt, mais Romillon « plus ferme qu'un rocher dans l'esprit du sacerdoce et de l'état purement ecclésiastique, demanda, avec toute la modération possible, si les vœux se devaient faire par la persuasion des hommes ou par l'inspiration du Saint-Esprit, et comme on ne lui apporta point d'autre réponse, si ce n'est qu'il fallait obéir ou quitter, il dit qu'il ne faisait pas un vœu sans en avoir consulté Dieu et qu'il ne se sentait aucune disposition à ce sujet. Il se retira après ces paroles, tout baigné dans ses larmes ». Quelques Pères

naturellement critique. Il proteste, et selon moi fort justement, contre une légende qui exalte César de Bus aux dépens de son collaborateur Romillon et de ses inspirateurs, les jésuites d'Avignon.

(1) Bourguignon, *op. cit.*, pp. 75-77.

pensaient comme lui. Ce n'était pas encore un schisme proprement dit, mais une pareille situation ne pouvait se prolonger. Après de longues négociations, il fut décidé « que le Père de Bus et les siens demeureraient maîtres de la maison d'Avignon, et le Père Romillon et ceux qui l'avaient suivi posséderaient celle d'Aix », n'ayant plus avec leurs anciens confrères que des relations amicales.

Voici donc, au lieu d'une, deux petites sociétés indépendantes l'une de l'autre : ici les doctrinaires d'Avignon, ayant à leur tête le P. de Bus, là les confrères d'Aix en Provence. Qu'allait faire notre Romillon de « cette petite communauté — ils étaient douze — qu'il avait sauvée de l'orage dans la nacelle de Saint-Pierre ? Il écrivit à tout ce qu'il connaissait de gens de bien ». Il s'adressa, entre autres, à Tarugi, qui depuis quelques années avait été rappelé d'Avignon à Rome et fait cardinal. Celui-ci « témoigna par sa réponse qu'il était très satisfait de son procédé et que puisqu'il était tout visible que Dieu l'appelait à l'état purement ecclésiastique, pour le confirmer dans le dessein qu'il avait... il lui envoya une idée de l'Oratoire de Rome et des exercices qui s'y pratiquaient, ajoutant qu'il lui conseillait de mouler sa petite communauté sur les règlements de saint Philippe, son maître dans la vie spirituelle, et de prendre le nom de l'Institut de l'Oratoire et qu'il n'aurait aucune peine d'obtenir des bulles pour cette fondation en France, puisque cette communauté était répandue dans plusieurs villes d'Italie »¹. Ainsi

(1) Bourguignon, p. 239-241. Les biographes de César de Bus, et surtout le plus récent, Chamoux inclinent à donner, dans cette affaire, tous les torts à Romillon. Les plus élémentaires principes de la morale lui donnent néanmoins raison. Si, dix ans après la fondation de la Compagnie de Jésus, saint Ignace avait proposé la règle des chartreux à ses compagnons, ceux-ci auraient eu certes le droit de reprendre leur parole. Le P. Romillon « n'avait point eu d'autre pensée en travaillant à l'établissement de la doctrine chrétienne, que celle de la perfection du sacerdoce » ; il priait ses frères « de faire réflexion aux bulles du Pape » qui avaient établi cette congrégation sur certaines bases fixées par Tarugi « qui avait eu toute la conduite de cette affaire » (Bourguignon, *op. cit.*, p. 240). S'il faut en croire ce même biographe, César, qui était alors aveugle et infirme, aurait avoué à Romillon « qu'il n'était pas l'auteur de cette séparation,

fut fait de point en point, et peu après, la maison d'Aix fut érigée en congrégation par Paul V, *ad instar Oratorii romani* (1615). Peu après, le P. de Bérulle qui projetait une fondation analogue se mit en relations avec les oratoriens de Provence et en 1619, l'Oratoire de Romillon, qui comptait déjà onze maisons, se réunit à l'Oratoire de France. Heureuse réunion et sans doute nécessaire, mais qu'il est permis de regretter quelque peu. Nul n'admire plus que moi le P. de Bérulle, le P. de Condren et les premières générations de l'Oratoire français. Il me semble pourtant que les oratoriens provençaux, aussi voisins de Rome que de Paris et d'ailleurs formés par un disciple immédiat de Tarugi, se rapprochaient davantage de l'esprit primitif de Philippe de Néri. Moins métaphysiciens, moins sublimes, moins éloquents, leur simple ferveur, leur bonhomie, parfois même leurs singularités, les rendaient populaires, et leur donnaient aux yeux de la foule un prestige qui manquera d'ordinaire aux fils raffinés de Bérulle. Ils gardent l'accent du pays qui les a vus naître et ils y mêlent quelque chose de l'accent de la Vallicelle. L'Oratoire de France ressemble peu à celui de Rome, il est tout français et, trop vite, français du grand siècle. Dans les premiers chapitres de sa glorieuse chronique, on voit défiler quelques-uns des compagnons de Romillon, le P. de Rez, le P. Jacques Merindol, le P. Jean Jaubert, entre autres. Ce dernier, nous dit-on, « avait beaucoup de ressemblance avec saint Philippe de Néri, tant pour la taille et les traits du visage que pour les manières d'agir¹ ». Il allait, monté sur un âne, évangéliser le pays. Un autre de la même

qu'on s'était servi de son autorité et de la faiblesse de sa santé et de son âge » *ib.*, p. 241. A cette date, Romillon, supérieur des doctrinaires d'Aix et qui avait naturellement, en sa qualité de co-fondateur un prestige particulier, Romillon, assez entreprenant et indépendant, faisait peut-être ombre à celui des premiers doctrinaires, (le P. Vigier) qui, resté auprès de César de Bus, avait la direction effective de la société. Cf. les *Mémoires domestiques* de Batterel, Paris, 1902, I, pp. 17 sq.

(1) Cloyseault-Ingold, *op. cit.*, II, p. 111. Toute la notice sur Jean Jaubert est fort intéressante. Cf. sur le P. De Rez, le même ouvrage, p. 73, sq.

période, le P. Yvan, avait une vive dévotion pour le saint fondateur qu'il appelait souvent en langue italienne : *il mio padre Filippo* ; « ne se contentant pas d'imiter les vertus extérieures de ce grand saint, il tâchait encore de se conformer à son extérieur : de façon qu'il portait sa soutane à la façon de celle avec laquelle on dépeint ce grand saint. Et quand on lui faisait le poil, il tenait son image entre ses mains, s'en servant comme d'un miroir pour le mieux exprimer¹ ». Ce sont là des riens. Mais tout le reste est à l'avenant. Ceux qui tiennent que la tiédeur et le formalisme naissent de l'uniformité aussi bien que l'ennui, s'attachent à ces bons personnages, gardiens d'une tradition. Mais peu à peu l'ancienne naïveté s'efface : nos provençaux prennent le ton de Paris. Compatriotes du P. Yvan, ni Mascaron, ni Massillon n'ont déshonoré l'Oratoire, mais qu'aurait dit saint Philippe s'il les avait entendus² ?

IV. Dans le présent chapitre, mon dessein ne saurait être de peindre un à un et longuement les mystiques qui s'offrent à nous. Précurseurs, personnages de transition entre le xvi^e et le xvii^e siècle, c'est à peine s'ils nous appartiennent ; d'un autre côté, nous avons peu de détails sur leur vie intérieure et leur apostolat n'est pas de notre sujet. Je voudrais seulement stimuler l'imagination du lecteur, lui faire entendre comme le murmure lointain d'une marée montante, ou, mieux encore, les bruits imperceptibles d'une germination prochaine. Dès que paraissent César de Bus et Romillon, mille sympathies les soutiennent ; ils trouvent aussitôt qui les dirige et qui

(1) Cf. Henri Bremond, *La Provence mystique*, Antoine Yvan et Madeleine Martin, Paris, 1908, p. 39.

(2) Avant Romillon, Rollin-Ferrier avait établi à Notre-Dame de Grâces, près de Cotignac, dans le Var, une communauté oratorienne, ayant au préalable, conféré de ce projet avec Philippe de Néri lui-même, qu'il était allé voir à Rome vers 1586. Dans ce petit Oratoire, qui s'unit à celui de Bérulle en 1615, vivait encore en 1608, un vieux prêtre, le P. Paul, extrêmement original et que le P. Yvan, son disciple, regardait comme un des plus hauts mystiques de l'époque. J'ai essayé le portrait de ce curieux personnage dans mon livre sur le P. Yvan, *op. cit.*, chap. III : Le bon géant de Cotignac.

les suivre. S'ils ont plus de relief que d'autres, ils ne sont pas seuls. L'histoire des premières ursulines nous laissera la même impression. Des ombres encore, rien que des ombres, mais qui sans parler, nous en disent long sur le milieu surnaturel qu'elles traversent, sur la terre qui les porte.

Dans ce qui va suivre, je me contente de copier le récit que nous a laissé M. Bourguignon, prêtre de Marseille et biographe de Romillon. Ce contemporain de Balzac écrit mieux que je ne saurais faire et avec une onction qui n'est plus de notre temps.

Le P. Romillon ayant passé quelques mois en Avignon dans les premières années de son ministère, Dieu lui avait donné « la direction de quelques bonnes filles et... étant éclairé de la lumière du Ciel, il avait connu d'abord que Dieu ne les appelait ni au mariage, ni à aucun Ordre de toutes les religieuses qui étaient établies dans le royaume, parce qu'il les destinait pour le salut du prochain et pour l'instruction de celles de leur sexe. Mais, soit que le temps de cette sainte moisson ne fût pas encore venu, ou que l'établissement de la Doctrine chrétienne que ce fervent prêtre ne faisait que commencer dans l'Isle, l'empêchât de s'y appliquer plus particulièrement, ou plutôt que Dieu lui ayant donné la connaissance de leur vocation, ne lui eût pas encore découvert les voies qu'elles devaient tenir pour la suivre, ce ne fut qu'en 1594 que l'Épouse de l'Agneau fut parée de ce nouvel ornement et que ce charitable prêtre... institua une communauté de saintes filles pour l'éducation des pauvres... L'occasion que Dieu lui en donna fut telle.

« Il y avait dans Avignon une servante, appelée Antoinette, originaire d'Orange, dont le père avait été tué par les hérétiques pour soutenir la vérité de notre sainte foi. Cette bonne fille logeait chez une dame d'une haute vertu, et vivait elle-même avec tant de piété et de dévotion que tout le monde la regardait comme une sainte... Comme c'est le propre du bien de se répandre et que la vertu n'a

jamais plus d'éclat que lorsqu'elle est dans l'obscurité, il y eut une fille d'un marchand de la même ville, appelée Sibylle d'Olivier, qui, profitant du bon exemple et du voisinage de cette servante de Dieu, contracta une sainte amitié avec elle et l'imita en toutes les vertus qui reluisaient dans son âme et surtout en la pureté, pour l'amour de laquelle elle résolut de sortir entièrement du monde... et d'entrer dans le couvent des religieuses de Sainte Claire. Mais, comme elle n'avait pas les commodités qui étaient nécessaires pour y être reçue, on la refusa et Dieu le permit pour sa plus grande gloire... Elle s'unit tout à fait à cette bonne servante et ce fut en sa compagnie qu'elle continua de fréquenter les sacrements et de s'exercer à toutes les pratiques de piété dont elles étaient capables. »

Touchée de leur « modestie angélique et de la sainte gaieté que la paix de leur âme faisait paraître sur leur visage... une jeune demoiselle (chercha) les moyens d'avoir la connaissance de ces deux saintes filles. Elle s'appelait Françoise de Bermond ; son père était de Paris, marié dans Avignon et trésorier général de France. Comme elle avait un esprit capable de grandes choses, ce fut elle aussi qui contribua le plus à l'établissement des ursulines. Dieu l'associa à notre saint prêtre pour la perfection d'une si sainte entreprise et nous la pouvons véritablement appeler fondatrice de cette sainte congrégation... Comme elle était extrêmement bien faite de corps et d'esprit et qu'elle avait l'air de la plus haute galanterie, sa conversion fit beaucoup de bruit dans la ville... (Plusieurs voulurent la suivre, sa sœur, par exemple), qui s'appelait Catherine de Bermond et une sœur de Sibylle d'Olivier, qui s'appelait Jeanne. Celles-ci en attirèrent aussitôt plusieurs autres, de sorte que ces bonnes filles se trouvaient en peu de temps vingt-quatre, toutes dans le désir de servir Dieu et de n'avoir plus de commerce avec le monde... Elles fréquentaient les sacrements

et les exercices de la Doctrine chrétienne ; elles assistaient les pauvres, visitaient les malades et s'exerçaient à toutes les autres œuvres de piété que leur âge et leur sexe leur permettaient d'entreprendre. Mais, comme elles n'étaient pas toutes sous la conduite d'un même directeur, et qu'elles n'avaient ni le même dessein, ni le même pouvoir de l'exécuter, à cause de la différence de leurs conditions, quelques-unes d'entre elles demandèrent le monastère de Sainte-Praxède (ancien couvent de dominicaines que n'habitait plus personne) pour y vivre, ou selon la règle de saint Benoît, ou selon celle de saint Dominique ou de saint François... Une des principales en parla même, sans en avoir la commission des autres, à M^{sr} Grimaldi, archevêque d'Avignon. Ce prélat, qui était d'une sagesse et d'une vertu consommées, lui répondit que les religieuses du royaume n'étaient pas assez recueillies et qu'il y avait de saintes filles dans l'Italie, qui ne faisant que des vœux simples et sans clôture, les observaient avec beaucoup plus de sainteté et d'exactitude ; et que, sans perdre la solitude et la retraite intérieure, elles étaient infiniment plus utiles au salut de celles de leur sexe. Mais, elles ne purent jamais concevoir que cette façon de vivre fût possible, et croyant qu'elles ne pouvaient choisir que le mariage ou la religion (c'est-à-dire, la vie religieuse à l'ancienne mode avec la clôture et les vœux solennels) elles se partagèrent toutes entre ces deux différents états, à la réserve des deux sœurs d'Olivier et des deux demoiselles de Bermond... Celles-ci, sans se pouvoir déterminer à la clôture ou au mariage, continuaient de vivre dans la maison de leurs parents, avec beaucoup de piété et d'éloignement du monde, jusqu'à ce que Dieu se fût plus particulièrement expliqué à M. Romillon, qui était leur directeur, sur le sujet de leur vocation.

« Il y avait dans le comté d'Avignon, une jeune demoiselle de l'ancienne et noble maison de Mazan, fille unique

de M. le baron de Vaucluse, qui méprisant les avantages de ses richesses, de sa beauté et de sa condition... résolut de prendre Jésus-Christ pour son époux et de lui consacrer sa pureté; et parce que la délicatesse de sa complexion ne lui permettait pas de vivre dans une communauté religieuse... elle se contenta d'en faire un vœu,.. prosternée aux pieds de M^{sr} l'évêque de Carpentras, pour ôter toute sorte d'espérance à ceux qui prétendaient de l'épouser et à ses parents qui avaient unanimement conspiré contre son repos. Ce sage prélat lui ayant donné plusieurs bonnes instructions, l'entretint longtemps de la façon de vivre des ursulines que saint Charles avait établies dans Milan et lui fit présent d'un livre de leurs constitutions qu'il avait apporté de Ferrare où cette congrégation était en très haute estime¹. Cette demoiselle l'accepta avec beaucoup de témoignages de reconnaissance, et le mit aussitôt après entre les mains de M. Romillon... sans le sentiment duquel elle n'entreprenait aucune affaire qui regardât son salut. Le saint prêtre le reçut de cette vertueuse demoiselle, dans son château de Mazan », et ravi d'avoir enfin trouvé ce qu'il cherchait en vain depuis si longtemps, « s'en retourna à Avignon, portant comme un autre Moïse, les tables de la loi, écrites dans ce petit livre ».

« Aussitôt qu'il fut de retour, il donna cette heureuse nouvelle à ces quatre bonnes filles qui s'offrirent d'abord avec beaucoup de joie à embrasser ce genre de vie, surtout Françoise de Bermond, qui avait déjà fait dessein de vivre, avec quelques autres filles, dans l'état de virginité, sans entrer dans aucune religion... Elle en avait même parlé fort souvent à quelques personnes spirituelles... Mais le R. P. Majorius (jésuite)... l'en ayant toujours détournée et lui représentant fort souvent que c'était une pure tentation et qu'il fallait absolument à une jeune fille,

(1) Les ursulines avaient été fondées à Brescia par Angèle Merici de Desenzano sur le lac de Garde (1474-1540).

ou un mari, ou une muraille, elle n'avait pas osé entreprendre cet ouvrage jusqu'à ce que Dieu lui en donnât le modèle et l'occasion et qu'elle se vît fortifiée de notre sage directeur, qui lui conseilla de ne point perdre de temps et de disposer sa sœur et les deux sœurs d'Olivier pour en venir faire le premier établissement à l'Isle... (Sur ces entrefaites) le P. Majorius, qui s'était le plus opposé à l'exécution de ce dessein, reçut ordre de son Général de se retirer d'Avignon et d'aller régir une maison de la Compagnie dans le Duché de Milan, où les ursulines faisaient de très grands fruits, de sorte que l'expérience lui ayant fait connaître la nécessité de cette congrégation, il en écrivit à M^{lle} Françoise de Bermond et la conjura d'entreprendre ce qu'il lui avait si souvent défendu.

« Celui qui était venu de Rome pour lui succéder à la supériorité de leur maison professe d'Avignon, et qui était homme d'un grand jugement et d'une vertu fort solide, leur conseillait aussi la même chose : de sorte que tout conspirant heureusement à l'exécution de ce grand dessein, ces saintes filles partirent de chez leurs parents, pour se retirer en la maison qui leur avait été préparée dans l'Isle, où elles commencèrent à enseigner la doctrine chrétienne à celles de leur sexe, en attendant que M. Romillon, qui avait tout seul la direction de cet ouvrage, eût travaillé à leurs autres constitutions et qu'il eût obtenu du Pape une bulle expresse pour leur établissement et pour ceux qui se feraient après dans les autres villes du royaume¹. » L'Isle-sur-Sorgue d'abord, puis Aix en Provence où Françoise de Bermond suivra bientôt le P. Romillon, tels sont les deux berceaux de cette congrégation des ursulines qui allait se répandre par toute la France avec une rapidité merveilleuse. Ce qu'on vient de raconter se passait dans les dernières années du xvi^e siècle :

(1) Bourguignon, *op. cit.*, p. 164-174.

cent ans plus tard, en 1699, il y aura chez nous plus de trois cents maisons d'ursulines¹.

V. Pendant que naissent ainsi des Ordres nouveaux, plusieurs des anciens se réveillent d'un trop long sommeil. Sous le pape Jean XXII, le cardinal d'Albornos avait fondé en Avignon une maison de dominicaines, et comme le titre de son cardinalat était de sainte Praxède, il avait voulu que le monastère portât ce nom (1347). Peu à peu, ce vieux cloître, jadis sanctifié disait-on par le séjour de Catherine de Sienne, avait dépéri. Vers 1587, il ne comptait plus que cinq religieuses qu'un bref de Sixte V dispersa dans les divers monastères de la ville. Peu de temps après, (1593) la maison vide fut donnée par l'archevêque Tarugi à César de Bus et aux premiers Pères de la Doctrine chrétienne qui l'occupèrent jusqu'en 1598. Chose étrange et qui s'explique sans doute par le relâchement complet de cette vieille maison, dès avant la triste fin de Sainte-Praxède, une autre communauté de dominicaines s'était formée en Avignon. Il y avait là deux anciennes religieuses du fameux monastère de Prouille, Philippe et Marguerite d'Arpajon qui, pendant les guerres religieuses de Languedoc, étaient venues se réfugier dans leur famille (1564). « Et parce que ces ferventes religieuses qui avaient déjà passé quatorze ans chez leurs parents, s'ennuyaient de vivre sans les exercices de leur Ordre, parmi les séculiers » l'archevêque d'Avignon, cardinal d'Armagnac, obtint pour elles l'abbaye bénédictine de Saint-Jean-le-Vieux, « située en cette ville d'Avignon, et dans laquelle il ne restait plus que deux religieuses, l'Abbesse, M^{me} Romane de Jarente d'Ardailon, et une autre ». (1577). Ces

(1) Bourguignon exagère un peu lorsqu'il dit que Romillon eut « tout seul la direction » de cette œuvre. César de Bus y a travaillé de son côté, mais somme toute, c'est bien à Romillon que doit en revenir l'honneur, et plus encore sans doute, à Françoise de Bermond. Celle-ci, née en 1572, mourut en 1628. On a écrit récemment sa vie, et il est beaucoup parlé d'elle dans l'histoire de M^{me} Acarie et de M^{me} de Sainte-Beuve. Cf. *La R. M. Françoise de Bermond et l'établissement des ursulines en France*, Lyon (maintenant Paris, Beauchesne), 1896.

dernières consentant à cette transformation, l'ancienne abbaye bénédictine devint prieuré dominicain, et la Mère Philippe d'Arpajon fut supérieure de ce groupe minuscule. Ces deux débris d'une part, ces deux épaves de l'autre, tout cela est d'un pittoresque intense et poignant. Et voici presque aussitôt reflleurir le vieux tronc. De toutes jeunes filles, des enfants plutôt, se présentent, Lucrece de Peyrès, Anne de Jarente de Monclar, âgées de 13 ans, Jeanne de Bermond, âgée de 11 ans, sœur de la fondatrice des ursulines, d'autres encore parmi lesquelles la peste de 1580 ne fera que trop de victimes. Les anciennes conduisaient doucement ce petit troupeau. « Comme elles étaient déjà âgées et que les novices qu'elles recevaient à l'habit étaient fort jeunes, elles n'introduisirent pas tout d'abord les austérités de l'Ordre », mais lorsque la Mère de Monclar fut nommée prieure en 1592, « son premier soin fut de travailler sans relâche à l'établissement de la vie régulière et de commencer heureusement la réforme de son monastère ». Elle avait, pour la conseiller, l'illustre dominicain provençal, Sébastien Michaelis (1543-1618) qui lui-même préparait dès lors la réforme des Frères Prêcheurs. Celle de nos dominicaines se fit, pour ainsi parler, toute seule. Il ne leur manquait plus que le vieux cloître dominicain de Sainte-Praxède et celui-ci leur fut donné en 1598¹.

« Il faut bien le reconnaître, écrit un savant dominicain, le monastère de Sainte-Praxède a occupé dans l'histoire de notre second Ordre en France, une place considérable ; on pourrait dire, avec plus de vérité, une place exceptionnelle. Fondé dans ces dernières années du xvi^e siècle, si fécondes en belles et saintes œuvres, par des religieuses venues de notre ancien monastère de Prouille,

(1) On offrit aux Pères de la doctrine chrétienne, la maison de Saint-Jean-le-Vieux que les dominicaines allaient quitter. Tous les détails qui viennent d'être donnés sont empruntés au livre charmant du R. P. Rousset, *Intérieur d'un cloître dominicain. Le monastère de Sainte-Praxède à Avignon*, Lyon (maintenant Paris, Beauchesne), 1876.

où elles avaient vécu quarante ans, il appartient, tout à la fois, au passé et à l'avenir. Du passé, il tient ses traditions, déjà quatre fois séculaires ; et il va se développer, dans l'avenir, avec un essor et une fécondité dont l'histoire offrira peu d'exemples. C'est de Sainte-Praxède, en effet, qu'est parti ce grand mouvement religieux qui a dominé tout le xvii^e siècle (dominicain), et a, en quelques années, enrichi la France de plus de vingt-cinq monastères de notre second Ordre¹. » Nous retrouverons dans le volume suivant, une des fondations de Sainte-Praxède, le monastère de Langeac, où nous attendent la Mère Agnès et M. Olier. Quant au monastère d'Avignon lui-même, il accueillera bientôt une des plus aimables mystiques du xvii^e siècle, Julienne Morell.

VI. Nicolas Rampalle, petit rentier de Saint-Remy en Provence, et sa femme, Dauphine Lanfrèze, ont fait peu de bruit en ce monde, mais, par bonheur, on a publié la vie d'une de leurs filles, Jeanne de Jésus, fondatrice de six maisons d'ursulines (1583-1636), et nous savons que, de bonnes gens qu'ils avaient été jusque-là, Nicolas et Dauphine se sont un beau jour, « entièrement dédiés à la dévotion par l'entremise » de deux jésuites, les PP. Péquet et Balsamo, qui donnaient, vers 1580, une mission « en la ville de Saint-Remy ». Chose curieuse, amusante et significative, au bout de quelques années, ces deux humbles mystiques, « reconnaissant bien qu'ils n'avaient plus de temps à perdre de leur âge, prirent résolution de quitter Saint-Remy, pour aller faire séjour dans la belle et dévote ville d'Avignon, afin qu'ils y pussent plus commodément pratiquer les exercices de la vie dévote, assistés des conseils de ceux qui avaient été les premiers pères de leur esprit, et tout ensemble y faire mieux élever leurs filles, auprès de leur fils unique qui étudiait alors aux écoles des Pères jésuites. Ce qui arriva en l'année 1590... et l'an-

(1) Rousset, *op. cit.*, pp. viii, ix.

née 1593, furent déclarés et reçus pour enfants et habitants de la ville, par lettres patentes de Mgr l'éminentissime cardinal Aquaviva, lors légat ». Une fois en Avignon, leur petite maison, — ils n'étaient pas riches — devint un vrai monastère. Rampalle « vaquait soigneusement à l'oraison et à la lecture spirituelle, soulageait charitablement les nécessités des pauvres... et portait partout ses pieds, ses mains, son cœur, où il pensait de pouvoir rendre quelque service à Dieu. Mais surtout il était extraordinairement austère en sa vie et rude au traitement de son corps, ne vivant d'ordinaire que de pain et d'eau... portant presque toujours... le cilice ou la haire, et prenant souventefois la discipline en des lieux secrets du logis, avec une rigueur si extrême que ses enfants qui oyaient souvent le bruit des coups, en demeuraient épouvantés et en pleuraient amèrement. Et il arriva même un jour qu'ayant mené son fils à la cavé, sous prétexte de lui faire voir quelques fruits, il se dépouilla soudain à demi-corps devant lui, et s'étant fouetté d'une étrange furie, le voyant pleurer et s'écrier éperdument, lui dit : Apprends, mon enfant, à fuir le péché, car voilà comment Dieu le châtie ». Quant à Dauphine, elle inventait de pieux « instruments de mortification... des noms de Jésus, des cœurs et des croix armés de pointes », qu'elle portait elle-même et qu'elle « fournissait » à ses filles, « leur disant que c'étaient les bijoux de prix dont elle les voulait parer ». Depuis leur installation en Avignon, elle et son mari « séparés de couche... vivaient dans le mariage comme font les anges dans le ciel ». Nicolas était-il mort en 1602 ? On ne le dit pas, mais à cette date, Dauphine, deux de ses filles et deux de ses nièces partent pour Arles, où elles fondent une communauté d'ursulines ¹.

(1) *La vie de la Mère Jeanne de Jésus...* par le R. P. Henry Albi de la Compagnie de Jésus, Lyon, 1640. Les détails donnés par le biographe doivent être exacts : ils ont été fournis par le fils de Nicolas et de Dauphine, Antoine Rampalle, docteur en théologie, protonotaire du Saint-Siège, à qui le livre est dédié. Quant au biographe lui-même, lorsqu'il

Comme on le voit, nous n'avons fait que traverser rapidement une seule de nos provinces, nous n'avons presque jamais perdu de vue Avignon aux beaux remparts. Course de printemps. L'heure n'est pas encore venue des longs entretiens au bord des claires fontaines. Ou bien encore, comme des sourciers, nous promenions en tous sens notre baguette, nous faisons quelques sondages et nous repartions aussitôt à la recherche de nouvelles sources. Il nous suffit d'avoir constaté que dans une de nos régions qui sans doute ressemble plus ou moins à toutes les autres, circulent déjà et de toutes parts les eaux vives de la grâce. D'ores et déjà nous en sommes sûrs, des nappes profondes alimentent ces divers courants : c'est le mysticisme des humbles, de ceux qui ne savent pas lire : Antoinette de Cavaillon, Antoinette d'Avignon, Sibylle d'Olivier ; c'est la tradition que gardent certaines familles élues, les Bermond, les Rampalle. Sources prêtes à jaillir, à rejoindre le fleuve puissant qui descend des collines saintes, Rome, Brescia, Milan. Qu'une poignée d'hommes apostoliques, hérauts de la Contre-réforme italienne ou saints du pays, le cardinal Tarugi, le P. Péquet, César de Bus, Romillon, Michaëlis, creusent le sol déjà tout humide et mille ruisseaux impatients se hâteront vers le fleuve qui bientôt sera tout français.

était jeune professeur de philosophie à la Trinité de Lyon (1622-1624), il avait eu pour élève J.-J. Olier. Cf. Monier, *Vie de J.-J. Olier*, Paris, 1914, I, p. 28.

CHAPITRE II

MARIE DE VALENCE, LE P. COTON ET LA TRÊVE DU ROI

§ 1. — Marie de Valence.

- I. Dans la plupart des grandes entreprises religieuses du xvii^e siècle, on découvre l'inspiration d'une femme. — Que ce fait ne doit pas surprendre. — Primauté incontestée de la hiérarchie. — Dextérité féminine. — M. Olier. — La mystique et son directeur. — Première phase de leurs rapports. — Seconde phase. — Maternité spirituelle. — La route de Dammartin. — Marie de Valence, le P. Coton et Henri IV. — Le biographe de Marie. — Louis de la Rivière et Marguerite Chambaud. — Enfance et mariage de Marie. — Mathieu de Pouchelon, notaire et guerrier. — La petite maison de Valence. — Le P. Coton. — Marie et les prédicateurs. — Visites du P. Coton. — Il veut faire venir Marie à Paris. — L'ambassade de Richelieu. — Marie de Valence et M. Olier.
- II. Vie intérieure de Marie. — De sainte Gertrude à sainte Thérèse. — Châteaux, vergers, jeunes dames. — Le jardin enchanté du Sieur de la Buysse. — Les 360 « interrogats » aux créatures. — Les oiseaux merveilleux. — Les deux processions et le haut desscin. — Plus haut que les images. — Marie de Valence et l'assemblée du clergé de 1651. — Une victime de Port-Royal.
- III. Que Marie de Valence n'est pas une exception. — Les mystiques de la foule. — « Nous avons ici dedans un jour ». — La bergère de Ponçonas. — Barbe de Compiègne et le P. de Condren. — Un complot contre Louis XIII. — Le grand nombre des mystiques. — Les faux prouvent les vrais. — Nicole Tavernier et M^{me} Acarie. — Le P. Surin et le coche de Rouen. — C'est Dieu qui fait les mystiques.

Dans la plupart des entreprises qui, de près ou de loin, tendent ou s'ordonnent à la conquête mystique de notre pays, pendant la première moitié du xvii^e siècle, et notamment dans la mission du P. Coton, par où doit commencer notre histoire, se découvre l'inspiration d'une femme. Ce phénomène constant, cette loi presque absolue n'a rien qui doive surprendre ni gêner un esprit sérieux,

encore moins, un esprit chrétien. Certes, le catholicisme, religion d'autorité, hiérarchie justement jalouse de ses droits et très ennemie de l'illuminisme, non seulement se réserve de juger tous les mystiques, mais encore tend de plus en plus, depuis l'époque moderne, à restreindre la parcelle d'autorité dont jouissaient les Abbesses et les voyantes du moyen âge. Mais inspirer, mais diriger même, n'est pas gouverner. Si l'Eglise avait regardé les initiatives féminines comme contraires à son organisation fondamentale, elle n'aurait pas permis à une simple femme, à sainte Thérèse, de présider à la réforme des carmes. Elle sait que « l'esprit souffle où il veut », et que la femme est particulièrement souple à l'action spéciale de Dieu qui fait les mystiques. L'Eglise n'ignore pas non plus que dans le plan divin, ces grâces plus sublimes doivent rayonner sur la communion des simples fidèles, et sur les pasteurs eux-mêmes. Reste à concilier l'expansion de ces forces ardentes et lumineuses avec la mission exclusive qu'a reçue la hiérarchie d'enseigner et de gouverner toutes les âmes. Cette conciliation ne paraît difficile que dans l'abstrait et aussi longtemps qu'on s'obstinerait à en déterminer d'une façon trop précise le protocole ondoyant. Dans la pratique, rien n'est plus simple et comme il reste bien entendu qu'au premier signe, même arbitraire, de l'une des deux parties, l'autre n'a plus qu'à se taire, on ne voit pas d'où surgiraient les conflits.

Qui ne sent du reste qu'une vraie mystique se plie aisément à la souple délicatesse du rôle qui lui convient en de telles circonstances? Elle est sainte : ses voix lui prêchent plus encore le renoncement que la hardiesse. Elle est femme : elle sait donc l'art de dire sans dire, d'atténuer suavement les résistances, d'arriver par une pente insensible à ses propres fins. Ignorantes ou non, peu importe, mais Dieu ne les choisit jamais vulgaires. On dirait même à leur voir tant d'esprit, une imagination si vive, une sensibilité si exquise, qu'il existe je ne sais quelle corrélation

entre leur grâce naturelle et l'appel céleste. Même quand elles ignorent le monde, leur dextérité est admirable. « Je ne me souviens pas, — écrit M. Olier, avec une ingénuité confiante et humble qui ne nous permet pas même un demi-sourire, — d'avoir abordé aucune sainte âme qui ne m'ait témoigné avoir pour moi plus de sentiments de respect et de charité qu'elle n'en avait jamais éprouvé pour personne. Cela a paru en sœur Marie de Valence..., en sœur Agnès (de Langeac)..., en un mot dans toutes les âmes avec lesquelles Dieu a voulu me mettre en rapport. Je ne dis pas que toutes aient éprouvé pour mon intérieur d'aussi grandes tendresses, mais seulement que ces tendresses pour moi étaient plus grandes que pour toutes les autres personnes qu'elles eussent encore vues¹. » On ne peut mettre en doute la sincérité des saintes femmes qui ont parlé de la sorte à M. Olier. Mais quoi ! Ce qu'elles lui ont dit, elles ont pu le dire aussi bien à d'autres qu'à lui et le dire sans mentir le moins du monde, les moindres instants de ces vies merveilleuses ayant toujours quelque chose d'unique, d'au-dessus de tout. Quoi qu'il en soit, leur don de persuasion enveloppante et conquérante paraît assez dans cet exemple piquant. Pour tourner dextrement les difficultés que présente l'antinomie que nous avons dite, on peut se fier à de tels esprits.

En dehors des cas très rares où la mystique s'adresse immédiatement de la part de Dieu aux supérieurs ecclésiastiques, comme a fait par exemple Catherine de Sienne, son action ne s'exerce que sur le ou les directeurs — car elles en ont souvent plusieurs — qui sont auprès d'elle les délégués officiels de l'Eglise. Le rythme de ses rapports avec ceux-ci, quoique fort varié dans les détails, suit, dans l'ensemble et pour l'ordinaire, la même courbe. Sujette le plus souvent à des confesseurs peu experts en ces hautes matières, la mystique se

(1) *Vie de M. Olier...* par M. Faillon, 4^e édit., Paris 1873, II, p. 232.

demande avec angoisse le vrai nom de l'esprit qui menace et commence de l'envahir. Est-ce Dieu lui-même, est-ce le démon ? Famille ou couvent, autour d'elle les avis se partagent. Quelques-uns déjà se prosternent, comme les Hébreux devant Moïse, devant l'homme qui a vu Dieu. La prudence des autres, se défie grandement, songe à la douche ou aux exorcismes. Mais si cruelles qu'elles deviennent, ces agitations du dehors ne sont qu'une brise insignifiante auprès des tempêtes intérieures, des doutes mortels qui déchirent la voyante. Plus elles sont appelées, plus elles tremblent, car les plus hautes sont aussi les plus humbles. Arrive enfin le directeur attendu qui d'abord hésite, examine lui aussi, puis qui d'un geste énergique, paisible et sûr, écarte les vaines craintes et commande à la mystique de s'abandonner à la grâce. Pendant cette première phase de son intervention, le prêtre n'est que prêtre, je veux dire qu'autorité, il dirige seul, on ne songe qu'à lui obéir.

Chez lui cependant s'amorce bientôt un travail intérieur qui modifie insensiblement son attitude. Certes, il n'est pas venu pour lui-même, pour ses intérêts personnels. Il n'est d'abord, il ne veut être, auprès de cette âme, que l'ambassadeur de Dieu et de l'Église. Mais il ne peut pas s'oublier ainsi toujours. Je le suppose pétri d'idées surnaturelles, comme il convient. Qu'est-ce pour lui qu'une mystique, sinon une créature qui se dépouille et s'efface en quelque sorte pour s'ouvrir tout entière à la toute-sagesse et à la toute-puissance de Dieu ? Après avoir reçu les confidences de cette femme, comment le directeur ne serait-il pas amené tôt ou tard à lui faire les siennes propres ; comment ne se pencherait-il pas, pour se rafraîchir, s'instruire et se fortifier lui-même, sur la source qui jaillit si près de lui ? Quant à la mystique, dès que le directeur cesse de lui parler au nom de l'autorité divine, elle ne voit plus en lui qu'une âme à secourir, à élever au-dessus de terre. Elle voudrait lui rendre tout le bien

qu'elle en a reçu, l'associer aussi intimement que possible, le faire participer aux grâces sublimes dont elle est comblée. Ne lui dites pas que désormais c'est elle qui dirige l'autre. Elle n'y prétend aucunement. Elle sait d'ailleurs adapter ses propres démarches aux divers personnages que son directeur revêt tour à tour devant elle. Qu'il ordonne, et il la trouve humblement soumise ; mais il n'ordonne pas toujours, mais ses *oui* ou ses *non* sont bientôt dits. Ses décisions une fois données, il n'est plus qu'une âme comme les autres, altérée, incertaine et bégayante. Il ne fait plus les gestes du maître, mais plutôt ceux du disciple. Pourquoi se refuserait-elle à la prière de ces nouveaux gestes ? Ce n'est pas, encore une fois que, chétive et abîmée dans son propre néant, elle parle jamais d'autorité. Elle dirige en se racontant et en chantant son cantique. Elle stimule, elle insinue, elle rayonne, suave dominatrice qui règne à genoux. « Je bénis Dieu, écrit à ce sujet M. Olier, qui dans tous les états périlleux de ma vie a suscité pour moi des âmes saintes... et qui non seulement a permis qu'elles eussent avec moi des liaisons spirituelles, mais leur a ordonné de m'offrir continuellement à lui dans les temps de leur union plus intime avec sa divine bonté. O grand Dieu ! je vous suis infiniment redevable pour tous ces biens, comme aussi à ces âmes bienheureuses qui se sont si puissamment intéressées pour mon salut. Je vous rends grâce aussi de les avoir portées... à me découvrir les grâces dont vous les combliez et de m'avoir ainsi fait connaître vos libéralités et vos trésors en leurs personnes. »¹

Que maintenant cette femme soit cultivée ou ignorante, grande dame ou villageoise, encore un coup cela n'a pas la moindre importance. « Si de Paris je voulais aller à Dammartin, disait Fénelon, et qu'un paysan du lieu se présentât pour me conduire, je le suivrais et me fierais en lui, quoique

(1) Faillon, *op. cit.*, I, p. 193.

ce ne fût qu'un paysan¹. » Sainte Thérèse pensait de même. « Au lieu de faire ici les étonnés, écrivait-elle, et de considérer ces choses comme impossibles, qu'ils sachent que tout est possible à Dieu et qu'ils prennent sujet de s'humilier de ce qu'il plaira à Sa Majesté de donner plus de lumière à quelque bonne petite vieille que non pas à eux avec toute leur science². » Que telle fut bien la persuasion commune pendant la période qui nous intéresse, l'histoire de Marie de Valence va nous le montrer.

Marie de Valence paraît ici la première. L'ordre chronologique lui permet, l'ordre raisonné de notre livre lui commande de prendre la tête du pieux cortège qui va se dérouler devant nous. Née aux environs de 1575, c'est-à-dire à la veille du mystique mouvement qui nous occupe, elle est morte en 1648, au moment où cette renaissance atteint son apogée et où paraissent déjà les menaces d'une décadence prochaine. D'un autre côté, nous avons, je crois, de bonnes raisons de réserver à l'humble voyageante ce chapitre de début où nous voulons étudier le milieu et les conditions politiques qui sans doute n'ont pas fait naître le mouvement, mais qui l'ont si puissamment soutenu. Nos mystiques doivent beaucoup à Henri IV, Henri IV beaucoup au P. Coton, et le P. Coton beaucoup à Marie de Valence, comme on le verra bientôt.

Aussi bien, et quoi qu'il en soit de ces multiples et significatives occurrences, Marie de Valence éclaire vivement toutes les avenues et les plus secrètes de notre sujet. Sœur Marie n'a fondé aucune œuvre, elle n'a appartenu à aucune communauté religieuse. C'est une pure contemplative, elle n'est pour ainsi dire que contemplation. Ni de près ni de loin, elle n'est la fille des livres. Aucun maître humain ne l'a façonnée. *Théodidacte*, au plein sens du mot, lorsque en 1599, le P. Coton l'a rencontrée pour

(1) (Phelipeaux), *Relation de l'origine... de Quiétisme*, Paris, 1732, I, p. 44, cf. H. Bremond, *Apologie pour Fénelon*, p. 43.

(2) Cf. *Apologie pour Fénelon*, p. 44.

la première fois, il l'a trouvée déjà pleinement épanouie à la vie mystique, et il a sans doute plus appris d'elle qu'il ne lui a appris lui-même. Ces quelques traits nous indiquent assez quelles étaient, vers la fin du xvi^e siècle, les réserves intérieures, les possibilités spirituelles de notre pays. Car Marie de Valence n'est pas un prodige unique, ainsi que nous l'avons déjà rappelé. Les circonstances seules ont mis cette lumière sur le chandelier, pendant que tant d'autres brûlaient des mêmes feux dans l'ombre. Si le P. Coton n'avait pas visité Valence en 1599, si Valence ne s'élevait pas au bord du Rhône, si le Rhône n'était pas une de nos routes royales, les grands de la terre auraient-ils connu et recherché Sœur Marie, la vie de cette béguine aurait-elle été écrite « de l'ordre exprès de la reine régente et imprimée par le commandement de Sa Majesté » ?

A tant de raisons qui déjà nous attachent à cette mystique, s'ajoute l'originalité personnelle de son biographe, le minime Louis de La Rivière. Ce moine, d'une tendresse et d'une candeur charmante, a vécu plus de trente ans dans l'intimité de Marie de Valence, la regardant de tous ses yeux, peinant de tout son esprit à la comprendre, l'aimant et la vénérant de tout son cœur. Était-il son directeur ? Non. Il laissait au P. Coton ou à d'autres ce titre et cette mission qui l'auraient écrasé lui-même, tant il se faisait petit devant Sœur Marie. Il était son chapelain, son théologien et son confesseur ordinaire. Il était surtout son enfant. « Elle l'a toujours affectionné tendrement, nous dit-il, et a eu beaucoup de confiance en sa naïveté. » Elle lui avait choisi pour sœur une pieuse personne, Marguerite Chambaud, qu'elle avait, semble-t-il, régulièrement auprès d'elle et qui lui servait de confidente ou de secrétaire. « Les deux enfants, continue délicieusement Louis de la Rivière, ont toujours été de parfaite intelligence par ensemble. Elle le reconnaissait fort bien et souvent de bonne grâce, elle leur disait qu'ils ne lui communiquaient

pas tous leurs petits secrets. Ils se sont ainsi aimés, comme frère et sœur, plus de trente-six ans d'un amour saint, franc et constant¹. »

Bien que nous l'aimions fort nous aussi, nous lui en voulons d'avoir évité scrupuleusement dans son livre les détails pittoresques — la rue, la maison, le jardin, sans doute, et peut-être à trois pas du Rhône — qui nous auraient permis d'évoquer ce minuscule et doux béguinage. Quant aux menus complots de Louis de La Rivière et de Marguerite, nous les devinons fil par fil. Leurs ruses candides devaient tendre à découvrir les derniers secrets de la sainte qui leur paraissait chaque jour et plus ravissante et plus insondable. Pour Marguerite Chambaud, nous la connaissons à peine, mais telle est bien l'attitude constante de Louis de La Rivière en face de Marie de Valence et ce n'est pas là le trait le moins précieux de son abondant témoignage.

Les moindres mots de Marie l'obsèdent et le pénètrent. Il n'est jamais sûr de les avoir bien entendus. Il soupçonne partout de nouveaux miracles ou des profondeurs inconnues. Non pas qu'il manque de théologie. Il arrive au contraire laborieusement, doctoralement, à accorder le livre vivant qu'il épèle avec les livres morts qu'il possède à fond. Mais il a l'impression très vive et d'ailleurs très juste que tout ce que Marie laisse échapper des merveilles qu'elle contemple, n'est que poussière auprès de l'infinie richesse de ces visions elles-mêmes. Ce n'est pas non plus qu'il pêche par un excès de crédulité. Non, il passe au crible toutes les paroles qui lui arrivent et l'esprit critique s'allie chez lui sans effort avec l'avidité curieuse du divin.

Un jour, par exemple, il aperçoit, dans une prière composée par Marie, une expression qui lui fait dresser

(1) *Histoire de la vie et mœurs de Marie Tessonier...* par le R. P. L. de la Rivière, Lyon, 1650, p. 133. Cf. aussi *Marie de Valence* par l'abbé Trouillat, 3^e édition, Paris-Valence, 1896.

l'oreille : *ambrosie divine*, appliquée à la sainte hostie. « Comme j'examinais la servante de Dieu sur cette oraison, écrit-il, je ne m'arrêtai pas aux beaux et amoureux termes dont elle est composée, sachant de longue main qu'ils lui étaient familiers. Néanmoins, retournant un peu après sur mes brisées, je fus curieux de savoir si elle entendait ce mot ambrosie, ne jugeant pas qu'il fût de son crû. Je lui dis donc : d'où avez-vous puisé ce terme ? Elle répondit qu'il lui était venu en esprit avec les autres. — Savez-vous bien ce que veut dire ambrosie, lui dis-je. — Je crois que oui, me répondit-elle... Ambrosie se prend pour une viande qui cause l'immortalité à ceux qui en usent ¹. » Ne le chagrions pas sottement en lui demandant si Marie n'aurait pas rencontré ce mot dans quelque sermon, il nous répondrait, comme il le fait quelque part : « De grâce, ayons l'esprit docile et le cœur humble. Laissons-nous porter avec une simplicité colombine à croire pieusement ce qui peut nous édifier. La charité croit tout, dit l'apôtre, c'est-à-dire celui qui aime bien Dieu croit aisément le bien et ne se persuade pas légèrement qu'on le veuille tromper ² ». Tout cela n'est pas si mal dit.

Un dernier mot de lui sur lui-même achèvera de le peindre, et montrera le sérieux profond de son amitié pour la Sœur Marie. « Je confesse ingénument, dit-il, que sachant ce que je savais d'elle, je ne me souviens point de l'avoir onques été voir, — et si en trente-huit ans je me suis transporté chez elle une infinité de fois, par manière de dire, — sans avoir au préalable fait une légère revue de mon intérieur, tant était grand le respect que je portais à la céleste lumière qui éclairait son âme ³. »

Marie de Valence, ainsi appelée parce qu'elle est née et qu'elle a passé la plus grande partie de sa vie à Valence,

(1) La Rivière, *op. cit.*, p. 169.

(2) *Ib.*, pp. 166-167.

(3) *Ib.*, p. 331.

en Dauphiné, s'appelait de son vrai nom Marie Teyssonnier. Elle avait eu une enfance et une jeunesse encore plus bizarre que malheureuse, du fait de ses parents, — petits marchands qui avaient traversé puis abandonné plus ou moins le calvinisme, — et de son mari. Baptisée au temple des huguenots, on la força d'épouser un notaire calviniste, Mathieu Pouchelon qui demeurait à la Baume-Cornillane, village huguenot presque tout entier. Elle avait alors treize ans et on lui laissa deux ans de répit avant de l'expédier au domicile conjugal. Il n'y avait, semble-t-il, ni prêtre ni église à la Baume, et Marie, catholique, puisque ses parents l'étaient devenus, mais d'une ignorance totale en la matière, se laissa chapeçonner par une huguenote de l'endroit. Elle allait donc au prêche, comme tout le monde, mais une fois là, seule elle se mettait à genoux. Il est touchant de penser que tout son petit bagage orthodoxe tenait dans ce geste qui fit scandale. « Est-ce que le ministre ne prie pas pour tous ? » disait-on. Louis de La Rivière ne nous parle qu'à mots couverts de ce brumeux passé que sans doute Marie de Valence n'évoquait pas sans tristesse. Il paraît bien pourtant, qu'au bout de trois ou quatre ans de cette vie singulière, elle a dû se croire calviniste.

La chose est si naturelle. J'ai connu un petit français que six mois d'Angleterre avaient déraciné tout à fait. Marie néanmoins se rappelait vaguement, regrettait et désirait la messe. Il n'est pas douteux que la grâce l'ait travaillée dès lors, mais comme elle travaille un enfant. Il lui était venu « un grand désir d'avoir le livre des quatre Evangiles... et quoiqu'elle ne sût ni lire ni écrire, elle n'était satisfaite que quand elle l'avait auprès de soi et dans une grosse maladie qu'elle eut, il fallut pour son contentement que, jour et nuit, il fût sous son chevet et sa tête dessus ainsi que sur un *auriller* »¹.

(1) La Rivière, *op. cit.*, p. 18.

Son mari, le notaire Pouchelon ne ferait pas mauvaise figure dans le *Roman comique* ou dans le *Capitaine Fracasse*. Louis de La Rivière, comme il convenait du reste, l'a trop chargé. Grand buveur, tête brûlée, mari à scènes jusqu'au couteau tiré inclusivement, il terrorisait parfois la pauvre, sauf à se laisser désarmer au bon moment. Il l'aimait beaucoup et semble bien l'avoir regardée comme une sainte, ou plutôt — car ce dernier mot n'était pas de son vocabulaire — comme une créature exquise, lointaine et très au-dessus de lui. Il le fit bien voir lorsque les médecins prescrivirent l'air de Valence à la jeune femme que minait je ne sais quelle langueur. Non seulement il autorisa ce voyage, mais encore la messe que, par la même occasion, sa femme lui demandait. « — Allez à la messe quand vous voudrez, lui dit-il, qu'aussi bien y veux-je aller. » Elle ne le se fit pas dire deux fois, car elle en mourait d'envie. On voit que le calvinisme du mari n'était pas féroce. Au bout de quelque temps, « il prit fantaisie d'aller à la guerre » et « porta les armes un couple d'années ». A son retour, il trouva Marie décidément catholique. Il se laissa bonnement supplier par elle et catéchiser par un jésuite qui, pour le convertir, n'eut sans doute pas besoin de relire les controverses de Bellarmin. Il n'avait plus qu'à mourir en bon catholique, ce qu'il se hâta de faire. Tel fut le premier miracle de Marie Teyssonier, veuve Pouchelon, qui va s'appeler insensiblement Marie de Valence. Pour les dates des événements qu'on vient de résumer, ne les demandez pas à Louis de La Rivière. Ou il les néglige, ou, quand il les imagine, elles sont fausses. Pouchelon a dû mourir peu avant ou peu après 1595. Marie avait alors de vingt à vingt-cinq ans. Son notaire-guerrier ne lui avait pas laissé de fortune, mais elle avait à Valence une petite maison assez décente, sans doute, puisque l'évêque lui permettra plus tard d'y installer une chapelle et d'y faire célébrer la messe. Sauf quelques rares voyages ou pèlerinages — la Sainte-Baume, Lyon, Grenoble — elle est restée

là jusqu'à sa mort (1648). Trop frêle pour gagner sa vie par son travail, elle s'abandonnait à la Providence. Les bonnes âmes de Valence l'aidaient un peu. « Souvent étant à l'église, sans qu'elle y prît garde, on mettait diverses pièces d'or dans ses heures ¹. » Cette manne n'aurait pas suffi. Plus tard M. Olier, approuvé en cela par le P. de Condren, régularisa une situation qui malgré le prestige croissant de la voyante, ne laissait pas d'être assez précaire. « Mon directeur, écrit-il dans ses *Mémoires*, avait jugé utile que je donnasse à Marie de Valence cent livres par an, ce qu'elle-même avait estimé devoir suffire à tous ses besoins ; j'étais trop heureux de cette grâce ². »

Nous ignorons tout des premiers pas de Marie sur la voie mystique. Une chose du moins, et très remarquable, est certaine. En 1599, c'est-à-dire au lendemain de son veuvage, cette jeune femme, convertie d'hier au catholicisme, était déjà parvenue à ce point critique où l'âme, assaillie par les visites divines et plus ou moins inquiète sur l'origine des mouvements qu'elle éprouve, attend, cherche, demande un guide sûr qui la pacifie et lui ordonne, au nom de Dieu, de ne plus résister à la grâce. En 1599, qui a dit à Marie que ce guide allait venir, qui a conduit cette novice au confessionnal du P. Coton? Le même instinct sans doute qui, huit ans plus tard, fera tressaillir Jeanne de Chantal à la rencontre de François de Sales. En tout cas, Marie n'eut pas à se repentir de sa démarche et le P. Coton moins encore. Le jésuite eut bientôt connu la rare droiture et les dons surnaturels de cette femme qui ne savait pas encore lire et qui portait en elle les signes manifestes d'une formation divine. Leur première entrevue fut courte, mais dès cette date la vocation contemplative de Marie de Valence était fixée. Très souple, très large et

(1) La Rivière, *op. cit.*, p. 27.

(2) Faillon, *op. cit.*, I, p. 193.

très respectueux de la liberté des âmes, le Père Cotton ne voulut rien changer au plan de vie tout simple et tout naïf que Marie s'était choisi sans même y penser. Elle ne quitterait ni Valence ni le monde, elle continuerait sur place son petit train obscur et paisible. Révélée seulement à quelques rares intimes, l'humble et pure flamme achèverait de se consumer dans la nuit.

Néanmoins il n'en fut pas tout à fait ainsi. Marie ne quitta point Valence, mais elle devint peu à peu, assez vite peut-être, la « sainte » notoire, officielle, si l'on peut dire, du pays. Comment la légende s'empara-t-elle de cette vivante, sensée, ennemie de toute affectation, très réservée, même avec les prêtres? Manifestement, la présence divine qui était en elle devait transparaître d'une façon extraordinaire. Une lumière discrète et douce émanait d'elle quand elle priait. « A la vérité, dit excellemment Louis de La Rivière, les ravissements de Marie se passaient dans une parfaite tranquillité et quiétude, dans une parfaite componction et modestie. Il n'y avait point de convulsions, point de tremblements, point de mines en quelque façon messéantes¹. » De cette mesure qu'elle gardait ainsi, même dans les mouvements qui ne dépendaient plus d'elle, de cette grâce décente, vient, sans doute, l'attrait particulier qu'elle exerça toujours sur l'élite de ce temps-là. Sa lumière n'était pas aveuglante. Assez de surnaturel pour remuer doucement tout le monde, pas assez pour bouleverser personne. La foule la vénérait, mais sans fracas, et c'est là aussi peut-être ce qui explique, en partie, l'oubli rapide qui a recouvert son nom. Son message allait plus directement aux âmes que rapprochait d'elle ou leur genre de sainteté, ou leur culture plus raffinée, ou même, et pourquoi pas, leur distinction naturelle. La France d'alors qui de loin semble un peu fauve et rutilante, avait une prédilection pour les fleurs les plus rares; elle a compris

(1) La Rivière, *op. cit.*, p. 287.

Jeanne de Chantal et François de Sales, Madeleine de Saint-Joseph et la Sœur Marie.

Son extrême délicatesse valut à celle-ci une aventure assez piquante que nous avons déjà résumée dans le précédent volume¹. Elle avait beaucoup de dévotion pour Marie-Madeleine. « Cette grande sainte lui était souvent apparue... elle n'en parlait guère qu'avec des épanouissements de cœur... Que si les prédicateurs, ou en chaire ou en devis familier, exagéraient, avec trop peu de prudence et d'honnêteté, ses défauts, cela la mortifiait et piquait jusques au vif. « Qu'est-il besoin, disait-elle, de regretter si fort et d'exprimer avec des paroles messéantes les manquements de cette sainte, puisque la miséricorde de Dieu a passé l'éponge là-dessus »? Pourquoi « rouvrir si cruellement des plaies que Notre-Seigneur a guéries et encore avec des termes qui ne sont ni beaux ni bienséants en la bouche de ceux qui font profession de pudeur et d'honnêteté!... Un certain prédicateur prêchant le carême à Valence traita assez inconsiderément de sainte Madeleine; quelques-uns des auditeurs vinrent trouver notre Marie et lui témoignèrent que le sermon ne leur avait pas agréé. « Ni à moi aussi », dit-elle tout simplement. Ceci vint aux oreilles du prédicateur lequel n'y prit pas plaisir. Le mois de juillet suivant, il arriva que le R. P. Bazan, de notre Compagnie (minime) prêcha le jour de la fête de cette sainte et sans savoir ce qui s'était passé, en discourut honorablement et trancha net qu'il fallait parler des fragilités esquelles autrefois elle était tombée avec beaucoup de retenue »². Réparation solennelle et qui fut une grande joie pour notre voyante.

Dieu me garde d'un jugement téméraire, mais je ne jurerais pas que tout le clergé de Valence ait goûté la Sœur Marie. Ou par zèle encombrant ou par intérêt de

(1) Cf. *L'Humanisme dévôt*, pp. 384, 385.

(2) La Rivière, *op. cit.*, pp. 67-69.

secte, plusieurs, réguliers ou séculiers, avaient essayé de pénétrer chez elle et Marie fatiguée avait dû fermer le verrou. Toutes les mouches qui visitent les fleurs ne sont pas mouches à miel. Parmi ces intrus, il est intéressant de rencontrer un janséniste d'avant la lettre et qui tâche d'*augustiniser* à sa manière la fille spirituelle du P. Coton. « Un certain religieux... la vint voir, il avança cette proposition qu'il n'y avait personne qui pût faire ce qui était de son devoir envers Dieu ¹. » Marie ne l'invita pas à revenir. Comme elle ne sortait que pour aller à l'église, il est tout naturel que le monde ecclésiastique l'ait intéressé. « Elle n'aimait pas, nous dit Louis de La Rivière, que les prédicateurs tirassent l'écriture par le poil ². » Elle adorait les sermons et « elle y courait comme au feu », mais elle n'approuvait pas qu'on usât « d'afféteries », qu'on alléguât des « curiosités importunes » ou qu'on « entrelaçât » le discours « de fables et d'histoires profanes ». Chez les plus hauts mystiques de ce temps-là, et même chez les plus doux, on rencontre souvent cet esprit juste, ferme, franc et qui ne manque pas d'indépendance.

Peu à peu on vint chez elle de tous les côtés de Valence, et, chose plus curieuse, on y vint en groupe. « Quantité de personnes grandes et petites commencèrent à s'assembler chez elle à certaines heures du jour... Certes, continue Louis de La Rivière, nous avons vu non seulement des demoiselles et des gentilshommes, mais encore des prêtres et ecclésiastiques prendre de ses mains des exercices de dévotion ³. » Il est probable que suivant une méthode alors assez répandue, elle écrivait ou faisait écrire par Marguerite Chambaud ou Louis de La Rivière, des formules de prières qu'elle distribuait à ses visiteurs, soit pour la récitation commune dans son petit

(1) La Rivière, p. 60.

(2) *Ib.*, p. 298.

(3) *Ib.*, p. 231.

oratoire, soit pour leur usage particulier. Elle devait bien choisir son monde et conduire avec beaucoup de tact cette confrérie, puisqu'elle réussit à éviter les graves ennuis que provoquent le plus souvent les vénéraisons et les groupements de ce genre. Nous ne voyons pas qu'elle ait été sérieusement inquiétée. Elle avait du reste quelques ennemis, ayant dépisté bon nombre de fausses dévotes et ayant fait grise mine à certains membres du clergé qui prirent leur revanche, après sa mort, comme nous verrons. Mais tant qu'elle vécut elle fut protégée et par la dévotion que sa ville avait pour elle et par les hautes amitiés qu'on lui connaissait. De près et de loin, par lui-même ou par ses amis, le P. Coton veillait sur elle et lorsque le fameux jésuite mourut, plus de vingt ans avant elle, Marie de Valence dont il avait souvent entretenu la Cour et les plus illustres spirituels de l'époque, était vénérée de la France entière.

Ces relations entre Marie et le P. Coton sont bien touchantes. Après leur première rencontre en 1599, celui-ci n'avait pas manqué une occasion de s'arrêter à Valence où nous le voyons, par exemple, en 1600, en 1601, en 1603, en 1618, et en 1624. Il lui écrivait régulièrement, semble-t-il, et se faisait envoyer tous les papiers intimes de la voyante. Tout cela n'était pas encore assez pour lui. Il aurait voulu l'avoir, à Paris, tout près de lui, « afin, dit Louis de La Rivière, de s'informer plus amplement... de ce qui se passait en son intérieur ». « A cet effet, continue le même auteur, il employa quelques personnes de qualité et entre autres, feue M^{me} la duchesse d'Aiguillon et feue M^{me} de la Fare. Ces dames, pour obliger le P. Coton, firent monts et merveilles pour... prendre (Marie) dans leur carrosse et la mener à Paris ¹ », et, sans l'intervention de l'évêque, André de Leberon et des notables, le projet aurait réussi. Or le zèle, d'ailleurs très vif, du P. Coton pour les affaires

(1) La Rivière, *op. cit.*, p. 102.

spirituelles de sa philothée ne suffit pas à expliquer de telles instances. Le seul intérêt de Marie n'exigeait pas qu'elle quittât Valence, où elle était confiée à des mains très sûres, le P. de La Rivière, son sous-directeur, si l'on peut dire, demeurant lui-même parfaitement soumis au P. Coton. C'était donc pour d'autres fins qu'on la voulait à Paris. En vérité on avait besoin d'elle. Le P. Coton n'oubliait pas que Marie lui avait prédit longtemps à l'avance la mission qu'il aurait à remplir auprès du roi ; il se rappelait d'autres lumières ou secours du même genre que l'humble femme lui avait communiqués de la part de Dieu. Il aurait voulu pouvoir la consulter à toute heure, placé qu'il était dans une situation infiniment délicate. Sans doute aussi espérait-il ou gagner, ou élever par elle d'autres âmes dont il avait le souci. Certes les mystiques ne manquaient pas à Paris. Le P. Coton vivait là dans l'intimité de plusieurs, de M^{me} Acarie, par exemple. Mais aucune de ces gloires n'éclipsait à ses yeux la fleur délicate qui lui avait été révélée jadis sur les bords du Rhône et qu'il avait lui-même révélée au monde, la provinciale chétive et charmante que la Providence semblait avoir associée d'une manière plus étroite à sa propre destinée.

La cour vint à elle, puisqu'elle ne voulut pas aller à la cour. Attendant Louis XIII à Lyon, après le siège de Montpellier, Marie de Médicis fit demander à la sainte de Valence de se rendre auprès d'elle. La reine-mère n'avait pas choisi le premier venu pour cette ambassade. Armand de Richelieu, évêque de Luçon, se présenta chez Marie, « il s'entretint avec elle en particulier pour le moins une grosse heure d'horloge, la considéra fort attentivement, lui fit à force questions, la consulta sur plusieurs choses secrètes qu'il n'est pas nécessaire de spécifier », en un mot il la sonda de toutes façons. Marie le connaissait-elle de réputation ou le devina-t-elle sur place ? Quoi qu'il en soit, continue Louis de La Rivière, « elle se tint toujours

grandement sur la réserve et se donna bien de garde de lui rien avancer qui lui pût bâiller à connaître ou même à soupçonner qu'elle eût des communications extraordinaires avec Dieu. Néanmoins elle lui parla si judicieusement et répondit si prudemment qu'il resta pleinement satisfait ». La connaissance ainsi faite, Richelieu s'acquitta de sa mission et comme Marie accueillait avec quelque répugnance l'invitation de la reine-mère, « C'est un faire le faut, madame, ajouta ce seigneur. Ou à Lyon, ou à Paris, vous ne pouvez vous en dédire¹ ». Elle préféra Lyon, mais très décidée à ne dire à la reine que ce que la première chrétienne venue aurait pu lui dire.

Elle n'aimait pas faire la sainte. Elle réservait ses beaux secrets soit à ceux qui avaient charge de la conduire, comme le P. Coton, soit à ses jeunes disciples, comme Louis de La Rivière et M. Olier.

Ce dernier qui appartient à la seconde génération spirituelle du XVII^e siècle, et que nous retrouverons à sa date, n'était encore qu'à ses premiers pas dans la vie mystique lorsqu'il vint prendre contact avec Marie de Valence et s'éclairer auprès d'elle. La sainte femme avait alors plus de soixante ans, Jean-Jacques Olier n'avait pas encore trente ans (1637 ou 1638). Marie, que nous avons vue si fermée en face de Richelieu, reconnut d'abord la grâce de ce jeune prêtre et s'épancha devant lui avec le plus extrême abandon. « Après la mort de sœur Agnès, dit-il lui-même, Notre Seigneur me donna la connaissance de Marie de Valence qui me témoigna tant d'ouverture que depuis la mort du P. Coton, son directeur, elle n'en a jamais tant témoigné à personne, jusque-là qu'elle voulut me découvrir toutes les grâces qu'elle avait reçues depuis la mort de son directeur (1626) et m'apprendre celles qu'elle avait mises par écrit de son vivant. Elle a pour moi une vraie

(1) La Rivière, *op. cit.*, p. 276.

charité de mère ¹. » Tous ces détails, qui nous renseignent sur la tradition du flambeau mystique me, semblent d'un vif intérêt. On ne trouvera pas moins significatif le parallélisme entre les deux « maternités » de Marie de Valence. La même femme qui avait prédit au P. Coton qu'il serait un jour auprès du roi et qui l'avait constamment encouragé dans cette mission, orienta, semble-t-il, Jean-Jacques Olier du côté de la sanctification des prêtres séculiers, l'assurant que Dieu voulait aussi faire de grandes choses par son ministère. Ils se revirent six mois avant la mort de Marie. M. de Bretonvilliers, qui accompagnait M. Olier, nous a dit l'impression extraordinaire que cette visite lui avait faite. « Je croyais voir plutôt un ange du ciel, écrit-il, qu'une créature encore vivante sur la terre ; elle me parut si remplie de l'Esprit de Dieu et la modestie ravissante de son visage, qui avait quelque chose de surnaturel, me fit une telle impression qu'aujourd'hui même, quoiqu'il se soit écoulé bien des années depuis notre entrevue, j'en suis tout aussi ému quand j'y songe que si je l'entendais encore à présent. » A quelque temps de là, M. Olier revint à Valence, et après avoir prié sur la tombe de son amie, il se rendit chez un peintre qui en avait fait le portrait : « J'y trouvai, dit-il, autre chose pour laquelle sans doute cette bonne âme m'y conduisait. Car outre que dans son portrait, je ne rencontrais point de ressemblance, ce dont je n'étais pas beaucoup en peine, aimant mieux son esprit et l'impression de sa grâce que son extérieur, j'y trouvai un grand tableau qui était fort déshonnête. Ce qui fit que m'adressant au peintre pour lui montrer sa faute, je lui parlai avec tant de force qu'il se soumit à tout ce que je désirais et me vendit ce tableau ; sur l'heure, l'ayant mis en pièces, je fis allumer du feu et le brûlai en sa présence ². ».

(1) Faillon, *op. cit.*, p. 192.

(2) *Ib.*, II, p. 599. Cf. Lettres de M. Olier, II, p. 61, 62.

II. On peut étudier l'activité spirituelle de cette ignorante, dans les élévations et dans les souvenirs qu'elle a dictés à son disciple émerveillé, Louis de La Rivière. Cette activité se plie avec aisance au rythme normal de l'initiation mystique, suavement appropriée par la divine pédagogie à une imagination jeune et rustique. Plus que d'autres, Marie s'attarde dans la région des objets sensibles, d'où il suit que chez elle le dépouillement progressif des images, leur sublimation, si l'on peut dire, est plus facile à suivre. Elle commence avec sainte Gertrude et finit avec sainte Thérèse.

« Dieu lui donne un beau château spirituel qui lui représente la glorieuse Vierge Marie », ou bien « on lui fait voir en vision que la glorieuse Vierge était un beau verger » ; ou encore « elle se voit entre les mains un vase plein d'une précieuse liqueur et entend ce que cela signifiait¹ ». Une fois, « les vertus en forme de jeunes dames », se présentèrent à elle et lui firent fête. « La première qui s'avança se nommait la Charité de Dieu... Parmi toutes ces caresses, elle disait beaucoup de bien de sa sœur, la Charité ou Amour du prochain, et l'appelant avec grand honneur et respect par son nom, elle l'invita à prendre son logement dans le cœur de la vertueuse femme. Puis, toutes deux ensemble, lui firent un beau panégyrique de leur troisième sœur qui se nommait Patience, la conviant de l'héberger chez soi. Et toutes trois, d'un commun accord, se mirent par après à célébrer les louanges de leur quatrième sœur, l'Humilité, la conjurant aussi de la vouloir retirer dans l'hôtel de son cœur... Et d'une manière admirable, elle sentit entrer en son âme ces aimables vertus, ainsi à proportion que des colombes dans leur colombier et ainsi que des abeilles dans leur ruche². »

(1) La Rivière, *op. cit.*, chap. xxxiii, xxxiv, xxxix.

(2) *Ib.*, p. 241.

Une théologie, très sûre et même exigeante, réglait ces imaginations préraphaélites. Nous avons de ces scrupules en la matière, un bel exemple rapporté par son biographe. « L'an 1614, un prédicateur de notre Ordre prêcha les avents à Valence... Il avait pris pour sujet les vertus théologiques et morales. Son texte était ce passage tiré des *Actes des Apôtres* : « *L'esprit dit à Philippe : approchez-vous de ce carrosse* ». Or, il représentait ces susdites vertus en leur haut appareil, portées sur des chars de triomphe, roulant sur quatre mystiques roues, auxquels étaient attachés deux chevaux et chaque char triomphal avait son cocher. L'invention était assez agréable, suivie, suffisamment remplie et profitable. Notre Marie prenait un singulier plaisir à ouïr les descriptions de ces nobles vertus, mais le Saint-Esprit les lui faisait voir incomparablement plus belles ¹. » Le sermon avait pourtant un léger ou grave défaut qui n'échappa point à la critique de notre théologienne. Le prédicateur avait « mieux réussi » les vertus morales que les théologiques. Marie remit tout dans l'ordre, marquant par le menu à ses disciples comme il fallait retoucher ce gracieux et subtil carton. En vérité, de tels entretiens n'évoquent-ils pas une académie platonicienne de la Renaissance ? Avions-nous tort, dans notre premier volume, d'attacher tant d'importance à cet humanisme pieux que la littérature de dévotion répandait alors, même chez les humbles ?

Vers 1613, Marie, se rendant à Grenoble où l'appelait sa grande amie, la duchesse de Nevers, fit halte à Voyron, chez le sieur de La Buysse, qui la vénérât aussi et qui tint à lui faire les honneurs de son jardin, « un des plus beaux de tout le Dauphiné ». Louis de La Rivière était du cortège qui se composait de sept à huit personnes. Il notait avidement les impressions de la sainte ainsi promenée parmi de nouveaux symboles. Comme

(1) La Rivière, *op. cit.*, p. 238.

La Buysse conduisait Marie « par une allée découverte, il lui fit apporter un pare-sol à cause que le soleil était piquant. Elle s'excusa de s'en servir, mais je lui dis qu'elle le prît seulement. » Elle obéit et sa simplicité fut aussitôt récompensée par une extase où Dieu lui fut montré « préservant nos âmes des ardeurs de la convoitise ¹ ».

« Or, ainsi qu'elle se promenait par le jardin, elle arriva en un lieu fait en forme de grotte, où on lui donna la récréation d'une fontaine artificielle qui jetait, par divers tuyaux, les eaux, en haut, en bas, de ça, de là et de tous côtés. Là aussi étaient disposés plusieurs gentils artifices, comme d'oiseaux qui semblaient gazouiller, d'un ermite qui sonnait la cloche, et tout plein d'autres inventions qui faisaient merveille par le laps et la chute des eaux. Quand voilà qu'à l'instant, elle vit en l'esprit Jésus-Christ à l'instar d'une fontaine limpide... »

« De là, on la mena voir une autre belle fontaine au sommet de laquelle il y avait un tuyau dans lequel on mit une chandelle allumée. A même temps on desserra certains ressorts, et l'eau sortant de dessous le tuyau, elle se forma en vase autour de la chandelle... Cette eau montait et descendait sans cesse autour de la chandelle, et en montant et descendant, le vase d'eau demeurait toujours parfaitement formé en ovale avec la chandelle en dedans et si pourtant ne s'éteignait pas... Mais voilà qu'à coup le Saint-Esprit lui fit voir intérieurement que l'âme bien fondée en charité était un chef-d'œuvre de Dieu où l'on voyait tout à la fois l'eau de vie de la grâce et le feu du divin amour ². »

Tout est mystique aux mystiques, ou tout le devient aisément. « Où est celui que j'aime ? » telle est leur question de tous les instants et la réponse ne tarde jamais à

(1) La Rivière, *op. cit.*, p. 264.

(2) *Ib.*, *op. cit.*, pp. 264-267.

venir. Marie nous l'a dit elle-même dans un écrit dicté par elle à Louis de La Rivière.

Me voyant mourante en moi-même et languissante d'amour, que dois-je faire, sinon de m'en aller droit à vous, et quel chemin dois-je tenir si ce n'est de vous demander à tout ce que je rencontrerai?

Dites moi donc, cieux, quel chemin dois-je tenir pour trouver mon bien-aimé? N'est-ce pas de m'élever très haut au-dessus des choses d'ici-bas?

Dites moi, eau, le chemin qu'il faut tenir pour trouver mon bien-aimé? N'est-ce pas de couler doucement, par pures affections, vers le lieu de mon origine?...

« Cet exercice contient environ 360 interrogats et autant de réponses... De ce petit échantillon, on peut aisément conjecturer de toute la pièce¹. »

C'est ainsi que toutes les créatures sont bonnes à qui aime Dieu, ainsi que le mystique spiritualise tous les spectacles du monde visible. « Notre Seigneur, dit encore le P. de La Rivière, lui avait donné un monde spirituel, c'est-à-dire lui avait représenté vivement en l'esprit ce grand monde et tout ce qui y est compris tellement spiritualisé qu'elle ne voyait rien de corporel... Le globe du monde fut surnaturellement figuré et imprimé dans l'entendement de cette dévote femme... ; toujours elle le voyait, et en sa maison et par les rues. Les éléments, les cieux, le soleil, la lune et les étoiles, les astres, en un mot toutes choses lui paraissaient spiritualisées et en icelles elle voyait les perfections de Dieu... Or, elle demeura plusieurs années en ce beau et agréable monde, elle y faisait ses exercices et tout ce qu'elle y découvrait était le sujet de ses dévotions... Sa mémoire n'était point surchargée ni son esprit fatigué de la continuelle attention qu'il avait à tant et de si différents objets... Après quelques années cette image du monde lui fut ôtée². »

(1) La Rivière, *op. cit.*, p. 260.

(2) *Ib.*, pp. 213-215.

Un trait manque à ces fines analyses. Louis de La Rivière ne dit pas assez que pour être *sublimé* de la sorte, le monde de ces visions n'en paraissait pas moins réel, sensible et concret. Il n'est pas exact que l'œil de la sainte n'ait vu « rien de corporel ». Le biographe se corrige du reste, sans y penser, à un autre endroit.

« Un jour, écrit-il, étant en oraison, elle vit le ciel et la terre ; avec l'ornement de la beauté que Dieu leur avait communiqué avant la chute... Elle voyait aux créatures tant d'excellentes prérogatives, elle les considérait si agréables, si douces et si bénignes à nous départir leurs influences et vertus que c'était merveille... Un autre jour, Dieu lui fit passer devant les yeux divers oiseaux de diverses espèces dont quelques-uns étaient couverts de si belles plumes que c'était un contentement de les voir. Durant un assez long espace de temps, cette vue lui servait d'exercice et l'occupait en l'admiration de leur auteur... Je me souviens qu'elle les appelait *ses* oiseaux et qu'elle nous disait de fort bonne grâce qu'ils avaient un si beau plumage que rien plus. Je me souviens aussi qu'elle nous racontait que si elle se fût tant soit peu arrêtée à regarder curieusement la variété de leur plumage, au lieu d'en tirer les fruits et les motifs spirituels qu'elle devait, soudain elle en portait la peine et sentait une extrême confusion. » Elle regarde ces oiseaux avec amitié, elle les distingue fort bien les uns des autres. Mais, ce faisant, elle ne doit pas les séparer des objets spirituels que leur beauté rappelle et représente. L'imperfection, la « curiosité », n'interviennent que lorsque la voyante s'oublie à contempler ces oiseaux en eux-mêmes et pour eux-mêmes. Elle les voit aussi nettement que faisaient les encyclopédistes dévots dont nous avons parlé dans notre premier volume, mais elle les voit sans curiosité. Bien que subtilement diverses, les deux attitudes sont toutes voisines et l'une conduit à l'autre. C'est bien en effet pour former des spirituels à la manière de Marie de Valence qu'ont écrit les Binet et les Richeome.

Mais l'imagination de Marie n'avait pas recours à ces manuels de symbolisme. « Plusieurs des espèces qui lui furent montrées, continue Louis de La Rivière, nous sont inconnues et même les livres n'en font aucune mention que je sache... En somme, Dieu donna à cette sienne servante une particulière notice des choses naturelles¹. »

Les visions de son zèle présentent les mêmes caractères de précision concrète et minutieuse. Pour lui révéler le « haut dessein » qu'elle avait à remplir, c'est-à-dire les âmes particulières dont la conversion ou la sanctification dépendait de ses propres prières et de ses pénitences, Dieu fit un jour défilier devant elle tout le monde des humains. « Vous eussiez dit voir une procession qui passait gravement et modestement, une armée qui filait en bel ordre, enseignes déployées. » L'infini détail de ce cortège interminable est bien curieux. Toutes les conditions y passent, chacune au rang précis que lui assigne la hiérarchie religieuse, politique et sociale. Après le Pape, les cardinaux, les nonces, l'épiscopat, les supérieurs d'Ordres, les rois, les ambassadeurs, venaient « tous les ducs ensemble »... les soldats, les gens de justice ; « suivaient les médecins à part, les chirurgiens à part », les bourgeois, les marchands, les gens de métier, les villageois et le menu peuple. Puis cette multitude ainsi groupée d'après un ordre terrestre, vain et menteur, se disloque pour se reformer aussitôt, mais distribuée cette fois selon les diversités de vie intérieure et de grâce, les pécheurs d'abord, puis, les convertis, les pénitents, les innocents, les justes, et enfin les saints². De ces deux cortèges, le second seul intéresse directement le haut dessein que l'Esprit allait proposer à Marie. Le premier n'était sans doute qu'une sorte de parade, destinée à familiariser la voyante avec ces masses énormes. Ayant ainsi vu à vol

(1) La Rivière, *op. cit.*, pp. 303, 304.

(2) *Ib.*, pp. 542, 545.

d'oiseau la fourmilière humaine, Marie s'effraierait moins de la vaste mission qui sera la sienne. Quoi qu'il en soit, lorsqu'elle eut ainsi devant les yeux tous les vivants ses contemporains, groupés du point de vue de l'éternité, Dieu lui fit connaître les âmes qu'il comptait lui donner pour sa part d'apostolat et de conquête, cinquante mille pécheurs à convertir, trente mille pénitents à confirmer dans leur ferme propos, quinze mille justes, douze mille saints à maintenir et à faire croître. J'avoue que cette arithmétique peut gêner plusieurs esprits qui ne savent pas l'importance que tous les signes concrets, et les nombres en particulier, prennent aux yeux des mystiques. Mais comment ne pas admirer et ces ambitions sans limites et l'optimisme éclatant qui a réglé cette grandiose mise en scène ? Douze mille saints liés ainsi à la prière et aux sacrifices d'une seule et chétive créature ! Quelle magnifique idée Marie ne se faisait-elle pas des largesses divines et des possibilités humaines !

Ce ne sont là du reste que les premières étapes de sa vie contemplative. A la vérité, une telle diversité d'images n'encombrait ni ne fatiguait les facultés de Marie. Tant et tant de symboles s'harmonisaient, s'unifiaient d'eux-mêmes et fort aisément. Mais enfin, elle devait, elle aussi, se dégager peu à peu de presque tout le sensible. « Elle jouissait, nous dit Louis de La Rivière, et spécialement pendant les deux dernières années de sa vie, d'une particulière présence de Dieu fort pure et simple. Nous avons, elle et moi, à diverses reprises et longuement, conféré de cette sorte de présence. Les termes dont elle usait pour s'expliquer étaient ceux-ci : voir Dieu, voir Dieu en Dieu, voir les créatures en Dieu, se voir soi-même en Dieu. Elle usait de ces termes tout simplement et naïvement. Néanmoins, lui représentant qu'il n'était pas probable qu'elle eût vu l'essence de Dieu, comme humble et simple qu'elle était, elle acquiesça et se contenta de croire que ce qu'elle avait vu n'était qu'une pure lumière qui lui représentait

cette divine essence¹ ». Mais écoutons-la décrire elle-même une de ces expériences ineffables.

Ce que je voyais était une chose sans forme et figure et néanmoins elle était infiniment belle et agréable à voir. C'était une chose qui n'avait point de couleur et cependant elle avait la grâce de toutes les couleurs. Ce que je voyais n'était pas une lumière semblable à celle du soleil ni du jour, et si pourtant, cela rendait une clarté admirable, et de là provenait toute lumière corporelle et spirituelle. Ce que je voyais n'occupait point de place, et cependant il était partout, en tout et remplissait tout. Ce que je voyais ne se remuait point, et toutefois il agissait et opérait en toutes les créatures².

Sublime bégaiement que reprendront, mais chacun à sa manière propre, les autres héros de notre livre. Nous nous ferons peu à peu à l'impuissance de ces images qui se heurtent et se détruisent dans la nuit, de ces mots vains et splendides qui ne disent rien et pourtant qui voudraient tout dire. A d'autres de peser ces témoignages, à nous simplement de les recueillir.

Nous l'avons déjà dit, lorsque mourut Marie de Valence (1^{er} avril 1648), le mouvement mystique à l'expansion duquel cette sainte amie du P. Coton avait contribué pour une bonne part, touchait au terme de son épanouissement et, d'ici, de là, commençait à décroître. Dans l'histoire même du livre de Louis de La Rivière, on entend déjà gronder l'orage qui se prépare contre les mystiques. Ce livre, écrit et publié sur l'ordre d'Anne d'Autriche, parut à Lyon en 1650. Parmi les autorités dont il se couvre, l'auteur avait fait sonner bien haut les « approbations des RR. PP. de la Compagnie de Jésus », du P. Georges de Rhodes et de plusieurs autres. La préface, d'ailleurs pacifique, est d'un homme qui se tient sur ses gardes, et scrute l'horizon avec inquiétude. « Pour le regard des

(1) La Rivière, *op. cit.*, p. 437.

(2) *Ib.*, p. 285.

choses ardues, difficiles à comprendre et extraordinaires dont cette histoire est extrêmement fertile et abondante, on les peut lire en assurance et sans le moindre scrupule du monde ; car tout a passé par l'étamine... Et je puis assurer que les docteurs... ne m'ont pas fait grâce d'une page, pas d'une ligne, pas d'un mot. Il a fallu que sept mois durant, je leur aie tout lu, ligne par ligne et mot par mot. Ils ont épluché jusques au moindre terme... C'est pour dire que jamais vie de saint ou de sainte n'a été plus exactement examinée. » Il va de soi que tout ce petit concile était pleinement favorable à Marie de Valence, mais on tenait une sorte de conseil de guerre en vue de déranger les plans de l'ennemi. Ils avaient raison de trembler. Sur le rapport de l'abbé de Champvallon, l'assemblée du clergé, dans sa séance du 29 mars 1651, sans improuver la personne même de Marie, blâma sévèrement le culte que Valence commençait à rendre à cette femme, et le livre de Louis de La Rivière. Impressionné plus que de raison par cette sentence, Picot, l'historien classique de la religion en France pendant le xvii^e siècle, n'a pas osé célébrer Marie de Valence et l'a reléguée, dans une note hésitante, parmi ces mystiques honteux qu'on vénère à part soi, mais dont on ne parle qu'en rougissant. Il était pourtant facile d'y voir clair dans cette histoire posthume d'une mystique que Rome n'a point censurée et qui a pour elle François de Sales, Bérulle, Olier et Vincent de Paul. L'évêque de Valence qui déféra à l'assemblée de 1650-1651 l'ouvrage de Louis de La Rivière, est celui-là même qui, à l'assemblée du 9 mars 1654, s'éleva contre la bulle qui avait condamné Jansénius, et demanda si l'on voulait aussi condamner saint Augustin. Marie, dit fort à propos mais non, peut-être, sans quelque exagération, le biographe de J.-J. Olier, « avait eu pour directeur le P. Coton, jésuite ; sa vie avait été approuvée par des jésuites ; les jésuites la regardaient comme l'une des âmes les plus éminentes de son siècle, et l'évêque de Valence n'aimait ni les jésuites ni la doc-

trine qu'ils défendaient. Il prétendit n'avoir pas été consulté pour la publication de cette Vie, quoiqu'on assure le contraire dans les approbations et il improuva ce livre ainsi que le culte qu'on rendait à la défunte »¹.

Pour le culte, il se peut que les fidèles de Marie aient commis plus d'une imprudence — la belle affaire, en vérité ! mais le livre, si minutieusement examiné par des hommes du métier, ne doit rien présenter que d'orthodoxe. Aussi bien la docte assemblée l'a-t-elle jugé de très haut et au pied levé, « rempli de vaines imaginations et de révélations ridicules »². Pour jouer un tour aux jésuites, ils en auraient dit autant de sainte Thérèse. Au lecteur de décider entre la piété, facile à croire, certes, mais clairvoyante, mais élevée de Louis de La Rivière et l'impertinence de ses critiques. Quoi qu'il en soit c'est là, pour l'historien, un jugement très précieux. Il nous annonce l'indifférence méprisante que la seconde moitié du xvii^e siècle affectera vis-à-vis de tous les mystiques ; il nous rappelle que les divisions religieuses de notre pays n'ont pas été étrangères à l'origine et à la diffusion de tels sentiments ; il nous fait mieux apprécier l'immense service qu'ont rendu au mysticisme français la politique pacificatrice de Henri IV et de son ami, le P. Coton.

III. Des circonstances particulières ont mis en évidence la voyante dont nous venons de parler. Elle s'est trouvée providentiellement sur le chemin du P. Coton ; elle a guidé le confesseur du roi de France ; elle a eu d'autres disciples et parmi eux l'insigne religieux qui nous a donné sur elle un livre charmant. A cela près, elle n'offre rien d'exceptionnel, rien qui l'élève au-dessus de tant

(1) Faillon, *op. cit.*, I, p. 206. Cf. une note moins sévère dans Trouillat, *op. cit.*, pp. xiv-xxx.

(2) *Actes, titres et mémoires concernant les affaires du clergé de France contenant ce qui a été fait depuis l'assemblée générale du clergé tenue à Paris les années 1645 et 1646 avec ce qui s'est aussi passé ou obtenu pendant l'assemblée générale tenue en l'an 1650 et 1651*, Paris, 1652, pp. 83-8.



VRAY POUV TRAIT DE MARIE DE VALANCE

Leveux scul.



d'autres mystiques qui se cachaient alors dans la foule et dont la plupart ne sont connus que de Dieu.

Un jour, raconte le biographe de Marie de Valence, « une certaine paysanne vint la visiter, mue, ainsi qu'elle l'affirmait, par l'inspiration d'en haut. Son discours était à la vérité fort grossier et rustique, mais assaisonné d'une merveilleuse sagesse... Elle pouvait bien être âgée de soixante ans... Sa demeure ordinaire était en un village situé dans les montagnes de l'évêché de Die. En ce lieu, tous étaient huguenots, hormis peut-être une demi-douzaine. Il n'y avait point de curé et la messe ne s'y disait que fort rarement. Cette bonne créature vivait là comme le fidèle Abraham parmi les infidèles chaldéens. Elle s'adonnait à l'oraison mentale. Notre-Seigneur lui avait appris de la faire, car jamais personne ne lui avait donné la moindre instruction qui en approchât. En récitant le *Pater* et le *Credo* elle avait des admirables considérations et ressentait dans son âme des consolations toutes célestes. Le béni Créateur avait logé dans son entendement une lumière surnaturelle qui la conduisait intérieurement et lui enseignait merveilles. Quelquefois cette lumière lui révélait de s'en aller en tel et tel village... d'autant qu'on y célébrerait la sainte messe... Un jour, elle fut inspirée de s'en aller trouver un dévot prêtre qui demeurait bien loin d'elle. Sa céleste lampe l'y mena. Après l'avoir salué, elle lui dit : « Monsieur, je suis venue ici vers vous afin qu'il vous plaise me faire participer de cette grande bénédiction que Dieu vous a donnée, pour la distribuer à nous autres pauvres pécheurs ». Par cette grande bénédiction, elle entendait le pouvoir d'absoudre en confession les péchés. Sa coutume était d'appeler Jésus-Christ : Père, et Notre-Dame : Mère, ou la Mère bienfaisante. Une fois, s'entretenant avec la sœur Marie des dons qu'elle recevait du ciel, elle lui dit : « Nous avons ici dedans un jour », et ce disant elle mettait la main au front ;.. « ce jour dont je parle n'est pas le jour que nous voyons des yeux cor-

porels, et dans ce jour, je vois le Père, c'est-à-dire le Sauveur, et la Mère bienfaisante »¹.

Pour cette page auguste, pour ce « jour », je donnerais peut-être et le livre entier de Louis de La Rivière et bien d'autres vies. Et les traits de ce genre ne sont pas si rares, je dis ceux dont il nous reste quelque trace. La Mère de Ponçonas, fondatrice des bernardines réformées en Dauphiné, étant à Ponçonas² pendant son enfance, « il lui tomba entre les mains une pauvre vachère laquelle d'abord lui parut si rustique qu'elle crut qu'elle n'avait aucune connaissance de Dieu. Elle la tire à l'écart où elle commença de tout son cœur à travailler à son instruction... Cette merveilleuse fille... la pria avec abondance de larmes de lui apprendre ce qu'elle devait faire pour achever son *Pater*, car, disait-elle, en son langage des montagnes, je n'en saurais venir à bout. Depuis près de cinq ans, lorsque je prononce ce mot : *Pater* et que je considère que... celui qui est là-haut, disait-elle en levant le doigt, que celui-là même est mon père... je pleure et je demeure tout le jour en cet état en gardant mes vaches »³.

Anne le Barbier, née vers 1598, à Neuilly-l'Évesque près de Caen, « gardant les brebis dans la campagne, était déjà attirée à une voie d'oraison fort sublime... n'ayant point alors d'autre directeur que le Saint-Esprit qui opérait des choses en elle qui lui étaient inconnues... Elle rassemblait les bergères et autres femmes de Neuilly et leur apprenait les commandements de Dieu et de l'Église »⁴.

C'est ici du sublime pur, dégagé, ou peu s'en faut, de tout ce détail profane et curieux qui se mêle souvent à la

(1) La Rivière, *op. cit.*, pp. 120, 124.

(2) Petit village de la Mure mataisine dans le diocèse de Grenoble.

(3) *La vie de la Mère de Ponçonas (1602-1657) institutrice de la congrégation des bernardines réformées en Dauphiné*. Lyon, 1675, pp. 26, 27.

(4) *Eloges de plusieurs personnes illustres en piété de l'Ordre de saint Benoît*, Paris, 1679, II, pp. 132, 133, ce livre, dont nous parlerons plus loin, a pour auteur la Mère Jacqueline de Blémur.

vie de nos mystiques et dont nous trouvons un exemple dans cette histoire merveilleuse, recueillie par l'historien du P. de Condren. « Barbe, pauvre servante, d'une honnête famille de Compiègne, raconte le P. Amelote, fut touchée de Dieu dès son enfance, et comme un autre Amos, fut remplie de sa lumière, gardant les vaches à la campagne. Dès lors, elle assistait en esprit au saint sacrifice, n'y pouvant assister autrement, et, sans autre direction que Jésus-Christ, elle fut conduite par toutes les voies de la Passion... Dieu se plaisait à faire porter à son innocence les péchés d'autrui, et à continuer en elle les dispositions du sacrifice de son Fils. Après que Jésus-Christ l'eut dirigée de cette sorte l'espace de quinze ans, il lui fit connaître qu'il lui voulait donner un homme pour directeur et qu'il fallait qu'elle lui rendît compte des grâces qu'elle avait reçues. Dieu lui fit naître l'occasion de voir cet homme par une rencontre bien mémorable. L'esprit d'enfer avait inspiré à un méchant le dessein d'une conjuration contre le Roi (Louis XIII). Dieu qui chérissait ce grand prince et qui veillait à sa conservation, découvrit l'entreprise à cette fille qui était alors en service. Il lui en fit voir les particularités et l'obligea d'en donner avis. L'obligation fut si pressante qu'elle persuada à son maître et à sa maîtresse de l'amener à la cour, afin qu'elle avertît les ministres de l'attentat qui se projetait. Etant à Paris, il ne fut pas en son pouvoir de dire un mot à une personne de grande considération à qui on l'avait adressée, et peu s'en fallut que le maître ne demeurât confus des paroles qu'il avait avancées touchant sa servante. Enfin elle tomba entre les mains de monsieur le cardinal de Bérulle, en qui elle trouva une correspondance avec son esprit, et, lui ayant conté l'histoire et ensuite à ceux à qui il fut nécessaire de la redire, les conjurés furent convaincus et condamnés à la mort. »

N'oublions pas qu'en tout ceci, le P. Amelote, person-

nage des plus graves et peu crédule, rapporte scrupuleusement ce qu'il tient de la bouche même de son ami intime, l'insigne P. de Condren. Barbe ayant rencontré ce dernier à Saint-Magloire, connut aussitôt « que c'était l'homme qui lui avait été promis » et « elle lui ouvrit son cœur ».

« Le P. de Condren, continue Amelote, m'a dit qu'il n'avait jamais vu personne qui eût tant de connaissance qu'elle de Jésus-Christ crucifié... Elle était si puissamment retirée dans l'intérieur de Jésus-Christ souffrant, et avait tant de société avec son état d'hostie pour les péchés, qu'elle était souvent deux ou trois heures comme morte de douleur. Alors, disait-elle, Dieu lui faisait goûter le péché et il n'est point au monde de semblable peine à celle qu'elle sentait à mâcher son amertume¹. »

Ce qui suit, et je le répète, venant d'une telle plume, est d'une souveraine importance. « Je pourrais faire un livre des âmes extraordinaires que ce bon Père a connues. Elles le cherchaient de toutes parts, et, dans ses voyages, Dieu lui adressait toujours les saints des lieux par où il passait. Il a dit quelquefois qu'il y en avait autant en notre siècle qu'il y en a eu aux premiers, encore qu'ils ne fussent

(1) Il ajoute des traits fort curieux. « La première fois, dit-il, que j'ouïs parler de cette âme au P. de Condren, je n'avais encore nulle intelligence des choses de la grâce. Le respect que je lui portais me faisait suspendre mon jugement sur les discours qu'il me faisait, que j'eusse méprisés, s'ils fussent venus d'une autre bouche que de la sienne. Mais je fus convaincu qu'il se passait en vérité, dans les saints, des mystères que ma théologie ne m'avait pas découverts, lorsqu'il me raconta un avis que cette pauvre fille lui avait donné. Dieu l'avait obligée à faire pénitence pour une personne, qui était loin d'elle de plus de cent lieues et qu'il assurait qu'il ne pouvait jamais avoir connue. Cependant l'impression que Dieu avait faite en son âme de l'état de cette personne absente était si forte qu'elle sentait ses péchés et ses dispositions ; et elle disait au Père en grand secret qu'elle commettait telle et telle offense. Elle passa bien plus avant, car elle l'avertit que cette même personne viendrait dans un an à Paris ; qu'elle s'adresserait à lui à dessein de le tromper ; qu'elle lui dirait telle et telle chose, contre la vérité ; qu'il s'en donnât de garde ; qu'enfin néanmoins elle se convertirait et lui ferait une confession générale. Toutes lesquelles choses bien qu'éloignées de toute apparence, ne manquèrent point d'arriver ponctuellement. » *La vie du Père Charles de Condren*, Paris, 1643, pp. 264, 265.

pas si connus. Il en avait vu de toutes sortes, et c'était même par leurs grâces et par la conduite que Dieu tenait sur eux, qu'il avait extrêmement accru ses lumières. Ce qui est merveilleux dans la connaissance qu'il a eue de tant de saints, c'est qu'en sa jeunesse, il l'avait désirée et que Dieu, qui fait la volonté de ceux qui le craignent, l'avait accordée à ses prières¹. »

Et qu'on ne nous parle pas d'illusion ! Les Condren savent mieux que nous, que pour une extase authentique, il en est deux ou trois de contrebande. Nous renvoyons à un chapitre d'ensemble ce que nous avons à dire de ce fléau qui, après tout, n'est pas de notre sujet. Les historiens de la littérature profane s'occupent-ils des plagiaires ou des maniaques ? Les faux mystiques prouvent les vrais auxquels nous savons d'ailleurs qu'ils inspirent une répugnance invincible et soudaine. J'en pourrais citer une multitude d'exemples. En voici un que j'emprunte à l'historien de M^{me} Acarie.

« Nicole Tavernier, native de Reims, vivait à Paris pendant les troubles de la Ligue, et elle avait la réputation d'être une très sainte fille et d'opérer des miracles. Elle expliquait les passages difficiles de l'Écriture de manière à étonner les plus fameux docteurs. Elle avait des extases, des visions et des révélations ; elle prédisait les choses futures, et avertissait les moribonds des péchés qu'ils n'avaient pas confessés ; et ce qu'elle avait dit se trouvait véritable... Un prêtre qui avait eu intention de consacrer un pain pour la communion, ne trouva pas l'hostie qu'il lui destinait, quand le moment de la communion fut venu ; elle assura qu'un ange la lui avait apportée. Etant à côté de M^{me} Acarie, dans l'église des capucins de Meudon, elle disparut pendant plus d'une heure. Lorsqu'elle revint, cette sainte femme lui demanda ce qu'elle était devenue ; elle répondit qu'elle était allée à Tours pour détourner

(1) *La vie du Père Charles de Condren*, pp. 262, 266.

quelques grands seigneurs d'exécuter un projet qui devait nuire à la religion.

« On la consultait de toutes parts ; les grands du royaume se recommandaient à ses prières ; les ecclésiastiques et les religieux l'estimaient beaucoup ; et personne n'avait encore remarqué en elle... aucune imperfection... Elle annonçait que, si on se repentait de ses péchés, bientôt on verrait cesser les calamités publiques. Sur sa parole, le peuple se confessait et communiait ; on ordonna même des processions dans plusieurs villes de France. Elle en fit faire une à Paris, à laquelle assista le Parlement, accompagné des autres cours souveraines et d'une grande multitude de citoyens ; elle avait osé dire à l'évêque que, si cette procession ne se faisait pas, il mourrait avant la fin de l'année.

« Malgré l'estime générale dont jouissait cette fille, M^{me} Acarie et M. de Bérulle n'avaient aucune confiance en elle. La bienheureuse avait dit dès le commencement que cette âme était dans l'illusion ; que le démon était l'auteur de tout ce qui se voyait en elle et qu'il savait perdre un peu pour gagner beaucoup ; que l'extase et les ravissements pouvaient avoir lieu dans une pécheresse ; que l'esprit de ténèbres avait pu enlever l'hostie qui avait disparu de dessus l'autel ; que le prétendu voyage à Tours n'était nullement prouvé et que d'ailleurs il ne surpassait pas le pouvoir du malin esprit ; enfin que cette personne paraissait absolument dépourvue de l'esprit de Dieu. »

Laissons de côté les explications qu'elle donne de ces faits étranges. Au surplus, la raison foncière et décisive, c'est la dernière : en cette personne excentrique, elle n'a pas reconnu l'esprit de Dieu.

« M^{me} Acarie persistait à dire cela avec tant d'assurance qu'on commença d'avoir des doutes sur la vertu de cette fille ; et ses doutes se changèrent en une entière certitude, lorsque la bienheureuse qui l'avait reçue dans sa maison,



l'eut mise à différentes épreuves, et convaincue de plusieurs mensonges¹. »

Vers ce même temps, un des personnages qui nous occuperont bientôt, Jean de Quintanadoine, mis en défiance par son amie, la prieure du carmel de Lisbonne, démasquait l'imposture d'une prétendue stigmatisée qui affolait tout le Portugal. « Après avoir considéré attentivement les résistances que fit cette religieuse, sous ombre d'humilité, de montrer ses mains... il reconnut à un geste vain et léger qui échappa à cette fille au mouvement de ses mains... que tout ce beau miracle n'était que vanité. » Quintanadoine était, comme nous verrons, le plus simple des spirituels, mais sa divine candeur lui donnait de la finesse. Il avait d'ailleurs affaire à une véritable prestidigitatrice. Cette créature « s'était artistement et ingénieusement peint des figures de plaies aux mains, aux pieds et aux côtés », elle élevait « son corps hors de terre par le moyen de ses souliers ou patins qu'elle portait fort hauts et que dextrement elle appuyait sur un gros bâton... ; tout cela accompagné de fausses lumières qu'elle faisait resplendir autour d'elle par le moyen de certains petits vases de terre qu'elle cachait dans ses manches² ».

Contrefaits ou non, tous ces à-côté de l'extase n'impressionnaient aucunement nos mystiques. En revanche, une je ne sais quelle « céleste lampe », un attrait divinateur les conduisait droit aux obscures retraites où se cachaient les amis de Dieu. « Dans ses voyages, Dieu lui adressait toujours les saints des lieux par où il passait », ce beau mot d'Amelote ne s'applique pas au seul Père de Condren, mais à tous nos spirituels.

Je suis, écrivait de Marenne, en 1654, le P. Surin, dans un lieu champêtre, loin du grand monde, et de ses modes et

(1) *Vie de la B. Marie de l'Incarnation*, par J. B. A. Boucher (édition Bouix). Paris, 1873, pp. 187-189.

(2) *Vie manuscrite de M. de Bretigny*, par M. Champagnol, pp. 40, 43, chap. vi.

de tout ce qu'il y a de poli dans la vie humaine. Il faut pourtant avouer qu'en ce petit lieu il se trouve de grands trésors de grâces et il me semble que la divine Providence m'y a conduit, pour me faire entrer dans la connaissance des grandeurs de Dieu... Ce n'est pas en moi que je trouve ces grandeurs de Dieu; c'est en des âmes qu'il a merveilleusement enrichies de ses dons, et en qui je puis voir, comme au travers de quelques petites fentes, la lumière de l'autre vie¹.

Et il décrit les états sublimes de deux mystiques inconnues auprès desquelles de très hauts spirituels feraient figure de commençants. Il racontait, vingt ans plus tôt, à son maître, le P. Louis Lallemand, une expérience toute semblable.

Je voudrais vous faire un récit fidèle de l'heureuse aventure, dont il a plu à Dieu de me favoriser au sortir de Rouen, par la rencontre d'un bien que je ne saurais assez priser, je veux dire d'une âme des plus rares.

Je me trouvai placé dans le coche auprès d'un jeune homme d'environ dix-huit ans, simple et fort grossier en tout son extérieur, et particulièrement en sa parole; qui ne savait ni lire ni écrire, ayant passé toute sa vie au service d'un prêtre, mais au reste rempli de toutes sortes de grâces et de dons célestes si relevés, que je n'ai encore rien vu de pareil.

Il n'a jamais été instruit par des hommes dans la vie intérieure, et cependant il m'en a parlé avec tant de subtilité, d'abondance et de solidité, que tout ce que j'en ai lu et ouï dire, n'est rien au prix de ce qu'il m'en a dit. Comme d'abord je découvris ce trésor, je ménageai, autant qu'il me fut possible, toutes les occasions de lui parler en particulier. Je n'avais de conversation qu'avec lui et nous prenions ensemble nous deux seuls nos repas; hors de nos entretiens, il était continuellement en oraison...

Son oraison est très sublime. Ses commencements furent des extases, qui sont, dit-il, des imperfections dont il avoue que Dieu l'a retiré.

D'ailleurs aucune outre-cuidance. Il se révélait ainsi lui-même presque sans y prendre garde.

(1) *Lettres spirituelles du R. P. Surin*, Avignon, 1721, I, p. 116.

Aussitôt qu'il faisait réflexion sur ce qu'il m'avait dit, il voulait se jeter à mes pieds pour s'humilier...

Il me fallut user d'une grande adresse pour le faire parler. Je feignais ne tenir compte de lui et je lui persuadais qu'il était obligé par charité de m'entretenir de quelques bons discours, puisque je ne pouvais pas toujours parler. Par ce moyen, je le faisais insensiblement entrer en matière. Il s'enflammait aussitôt et ne faisant plus de réflexion sur soi-même, il s'abandonnait à sa ferveur et parlait suivant l'impétuosité de l'Esprit-Saint qui l'anime. Dès que je me fus recommandé à ses prières, il entra en défiance et commença à se tenir sur ses gardes. Mais comme il est extrêmement simple et qu'il se croit le moindre de tous les hommes, il s'est plus découvert qu'il n'a pensé.

Je ne puis transcrire toute cette splendide lettre qui est un véritable traité de mystique. Des sommets elle descend parfois jusqu'à nos vallées et l'on y trouve des choses charmantes.

Notre-Seigneur lui a enseigné à ne se scandaliser de personne et à excuser toujours le prochain. Ce qu'il fait en deux manières : la première par cette maxime que Dieu conduit les âmes par des voies différentes... la seconde d'attribuer tout à simplicité... Un jour, voyant passer devant nous un cavalier avec un manteau d'écarlate, il me dit : mon Père, ces bonnes gens, suivant l'inclination de l'orgueil, prennent ces couleurs vives pour se faire voir de loin et se faire craindre par les apparences du feu et de la lumière.

Pressé de dire

s'il n'avait point eu de directeur qui l'eût instruit, il me dit que non : qu'il n'avait point eu d'autre maître que le Saint-Esprit; que quand les livres sacrés seraient perdus, il pourrait s'en passer, Dieu lui ayant assez appris par lui-même pour son salut¹.

A plus forte raison, ne devait-il rien aux maîtres de la vie contemplative. Ignorants du reste ou savants, ils sont tous ainsi. C'est Dieu qui fait les mystiques. Je devais

(1) Surin, *op. cit.*, I, pp. 1, 15.

rappeler cet axiome dès les premiers chapitres d'une histoire où l'initiative secondaire de l'homme menacera parfois de nous absorber. Nous étudierons de fortes organisations religieuses, nous traverserons des écoles, nous ne quitterons guère la cité des livres, mais cela ne devra jamais nous faire oublier l'expérience fondamentale et exclusivement divine d'où tout le reste rayonne et dont nous venons d'apporter de si clairs exemples.

§ 2. — Le Père Coton et la trêve du Roi.

- I. Coton nous appartient tout entier. — Famille d'anti-ligueurs et d'anti-jésuites. — Le libéralisme du P. Coton. — Sa douceur naturelle. — Rabelais et les écrivains dévots. — Coton et la controverse protestante. — Style truculent. — *Responsio mollis frangit iram*. — Aménité et urbanité habituelles du P. Coton controversiste.
- II. Situation très spéciale du P. Coton à la Cour. — Agent et otage des jésuites. — Politique de Henri IV à l'endroit des jésuites. — Sa méfiance profonde. — Evolution de ses sentiments. — Arrivée de Coton à la Cour. — « Attachement de tendresse ». — L'édit de Rouen. — Mécontentement de la cour de Rome et du général des jésuites. — Le point de vue français et les « italiens ». — Dangers de la politique romaine. — L'acte héroïque du P. Coton.
- III. Homme de cour, diplomate et mystique. — Le P. Coton et le P. Joseph. — De la religion de Henri IV. — *L'épieikeia* et la conscience du roi. — Coton devait-il laisser la partie ? — Son apostolat à la Cour. — Le *Théologien dans les conversations avec les gens du monde*. — *L'Intérieure occupation* et la *Philothée*.
- IV. La Trêve du Roi. — L'Union sacrée et la renaissance mystique.
- V. Vie intérieure du P. Coton. — Influence italienne. — Coton et François de Sales. — Sermons. — Méditations. — Les deux étendards. — Le portrait de Lucifer. — Les bons anges. — Archanges et archi-démons. — Particularités du style pieux à cette époque. — Tendresse et noblesse. — L'Holocauste. — Le pur amour facile à tous. — Les formules du pur amour. — Le pur amour au seuil même de l'enfer. — Magnanimité.
- VI. Coton et les mystiques de son temps. — Sa carrière d'exorciste. — Adrienne Dufresne. — « Personne ne m'a porté plus efficacement à Dieu qu'elle ». — La vie mystique de Jeanne-Marie Coton. — Le P. de La Chaise. — Derniers jours du P. Coton. — Les mystiques de la Compagnie de Jésus et le P. Coton.

I. Le P. Coton nous appartient tout entier. En effet si d'une part, ami, conseiller et collaborateur de Henri IV, il a secondé autant et plus que personne la mystique renaissance que nous racontons, il reste, d'un autre côté, par son action directe sur les âmes et sa propre vie

intime un des témoins les plus éminents de cette renaissance. On ignore aujourd'hui communément ce dernier aspect de son génie et de sa grâce, mais, seuls juges compétents en la matière, les mystiques et les saints de ce temps-là ne s'y sont pas trompés. Au lendemain de la misérable intrigue qui força le roi Louis XIII à congédier son confesseur (1617), le futur chancelier de Marillac, que nous célébrerons en son lieu, trouvait, pour peindre le noble exilé, une image encore plus juste que charmante. « Le P. Coton, disait-il, sort de la Cour, aussi calme, libre et paisible qu'on saurait désirer ; il ne s'en ressent non plus qu'un cygne qui sort de l'eau et dont les plumes ne paraissent aucunement mouillées. » Plus précis et plus gauche, le fils spirituel et le biographe de Marie de Valence, L. de La Rivière, parle dans le même sens et nous rapporte à ce sujet un témoignage encore plus considérable que le sien : « Cet ange, écrit-il, parmi les distractions de la Cour se tenait soigneusement en la présence de Dieu... De l'œil gauche, il regardait le siècle pour le mépriser ; du droit, il contemplait l'éternité pour l'aimer. Un jour, le sieur Gallemant, docteur de Sorbonne, homme fort contemplatif... me dit, parlant du P. Coton, que c'était un personnage fort intérieur et qu'il était tout autre que plusieurs ne se persuadaient pas¹. » Avec cela, comme nous vivons aujourd'hui sous un prince ennemi de la fraude, je veux dire sous le règne de la critique indépendante, assez indépendants nous-mêmes, nous ne perdrons pas notre temps à discuter les mille sottises que l'on a écrites sur ce grand homme. Au reste, nous n'avons pas à défendre le P. Coton, mais à le peindre au naturel, et avec toute l'attention que nous commande un des personnages essentiels de notre vaste récit.

Comme plusieurs des mystiques de son temps — sainte

(1) Cf. Prat, *Recherches historiques et critiques sur la Compagnie de Jésus en France du temps du P. Coton*, Lyon, 1876, t. III, pp. 760, 767.

Chantal, par exemple — Pierre Coton, forézien, né en 1564 à Neronde ¹, a grandi dans un milieu où l'on avait la « Sainte Ligue » en horreur. Son père poussait même un peu loin les choses. Guichard Coton, seigneur de Chenevoux, collaborateur de Claude d'Urfé dans le gouvernement du Forez, puis secrétaire des commandements de la reine Catherine, détestait d'un même cœur, soit les huguenots, soit les jésuites, et il formait ses enfants à craindre cette double peste. Le biographe officiel du P. Coton, le R. P. Prat, déplore amèrement la seconde de ces inclinations où nous serions tentés plutôt de voir un coup de la Providence. Il nous semble, en effet, que les réflexions que le jeune homme, devenu jésuite, et fervent jésuite, n'a pu manquer de faire sur les souvenirs de son enfance, ont dû préparer ce qu'on peut appeler d'un très beau mot le libéralisme du P. Coton. Il ne lui est certes rien resté des sentiments hostiles de son père envers les ultramontains et la Compagnie de Jésus, mais il a vu de bonne heure sur un cher exemple, qu'il se trouve de très honnêtes gens des deux côtés du rempart. Cette leçon qu'il aura constamment l'occasion de mettre à profit, lui a donné un certain pli qui le distinguera des fanatiques de gauche ou de droite, un esprit de modération conciliante qui déconcertera jusqu'au bout ses adversaires naturels et le rendra même quelquefois plus ou moins suspect à ses chefs et à ses amis.

Sa nature propre ne le prédestinait pas non plus à figurer jamais parmi les violents. Solitaire, ami des livres, un peu timide, il était d'une douceur et d'une gentillesse extrêmes, que ses contemporains reconnaissent unanimement, sauf à l'attribuer parfois à quelque magie. Il passait aux yeux des huguenots pour un « charmeur », pour un « enchanteur », deux mots qui, à cette date, sentent le sabbat. Il avait simplement beaucoup de tendresse.

(1) Deux ans plus tôt que son compatriote Honoré d'Urfé.

Avec cela, un grand air, des manières et une voix très séduisantes. « Il a, disait Palma-Cayet, une grâce si attirante qu'on ne se peut lasser de l'écouter ¹. » « Il était beau de visage, écrit de son côté le P. de La Rivière, qui l'a bien connu, d'une riche taille, d'un port grave, d'un parler gracieux, facile à aborder, condescendant, doux et affable tout ce qui se peut ². »

Tel on l'avait déjà vu, dès les premiers pas de sa carrière apostolique, dans ses nombreuses rencontres avec les ministres protestants. Soit qu'il écrivît contre eux, soit qu'il prît part à ces réunions contradictoires qui étaient alors de mode et qui ressemblaient souvent à certaines séances de la Chambre contemporaine, il surprenait, il gênait, il gagnait aussi quelquefois ses adversaires par l'humanité de ses propos. Il faut bien que, ce faisant, le jeune controversiste ait montré quelque originalité, puisque nous voyons les ministres répandre le bruit de la conversion du P. Coton au calvinisme, et plusieurs catholiques se rallier en gémissant à cette infamie. La chose alla si loin que le jésuite dut se défendre publiquement du crime de trahison, apprenant ainsi de bonne heure que les pacifiques ne « possèdent la terre » qu'au prix des humiliations les plus douloureuses. Non pas que s'il eût voulu s'abandonner à sa verve naturelle, il eût manqué de verdeur ou de mordant. Plus délicat d'esprit et de cœur, moins truculent que ces géants qui, près de lui, écrasaient l'hérétique à coups de massue, et qui, dans le fond, n'étaient pas plus méchants que l'auteur de l'*Histoire des variations*, Pierre Coton n'en rappelle pas moins d'ici de là, son frère, l'ingénu et terrible Garasse, ou, si l'on préfère, un beaucoup plus grand que Garasse. C'est un des traits les plus amusants de la littérature religieuse à cette époque : tant de pieux écrivains qui n'ont presque

(1) Prat. *op. cit.*, II, p. 111.

(2) La Rivière, *op. cit.*, p. 99.

pas lu Rabelais, qui l'anathématisent et qui néanmoins, pour le style s'entend, relèvent de lui.

Qu'on en juge plutôt sur cette page où le P. Coton s'en prend à « l'amplissime personne » de Daniel Chamier, ministre à Montélimar et coupable d'avoir inventé de toutes pièces et puis répandu à profusion l'*Histoire notable du P. Henry, jésuite* « condamné en la ville d'Anvers, aux flammes, pour sa paillardise ». Après avoir prouvé l'inanité de cette fable, Coton en vient aux déclamations de Chamier sur l'intempérance des moines.

Vrai Dieu, s'écrie-t-il, où en sommes-nous ? Le ministre pansifique et joufflu, assisté de sa margot, entouré de sa marmaille, sera, le bonnet rouge en tête, assis au bout d'une table chargée de tripes attendries au serein, (c'était, paraît-il, le plat favori de Chamier ; on lui aurait donné de ce chef le sobriquet de *tripier*) remplissant, en toute carrure, les larges dimensions d'une chaise, poitrine débraillée, manches renversées jusques au coude, pétrissant des deux joues et tirant des deux mains coup sur coup, suant, dégouttant et reniflant à force de graisse, soupirant en basse-contre...

J'abrège et pour cause. Ce qui suit est d'un même élan, mais d'une veine plus haute.

Le ministre grimaudant sur un livre, entonnant un psaume, galopant de synode en synode aux dépens de la *cause* ; le ministre querellant, grondant, rebellant, disant ce qui lui semble en matière de foi ; interprétant, comme il lui vient en bouche, l'Écriture ; fanfarant ses rêveries ; bref, le ministre, vivant ministralement, sera estimé saint personnage, réformé pasteur, exemplaire de l'honnêteté, prévôt de l'Église surgissante et arc-boutant de l'Évangile nouvellement imprimé ; et ces pauvres hères de capucins, minimes, chartreux, jésuites, etc. ne seront que des marouffes¹.

Oubliant de trop justes répugnances, qu'on veuille bien remarquer surtout la précision et la couleur des touches pittoresques qui se pressent dans ces textes passionnés.

(1) Prat, *op. cit.*, I, pp. 687, 688.

C'est là un des traits caractéristiques du P. Coton écrivain. Pour peu qu'il y prît garde, il saisissait vivement et il savait peindre les ridicules de ses adversaires. Ainsi, par exemple des prières théâtrales dont certains ministres assaisonnaient leurs exercices publics de controverse :

Le prédicant, en ce lieu, faisant le marmiteux, renverse les prunelles, et va roulant ses yeux, tirant un long soupir du plus profond de ses arrière-poumons et du plus creux de son âme voûtée, bâtant à donner l'âme et le mouvement à un moulin à vent, et puis, laissant aller ses bras, comme celui qui branle d'un bicacoler plutôt que de les croiser ¹.

Ailleurs, il prend sur le vif un ministre matamore qui défie tout à son aise l'ennemi absent.

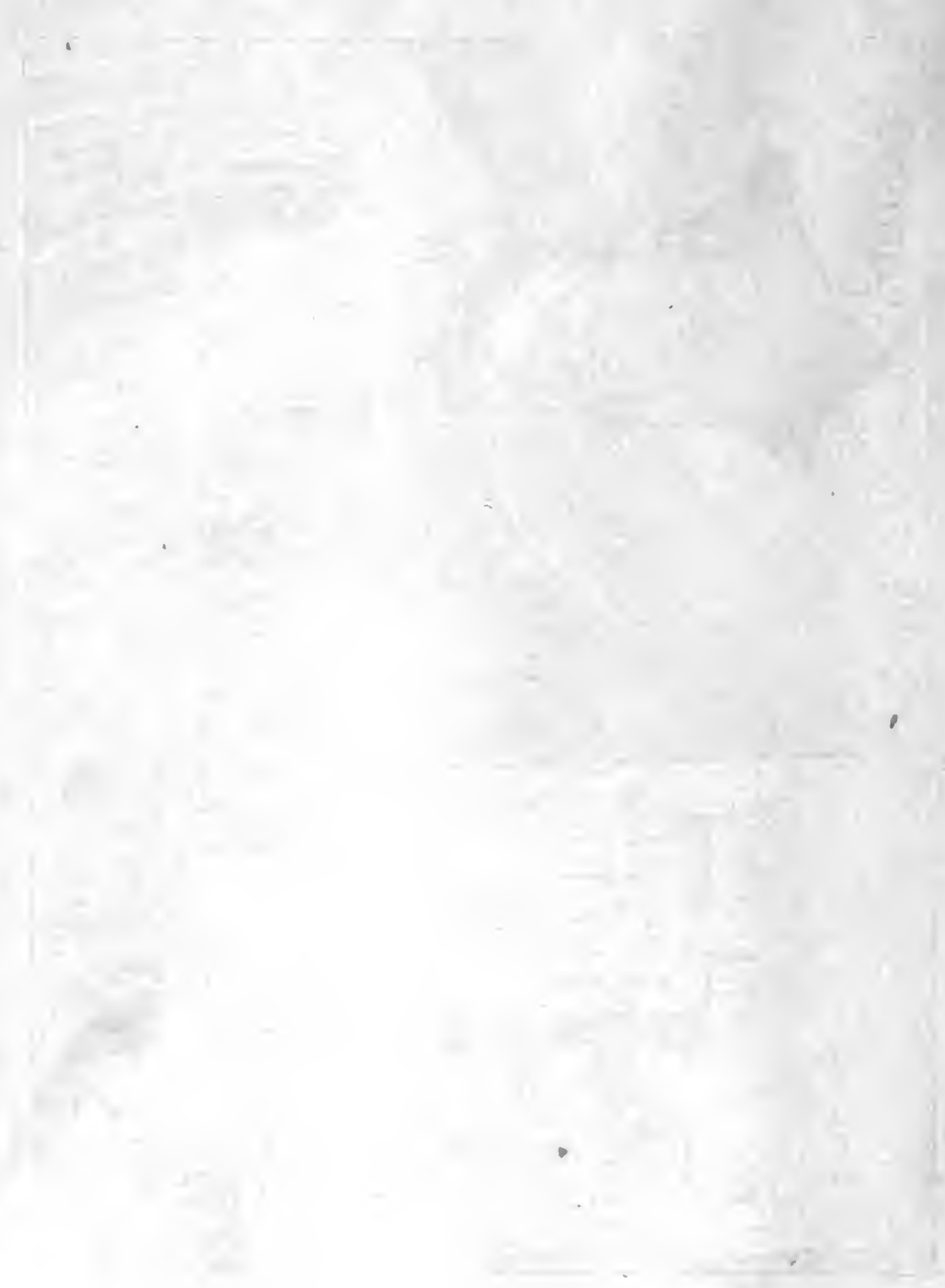
On vous a vu... après mon départ, arpenter la place Saint-André, faisant le pot-aux-anses, en démarche de victorieux ; si quelqu'un se présentait, bien épousseter les absents, à joutes enflées faire le *quos ego*, qu'il n'en viendrait pas un à qui l'on ne fit perdre terre ; bref pratiquer le proverbe : *lepusculus barbam vellit leoni mortuo*, ne vous souvenant plus des beaux et sages documents que M^{sr} de Lesdiguières, soigneux de votre honneur, vous a donnés si souvent, que si un tel était là, vous n'oseriez ouvrir la bouche, et que vous ne vous en mélassiez plus ; que vous étiez trop souvent sur vos choux et porreaux et que d'heureuse mémoire, vous aviez naguère fait gagner une bataille au Pape, présument de disputer avec M. Tholosain à Saint-Marcellin ; et que toute chose vous serait mieux que la langue en la bouche ou la plume en la main.

On avouera que le bonhomme est épousseté de maîtresse main et que Lesdiguières lui avait donné un sage conseil en l'engageant à se tenir coi. Quelques mots de latin ne gâtent rien à l'affaire. Ceux qu'on va lire sont plus rares et d'un effet plus amusant.

Voici la troisième fois qu'il me taxe de faire des arguments *cornus* et conséquences *cornues*, et lui semble, à force d'appré-

(1) Prat, *op. cit.*, I, pp. 331.





hension, de voir toujours des cornes, tant il a sur ce sujet, l'imagination lésée : *scilicet ad sylvas et sua lustra redit*¹.

J'ai dû donner quelque idée de sa plume de combat, mais ce n'est pas là le ton ordinaire du P. Coton. Il ne se flattait aucunement lorsqu'il écrivait sur la couverture d'un de ses livres ces mots des *Proverbes* : « *Responsio mollis frangit iram*. La douce réponse apaise le courroux », et il pouvait reprocher à ses adversaires leur emportement, sans craindre qu'on lui renvoyât le reproche.

Il fallait être plus modéré et plus attrempé pour nous en faire croire. Qui toujours souffle, toujours bourdonne, toujours écume, toujours grince des dents, il brave et bave et c'est tout².

Quant à lui, qui veut connaître son attrait et sa manière n'a qu'à savourer la brochure spirituelle, paisible et cordiale qu'il écrivit pour rassurer les catholiques sur son apostasie prétendue et pour détromper les huguenots de leurs folles espérances. Il s'adresse au premier auteur de ces étranges nouvelles, au pasteur Chamier.

Eh, quoi! Monsieur Chamier, c'est donc la modestie (au sens de modération) et douceur dont j'ai usé, c'est donc l'affection que je vous porte, c'est donc la charité que j'estime de vous devoir, qui ont servi d'occasion à une si grande acrisie que de m'ombrager de chose que je déteste *cane pejus et angue* et que j'abhorre par habitude infuse et acquisé un monde de fois plus que la mort même... Vous chatouillez-vous si aisément pour vous faire rire, au préjudice de votre salut et de la renommée de ceux qui vous aiment, hors la religion? Vous tressaillez de joie, dites-vous, sur cette espérance; et qui vous a enseigné à vous paitre ainsi de vanité, gorger d'ombrage et faire substance de mensonge?...

Pourquoi n'espérez-vous pas aussitôt qu'un matin j'étais pour devenir faune, satyre, lycanthrope, hippocentaure... ou que, descendant en Avignon, je me précipiterais dans le

(1) Prat, *op. cit.*, I, pp. 325-329.

(2) *Ib.*, I, p. 534.

Rhône... ou que je chargerais bientôt le turban ? Voilà ce que c'est que de s'être accoutumé à refuser créance aux choses qui sont, et s'engager à perte de vue, à celles qui ne sont pas.

Je vous avais envoyé des livres, il est vrai : je vous avais parlé de cœur et d'affection, je l'avoue : l'un contenait la réponse au livre du sieur du Plessis... l'autre montrait le zèle que j'ai de votre salut, vous présentant de cœur et d'affection comme je confesse de l'avoir en votre endroit singulière, l'antidote de vos fautes et le contre-poison de vos erreurs, cherchant s'il y aurait moyen de sauver une âme que je chéris...

Permettez, permettez, s'il vous plaît, que je vous aime et que je hâisse vos conceptions ; que je vous affectionne et que je reprenne ce qui est en vous ; que je prise votre personne et que je méprise vos habitudes (*habitus*) ; que je loue vos qualités et que je vitupère, sauf l'honneur, votre condition ; que je me réjouisse des dons naturels que je vois en vous et que je soupire pour les surnaturels.

Après comme avant cet incident, il veut rester l'ami du ministre. Qu'on sache bien seulement qu'il n'a pas trahi l'Église. Chamier doit rétablir la vérité sur ce point. La chose faite,

on n'aura raisonnable sujet de s'ébahir comment une telle liaison put exister entre un jésuite et un ministre, c'est-à-dire entre un archi-catholique et un archi-huguenot, attendu que l'amitié prend sa source non de la foi, mais de la charité, laquelle est avec autant d'avantage de mon côté que la charité, jointe à la vraie foi surmonte l'autre qui n'est que naturelle.

Théologie un peu subtile si l'on veut, en matière d'amitié, mais toute charmante. Catholique, il aime deux fois ceux qu'il aime. Et il ajoute, avec une délicieuse malice, que depuis la venue du Christ, « se doit vérifier encore la vision d'Isaïe : *habitabit lupus cum agno et pardus cum hædo accubabit ; vitulus et ovis et leo simul morabuntur.*

Nous sommes frères, non ja utérins, n'ayant même église pour mère, mais du côté de Dieu, notre Père et commun Seigneur¹.

(1) Prat, *op. cit.*, pp. 411, 417. Comme nous n'avons pas ici à nous

Sauf les nuances du temps, n'est-ce pas le propre style de saint Anselme ou de Fénelon ? On voit de reste, semble-t-il, que lorsque le P. Coton écrit de la sorte, il suit sa pente naturelle. Ce n'était pas là simplement politesse et charité. Son esprit aimait la mesure et fuyait l'outrance. On a souvent loué la modération doctrinale de Bossuet dans ses livres contre les protestants, et notamment dans l'*Exposition*. Le P. Coton a publié un ouvrage du même genre en un temps où de telles initiatives demandaient plus de hardiesse, et comme Bossuet le sera plus tard, il fut lui aussi suspect de *minimisme*. Si elle n'avait pas eu l'appui du roi de France et de Bellarmin, son œuvre, nous dit-on, n'aurait pas évité l'*Index*. Mais la doctrine de ce grand controversiste n'est pas de notre sujet. Nous voulions seulement prendre un premier contact avec cet illustre pacifique et préparer, en quelque sorte, le choix que Henri IV va faire de lui, pour l'associer à cette politique d'union et d'apaisement qui devait, sinon promouvoir, du moins seconder merveilleusement, la renaissance mystique de notre pays.

II. Le P. Coton, qui d'ailleurs ne fut chargé de la conscience du roi qu'à la mort du curé Benoît en 1608, n'occupait pas à la Cour la situation qui sera faite plus tard aux confesseurs de Louis XIV. Il tenait là toutes sortes de rôles plus ou moins protocolaires. Prédicateur ordinaire du Roi, représentant officieux du Saint-Siège, au moins pendant la nonciature d'Ubaldini qui eut la sagesse d'user largement de ses services, précepteur du Dauphin, casuiste, directeur ou catéchiste de qui voulait, toutes ces fonctions et d'autres encore s'étaient peu à peu comme greffées sur la curieuse et glissante mission qui l'avait amené dans ces parages. Il était là surtout en sa qualité

occuper directement de Daniel Chamier, je me contenterai de citer deux mots de lui qui sonnent d'étrange façon : « Bon Dieu, écrit-il en réponse à ce qu'on vient de lire, quelle fureur dans sa lettre ! Jamais je n'ai rien lu de plus atroce : ce n'est pas de la colère, c'est de la frénésie », et il achève en comparant le P. Coton à un chien enragé. (Prat, I, 418.)

de jésuite, agent, et, disons le mot, otage de la Compagnie.

L'histoire est connue. En 1595, un ancien élève des jésuites ayant tenté d'assassiner le roi, le parlement avait dextrement profité de cette occasion pour pendre un jésuite, le P. Guignard et bannir les autres du royaume. Une pyramide élevée sur les ruines de la maison de Châtel, et décorée par le protestant Joseph Scaliger de quatre inscriptions frénétiques, commémorait ces prouesses et symbolisait massivement le sentiment de la plupart des parlementaires, des réformés et d'une partie de la Sorbonne, envers la Compagnie de Jésus. De son côté, le fils de Jeanne d'Albret n'éprouvait aucune sympathie pour les jésuites. Il avait trop de sens et trop de mémoire pour les rendre seuls responsables de la Ligue, mais il les croyait plus romains que français, vendus à l'Espagne et docteurs en régicide. On le lui avait assez dit. A tous ces titres, il en avait peur, ce qui s'appelle peur, au plein sens du mot. D'autre part, ils avaient des amis chauds et puissants. Ils étaient partout. Villes et provinces se les disputaient, bravant sans vergogne la sentence du Parlement de Paris. Sollicité en sens inverse à leur sujet, le roi, que n'aveuglait aucun fanatisme, s'était lentement et mûrement décidé à composer avec eux. Les vues politiques qui l'avaient amené à cette solution et qui nous paraîtraient moins géniales si depuis lors tant de gouvernements n'avaient pas fermé les yeux à de telles évidences, sont bonnement exposées dans une longue lettre de Henri IV à Jacques I^{er}, roi d'Angleterre.

C'est aussi, lui disait-il, la cause principale qui m'a empêché de traiter à la rigueur les jésuites, pour être un corps et un Ordre, qui est aujourd'hui si puissant en la Chrétienté, étant composé et rempli de plusieurs personnes d'entendement et de doctrine, lesquels ont acquis une grande créance et puissance envers les catholiques; si, qu'en les persécutant, et désespérant (les forçant à désespérer) de leur conservation en mon

royaume, c'était bander directement contre moi plusieurs esprits superstitieux, malcontenter un grand nombre de catholiques, et leur donner quelque prétexte de se rallier ensemble et exécuter de nouveaux troubles en mon dit royaume et même prêter l'oreille aux ennemis de la tranquillité d'icelui, tant étrangers qu'autres.

Il rappelle ensuite que plusieurs provinces les ont conservés, en dépit de la loi et que s'il eût employé son autorité contre elles, « peut être qu'il y eût eu de la résistance, de laquelle l'exemple eût été préjudiciable à ses affaires ». L'aimable machiavélisme qui suit n'est pas moins sage.

J'ai considéré aussi qu'en laissant quelque espérance aux dits jésuites d'être rappelés et remis en mon dit royaume, je les divertirais et empêcherais de se donner entièrement aux ambitieuses volontés du roi d'Espagne, en quoi j'ai reconnu ne m'être mécompté... Or ayant gagné ce point sur eux, j'ai désiré renfermer et régler en mon royaume leur puissance et fonctions, afin d'en être servi et obéi à l'avenir sans ombrage, ni leur laisser la liberté et faculté de me desservir, ores que la volonté leur en vint. Et c'est à quoi je veux maintenant pourvoir par un bon règlement, lequel étant bien observé, ils ne pourront quand ils voudront, servir ledit roi d'Espagne, ni même le Pape, à mon préjudice ¹.

S'il faut en croire le dernier biographe du P. Coton, ce précieux document ne nous livre pas la vraie pensée du roi de France. On ne doit pas le prendre à la lettre. Désireux de ménager Jacques I^{er}, il lui parle la seule langue qu'un souverain protestant puisse comprendre. Pour lui-même, à la date où il écrit de la sorte (15 août 1603) il est tout à fait revenu de tous ses anciens préjugés de secte ou de parti contre les jésuites. Il est désormais pleinement acquis à la Compagnie. Cette glose ingénue nous paraît inacceptable. Le P. Coton serait, je crois, de notre avis, lui qui eut tant de peine à chasser de l'esprit et du cœur

(1) Prat, *op. cit.*, II, pp. 132, 133.

du roi cette vieille défiance que d'autres entretenaient activement et que la moindre occasion ne manquait pas de réveiller. Il est vrai que dans sa lettre au roi d'Angleterre, Henri IV atténue quelque peu les concessions qu'il a déjà faites aux jésuites et celles qu'il songe à leur faire dans un avenir aussi lointain que possible. Mais, pour les raisons qui lui dictent ce changement d'attitude, il les déduit avec une franchise absolue. Il parle ici comme il se parlait à lui-même. Sa pensée très nette est bien d'abord de couper court à tous les désordres que risquerait d'entraîner la continuation des mesures persécutrices, ensuite de s'attacher, s'il y a moyen, un Ordre insigne et d'utiliser son génie comme ont fait d'autres souverains catholiques. Très méfiant, il entend bien les surveiller de près au moment même où il les embrasse ; politique, il entend ne leur distribuer ses faveurs que goutte à goutte, soit pour les enchaîner plus étroitement à son service, soit pour endormir par cette lenteur l'inquiète résistance du Parlement, de la Sorbonne et des réformés. Telle était en 1603, telles resteront longtemps encore les pensées de Henri IV sur les jésuites, pensées toutes politiques que le P. Coton eut le rare mérite de transformer peu à peu et d'attendrir. En 1603, il les redoute, il ruse avec eux, il joue au plus fin ; bien avant 1610, il les aimera pour de bon.

Le roi et le jésuite se rencontrèrent pour la première fois à Fontainebleau, le 29 mai 1603. Ils ne devaient plus se quitter. Le P. Coton achevait alors une série de prédications dans la capitale de la Provence. Il avait trente-neuf ans. Plusieurs voix surnaturelles lui avaient déjà donné à comprendre qu'une haute mission l'attendait, qu'il était l'instrument choisi de Dieu pour le triomphe de la Compagnie. Il ne fut donc qu'à moitié surpris par les ordres du roi qui le mandaient à la Cour. En chemin, il tint à s'arrêter à Valence auprès de sa sainte. Cet homme qu'on nous a représenté comme un intrigant, entre sur

la scène politique avec la foi et la simplicité d'un enfant. Marie de Valence lui promet le cœur de Henri IV. Douce prédiction qui se réalisera deux fois et qui, plus tard, consolera l'immense détresse de ce serviteur loyal et tendre, lorsqu'il recevra, pour le porter au collège de la Flèche, le cœur inanimé de son prince.

D'autres jésuites éminents, Louis Richeome, Ignace Armand, avaient déjà commencé le siège du roi, et dans la pensée de celui-ci le plan que nous dessinions tantôt était déjà nettement fixé. Il n'y avait plus qu'à réaliser ce programme sinueux et lent. Pour connaître à fond cette mystérieuse Compagnie, Henri IV voulait auprès de lui un jésuite type, si j'ose dire, qu'il pût sonder à loisir en le questionnant et le retournant de tous les côtés. Ce jésuite serait ainsi tout ensemble l'exemplaire vivant, l'agent officiel et l'otage de son Ordre. Qu'on le surprît à nouer quelque trahison et les jésuites seraient perdus. D'un autre côté, si ces hommes-là méritaient leur renommée, un jésuite de marque ornerait la Cour et servirait, de bien des façons, à la politique royale. A toutes ces fins, Henri IV accepta, provoqua même à moitié, l'offre que lui firent les supérieurs de lui donner le P. Coton qu'il savait être un des premiers prédicateurs du royaume et dont Lesdiguières, bon juge, lui avait dit « tous les biens du monde ». On ferait un essai de l'éloquence du jésuite et de sa personne. Coton se prêterait à l'examen du roi et prêcherait devant lui. Si la première impression était bonne, on le garderait.

Ils se virent donc. Avec son grand air de simple franchise, sa belle humeur et ses bras ouverts, le roi fut charmant. Son accueil, nous dit un vieil historien jésuite d'une exquise décence, « fit naître, dans le cœur du P. Coton, pour la personne de ce grand monarque, cet attachement de tendresse qu'on a plutôt pour son ami que pour son maître. Aussi ce prince sentit bien, dès lors, qu'il aurait pour le P. Coton quelque chose de plus que

les sentiments ordinaires d'un souverain pour un bon sujet » ¹.

Quelques jours après, Coton, ayant suivi la Cour à Paris, écrivait à un de ses amis :

Le roi nous parla diverses fois aux Tuileries devant et après la messe et toujours avec beaucoup de bienveillance, une fois notamment qu'il nous tint avec soi plus de demi-heure, en présence des principaux de sa Cour et de Paris... Avant son départ, Il nous dit ces paroles : « Venez à Saint-Germain, vous verrez mon Dauphin.

Sa Majesté depuis daigna nous mener voir partie de ses grottes artificielles, et la chapelle qu'il fait bâtir avec peintures exquises. Le lendemain il nous assigna une heure pour nous conduire par ses fontaines, où l'eau industrielle fait merveille et au delà de tout ce qui se voit, dit-on, à Pratolino et à Tivoli. Ses faveurs furent que, au rejaillissement fallacieux de telles embuscades, il ne garantissait personne que Mgr le Prince et nous, nous enseignant les endroits où nous serions à garantir de l'eau, et nous pressant contre sa personne ès angles et lieux plus étroits.

Une fois je fus en sa présence, avec M. Duperron, plus de deux heures de suite, discourant de plusieurs choses saintes et utiles, montrant Sa Majesté d'y prendre beaucoup de contentement ².

Le P. Coton ne perdait pas la tête, mais visiblement, il était enchanté de tant de caresses qui lui semblaient, et justement, de bon augure. De son côté, le roi le trouvait tout à fait à son goût. Mais Henri IV n'était pas homme à donner tête baissée dans la confiance.

De fait, nous savons qu'on réussit plus d'une fois à l'alarmer sur les desseins que tramait le doux jésuite. Un jour celui-ci se vit à deux doigts de sa perte. On avait trouvé le complot. Impatientés par les lenteurs du P. Coton, ses complices l'avaient trahi. D'abord à moitié rassuré par un démenti limpide, le roi prit peur de nouveau, à

(1) P. d'Orléans, cité par le P. Prat, *op. cit.*, II, p. 109.

(2) Prat, *op. cit.*, II, pp. 114, 115.

l'apparition d'un soudain nuage affreusement noir et piqué de points rouges. Les éléments se mettaient de la partie. Henri IV, qui était à table, ne mangeait plus. Enervé, « il tirait machinalement des plats vers lui, puis les repoussait de la même manière ». Coton suivit quelque temps ce manège, puis se penchant vers l'oreille du roi, il dit qu'il y avait un moyen très simple de prévenir le danger. Puisque c'était lui-même qu'on redoutait, on n'avait qu'à s'assurer de sa personne. La garde n'était pas loin. Il ne ferait pas de résistance. Pour que rien ne manquât au triomphe de l'innocence, on vint dire, au même moment, que le gros nuage avait disparu.

Dans cette scène, et d'autres analogues que l'on imagine aisément, l'attitude de Henri IV paraît moins piteuse qu'on ne le croirait au premier abord. Malgré tous ses défauts, il avait l'âme grande. Mettre en doute la loyauté d'un ami si cher lui était souverainement pénible. Si Coton lui-même le trahissait, quelle fidélité serait sûre ? Ajoutez à cela l'idée ridicule sans doute mais excusable que le prince, fraîchement initié aux choses d'Église, se faisait de l'obéissance religieuse. N'y avait-il pas chez le P. Coton deux hommes, le français et le jésuite, et ce dernier n'était-il pas aveuglément soumis aux ordres d'un supérieur étranger, Aquaviva, esclave lui-même d'une autre puissance qui pouvait, au premier jour, s'allier avec l'Espagne ? C'était plus qu'il n'en fallait pour aviver la défiance instinctive du roi et pour rendre singulièrement épineuse la tâche principale que le P. Coton avait à remplir auprès de lui. Dans les premiers mois qui suivirent l'arrivée du jésuite à la Cour, il s'agissait en effet de résoudre, une bonne fois, la question des jésuites. On l'a déjà vu, le roi consentait en principe au rappel de ces religieux, mais une foule de points restaient à régler. Aquaviva et le Saint-Siège espéraient des bonnes dispositions du souverain une mesure pleinement libératrice, une restauration pure et simple, toutes choses que Henri IV ne pou-

vait guère et sans doute ne voulait pas accorder. Les jésuites rentreraient en France. Cela était bien entendu, mais au prix de certaines conditions plus ou moins paralysantes ou humiliantes, qui les maintiendraient plus étroitement et constamment que les autres Ordres sous la dépendance du pouvoir royal. De toutes ces conditions, la plus inacceptable aux yeux du Général et du Pape était l'obligation du serment de fidélité au Roi que les jésuites auraient à prêter au commencement de chaque année. Après de longues discussions, Coton avait obtenu que ledit serment ne serait exigé de chaque religieux qu'une seule fois. On lui avait fait de même plusieurs autres concessions, mais enfin, lorsque parut le fameux édit de Rouen, qui rouvrait la France aux jésuites (1^{or} septembre 1603), ni le Pape ni le gouvernement suprême de l'Ordre ne furent contents. On jugea que le P. Coton avait péché par excès de condescendance et on se mit, sans plus attendre, en campagne, afin d'obtenir dare-dare la modification de l'édit.

Alors parurent dans leur plus beau jour l'habileté diplomatique, la noblesse, l'esprit pacifique et libéral, la sainteté du P. Coton. Disons-le bien haut à leur honneur, la plupart des jésuites français étaient avec lui. Ils aimaient leur roi. Ils avaient pleine confiance dans les promesses verbales qu'ils avaient reçues de lui et qui leur faisaient attendre, pour un avenir prochain, des faveurs plus étendues. Ils connaissaient aussi la résistance passionnée de leurs ennemis. Bref, l'édit de Rouen les comblait d'allégresse. « Ne rien faire ni entreprendre contre nos services, la paix publique et le repos de notre royaume », le serment qu'on leur imposait ne leur coûtait pas.

Plus embarrassé que ses frères de France, puisqu'il avait reçu de son Général un blâme formel, le P. Coton restait à la peine. Avant de se mettre en mouvement, le nonce Buffalo à qui le secrétaire d'État Aldobrandini avait donné l'étrange mission que nous avons dite — à savoir

l'ordre de demander au roi la modification ou la suppression de plusieurs articles de l'Édit — s'était ouvert de ses perplexités au P. Coton. On ne lira pas sans plaisir et admiration, bien que traduite en français moderne sur l'original latin, la réponse du jésuite, qui, par l'entremise du nonce, s'adresse en réalité au Général et au Pape. Elle est adroite, puisqu'elle présente uniquement la pensée d'une tierce personne indépendante — le secrétaire d'État du roi ; elle est émouvante et noble, parce qu'on voit bien, à la lire, que le P. Coton pense exactement comme Villeroy.

Tous ceux de nos amis que j'ai consultés, sur la communication de Votre Seigneurie Illustrissime m'ont répondu qu'il fallait s'adresser à M. de Villeroy qui seul pouvait dire s'il était opportun d'en parler au Roi, si on pouvait attendre du Conseil quelque modification de l'Édit, enfin ce qu'on pouvait écrire à Rome. J'allai donc le trouver hier au soir (29 octobre 1603) bien avant dans la nuit. Ayant lu la lettre de l'illustrissime cardinal Aldobrandini, il me dit qu'il n'y avait pas lieu, à son avis, d'importuner le Roi sur cette affaire, car il serait irrité d'apprendre que ce qui a été approuvé à Venise et ailleurs, est blâmé par les jésuites romains, peut-être inspirés par l'Espagne... Il jugea donc qu'on pouvait faire, tant à l'illustrissime cardinal Aldobrandini qu'à nos Pères, une réponse ainsi conçue.

Quant au serment... le Roi, en nous le prescrivant, pensait moins à ses intérêts qu'aux nôtres : car il est nécessaire pour faire tomber les faux bruits répandus malicieusement contre nous dans le public, pour obtenir le consentement du Parlement... pour prévenir le reproche de mauvaise volonté, qu'on ne manquerait pas de nous faire, si on nous voyait tant soit peu difficiles sur ce point.

Mais pourquoi exiger des jésuites un acte qu'on n'exige pas des autres religieux ? Parce que ceux-ci, à tort ou à raison et bien qu'ils aient eu parmi eux des ligueurs de belle taille, n'ont pas été exilés du royaume, parce que les pamphlets les ont plus épargnés, enfin et surtout parce qu'un vœu spécial ne les engage pas au Saint-Siège, comme fait le quatrième vœu des jésuites. Après d'autres

raisons également lumineuses, viennent ces lignes plus frémissantes qui, si je ne me trompe, ne sont pas de Villeroy :

Si nous ne pouvons pas exercer autrement nos ministères en France, ne faut-il pas y entrer avec la loi du royaume, pour revenir avec la loi de Jésus-Christ? Ne faut-il pas relâcher quelque chose de notre droit particulier, ou du droit commun des religieux, afin que le droit commun de la nature et des gens, et celui de l'Eglise ou du Saint-Siège, soit intégralement maintenu, par ce moyen, dans ce vaste royaume? Puisque la gloire de Dieu nous porte quelquefois à revêtir des habits laïques, à nous mêler à des réunions de fêtes séculières, pourquoi le même motif ne nous engagerait-il pas à déposer entre des mains laïques l'expression de la fidélité que nous devons au Roi et à l'Etat.

L'admirable prêtre et le bon Français! Ceci dit, le secrétaire d'Etat peut rentrer en scène. Il semble à M. de Villeroy, continue le P. Coton,

qu'on ne doit pas ainsi pointiller quand on ne peut douter de la bonne foi avec laquelle on veut ce qui est bon et équitable. Or il est certain que nous ne désirons pas autant prêter nos services à la France que le Roi désire les recevoir ; mais il faut se fier à Sa Majesté et ne pas lui refuser l'hommage de notre fidélité. Et il n'y aura plus à craindre ni retour, ni tergiversation, pourvu que nous ne le blessions point par toutes ces difficultés, comme si nous voulions marchander notre fidélité. Telle fut au fond, et à peu près dans les mêmes termes, la réponse de M. de Villeroy.

Villeroy avait bon dos, et, du reste, dans toute cette affaire, il s'entendait à merveille avec le jésuite. L'un et l'autre, ils savaient la susceptibilité très naturelle du roi et ses intentions généreuses.

J'ajouterai ici, conclut le P. Coton, un trait qui prouve qu'il n'y faut pas regarder de si près avec un prince si bienveillant, si digne de respects et d'égards. Il y a quatre jours qu'il me demandait ce que pensaient les italiens de l'édit de notre rétablissement — « Sire, lui répondis-je, tous en rendent

grâces à Votre Majesté, mais quelques-uns disent que le fruit n'a pas répondu à un si pénible enfantement ». — « Écrivez-leur, reprit le Roi, que la mère est féconde et qu'elle enfantera encore. » Et en effet, une expérience de chaque jour nous montre qu'il a l'intention de nous accorder de nouveaux bienfaits ¹.

Écrit vite et par un homme qui va d'instinct aux raisons les plus nobles, ce document ne dit pas assez combien l'opposition romaine à l'édit de Rouen risquait de devenir dangereuse. A cette date, les destinées de la Compagnie en France et la politique prévenante du roi envers le Saint-Siège, ne tenaient qu'à un fil. Qu'on le comprît ou non à Rome, Henri IV, en signant l'édit de Rouen, avait donné un coup de barre énergique, hardi, périlleux peut-être, du côté romain. Ce faisant, il avait joué gros jeu, tant l'opposition gallicane et anti-jésuite était chez nous tenace et puissante. Après s'être engagé avec cet éclat, si ni le pape, ni les jésuites n'étaient contents, le roi, blessé au vif dans ses sentiments et contrarié dans sa politique, aurait bientôt congédié des amis encore plus importuns que compromettants. Coton ne se faisait aucune illusion là-dessus. Villeroy pas davantage. Si vous persistiez dans vos exigences, écrivait ce dernier à Aquaviva, « je craindrais quelque malheur pour votre Ordre et même pour la religion catholique² ». Quelle ne fut donc pas la consternation du P. Coton lorsque, peu de jours après avoir écrit la lettre qu'on vient de lire et qui n'avait pas encore eu le temps d'arriver à son adresse, il reçut de son Général, avec de nouvelles expressions de blâme, l'ordre formel d'insister auprès du roi sur la question du serment ! Il n'avait plus qu'à obéir. Il le fit la mort dans l'âme, très assuré qu'il marchait à sa propre disgrâce, et, ce qui lui était beaucoup plus dur, à la ruine de son œuvre. La lettre digne et pathétique qu'il écrivit peu de jours après à son

(1) Prat, *op. cit.*, II, pp. 171-175.

(2) *Ib.*, II, p. 184.

Général nous rendra présente, dans son détail le plus émouvant, cette héroïque aventure. Ici encore nous donnons la traduction du texte latin.

J'ai été profondément affligé quand j'ai vu dans la lettre de Votre Paternité (c'est ainsi que les jésuites s'adressent à leur général) que cette négociation n'avait point l'approbation de celui auquel j'ai toujours ardemment désiré de plaire selon Dieu. J'ai cherché alors, comme toujours, ma consolation dans la volonté divine. Car qu'y a-t-il pour moi dans le ciel et que désiré-je sur terre sinon elle ?

Votre Paternité croit que l'affaire aurait pu se traiter et se régler d'une autre manière. Ce n'est pas la pensée de ceux qui connaissent cette Cour, les dispositions du Conseil du Roi et le caractère de ce prince. Je m'en rapporterai cependant au sentiment de Votre Paternité, comme il convient, autant de temps qu'elle le conservera.

Dès qu'il a reçu « les ordres » d'Aquaviva, il s'est rendu chez Villeroy qu'il a trouvé inquiet, mécontent et répétant « que les italiens ne comprenaient pas nos affaires ». Même impression chez M. de Sillery. Quant à leur grand ami La Varenne, il en avait le frisson, tenant les jésuites pour perdus si l'on se hasardait à remettre au roi les lettres d'Aquaviva.

J'aurais certainement empêché, s'il n'avait tenu qu'à moi que ces lettres n'arrivassent à la connaissance du Roi, mais j'ai dû soumettre mon jugement et ma volonté au jugement et à la volonté de Votre Paternité. C'est pourquoi, après avoir recommandé la chose au Seigneur, je consentis qu'on lût les lettres au Roi. A peine les eut-il entendues qu'il me fit appeler et, comme je me présentai : « Vos Pères d'Italie, me dit-il d'un air irrité, n'approuvent donc pas ce que nous avons arrêté jusqu'à présent, ni ce que tous approuvent, excepté les espagnols ? Ils ne peuvent pas souffrir ce serment de fidélité. Qu'est-ce que cela veut dire ? » — Je répondis le plus doucement possible, apportant les plus fortes raisons que j'avais pu trouver. Mais le Roi ne les accepta pas. « Vous vous trompez, me dit-il, il n'en va pas ainsi ; ou ils sont mal disposés à mon égard, ou ils jugent mal des choses. Car enfin ne voient-ils pas qu'en refu-

sant ce serment, ils semblent s'avouer coupables de tout ce qu'on vous a reproché jusqu'à présent... Vous voulez absolument porter une tache que je m'efforce d'effacer... Ces étrangers ignorent les mœurs françaises et cependant ils veulent tout soumettre à leur manière de voir. Eh bien, puisqu'ils refusent de me promettre fidélité, je ne veux pas non plus me fier à eux. Mais puisque je vous l'ai promis, choisissez-en douze parmi ceux qui sont en France ; je ne permets pas à un plus grand nombre de rester avec vous et de partager vos fonctions. » Ce fut par ces reproches et d'autres paroles également dures que le Roi me manifesta son irritation. De quel cœur je lui répondis, celui-là seul le sait qui n'abandonna jamais les siens et que les prières et les sacrifices de Votre Paternité m'avaient rendu favorable. Le Roi s'apaisa et il me congédia avec des marques de bonté.

Je l'accompagnai ensuite à la messe. Là, selon sa coutume, il me fit quelques questions sur l'invocation de la Sainte Vierge. Ensuite il me fit assister à son repas durant lequel il me proposa diverses questions à résoudre. Comme il me témoignait une grande bienveillance, je crus devoir profiter de l'occasion que Dieu m'offrait pour détruire tout ce qui aurait pu rester de ressentiment dans son cœur, et je m'y appliquai de tout mon pouvoir. Le Seigneur, dans sa miséricorde, daigna encore me seconder, car le Roi s'expliqua les craintes de Votre Paternité qui lui parurent raisonnables... et il promit de faire une réponse dont nous serions tous satisfaits¹.

Nous avons en effet cette réponse du roi de France au général des jésuites, réponse royale certes, mais pacifique et bienveillante. Malgré la dangereuse initiative qu'avait prise Aquaviva, les choses en restaient au même point qu'au lendemain de l'édit de Rouen. Le Roi ne modifiait aucun des articles de l'Édit, mais il prenait « en très bonne part » les observations du Général. Il avait à cœur le rétablissement des jésuites dans son royaume et ne serait content que lorsqu'il l'aurait conduit « à sa perfection ». Partant, concluait-il,

je désire que vous vous en reposiez sur moi qui ai, avec la

(1) Prat, *op. cit.*, II, pp. 180-183.

bonne volonté, meilleure connaissance que personne de ce qu'il convient de faire pour cet effet¹.

Ces promesses furent largement tenues, mais nous n'avons pas ici à pousser plus loin cette histoire. Il est d'ailleurs tout naturel que le P. Coton ait mieux connu les vrais sentiments du roi de France que des religieux italiens et que le Pape lui-même. Ce n'est pas cette facile clairvoyance que nous tenions à mettre en lumière, mais bien l'esprit généreux et conciliant de ce grand homme prêt, de son côté, à accepter sans barguigner pour lui-même et pour ses frères des conditions onéreuses, humiliantes et qui semblaient contraires soit « au droit particulier des jésuites », soit « au droit commun des religieux ».

III. Nous nous sommes arrêtés peut-être avec trop de complaisance sur ces incidents mémorables qui, scellant une sorte de pacte entre la Maison de France et la Compagnie de Jésus, appartiennent, de ce chef, à l'histoire générale de notre pays bien plus qu'à notre propre sujet. Mais l'occasion nous a paru bonne d'éclairer, par un bel exemple, un ensemble de phénomènes qui étaient alors communs et qui ne sont pas sans embarrasser les historiens profanes. Nous avons en effet quelque peine à comprendre, à ramener à une satisfaisante et édifiante unité, la riche complexité de tant de personnages qui passaient alors, avec aisance, de la contemplation éminente à des soucis plus terrestres, à la science pure, à la politique, au gouvernement, à l'art même de la guerre. Quand le P. Joseph examine, en homme qui est ou qui se croit du métier, les fortifications de la Rochelle, comment reconnaître en lui le fondateur d'un Ordre religieux exclusivement voué à la piété, l'auteur d'une foule d'écrits spirituels, un maître et un modèle de vie intérieure? Avec lui j'avoue bien que l'antinomie touche à ses limites extrêmes. Plus humain, plus aimable, selon moi, et si l'on

(1) Prat, *op. cit.*, II, pp. 183, 184.

préfère, moins étrange que le fameux capucin, le P. Coton nous aide à mieux saisir ce dernier. La chose publique ne l'attirait guère. On le rencontrait plus souvent dans les pèlerinages qu'aux tranchées. Il se mêlait aussi peu que possible aux affaires et ne s'est intéressé, je crois, un peu vivement qu'au projet des mariages espagnols. Était-ce là de bonne politique, y avait-il intérêt ou non pour nous, à ce qu'une fille de Henri IV n'épousât pas le prince de Galles, à ce que le Dauphin épousât une princesse d'Espagne, je n'en sais rien, mais à tort ou à raison, le P. Coton résolvait la question d'une manière *simpliste*, uniquement guidé par le point de vue catholique. Il va sans dire que le P. Joseph, lui aussi, réduisait tout à ce point de vue, mais en dernière analyse et par des calculs plus compliqués. Bon gré mal gré, néanmoins, Coton fait figure d'homme de cour et de diplomate. Quels que soient ses goûts intimes, il quitte souvent son oratoire pour le cabinet de Villeroy. Eh bien ! n'est-il pas évident, par les textes qu'on a lus plus haut, qu'au plus embrouillé de ses négociations, cet homme-là continue à se mouvoir dans un monde surnaturel, que ce qu'il nous a plu d'appeler son libéralisme s'appuie constamment à des vues, à des mobiles, je ne dis pas seulement droits et généreux, mais tout à fait saints. Pendant que tonne la colère de Henri IV, il s'arme d'une prière rapide et fervente ; le triomphe de sa réplique qui dut être si humble et doucement pathétique, il l'attribue aux « saints sacrifices », aux messes promises par Aquaviva. Sous sa plume, ce ne sont pas là des phrases. Il voyait très clairement le cœur de son roi entre les mains puissantes de Dieu, l'ange du royaume, l'ange de son Ordre et son ange gardien à lui mettant, sur ses lèvres, les paroles qu'il fallait dire. Nous reviendrons à sa vraie vie intime pénétrée par de telles pensées. Pour l'instant, les actes suffisent. Qu'on imagine le brisement de ce religieux, désavoué par ses chefs, au lendemain d'un succès qui lui a coûté de si longs efforts

et sur lequel reposent tant d'espérances. Il sait, il ne peut pas ne pas savoir que le Pape et que le Général se trompent. Il tâche pourtant d'incliner son propre jugement, de le rapprocher du leur, comme il tâchera, bientôt, — avec quelle gentillesse ! — de rendre cette erreur excusable, louable même, aux yeux de Henri IV. Enfin il obéit ; son vœu le lui commande et il croit fermement que d'une manière ou d'une autre, même s'il échoue, tout se trouvera pour le mieux.

A ces grandes scènes qui, pour les raisons que nous avons dites, nous paraissent avant tout religieuses, Henri IV n'assiste pas en simple étranger. Qu'en ces matières sa préoccupation de premier plan fût d'ordre politique, nous l'avons assez répété. C'est en sa qualité de roi pacificateur, faiseur d'unité, qu'il impose une trêve aux partis qui se déchiraient, qu'il rappelle les jésuites ; mais aussi, comme fera plus tard Leibniz et par les mêmes voies, il entend travailler au règne, « à la gloire de Dieu ». On pense bien que nous ne faisons pas de lui un mystique, mais, d'autre part, ni le nombre de ses maîtresses, ni les vues intéressées qui ont manifestement activé sa conversion au catholicisme, ne font rien à l'affaire. L'Église romaine, ses dogmes, ses rites, son esprit étudiés par lui avec une sorte de curiosité affectueuse ne laissaient pas son cœur insensible. Faisant la communion un jour de Saint-Martin, on le vit pleurer de piété. Le nonce, qui était là, en avise son gouvernement : *martedì, giorno di san Martino, si comunico con tanta devotione che piangeva.* « On est moins étonné de ces sentiments, écrit là-dessus le P. Prat, quand on sait que depuis ses entretiens avec le P. Maldonat, en 1572, Henri de Navarre avait toujours eu sur le Très Saint-Sacrement les idées les plus justes et les plus élevées. Lors même que le dépit, la politique et les événements l'eurent ramené dans le parti protestant, il ne goûta jamais un système de religion qui n'avait pas un sacrifice divin. Le Dieu de l'Eucharistie

était à ses yeux l'âme, le centre, la raison, l'essence de la vraie religion. Et il le déclarait souvent aux ministres. « J'ai ce scrupule, leur disait-il, dès l'an 1584... qu'il faut croire que véritablement le corps de Notre-Seigneur est au Sacrement, autrement tout ce qu'on fait en la religion n'est qu'une cérémonie » (Palma-Cayet)... Aussi avoua-t-il, dans les conférences qui précédèrent son abjuration, qu'il n'avait jamais eu aucun doute sur ce point. Et, dans la suite, l'Eucharistie fut toujours celui de nos dogmes qui lui inspira le plus de respect et de vénération ¹. » Évêque du dehors, et, de ce point de vue, incomparable évêque, il était encore, bien qu'à sa façon, catholique du dedans.

Il goûtait, en la personne du P. Coton, non seulement l'ami fidèle et d'un commerce charmant, mais le prêtre, mais l'homme de Dieu. Nous avons déjà rappelé que le jésuite ne fut confesseur en titre, qu'à la mort du curé Benoit, c'est-à-dire pendant un peu plus de deux ans (mars 1608-mai 1610). Ce ministère lui faisait peur et pour cause.

Jusque-là, une très jolie vertu — si rare chez nous, paraît-il, que, depuis les vieux scolastiques, on n'a pas encore su lui trouver un nom français, alors que les noms des vices contraires abondent — l'*epieikeia*, en un mot, lui avait suffi pour se tirer de la situation délicate où le mettaient souvent les folles aventures du roi. Il avait fait sans doute à l'oreille du coupable les observations nécessaires, comme prêtre, mais non comme confesseur. Les nouvelles responsabilités qui pesaient maintenant sur lui étaient bien plus accablantes. Dès avant son entrée en charge, il les confiait à son Général :

Il y a lieu, lui écrivait-il, d'appliquer l'*epieikeia* dans la plupart des circonstances en dehors de la confession, mais en vaut-il de même dans la rigueur et la vigueur du Sacrement? Et

(1) Prat, *op. cit.*, II, pp. 188, 189.

cependant que de choses ne passe-t-on pas presque toujours aux princes!... Je suis effrayé, en lisant les anciens Pères, du zèle qu'ils déploient... Tout cela me fait trembler¹.

Pour que rien ne manquât à ses tourments, il venait, comme l'on sait, à une époque lamentablement et ridiculement critique dans la vie amoureuse de Henri IV. Ce qu'il dit et ce qu'il fit auprès de son pénitent, reste le secret du P. Coton et celui du roi. Il y eut des hauts et des bas et l'autorité du confesseur fut certainement moins inefficace qu'on serait tenté de le croire, lorsqu'on se contente d'une vue d'ensemble sur la chronique scandaleuse de ces deux tristes années. Le P. Coton, dit excellemment Louis de la Rivière « si bien il ne réussissait pas toujours à empêcher tout le mal qu'il eût désiré, du moins il empêchait qu'il y en eût tant² ». Le Roi avait des accès de bon sens, de remords, d'un demi-courage. C'est ainsi qu'on put l'absoudre au commencement de 1609. Absolution quelque peu tremblante, et joie douloureuse. Qu'y faire ? Au P. Coton, d'ailleurs bon théologien, il manquait la rigide formation de Port-Royal. Il était bon, il croyait aux miracles de la grâce. Il savait d'ailleurs mieux que nous quel était précisément son devoir de chaque jour. En janvier 1609, il écrivait à son Général, ne lui disant, bien entendu, que ce qu'il avait le droit de lui dire :

Grâce à la bénédiction du Souverain Pontife, à la grâce du jubilé et aux prières de Votre Paternité, le Roi a dernièrement mis ordre à sa conscience... Il a formé de nouveaux désirs, de nouvelles intentions et de nouveaux projets. Veuillez le Père des lumières, de qui descend tout don parfait, que ces bons propos soient efficaces. Ils le seront, si je ne me trompe, du moins en partie, car, ou le pénitent s'amendera, ou le confesseur se déchargera d'un emploi si redoutable. Je suis entre la crainte et l'espérance³.

(1) Prat, *op. cit.*, III, p. 8.

(2) La Rivière, *op. cit.*, p. 99.

(3) Prat, *op. cit.*, III, p. 30.

L'espérance recommençait toujours malgré tout. Bref, il est resté. Je crois que saint François de Sales aurait fait tout comme lui, et Bérulle et beaucoup d'autres. M. de Saint-Cyran serait-il parti, lui du moins ? Il est permis de croire que non.

L'action intime du P. Coton à la Cour ne s'exerçait pas seulement sur la conscience royale. Fier de la science et de la sainteté de son ami, très désireux d'augmenter par lui le prestige des jésuites et de faire tomber les ridicules légendes qui dès lors couraient sur leur compte, Henri IV offrait, prêtait volontiers son confesseur à tout le monde. Les demandes affluaient. Malgré son essentielle frivolité, la Cour aimait qu'on lui parlât religion. « Si on parle de Dieu, quelque part que ce soit, écrivait le P. Coton, on y accourt comme les abeilles aux fleurs. ¹ » Nos pères sont déconcertants. Pendant plus d'un siècle, le sermon fut pour eux un régal, la théologie, une distraction de haut goût. On a trop répété qu'ils savaient leur religion mieux que nous. Leur ignorance au contraire, à certaines époques, et non des moins cultivées, était criante. Les contemporains de Henri IV, même nés catholiques, avaient presque tout à apprendre des choses de la foi. Les bribes doctrinales qu'ils avaient retenues dans leurs chaudes cervelles étaient bien confuses, plus agressives, si l'on peut ainsi parler, que nourrissantes. C'est un grand malheur de n'apprendre le catéchisme que contre quelqu'un. Ceux-ci se trouvaient mieux renseignés sur les abominations dogmatiques et morales du calvinisme que sur les réalités catholiques. Je ne parle pas, bien entendu, de quelques laïques éminents ni, encore moins, de l'élite du clergé, formés par la discipline des grands Ordres ou par cette vieille Sorbonne, maîtresse admirable et qui n'a pas encore été remplacée. Notre volume précédent a rendu justice à cette riche pleïade. Mais justement, cette élite,

(1) Fouqueray, *Histoire de la Compagnie de Jésus en France*, II, p. 653.

au début du xvii^e siècle, descendait à la foule par le livre, par le sermon ou par les entretiens de la vie commune, toutes choses dans lesquelles le P. Coton excellait. La curiosité publique, soulevée chez plusieurs par un sentiment plus profond, allait de ce côté-là. Beaucoup voulaient savoir pour savoir, beaucoup pour mieux vivre.

Les libertins se mettaient volontiers de la partie. Bref, toute la Cour, transformée en une sorte d'académie théologique, harcelait le P. Coton. Celui-ci avait de quoi répondre aux uns et aux autres. Il nous reste là-dessus un document qui serait de tout premier ordre s'il n'avait été retouché par une main trop élégante, mais qui, tel quel, est des plus curieux. « Au retour de ces entretiens, lisons-nous dans le P. Prat, le P. Coton avait la coutume de noter ce qui en avait fait le sujet, les objections qu'on lui avait faites, les arguments qu'il y avait opposés, les développements qu'il avait donnés à sa thèse. Il se proposait de coordonner plus tard toutes ces notes, de les mettre en œuvre et d'en faire un livre. Ses occupations ne lui permirent jamais d'accomplir ce projet, mais ses papiers étant tombés entre les mains du P. Michel Boutauld, qui avait eu le bonheur de converser pendant deux ans avec lui, il en tira un ouvrage de philosophie et de religion, où l'excellence du fond est encore relevée par la beauté du langage. Il le publia sous le titre suivant qui en exprime parfaitement l'idée : *Le Théologien dans les conversations avec les gens du monde*¹. »

Dans ces discussions les difficultés pratiques et théoriques de la morale chrétienne n'étaient pas négligées non plus. A cette époque où foisonnaient les régicides, à la veille ou au lendemain de la Conspiration des poudres, on glosait, à perte de vue, devant le frère du P. Garnett, sur le secret de la confession. Dépositaire d'une confiance monstrueuse, le prêtre n'avait-il pas le droit et le devoir

(1) Prat, *op. cit.*, II, pp. 599, 600.

de prévenir à temps la police? Henri, que la chose touchait d'assez près, avait sur ce point sa théologie propre à laquelle il essayait de convertir le P. Coton. Autre problème qui flottait aussi dans l'air du temps. Le Pape pouvait-il excommunier le souverain? Du haut de Sirius, les théologiens du Collège romain discutaient paisiblement là-dessus, insouciants des angoisses parfois tragiques que leurs spéculations ne manqueraient pas de causer aux jésuites français épiés par le Parlement. A la Cour, le P. Coton, mis sur le sujet, se tirait gentiment d'embarras, remettant la controverse au jour où Néron monterait sur le trône de France. Escrimes de luxe, plus vaines encore qu'irritantes. Les conférences casuistiques prenaient d'ordinaire un tour plus humble et d'une utilité plus immédiate, surtout quand la reine ou ses femmes s'en mêlaient, ce qui arrivait souvent. Un jour la reine dit aux dames de sa suite : « Il faut que nous menions à Notre-Dame de Liesse le P. Coton. Il nous dira en quoi nous sommes dangereuses d'offenser Dieu mortellement. Puis, quand il nous échappera d'y tomber, nous nous avertirons l'une l'autre que c'est ce dont on nous aura admonestées »¹. Le P. Coton formait ces consciences, il acheminait à la sainteté véritable celles qui lui paraissaient capables de monter plus haut. Un mot dit tout. Il introduisait les meilleures de la Cour à la vie dévote. Non moins tendre et persuasif que François de Sales, il travaillait à la même fin que l'évêque de Genève et par les mêmes moyens. Nous avons de lui un petit livre charmant, *L'intérieure occupation d'une âme dévote* qui précéda l'*Introduction* de quelques années. Comme le chef-d'œuvre, cette ébauche est faite de lettres écrites par le jésuite à une grande dame qu'il dirigeait. On y trouve des « oraisons et considérations passagères, selon les occurrences des choses qui peuvent survenir la journée ». Que, par

(1) Prat, *op. cit.*, II, p. 120.

exemple, en « contemplant un jardin ou parterre », on s'écrie :

Si la terre des mourants est si belle, que sera-ce de la terre des vivants ¹!

« Voyant une campagne fleurie » :

L'odeur du Fils de Dieu et de l'enfant de Marie est comme celle d'une campagne, sur qui le ciel, a versé ses bénédictions ².

Quand on sera tenté de trop admirer « la beauté de quelques bâtiments », on songera « qu'ainsi les avettes prisent leur ruche ». On dira, « quand on flaire un bouquet » :

Telle est l'odeur de mon bien-aimé Jésus ;

« en s'aidant de l'éventail » :

Vent divin qui procédez de la bouche du Père et de celle du Verbe, comme d'un seul principe, rafraîchissez les ardeurs de nos passions et l'intempérie de nos affections ;

et, à la vue des « grandeurs de la Cour » on fera cette méditation, on savourera ce cantique :

1. Choses plus grandes nous ont été racontées de vous, ô Céleste Sion.

2. Tout ceci n'est que la balayure du Ciel.

3. Quant est-ce que nous vous verrons en votre propre splendeur, ô Roi de gloire ³!

Ne nous laissons pas de le redire. Qu'on le goûte ou non — eh! pourquoi non! — tout ceci est de l'histoire. Une partie de la Cour a vécu, si l'on doit ainsi parler, ce petit livre du P. Coton ou des livres plus ou moins semblables. Que d'autres bruits plus sonores ne nous voilent

(1) *L'intérieure occupation*, p. 129.

(2) *Ib.*, p. 130.

(3) *Ib.*, pp. 130-137.

pas ces pieuses cloches. Parmi tant d'autres fumées, regardons monter cet encens.

IV. Des liens innombrables rattachent les âmes dévotes que nous venons d'entrevoir aux vertus plus éclatantes qui germaient en ce même temps ou qui achevaient de s'épanouir sur tous les points du royaume. Je n'ai pas à résumer ici le tableau de ce mouvement puisque c'est là l'objet de tout le présent ouvrage, mais je dois rappeler en peu de mots de quelle façon la politique royale a su protéger la conquête mystique de notre pays. En effet, qui ne le comprend ? Tant de saints personnages, dès qu'ils voulaient agir en dehors de leurs cellules, ne pouvaient guère se passer du roi de France. Même s'ils voulaient jouir d'une cellule, ils avaient besoin de lui. Pour les fondations de toute sorte qui furent entreprises pendant le règne de Henri IV et le suivant, il fallait l'approbation et le concours du pouvoir civil. Plus difficile, en bien des cas, la réforme des anciens Ordres exigeait le même appui. A la vérité celui-ci n'aurait pas suffi sans l'intervention des grandes familles, des princes et princesses du sang, mais qui ne sait que ces précieux auxiliaires règlent le plus souvent leur générosité sur les intentions et l'exemple du souverain ? Or la sympathie très réfléchie, très active de Henri IV était acquise à toutes ces œuvres. Nous avons vu ce prince à l'œuvre lorsqu'il s'agissait de rétablir les jésuites. Nombre de projets analogues recevaient de lui le même accueil, son conseiller le plus écouté en ces matières, le P. Coton, ayant le cœur trop large pour réserver sa sollicitude à l'Ordre qui le touchait de plus près.

La France, du reste, en cet heureux temps, voyait de ses yeux, palpait de ses mains un miracle qui dépasse tous les autres, qui les explique en partie et les rend moins surprenants. Les catholiques ne se déchiraient plus entre eux. Ils avaient accepté sincèrement pour eux-mêmes la politique pacificatrice de Henri IV, ils avaient signé la trêve du Roi.

Renonçant aux polémiques et aux rivalités d'autrefois, les hommes admirables que nous voyons à la tête du mouvement, cardinaux, évêques, docteurs de Sorbonne, chartreux, feuillants, capucins, jésuites et les autres, travaillaient fraternellement la main dans la main. Rien n'est plus constant que ce fait, comme la suite de cette histoire le fera bien voir. Que l'on prenne, par exemple, la fondation du Carmel français ou la réforme des bénédictines de Montmartre. Dans les réunions où s'élaborent ces hardis projets, dans les parloirs et les chapitres où on les propage, passent et se rencontrent pêle-mêle, prêtres séculiers et réguliers, moines et religieux de toute robe. A quel prêtre revient l'honneur d'avoir dirigé M^{me} Acarie ? A Bérulle, à M. Duval, au P. Benoit de Canfeld, à Dom Beau cousin, au P. Coton, c'est-à-dire à l'Oratoire, à la Sorbonne, aux capucins, aux chartreux, à la Compagnie de Jésus, l'on hésite à répondre. Chacun de ceux-ci et d'autres avec eux ont soutenu, inspiré, guidé cette âme sainte. Aucune petite chapelle ne peut la réclamer comme exclusivement sienne. Veut-on un autre exemple, et plus singulier, s'il est possible, de cette concorde parfaite ; qu'on médite sur la noble amitié que Pierre de Bérulle et Pierre Coton, l'oratorien et le jésuite, ont eue l'un pour l'autre, sur le dévouement avec lequel Bérulle a défendu les jésuites persécutés, sur le ferme et courageux appui donné par le P. Coton à l'Oratoire naissant.

Dans les premières années de Louis XIII, on proposa de Paris au pape Paul V le projet d'une commission qui, d'accord avec l'autorité pontificale, réglerait les mille problèmes que soulevait la réforme des anciens Ordres. A la tête de cette commission se trouveraient les cardinaux de La Rochefoucauld et de Retz et quelques évêques ; puis, viendraient deux bénédictins ; deux jésuites, Séguiran et Arnoux ; un chartreux ; un capucin, Honoré de Champigny ; un feuillant, Eustache de Saint-Paul (Asseline) ; un oratorien, Bérulle, plus quelques laïques, Marillac et Mathieu

Molé¹. La présence des deux bénédictins est ici tout à fait significative. C'est de réformer leur Ordre qu'il s'agit surtout et ils consentent volontiers qu'à une discussion aussi délicate prennent part les représentants des Ordres nouveaux.

Aussi bien la trêve du Roi n'a-t-elle duré qu'un jour, soit quinze ou vingt ans et peut-être moins encore. Mais ce fut assez pour fixer l'orientation, pour assurer les fondements de tant de vies, de tant d'œuvres saintes. La paix, la douce paix a présidé aux mystiques semailles de ces années indéfiniment fécondes. La ronce maudite n'étouffera ni les premières moissons, ni même celles qui seront fauchées plus tard, au bruit des querelles recommençantes.

Nous ignorerons toujours la loi souveraine qui règle le nombre et les nuances des vocations mystiques. Pourquoi cette prodigieuse multiplication de contemplatifs pendant la première moitié du xvii^e siècle ? A cette époque, les mystiques sont partout. On les aime, on les vénère, et si on ne leur obéit pas toujours, on ne se permet guère de les discuter. Les années passent. Il se trouve encore des mystiques sur le sol français, il s'en trouvera toujours. Mais ils sont ou paraissent être en petit nombre. L'élite même du pays ne les connaît pas et quand elle s'avise de leur existence, elle les tient pour suspects. Encore une fois, la cause dernière de ces phénomènes reste le secret de Dieu, mais il nous est sans doute permis de réfléchir sur d'autres phénomènes parallèles, sur d'autres oscillations, que les mêmes périodes nous présentent et qui peut-être, n'ont pas été sans agir, d'une façon ou d'une autre, sur un revirement si étrange. Nous remarquerons, chemin faisant, quelques-unes de ces coïncidences, mais

(1) L'idée de cette commission ne plut pas à Rome. Par un bref du 8 avril 1622, Grégoire XV conférait à La Rochefoucauld, pour six ans, puissance pleine et absolue, à l'effet de réformer, en France, les Ordres de Saint Augustin, de Saint Benoît, de Cluny, et de Cîteaux.

aucune, sans doute, ne nous semblera plus significative que celle que nous venons de rencontrer. Ne voit-on pas en effet que l'atmosphère la plus favorable à la diffusion et au plein épanouissement de la vie mystique, est une atmosphère de paix, je dis de cette paix que les persécutions du dehors compromettent beaucoup moins que les divisions du dedans. Les fauves du Colisée n'ont pas interrompu l'extase de saint Ignace, est-il bien sûr que l'oraison de saint Jérôme n'ait pas été troublée par les querelles, justes ou non, peu importe, que le terrible lutteur cherchait à ses frères ? *Extrema linea amare haud nihil est*, disait Térence. Un soupçon, une ombre d'amour, c'est déjà beaucoup. Il en va de même pour les sentiments contraires. Mille fois dilué, au point de rester imperceptible à celui-là même qui le couve, un atome de malveillance ou d'aigreur, c'est déjà beaucoup. En tout cas, cela suffit ordinairement pour rendre languissante ou trébuchante l'ascension des âmes. Le souvenir des religieuses de Port-Royal, la vague de sécheresse qui couvre la moitié la plus combative du xvii^e siècle, nous le rappellent assez. Le vrai siècle de Louis XIV, celui de Bossuet et de Fénelon aurait vu s'épanouir sans doute plus de mystiques, s'il avait compté moins de frères ennemis.

Ce n'est pas à dire, et il s'en faut, que la trêve de Henri IV, suspendant toutes les guerres intérieures, ait rallié tous les cœurs. La race des jaloux, des brouillons et des exaltés respire encore, elle s'agite, elle maudit. L'esprit de parti continue ses menées mesquines. Aux raisons démodées que l'on croyait avoir de se défier du voisin, de nouvelles se substituent insensiblement qui demain feront fortune. Ai-je besoin de redire que même chez nous, la modération du P. Coton cause du scandale ? Lâche flatteur, tiède chrétien et toujours prêt à faire fléchir les droits de l'Église, on ne lui fait grâce d'aucune des violences accoutumées. Pour une formule de piété un peu confuse, mais très orthodoxe, Bérulle devient la proie des faiseurs de pam-

phlets. Du haut de la chaire un religieux injurie François de Sales. J'en pourrais dire beaucoup plus long là-dessus, mais enfin, le Roi aidant, les voix discordantes se perdent et l'harmonie générale n'est pas troublée. Les maîtres de l'heure s'entendent. Pour un instant, la Cité de Dieu n'est pas, ou n'est presque pas divisée contre elle-même ; pour un instant, l'unanimité des saints la conduit.

V. Après ce qui vient d'être dit, le lecteur sera moins surpris de nous voir consacrer une étude spéciale à la vie intérieure du P. Coton. De ce point de vue que l'histoire profane a totalement négligé et qui, chose plus singulière, n'a presque pas tenté le pieux biographe du jésuite, celui-ci ne me semble ni moins curieux ni moins attachant que François de Sales lui-même. Non, je ne crains pas pour lui cette comparaison redoutable qui nous aide soit à les mieux connaître l'un et l'autre, soit à définir avec plus de précision le caractère religieux de leur temps.

Que le forézien Pierre Coton soit plus simplement et authentiquement français que l'évêque de Genève, cela ne fait aucun doute ; mais, comme celle de François de Sales, sa piété a reçu l'empreinte italienne et dans des conditions remarquables. Novice jésuite à Arona, il a vu passer Charles Borromée mourant (1584). Des bords du lac Majeur, il a fait en vrai pèlerin, c'est-à-dire à pied et sans argent, le voyage de Lorette. A Rome il a eu Louis de Gonzague pour condisciple, Bellarmin pour directeur, Vasquez pour professeur et, pour modèles, quelques vieux jésuites qui avaient connu saint Ignace.

Quant à la formation théologique et spirituelle, François de Sales et Pierre Coton se ressemblent comme deux frères. Même doctrine sur la matière de la grâce. Ils sont également aux antipodes d'un esprit vieux comme le monde, qui s'appellera bientôt l'esprit janséniste. Une même sagesse les met en garde contre les visionnaires et les spirituels orgueilleux ou chimériques. Mais d'un

autre côté ils ne demandent qu'à humilier leur science apprise devant les âmes saintes qui en savent plus long que les livres, puisque Dieu lui-même les instruit. Coton semblait peut-être, sur ce point, sinon moins prudent, du moins plus empressé, plus avide que François de Sales. Enfin et surtout ils sont merveilleusement équilibrés et concilient sans effort les exigences qui parfois semblent contraires de la vie dévote et de la vie proprement mystique. Très active et mettant en jeu toutes les puissances de l'âme, leur prière qui se nourrit d'images, respire la tendresse naïve de la piété médiévale, mais cette abondance fleurie ni ne les absorbe ni ne leur suffit. Ils ne sont pas arrivés, semble-t-il, à la contemplation la plus haute, mais ils professent, mais ils vivent la doctrine de l'amour pur, de laquelle découle et à laquelle se ramène tout vrai mysticisme. Également aptes à introduire les simples fidèles à la vie dévote, à comprendre, à soutenir et même à suivre les âmes choisies qui vont à l'union divine par une route plus obscure et plus dépouillée. Leur originalité foncière est peut-être dans cet équilibre, dans cette harmonie que tels de leurs successeurs les plus éminents, un Fénelon par exemple, n'ont pas su toujours atteindre. L'amour pur de l'évêque de Cambrai est bien le même que celui de Coton et de François de Sales. Mais Fénelon se donne trop l'air de l'isoler de la piété commune, il y mêle un je ne sais quoi de volontaire, de tendu et de compliqué. Quelle spontanéité, au contraire, quelle aisance, quelle familiarité avec le sublime dans le *traité* de François de Sales et dans les *sermons* du P. Coton !

Lui aussi, le P. Coton a beaucoup écrit sur les choses spirituelles. J'ai déjà cité son *Intérieure occupation*. D'autres recueils pieux de ce temps-là contiennent nombre de prières qui portent son nom. Enfin et surtout nous avons ses beaux sermons qu'il a publiés lui-même, longtemps après les avoir prononcés, les dépouillant jusqu'à un certain point de leur appareil oratoire et les présen-

tant comme un recueil de *méditations*. A la vérité, les psychologues religieux se défient de l'éloquence. De tous les documents qu'ils soumettent à leurs analyses, les sermons sont parmi les plus équivoques, les plus décevants. Si nous les prenions comme autant de témoignages autobiographiques, il nous faudrait canoniser trop de monde, Bossuet dépasserait tous les saints. Il est pourtant des sermons qui valent les plus sûres confidences, ceux du P. Coton, par exemple, si nous ne l'avons pas lu de travers.

J'ai déjà dit qu'il avait publié ces sermons sous forme de *méditations*. Ce faisant, il les ramenait à leur origine. Il me semble certain, en effet, qu'avant d'être prêchés, les sermons du P. Coton ont été « priés », si un pareil solécisme ne dépasse pas toute licence. Ils suivent la méthode, ils gardent l'accent tout personnel de ces entretiens intimes avec Dieu auxquels le jésuite se livrait dans sa cellule avant de monter en chaire, en se conformant, avec autant d'exactitude que de souplesse, aux enseignements des *Exercices* de saint Ignace. Les sermons du P. Coton ne sont en réalité qu'un commentaire très original, très vivant de ce petit livre, sur lequel on sait bien que les jésuites façonnent leur propre vie intérieure. Il est même assez piquant de voir un frère de Coton, le P. Gisbert, dans son *Histoire critique de la chaire française*, se crever les yeux pour échapper à une telle évidence, et trouver bouffonne une page des *sermons* qui reproduit, de point en point, la fameuse contemplation de saint Ignace sur les *deux étendards*. A nous qui avons sans doute moins de goût que ce raffiné, la page paraît au contraire d'une grande allure et d'une sombre beauté. La voici donc, deux fois curieuse par le jour qu'elle jette sur l'imagination religieuse du prédicateur et sur les besoins particuliers de l'auditoire.

Je me représente Lucifer, prince des malheureux démons, au milieu du champ de Babylone, assis dans une chaire toute rouge de feu, lui ardent et fumant en tous les endroits d'un

corps que j'effigierai en mon imagination le plus horrible que je pourrai.

Puis j'oyrai comme il appelle à soi divers démons et en particulier, Leviathan qui tente d'orgueil, Baalberit qui allume la colère, Beelzebub qui excite l'envie, Mammon qui attise la cupidité des richesses, Asmodée qui enflamme la concupiscence, Beelpheger qui induit à gourmandise, Baalin et Astaroth qui nourrissent la paresse, et après ceux-ci une fourmilière d'autres esprits immondes auxquels il parle ainsi : « Ma volonté est de réduire sous le joug de mon obéissance toutes les âmes chrétiennes... et de faire en sorte qu'... aucune ne relève du Crucifix. Sus donc, esprits guerriers, puissants en malice, vaillants en audace, courez-moi les Itales, les Allemagnes, les Espagnes, les Gaules, les Iles britanniques ! Passez la mer Méditerranée, donnez en Grèce et partout où le Galiléen est invoqué. Brouillez leur créance et embarrassez leur foi par la variété des sectes et prétendues églises qui toutes se disent les Illuminées, Réformées, Sanctifiées. Et sur l'incertitude de la vraie parmi les vraisemblables, n'en laissez aucune qui ne soit chancelante et conséquemment hors la circonférence de la vraie foi. Mettez le siège apostolique en jalousie, sous ombre de la puissance spirituelle que le Fils de Marie a communiquée prodigalement à Pierre ; faites en sorte que pour être estimé homme d'Etat, on croie qu'il ne se faut tourmenter de la religion et que pour être bon français, il ne faut être ni espagnol, ni papiste. Vous avez cuidé ruiner l'Etat de France, sous ombre de la religion ; ruinez maintenant la Religion sous prétexte de l'Etat. Et si quelque religieux en veut causer, *si quelque cafard ou frère frappart s'en ressent*, décriez-moi cette vermine, exterminiez cette voirie, injuriez, calomniez, imposez. Ne leur donnez le loisir de respirer, ni de vivre ; rendez-les moi si contemptibles qu'il y ait du déshonneur à les maintenir, aimer et favoriser.

Bien qu'il cite ce passage à titre d'épouvantail, le pudique Gisbert en a néanmoins retranché quelques mots qui lui faisaient trop de peine et que nous avons rétablis en les soulignant. Le discours de Lucifer continue, car il faut que chacun des auditeurs soit prémuni contre les tentations particulières qui le menacent.

Et d'autant qu'il y a des âmes bigotes... (si elles) veulent

vivre en la présence de Dieu avec sérénité d'esprit, brochez-les de scrupules, anxiétés, perplexités, mélancolies... Si c'est une âme soucieuse de pureté, ne commencez jamais de la tenter par des tentations grossières, mais la rendez plutôt mercenaire en ses dévotions, désireuse de consolations, sensuelle en ses affections, puis la mettez en sécheresse et aridité d'esprit, afin qu'elle commence à mendier les consolations des créatures, comme seraient compagnies agréables, lecture des auteurs profanes, les histoires tragiques, les *Astrées*, les *Armides*. Faites-leur croire que ce n'est point à intention de mal faire, mais pour apprendre à parler, à répondre, à écrire. Faut après éveiller en elles la souvenance des choses lues et leur former des imaginations conformes à la souvenance, exciter la curiosité d'entendre que c'est, ne fût-ce que pour être propre au mariage, chatouiller peu à peu la sensualité, veiller à ce que l'amorce prenne feu... Il ne se faut oublier de rendre la confession suspecte et de décrier, par quelque voie que ce soit, les confesseurs. Au demeurant, n'épargnez les blés, les vins, les fruits, courez l'une et l'autre mer, excitez les orages, remettez sus les duels, et si vous trouvez qu'il y ait des édits contraires, faites revivre les assassinats, afin qu'ils servent, par réflexion, à la restauration des duels.

La péroraison, où sonne, soit dit en passant, un vers de Corneille, n'est pas d'un orateur médiocre. Ce Satan-là manquait peut-être de goût, mais il savait le français. Allez donc, dit-il, en finissant, à ses troupes infernales,

Allez donc, braves esprits, marchez, *courez, volez et vous vengez* de Celui qui vous a condamnés à de si horribles peines, et puisqu'il vous tourmente toujours, offensez-le toujours; puisqu'il vous fait la guerre sans espérance de trêve, faites-lui incessamment, continuellement et cruellement. O éternité, réceptacle de rage¹!

Ne diriez-vous pas, conclut de son côté le critique Gishbert, ne croiriez-vous pas que c'est arrivé, que le P. Coton a vu tous ces diables, qu'il a entendu la harangue de

(1) *Sermons sur les principales et plus difficiles matières de la foi*, faits par le R. P. Pierre Coton, réduits par lui en forme de méditations, Paris, 1617, pp. 134-135.

leur chef. « Je serais presque tenté de croire, écrit-il, qu'il s'est tenu une assemblée pareille à celle que le P. Coton vient de peindre avec des traits si vifs¹. » Le bon Père s'amuse. Il n'y a pas de quoi. Eh ! certainement, après saint Ignace, après le Christ, le P. Coton réalisait, avec une netteté saisissante, les acteurs et les scènes du monde invisible, qui lui était aussi présent que le visible et qui, au total, lui semblait plus vrai. Ses contemporains étaient comme lui, le Roi entre autres. Les diables, en chair et en os, si l'on peut dire, leur causaient plus de cauchemars qu'ils n'en causaient au P. Coton. Celui-ci, en effet, ne s'attarde pas à peindre au naturel le personnage. Il nous invite à « l'effigier » « le plus horrible » que nous pourrons, mais, pour lui, il ne se donne pas cette peine. Pressé d'entendre Lucifer, il ne tâche pas de le voir. C'est encore le réalisme pieux du moyen âge, mais déjà largement modernisé, je veux dire, spiritualisé. Il y a beaucoup mieux. Remarquez, en effet, comment, dans la page qu'on vient de lire, Lucifer lui-même nous invite — oh ! très indirectement — à ne pas avoir trop peur du mal qu'il peut nous faire : « Brochez-les, dit-il aux démons plus subtils qu'il envoie à la conquête des âmes dévotes, brochez-les de scrupules, inquiétudes, perplexités, mélancolies », rendez-les « mercenaires » en leurs dévotions. « Mercenaires », voilà une idée qui va loin et que, près d'un siècle plus tard, Bossuet trouvera scandaleuse. Agir dans un esprit mercenaire, par opposition à l'esprit filial, disent les mystiques, c'est agir avec une préoccupation trop absorbante de la récompense ou du châtimement, du ciel ou de l'enfer. N'est-il pas significatif que, près d'un siècle avant la controverse du quiétisme, un tel enseignement ait été donné, non pas dans un livre à l'usage des initiés, mais du haut de la chaire. Ces vérités fondamentales de la vie mystique dont il était lui-même si pro-

(1) *Revue Bourdaloue*, 1902, p. 369.

fondément pénétré, le P. Coton ne craignait pas de les faire entendre aux simples fidèles. Nous le montrerons mieux tout à l'heure sur des textes éclatants.

Dans ce monde invisible que le jésuite réalisait avec tant d'intensité, les bons anges tiennent beaucoup plus de place que les mauvais. Où avait-il puisé l'extraordinaire dévotion qu'il avait pour les esprits bienheureux, dans sa famille, ou chez les jésuites, en France ou en Italie, pour répondre à cette question, je devrais avoir sur l'histoire de la piété au xvi^e siècle une érudition qui me manque¹. Quoi qu'il en soit, dans la période qui présentement nous occupe, je ne connais personne qui ait vécu aussi intimement, aussi constamment que le P. Coton dans la compagnie des bons anges.

« Je ne m'étonne pas, dit à ce propos le confident habituel de Marie de Valence, Louis de la Rivière, si vivant ici-bas angéliquement... les anges l'ont quelquefois gratifié de leur présence. D'une chose suis-je assuré, qu'à son retour de Rome il déclara à la sœur Marie que, célébrant en la sainte chapelle de Notre-Dame de Lorette, son bon ange lui était apparu, celui de ladite sœur Marie et celui de demoiselle Marguerite Chambaud. Il était encore familier avec l'ange tutélaire du royaume de France². »

Pour mieux se convaincre de leur présence et de leur puissance, il s'appuyait, avec une logique très humaine, sur les sentiments particuliers qu'inspiraient à la plupart de ses contemporains la présence et la puissance des démons.

Quand les magiciens, disait-il, joignent leur perverse volonté à celle des démons, ils ont souvent le pouvoir de

(1) Si je ne me trompe, cette dévotion aux anges, telle que le P. Coton la comprend, est une des dévotions caractéristiques de la Renaissance. La lecture du Pseudo-Denis a dû l'accréditer. On la trouve parvenue à son parfait développement dans un livre peu connu, mais essentiel, le *Memorial* d'un savoisien, d'un des premiers compagnons de saint Ignace, le B^x P. Lefèvre. Bien curieux aussi de suivre le déclin, ou si l'on veut, les transformations modernes de cette même dévotion.

(2) *Histoire de la vie et mœurs de Marie Tessonier*, p. 99.

nuire et Satan exploite par eux une infinité de maux sous couleur de poudres, onguents, caractères, parchemins vierges et autres ustensiles d'une impiété exécrable. Pourquoi ne croirais-je donc pas que les bons anges seront propices à moi et à mes prochains, quand je joindrai ma volonté à la leur et eux et moi la nôtre, à celle de Dieu. N'ont-ils pas autant de puissance au bien qu'eux au mal ?¹

Joindre sa volonté à celle des anges, cette idée d'une magie à rebours et toute spirituelle n'est-elle pas très heureuse ? Les anges sont à la fois et les vives images et les instrumentés de cette « grâce prévenante » que les jésuites n'ont pas inventée, mais sur laquelle leur théologie les a conduits peut-être à insister davantage.

Il faut reconnaître l'entremise des anges jusques aux moindres choses, mais beaucoup plus aux plus grandes, d'où dépend l'état de toute la vie ; en cette manière, saint Grégoire le Thaumaturge remercie son bon ange de ce qu'il avait eu pour précepteur Origène².

Ou bien encore et beaucoup mieux :

Que dirai-je des allées et venues (des anges) de Dieu à nous, de nous à Dieu, excitant l'un, apaisant l'autre ; portant des vœux, rapportant des présents ! Quoi, de tant d'inspirations, secrets mouvements, bénignes influences, de tant d'aides intérieures et extérieures, de tant d'inventions angéliques, ruses et stratagèmes de charité³ !

Bossuet avait-il lu ce passage en composant son magnifique sermon sur les anges gardiens, je ne sais, mais les anges qu'il nous propose me semblent un peu plus lointains, un peu moins fraternels que ceux du P. Coton. Celui-ci en voit sur tous ses chemins.

Nous n'avons pas seulement de l'obligation à nos anges mais encore à ceux de nos progéniteurs et notamment de nos

(1) *Sermons...*, pp. 112, 113.

(2) *Ib.*, p. 132.

(3) *L'intérieure occupation...*, p. 46.

mères qui se seraient mille fois affolées sans l'assistance de leur ange custode. Vu aussi que, selon Tertullien, les corps sont organisés dans le ventre des mères par les anges, ce qu'il appelle « divin office », au lieu des déesses alémones, nones, décimes, partules, lucines que la superstition païenne estimait présider à la conception, port et accouchement des femmes¹.

Deux anges, donc, pour s'intéresser au berceau le plus chétif. Que sera-ce quand il faudra présider aux destinées des puissances qui mènent le monde ?

Les actions publiques des grands ne sont jamais petites... Aussi ç'a été un trait de votre sagesse (ô mon Dieu) de mettre les rois et souverains de la terre en la protection et spéciale conduite des archanges. Les démons qui les combattent sont relevés en puissance².

Ces deux êtres surnaturels, l'archange et l'archi-démon du roi de France, quelle place n'auront-ils pas tenue dans la pensée, dans la vie du P. Coton ! Mais le plus présent de tous, mais l'ami de cœur, pour lui, c'est l'ange gardien.

Gouverneur de ma vie, escorte de mon pèlerinage, porte-flambeau de mon entendement, précepteur de mon âme³,

quand il commence ces litanies, il ne sait plus s'arrêter.

Je viens donc à vous, fidèle ami, doux compagnon et débonnaire pédagogue... Vrais explorateurs de la terre promise, encouragez-nous à la conquête de notre vraie patrie ; vous êtes les gouverneurs de notre vie, les escortes de notre pèlerinage, les pilotes de notre navigation ; le phare de nos jours... les catéchistes qui épurez nos entendements, les capitaines qui marchez devant nous aux combats, et en un mot, les plus intimes amis que nous ayons en ce monde⁴.

Les curieux de style auront remarqué ces longues séries d'appositions et d'épithètes. Cette forme, que

(1) *Sermons...*, pp. 131, 132.

(2) *Ib.*, p. 118.

(3) *L'intérieure occupation...*, p. 44.

(4) *Sermons...*, pp. 141, 142.

Balzac et Vaugelas ont étranglée, était bien dans les habitudes littéraires de ce temps-là et Rabelais lui avait dû d'assez beaux effets. Chère à nos vieux écrivains, elle était aussi d'église et se prêtait bien mieux, semble-t-il, que la période, aux divers mouvements de la prière. Le P. Coton s'en sert constamment et la trouve très délectable. Elle satisfaisait chez lui, et l'humaniste, chargé de réminiscences, et l'homme de Dieu. Je vais donner un exemple des jolis rythmes qu'il obtenait, en faisant alterner, dans un même paragraphe, la période et la *litanie*.

O Mère, Reine des anges, Emperière du monde, la plus pure entre les pures, la plus sainte entre les saintes, par les flancs qui ont porté mon Rédempteur et par les mamelles qui l'ont allaité, je vous adjure, ô Immaculée, et vous supplie, ô la plus charitable qui soit et qui sera jamais entre toutes les pures créatures, qu'il vous plaise m'obtenir cette grâce... Et vous, âmes très heureuses, qui avez droit de bourgeoisie en la céleste Jérusalem, âmes qui êtes assises à la table du grand Roi, faites-nous part des reliefs et des miettes qui avancent à vos divins repas. Epouses du grand Assuère, votre mariage a été contracté ici-bas ; jetez vos yeux débonnaires sur nous et nous rendez participants de vos bénignes influences ; moissonneurs du céleste Booz, laissez quelques épis pour ceux qui glanent après vous ; fidèles explorateurs de la terre promise, puisque vous tenez la grappe en la main, faites que quelque liqueur en distille jusqu'à nous ; colombes qui nichez sur l'arbre de vie, délivrez-nous du sacre infernal, des harpies et oiseaux tripiers qui ne cherchent qu'à faire curée de nos âmes ; agneaux sans macule, qui paisez sur les montagnes de Sion, ayez soin de la brebis errante que vous voyez dans le désert de ce monde... Et vous ô divin Salomon, qui bâtissez le temple de votre gloire du Liban de ce monde, conservez et réservez-nous pour être un jour les matériaux de la divine Sion. Et comme le marteau ne fut ouï en la structure de votre maison, ainsi les passions et persécutions de cette vie ne puissent rien sur les pierres d'élite, destinées pour un si noble édifice ¹.

(1) *Sermons...*, pp. 166-168.

Comme on le voit, une familiarité douce, « l'esprit des enfants », anime cette prière pittoresque et jaillissante. Au reste, la prédestination, ce dogme inévitable sur lequel tant d'âmes, mal conduites, vont bientôt s'hypnotiser désespérément, n'inspirait au P. Coton que des sentiments d'abandon filial et d'allégresse.

L'anxiété que je pourrais avoir pour ignorer ce qui me doit arriver après cette mortelle et misérable vie m'est entièrement ôtée quand je remémore, ô Dieu de mon âme, l'amour qu'il vous plaît nous porter, ce que votre Fils nous est et ce que par lui nous vous sommes... Si ma prédestination dépendait de moi, je m'en tiendrais assuré à cause de l'affection naturelle que je me porte à moi-même. Or celle que vous me portez est surnaturelle, divine, infinie et conséquemment autant supérieure à la mienne qu'il y a de distance entre le ciel et la terre... Que je suis donc heureux de tomber en si bonnes mains au sortir des miennes et de voir que mon salut soit remis et commis à celui qui m'aime infiniment plus que je ne m'aime moi-même¹ !

Ce ne sont pas là de molles effusions. Le P. Coton avait l'esprit ferme et le cœur viril. On peut estimer qu'il manque de goût quelquefois, mais on ne trouve chez lui ni sensiblerie ni fadeur. Très humain et tendre, ce n'est pas néanmoins en considération de ses chétifs intérêts propres, mais par égard pour les perfections divines, qu'il se refuse à faire de la piété chrétienne un exercice de terreur. L'idée qu'il se forme de Dieu est même si auguste qu'elle écraserait une âme moins profondément et moins joyeusement religieuse. La vie mystique telle qu'il la comprend et la pratique, est un holocauste ; le chrétien, un sacrificateur au plein sens du mot.

Je voudrais,

vous aimer si ardemment, dit-il à Dieu, que je me détruise et consume en aimant... jusqu'à ce point que rien du mien ne restera en moi, si ce n'est la seule hideuse souvenance de ma

(1) *Sermons...*, pp. 232, 233.

passée misère, laquelle puisse servir de cendre à ce feu et à conserver inextinguiblement le brasier de votre charité¹.

Avec lui-même, c'est tout l'univers qu'il voudrait ainsi faire passer par ces flammes mystiques qui respectent toutes les formes de l'être et qui ne brûlent que le mal ou que le néant. On trouve là-dessus, dans l'*Intérieure occupation*, une formule de prière qui me paraît d'une rare magnificence.

On a fait jusques à présent beaucoup d'honneur aux grands de la terre... l'on encense aux idoles, l'on idolâtre les beautés corporelles. Je prends, ô Dieu de mon âme, toutes ces pensées, paroles, actions et passions profanes, et avec toute l'étendue de ma volonté et toutes les forces de mon franc-arbitre, j'en sépare comme je puis la déformité pour vous offrir et faire sacrifice de tout leur être, dont vous êtes l'auteur².

La flamme de toutes les idolâtries passées et présentes, de celles qui ont adoré les faux dieux et de celles qui ont divinisé la créature, et cette flamme purifiée de ses éléments sacrilèges, peut-on imaginer un bûcher plus immense ou plus somptueux ! On a là un bel exemple de ces hautes spéculations ou imaginations religieuses que Bérulle mettait en honneur presque vers le même temps et dans lesquelles excelleront bientôt Condren et M. Olier. Je pourrais cueillir nombre de beaux textes analogues dans les œuvres du P. Coton, mais j'ai hâte d'en venir à ce qui fait, me semble-t-il, son originalité souveraine, à sa doctrine sur l'amour de Dieu.

« La charité... considère (Dieu) comme bon en soi-même quand elle n'en attendrait aucune récompense³. » Quand il écrit de la sorte, le P. Coton n'a certes pas le moindre mérite. En effet tous les théologiens, et Bossuet comme les autres, à ses bons moments, admettent qu'il

(1) *Sermons...*, pp. 63, 64.

(2) *L'intérieure occupation...*, p. 3.

(3) *Sermons...*, p. 341.

est possible et louable d'aimer Dieu en lui-même, pour la simple raison qu'il est aimable. Mais beaucoup semblent croire que l'amour ainsi compris dépasse les forces communes et que seuls les grands saints en sont capables. A ceux-ci, le pur amour; aux chrétiens ordinaires la peur de l'enfer, l'attente du centuple promis dès ce monde, le désir du ciel. Le P. Coton, au contraire, ne se résigne à ce partage, à ce compromis ni pour lui-même, ni pour les autres. Le pur amour lui paraît non seulement la plus essentielle, mais presque la plus simple des vertus chrétiennes. Il y revient constamment, soit qu'il prêche, soit qu'il écrive. Non pas qu'il l'enseigne *ex professo*, comme si l'on pouvait avoir le moindre doute sur une vérité aussi évidente. Non, ce pur amour, il en fait les actes devant ceux qui l'entendent ou qui le lisent et, sur son propre exemple, il façonne les autres à le pratiquer. Et c'est là, me semble-t-il, un extraordinaire spectacle. Je ne parlerais pas ainsi, si nous avions devant les yeux un exalté, un chimérique ou un Père du désert. Mais non, le P. Coton nous est connu. L'Ordre religieux qui l'a formé et qui l'a jugé digne des missions les plus délicates, ne passe pas pour goûter les visionnaires. L'ami de Henri IV est un homme sage, modéré, qui a reçu, au confessionnal, des milliers de confidences et qui sait à fond l'humaine misère. Cet homme pourtant s'adresse à la Cour et aux auditoires de nos paroisses, comme il ferait à des carmélites. A tous, il propose sans distinctions, sans réserves, cette même doctrine qui près de cent ans plus tard paraîtra souverainement ridicule à la sagesse du monde et contre laquelle se dressera tout armé le plus beau génie de l'Église gallicane. Quoi de plus étrange, mais aussi quoi de plus révélateur! Puisque enfin le P. Coton n'est pas un excentrique, puisque, en même temps que lui, nombre de français et de françaises, ou bien enseignent expressément ou, ce qui est mieux, vivent ces vérités sublimes, n'avons-nous pas le droit de saluer cette prodigieuse époque de

notre histoire, comme l'âge d'or du mysticisme français ?

Nous l'avons déjà dit, la théologie du P. Coton était plus exacte et plus précautionnée que celle de Fénelon. Elle entoure donc le grand principe mystique des explications et des restrictions nécessaires. Ainsi elle admet qu'

il n'y a homme si saint et si parfait sur terre qui n'ait besoin de faire quelquefois l'enfant et de retourner à l'exercice des apprentis, faisant son profit des frayeurs de l'enfer et des espérances du ciel¹.

Cela va de soi, mais la concession est aussi parcimonieuse que possible et elle n'empêchera pas le P. Coton de poursuivre sans ménagements ce qu'avant Fénelon il appelle « l'esprit mercenaire », comme paralysant l'ascension normale de la vie dévote. Soit nature, soit grâce, les deux sans doute, il ne s'absorbait ni dans la contemplation de lui-même, ni dans le souci de ses intérêts propres. Peu tendre pour les « narcisses transis » qui passent leur temps devant le miroir, il eût été certainement « très marié » qu'une seule âme du monde fût occupée à penser en » lui².

Il s'occupe si peu de lui-même, il a tant de peine, je ne dis pas à excuser, mais à comprendre l'amour-propre !
Ecoutez-le parler

de tous ceux et celles qui se cherchent en toutes choses, (et qui) ne feraient un pas, ne diraient une parole que pour leur intérêt, c'est-à-dire, s'ils n'y sentaient du plaisir, de l'honneur ou du profit. Leurs dévotions, continue-t-il, s'exercent incessamment en la satisfaction de l'amour-propre : toutes leurs joies, tristesses et réflexions, tours et retours intérieurs donnent là, comme s'ils étaient faits pour eux-mêmes : bref ne bougeant de chez eux, quelque part qu'ils aillent³.

(1) *Sermons...*, p. 353.

(2) *Ib.*, p. 108.

(3) *Ib.*, pp. 107, 108.

Cette maladie que d'autres disent universelle, il s'en étonne, il s'en amuse même, il trouve pour la railler de très jolis mots.

D'un autre côté, les réflexions, les retours les plus innocents de l'amour-propre, lui paraissaient en contradiction avec le mouvement naturel de la vraie prière. Il l'explique à sa jolie façon limpide, savante et profonde.

Saint Antoine le Grand, fort expérimenté en telles affaires disait, au rapport de Cassien, que l'oraison ne se peut dire parfaite quand celui qui prie s'aperçoit qu'il prie : d'autant que si elle est parfaite, elle ravit tellement l'esprit en Dieu qu'il ne fait aucune réflexion et ne se souvient d'autre chose sinon de Dieu avec lequel il traite et converse. L'Orateur romain, en chose semblablement dissemblable, a laissé par écrit qu'il ne faut estimer l'éloquence laquelle donne loisir aux auditeurs de remarquer qu'on dit bien. Quelque autre quasi en même sens estimait que la douleur qui se peut dire, ne se peut dire douleur¹.

Cette psychologie, si on la pressait un peu, éclaircirait singulièrement une question qui a fait couler beaucoup d'encre, résoudrait par ricochet le sophisme fondamental de La Rochefoucauld et, dans tous les cas, rassurerait les bonnes âmes qui se croient trop égoïstes et « mercenaires » pour atteindre jamais à la charité parfaite. Quoi qu'il en soit, les formules les plus exquises, les plus suavement ingénieuses du pur amour naissent spontanément sous la plume du P. Coton et avec une telle abondance, une telle fraîcheur, une telle poésie, que visiblement elles expriment la tendance habituelle de ce noble cœur. Il dit à Dieu, par exemple :

Je vous remercie de ce que vous êtes en vous-même, comme du plus grand bien que j'aie et qui me puisse arriver².

ou encore, dans le même sens :

Ce m'est un bonheur et le plus grand qui me puisse arriver

(1) *Sermons...*, p. 391.

(2) *L'intérieure occupation...*, p. 4.

que vous soyez heureux par vous-même, sans rien emprunter d'ailleurs ; que tout dépende de vous et vous de nul autre ;

et il continue, faisant sonner comme des cloches d'allégresse, tous les articles du symbole d'Athanase. Enfin, il achève ainsi ce cantique :

O que je me tiens obligé à vous de ce que vous êtes si absolument parfait que vous ne pouvez recevoir ni diminution de gloire pour toutes les malédictions des réprouvés, ni augmentation d'honneur pour toutes les louanges des prédestinés !

Et d'autant que vous remplissez le ciel et la terre et vous trouvez en l'essence de toutes les créatures, je vous adore en toutes et les reconnais toutes en vous.

Je vous révère en l'être des éléments, en la composition des corps, en la forme végétante des plantes...

Vous êtes seul et je n'ai à démêler qu'avec vous. Quand vous serez content, tout est content¹.

L'adoration peut-elle aller plus loin ? « Il n'y a pour moi, disait Newman, que deux êtres, moi-même et mon créateur. » Je n'ai jamais relu cette phrase, peut-être sublime, sans avoir le cœur serré. Il est donc quelqu'un, lui, Newman, en face de Dieu, et, en face de Newman, nous, ses frères, nous ne sommes rien ! J'aime beaucoup mieux le « vous êtes seul » du P. Coton.

Sa contrition parle un même langage :

Ce n'est pas tant pour éviter la peine due à mes iniquités que je vous demande ce pardon, comme pour ôter de devant vos yeux, en la meilleure manière que je le peux faire, tout ce qui vous peut déplaire².

Aussi bien toute son intimité avec le monde invisible respire-t-elle le pur amour. « Je me sens tant son obligé pour vous avoir été fidèle », dit-il à Dieu de l'archange saint Michel³. S'adressant à tous les saints :

(1) *L'intérieure occupation*, pp. 13-18.

(2) *Sermons...*, p. 278.

(3) *Ib.*, p. 119.

Trois et quatre fois heureuses âmes qui êtes devant Dieu ! J'ai autant et plus à m'éjouir de ce que vous êtes qu'à me douloir de ce que je suis... La raison en est péremptoire, parce que vous honorez plus notre commun Seigneur que je le dés-honore : vous êtes plus pures que je ne suis impur, plus justes que je ne suis injuste, plus heureux que je ne puis être misérable. Et c'est pourquoi, je remercie de toutes mes forces celui qui vous a bienheureés, le bénissant sans cesse de ce que la moindre d'entre vous lui apporte plus de gloire que tous les pécheurs du monde ne lui causent de déshonneur ¹.

Qu'on veuille bien ne pas l'oublier, ces prières et vingt autres du même ordre que je pourrais citer, le P. Coton les propose comme toutes simples au commun des fidèles. Quoi de plus naturel chez lui ! Ces sublimes sentiments que d'autres voudraient ne réserver qu'aux plus hauts mystiques, il les prête hardiment à ceux-là mêmes qui n'ont plus d'espérance. Vers la fin d'une méditation sur le jugement, il évoque en effet les damnés qui viennent d'entendre leur sentence et qui, dans les rapides instants qui leur restent avant de disparaître, font ainsi leurs adieux à la terre et au ciel.

Adieu puisqu'il le faut, adieu, l'enfant de Marie ! Adieu l'amour du ciel et de la terre ! Adieu les délices du monde, adieu Jésus!...

Adieu donc, colombe sans tache, adieu le refuge des misérables !

Pour être ce que nous sommes et hors de toute espérance, vous ne laissez d'être ce que vous êtes.

Mais vous, ô nos bons anges, de quel ton, de quel accent et de quelle voix vous saluerons-nous?... Ah ! que de déplaisirs nous vous avons donnés !... En vain, ô bons génies, avez-vous pris toutes ces peines. Que le grand Dieu, par le commandement et l'amour duquel vous faisiez toutes ces choses, le vous rende et rémunère votre charité. Adieu ! ô quel cruel adieu ! Adieu, nos gardiens, adieu nos tutélaires... Voici les loups ravissants, voici les lions bruyants, gueule bée, dent affilée, patte étalée... Adieu, pères et mères... Adieu âmes heu-

(1) *Sermons...*, p. 163.

reuses ! Allez, allez donc troupe d'élite, montez, vivez et réglez, louez notre Dieu et le louez pour vous et pour nous ¹.

Dans la foule des saints qui monte, à ce même instant, vers la droite du Père, il en est peut-être qui n'ont jamais fait de leur vie une prière aussi désintéressée. Pour quelques secondes, ces maudits s'élèvent jusqu'à l'amour pur. S'ils ne le disent pas expressément, toute leur attitude dit pour eux : « vous êtes seul... quand vous serez content, tout est content ». Je sais bien que ce n'est là qu'un mouvement oratoire, mais de telles imaginations nous révèlent la grandeur d'âme, la sainteté de celui qui les a conçues, de celui qui s'entraînant un jour aux plus rudes sacrifices, se disait à lui-même :

Allons donc à lui (à Dieu), mon âme, allons en démarche de géants ².

Oui, c'étaient des géants, lui et tant d'autres qui nous attendent, mais d'aimables géants, simples et humains. La bonne humeur et la tendresse amortissent chez eux les aspérités de l'héroïsme. L'héroïsme domine pourtant, ou plutôt, cette magnanimité chrétienne que le P. Coton a fièrement définie et dont toute la vie de ce grand homme nous est un exemple.

L'homme spirituel encore qu'il parle, traite et opère devant tout le monde, il ne fiche ses yeux que sur le Roi du ciel et de la terre qui est là présent, et en comparaison duquel tous les monarques et potentats de la terre sont gens de basse étoffe ; s'il tâche de complaire, c'est à celui-là ; s'il craint de déplaire, c'est à lui seul, et ne regarde aux hommes sinon en tant que Dieu même veut qu'il essaie de leur être agréable pour leur bien-faire. Et ce faisant, il acquiert une magnanimité si héroïque qu'il foule aux pieds toutes les choses du monde ³.

(1) *Sermons...*, pp. 760-771.

(2) *Ib.*, p. 252.

(3) *Ib.*, p. 447.

VI. Puisque nous avons choisi le P. Coton comme l'un des plus « représentatifs » parmi les saints personnages de son temps, nous devons dire quelques mots de l'attitude qu'il eut très souvent l'occasion de prendre en face de ces manifestations extraordinaires qui paraissent plus ou moins liées à la vie mystique, bien que du reste elles ne l'accompagnent pas toujours. On ne peut décider si ces phénomènes, qui étaient alors si fréquents, exigent du prêtre qui doit se prononcer sur leur vraie nature, plus de prudence ou plus de respect. Mauvais directeur, celui qui haussant les épaules, croit tout expliquer, soit par la fourberie du sujet ou quelque intervention diabolique — les anti-mystiques du temps du P. Coton n'avaient guère que cette alternative — soit par des troubles nerveux, comme font les anti-mystiques d'aujourd'hui. Le P. Coton avait des idées toutes différentes. Persuadé, après vingt expériences, que le bras de Dieu n'était pas raccourci, il ne se montrait pas lent à croire les merveilles intérieures ou extérieures de l'union divine. Les signes sensibles de cette emprise toute-puissante sur les âmes l'intéressaient, le touchaient profondément. Il recherchait avec une avidité confiante la société de ces êtres privilégiés sur le front desquels il voyait transparaître un reflet de la lumière céleste. Nous l'avons vu plus empressé que personne auprès de Marie de Valence ; nous le verrons plus tard parmi les familiers de M^{me} Acarie. Il a bien connu Jeanne de Matel à Roanne, Anne de Xaintonge à Dôle, et Madame de Sainte-Beuve à Paris. Précautionné et très défiant de lui-même, il n'était pas néanmoins plus crédule que les sages de son temps. Quelques traits de sa carrière de directeur et d'exorciste nous le montreront sous ces deux aspects.

« Le cardinal de Lorraine, raconte en son beau et spirituel langage le P. d'Orléans, se croyant ensorcelé, avait fait venir de Milan à Nancy un Père Michel — ce *un* est joli — Général de l'Ordre de Saint-Ambroise, qu'on disait avoir un don tout particulier pour exorciser les

démons et pour faire cesser les maléfices. En effet, ce prince s'étant senti soulagé, et attribuant son soulagement à la vertu du Général, mit le médecin en grande vogue et peut-être aussi le mal. Car des personnes de qualité de la Cour de France, s'imaginant en être attaquées, prièrent la Reine de faire en sorte que le Général passât par Paris, en s'en retournant en Italie. La Reine s'y employa et l'obtint. Ce Père étant donc arrivé, on lui amena de Picardie une jeune fille nommée Adrienne Dufresne, véritablement possédée et par un démon fort opiniâtre. Le Général donnait quelque espérance d'y réussir, lorsqu'il fut rappelé en Italie pour une affaire importante de son Ordre. Avant que de partir il pria la Reine, qui s'était quelquefois trouvée aux exorcismes, de ne pas permettre que cette pauvre fille demeurât abandonnée et sans secours contre la cruauté de son mauvais hôte.

« Comme la Reine menait avec elle le P. Coton, elle s'était aperçue que le démon en avait plus d'aversion que des autres et semblait le craindre davantage. Ce fut une raison pour elle de jeter les yeux sur lui pour continuer cette œuvre de charité. Elle lui en fit donc la proposition ; mais elle y trouva tant de résistance que, ne croyant pas que dans une affaire de cette nature, l'autorité royale le pût faire condescendre à ce qu'elle désirait de lui, elle y employa celle de l'évêque de Paris et lui en fit faire un commandement dans les formes. Quelque répugnance qu'eût le serviteur de Dieu à exercer un ministère aussi délicat, surtout pour des gens qui ne font jamais impunément une mauvaise démarche, il plia sous l'autorité épiscopale, pour laquelle il eut toujours un très grand respect.

« Il s'appliqua d'abord à faire reconnaître évidemment la possession, pour en convaincre les hérétiques... mais comme il donnait de l'exercice au démon, le démon le menaça de lui en donner à son tour et il ne se passa pas longtemps qu'on ne vit l'effet de ces menaces. Car, comme on se fut aperçu que, pour vérifier la possession, le Père

faisait des questions au démon, les mal intentionnés s'avisèrent de faire courir dans le monde, premièrement un billet, puis de gros écrits pleins d'interrogations curieuses qu'on supposait que l'exorciste avait faites ou devait faire au malin esprit. De toutes les persécutions qu'on fit jamais au serviteur de Dieu, celle-ci fut la plus cruelle et la plus fâcheuse à essayer ¹. »

Nous n'entrerons pas dans le récit de ces graves ennuis qui ne sont pas de notre sujet et nous négligerons de même la « possession » d'Adrienne, les incidents de ce genre ayant sévi si fréquemment et si violemment au xvii^e siècle qu'il nous faudra leur consacrer un chapitre spécial. Une seule chose, dans cette histoire, a pour nous un intérêt direct et immédiat, je veux dire les sentiments de pitié, de vénération et presque d'envie que la pauvre et vraiment sainte femme inspirait au P. Coton. On n'ignore pas en effet que, dans nombre de cas, la mystique divine et la diabolique se rencontrent. Chez Adrienne Dufresne, si les facultés inférieures et les sens étaient parfois livrés au démon, la fine pointe de l'âme jouissait au même temps de l'union divine. Ainsi du moins en jugeait le P. Coton, comme nous l'atteste en des termes fort remarquables, « un saint prêtre, nommé Sellier et curé de Hauteville, en Normandie » directeur ordinaire d'Adrienne.

« Ce respectable ecclésiastique ne laissait rien ignorer au P. Coton de l'état de cette âme ni de la conduite qu'il tenait envers elle ; et, quand il se rendait à Paris, il ne manquait jamais de s'entretenir avec lui sur un sujet qui les intéressait tous les deux. Dans la suite, il déposa authentiquement que le P. Coton, l'entendant un jour parler du déplorable état où cette âme souffrante était réduite, s'écria touché de compassion : *O altitudo divitiarum sapientiæ et scientiæ Dei!* et que les larmes qu'il versait en abondance lui ayant ôté l'usage de la parole, il

(1) P. d'Orléans, cité par le P. Prat, *op. cit.*, II, pp. 411-413.

demeura longtemps sans parler. Après quoi, faisant un effort sur lui-même, il lui avait tenu ce discours : « O mon frère, que la Providence est admirable dans la conduite qu'elle tient sur les âmes... N'abandonnez point, je vous en conjure, le soin de celle qu'elle vous a mise entre les mains... Je regarde comme une des plus grandes grâces que Dieu m'ait faites, en toute ma vie, la connaissance qu'il m'en a donnée. Personne ne m'a porté plus efficacement à Dieu qu'elle. Sa conversation m'a fait plus de bien que tout ce que j'ai jamais lu de bons livres. Aussi n'ai-je jamais trouvé personne qui approchât de sa perfection... Dieu veut se servir d'elle et de l'état où il l'a mise, depuis l'âge de deux ans, pour la conversion d'un grand nombre d'hérétiques et de beaucoup de catholiques. Elle a servi, de ma connaissance, pour réunir à l'Église plus de cinq cents huguenots, et pour faire faire plus de dix mille confessions générales, comme le démon qui la possède a été obligé de l'avouer »... Le Roi, ajoute le P. d'Orléans, savait bien l'estime que le Père Coton faisait de la vertu de cette servante de Dieu, et cette connaissance que le Roi en avait la rendit célèbre. ¹ »

Je ne doute pas que le lecteur ne trouve matière à réfléchir dans ce témoignage. Il ne s'agit pas de savoir si le P. Coton s'abuse ou non, lorsqu'il porte si haut la vertu de cette femme. A cette époque surtout, nous n'en sommes pas à une sainte près et la question n'a pas d'importance. Ce qui est vraiment significatif, est de voir le prix extraordinaire qu'un homme de la taille du P. Coton attache à ses relations avec une âme qu'il croit spécialement unie à Dieu même. Élève du fameux Vasquez, bon théologien de son côté et maître d'une science presque universelle, le jésuite donnerait tout ce qu'il sait et tout ce que les livres peuvent apprendre pour quelques heures d'entretien avec une sainte. Voilà pour les doctes et ce

(1) Cf. Prat, *op. cit.*, pp. 422-425.

n'est pas là une constatation médiocre ; mais la foule aussi a son mot à dire. La vue de cette Adrienne, visible preuve des réalités invisibles vaut, pour la conversion des protestants ou des catholiques, mieux que tous les sermons et que tous les ouvrages de controverse. Le surnaturel hante également tout le monde. Parmi les prétendus sceptiques eux-mêmes, plus d'un voudrait le toucher.

Ainsi disposé, l'on imagine aisément la joie inquiète, le doux et saint effroi du P. Coton, lorsqu'il eut lieu de croire, sur de sérieux indices, que sa propre famille était appelée à rendre à Dieu ce lumineux témoignage. Une de ses sœurs, Jeanne-Marie Coton, mariée à Guillaume de La Chaize, seigneur d'Aix, recevait en effet, nous rapporte le P. d'Orléans « une si grande abondance de grâces et des communications si extraordinaires que ceux qui la conduisaient immédiatement, dans les lieux où elle demeurait, se trouvèrent souvent dans les mêmes embarras que les directeurs de sainte Thérèse. L'opération de Dieu était si sensible et les extases si fréquentes que tout le monde s'en aperçut. Le peuple la vénérât comme une sainte ». Son mari aussi. « Mais ses confesseurs appréhendaient que le démon n'y mêlât quelque chose du sien, par quelque subtile illusion. » On manda le P. Coton qui avait déjà contemplé d'autres extatiques, mais à qui celle-ci dut paraître deux fois émouvante. Dans tous les cas, il dut la mettre à l'épreuve avec une double prudence. Non, il n'y avait rien à craindre. Le démon n'était pour rien là-dedans. Néanmoins, comme M. de Bérulle faisait vers ce temps-là un voyage aux environs du Forez (1614), le P. Coton désira qu'on lui fît voir M^{me} d'Aix, et il écrivit là-dessus à son beau-frère la curieuse et admirable lettre qu'on va lire ¹.

Je vous rends grâces, monsieur,... de ce que vous compatis-

(1) Nous devons cette précieuse lettre au P. d'Orléans qui a eu l'original entre les mains et l'a jugé digne « d'être rapporté tout au long ». La copie ne m'inspire pas une absolue confiance. Un lettré de 1688, résistant

sez aux infirmités corporelles de ma sœur et de ce que vous lui permettez des exercices spirituels, sans lesquels elle ne saurait vivre. Selon la connaissance que nous en avons, l'œuvre est de Dieu et dans sa substance et dans ses principales circonstances. Il est seulement à craindre qu'il n'y survienne quelque illusion du malin esprit, qui se transfigure en ange de lumière, quoique l'union intime qu'elle a avec le Dieu de vérité, les splendeurs qui accompagnent l'effusion du Saint-Esprit dans son âme, son humilité, la haine implacable qu'elle a d'elle-même, l'obéissance aveugle qu'elle rend à ses directeurs et à ses confesseurs, nous soient de bons garants de sa conduite.

Ici, le P. Coton glisse un mot de frère et qui est charmant.

J'ai autrefois beaucoup plus craint pour elle la faiblesse de la nature que les ruses du démon ; mais voyant ce qui s'est passé et ce qui se passe encore en elle, joint au désir unique de plaire à Dieu, je ne puis douter que l'opération divine n'ait fait en l'âme ce que nous voyons, et plus que nous ne voyons, au corps. Néanmoins, parce que dans les choses extraordinaires, il faut prendre aussi des précautions extraordinaires, je suis d'avis, et vous en prie autant que je le puis, que vous meniez ma sœur à Roanne, environ le 8 de juin, avec M. de La Mure, son confesseur auquel j'en écris, pour consulter un grand personnage qui doit passer par là. Il se nomme M. de Bérulle ; il est Général de la Congrégation de l'Oratoire en France, et Supérieur de tous les monastères des Carmélites. Il a entre autres rares qualités, le don de discerner les esprits et a heureusement conduit une personne dans un état à peu près semblable à celui de ma sœur¹.

Suivent d'autres recommandations moins intéressantes. Aussi bien ne voudrais-je pas montrer cette lettre à tel romancier de ma connaissance. En effet, comment se défendre d'un demi-sourire à la vue du seigneur d'Aix, ravi sans doute, mais déjà légèrement embarrassé par les extases de sa femme et les consultations théologiques auxquelles a donné lieu ce cas manifestement difficile,

à la tentation de *balzaciser* les textes qu'il reproduit, serait un miracle. Ceci pour l'édification des critiques littéraires. Du reste les retouches n'auront porté que sur le rythme et les autres détails du style.

(1) Cf. P. Prat, *op. cit.*, IV, pp. 7-10.

obligé maintenant de s'aboucher avec le P. de Bérulle qui lui-même, si besoin est, devra s'adjoindre les jésuites de Montbrison ? Qu'y faire. Les gloires, même les plus saintes, ont ainsi parfois leurs revers. Quant à Jeanne-Marie Coton, devenue veuve, elle essaya de l'Ordre nouveau que François de Sales et Jeanne de Chantal venaient de fonder. Puis, sur le conseil du P. Coton lui-même, elle revint paisiblement à Roanne où, soit avant, soit après sa mort, on la vénéra comme une sainte, et comme une sainte à miracles. Un de ses fils, François d'Aix, fut jésuite et des plus distingués ; un de ses petits-fils, jésuite lui aussi, François d'Aix de La Chaize, a fait parler de lui davantage. Le célèbre confesseur de Louis XIV était petit-neveu du confesseur de Henri IV et de Louis XIII.

Comme nous n'avons pas voulu écrire ici l'histoire proprement dite du P. Coton, mais seulement exposer son esprit, analyser sa vie intérieure et fixer la part qu'il a prise au mouvement religieux de son temps, nous nous contenterons de rappeler en deux mots les dernières étapes de sa carrière. Après qu'il eut quitté la Cour en 1619, il avait repris quelque temps son ancien ministère de prédicateur. En 1620, il fut nommé Recteur du collège de Bordeaux, où il retrouva et vit bientôt mourir son vieil ami le P. Richeome ; en 1622, Provincial d'Aquitaine ; puis à la fin de 1624, Provincial de Paris. Dans ces nouvelles fonctions, l'attendaient des épreuves moins directement personnelles, mais plus douloureuses que tout ce qu'il avait dû subir jusque-là. Henri IV mort, le Parlement de Paris comptait bien prendre sa revanche contre les jésuites, et comme Richelieu oscillait encore entre les deux partis, la moindre maladresse pouvait ruiner en quelques jours l'œuvre capitale du P. Coton. Cette maladresse ne se fit pas attendre. Les thèses du jésuite italien Santarelli sur la puissance pontificale fournirent au Parlement l'occasion guettée. Le P. Garasse a raconté dans un beau livre qui me semble très digne de foi, ces événe-

ments, peu glorieux pour la justice de notre pays, qui usèrent les suprêmes forces et qui semblent avoir précipité la fin du P. Coton. Le noble vieillard mourut le 19 mars 1626. Paris aimait le fidèle ami du feu roi et vénérait en lui un vrai saint. « Au retour de nos prédications, écrit Garasse, environ sur les dix heures du même jeudi, 19 de mars, nous fûmes effrayés du concours et de l'affluence du peuple que nous trouvâmes dans la maison professe¹. Je puis dire sans amplification que les deux tiers de Paris visitèrent le corps du saint homme », exposé d'abord dans une chapelle mais qu'on avait dû transporter dans la sacristie, plus vaste et qui se prêtait mieux à l'empressement de la foule. « Il y eut, continue Garasse, depuis midi jusqu'à sept heures du soir, le plus grand concours qui se fût vu de mémoire d'homme dans Paris. On vit bientôt les portes et les fenêtres enlevées de leurs gonds, les armoires rompues et tout comme au pillage. Il n'y avait rien qui pût résister aux ondées, je ne dis pas d'une simple populace, mais des seigneurs et dames qui remplissaient nos trois basses-cours, notre sacristie, une bonne partie de notre jardin. » On l'enterra, le soir même, au pied du maître-autel, après l'absoute donnée par l'archevêque de Paris. A quelques jours de là, Richelieu vint en grande pompe à Saint-Paul-Saint-Louis, pour y célébrer une messe pontificale et prier sur la tombe du P. Coton. Les jésuites étaient sauvés. Nous les retrouverons souvent dans les pages qui vont suivre. A la date où nous sommes arrivés, toute une jeune génération, Louis Lallemand, Jean Rigoleuc, Joseph Surin et tant d'autres, marche déjà ou s'appête à marcher sur les traces spirituelles du P. Coton. Ils iront plus loin et plus haut que lui, mais dans une histoire où ils tiendront tant de place, il convenait que l'œuvre propre de leur glorieux précurseur fût cordialement célébrée.

(1) Aujourd'hui Lycée Charlemagne.

CHAPITRE III

BENOIT DE CANFELD, LE P. JOSEPH ET LA TRADITION SÉRAPHIQUE

- I. Les Ordres nouveaux. — Capucins, jésuites. — Contrastes et ressemblances. — La méthode franciscaine et les *Exercices spirituels*. — Les jésuites et la mystique. — Arrivée des capucins en France. — Que la renaissance religieuse leur doit beaucoup.
- II. Ange de Joyeuse. — Rencontre du Frère Ange et du cardinal de Joyeuse. — Vocation du comte de Bouchage. — Lettres de Henri III. — De la haire à la cuirasse. — Ange de Joyeuse après la Ligue. — Sommations du P. Benoit de Canfeld. — De la cuirasse à la haire.
- III. Conversion de Benoit de Canfeld. — Ses premières impressions en France. — Ce qu'il pense de la décadence du catholicisme français. — La *Règle de perfection*. — Du prétendu quietisme de Canfeld. — La partie réservée de son livre. — Les garants de Canfeld. — Les *Moyens courts*.
- IV. Le frontispice allégorique du livre. — Les outils de la vie active. — Spéculation intellectuelle et vie mystique. — Activité suréminente de la vie mystique. — « Annihilation » des activités inférieures. — Union foncière des deux vies. — La Passion. — « *Non dimittam te* ». — Les disciples de Canfeld.
- V. Le P. Joseph et Richelieu. — Mystique *in partibus infidelium*. — L'*Introduction à la vie spirituelle* et la *Règle* de Canfeld. — Les aigles séraphiques. — Le « chariot triomphant ». — Le P. Joseph et Bossuet. — Eloquence. — Génie allégorique du P. Joseph.
- VI. Le P. Joseph à l'école de saint Ignace. — Modifications apportées à la tradition franciscaine. — La méthode. — De Manrèse au mont Alverne. — L'oraison du P. Joseph et le jeu des facultés intellectuelles. — La crèche et le berceau de Moïse. — Préludes à l'union mystique. — La mystique proposée aux commençants. — « Toutes les clefs ensemble ». — « L'étroite férule de la vie active ». — Le P. Joseph et les ennemis de la mystique. — Importance particulière de son témoignage. — Le P. Joseph et François de Sales. — L'union mystique. — Quiétude conquérante du P. Joseph. — « O bras plus étendus que tous les cieux ! »
- VII. Le secret du P. Joseph. — L'agent de Richelieu a-t-il pu rester le

disciple de Canfeld ? — Fondation du Calvaire. — Généalogie de deux clans mystiques, les Longueville et les Gondi. — Le Calvaire et la « modernisation » de l'ordre bénédictin. — Saint François et saint Benoit. — Dévouement du P. Joseph aux Filles du Calvaire. — Ce qu'il a écrit pour elles. — Tristesse, désenchantement de certains de ces écrits. — Les chrétiens et les Turcs. — Encore les aigles séraphiques.

I. Il n'est sans doute pas inutile que j'en fasse ici la remarque une fois pour toutes : lorsque, dans les pages qui vont suivre, nous mentionnerons, sans préciser davantage, les « Ordres nouveaux » qui ont pris une part active au mouvement que nous racontons, par « Ordres nouveaux », nous désignons les jésuites certes, mais aussi les Frères Mineurs capucins, cette jeune tige que poussa le vieil Ordre franciscain à l'aube de la Contre-Réforme. A première vue, et pour des raisons que tout lecteur sent de lui-même, ce rapprochement peut sembler étrange. Serait-il encore plus déconcertant qu'il ne mettrait que mieux en relief l'unité profonde et miraculeuse d'une renaissance à laquelle ont travaillé des esprits si différents et qui par suite n'est l'œuvre et la gloire propre ni des capucins, ni des jésuites, ni de personne, mais de celui qui sait faire concourir à une fin unique les instruments qui se ressemblent le moins. Gardons-nous toutefois de trop accuser des contrastes qui amusent ou qui gênent l'imagination, plus qu'ils ne frappent l'intelligence. Capucins, jésuites, au point de vue où nous devons nous placer, ne représentent en réalité que les aspects divers d'une seule et même force, à savoir, cette impulsion mystérieuse, massive, invincible qui, dès avant le Concile de Trente, poussait le catholicisme moderne, non pas d'abord à la réforme de quelques abus séculaires, mais bien à une pratique plus intense de la prière intérieure, de l'oraison sous toutes ses formes. D'une même ardeur, bien que selon des méthodes différentes, jésuites et capucins prêchent l'oraison à tous, laïques aussi bien que religieux ; ils la présentent comme le pivot essentiel

de toute vie sérieusement chrétienne ; ils écrivent des livres sans nombre pour en faciliter la pratique, favorisant ainsi l'éclosion de ces grâces plus hautes et proprement mystiques qui ne dépendent aucunement de l'industrie humaine, mais qui, dans le plan divin, s'il faut en croire sainte Thérèse et presque tous les contemplatifs, couronnent, achèvent comme normalement la méditation patiente et fervente.

Remarquez aussi que dans la fameuse controverse qui va passionner le monde chrétien et révéler le fond des esprits, capucins et jésuites se rangeront, spontanément, du même côté. N'avons-nous pas vu l'histoire de l'humanisme dévot s'ouvrir par le portrait d'un jésuite et se terminer par celui d'un capucin ? Dès la première heure, Yves de Paris et plusieurs de ses frères se dressent contre la *Fréquente communion* du grand Arnauld, et jamais depuis, les capucins, pris dans leur ensemble, ne témoigneront la moindre sympathie à la cause janséniste. Je ne sache pas du reste que dans la longue suite de leur histoire, l'entente cordiale entre les deux Ordres ait été troublée par d'irréductibles conflits. Tendresse, non ; mais amitié de raison et dont les racines, perdues sous le sol, n'en restent pas moins vivaces. Dans l'œuvre philosophique et théologique des grands jésuites, Scot ne retrouverait-il pas au moins ses tendances les plus intimes, je n'ai pas qualité pour répondre à cette question, mais que les *Exercices spirituels* de saint Ignace continuent, sur bien des points, la tradition franciscaine, il n'est pas permis d'en douter. Au demeurant, le plus ancien des deux Ordres ne doit rien, n'empruntera rien au plus jeune¹. Pour tout ce qui touche aux disciplines de la vie intérieure, les capucins gardent la méthode médiévale, la méthode de saint Bernard et de saint Bonaventure, des *Meditationes vitæ Jesu Christi* et du *Stimulus Amoris*. La spiritualité franciscaine paraît plus

(1) Il y a naturellement des exceptions, le P. Joseph par exemple.

affective, celle des jésuites plus volontaire et spéculative ; la première est peut-être plus libre, plus épanouissante, la seconde plus rigide, entourée de plus de contraintes ; l'une enfin s'ouvre plus naïvement au don mystique, l'autre, plus timide, plus en garde contre l'illusion, plus résignée au silence de Dieu, vise moins aux douceurs de la contemplation qu'au dépouillement du vieil homme. On l'a fort bien dit, les fils d'Ignace offrent « à l'immense majorité des fidèles d'instruction moyenne, une méthode de piété claire, pratique, raisonnée, une série d'exercices engageant l'âme tout entière et faisant servir toutes ses facultés, maintenues ou remises en équilibre... La méthode chère aux jésuites, celle dont la théorie leur est aussi familière que la pratique, c'est la méditation active, discursive, cherchant prudemment ses points d'appui¹ », plus ascétique en un mot que proprement mystique. Note juste mais qu'il ne faut pas forcer. Le caractère mécanique, tatillon, bourgeois que des commentateurs à courte vue donnent aux *Exercices spirituels*, ni l'auteur même de ce livre, ni les grands jésuites ne l'approuvaient. Au lieu de s'enchaîner à des règles méticuleuses, Ignace veut que l'âme « se tienne tranquille, pacifiée, prête à subir l'action de Dieu ». François d'Assise parlerait-il autrement ? « Toute méditation, disait-il encore, où l'entendement travaille, fatigue le corps. Il y en a d'autres qui sont dans l'ordre et qui reposent. Elles apaisent l'entendement, ne fatiguent pas les parties inférieures de l'âme et se font sans tension extérieure ni intérieure. » « Le propre de notre oraison, dira de son côté un jésuite qui avait pu recueillir les traditions de son Ordre, au lendemain de la mort d'Ignace, est de n'être enchaînée à aucune règle fixe, ce qui est bon pour les débutants... En somme, il n'y a qu'un maître d'oraison, l'Esprit-saint. » Enfin « nous

(1) H. Joly, *Sainte Thérèse* (Les saints), p. 214, texte cité et approuvé par le R. P. Brou s. j. dans son article : *La Compagnie de Jésus*, *Revue de philosophie*, mai-juillet 1913, p. 456.

avons sur cette matière, la pensée officielle de la Compagnie, dans une lettre du général Claude Aquaviva... « Les religieux qui se sont exercés souvent à la méditation, qui, par un long usage, ont acquis la facilité dans la prière, n'ont besoin qu'on leur assigne ni matière fixe à méditer, ni méthode spéciale. L'Esprit du Seigneur marche sans lisières (*laxissimis habenis*). Pour éclairer les âmes et se les attacher étroitement, il a des voies innombrables ; aussi, pas de frein pour lui, pas de limites marquées... Donc, tout en étant sévères pour les faux contemplatifs, il faut s'en tenir à l'expérience constante des saints Pères, ne pas interdire aux nôtres la contemplation. S'il est une chose attestée, prouvée par ces saints Pères, c'est que la vraie, la parfaite contemplation est plus puissante, plus efficace que toute autre méthode d'oraison pour briser l'orgueil de l'homme, pour l'écraser... » Tout cela est vrai, mais enfin, saint Ignace, de qui l'on disait que « le superlatif lui était inconnu... ne craignait pas de répéter : « Sur 100 personnes admises à l'oraison (ici opposée à la méditation proprement dite) 90 sont dans « l'illusion ». Le Père qui rapporte ce propos, ajoute : « Et je me demande s'il ne disait pas 99 ». Il précisait : le danger pour elles, c'est l'entêtement, l'attachement au sens propre, la tentation de vouloir mener les autres par leurs voies à elles. Le sujet lui tient à cœur : il en fait l'objet d'une règle spéciale : « Qu'on leur enseigne (aux jeunes religieux) à se prémunir dans leurs prières contre « les illusions du démon ». Et avec une insistance significative, quand on lui parlait d'oraison supérieure, il revenait sur la mortification »¹, sachant bien du reste que la méditation elle-même, telle qu'il la propose dans son livre, serait pour beau-

(1) Tous ces textes sont empruntés à l'article du R. P. Brou, cité plus haut. Bien qu'à tendances légèrement paradoxales, puisqu'il prétend nous montrer en saint Ignace « un maître de liberté », cet article, savant, pénétrant, et d'ailleurs très modéré de ton, contient quelques-unes des meilleures pages que l'on ait écrites sur ce difficile sujet.

coup un exercice ascétique, une mortification véritable.

De son côté, la spiritualité franciscaine n'encourage ni l'indolence, ni les mysticités équivoques, ni les excès du sens propre ; mais elle veut garder à la vie intérieure une allure plus confiante, plus spontanée. A des examens de conscience trop exigeants, elle préfère l'abandon, la joie des enfants de Dieu. Elle croit que, même chez les débutants, on peut laisser « l'Esprit du Seigneur marcher sans lisières ». Ne regardant pas les grâces mystiques comme des expériences rarissimes, elle en parle peu ; elle les désire comme un enfant désire croître, et la fleur s'épanouir, mais elle attend sans fièvre l'heure divine de cette floraison bienheureuse. Avec sainte Thérèse et la plupart des mystiques, elle tient qu'une vie de prière et de méditation « aboutit à la contemplation et à l'oraison de quiétude et de recueillement comme à son terme naturel »¹. Simple historien, je n'ai pas à me prononcer entre ces deux voies, mais encore dois-je rappeler que l'Église les approuve l'une et l'autre et que toutes les deux se justifient par leurs fruits.

Fondés en 1524, les Frères Mineurs capucins avaient été appelés d'Italie chez nous par Catherine de Médicis en 1574, et ils avaient occupé bientôt les principales villes du royaume. La France avait accueilli le mieux du monde ces colonies qui d'abord n'étaient composées que de religieux italiens. Les foules se pressaient dans leurs chapelles. « Deux choses les attiraient surtout, dit l'historien du couvent de Toulouse, l'une était notre façon simple et lugubre de chanter l'office... l'autre était la pauvreté et la propreté, dans la chapelle et sur l'autel : celui-ci était orné de fleurs, usage alors inconnu dans ce.

(1) R. P. Ubald d'Alençon. *De la méthode traditionnelle de l'oraison au moyen âge. Etudes franciscaines*, t. XXIX, p. 314. Abbé Jean Delacroix, *Ascétique et mystique*, Paris, 1912. Cf. aussi la très précieuse brochure du P. Ubald d'Alençon : *L'Ame franciscaine*, Paris, 1913, et la traduction que le même auteur a donnée du *Stimulus Amoris*. (*L'Aiguillon d'amour*, Paris, 1900.)

pays¹. » Ils se recrutèrent sans peine et parmi les meilleures familles du pays. « Les Anges, s'écriera bientôt le P. Joseph, n'ont rien de plus agréable, que de voir les chrétiens prendre les livrées de cet enfant de Bethléem, couvert de pauvres drapeaux... Rien ne les contente plus que de voir les beaux esprits courir à la foule en cet équipage pour être pages d'honneur du vrai David². » La simplicité, la bizarrerie parfois de leur appareil et de leurs discours ne doit pas nous donner le change. Les premiers capucins français comptent dans leurs rangs presque autant d'humanistes et peut-être plus de gentils-hommes que les jésuites. Malgré le souvenir de la Ligue, il ne faut pas non plus que l'on se représente ces religieux sous des couleurs trop violentes. Ils ont eu leurs fanatiques et de belle taille, mais l'ensemble de l'Ordre paraît très humain. Lorsqu'il s'agit d'envoyer des missionnaires aux huguenots du Vigan, « Sa Majesté, écrit le P. Joseph, a désiré se servir en cette part de ceux de notre Ordre spécialement, ayant su que plusieurs de ce pays-là les y demandaient et que communément ils sont reçus des huguenots avec moindre aversion que les autres »³. De jolies anecdotes font prendre sur le vif cette modérance réciproque et ces amitiés commençantes. Lorsqu'en 1609, les capucins vinrent prendre possession du couvent qu'on leur offrait à Montpellier, le chevalier de Montmorency, fils naturel du connétable, et un autre seigneur, se placèrent l'épée nue aux côtés du supérieur, le P. Jacques d'Auch, prêts à défendre les religieux contre la colère de la foule. La dernière rue que devait traverser le cortège avant d'arriver au couvent, « était pleine de gens d'armes. Dès que le P. Jacques d'Auch

(1) *Toulouse chrétienne, Histoire des Capucins...*, par le P. Apollinaire de Valence, Toulouse, 1897, I, p. 7.

(2) *Méthode d'oraison du P. Joseph du Tremblay...*, Le Mans, 1897, pp. xxiv, xxv.

(3) Apollinaire de Valence, *op. cit.*, t. I, p. 211.

les aperçut, il pria le chevalier de Montmorency et l'autre de se retirer ou de quitter leurs épées, la croix ayant assez de force pour se défendre. Comme ces Messieurs résistaient, il s'arrêta. L'évêque (Fenouillet, l'ami de François de Sales) intervint et les fit retirer ». A quelque temps de là, les rebelles eurent de nouveau le dessus et les capucins durent fuir en toute hâte. Par bonheur, continuent nos chroniques, « trois de nos voisins, bien que huguenots, s'étaient pris d'affection pour nous et nos relations avec eux étaient fort cordiales. Un d'entre eux enterra la cloche dans sa maison, un autre reçut les livres, le troisième se chargea du calice et des meubles de la sacristie¹ ».

Plus on étudie les documents et plus on se persuade que leur juste place n'a pas encore été faite aux capucins dans l'histoire de la renaissance que nous racontons. Zèle ou succès, j'ai comme la certitude qu'ils ne le cèdent à personne et néanmoins très peu les connaissent. Qu'ils s'en prennent d'abord à eux-mêmes. Jusqu'à ces derniers temps², ils ont par trop négligé d'entretenir les gloires et d'exposer les prouesses de leur Ordre. Quel soin ont-ils pris de leurs grands humanistes, Yves de Paris, Zacharie de Lisieux ? Où voit-on qu'ils aient défendu leur incomparable mystique, Benoît de Canfeld, contre des suspicions pires que l'oubli ? Aussi bien pourquoi ne pas avouer que leur histoire même nous éblouit, nous dérouté ? Une je ne sais quelle prédestination les a voués à l'étrange, si l'on peut ainsi parler. Leurs deux Pères, je ne dis pas les plus insignes, mais les plus fameux, les plus captivants, nous déconcertent. Je parlerai bientôt du P. Joseph. Qu'on me laisse dire un mot d'Ange de Joyeuse.

(1) Apollinaire de Valence, *op. cit.*, pp. 75-87.

(2) Quelques érudits du premier mérite, les PP. Edouard et Ubald d'Alençon, par exemple, sont aujourd'hui sur la brèche ; la revue *Etudes franciscaines* publie d'excellents travaux. On comprend du reste que des savants franciscains se passionnent surtout pour les premiers siècles de leur Ordre.

II. Il nous touche de plus près qu'on ne pourrait croire.

Ce fut lui que Paris vit passer tour à tour,
 Du siècle au fond d'un cloître et du cloître à la cour :
 Vicieux, pénitent, courtisan, solitaire,
 Il prit, quitta, reprit la cuirasse et la haire.
 Du pied des saints autels arrosés de ses pleurs,
 Il courut de la Ligue animer les fureurs,
 Et plongea dans le sein de la France éplorée
 La main qu'à l'Eternel il avait consacrée¹.

Fils de Guillaume de Joyeuse, lieutenant-général du Roi en Languedoc, et de Marie de Batarnay, il s'appelait Henri, comte de Bouchage. On ne sait au juste ce qu'il faut pardonner à sa jeunesse, moins « vicieuse » sans doute que Voltaire ne l'affirme. Il était, je crois, la grâce, la séduction même, la perle des Joyeuse et c'est beaucoup dire. Une vieille chronique, récemment découverte, délicieuse de naturel et d'humanité, nous montre à quel point on l'aimait dans sa famille. Il était déjà capucin à l'époque où se place le trait qu'on va lire. Il achevait ses études de théologie à Venise et le Général des capucins, Jérôme de Polizzi l'avait appelé auprès de lui à Gênes, pour l'envoyer en Provence. Un de ses frères, le cardinal de Joyeuse était alors en Italie lui aussi, et s'en revenait en France après l'élection d'Innocent IX (octobre 1591).

« Le P. Ange, raconte le secrétaire du P. Jérôme de Polizzi, était venu à Sestri voir le Général. Après quelques jours de repos, il partit un matin de bonne heure pour se rendre par mer à Savone, et de là continuer sa route. Le même jour, arriva le Cardinal, qui, ayant su la présence de son frère à Gênes, avait couru la poste afin de l'y trouver avant son départ; il ne voulait pas perdre cette occasion de le revoir... On devine son chagrin, lorsqu'il apprit que le P. Ange était parti le matin. Il se lamentait avec le P. Général : « Je ne le verrai donc pas ? Comment pourrais-je faire ? n'y aurait-il aucun

(1) *La Henriade*, chant IV.

remède ? » Le P. Jérôme ne savait que lui dire pour le consoler, alors je vins à son aide. « Monseigneur, lui dis-je, il y a encore un moyen. Que Votre Éminence, avec les moyens dont elle dispose, fasse rejoindre le P. Ange demain matin et il reviendra. » — « Il reviendra ? » demandait le Cardinal. — « Mais bien sûr, s'il voit une obéissance, que le P. Général ne vous refusera pas. »

« Sur l'heure on se met en quête d'une barque, on écrit l'obéissance, ordonnant au P. Ange de revenir de suite, à cause de l'arrivée de son frère. Le Cardinal la remet lui-même au patron de la barque, en lui recommandant de faire vite et lui promettant un bon pourboire, s'il lui ramenait son frère. Il partit aussitôt et le lendemain il ramenait le P. Ange. Quand le Cardinal fut averti que la barque était en vue, il se rendit sur le rivage, d'où il faisait de grands signes de joie à son frère ; mais son impatience de l'embrasser était si vive, qu'il ne put attendre que les marins l'eussent déposé à terre. Il alla au-devant de lui, entra dans l'eau, se baignant non seulement les pieds, mais tout le bas de sa soutane rouge, afin de lui donner la main. Quand il fut à terre, il le baisa plusieurs fois, l'appelant avec grande tendresse : « Père Ange, mon frère bien-aimé ! Père Ange, mon frère ! »

« J'avais accompagné le Cardinal, car le Général était retenu au lit et se tournant vers moi il me disait : « Père, comme il a bonne mine, mon frère ; je suis convaincu que vous avez des égards pour lui ». — « Sans aucun doute, Monseigneur, nous lui donnons des choux, des oignons, des fèves bouillies. C'est le pain de la grâce que ne lui ménage pas le Seigneur, c'est le bonheur d'être religieux et la paix de l'âme qui lui font cette mine superbe. » Alors le Cardinal me racontait qu'ils avaient été six ou sept frères et sœurs ; cependant leur mère ne se préoccupait que du P. Ange, qui avait l'estomac si délicat qu'elle ne savait qu'inventer pour le nourrir. Ils restèrent quelques jours ensemble, et chacun d'eux repartit pour sa destina-



H. de Pons *A. P. Saulé*
LE P. ANGE DE JOYEUSE
Capucin
Mort a Rivoli, près de Turin, le 25. Septemb 1608.
agé de 42 ans



tion ¹. » Sa mère, ses frères, le roi de France, les Pères capucins, les foules du Languedoc — ce fief, ce royaume des Joyeuse — les auditoires de nos églises, les couvents où il prêche la Réforme, tous l'aiment ainsi.

Quelques années avant cette délicieuse rencontre sur les bords de la Rivière de Gênes, celui qui devait s'appeler un jour Père Ange, commençait à la cour une brillante carrière. Spirituel et brave, frère de l'amiral Anne de Joyeuse, beau-frère du duc d'Épernon par son mariage avec Catherine de Nogaret de la Valette, il pouvait tout se promettre et de son mérite et du prestige croissant de sa famille et plus encore de l'amitié royale. Il se montrait d'ailleurs, semble-t-il, également sensible et aux attraits de l'avenir qui s'ouvrait à lui et à des impressions très différentes. Paris et plus encore peut-être l'entourage de Henri III regardaient alors avec une stupeur émue ces capucins qui avaient pris récemment possession de leur couvent de la rue Saint-Honoré et qui contraignaient « les esprits les plus durs à la dévotion par la seule austérité qui paraissait en leur habit ». « Arrive un jour que le comte de Bouchage (Henri de Joyeuse) revenant de la ville avec le roi en son carrosse, car rarement allait-il sans lui, il en vit par hasard, ou plutôt par quelque spéciale providence de Dieu, deux qui passaient avec leur besace sur le dos. Il arrête longtemps sa vue sur eux, à l'ordinaire de ceux qui désirent avec violence. Le Roi, le voyant devenu pensif tout à coup, et les yeux immobiles sur ces religieux, jugea de là qu'il les avait autant dans le cœur que dans les yeux ². »

Il entra chez les capucins, au mois de septembre 1587, peu de jours après la mort de sa femme. Il avait alors vingt-quatre ans. « Peu s'en fallut, dit-on, que Henri III

(1) Edouard d'Alençon, *Pages inédites de la vie du P. Ange de Joyeuse*, Etudes franciscaines, août 1913, pp. 138, 139.

(2) *La vie du R. P. Ange de Joyeuse...*, par M. Jacques Brousse, Paris, 1621, pp. 59, 60.

ne tombât pâmé à la renverse », lorsqu'il vit son compagnon de tous les jours « dans cet habit, la tête rasée et les pieds nus¹ ». Une brochure du cardinal Duperron, *l'Adieu au monde de M. de Joyeuse entrant en religion*, traduisit la vive émotion de la Cour et de la ville. Sur la pleine sincérité de cet héroïsme, sur la ferveur du beau novice, aucun doute n'est permis.

Les ouvrages anciens et modernes consacrés au F. Ange tiennent plus du roman que de l'histoire². Cela est vrai notamment du plus populaire de ces récits, le *Courtisan prédestiné* du sieur Jean de Callières. On veut, par exemple, que dès l'entrée d'Henri au couvent, et les Joyeuse et le Roi aient décidé d'employer tous les moyens, et même la force, pour enlever le fugitif. La vérité est plus simple et plus touchante. Au Provincial des capucins qui s'appelait alors Bernard d'Osimo, Henri III n'a demandé, et très gentiment, qu'une seule chose, à savoir qu'on n'éloignât pas le novice de la capitale,

Mon Père, lui écrit-il en octobre 1587, je suis bien aise que vous soyez en bonne santé arrivé à votre bon couvent. Dieu vous y maintienne ! Je sais que vous m'aimez. Je vous en sens infinie obligation, mais pour la vous avoir extrême, et moi donner un contentement très grand, c'est et sera, comme je m'assure que vous ne me refuserez une si juste requête, que Frère Ange, que j'ai aussi cher comme s'il était moi-même, ou mon enfant, ne bouge du couvent de Paris ; et je vous en prie de tout mon cœur, donnez-moi cette joie qui me sera extrême, afin que je le puisse voir et me recommander à ses prières et aux vôtres, comme je fais maintenant ; car, pour le moins, si je l'ai perdu près de moi, l'estimant très heureux de s'être mis à servir notre bon et grand Maître, que j'aurai ce bien de lui pouvoir voir en ce saint lieu faire son salut et par son intercession devant Dieu et sa sainte Mère, aider au mien. Mais, mon Père, vous me donnerez la vie, tant j'ai cela à

(1) Brousse, *op. cit.*, p. 96.

(2) L'observation est du P. Edouard d'Alençon qui certainement ne veut pas viser par là les premiers chapitres du P. Apollinaire de Valence, cf. *Toulouse chrétienne*, II.

cœur, vous êtes, je m'assure, bien aise de l'avoir avec vous, mon Père, et lui, j'estime qu'il est très heureux d'avoir élu cette bonne et assurée voie. Si je pouvais avoir ce bien que de vous voir, je serai fort aise ; je séjournerai jusques à lundi ici, qui est à Pluviers (Pithiviers) ; vous y seriez en deux ou trois jours, qui serait dimanche, et je vous logerai bien pour un jour ou deux, et puis vous direz au retour de mes nouvelles à Frère Ange. Je vous dirai un lieu où je pense que je pourrai faire un couvent de capucins, que vous pourrez voir, qui est à Blois. Dieu vous conserve, me recommandant à tous les bons frères.

HENRY.

Ces pauvres derniers Valois ! A lire ces lignes charmantes de roi très chrétien et d'enfant gâté, on comprend l'indulgence des plus saints personnages de l'époque. Quant au Frère Ange, « vicieux... courtisan », voici comme Henri lui écrivait :

Jesus Maria.

Mon fils, mon ami, j'ai désir, et vous le savez, de faire mon salut au monde, car en tout lieu, bien qu'il y soit plus malaisé, se peut-il faire à mon opinion. C'est pourquoi j'ai désiré voir (connaître) le Tiers-Ordre de saint François. Mais comme vous avez été du monde et avez pris depuis la sainte voie, vous donnant à notre bon Dieu, si savez-vous bien comment l'on y peut, au monde, dis-je, faire son salut, détestant le péché et embrassant la vertu. C'est ce qui me fait vous prier de toute mon affection de m'en mander votre avis bien particulièrement et les règles que je devrais tenir. A Dieu ¹.

Après quelques années de solitude et de ferveur, F. Ange reparait soudain sur la scène profane. En 1592, son Général l'envoie en Provence, comme nous l'avons déjà rappelé. La mission qu'on lui avait confiée n'était pas moins politique que religieuse. Je parle à la moderne ; de telles distinctions frappaient moins les esprits de ce temps-là. La Ligue à moitié vaincue menaçait de se disloquer. Il

(1) Ces précieuses lettres ont été découvertes et publiées par le P. Edouard d'Alençon, cf. *Pages inédites...*, *loc. cit.*, pp. 126, 127.

s'agissait de faire au moins la part du feu, de réduire, autant que possible, le triomphe du roi de Navarre, et pour cela, nous dit-on, « de former une sorte de fédération, qui en rendant indépendante chacune des provinces (méridionales), les unirait pourtant sous la protection du Pape ». Ligueur jusqu'aux moelles, beau-frère du gouverneur de Provence, frère du gouverneur de Languedoc, parent du gouverneur du Lyonnais (Charles-Emmanuel de Savoie), le F. Ange est chargé ou se charge — les deux peut-être — de ces tractations diplomatiques. Au bout de quelques mois, il arrive à se convaincre que le projet n'aboutirait pas, mais dans l'intervalle, le jeune capucin avait insensiblement repris son éclat d'avant la bure. Malgré cinq ans de « haire », « la cuirasse » lui irait encore assez bien.

En octobre 1592, le gouverneur du Languedoc, Scipion de Joyeuse, surpris et défait par les troupes royales, meurt, noyé dans le Tarn. C'était le dernier des Joyeuse, le dernier, s'entend, qui pût conduire des troupes à la bataille, — l'aîné et le cinquième tués à Coutras, le second, cardinal, le troisième, capucin — ; puisque à toute force on voulait pour chef un Joyeuse, il n'y avait plus qu'à choisir entre le cardinal et le capucin. Le choix n'était pas douteux. Là-dessus pourparlers sans fin, supplications de « tout le commun peuple qui, à milliers, ayant environné le couvent de toutes parts, et le jardin en étant tout plein, criait d'une voix pitoyable : « Nous voulons le F. Ange, capucin, pour notre gouverneur », avec menaces de l'enlever de force et de brûler le couvent »¹. La haute théologie est consultée ; Baronius, Bellarmin approuvent ; Rome offre les dispenses nécessaires. Ange se rendit enfin. « Le lendemain, il parut vêtu de noir en témoignage de son deuil intérieur, M^{sr} le cardinal, son frère, archevêque de Toulouse, lui ayant ceint l'épée. » La *chanson de Roland* n'a rien de plus sublime ni de plus doux tout ensemble

(1) Brousse, *op. cit.*, pp. 138, 139, cf. la *Toulouse chrétienne* du P. Apollinaire.

que ce dernier geste. Le Turpin de 1592 a refusé de se battre, mais il est ravi de passer l'épée à son frère, le capucin ; jamais ce frère ne lui a paru plus beau.

La voix du peuple, *vox Dei*, acclamait le nouveau chef. « De dire que, parmi tant de clameurs, son cœur fut dedans lui, c'est ce que je ne crois pas ; il était en Dieu... et n'eut pas sitôt pris l'épée, lui ayant rasé la couronne et un peu raccourci la barbe, qu'accueillant la noblesse qui venait le saluer, il rendait à un chacun selon son grade et sa qualité, avec un maintien si relevé et accompli, comme si jamais il n'eût entré dans le cloître, montrant en sa naturelle douceur qui ressentait un peu du religieux, un port si plein de majesté, comme requiert la qualité de capitaine et gouverneur... que, marchant après ses gardes, parmi la noblesse, l'on remarquait en lui quelque chose hors du commun, qui le rendait à tous admirable. » Il portait la croix blanche de Malte, le pape ayant changé ses vœux de frère mineur « avec celui de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem »¹.

Nous ne le suivrons pas dans un monde où notre curiosité des choses mystiques ne trouverait plus à se nourrir. Son exil loin du paradis franciscain dura sept ans (1592-1599). Exil moins dur à supporter que les panégyristes du Frère Ange ne voudraient nous le faire croire. « De s'imaginer, disent-ils ingénument, que dans les armées, il eut le pouvoir de poser une cuirasse pour faire la discipline, cela est hors de toute apparence. »² Non, la haine n'est pas si difficile à cacher et, pour la discipline, on trouve toujours, si l'on veut, un coin pour la prendre. Qu'on avoue franchement que le Frère Ange s'est évanoui. Reste le plus honnête ligueur du monde, Henri de Joyeuse. Honni soit qui mal y pense ! Au demeurant, le capucin d'avant-hier semble peu pressé de terminer ses vacances. La Ligue n'ayant plus

(1) Brousse, *op. cit.*, pp. 140-142.

(2) *Ib.*, p. 348.

de raison d'être, il fait sa paix avec Henri IV qui le reçoit à bras ouverts et lui rend tous ses anciens titres ; il cherche, pour sa fille, un établissement digne des Joyeuse¹ ; bref, immobile, il laisse courir le temps. Après tout, sa situation était canoniquement régulière : rien ne l'obligeait à un nouvel acte d'héroïsme, plus difficile que le premier à un homme qui n'était plus tout à fait jeune et qui venait de vivre un pareil roman. Ses amis veillaient pourtant, disons plutôt nos amis, puisque nous allons les rencontrer à toutes les pages de notre histoire. Je veux parler de l'état-major des mystiques parisiens qui, dès la fin de la Ligue, avait ses chefs, ses cadres, ses plans de croisade. Henri de Joyeuse était sous la direction de l'insigne chartreux Dom Beau Cousin et il voyait encore son ancien confrère, le P. Benoit de Canfeld dont nous dirons bientôt la gloire unique. L'un et l'autre, chacun à sa manière, le poussaient vers le même but, Beau Cousin, avec sa discrétion doucement prenante, Canfeld, l'extatique et qui allait bientôt courir au martyre, Canfeld, dis-je, avec une fraternelle et sublime rudesse. Nous avons une des lettres de ce dernier « au Père Ange de Joyeuse, pendant le temps de son retour au monde » :

Il ne se peut expliquer combien, ô très cher frère en Jésus-Christ, doit être fort le lien d'amour entre ceux qui sont frères, non pas d'une même mère charnelle, mais spirituelle, divine, séraphine et rayonnante, savoir est de la religion de saint François.

Là-dessus, il vient au fait :

Où est la vie unitive et extative... le rude habit, la grosse corde, le manteau rapiécé et les sandales à vos pieds, où sont les jeûnes, les disciplines, le manger en pain et eau ; où sont les humilités de baiser en terre, de balayer la maison... ? Le

(1) Sa fille unique, Catherine, qui avait 18 mois lorsque son père entra chez les capucins, fut mariée d'abord à Henry de Bourbon, duc de Montpensier ; après la mort de celui-ci, à Charles de Lorraine, duc de Guise : elle a pour fille Marie de Bourbon.

miroir de France est-il maculé... le vaillant capitaine entre les Frères Mineurs est-il fui de la bataille..., l'enfant de saint François et de la religion séraphique, est-il tué ? Frère Ange est-il mort ? Je déplore sur vous, ô mon frère Jonathas...

Et qu'il ne dise pas qu'il fera « beaucoup de bien en tuant les hérétiques avec l'épée ».

Je dis que vous en tuez davantage avec l'oraison.

Aussi bien, il est la chose de saint François ; aucune casuistique n'effacera cette vérité.

Et quant à ce que, par le dehors de cette lettre, je vous appelle de Joyeuse, et par dedans, je vous appelle mon frère, vous ne vous en devez ébahir, puisque par dehors seulement et extérieurement vous êtes duc de Joyeuse, mais par dedans et intérieurement Frère Ange ; et non seulement vous devez l'être, mais aussi vous ne pouvez être autre chose que Frère Ange, voire avec la dispense du Pape¹.

Il redevint donc Frère Ange, reprit la grosse corde et l'habit rapiécé, recommença « la vie unitive et extative ». On était en 1599. Le siècle finissant — et quel siècle ! — léguait au xvii^e cet exemple mémorable. L'autre ligue, la nôtre, l'immaculée, la mystique commence par là ses triomphes. Ange de Joyeuse fut un de ses premiers soldats. Benoit de Canfeld quittant Paris lui confiera la réforme de Montmartre, comme nous le verrons en son lieu. Il avait le droit de prêcher le sacrifice. Autour de ce noble front, le reflet de la cuirasse abandonnée brillait comme une auréole. Étrange destinée du moine soldat ! On ne peut songer à sa dernière heure sans évoquer des bruits de bataille. Revenant de Rome en France, Ange de Joyeuse meurt à Rivoli, le 28 septembre 1608.

II. Je pourrais citer dans cette première génération capucine, bien d'autres personnages de premier ordre, et par exemple le P. Honoré Bochart de Champigny qui

(1) Brousse, *op. cit.*, pp. 685-703.

seconda plusieurs des grandes Abbesses réformatrices qui nous occuperont tout à l'heure¹; ou encore le P. Archange de Pembroke qui fut longtemps (de 1609 à 1620) le directeur préféré de la « petite Abbessse » de Port-Royal et dont Sainte-Beuve a loué la sagesse humaine et fleurie², mais je viens droit à celui qui les dépasse tous et par la splendeur de son génie mystique et par l'étendue de son influence.

Guillaume Filch, qui s'appellera bientôt Benoit de Canfeld, était né à Canfeld en Essex, pendant les premières années du règne d'Elisabeth. Assez riche pour ne rien faire, il aurait eu, nous dit-il lui-même, une jeunesse fort dissipée :

« Hélas ! s'écrie-t-il quelque part, combien de temps ai-je été un batteur de pavés, un coureur aux jeux, combien un spectateur de comédies, combien un fainéant à l'église, de Saint-Paul profanée, combien un fréquenteur d'écoles, non de doctrines mais d'escrime et de danse³. »

Converti par la lecture d'un livre pieux, il passe le détroit et vient à Douai pour s'initier plus complètement à la vie catholique. Aucune désillusion ne l'attendait sur le sol de France. Il a résumé ses impressions dans une longue prière autobiographique qui est fort belle.

Nous arrivâmes au port désiré, savoir est en un pays catholique, là où premièrement je vis ce que je n'avais jamais encore vu, à savoir, la majesté, beauté et magnificence de votre Eglise et qu'avec grande joie et contentement je remarquai... le bel ordre qui se voit en cette Eglise militante et hiérarchie céleste depuis le plus haut degré du Pape... jusqu'aux séculiers.

(1) Cf. *Histoire du V. S. de Dieu, le P. Honoré de Paris...*, par M. l'abbé Mazelin, Paris, 1882.

(2) Cf. *Port-Royal*, I, pp. 177-181, et surtout : *Les Frères mineurs et les débuts de la réforme à Port-Royal des Champs...*, documents inédits publiés par le P. Ubald d'Alençon.

(3) *La vie du R. P. Ange de Joyeuse...*, ensemble la vie des R. R. P. P. Benoit Anglais et Archange Ecossais du même Ordre, par M. J. Brousse, Paris, 1621, p. 457.

Ce catholicisme français qui l'enthousiasme est celui que tant d'historiens, même et, je puis dire, surtout pieux, nous représentent comme descendu à l'extrême décadence. Pour mieux exalter nos réformateurs du xvii^e siècle, n'aura-t-on pas exagéré les ruines qu'ils eurent à relever ? Nous aurons bien des fois l'occasion d'accueillir ce doute. A la vérité, Canfeld nous arrive d'un pays où des révolutions religieuses contradictoires ont fait le chaos. La vieille Église ne serait-elle chez nous qu'un débris, elle garderait encore de quoi enchanter les yeux, le cœur et la pensée de ce néophyte. Mais que dirons-nous quand nous verrons bientôt les religieuses espagnoles, venues en France pour la fondation du Carmel français, faire, avec plus de surprise, les mêmes remarques. Elles s'étaient embarquées pour Babylone ; peu s'en faut que dans le Paris de 1605, elles ne reconnaissent la sainte Sion.

Quand je voyais, continue Canfeld, les hauts et magnifiques bâtiments de vos temples, les grands et spacieux édifices des monastères, et la beauté des images sculptées, peintures et ouvrages exquis dont, par dedans et dehors, ils étaient si merveilleusement ornés, je ne pouvais que considérer la gravité et majesté de votre sainte Église... Avec votre psalmiste, Seigneur, j'ai aimé la décoration et ornement de votre maison. Par icelle grande et magnifique structure des monastères, je ne pouvais que voir la grande piété et dévotion que produisait la foi catholique.

Les beaux et glorieux services de votre Église me semblaient l'embellir et la magnifier. Car, quand je vois la grande solennité de la messe, célébrée avec les prêtres, diacres, sous-diacres et acolytes, chacun revêtu d'ornements convenables à son degré, et administrant chacun selon son office ; quand je voyais l'autel bien paré, une multitude de cierges sur l'autel et tout à l'entour du chœur ; quand je voyais qu'avec dévotion et pieuse intention, et en belle façon, l'on encensait l'autel d'une senteur odoriférante ; quand je voyais les grandes et solennelles processions rangées en si beau et dévot ordre et d'un grand nombre de peuple, avec torches, flambeaux et infinis luminaires ; quand je voyais le chœur fourni de prêtres, clercs et chantres, chacun en sa place et revêtus de blanc... quand,

dis-je, je voyais toutes ces choses, je ne pouvais que je ne visse, avec une singulière dévotion, comme dedans un miroir la beauté, magnificence et majesté de votre sainte Église.

Il n'avait lu ni Chateaubriand, ni Walter Scott. Ce sont bien là néanmoins les sentiments qui, deux siècles et demi plus tard, hâteront la conversion et réjouiront le sacrifice de Newman, de Faber et de tant d'autres. La musique de nos églises le transportait plus encore.

Sur toutes choses, Monseigneur, ma douceur, quand j'entendais chanter l'ineffable douce mélodie, et l'incomparable et divine harmonie des orgues bien accordées et des voix très suaves, qui tous ensemble, chantaient en l'église... mon cœur ne pouvait qu'il ne tressaillît de joie et de liesse ; voire même très abondamment se coulait la douceur de telles harmonies dedans le plus profond de mon cœur bouillant de ferveur, si violemment arrachait-elle ma pensée du monde et la fichait au ciel... A peine pouvais-je jamais entendre telle harmonie que les grosses larmes ne me ruisselassent des yeux... Ces voix découlaient au dedans de mon cœur et la connaissance et res-souvenance des choses célestes tombaient tout doucement dans mon cœur, comme qui lui eût distillé par un canal. Quand les orgues jouaient et le chœur chantait alternativement, ces orgues en haut me semblaient comme le chœur céleste, tous les tuyaux me semblaient autant de voix d'anges en bel ordre... lesquels, nous voyant en ce val de misère, comme compassion-nés avec nous, étaient descendus dans votre église... pour nous consoler, inviter au Paradis et s'associer avec nous aux divines louanges. Le chœur des chantres représentait le peuple chrétien qui... entendant (les anges) leur répondaient par grande dévotion et haussant leurs esprits et voix, montraient qu'ils étaient tout prêts de laisser la terre et s'enrôler avec eux en paradis¹.

Nous l'avons dit : vie dévote et vie mystique sont deux : n'oublions pas toutefois que le maître de toute une génération de mystiques n'eut pas une dévotion moins poétique, moins affective, moins tendre que François de Sales lui-même.

(1) Brousse, *op. cit.*, pp. 517-524.

A ce sujet, le biographe de Canfeld nous raconte une anecdote, un peu romancée peut-être, mais pleine de sens. « Étant une fois envoyé à Andely pour y demeurer, il arriva qu'entrant dans la chapelle qui est à l'entrée de l'église, il vit qu'il n'y avait point de tableau sur l'autel, ce qui lui toucha vivement le cœur. Car, quoique sachent dire les hérétiques, non seulement les images sont les livres des ignorants, mais encore des plus parfaits. Il pria qu'on lui trouvât quelques couleurs avec lesquelles, quoiqu'il n'eût jamais touché peinture ni pinceau, il fit un tableau de Notre-Dame, où sont représentés tous les symboles et hiéroglyphes dont on se sert pour exalter les vertus de cette Reine des cieux¹. ».

Il prit l'habit de capucin à Paris en 1586. On ne nous donne que peu de détails sur les incidents de sa vie religieuse. Nous savons seulement qu'il a dû séjourner, pendant un temps assez long, dans la capitale. Novice, ses longues extases firent peur aux religieux du couvent. On le croyait ou malade ou victime de quelque jeu diabolique. Dans un de ses ravissements qui dura deux jours, « les médecins qui, le plus souvent, n'ont recours à Dieu, tant qu'ils peuvent trouver quelque refuge en la nature, ordonnèrent qu'on lui mît des pigeons fraîchement égorgés... sur la tête...; on lui piquait les jambes et les cuisses avec de grosses épingles » mais sans parvenir à le réveiller². Au reste, on fut bientôt convaincu de l'excellence de sa grâce.

Il essaya bien de passer en Angleterre, mais les agents d'Elisabeth faisaient bonne garde. Il fut arrêté et mis en prison. Délivré sur les instances de Henri IV, il revint à Paris où il mourut en 1611. Aujourd'hui complètement oublié, nous avons quelque peine à réaliser l'importance de son action. Tout ce qu'en disent néanmoins ses pané-

(1) Brousse, *op. cit.*, pp. 648, 649.

(2) *Ib.*, p. 573.

gyristes paraît au-dessous de la vérité. « La sublimité de sa doctrine a été connue et recherchée dans les cloîtres... et Dieu seul sait le nombre des religieux et religieuses qui... aidés de ses documents, tant par parole que par écrit, se sont élevés à de sublimes états de perfection¹. » Maître des maîtres eux-mêmes, de Bérulle, de M^{me} Acarie, de Marie de Beauvillier, de tant d'autres, c'est lui, je le crois du moins, qui, plus que personne, a donné à notre renaissance religieuse le caractère nettement mystique que ce mouvement va prendre sous nos yeux et qu'il gardera pendant toute la première moitié du xvii^e siècle.

La bibliographie de Canfeld est assez obscure. De tel livre qu'on lui attribue, il n'a peut-être jamais circulé que des copies manuscrites. C'était en effet sa méthode, et d'ailleurs celle du temps. Il prêtait aux personnes qu'il dirigeait de petits cahiers appropriés à leurs besoins. On en faisait ensuite des copies qui se distribuaient sans assez de discrétion et souvent contre la volonté expresse de l'auteur. Dans une lettre à un capucin de ses amis, Canfeld se plaint amèrement de cet abus et dit qu'il va faire intervenir les supérieurs pour y mettre fin. Certains « jaloux » parlaient « sinistrement » de ces écrits et, pour « en ôter le goût aux âmes », faisaient courir sous main des cahiers de leur façon. Quoi qu'il en soit, l'œuvre maîtresse de Canfeld est le petit livre qu'il n'a fait paraître que dans les dernières années de sa vie et qui a pour titre : *Règle de perfection réduite au seul point de la volonté divine*, livre qui est pour nous d'une importance capitale puisqu'il a servi de manuel à deux ou trois générations de mystiques.

C'est une belle œuvre ardente, lumineuse et dont, pour ma part, je m'explique sans peine le grand succès².

(1) Brousse, *op. cit.*, p. 593.

(2) Les vues qui vont être exposées sur la spiritualité de Canfeld se trouvent heureusement tout à fait conformes à celles que le R. P. Ubald d'Alençon a développées dans ses récentes conférences à l'Institut catholique de Paris (janvier-mars 1916).

Certains critiques d'aujourd'hui, je ne sais à quelles enseignes, le trouvent obscur ; mais on loue communément d'autres livres qui le sont bien davantage. On allègue contre lui l'autorité de saint François de Sales lequel permettait bien aux visitandines de lire les deux premières parties de la *Règle de perfection*, mais préférait qu'on n'abordât pas la troisième. « On peut, écrivait-il, laisser lire le livre de la *Volonté de Dieu* (c'est probablement la *Règle de perfection*), jusqu'au dernier, qui, n'étant assez intelligible, pourrait être entendu mal à propos¹. » Rien de plus sage, mais Benoit de Canfeld lui-même n'entendait pas autrement les choses.

Je désire et avise, disait-il expressément, que personne n'entreprenne cette troisième partie, que premièrement elle n'en soit estimée capable, non par son propre jugement, mais par celui de son supérieur, confesseur ou directeur. Que si quelque âme capable était par iceux retenue trop longtemps, qu'elle prenne cela comme la volonté de Dieu... et indubitablement elle fera ainsi double avance et sera plus élevée immédiatement par cette divine volonté (manifestée par les supérieurs) que moyennant la lecture de cette troisième partie. Je ne sais que dire davantage pour empêcher que les incapables n'entreprennent ce traité.

Ces précautions prises, n'avait-il pas le droit de se donner carrière !

Ce n'est pas chose équitable, dit-il encore, que les âmes bien avancées soient privées de viandes solides sous prétexte que les commençants ne peuvent manger que du lait ; ni qu'on ôte au philosophe ses livres de philosophie, sous ombre que le grammairien ne les entend pas².

Je ne crois pas du reste que, même dans cette partie réservée de son œuvre, Canfeld étudie les états les plus exceptionnels de la vie mystique. Il ne s'aventure pas aussi

(1) *Œuvres de saint François de Sales*, IV, p. ix, cf. P. Poulain : *Les grâces d'oraison*, 5^e édit., p. 592.

(2) *La règle...*, pp. 273, 274.

haut que son contemporain Jean de Saint-Samson ou que saint Jean de la Croix. Mais il a un tour d'esprit assez particulier qui peut surprendre et gêner plus d'un lecteur. Théologien et très subtil, il pousse quelquefois les analyses psychologiques avec une curiosité trop complaisante ; logicien, il aime les belles symétries systématiques aux arêtes vives. Chez lui, ce n'est pas à proprement parler le mystique, c'est le spéculatif que certains peuvent trouver compliqué, bien qu'il s'exprime toujours avec une lucidité merveilleuse. Joignez à cela une imagination de poète et une extrême chaleur de style. Pour être un grand écrivain, il lui manque seulement d'avoir été l'homme d'une seule langue. Il oscille entre l'anglais, le latin et le français. Quoi qu'il en soit, il a ravi ses contemporains, même les plus ignorants. C'est le livre de Benoit de Canfeld qui a formé à la vie intérieure le petit berger provençal qui s'appellera le Père Yvan. Quant aux savants, qu'il me suffise de dire que huit docteurs de Sorbonne ont publiquement approuvé la *Règle de perfection*, et parmi eux, deux autorités du premier ordre, André Duval et le chartreux Beau-cousin. Je laisse d'autres garants aussi peu suspects, M^{me} Acarie par exemple, le P. Joseph et le Général des capucins qui donna l'ordre, en 1621, de publier une nouvelle édition de Canfeld. On trouverait peut-être, dans la *Règle de perfection*, comme aussi bien dans la plupart des ouvrages mystiques publiés avant la condamnation de Molinos, quelques expressions plus ou moins fautives. Qui pourtant le taxerait de quiétisme manquerait aux règles les plus élémentaires, je ne dis pas seulement de la justice et de la décence, mais de la critique. Tout le livre de Canfeld respire contre Molinos, si l'on peut ainsi parler¹.

(1) Très certainement le R. P. Poulain n'avait pas lu Canfeld et ne connaissait pas l'histoire de ce grand homme, lorsqu'il plaçait l'auteur de la *Règle de perfection*, en tête de sa « liste d'auteurs quiétistes » (*Grâces d'oraison*, 5^e édit., p. 592). A la vérité, une des multiples éditions, ou pour parler plus correctement, une des traductions de Canfeld a été mise à

Plusieurs spirituels du grand siècle ramenaient toute la vie intérieure à la pratique d'une seule vertu fondamentale. Méthode pédagogique qui répond à la tendance de certains esprits et qui évite aux débutants soit la fatigue intellectuelle soit la dépression morale que leur cause d'ordinaire un programme trop détaillé. Les sots et les tièdes abusent de tout, mais un homme de bonne volonté et de sens, bien persuadé que le royaume des cieux souffre violence, n'ira jamais se promettre d'arriver en deux jours, sans effort, une fois pour toutes, au sommet de la perfection. Toutes les vertus se tiennent, s'entraident, s'engendrent les unes les autres ; qui s'attache d'un esprit généreux à l'une d'elles, est nécessairement amené à pratiquer les autres. « Aime et fais ce que tu voudras », disait Augustin. La réponse du Christ au jeune homme, désireux de bien faire, est à peine plus longue. Pour Benoit de Canfeld, et plus tard, pour le jésuite Caussade, la vertu par excellence, celle qui résume tout, c'est l'abandon, mais actif, mais héroïque à la volonté divine. « Règle de perfection réduite au seul point de la volonté divine » tel est son « moyen court », sa clef d'or. Simplification apaisante attrayante, stimulante, mais qui certes ne nous laisse oublier aucun de nos devoirs. Faire, « par le seul motif de plaire à Dieu, tout ce qu'on connaît que Dieu veut, commande, conseille, inspire » n'est-ce pas la perfection même ¹ ?

l'Index en 1689, c'est-à-dire au lendemain de la condamnation de Molinos. Mais tel livre du P. Surin a eu le même sort et l'on ne voit pas cet insigne mystique figurer aux côtés de Canfeld dans la liste du P. Poulain. Du reste, les nombreuses citations que je vais faire ne laisseront pas le moindre doute à ce sujet.

(1) Cf. à ce sujet les observations, un peu courtes, du R. P. Poulain (*loc. cit.*, pp. 502, 503). Dans le seul titre de Canfeld, il flaire du quiétisme. Est-ce donc un paradoxe si dangereux de prétendre que tout le devoir du chrétien se ramène à « vouloir ce que Dieu veut » ? Le « veni, sequere me » de l'Évangile dit-il autre chose ? Le R. P. se figure toujours et gratuitement, je veux dire, sans avoir lu Canfeld, que pour ce maître, il suffit d'attendre bouche bée les inspirations divines, comme si la volonté de Dieu ne nous était pas clairement et de cent façons notifiée presque à chacun de nos pas.

Ce livre, écrit un de ses approbateurs, Dom Beauconsin, « est accommodé à la capacité des âmes pieuses et religieuses, tant commençantes, profitantes que parfaites, moyennant qu'elles entrent comme Esther devant Assuérus par chacune porte, par ordre ». Chacun y trouve les conseils qui conviennent à son degré propre, et qui, fidèlement suivis, lui permettront de franchir, une à une, les étapes de la vie intérieure. La *Règle* n'est pas, uniquement, comme certains semblent le croire, une somme de théologie mystique ; elle est encore et d'abord un manuel d'ascèse chrétienne, Canfeld restant d'ailleurs persuadé que cette ascèse elle-même prépare, entraîne normalement les âmes, à la réception des sublimes grâces qui font les parfaits.

IV. Les premières éditions de la *Règle* présentaient un beau frontispice synthétique, dessiné ou du moins dicté par l'auteur lui-même et dont voici tout ensemble la description et le commentaire :

Cette figure, en forme de soleil, représente la volonté de Dieu. Les visages placés ici en l'un (soleil), signifient les âmes vivantes en l'autre (volonté divine)... Ces visages sont rangés en cercle par trois rangs, montrant les trois degrés de cette divine volonté. Le premier degré signifie les âmes de la vie active ; le second, celles de la contemplation ; le troisième, celles de la suréminence.

Et pour ce, au dehors du premier rang sont beaucoup d'outils manuels (pincés, marteaux), qui dénotent la vie active ; au dedans du troisième est : Iêhoûa ; au cercle et au rang du milieu, il n'est rien mis pour signifier qu'en cette sorte de vie contemplative, sans autre spéculation et pratique, il faut suivre le trait de la volonté de Dieu. Les outils sont sur la terre et en obscurité, d'autant que les œuvres extérieures d'elles-mêmes sont pleines de ténèbres. Ces outils toutefois sont touchés du rayon et frappés de la clarté de ce Soleil, pour être les œuvres éclairées et illuminées de cette volonté de Dieu.

La clarté de cette volonté divine donne peu sur les visages du premier ordre ; sur les seconds, beaucoup davantage... ; mais les troisièmes sont tout resplendissants. Les premiers



*Le R. Pere Ioseph le Clerc du Tremblay
Capucin, Institut. de la Congreg. des filles
du Calvaire, employe par le Roy Louis XIII
dans les plus Importantes affaires de l'Etat,
nomme au Cardinalat; Mort le 18. Decemb. 1638.*



paraissent beaucoup plus ; les seconds, moins ; les troisièmes, presque point : ce qui montre que les âmes du premier ordre sont beaucoup en elles-mêmes : celles du second sont moins en elles-mêmes et plus en Dieu ; et celles du troisième ne sont presque point en elles-mêmes, mais tout en Dieu et absorbées en sa volonté essentielle. Toutes ces figures ou visages ont les yeux fichés en cette volonté de Dieu.

Nous avons perdu le sens et le goût de ces compositions symboliques que nos anciens plaçaient volontiers à la première page de leurs livres. C'est grand dommage. Ces frontispices qui fixaient aisément dans l'esprit, l'imagination et la mémoire des simples, la doctrine abstraite d'un long traité, servaient aussi comme de pierre de touche, et, s'il en était besoin, de correctif à la doctrine elle-même. Si Jansenius avait confié à un peintre flamand l'illustration de l'*Augustinus*, Port-Royal aurait certainement reculé d'horreur devant un système que, faute d'imagination, il ne réalisa jamais pleinement. Que nous parle-t-on du quiétisme de Canfeld ? Regardez plutôt ces outils de la vie active, ces pinces, ces marteaux, « frappés de la clarté » du soleil divin. Cette image nous montre aussi que, malgré les demi-ténèbres qui l'enveloppent, l'humble vie active des commençants n'est pas en opposition avec la quiétude contemplative des parfaits. Mieux l'âme s'acquitte des devoirs de son degré, plus elle se rapproche du soleil, plus elle s'élève à ce repos mystérieux qui, loin de l'assoupir, doit au contraire lui donner un élan nouveau. Ces outils, en d'autres termes, ces actes rudimentaires de nos puissances, gardons-nous de les mépriser, mais n'allons pas non plus nous satisfaire, nous glorifier d'un appareil aussi misérable. Égarés par de vaines terreurs ou par une vanité encore plus ridicule, ne refusons pas de monter plus haut. Telle est, en effet, l'erreur

de ceux qui, étant trop adonnés au ministère de Marthe, ne veulent pas choisir la meilleure part avec Marie ;.. ce que nous

n'entendons pas seulement de la vie active extérieure, mais principalement de la vie active intérieure, consistant aux actes de l'entendement et de la volonté. Car quelques-uns se voyant comme tirés par la main hors de la vie active et de leurs accoutumés actes de discours, méditation et aspiration, et comme forcés par cette droite règle de ficher toute la force de leur esprit en cette seule volonté de Dieu et y adhérer (en quoi consiste la pure et suréminente contemplation), ils ne savent où ils en sont ni comment il s'y faut comporter et ainsi s'en détournent et rejettent telle pure et nue contemplation, estimant que la pratique spirituelle de l'âme soit sans profit et vérité, qui n'est accompagnée de leurs actes accoutumés et discours d'entendement.

Ils sont à la table des esclaves ; on leur fait une place au banquet du Roi et, craignant de mourir de faim, ils se cramponnent à leur misérable pitance.

Pour remède duquel erreur, et pour retrancher ces actes superflus, premièrement ceux de l'entendement (il faut) savoir que notre intérieur n'est pas perfectionné, ni la vraie contemplation acquise, par tels discours et spéculations, qui sont actes d'entendement, mais par ferveur, amour et affection, qui sont les actes de la volonté ; pour ce que nulle spéculation d'entendement ne peut posséder, ni jouir de Dieu, mais bien l'amour de Dieu... (Comme l'a dit saint Denis), « les cachées ténèbres de Dieu, lesquelles il appelle abondance de lumière, sont incon nues à toutes lumières et cachées à toute connaissance. Et si quelqu'un voyant Dieu, a connu ce qu'il a vu, il n'a pas vu Dieu, mais quelque chose qui lui appartient ». Car la spéculation de l'entendement proportionne Dieu tout-puissant, infini et incompréhensible, à notre petite capacité ; mais au contraire la volonté, par amour, se proportionne en quelque degré à l'infinité et toute puissance de Dieu... Cette spéculation d'entendement est chose humaine, nous faisant demeurer en nous-mêmes, mais l'amour de la volonté est chose divine, nous élevant et tirant hors de nous-mêmes et nous transformant en Dieu. Et pour ce, il est manifeste que telles spéculations et discours d'entendement ne sont pas perfection, ni vraie contemplation, laquelle consiste à une certaine vision de Dieu, autant que cette mortalité le permet, à laquelle la spéculation est même préjudiciable.

Et pour ce, l'Esprit céleste en admoneste l'Epouse aux Cantiques, lorsque il dit : *Averte oculos tuos a me*, détourne de moi tes yeux, à savoir des curieux discours et spéculations..., *quia ipsi me avolare fecerunt*, d'autant qu'ils m'ont fait envoler, à savoir de ta vue, laquelle obscurcie par tels discours, ne me peut regarder.

La même chose nous est enseignée mystiquement par l'ange qui rendit Jacob boiteux d'une jambe... Ces deux puissances de l'âme ressemblent à deux chevaux en un carrosse, dont l'un est tardif et l'autre vite, la volonté étant si lente à faute d'amour, qu'à peine peut-elle marcher, et l'entendement si léger par curiosité, qu'il veut toujours courir, de sorte que l'un a besoin d'aiguillon et l'autre de bride¹.

Et cette volonté elle-même, elle se dépouille aussi dans la contemplation, non pas de son acte essentiel — car nous n'avons rien de meilleur, et c'est là le fond de l'homme — mais de cette floraison sensible qui n'est pas l'amour. C'est une imperfection de trop désirer les douceurs de la prière et de les préférer à la sécheresse appa-
rente et crucifiante de l'union mystique. Certains

ne sont jamais en repos qu'ils n'aient quelque sentiment d'union ; d'où advient qu'ils vivent toujours en la pauvreté de leur âme.

En vain, l'Esprit les pousse à quelque sortie généreuse « hors du pourpris de nature » ;

le sens l'empêche, qui ne veut être sevré de la mamelle de sensible consolation, ains comme un animal, va toujours béant après sa pâture et hennissant après son avoine, et ainsi ne cesse qu'il n'ait abattu par son importunité, l'esprit élevé².

On veut chercher Dieu, le sentir à la surface de l'âme ; « on ne voit pas qu'on a (déjà) ce qu'on cherche ». Pourquoi le désirer « comme s'il était absent » ? Au lieu de le désirer « comme absent », il faut « en jouir

(1) *La règle...*, 1^{re} partie, ch. xviii.

(2) *Ib.*, III, ch. x.

comme présent »¹. Quel triste leurre quand l'âme ne regarde pas

son Epoux comme vraiment présent, et comme plus présent qu'elle-même, plus dedans elle qu'elle-même, plus elle qu'elle-même, mais comme en Paradis ou quelque part plus éloigné d'elle qu'elle².

Là, au centre de nous-mêmes, se fait l'union mystique, bien au delà de la région obscure où s'agitent l'intelligence raisonnante et le sentiment. A ces profondeurs immobiles, « l'Esprit s'approche si près de l'âme qu'elle voit son ombre vraie »³.

O quelle immense beauté reluit en cette vision où est découverte la divine face amoureusement riante sur l'âme⁴ !

Ici elle étend ses purs et candides bras pour plus étroitement embrasser et étreindre son Epoux ; mais en est plus étroitement embrassée et étreinte ; ici, elle ouvre la capacité de tout son esprit pour engloutir cet abîme, mais au contraire, s'en trouve être heureusement absorbée⁵.

Activités que tout cela. « La volonté essentielle, dit un des éditeurs de Canfeld, a une manière d'opérer qui paraît purement passive, en ce qu'il semble que l'âme ne fasse rien de son côté et que Dieu opérant tout en elle, il suffit qu'elle reçoive son impression : d'autant que la lumière du don de Sagesse qui éclaire l'âme dans cet état suréminent est si simple et l'amour qu'elle porte à Dieu si spirituel, son opération si délicate, qu'il semble qu'elle n'ait ni connaissance, ni amour de Dieu, ni aucune autre opération. C'est ainsi qu'il faut entendre notre auteur quand il dit dans la 3^e partie, que l'âme, étant toute passive, elle n'opère plus par ses puissances ; ce qu'il faut

(1) *La règle...*, III, ch. x.

(2) *Ib.*, III, ch. iv.

(3) *Ib.*, III, ch. v.

(4) *Ib.*, III, ch. vi.

(5) *Ib.*, III, ch. vii.

entendre d'une opération grossière et perceptible, quoique l'âme ne soit jamais si éclairée (et donc si active), et qu'elle n'aime jamais Dieu avec plus d'ardeur que dans cet état passif où la force de l'action est si grande que l'âme ne peut fournir à la véhémence de l'opération et à la réflexion qu'il faudrait faire sur son opération, pour en avoir une connaissance distincte¹. » Canfeld avait dit tout cela en deux mots :

On opère ainsi d'autant plus que plus on est oisieux et d'autant moins que moins on est oisieux².

Que d'ailleurs cette conduite ne favorise en rien l'oisiveté paresseuse des faux mystiques, Canfeld ne se lasse pas de le répéter.

Notez bien que nous n'entendons point quand nous disons qu'il ne faut retourner à la volonté extérieure — celle dont le travail divin a suspendu les opérations grossières et perceptibles — qu'il faille mépriser ni laisser les œuvres extérieures. Mais entendons par là que par les moyens susdits on les spiritualise et annihile à mesure qu'on les fait³.

En d'autres termes, le contemplatif ne renonce pas aux vertus communes, à la pénitence par exemple : il prend la discipline aussi bien que les commençants ; mais le « grossier » et le « perceptible » de cet exercice ni ne l'occupe, ni encore moins ne l'absorbe. Le geste le plus extérieur, commandé par le haut mystique, devient en quelque façon mystique lui-même. Si cela est vrai des gestes extérieurs, cela doit l'être plus encore de l'activité ordinaire de nos facultés spirituelles.

Et voilà la vraie vie active et contemplative, non pas séparées, comme quelques-uns pensent, mais jointes en un même temps, pour ce que la vie active de telle personne est aussi con-

(1) Préface de l'édition de 1696.

(2) *La règle...*, III, ch. xiv.

(3) *Ib.*, III, ch. xiii, voir aussi III, ch. xiv un très beau parallèle entre la bonne et la mauvaise oisiveté.

templative; ses œuvres extérieures, intérieures; corporelles, spirituelles; et temporelles, éternelles, faisant ainsi *utroque unum*, de deux choses l'une¹.

Ainsi de la différence entre les serviteurs de l'esprit et ceux de la lettre pure, entre le vrai chrétien et le pharisien. Le second exalte, gonfle, si je puis dire la lettre, au point d'oublier l'esprit; le premier reste fidèle à la lettre, mais il la spiritualise et par là, en quelque manière, il l'« annihile ». Un profane, tel que nous le sommes, ne saisit pas le plein sens de ces dissociations subtiles, mais il sent que cela se tient et que, moins épais, il comprendrait mieux.

Là où ceux s'abusent qui, quand ils sont commandés à faire quelque chose, murmurent et s'excusent, sous prétexte de s'adonner à l'esprit, fuyant ainsi ce qu'ils disent chercher, à savoir Dieu qui est en telle œuvre, et causant un triple obstacle et ténèbres : premièrement l'œuvre; secondement, la crainte d'icelle; troisième, leur propre volonté et inobédience.

Quand l'âme s'introvertit, (s'engage dans les voies mystiques), elle s'enfuit et a comme une certaine crainte des choses extérieures; aussi d'autant plus qu'elle s'enfuit et a peur, d'autant plus leurs images s'impriment en elle. Davantage, elle leur donne le lieu et la place de Dieu qui, au lieu qu'il devrait être en tout lieu, tellement que sa vraie présence devrait faire évanouir les choses, elle au contraire, donne tant de lieu à ces choses que leur présence fait évanouir Dieu².

Enfin et toujours pour la même raison — car je le répète, nous avons ici affaire à un métaphysicien qui ne perd jamais de vue la clef de voûte de son système — enfin, dis-je, le contemplatif ne doit pas céder à la tentation, malheureusement trop fréquente, à l'attrait spécieux qui l'invite à négliger le Verbe fait chair, pour s'engloutir plus entièrement, plus directement dans l'essence divine.

(1) *La règle...*, III, ch. VII.

(2) *Ib.*, III, ch. XIII. Après ces textes décisifs, j'ai bien le droit de répéter que, pour accuser Canfeld de quiétisme, il faut ne l'avoir pas lu.

Un des chapitres, et le chapitre fondamental de cette troisième partie, réservée aux mystiques de haut vol, a pour titre : *qu'il faut toujours pratiquer et contempler la Passion de Notre-Seigneur.*

Le ruban rouge, que Rahab mit à la fenêtre de sa maison, enseigne que Dieu veut que nous mettions sa Passion rouge et sanglante à la fenêtre de notre maison intérieure, qui est notre entendement, pour l'y pouvoir toujours méditer et contempler ¹.

« Toujours », même lorsqu'on est parvenu aux sommets qui dominant de si loin les images créées, et jusqu'aux plus saintes. Alors Dieu lui-même semble appeler l'âme à ne plus contempler que la divinité, mais l'âme se cramponne aux scènes évangéliques de la Passion. *Dimittite me*, lui dit le Christ, *aurora est* : laisse ma nature humaine, car tu vois poindre l'aube du vrai jour, ma divinité. Et l'âme répond : *non dimittam te* ; je ne te laisserai pas ². Et cela, je veux dire, s'attacher étroitement au Dieu-homme, il le faut, non pas uniquement parce que le christianisme, mais encore parce que la plus haute contemplation elle-même est à ce prix. Ici revient le grand principe qui tantôt nous gardait et du quiétisme et du panthéisme : Dieu tellement partout et avec une telle plénitude d'être que « sa vraie présence devrait faire évanouir » les êtres inférieurs lesquels n'en gardent pas moins leur substance propre. On nous montrait tantôt le mystique fidèle au littéralisme de l'ascèse, mais spiritualisant, mais *annihilant* les pratiques « à mesure qu'il les fait » ; il en va de même pour notre union avec le Verbe incarné. « La lumière de la foi anéantit les images » dont nous ne voulons pas que l'extase même nous détourne.

Encore que nous ayions la représentation d'un crucifix... l'immensité de la foi l'absorbe et l'anéantit ³.

(1) *La règle...*, III, ch. xvi.

(2) *Ib.*, III, ch. xx.

(3) *Ib.*, III, ch. xvii.

Que les philosophes veuillent bien relire ces textes, ils les trouveront sublimes, de ce limpide et profond sublime qui semble illuminer soudain les avenues du mystère. Commenter cette divine métaphysique dépasserait mes forces et ne serait pas ici de saison. Qu'il me suffise d'avoir fait entrevoir la splendeur et la solidité de ce petit livre sur lequel vont se façonner tant de mystiques, et entre autres, un personnage singulier que peut-être l'on ne s'attendait pas à rencontrer ici, l'Éminence grise, le Père Joseph.

V. Nous le savions déjà, mais Canfeld vient de nous le redire et de nous en donner la raison dernière : entre la vie contemplative et les œuvres extérieures, il n'y a pas d'opposition, mais au contraire, une étroite convenance, de secrètes harmonies. La flamme mystique d'une part exalte merveilleusement les puissances, même naturelles de l'homme et d'autre part brûle, « annihile » les impuretés de l'action. Néanmoins lorsqu'elle s'applique à de certains objets, lorsqu'elle se meut à l'aise en de certains milieux, lorsque, sans trop de répugnance, elle fait flèche de certains bois, lorsqu'enfin elle présente certains caractères d'intensité, il nous est plus difficile de rattacher l'activité humaine à un foyer tout mystique et tel paraît, si je ne me trompe, le cas du P. Joseph, confident, conseiller, agent et, pour parler grec, « démon » du cardinal de Richelieu. Sa politique fut-elle d'un saint ? Dans l'ensemble, très certainement il l'a voulue, très probablement il l'a jugée telle, mais ce faisant, a-t-il discerné, avec une parfaite justesse, le véritable esprit qui le conduisait ? Pour nous, Richelieu est moins gênant. Il a peur de l'enfer, il aime la théologie ; il ne se désintéresse pas tout à fait des choses de Dieu, mais enfin son royaume est de ce monde. Le P. Joseph, au contraire. Jamais il n'a rétracté les saintes ambitions de sa jeunesse capucine, jamais oublié les sublimes enseignements de ses maîtres, François d'Assise, l'Aréopagite, Harpius, Benoit de Can-

feld. Ce diplomate à l'ancienne mode et qui sait les tours du métier, entend bien rester le héraut de l'amour divin, garder la simplicité de l'esprit d'enfance. Ce sous-secrétaire d'Etat, accablé de tant de soucis profanes, chargé de tant d'étranges besognes, fait l'oraison de quiétude. Mystiqué toujours, nous assurent ses panégyristes. Je ne demande pas mieux. Mais enfin mystique *in partibus infidelium* et sous un nuage que je laisse à de plus pénétrants que moi le soin de percer. Qu'on veuille bien prendre ces derniers mots à la lettre et comme un aveu de mon impuissance. Du jour où commence pour de bon la vie politique du P. Joseph, je me perds dans les profondeurs de cet homme extraordinaire. Je comprends mieux et j'aime aussi davantage sa première vie, celle dont il nous a laissé le mémorial deux fois émouvant dans un des plus beaux livres de notre littérature religieuse : *l'Introduction à la vie spirituelle par une facile méthode d'oraison*¹.

(1) Sur la carrière politique du P. Joseph tout le monde connaît l'ouvrage définitif et classique de M. Fagniez : *Le P. Joseph et Richelieu*. M. le chanoine Dedouvres prépare, depuis plus de vingt ans, la *Vie du P. Joseph* et a publié soit dans la *Revue des Facultés catholiques de l'Ouest*, soit dans les *Etudes franciscaines* les premiers chapitres de ce grand ouvrage. Maître de toutes les avenues de ce vaste sujet et si peu connu, M. Dedouvres a voué au P. Joseph une admiration sans réserves, sans nuances, à laquelle nous ne désespérons pas tout à fait de nous associer quelque jour. Je rappelle ici, en deux mots, le *curriculum vitæ* du fameux capucin, pendant la période qui nous intéresse. François Leclerc du Tremblay, baron de Maffliers naît à Paris, le 4 novembre 1577, de Jean Leclerc, président aux requêtes, puis ambassadeur de France à Venise, et de Marie de Lafayette, d'abord élevée dans le calvinisme. On lui donne une éducation d'humaniste et particulièrement brillante : grec, latin, droit, philosophie, fortification, mathématiques, italien, anglais, espagnol, hébreu. Tout jeune, une heure durant, il parle en latin « dans une assemblée solennelle de seigneurs, réunis à l'occasion du service funèbre de Ronsard ». Ce ne pouvait être le premier service funèbre en 1685. (Ainsi Ronsard aura été célébré au moins par trois de nos humanistes dévots, Du Perron, Garasse (cf. *Humanisme dévot...*, p. 192) et le P. Joseph.) En 1595, il part pour l'Italie et fait un long séjour à Padoue, où Peiresc se trouvait aussi. Il revient en France par le plus long (Trente, Nuremberg, Augsbourg, Strasbourg) ; assiste au siège d'Amiens en 1597 et peu après, passe en Angleterre, avec l'ambassadeur Hurault de Maisse. « En 1597, Shakespeare donnait plusieurs de ses grands drames..., Hurault nous dit dans ses *mémoires* qu'il vit jouer *Hamlet* à la Cour. Le baron de Maffliers dut le voir aussi. » *Alas, poor Yorick!* Bonne méditation pour un futur missionnaire. Revenu en France en 1598, nous le retrouvons, comme presque tous

D'après M. Dedouvres, ce livre, qui ne fut publié qu'en 1616, aurait été composé de 1613 à 1614, c'est-à-dire pendant les années mémorables où le P. Joseph achève de se donner à Richelieu. Pour moi, je croirais volontiers que, huit ou neuf ans plus tôt, des copies manuscrites de l'*Introduction* circulaient déjà, soit chez les capucins, soit dans les autres maisons religieuses et que le P. Joseph n'aura fait que mettre au jour, en 1614, les leçons qu'il donnait en 1604 et 1605 aux novices capucins du couvent de Meudon. Certes, qu'il parle ou qu'il écrive, à trente ans comme à cinquante, le P. Joseph paraît toujours frémissant et sur le trépied, mais plus il avance dans la vie et plus une je ne sais quelle amertume menace de flétrir son enthousiasme d'ailleurs invincible, au lieu que l'*Introduction* est une œuvre merveilleusement jeune et d'une allégresse inouïe. Aussi bien, ce livre, nous le connaissons déjà : c'est la *Règle* de Benoit de Canfeld, mais rédigée à nouveau, dans l'ivresse de la découverte et du triomphe, par un écrivain de race, par un cornette du Roi des Rois, au son du tambour¹. Lisez, entendez plutôt :

Si les vrais Frères Mineurs, qui portent en leur habit la couleur et l'âpreté de l'aigle, grisâtre et mal peignée, savent conserver la royauté et la prééminence de leur vie spirituelle,

nos mystiques, dans le petit monde Bérulle-Acarie. Ami intime de Bérulle, il a pour directeurs André Duval et Benoit de Canfeld. Capucin en 1599, et bientôt lecteur en philosophie, maître des novices, grand prédicateur, fondateur avec Antoinette d'Orléans de la congrégation du Calvaire. Vers 1613, il commence à graviter dans l'orbite de Richelieu et devient insensiblement l'intime auxiliaire du grand homme. Voir surtout : Dedouvres : *Un chapitre de la Vie du P. Joseph, le baron de Maffliers*, Angers, 1906; et *Le P. Joseph..., ses charges, ses prédications de 1604 à 1613*, Angers, 1915.

(1) Comment M. Dedouvres a-t-il pu écrire que dans l'*Introduction* du P. Joseph « les mystiques, Sainte Thérèse, le P. Benoit de Canfeld, Taulère, Ruysbroek, Harphius, saint Denis..., sont loués, mais fort peu exploités » ? (*Un précurseur de Bossuet, le P. Joseph écrivain*, Angers, 1898, p. 14. Le contraire est l'évidence même. Nous savions *a priori* que le P. Joseph n'avait pas inventé cette science mystique qui, de son temps, était arrivée à son plus haut développement. Et de plus, l'inspiration de Canfeld se manifeste dès le 1^{er} chapitre du *Traité de l'oraison*. « Bref formulaire et fondement de la *Méthode d'Oraison* sous la comparaison du soleil » cf. plus haut, pp. 160, 161.

lors ils seront en leur beau jour ; les hommes couverts de sac tiendront lors la pointe dans cette belle troupe d'aigles, ils s'étendront d'un vol hardi à prêcher la gloire de Dieu hors de la solitude, parmi les ennemis les plus farouches ; à la façon de l'aigle, oiseau royal, ils porteront en la bouche le foudre flamboyant, comme il est dit, sur le sujet des derniers temps, de ces deux vaillants conducteurs des armées chrétiennes, le grand Elie et l'innocent Enoch¹.

Il se dépeint lui-même, lorsqu'il nous présente le maître des novices élevant chacune des âmes qui lui est confiée, « à la sublimité de la perfection séraphique ».

Lors, tenant le dessus de cette âme, avec autorité, comme d'en haut, il roule facilement et vole au-dessus de sa tête, dans le chariot d'une instruction flamboyante, et fait tomber sur lui le manteau et l'habit qu'il lui avait donnés à l'entrée du noviciat, non plus comme une étoffe commune et en forme de pauvre haire, tel qu'était alors le manteau d'Elie quand il le mit au commencement sur Elisée ; mais il le lui offre, au temps de la profession, comme un accoutrement de fin or purgé au feu, ayant pris une très nouvelle teinture et très brillant éclat de sainteté dans les flammes qui environnent ce chariot triomphant².

M. Dedouvres aime à le comparer à Bossuet. Oui, si l'on veut, mais à un Bossuet franciscain et séraphique, qui n'aurait pas lu Balzac et qui aurait oublié Térence. Aigles tous deux, mais le « mal peigné » regarde peut-être le soleil d'un œil moins étonné que l'autre et monte plus haut dans la région des éclairs. Bossuet, il suffit en effet d'avoir lu deux pages de l'*Introduction* pour attendre et pour redouter ce parallèle qui nous révèle peut-être une des intimes faiblesses du P. Joseph. Il est orateur lui

(1) *Méthode d'oraison du P. Joseph du Tremblay...*, revue et annotée par le P. Apollinaire de Valence. Le Mans, 1897, p. 171. Je m'en tiens à cette bonne réédition de l'*Introduction*. J'ignore pourquoi le P. Apollinaire a simplifié le titre. Les anciennes éditions, deux ou trois, sont d'ailleurs rarissimes. Remarquons en passant le peu de succès qu'ont eu et les anciennes éditions et la moderne.

(2) *Méthode...*, pp. 44, 45.

aussi. Plus directement et profondément mystique, il parlerait peut-être avec moins d'éclat du mystère suprême qui se consomme au centre de l'âme, loin de cette zone brillante où s'ordonnent les belles pensées et où s'élaborent les périodes. Il connaît certainement par son expérience personnelle les premiers degrés de cette vie ineffable, mais lorsqu'il s'aventure à de certaines hauteurs, il semble ne plus nous dépasser que par son génie.

Génie plus rude que tendre, passionné presque sans relâche. Nous le voyions tantôt dans son chariot prophétique et cinglant vers les étoiles. Penché sur la bassesse de l'homme, il ne sera pas moins saisissant. Notre vocation, dit-il,

étant pour des aigles, voire pour des séraphins, quand on continue longtemps à marcher à pas de bœuf et que, au lieu d'immoler ses bêtes, on les nourrit avec soin... tel novice mérite bien qu'on le renvoie paître le foin au râtelier du monde¹.

Les uns, encore qu'ils trempent dans la boue d'une vie imparfaite, ne laissent pas, ainsi que les grenouilles, de s'égayer au soleil dessus l'herbe verte : je veux dire que notwithstanding l'impureté de leur indévotion, et dans le fangeux accroupissement de leurs affections vénielles, ils se consolent en l'espoir que Dieu leur est propice, ce qu'ils croient plutôt par une gaie humeur que par une confiance filiale. Or, les vrais serviteurs de Dieu estiment tous les impurs plaisirs et les recherches des créatures comme le fond d'une vieille citerne, où la bourbe croupit et la bonne eau s'écoule².

Il a des scrupules d'humaniste, mais s'il file ainsi ses métaphores, c'est qu'il est très vivement impressionné par les images qu'il évoque. Ces grenouilles amusaient François de Sales, plus divers et moins intense : elles dégoûtent le P. Joseph, elles lui rappellent l'optimisme plat du faux dévot qui, digérant bien, pense que tout va pour le mieux et dans ce monde et dans l'autre.

(1) *Méthode...*, p. 34.

(2) *Ib.*, pp. 374, 375.

Ses images sont toujours chargées de sens :

L'amour-propre, instruit par Satan le superbe, dans l'école de la nature paresseuse, fait croire à quelques-uns qu'ils sont déjà entrés dans le cabinet de l'Époux et admis au chaste repos de cette couche nuptiale. Ainsi, ayant la tête grosse d'orgueil et de paresse, il les vient endormir dans l'étable de leurs sentiments, vautrés sur le fumier de leurs inclinations corrompues, et cependant leur fait accroire qu'ils sont dans la chambre dorée de la vie unitive¹.

Ailleurs, parlant de cette quiétude commençante — « bouquet de fraises et plat de lait » — qui peut bien à la vérité préluder à l'appel mystique, mais qui n'est souvent qu'« un léger et commun mouvement de sensible consolation », on voit, dit-il, que « le susdit touchement » ne mérite pas qu'on s'y arrête,

lorsqu'il dure peu et laisse l'âme comme saoule et dégoûtée d'entrer plus avant aux actes suivants, et plus facile puis après aux distractions; car c'est signe que la nature, ayant fait son petit repas et, comme un limaçon, s'étant nourrie dans sa propre coquille, et de sa propre écume, et après avoir poussé ses faibles cornes et pointes d'esprit émoussées, rentre dans son écaille sans plus se soucier de s'avancer dans le droit chemin d'oraison, en l'acquisition des vérités et du vrai amour².

Pourvu qu'il enfonce le trait, la vulgarité ne lui fait pas peur. Il passe des images les plus nobles aux plus triviales, avec le sans-façon du vrai gentilhomme et du vrai poète. Quelques-uns, dit-il, perdent tout le temps de l'oraison à examiner scrupuleusement leur conscience

comme une jeune fille badine, laquelle estime qu'il suffit, pour se parer au jour de ses noces, de s'amuser à s'éplucher les doigts; et comme si toute l'oraison consistait à se décrotter et à secouer toutes les petites poussières. Dieu commande bien à l'âme, par son prophète, de se tenir nette et de s'époudrer; mais il veut au même texte, qu'elle se dresse en pieds en

(1) *Méthode...*, pp. 95, 96.

(2) *Ib.*, pp. 116, 117.

contenance majestueuse et maintien royal ; qu'elle se revête des accoutrements de sa gloire. Ce qui veut dire qu'en l'oraison, il ne faut pas tant s'occuper à se débarbouiller soi-même, qui n'est souvent que se barbouiller davantage et faire croître sa plaie en la grattant... Non qu'il ne faille connaître et entièrement amender ses fautes ; car (le négliger) serait entretenir sa teigne et se laisser pourrir la tête sous une belle coiffe, mais il faut que chaque chose ait son temps ¹.

Mais le P. Joseph écrivain nous mènerait plus loin que nous ne voulons aller. On a vraiment trop négligé jusqu'ici de l'étudier sous ce jour. Même dans un sujet tout mystique il promet au lecteur profane de nobles plaisirs ².

VI. Bien qu'il s'inspire constamment de Benoit de Canfeld et des vieux maîtres, le P. Joseph modifie d'une certaine manière, les habitudes franciscaines. Comme presque tous les spirituels de son temps, il a traversé l'école de saint Ignace. De là, sans doute, lui sera venue l'idée de soumettre l'ancienne liberté à une discipline plus rigoureuse, de faire de la méditation, un « art », un exercice méthodique. D'ailleurs il s'était rompu de bonne heure aux pratiques plus ou moins semblables qui préparent l'orateur, le philosophe, le stratège, le chef de bureau. Et puis le monde religieux, dans lequel il avait grandi, commençait à attacher beaucoup d'importance à ces questions de méthode. Nous l'avons déjà rappelé, les hommes de la Contre-Réforme prêchaient unanimement et avant tout le retour à l'intérieur, ou, pour parler plus clair, la pratique

(1) *Méthode...*, pp. 237, 238.

(2) Cf. Dedouvres : *Un précurseur de Bossuet : le Père Joseph écrivain...*, Angers, 1898. Ce n'est là qu'une belle ébauche et envisagée d'un point de vue particulier. L'arrière-pensée de M. Dedouvres est de placer les œuvres du P. Joseph parmi « les sources auxquelles a daigné puiser l'aigle de Meaux ». Ses preuves ne m'ont pas convaincu. Deux orateurs et qui s'inspirent constamment des Livres saints, doivent présenter souvent les mêmes idées et sous les mêmes images. — Aussi bien savons-nous que Bossuet avait peu de goût pour les écrivains de son temps (quelques oratoriens excepté) et encore moins pour les écrivains mystiques. S'il avait lu et estimé le P. Joseph, il ne se moquerait pas d'Harphius, comme il l'a fait, et il ne trouverait pas si bizarres les expressions ordinaires des mystiques.

de l'oraison. L'oraison, c'était là une chose toute nouvelle aux pieux laïques et même à quantité de religieux ; nouvelle et, en apparence du moins, assez compliquée. Avant de s'engager pour de bon dans cette entreprise, comment n'auraient-ils pas demandé un itinéraire détaillé, un *organon*, des règles claires, précises et à la portée de tous, des recettes, en un mot, une méthode. Par là s'explique, en grande partie, soit dit en passant, l'immense succès qu'eurent alors les jésuites. Dans le petit livre que leur fondateur leur avait légué, ils trouvaient une méthode toute prête et répondant si bien aux besoins du plus grand nombre qu'elle s'imposa bientôt presque partout et jusque dans les abbayes bénédictines, ces forteresses de la dévotion ancienne. Plus jeunes, plus indépendants, les Frères Mineurs n'eurent pas de peine à concilier la tradition séraphique avec les exigences de l'esprit nouveau. Étudiée de ce point de vue, la *méthode d'oraison* que le P. Joseph a dressée pour les novices capucins paraît très intéressante. C'est bien à peu près la gymnastique ignatienne, mais pratiquée dans l'attente du don mystique. De la grotte de Manrèse, le P. Joseph nous entraîne, nous enlève avec lui jusqu'au mont Alverne. Il y a là peut-être des analyses trop poussées, un programme trop menu, trop de scolastique, trop de divisions et subdivisions, l'empreinte un peu pédantesque de l'ancien lecteur en philosophie ; mais ces quelques défauts ne font que mieux ressortir l'excellence de la méthode, une des plus stimulantes, des plus entraînantes et peut-être même des plus simples que je connaisse. Quant aux légères taches que nous avons indiquées, l'auteur nous les fait oublier par la splendeur de ses vues, la chaleur de son style et la sublimité de la fin qu'il nous propose. Avouons du reste que cette méthode n'est pas pour les médiocres :

On pourrait dire que ces enseignements excèdent la portée des novices. Oui, s'ils n'étaient novices capucins, auxquels le P. Maître peut dire, comme Samuel à Saül, lorsque celui-ci

était encore ânier, jeune garçon courant après les ânesses : « A qui appartiendront tous les trésors plus riches de l'esprit apostolique et tous les biens des vrais Israélites, sinon à toi et à la maison de ton père ^{1?} »

La méditation des spirituels n'est pas celle des philosophes : connaître pour connaître ne lui suffit pas ; elle ne se termine jamais aux seuls contentements de l'esprit et se tourne toujours à aimer. Sur ce point, saint Ignace ne se distingue aucunement du P. Joseph, mais la méthode de celui-ci fait aux opérations de l'entendement une part beaucoup plus restreinte, leur laissant à peine le tiers ou tout au plus la moitié du temps que l'on doit consacrer à l'oraison. Ainsi réduites pour la durée de leur jeu, le capucin impose toutefois à l'imagination et à l'intelligence

(1) *Méthode...* p. 19. Je ne puis entrer dans l'examen technique de cette méthode et je me contente de la résumer en quelques mots. Trois parties : la préparation ; la méditation ; l'affection : c'est bien là, en apparence, la division ignacienne : préludes, méditations, colloques, mais dès qu'on en vient au détail, les différences s'accusent et multiples et profondes.

§ 1. *Préparation*. — Quatre actes : droite intention ; profonde humiliation ; envisagement du sujet ; désaveu des distractions — on reconnaît là les *préludes* ignaciens, qui d'ailleurs ne gagnent rien, perdent plutôt à être exposés de la sorte. On trouvera néanmoins que peu de commentateurs des *Exercices* ont expliqué les dits préludes avec autant d'onction et de force que le P. Joseph (*Méthode...*, pp. 73, 74). Il semble aussi que le P. Joseph donne à cette première partie plus de temps que ne le fait saint Ignace.

§ 2. *Méditation*, c'est-à-dire, application des facultés intellectuelles (imagination, mémoire, intelligence) à un sujet donné. Pas de divisions en points comme fait saint Ignace, mais quatre actes : 1° connaissance de Dieu, prototype de la perfection particulière à laquelle on va s'appliquer ; 2° connaissance de soi-même ; 3° connaissance des opérations ou des souffrances du Sauveur ; 4° connaissance de la fin pour laquelle le Sauveur agit ou souffre. Il y a là, me semble-t-il, une réminiscence de la fameuse *Contemplatio ad Amorem* qui termine les *Exercices* et, moins clairement, de la méditation du *Règne*. Mais il est très significatif que le P. Joseph exige ces quatre considérations, dès le début de ses *exercices*, et pour chacun d'eux. Dans sa pensée, cette méditation ne doit occuper qu'un peu plus du quart de l'exercice ; une vingtaine de minutes pour une oraison d'une heure, et cela encore est bien curieux.

§ 3. *Affection* ; encore quatre actes : 1° l'offrande — ici encore souvenir manifeste du *Suscipe*, qui termine la *Contemplatio ad Amorem* ; 2° la demande ; 3° l'imitation ; 4° l'union. Celle-ci a trois degrés qui s'achèment insensiblement vers la haute quiétude des mystiques. — On trouvera d'excellentes pages sur cette méthode dans la *Vie de la Mère Antoinette d'Orléans...*, par M. l'abbé Petit, Paris, s. d. (1879). Introduction, pp. 54-73.

une activité beaucoup plus intense. L'équilibre se rétablit de la sorte et l'on pourrait soutenir sans paradoxe que le plus intellectualiste des deux maîtres n'est pas le jésuite. Jusque dans sa prière, le P. Joseph se laisse voir à nous tel que le reste de son histoire nous le montre, philosophe de formation et de goût, humaniste, orateur, grand faiseur de projets, et quoi qu'il entreprenne, toujours en ébullition. Voici par exemple le programme, très joliment enluminé, d'une méditation sur l'enfance du Christ. L'auteur commence par nous prémunir contre la tentation d'une activité trop inquiète. Il ne demande, dit-il, que « quelques actes de foi vive et attentive ». Il ne veut pas que l'âme enfonce

comme avec des marteaux, dans son imagination, toutes les circonstances corporelles de cette action, en sorte qu'elle ne soit contente si tous ses sentiments n'en sont remplis de consolation et d'admiration, jusqu'à vouloir étendre avec la Mère les drapeaux sur le tendre corps de l'Enfant, faire le feu avec Joseph, et prendre hardiesse, par la licence et privauté du bœuf et de l'ânesse, de l'échauffer de l'haleine de ses baisers respectueux, et sauter de joie avec les pasteurs. Bref, il n'est besoin que, pour y loger tout ce bel équipage de Bethléem, elle s'ouvre le cerveau, par la pointe de telles représentations aiguës, comme sur l'enclume et à vive force, de difficiles arraisonnements.

Il critique ici peut-être ou saint Ignace, ou tel commentateur des *Exercices spirituels*. Il ne veut, dit-il, qu'une foi vive, peu curieuse soit de voir, soit de sentir. En effet

quand notre sentiment et la raison humaine se portent (sur un mystère), c'est comme si, avec un gros botteau de paille mouillée, on voulait de nuit voir un riche tableau : la fumée de cette ombrageuse et courte lumière nous en déroberait la plus grande part, même au hasard de brunir la peinture. Bref, cette lueur dure peu et, au bout, si nous ne voulons avoir les mains brûlées, il faut quitter et laisser choir en terre cette paille. Je veux dire que la connaissance sensible, voire la seule spéculation de notre intellect sur les divers mystères,

jette beaucoup de vapeur et peu de clarté, ôte même je ne sais quoi de la splendeur de ces mystères, nous les fait paraître comme enfumés, finit bientôt et s'éteint souvent par plusieurs distractions. Que si elle brûle jusqu'au bout et demeure allumée, elle termine pour l'ordinaire en tant de vanités, curiosités et peut-être incrédulités et persuasions erronées, qu'il s'en faut secouer les mains comme d'un feu très dangereux.

Avouons qu'il a le don des allégories pittoresques et profondes. De ce chef, ne dépasserait-il pas quelquefois François de Sales lui-même? On peut certainement se le demander. Tout ce qu'il vient de dire est d'ailleurs la justesse même, mais dès qu'il en arrive à la pratique, il se hâte d'oublier ces belles leçons. Voici en effet comme il nous apprend à nourrir l'acte de foi vive et simple qu'il a prescrit.

Pour mieux comprendre — il s'agit toujours du mystère de la Crèche — j'étendrai ma considération dessus trois choses, que nous connaissons plus clairement par la comparaison suivante d'un tableau.

Prenons le cas que ce soit le portrait de Moïse dans le coffret de joncs, sur la rive du Nil. D'une part, la fille de Pharaon et de l'autre, la mère et la sœur de cet orphelin et enfant trouvé l'envisagent avec plaisir. Si je veux dignement m'acquitter de l'honneur que je dois à la vue de la portraiture d'un si digne personnage, je dois y voir trois choses.

En d'autres termes, il va faire, et avec quel entrain! précisément ce qu'il nous détournait de faire. Les profanes n'y perdront rien.

Premièrement, le petit Moïse renclos à l'étroit dans ce lit branlant qui aborde au rivage: c'est là comme le corps de ce tableau; mais en ce corps, au dedans, il faut une âme, et de beaux vêtements par le dehors. Donc secondement, les belles robes et accoutrements du tableau, ce sont les paysages et accompagnements d'autres diverses figures convenables à l'ornement du sujet principal... Par exemple,

l'y voilà et ne craignez pas qu'il passe vite,

je pourrai voir ce cofin — berceau du grand Moïse qui

doit faire passer à sec au travers de la mer tant de milliers de peuples — embarrassé dans des roseaux et au péril de s'enfoncer dans cette bourbe limoneuse, d'être mangé des crocodiles et de tant d'autres serpents, hôtes du fleuve égyptien. Je pourrai voir la princesse se promener sur le quai pour y prendre l'air, mais conduite plutôt par la divine Providence, pour donner air et respir à cet innocent prisonnier étouffé dans le panier. Je la puis voir touchée de pitié au cri de cet enfant. Mais beaucoup plus, je vois sa bonne sœur Marie, transie dans l'incertitude de cet événement, pleine d'espoir que cette dame, selon la douceur de son sexe, s'attendrira de compassion, mais pâmée à demi d'effroi que cette égyptienne ne soit toujours barbare... Ce sont là les accoutrements et robes de cette peinture.

Troisièmement, en voici l'esprit et l'âme, qui ne se peut pas voir, ains concevoir. Du milieu de ces joncs, et dans ce petit corps, de la figure j'élèverai ma pensée à la vérité. Non seulement je me figurerai ou le tableau, ou le corps même de Moïse, présent et tout en vie, comme si je pensais au petit Romulus couché aussi dans un coffret de jonc et exposé à l'aventure ; mais par le burin de la foi, selon que l'Écriture m'en assure, je graverai dans mon esprit les profils et les linéaments de ce rare et céleste esprit, l'ami de Dieu et à face découverte, lequel tient en sa main les clefs de la nature, et, comme économe fidèle et maître d'hôtel en la maison de Dieu, tient le bâton au poing, et au seul mouvement de sa baguette impérieuse, fait fuir l'eau de la mer, la fait couler des stériles rochers, et fait que les anges dans l'air pétrissent la manne, et font rouler dessus la tête des hébreux, dans la colonne de nuée, un four portatif, pour leur cuire le pain céleste et un pare-soleil pour les défendre de l'ardeur dans le chaud du jour...

Et référant à Dieu tous les rayons des vertus héroïques de Moïse, ainsi qu'à leur soleil, elles me servent à trois choses : l'une à mieux connaître combien ce prophète est grand devant Dieu ; secondement, combien je suis petit à l'égal de lui, et troisièmement, si je veux appliquer tout le globe de cette lumière sur la vue des circonstances décrites dans le tableau à l'entour de Moïse, elles l'éclaireront d'un tout autre jour, comme étant illustrées par un éclair de divinité, qui de l'esprit de Moïse rejaillit dans son corps et aux actions qui l'accompagnent.

Or, revenons à notre crèche, et voyons en elle, comme dans un tableau, ces trois (mêmes) choses¹...

Deux activités, comme on le voit, d'abord celle qui évoque « les belles robes et accoutrements du tableau », ensuite le travail de spiritualisation, si l'on peut ainsi parler. L'artiste d'abord, puis le philosophe, le théologien. Et à l'artiste, quoiqu'il en dise, le P. Joseph ouvre une très libre carrière. C'est ainsi qu'il nous montre quelque part la Vierge « logée dans une grotte à Nazareth, qui était dans le rocher et sans fenêtre, comme l'on voit le long de la rivière de Loire, où les pêcheurs et pauvres gens habitent² ». Encore cela n'est-il qu'une prise d'élan, qu'un moyen de pénétrer plus profondément « l'esprit et l'âme » des mystères. Du « petit Romulus » dans son « coffret de jonc », des « crocodiles... du fleuve égyptien », il s'élève insensiblement d'abord aux vertus héroïques de Moïse, puis au divin soleil dont ces vertus sont le reflet ; ou encore du petit Moïse à Jésus enfant, et, chemin faisant, il ruminera toute l'histoire du peuple de Dieu et tout l'Évangile. Assurément on ne lui reprochera point de réduire à l'inaction les puissances intellectuelles du contemplatif ; on se demandera plutôt s'il ne les surmène pas.

Tout cela néanmoins, n'est dans la pensée du P. Joseph que le prélude — et relativement assez court — de l'oraison véritable. Ces mouvements de l'esprit n'ont pas ici d'autre fin que de guider et stimuler les affections de la volonté ; et ces affections elles-mêmes, d'autant plus paisibles qu'elles deviennent plus intenses, doivent enfin aboutir normalement à l'union mystique, à la quiétude. Par cette orientation mystique, la méthode du P. Joseph se distingue nettement de celle de saint Ignace, et rejoint la tradition franciscaine.

Dès ses débuts dans l'oraison, l'on entr'ouvre au novice

(1) *Méthode...*, pp. 180-184.

(2) *Les dix jours...*, p. 197.

capucin les portes de la vie mystique. Si l'on prétend qu'il ne faut exercer cette vie qu'après les deux autres (purgative, illuminative),

je dis que non, affirme catégoriquement le P. Joseph, car ce serait contre le premier principe qui veut que, sans tarder, Dieu soit aimé de toutes nos forces, qu'il soit logé par tous les étages de notre palais, comme maître absolu, auquel on présente toutes les clefs ensemble. Mais on doit dire qu'il faut exercer ces trois vies, non l'une après l'autre, mais l'une plus que l'autre, selon la classe de ceux qui les pratiquent.

En toutes les conditions, il est nécessaire à chacun de savoir, au plus fort des tempêtes, jeter au besoin sa vue vers le Bien souverain, comme vers un clair flambeau qui de loin lui rayonne, vers lequel il tâche d'arriver par cet acte de l'*union*, non en qualité ni selon l'éminence des parfaits, non à pleines voiles ni en pleine mer d'une totale dénudation et abandon des moyens ordinaires, comme font les grands navires, mais en côtoyant terre à terre le rivage connu, sans laisser sa méditation et les autres actes décrits en la Méthode, qui conduisent à l'*union*¹.

Ce témoignage est ici d'une extrême importance. Non que j'attribue au P. Joseph l'autorité suréminente d'un Jean de la Croix, la sagesse presque infaillible d'un François de Sales. J'estime au contraire qu'il ne connaît les derniers secrets de la mystique que par les livres et que, d'un autre côté, son intelligence est moins juste que puissante. Mais il représente la tradition la plus vénérable ; mais il ne dit rien qu'il n'ait éprouvé sur un grand nombre de jeunes âmes. Il y a plus. De tous les spirituels de son temps, l'auxiliaire de Richelieu est assurément le moins suspect d'illusion en ces matières. Très intellectualiste, très actif, et, j'ajoute, très soupçonneux, il flairait partout de faux mystiques. La France n'aurait pas eu assez de prisons pour les quiétistes qu'il croyait voir pulluler par tout le royaume, comme nous dirons en son lieu. Néan-

(1) *Méthode...*, pp. 105, 106.

moins, il reprend, sans se lasser et avec une conviction inébranlable, les principes qu'il vient d'énoncer.

On ne peut avec raison improuver de donner aux commençants quelque accès à l'*union* (mystique). Car il ne faut pas les tenir toujours serrés sous l'étroite férule de la vie active, ainsi que des enfants de bonne maison, enfermés dans le collège sous un pédagogue sévère qui ne leur veut permettre aucunement de voir leurs parents. Cette rigueur pourrait être un mal nécessaire, pour en prévenir un plus grand, comme serait si ces jeunes gens étaient portés à la débauche, ou bien si l'aise du logis les tenait en sorte qu'ils ne voulussent en partir et s'en retourner à l'école.

Toujours le même bonheur dans l'allégorie! Deux traits saisissants et voilà tout le quiétisme défini. Mais enfin, continue-t-il,

toujours cette captivité servile ne laisserait pas d'être un mal qui pourrait les rendre peut-être tout hébétés et mal appris, d'une humeur pédante et toujours écolière, incapables pour l'avenir des affaires et conversations convenables à leur noblesse.

Ces quatre dernières lignes sont toutes d'or et elles vont loin. On semble souvent oublier que si la propagande mystique n'est pas toujours sans danger, le zèle des anti-mystiques peut lui aussi devenir funeste. Pédagogues ternes et maladroits, qui pour mieux écarter la séduction romantique, n'enseignent à leurs élèves que l'orthographe. Bourreaux innocents, mais semblables à celui du Temple qui veut faire un manant de Louis XVII. Obsédés par le fantôme du quiétisme, leur prudence étroite et basse engourdit, éteint les âmes d'élite, leur fait prendre en dégoût la vie intérieure, les pousse quelquefois jusqu'au scepticisme. Ce n'est pas moi qui le dis :

De vrai, sans cette *union* intérieure, le joug de l'école chrétienne est dur, et à plus forte raison, celui des religions austères, qui ne doivent consister, à la judaïque, en des seules cérémonies et pénitences extérieures. Or Dieu n'épanche pas

le baume sacré sur les pieds et parties inférieures de l'âme, mais, comme au sacre des rois et des grands-prêtres, sur le chef, pour de là descendre partout. Le directeur qui craint mal à propos et sans spéciale raison d'instruire le commençant en quelque manière d'*acte d'union*, fait comme celui qui ne voudrait découvrir la tête d'un enfant appelé à la royauté et le tiendrait toujours dans son béguin, de peur de le morfondre. Et cependant, faute de le sacrer, les affaires de son royaume pourraient mal aller. Ainsi souvent, l'âme non apprise à régner sur ses inclinations par la vertu de la grâce — que l'on reçoit très grande en l'acte d'*union*, où lui est mis en la main le sceptre de l'esprit pour dominer ses sentiments, — souvent, dis-je, cette âme trouve après quelque temps ses passions naturelles si embrouillées et son intérieur si confus qu'à peine elle y peut mettre ordre. Lors, perdant le courage et fuyant la peine requise pour se remettre en la tranquillité de la vie unitive, elle fait comme le pauvre Miphiboseth, enfant royal de la lignée de Saül, mais boiteux et homme de petit courage, qui aima mieux vivre à l'aise en personne privée que de tâcher de prévaloir en la prétention de ses droits, contre ses puissants ennemis¹.

Vous ne voulez pas de mystiques ou le moins possible. Prenez garde : vous allez grossir le nombre des incrédules. Pour plus d'un, renoncer, de gré ou de force, à cette vie supérieure, à ce don royal, c'est renoncer au surnaturel, à toute grâce. Fénelon vous épouvante ou vous amuse ; à votre aise, mais faites-lui renier son pur amour : vous aurez un autre Bayle, plus séduisant et plus dangereux.

Logique avec lui-même, le P. Joseph décrit minutieusement l'union mystique, dans ce petit livre qui n'est, après tout, qu'un manuel pour les commençants. C'est la plus longue partie de l'*Introduction* et, je ne dis pas la plus lumineuse, mais la plus splendide. François de Salés, qui va traiter bientôt le même sujet dans le *Traité de l'amour de Dieu*, s'il nous éblouit et nous ravit moins, nous éclaire et nous persuade davantage. Dans ces matières ineffables,

(1) *Méthode...*, pp. 398-402.

pas de flamme oratoire sans quelque fumée. Entre les deux livres, un vrai mystique n'hésiterait pas, mais pour nous le lyrisme haletant du P. Joseph a bien sa beauté ¹.

Dieu daigne entrer en nous et nous fait la grâce d'entrer en lui par une immersion mutuelle et un réciproque plongement ; ce qui est exprimé dans la sainte Ecriture quand Dieu nous y commande d'ouvrir la bouche et nous promet de la remplir. Cette dilatation veut dire que l'âme, en ce degré d'union (le premier), doit étendre toute la plénitude de sa volonté et élargir l'entière capacité du franc arbitre, c'est-à-dire, produire des actes du plus grand et entier amour qu'elle peut concevoir.

Définition plus claire sans doute pour l'auteur lui-même que pour le commun des lecteurs. Que l'orateur vienne donc au secours du théologien, de l'analyste impuissant.

Et ce n'est pas assez d'ouvrir la bouche d'une façon commune, comme on fait pour manger, pour parler ou pour respirer, qui sont des actions ordinaires : il faut ressembler à celui qui, ayant couru longtemps avec violence après quelque chose qu'il désire éperdument atteindre, demeure tout hors d'haleine, ouvre la bouche et sent battre son cœur comme s'il était près d'expirer.

Les uns ouvrent leur volonté à Dieu, comme pour manger, c'est-à-dire pour en recevoir quelque douceur intérieure ; les autres, pour parler et pour en savoir discourir ; les autres, pour respirer, afin de donner quelque relâche et rafraîchissement à leur esprit, étouffé dans l'embarras des soins du monde.

Tout cela n'est point aimer Dieu pleinement. Il faut pousser au dehors la vie du propre amour à grosse haleine, et faire rendre les abois à la nature, au bout d'une course irrévocable vers la perfection, pour s'exhaler et infondre tout soi-même à

(1) « Oserai-je bien mettre en parallèle deux œuvres d'une fortune aussi inégale — se demande M. Dedouvres — et comment ferai-je croire que deux livres dont l'un fut dès son apparition répandu dans l'Europe tout entière, et l'autre a dû attendre près de trois cents ans pour franchir le seuil des monastères..., puissent avoir des mérites, sinon communs, du moins équivalents, et, dans des qualités différentes, présenter des titres égaux à l'attention et à l'estime ? Telle est pourtant ma conviction. » (*Revue des Facultés catholiques de l'Ouest*, oct. 1897.)

bouche ouverte dans la bouche de Dieu, et verser toute sa volonté dans la sienne. Lequel, à la fin de cette carrière, nous attend à bras ouverts, pour recueillir notre âme, comme sortie après lui hors de nous-mêmes, la faire couler, par la royale porte de ses lèvres, dans l'accueil de ses courtoises prévenances et gracieux baisers de paix, jusqu'au cabinet de son cœur.

Ainsi l'Écriture nous dit, selon l'hébreu, que Moïse est mort sur la bouche de Dieu : car, après avoir couru toute sa vie en la recherche de la gloire de son Seigneur, après avoir si souvent parlé avec lui face à face, non tant par la claire vision des yeux que par la naïve ouverture de leurs cœurs, après tant de mers, de solitudes et de montagnes traversées, il meurt, il se pâme, il expire sur la bouche de Dieu.

O sacré reposoir de très heureuses lassitudes ! O trésor d'éternel repos, duquel avec soi notre âme porte les hauteurs et les largeurs, puisque Dieu s'ouvre autant à elle qu'elle a voulu s'ouvrir à lui¹...

Est-ce ma faute ou la sienne, si l'auteur me semble piétiner ? Qu'importe, il remplit son humble mission qui, ici, est d'exciter en nous le désir de la terre promise. Il a bien franchi lui-même les premières défenses qui nous séparent de ce pays merveilleux ; mais ses propres expériences mystiques, il a dû les mener à sa façon bouillonnante, en stratège, en croisé et, si j'ose dire, tambour battant. Sa quiétude même est agitée, belliqueuse. Lisez plutôt cette trépidante et sublime explication du *second degré d'union*. Le vrai, le meilleur P. Joseph est là tout entier.

David, enveloppé dans l'orage et engravé dans le fond de la vase, ne laisse pas d'être tout dévoré du zèle de la maison de Dieu ; il avance la main de ses souhaits pour bâtir les murs de Sion, restaurer l'honneur de l'Église et serrer dans le large repli de ses bras spirituels, le ciel, la terre, la mer et tous les siècles à venir, pour les presser à rendre des actions de grâces à son Seigneur.

O bras plus étendus que tous les cieux, qui ne contiennent pas seulement dessous leurs voûtes arrondies tous les siècles

(1) *Méthode...*, pp. 355-357.

ensemble, ains les créatures distribuées d'âge en âge ! Le désir d'une âme zélée à l'intérêt de Dieu contient et environne tous les esprits bienheureux, en la durée de tous les temps, se délecte en leur félicité, honore les saints du ciel, soulage ceux du purgatoire, et entretient une étroite société avec les fidèles qui habitent encore sur la terre. Qui peut borner son étendue, puisque même elle embrasse Dieu ? Elle se réjouit de sa gloire, et bien qu'elle la voie dépasser avec tant d'avantage toutes les bornes de ses désirs, elle voudrait ceux-ci plus grands.

Ses bras chaque jour lui croissent, comme ceux d'un enfant, qui se dénouent, s'allongent et se ferment alentour du col de sa mère. Dieu tient ainsi ses enfants et ses véritables serviteurs pendus à son col, les caresse comme une tendre mère, les porte aux mamelles, les tient sur ses genoux, leur fait voir la longueur de ses bras, et les invite de ployer les leurs pour approcher des effets de sa main puissante, afin qu'ils soient plus capables de lui apporter à brassées, des quatre coins du monde, les âmes à milliers pour présents d'élite...

Ainsi, en ce second degré d'union, l'âme se résoud de toutes ses forces de travailler pour Dieu dans les œuvres d'obéissance, de bon exemple et de charité. Avec Moïse, elle ouvre les bras et met en fuite les bataillons rangés des athées, des hérétiques, des infidèles et de tant d'autres adversaires que le diable met aux champs contre l'Eglise¹.

Pauvre explication de l'union mystique, laquelle certes ne contrarie pas le zèle, mais ne se confond pas avec lui. D'une part le centre de l'âme, l'anéantissement des actes humains ; de l'autre les bras, et encore et toujours les bras ! Qu'importe encore une fois, ce sont les bras d'un géant. « O bras plus étendus que tous les cieux » ! Que son Richelieu, qui d'ailleurs le fascinait, a dû souvent lui sembler petit !

VI. Ce dernier texte nous laisse au bord du magnifique problème que je formulais en commençant et que je n'essaierai pas de résoudre. Pendant de longues années, où son nom, constamment associé à celui du grand cardinal, tenait l'Europe suspendue, quel jugement le P. Joseph a-t-il

(1) *Méthode...*, pp. 365-367.

porté sur lui-même ? Au service d'un autre maître, s'est-il cru néanmoins jusqu'au bout le disciple fidèle de Canfeld ? Dans ses oraisons toujours enflammées, ne lui est-il pas arrivé d'entendre la parole d'un plus grand que Richelieu : *Martha, Martha, sollicita es et turbaris erga plurima*, ou de méditer la réponse faite jadis à un prophète : le Seigneur n'est pas dans le tremblement de terre, ni dans le feu, ni dans la tempête ? Je ne mets en doute ni la solidité de sa vertu ni la ferveur de son zèle. On entend bien que la difficulté que je me pose est plus délicate et n'intéresse aucunement l'honneur du P. Joseph. Le moraliste que tenterait ce problème trouverait sans doute quelques éléments de solution dans les mille documents que gardent les archives du Calvaire.

« De toutes les œuvres du P. Joseph, écrit M. Dedouvres, celle qui a fait briller d'un plus vif éclat et son zèle et son esprit religieux, celle pour laquelle il a pris le plus de peine et produit des écrits d'une spiritualité plus élevée, est la congrégation des Religieuses bénédictines de Notre-Dame du Calvaire, dites aussi les Filles du Calvaire. Cette congrégation est née d'une Réforme du grand Ordre de Fontevrault. Le P. Joseph l'établit à Poitiers le 25 octobre 1617, avec le concours de Madame Antoinette d'Orléans, qui était la fille de Léonor d'Orléans, duc de Longueville et de Marie de Bourbon. Mais Madame d'Orléans étant morte le 25 avril 1618, six mois après la fondation du Calvaire, le P. Joseph dut continuer seul l'œuvre entreprise et commune ¹. »

Ici qu'on me permette une digression. D'Antoinette d'Orléans elle-même, faute de place, je ne veux rien dire, mais, comme, dans le cours du présent volume, nous rencontrerons vingt fois les deux familles de cette princesse, je vais rappeler en peu de mots la généalogie de deux de nos fiefs, ou de nos clans mystiques, si l'on peut

(1) Dedouvres. *Le Père Joseph et le Sacré-Cœur*, Angers, 1899, pp. 14, 15.

ainsi parler. Antoinette d'Orléans est Longueville par sa naissance, Gondi par son mariage. Voilà de grands noms !

Léonor d'Orléans, duc de Longueville (1551-1573) descend de Charles V roi de France, par son quadrisaïeul, Jean d'Orléans, bâtard de Dunois, comte de Longueville. Il épouse Marie de Bourbon, qui descend de saint Louis. De ce mariage naissent six enfants dont plusieurs joueront un rôle dans notre histoire.

C'est d'abord Henri d'Orléans, duc de Longueville dont le fils, Henri II épousera une sœur du grand Condé — la duchesse de Longueville de la Fronde, de Port-Royal, de M. Cousin ; ensuite, François, dont la femme, Anne de Caumont, figure parmi les saintes du temps de Louis XIII ; Catherine, demoiselle de Longueville († 1638) qui fondera la première maison du Carmel français, avec sa très pieuse sœur, Marguerite d'Estouteville ; ensuite, Antoinette et enfin Éléonore de Matignon, dont la fille sera calvaïrienne.

Antoinette nous introduit dans un autre monde, moins royal certes, mais prodigieusement curieux et où les saints ne manqueront pas. Elle épouse, en effet, Charles de Gondi marquis de Belle-Ile, fils d'Albert de Gondi, duc de Retz, maréchal de France ; neveu de Pierre, cardinal de Gondi, évêque de Paris, mort en 1616.

Charles de Gondi a trois frères, tous intéressants, et une sœur qui ne l'est pas moins, qui l'est pour nous, davantage, l'admirable marquise de Maignelais ; quant à ses frères, c'est d'abord Henri de Gondi, évêque de Paris, cardinal de Retz, mort en 1622 ; puis Philippe-Emmanuel de Gondi, général des galères, qui installera dans sa propre maison saint Vincent de Paul, qui mourra prêtre de l'Oratoire et qui aura pour fils Jean-François-Paul, cardinal de Retz, coadjuteur de Paris ; enfin Jean-François de Gondi († 1654) qui vit changer en archevêché l'évêché de Paris et qui eut pour coadjuteur son très illustre et très peu mystique neveu. Antoinette d'Orléans

fondatrice du Calvaire est donc la sœur de la princesse de Longueville, fondatrice du Carmel; la belle-sœur de la marquise de Maignelais; la tante du cardinal de Retz¹. Mais revenons au Calvaire.

Cette congrégation nous offre un nouvel exemple des heureuses *modernisations* que l'on essayait alors de tous les côtés et que nous examinerons plus en détail quand nous en viendrons à la réforme des vieux Ordres. Au lieu de se condamner superstitieusement à un *primitivisme* rigide et fatalement stérile, on cherchait, on trouvait sans peine un accord harmonieux entre les coutumes du passé et les saintes aspirations du présent. Nous avons vu le P. Joseph se mettre à l'école de saint Ignace. On pourrait montrer de même que les règles des filles du Calvaire s'inspirent tout ensemble et de l'esprit du stigmatisé d'Assise et de celui de saint Benoit. Heureux mélange et qui laisse intact le meilleur de la tradition bénédictine. « J'ai remarqué, disait à ce sujet une autorité non suspecte, le fameux Grégoire Tарisse, Général de Saint-Maur, que jamais personne de saint Benoit en France n'avait mieux compris l'esprit de saint Benoit que Dieu ne l'avait communiqué au P. Joseph². » Et pour que rien ne manque à cet éclectisme généreux et bienfaisant, il se trouve que ce même capucin, dans ses exhortations aux bénédictines du Calvaire, aura prêché sans relâche, et avec une netteté prophétique, cette dévotion au Sacré-Cœur que l'on dénoncera un siècle plus tard comme une innovation jésuitique et contre laquelle se liguera d'instinct le *primitivisme* de Port-Royal³.

(1) Les deux familles s'éteindront bientôt. Les deux fils de la duchesse de Longueville, Jean-Louis d'Orléans, prêtre, mort en 1694 et Charles-Paris, duc de Longueville, élu roi de Pologne et tué au passage du Rhin en 1672 — mourront sans enfants. Quant aux Gondi, le dernier représentant de la famille est une arrière-petite-fille d'Antoinette d'Orléans, Marie-Catherine, supérieure générale du Calvaire, morte en 1716.

(2) Dedouves, *Le Père Joseph et le Sacré-Cœur*, p. 19.

(3) Dedouves, *ib.* Dans cette précieuse brochure, M. Dedouves a réuni un nombre considérable de textes qui montrent, d'une manière

Mais « ce qui passe la créance humaine, dit encore le P. Tarrisse, est que le temps que les personnes occupées dans les grands emplois prennent pour se relâcher et se divertir, le P. Joseph s'en servait pour s'enfermer davantage et traiter de dévotion avec les bonnes religieuses du Calvaire et leur donner des conférences spirituelles, qu'il faisait avec tant de ferveur, de lumière et une si haute doctrine mystique que c'est tout ce que les plus doctes, les plus contemplatifs, bien préparés, auraient pu faire et n'ont peut-être jamais fait, après un long travail et étude, avec tant de clarté et de facilité. Et on ne croirait jamais que ces choses eussent été faites par un esprit opprimé d'occupations si étranges, si éloignées, voire si contraires, sans autre temps ni préparation que le seul changement de lieu¹. » Miracle de zèle et de génie tout ensemble ! Pour ses filles, nous dit M. Dedouvres, le P. Joseph composa « divers petits *Traité*s, des *Constitutions*, des *Exercices spirituels*, la *Vocation des religieuses de la première règle de saint Benoit* ; il écrivit, du moins en partie, l'*Histoire de Madame Antoinette d'Orléans* : il leur adressa — je ne compte que ce qui nous a été conservé — plus de onze cents *lettres* de direction, plus de quatre cents *exhortations*. C'est une œuvre qui, si elle était imprimée toute entière, ne comprendrait guère moins de trente volumes in-octavo de cinq cents pages chacun »².

On vient de publier un fragment de cette œuvre immense que nul sans doute ne songera jamais à nous donner tout entière. C'est la retraite des *Dix jours*, prêchée en 1635 — trois ans avant la mort du P. Joseph — aux calvairiennes d'une des maisons de Paris ; œuvre curieuse, forte et sublime par endroits, au reste confuse, inégale, hérissée, inférieure de tous points à l'*Introduction*, en un

décisive, qu'il faut ranger le P. Joseph parmi les précurseurs les plus directs de Marguerite-Marie.

(1) Dedouvres, *Le Père Joseph et le Sacré-Cœur*, p. 19.

(2) *Ib.*, pp. 17, 18.

mot très décevante. 1635! Il a bien changé depuis sa jeunesse triomphante. Il paraît triste, désenchanté, amer peut-être; il critique les autres congrégations religieuses avec une franchise morose; il n'est pas même tout à fait sûr de ses propres filles. « Je vous confesse, leur dit-il souvent, qu'il n'y en a pas beaucoup qui suivent l'esprit du Calvaire.¹ » Il sent autour de lui des jalousies, des ambitions, je ne sais quelles manœuvres. « Il y en a beaucoup qui veulent brouiller, mettre la faucille en la moisson d'autrui². » Il en veut, non seulement aux quiétistes, mais encore, dirait-on, à presque tous les spirituels du temps. S'il loue saint Paul avec le bel enthousiasme d'autrefois, c'est pour ajouter aussitôt: « Et je ne sais où l'on va chercher ailleurs des lumières spirituelles, et qu'on s'alam-bique l'esprit pour en faire à sa mode³. » De lui-même non plus il n'est pas content:

Je sais par moi qui, en punition de mes fautes et pour avoir abusé du temps que j'ai eu, n'ayant tant de loisir maintenant de penser à mon intérieur, et qui suis toujours distrait en diverses occupations, le mal que c'est de n'être pas uni à Dieu, et de ne donner pas possession à l'esprit de Jésus dans notre âme, pour la conduire selon sa volonté, et combien il est nécessaire pour cela d'être en une bonne compagnie, où l'on puisse se fortifier et entr'aider les uns les autres.

Tous les saints, dira quelqu'un, parlent de même. Eh! pense-t-on que je le mette sur la sellette pour le condamner par ses propres aveux. Il ne s'agit que de le connaître, de le plaindre, et peut-être même, de l'aimer davantage.

Quand je pense à cela et que je vois comme je vis et la plupart des créatures, je crois que le monde est une fable, et que nous avons tous perdu le jugement, ne faisant pas de différence entre nous, les païens et les Turcs, excepté quelque extérieur. Ce n'est pas que l'Eglise ne soit pure et que le premier esprit ne soit en quelques âmes; car, sans cela, je crois

(1) *Les dix jours*, p. 411.

(2) *Ib.*

(3) *Ib.*, p. 299.

que Dieu consumerait tout l'univers, hâtant le dernier jugement, ou ferait un nouveau monde¹.

La croisade contre le Croissant avait passionné toute sa vie, et maintenant, pour n'avoir pas vécu « en une bonne compagnie », il est tenté de ne plus faire de différence entre le chrétien et le turc. Pouvait-il rien dire de plus douloureux ? Mais je ne finirai pas sur ce cri d'angoisse. Il mérite de nous une autre épitaphe, cette période merveilleuse qu'il écrivait dans les premiers jours de son allégresse franciscaine, au noviciat de Meudon, loin de Richelieu :

Comme, lorsque les séraphins entonnent là-haut le *Trois fois Saint*, tous les gonds du Temple en tremblent, comme si les ferrures s'ouvraient d'elles-mêmes, ainsi, lorsque les âmes séraphiques, en quelque lieu qu'elles soient, se tiendront près de Dieu, le visage couvert, dans la dévotion de leur retraite, et les ailes bien déployées pour porter aux hommes les messages enflammés du divin amour, lors, les chrétiens, chacun selon sa condition, seront émus à servir notre commun Roi, selon la prophétie que saint François a reçue de sa bouche, que l'état de l'Eglise sera heureux, quand les Frères Mineurs s'acquitteront de leur devoir².

(1) *Les dix jours*, pp. 300, 299.

(2) *Méthode...*, p. xxv. Je ne pouvais citer ici que les témoins les plus fameux de la tradition franciscaine pendant la période qui nous occupe, mais il en est d'autres et par exemple le P. Simon du Bourg-en-Bresse qui, dans ses *Saintes élévations de l'âme à Dieu par tous les degrés d'oraison*, Avignon, 1657, redit avec conviction les enseignements de Benoît de Canfeld. — Le P. Simon avait eu aussi pour maître le R. P. Archange Ripault qui, nous dit-il, « a dignement écrit de cette matière ». Ce P. Ripault, nous l'avons déjà rencontré, dans un roman de Camus. Simon est persuadé que Dieu appelle le grand nombre à la vie mystique. « Pour comble de malheur, la plupart des prédicateurs, docteurs, confesseurs et directeurs ignorent entièrement ces choses divines, du moins pour le regard de la pratique et de l'expérience... les méprisent, les décrivent, les calomnient et en retirent les âmes », p. 38. « Et puis ces choses ne sont hautes et extraordinaires que par une opinion erronée ou bien par la paresse et la corruption de notre vicieuse nature, et comme elles ne demandent point les hautes spéculations et qu'elles consistent particulièrement en l'amour, certes elles sont pour tous et particulièrement pour les plus simples, et de vrai elles ne requièrent qu'une volonté bonne, véritable, sincère et ardente... Abus donc et ignorance de n'oser aspirer à ces choses par crainte des périls et des illusions de Satan, car les dangers de l'océan et des pirates ne détournent pas les avarés marchands de la navigation et du riche trafic des Indes », pp. 34, 35.

CHAPITRE IV

MADAME ACARIE ET LE CARMEL

§ 1. — Madame Acarie.

- I. Fluctuations de la gloire des saints. — Difficultés du sujet. — Impossibilité de peindre M^{me} Acarie. — Son biographe. — Mérites du D^r Duval. — Naissance et éducation de Barbe Avrillot. — Son mariage. — Pierre Acarie. — Premières extases. — Benoit de Canfeld: — Les indiscretions de Pierre Acarie.
- II. L'Hôtel Acarie. — La Ligue. — Exil de Pierre Acarie. — Apprentissage de M^{me} Acarie dans les affaires. — M^{me} Acarie éducatrice.
- III. La charité et les œuvres. — Les dix mille conversions. — Henri IV. — Les ursulines.
- IV. « *Divina patiens* ». — Fréquence de ses extases. — Mission et action mystique. — Sa discrétion absolue en ces matières. — Elle n'écrira jamais. — M^{mo} Acarie et François de Sales. — Initiation mystique d'André Duval. — Clairvoyance et autorité spirituelle. — « Liaison » avec Marillac. — Réforme de Montmartre. — Essais de congrégations religieuses. — La congrégation de Sainte-Geneviève. — Pierre Acarie et « la jolie troyenne ». — Choix et formation des futures carmélites. — Importance de M^{me} Acarie dans l'histoire mystique du xvii^e siècle.

I. M^{me} Acarie, ou comme on disait alors, M^{lle} Acarie, ou, pour lui donner son nom de carmélite et de bienheureuse, Marie de l'Incarnation, est, sans aucun doute possible, le personnage le plus considérable de tous ceux que nous avons déjà rencontrés ou que nous rencontrerons, au cours du présent volume. François de Sales lui-même ne vient qu'après elle, ne serait-ce que pour l'excellente raison qu'Annecy n'est pas encore en France et n'est pas Paris. Je parle uniquement — cela va sans dire — de l'influence personnelle que M^{me} Acarie a exercée de son vivant, car elle n'a rien écrit. L'activité de

cette femme, morte à cinquante-deux ans, de cette infirme, de cette extatique, est un miracle : elle a introduit en France le Carmel de sainte Thérèse qui, à sa mort, comptait déjà chez nous dix-sept maisons ; autant et plus que M^{me} de Sainte-Beuve, elle a travaillé au développement des ursulines ; la réforme des abbayes bénédictines lui doit beaucoup et ses autres œuvres ne se comptent pas ; enfin elle a connu, groupé, stimulé, dirigé même presque tous les grands spirituels de son temps. On peut l'écrire hardiment, de tous les foyers religieux qui se sont allumés sous le règne de Henri IV, nul n'égale, en éclat, en intensité, en rayonnement, l'hôtel Acarie.

Cette grande gloire est morte pourtant. Seuls, nos carmels et quelques âmes pieuses lui restent vraiment fidèles. S'il faut en croire un sûr témoin, l'abbé Boucher qui publia en 1800 une nouvelle vie de M^{me} Acarie, « cette sainte femme... n'était presque plus connue », lorsque, vers la fin du XVIII^e siècle, l'Église la plaça sur les autels. Il ne semble pas que les choses aient beaucoup changé depuis, malgré les efforts de M^{sr} Dupanloup, du biographe de Bérulle, l'abbé Houssaye, du traducteur de sainte Thérèse, le P. Bouix et de plusieurs autres. « La vie de M^{me} Acarie est un peu oubliée », écrivait en 1893 le cardinal Richard. Prudent euphémisme qui voile à peine un fait trop évident. Qui nous expliquera l'histoire posthume des saints ? Un vaste courant de dévotion se porte aujourd'hui vers la tombe d'une jeune carmélite, morte d'hier, que presque personne n'a connue de son vivant et dont la béatification paraît bien probable. Les catholiques du XXI^e siècle se rappelleront-ils encore le nom de la Sœur Thérèse de l'Enfant Jésus ? Toujours merveilleusement paisible, comme au temps où les légions romaines la traversaient, — *incredibili lenitate* — la Saône verra-t-elle encore, dans trois siècles, passer innombrables les dévots du curé d'Ars ?

Les pages qu'on va lire ne ressusciteront pas M^{me} Acarie.

Pour ma part, je ne la vois pas. Elle était de ces êtres achevés qui désespèrent les peintres. Les contemporains eux-mêmes n'ont pu nous la rendre telle qu'ils l'ont vue. « Elle avait ce don qui n'est pas petit d'imprimer aux âmes une disposition sérieuse »¹ écrit son premier biographe. Disposition tellement sérieuse que lorsqu'on se trouvait auprès de cette femme, on ne songeait ni à la trouver aimable, ni à l'aimer, saisi que l'on était par la lumière d'une perfection presque absolue. Qu'on n'aille pas se représenter une vertu morne et rigide. « Sa conversation était affable, franche et plutôt gaie que triste ; son abord doux, facile et modeste, donnant aux âmes, par cet accès si aisé, une certaine liberté de s'ouvrir². » Rien de plus humble, de plus simple. Elle ne manquait ni de vivacité — car elle était naturellement prompte — ni de grâce, bien que, peut-être, — je dis : peut-être — elle n'ait pas eu je ne sais quelle fleur d'imagination et d'esprit. Parler de son charme ne conviendrait pas. On éprouve en sa présence un sentiment beaucoup plus profond que le respect et pour lequel notre langue n'a pas de nom. *Awe*, disent les anglais, sans doute plus familiers que nous avec les impressions de ce genre. Encore ce mot, lorsqu'on l'applique à M^{me} Acarie, veut-il être atténué, attendri. Parmi les religieuses qui allaient la consulter lorsqu'elle fut elle-même carmélite, « il y en eut une qui n'osait lui parler, parce qu'elle l'avait vue dans le monde si honorée de chacun et si sérieuse en ses paroles, qu'elle n'eut la force que de lui dire : « Ma Sœur, je ne puis vous parler, je vous appréhende trop ; je viens seulement ici à cause que notre Mère le veut³. » Ce n'était pas là timidité commune, mais, je le répète, un sentiment tout religieux qui nous aidera bientôt, plus que tout le reste, à définir M^{me} Acarie et sa prodigieuse influence.

(1) Duval, *La vie admirable de... M^{lle} Acarie*, Paris, 1893, p. 63.

(2) *Ib.*, p. 63.

(3) *Ib.*, p. 283.

Que dire encore, avant d'aborder ce chapitre, aussi redoutable que fascinant ? Des trois saintes, grandes entre les grandes, que virent naître les dernières années de cet extraordinaire xvi^e siècle français — Barbe Acarie (1566) ; Jeanne de Chantal (1572) ; Marguerite d'Arbouze (1580) — je ne parle pas de M^{lle} de Fontaines-Maran, aussi grande, certes, mais dont le nom est moins connu — de ces trois fameuses donc ; les deux dernières me paraissent moins lointaines et plus attachantes que leur aînée. Moins ardente que la baronne de Chantal, moins diverse et d'une sensibilité moins riche, M^{me} Acarie d'un autre côté ne nous transporte pas en plein moyen âge, comme fait Marguerite d'Arbouze dont toute l'histoire est poésie. La légende dorée n'aurait pas de place pour cette femme et chez qui brille presque uniquement l'incompréhensible sérieux de la sainteté.

Trois ans après la mort de la bienheureuse — la voix publique l'avait déjà béatifiée — le D^r André Duval publia sa vie (1621) qui dès 1627 comptait sept éditions et qui, traduite en diverses langues, fut bientôt répandue dans l'Europe entière. C'est un livre de premier ordre. Les biographes qui sont venus depuis, l'excellent Boucher par exemple (1800), n'ont guère fait que le transcrire en le complétant quelque peu. Puisque, par un oubli qui me paraît inexplicable, on n'avait pas songé à charger de ce travail le seul écrivain capable de le conduire à la perfection, je veux dire M^{lle} de Fontaines (Madeleine de Saint-Joseph), on ne pouvait en vérité faire un meilleur choix que Duval. Michel de Marillac, plus lourd peut-être et plus gris, avait été pressenti d'abord, mais il avait refusé par humilité, se bornant à rédiger des mémoires que Duval a reproduits, je crois, sans y rien changer. Par bonheur, l'infatigable P. Binet, grand ami lui aussi de la sainte, ne s'était pas mis en avant, épargnant ainsi plus d'un malheur à cette délicate mémoire. Il a du reste collaboré à l'ouvrage de Duval, mais, comme son honneur d'écrivain n'était pas

en jeu, il a fait trêve, pour la circonstance, à son verbiage fleuri. Plusieurs autres, et notamment les filles de M^{me} Acarie ont aussi confié leurs souvenirs et leurs impressions à Duval qui a su lier très harmonieusement cette gerbe de témoignages. Duval n'est pas ce qu'on appelle un grand écrivain, mais son noble français n'en a pas moins une aisance, une ampleur et une sûreté remarquables. On n'admira jamais trop ces hommes de la vieille Sorbonne qui savaient tant de choses, et si à fond que les mots ne leur manquaient jamais pour les dire. Duval était la théologie faite homme. Il ne quitte jamais sa robe doctorale qui du reste n'est pas rigide et fait même d'assez beaux plis. Le modèle qu'il s'est proposé de peindre ne l'éloigne pas de la contemplation des principes premiers et les vastes vues d'ensemble qu'il déploie au début de ses chapitres, donnent à son œuvre, d'ailleurs très suffisamment flexible, une force et une majesté singulières. Ainsi, par exemple, avant de raconter comment M^{me} Acarie « se comportait avec le prochain » et le « grand fruit qu'elle y a fait », « il y a, nous dit-il, beaucoup de personnes qui se comportent bien dans la vie privée, mais il y en a peu qui conversent comme il faut en public. Ce sont choses bien différentes d'être homme de bien et d'être bon citoyen : l'un regarde la personne en soi et l'autre la considère avec le public. Plusieurs se sont grandement endommagés par la conversation du prochain qui toutefois étaient des anges, avant qu'ils y entrassent »¹.

Ainsi encore, lorsqu'il en vient aux extases de la bienheureuse : « Nous ne mettons pas, écrit-il, les ravissements et les extases au nombre des grâces gratifiantes, parce qu'ils se retrouvent chez les méchants aussi bien que chez les gens de bien et de vertu. Même quelques philosophes platoniciens les ont expérimentés, par une forte et véhémence application de leur esprit à quelque

(1) Duval, *op. cit.*, chap. IV, p. 58.

chose, et par la tromperie de l'esprit malin, qui en conduisait plusieurs (*plusieurs* et non pas *tous*; en 1621, cette vue est significative), pour séduire les autres par l'admiration de ces choses extraordinaires¹ ». Ailleurs, il parle avec une claire énergie de « l'émotion de l'appétit inférieur envers Dieu », de cette partie animale de l'homme qui est « le siège de la dévotion sensible », laquelle doit être « grandement modérée et réglée² ». Controversiste de profession, il n'a garde de négliger la valeur convertissante de la vie qu'il raconte. Si l'on ne publiait pas les vertus de cette française d'aujourd'hui, écrit-il, on ravalerait la France « au-dessous des autres nations qui ont été en ce siècle favorisées du Ciel de saints fort illustres, et semble que la France a plus d'intérêt en cela que le reste de la chrétienté, pour ce qu'étant en plusieurs lieux pleine d'un grand nombre d'hérétiques, il est à présumer que par la lecture de cette vie, ils demeureront confus, ne voyant aucun de même parmi soi honoré de grands miracles, comme a été celle dont nous écrivons³ ».

Aucune exaltation d'ailleurs. Je ne sais comme il s'y prend, lui, si grave, si modéré, pour ne jamais nous paraître froid. « Ce qui l'embrasait tout à fait, dit-il de la sainte, et mettait son âme *en feu, s'il faut ainsi parler*, c'était le Saint-Sacrement⁴. » Il soupçonne de hardiesse une image qui nous paraît aujourd'hui très simple. Il l'emploie néanmoins, lui donnant plus de force par cette hésitation même. Mais pourquoi spécifier ces détails que le lecteur relèvera bientôt sans que je lui tire la manche? Un chef-d'œuvre de plus dans une littérature religieuse aussi riche que la nôtre, vaut à peine qu'on s'y arrête. Celui-ci est beaucoup mieux qu'un chef-d'œuvre. Ce qui doit surtout nous retenir ici, c'est de voir toute la Sorbonne, en la

(1) Duval, *op. cit.*, p. 507.

(2) *Ib.*, pp. 485, 486.

(3) *Ib.*, p. xxii.

(4) *Ib.*, p. 476.

personne de son représentant le plus illustre, donner publiquement, solennellement, des lettres de créance au mysticisme déjà triomphant. Qu'on médite à ce sujet une belle page de l'avertissement au lecteur.

Encore que sur les raisons (que je viens de dire) j'eusse été d'avis que l'on devait faire part à notre siècle de cette admirable vie, si est-ce que, pour mon regard, j'ai été quelque temps retenu d'y mettre la main, pour ce qu'il me semblait ne le pouvoir dignement faire, n'ayant pas comme il faut, l'expérience des choses extraordinaires qui s'y liront, presque en chaque chapitre, et consécutivement que je ne les pouvais pas décrire selon leur mérite ; et d'ailleurs qu'il faut être saint pour écrire la vie des saints... Néanmoins, comme il n'est pas nécessaire que les trompettes qui animent au combat les cavaliers, aient un courage pareil à eux, *athletæ suis incitatoribus fortiores sunt*, aussi n'est-il pas requis que ceux qui écrivent la vie des personnes illustres en sainteté et perfection, soient saints et parfaits comme eux ; c'est assez qu'ils aient la perfection en désir et soient marris de ne la point avoir ; ils sont, par ce moyen, assez disposés d'en parler et écrire¹.

Il ne faudrait pas conclure de cet aveu touchant que l'auteur ne connaissait pas d'expérience au moins les plus humbles degrés de l'union mystique ; mais quoi qu'il en soit, Duval n'était certainement qu'un novice en ces matières, auprès de M^{me} Acarie. D'ailleurs lent à croire et persuadé avec les jésuites, ses grands amis, qu'« il y a peu d'âmes attirées à Dieu extraordinairement² ». C'était un homme de bibliothèque, âpre au travail, jaloux de son temps. La moindre distraction l'agaçait. « Il n'y a rien, dit-il quelque part, qui étourdisse plus que le carillon des cloches et qui nous ôte plus promptement l'attention de l'esprit.³ » De quel cœur néanmoins il quittait ses livres, désertant sa retraite sonnante mais en somme recueillie de la montagne Sainte-Geneviève, pour courir dans le

(1) Duval, *op. cit.*, pp. xxii, xxiii.

(2) *Ib.*, p. 494.

(3) *Ib.*, p. 471.

tapage jusqu'à la rue des Juifs où était l'hôtel Acarie ; de quel cœur, il s'embarquait, plus tard, pour Amiens ou Pontoise, avide de contempler une fois de plus ce que les livres définissent peut-être mais ne font pas voir, les extases d'une sainte ! Il n'était pas le plus intime confident de M^{mo} Acarie et elle ne lui a presque rien dit, semble-t-il, du sublime secret qu'elle portait en elle. Qu'importe ! Ce secret transparaissait en quelque manière sur son visage. Révélation lointaine et silencieuse, mais qui ravissait le D^r Duval.

Barbe Avrillot, c'est le nom de notre sainte, est née à Paris le 1^{er} février 1566, probablement dans la rue des Mauvais-Garçons. « Nicolas Avrillot, son père, seigneur de Champlâtreux, près Luzarches, maître des comptes de la Chambre de Paris et chancelier de la reine de Navarre, (Marguerite plutôt que Jeanne) était un homme de bien, fort attaché à la foi catholique, ce qui fut pour lui, comme pour bien d'autres, un motif d'entrer dans la Ligue. Il s'y ruina, et, après la mort de sa femme, il se fit prêtre¹ », ainsi que fera le père d'une autre carmélite insigne, M. de Fontaines-Maran, et, plus tard, le père de Bossuet. Sa mère, d'une bonne famille parisienne plus ancienne que les Avrillot, s'appelait Marie Luillier. Barbe était cousine de M^{mo} de Sainte-Beuve (Madeleine Luillier) et petite-cousine du P. Honoré Bochart de Champigny que nous avons déjà rencontré. Du peu que l'on nous dit sur les parents de la sainte, j'imagine que celle-ci a grandi dans un milieu passablement morose. Sa mère semble avoir été dure jusqu'à la violence, le père, meilleur peut-être, mais raide et distant, Barbe elle-même, timide et craintive. Son père lui fit toujours peur, son mari aussi, du reste, comme nous verrons, et c'est merveille qu'une nature si longuement contrainte ait su garder tant d'initiative, tant de courage. Enfant, elle ne s'est vraiment

(1) Boucher, *op. cit.*, p. 5.

épanouie qu'auprès d'une de ses tantes, dans un couvent très régulier où on l'avait mise. Douce maison qu'elle visitera souvent dans la suite et qu'elle voudra revoir une dernière fois avant de quitter le monde¹. Là, sans doute, lui étaient venues ses premières idées de vocation. Elle aurait voulu être religieuse de l'Hôtel-Dieu de Paris, nous dit Duval, pour y servir les pauvres, « qui y sont en si grand nombre qu'ils y donnent une odeur fort difficile à supporter² ». « Mais sa mère n'était pas comme elle » et voulait, bon gré mal gré, marier cette unique enfant. On la maria donc au plus tôt. Elle avait seize ans et demi lorsqu'elle devint « Mademoiselle Acarie » (24 août 1582).

« Conseiller du roi et maître ordinaire en sa Chambre des comptes de Paris, » — comme son beau-père Avrillot et plusieurs Luillier, — Pierre Acarie a joué son rôle dans l'histoire générale, ayant été l'un des quarante parisiens qui formaient le conseil du « vaillant prince d'Aumale », et, de ce chef, ayant subi un exil assez long, après la victoire de Henri IV. On l'appelait le laquais de la Ligue, s'il en faut croire Maimbourg qui ne l'aime guère et lui reproche trop aigrement d'avoir mal imité les vertus de sa femme. Le sobriquet irait assez bien à cet agité que les biographes de M^{me} Acarie nous ont peint, je crois, avec des couleurs trop aimables. Il a sa légende qui est allée s'embellissant, depuis l'honnête Duval qui le loue comme il peut, jusqu'à l'indulgent Boucher qui lui donne, de sa grâce, à peu près toutes les vertus. Il séduira moins quantité de lecteurs qui ont rencontré cent fois des parisiens et des maris de sa façon, têtes brûlées, fantasques, indolents, taquins, passant du gros

(1) Elle fit sa première communion à 12 ans. Duval voit là une preuve de sa sainteté précoce, « car en ce temps-là, dit-il, comme on ne communiait pas souvent, on n'y présentait pas non plus sitôt les enfants », p. 4. Ainsi l'habitude des premières communions tardives ne vient pas des jansénistes, comme on l'a dit quelquefois. Lorsque naquit Jansénius (1585) Barbe était déjà mariée.

(2) Duval, *op. cit.*, p. 7.

rire à la colère avec une rapidité déconcertante, la joie tour à tour et la terreur de leurs proches, au demeurant solides chrétiens et d'un très bon cœur.

Quand il se cabrait, ce qui lui arrivait souvent, un jésuite seul, le P. Commolet en avait raison. On avait un jour grand besoin de M^{me} Acarie à Pontoise, pour les travaux d'un monastère commencé, raconte Duval « et on lui avait écrit plusieurs lettres, afin qu'elle y allât. Néanmoins, son mari ne le voulant point, elle se tint en repos... Le P. de Bérulle qui savait fort bien comment il fallait obtenir quelque chose de M. Acarie (son cousin), me conseilla d'en parler au R. P. Commolet qui avait un grand pouvoir sur son esprit. Je fus trouver ce bon Père, lequel lui en parla, et incontinent le congé fut donné¹ ». Un peu porté sur sa bouche et rebelle aux médecins qui le voulaient mettre au régime, comme sa femme n'avait pas la hardiesse de contester avec lui là-dessus, « à cause du trop grand respect qu'elle lui portait, elle envoyait prier le P. Commolet de le venir voir, et le malade aussitôt déférait aux remontrances de ce bon Père² ». « Trop grand respect » est une façon de parler. « On eût dit, écrit plus franchement le même témoin, qu'elle était comme un enfant qui craint la verge et tremble devant son maître³. » Frère Edmond de Messa qui avait servi chez les Acarie avant d'entrer à l'Oratoire, dit « que plusieurs fois, il a ramené (sa maîtresse) de la ville et de ses dévotions, à la maison et qu'elle tremblait de crainte que son mari ne se fâchât⁴ ». Au fond il l'aimait ainsi, bien qu'il ait prétendu parfois désirer « qu'elle ne fût point si exacte et si respectueuse en son endroit⁵ ».

Il entre dans notre histoire par un geste assez amusant

(1) Duval, *op. cit.*, p. 34.

(2) *Ib.*, p. 35.

(3) *Ib.*, p. 33.

(4) *Ib.*, p. 34.

(5) *Ib.*, p. 31.

et qui devait être décisif. Un jour, — c'était vers la sixième année de leur mariage — Pierre Acarie surprit la jeune femme absorbée dans la lecture d'*Amadis* qu'une amie lui avait prêté. D'autres romans étaient sur la table. Une scène s'en suivit, affectueuse ou bruyante, les deux sans doute. Il n'aimait pas les romans, au moins pour sa femme. Mais, bon prince, et ne voulant pas trop mortifier le goût qu'il venait de lui découvrir pour la lecture, il court chez son propre confesseur, M. Roussel, très saint prêtre de Saint-Étienne-du-Mont, et il en revient chargé d'ouvrages de piété¹. Ces livres-là du moins seront de tout repos. La pile épuisée, M. Roussel viendra lui-même la remplacer par une autre, marquant d'un coup de crayon les plus beaux passages. Ayant ainsi tout réglé, sûr d'être obéi et l'âme en paix sur la vertu de sa femme, Pierre Acarie retourne en courant chez ses amis de la sainte Ligue, s'échauffer avec eux contre la politique de Henri III. Il s'agite, Dieu le mène et le fait concourir à de hauts desseins.

Il est certain, en effet, que ces livres pieux, conseillés, imposés même par M. Acarie à sa jeune femme, ont déterminé d'une façon presque foudroyante la vocation mystique de cette dernière. Crise mémorable que Duval a racontée avec une simplicité très émouvante. Elle recevait ces livres, nous dit-il, « et les lisait volontiers, tant pour rendre obéissance à son mari et à ce bon confesseur que parce qu'elle y prenait plaisir. Ce bon prêtre lui en apporta un jour un, dont je ne sais pas l'auteur — (combien c'est fâcheux!) — qu'il lui vanta grandement et dans lequel il lui montra cette sentence : *trop est avare à qui Dieu ne suffit*. Ces mots la changèrent si fort et si soudainement qu'on eût dit que Dieu l'eût frappée d'un coup de tonnerre, tant elle était renversée sens dessus dessous. Elle se sentait tout autre qu'auparavant, non seulement

(1) Sur M. Roussel, cf. plus haut, p. 5.

quant aux affections qui n'étaient plus pareilles, mais encore en ce qu'il lui semblait qu'elle avait une autre âme, un autre cœur, un autre entendement, marchant, écoutant, voyant et parlant tout autrement ; tant fut impétueux le trait divin qui lui fut alors donné et qui lui a duré toute sa vie ! Souvent elle était contrainte de s'enfermer en sa chambre, tant pour cacher les fortes attractions qui lui arrivaient, que pour en empêcher la trop grande impétuosité ; elle se mettait alors à marcher rapidement, à frotter ses mains et ses bras, ou à s'appliquer fortement à quelque œuvre pénible... Quelquefois, elle prenait une épinette, dont elle jouait fort bien, non pour attirer sur soi le mouvement divin, comme il se lit de quelques saints, mais plutôt pour l'empêcher et s'en distraire. Et souvent toutes ces choses ensemble n'étaient pas suffisantes pour arrêter le cours de ses ravissements qui la consumaient et la minaient comme à petit feu ¹ ». Boucher, d'ordinaire très exact dans ses calculs, fixe à ces premières extases, la date approximative de 1588. M^{me} Acarie avait alors vingt-deux ans. Les trois premiers de ses enfants étaient déjà nés (1584, 1585, 1587). Elle en aura trois encore (1589, 1590, 1592), tous fort bien venus. Fraîche, vive, rieuse, on ne lui connaissait aucune maladie. « Elle était alors d'une couleur vermeille », si bien que lorsque les médecins furent consultés sur ces accidents extraordinaires, ils la traitèrent par des saignées sans nombre « estimant que c'était une abondance de sang ² ». Il ne semble pas non plus que les livres qu'on lui prêta aient rien eu de proprement mystique, si l'on en juge par la courte sentence qui fit très certainement sur elle le plus d'impression et qui, jusqu'au bout, lui resta présente : *Trop est avare à qui Dieu ne suffit*. Elle s'était d'ailleurs si peu entraînée à de telles émotions, elle trouvait dans

(1) Duval, *op. cit.*, pp. 21, 22.

(2) *Ib.*, p. 24, 25.

son entourage, et même chez ses confesseurs, si peu de lumières ou d'encouragements à ce sujet, qu'elle demeura cinq ans avant de connaître « d'où cela venait », avant de « savoir que dire de tant d'extases et de ravissements qui lui arrivaient¹ ».

A son embarras s'ajoutait une confusion extrême. Où qu'elle fût et, surtout dans les églises, dès qu'elle s'appliquait à quelque pensée pieuse, elle pouvait craindre un de ces brusques assauts qui la terrassaient. Un matin par exemple, et qui plus est un dimanche, elle se rendait pour la grand'messe à Saint-Gervais, sa paroisse, où elle se plaçait d'ordinaire dans la chapelle des Acarie, près de la chapelle de la Vierge. Une heure, deux heures, la matinée se passe, le soir vient et elle ne reparait pas. Il était nuit, lorsqu'après l'avoir cherchée de tous les côtés, on finit par la trouver dans sa chapelle « en extase, ressemblant à une personne morte ». Réveillée, elle demande si la grand'messe était finie. Une autre fois « allant en procession parmi les autres dames et demoiselles de la paroisse, elle ressentit un si fort et puissant trait d'amour divin qu'il lui sembla que son cœur se fendit en deux et elle poussa un si grand cri que chacun ne savait que dire ». « Cela lui arrivait assez souvent, même en présence de sa belle-mère », ajoute Duval avec sa candeur ordinaire et sans un soupçon d'humour². La plupart de ces extases étaient accompagnées de souffrances très vives auxquelles s'ajoutèrent bientôt des douleurs stigmatiques nettement caractérisées³. Elle avait beau

(1) Duval, *op. cit.*, pp. 24, 25.

(2) *Ib.*, p. 24.

(3) Sur les stigmates de M^{me} Acarie, nous avons le témoignage formel du P. Coton (Boucher, pp. 554, 545), seul, dans le secret, avec Bérulle. Il semble en effet que cette stigmatisation ait été moins apparente que beaucoup d'autres. L'humble femme cachait ses mains de son mieux. Pour les pieds, elle pouvait aisément donner le change, s'étant cassé trois fois la jambe et ne marchant qu'appuyée sur des béquilles. Duval affirme le fait, mais très prudemment, craignant de se mettre en opposition avec le décret de Sixte IV, qui défend, sous peine d'excommunication, d'attri-

se contraindre, prendre les moyens les plus énergiques, elle ne pouvait pas toujours « s'empêcher de crier ». Un trait suffit à montrer combien le spectacle de ces crises devait être pénible. Lorsque, longtemps après, M^{me} Acarie prit l'habit chez les carmélites, les supérieurs décidèrent que la cérémonie aurait lieu de grand matin, ne voulant pas que le peuple d'Amiens fût témoin d'un de ces ravissements douloureux qui ne pouvait manquer de se produire et qu'on aurait apprécié de travers ¹. Sage mesure, et qui nous rappellerait au besoin que les vrais spirituels de ce temps-là jugeaient de ces phénomènes si complexes à peu près comme nous le faisons aujourd'hui. Il ne faut pas croire, en effet avec le vulgaire, écrivait récemment un théologien insigne, le R. P. L. de Grandmaison, « que ces phénomènes extatiques constituent l'essentiel de l'état mystique, et appellent notre admiration; ils n'en sont que les concomitants, les suites, la rançon. Ils sont dus à la faiblesse, à l'imperfection, à l'insuffisante spiritualisation de l'instrument humain, et ils diminuent avec les progrès de celle-ci. (Nous savons que, vers les dernières années de sa vie, M^{me} Acarie parut beaucoup plus paisible dans ses extases.) L'extase, et je restreins ce nom présentement aux phénomènes d'inhibition, d'insensibilité temporaire, n'est pas un honneur, ni une puissance: elle est un tribut payé par les mystiques à la nature humaine. Aussi peut-elle être imitée, ou, pour mieux dire, produite par des causes de tout ordre ² ». Il va donc sans dire qu'à les prendre au sens médical du mot, si l'on peut ainsi parler, les extases de M^{me} Acarie ne nous intéressent pas en elles-mêmes, mais seulement dans la mesure où elles se trouvent liées, d'une manière ou d'une autre, aux grâces

buer les stigmates à d'autres qu'à François d'Assise. Benoit XIII, s'appuyant sur les travaux du futur Benoit XIV, a depuis détendu la rigueur de ce décret.

(1) Duval, *op. cit.*, p. 241.

(2) L. de Grandmaison. *La religion personnelle*. Etudes, 5 mai 1913, pp. 328-339.

vraiment mystiques dont cette âme était comblée. Mais je suis sûr que plus d'un lecteur ne m'écoute guère, curieux d'en venir au revers pittoresque de notre histoire, aux impressions de Pierre Acarie, lorsque, ayant dit son mot sur les affaires de la Ligue, il rentre chez lui pour y trouver sa femme en extase.

Est-ce oubli de la part des biographes, ou devons-nous croire que la stupeur et l'inquiétude accablèrent d'abord le pauvre homme, toujours est-il que Pierre Acarie paraît à peine au lendemain des premières crises. On ne nous parle que de sa mère, jusque-là très éprise et très fière de sa bru et qui allait répétant : « Quel mal a donc ma fille ? Je n'y connais rien et ma satisfaction, hélas, a peu duré... » C'est elle qui montra le plus de décision et qui imposa les visites des médecins, malgré les répugnances de la malade. Lorsqu'il fut bien avéré que les médecins n'y comprenaient rien non plus et qu'ils aggravaient plutôt le mal avec leurs saignées éternelles, toute la maison retomba de plus belle dans l'accablement et l'effroi jusqu'au jour où la grande autorité mystique du temps, le P. Benoit de Canfeld les tira provisoirement de peine, affirmant, sans la moindre hésitation, que « le tout venait de Dieu » et qu'il fallait que la jeune femme s'abandonnât sans frayeur et sans résistance, à l'opération divine¹. Cette décision du P. Benoit fut donnée vraisemblablement en 1593, mettant fin à cinq années d'angoisse comme nous l'avons déjà remarqué et non sans surprise. Il est en effet extrêmement curieux qu'on ait attendu si longtemps avant d'y voir clair en cette affaire qui aurait paru, je crois, moins mystérieuse dans un milieu plus modeste. Encore quelques années, et des manifestations de ce genre, lorsqu'elles se produiront dans la noblesse ou dans la haute bourgeoisie, étonneront beaucoup moins². Il se

(1) Duval, *op. cit.*, p. 26.

(2) Bien que le petit travail critique que cette page résume s'appuie sur la chronologie de Boucher qui semble mériter confiance, je serais porté

peut aussi que soit le caractère particulier de ces crises, soit les contraintes que s'imposait M^{mo} Acarie pour échapper à ces extases et les cacher au public, aient compliqué le problème, mais quoi qu'il en soit, l'oracle du P. Benoit rendit à Pierre Acarie tous ses moyens. Le revoici enfin sur la scène qu'il encombrera désormais.

A ces bonnes nouvelles, son premier soin fut de courir chez les jésuites pour y faire authentifier ou du moins expliquer ce qu'avait dit le capucin. Alors « ayant reconnu, écrit Duval, toujours sans une ombre de sourire, tant par ce Père capucin, que par le Père Innocent, jésuite, son confesseur, que ce qui se passait en sa femme était de Dieu, et que, par des grâces extraordinaires, il l'élevait à un sublime degré d'oraison, il se mit aussitôt à rechercher les livres spirituels qui traitaient de l'intérieur et de la théologie mystique, pensant par ce moyen l'assister et soulager. Il lui fit, entre autres, traduire le livre d'Angèle de Foligno, qui semblait avoir été conduite par le même chemin ; mais elle n'y lut jamais et n'y pouvait lire, parce que la lecture la détournait de son intérieur et empêchait les irradiations et assistances divines, comme elle l'a raconté plusieurs fois à ses amis familiers »¹. Nouvelle stupeur, aussitôt suivie d'un revirement complet. La mouche saurait bien arrêter le coche qui prétendait se passer d'elle. « M. Acarie donc, voyant que les livres qu'il avait soigneusement recherchés, principalement celui d'Angèle de Foligno, ne servaient de rien à sa femme, parce qu'elle ne les lisait point, et n'entendant point ce

soit à avancer la date de la rencontre avec Benoit de Canfeld (1591 ou 1592 au lieu de 1593), soit plutôt à retarder la date de la première crise (1589 ou même 1590 au lieu de 1588). Ajoutons une curieuse observation de Duval : « Loin que ces austérités et ces élancements violents amoindrissent ses forces, elle en devenait plus grasse et plus vermeille », p. 83.

(1) Duval, *op. cit.*, pp. 26, 27. Cette consultation chez le P. Innocent fixe une de ces dates essentielles dont les anciens biographes ne s'inquiétaient guère. On sait en effet que les jésuites furent expulsés à la fin de 1594, aussitôt après l'attentat de Châtel (24 décembre). Le lecteur aura compris, du reste, que Pierre Acarie ne fit pas traduire Angèle de Foligno *par* sa femme, mais pour elle.

genre de dévotion, commença à lui résister en beaucoup de choses et à lui dire que les autres demoiselles, qui étaient grandement estimées par la ville, n'avaient point ces manières de dévotion, qu'il appelait habituellement scrupules et quelquefois pures suggestions de l'ennemi. Il allait faire ses plaintes aux prédicateurs de leur paroisse, leur représentant les manières d'être de sa femme comme des scrupules qui étaient cause, disait-il, qu'elle quittait tout le soin de sa maison, de lui et de ses enfants. Il était cru d'eux, parce qu'il était fort estimé (et parce que nombre de prêtres croient toujours tout ce qu'on leur dit contre les mystiques) et en effet il était homme de bien. Et lorsque les prédicateurs lui avaient promis de parler contre telles dévotions... il commandait à sa femme et à ses filles de chambre d'aller au sermon. » Clamer ses difficultés conjugales en pleine sacristie de Saint-Gervais, faire assister les domestiques à la confusion publique de leur maîtresse, qui sera rustre, s'il ne le fut pas ? « Les prédicateurs, continue Duval, ne s'épargnaient pas de reprendre les femmes qui, sous ombre de dévotion, ne rendent pas le devoir qu'elles doivent, tant à leurs maris qu'à leurs maisons, et spécifiaient quelquefois des *choses si particulières* que les domestiques jugeaient manifestement que ce bon seigneur avait parlé au prédicateur, de sorte que les servantes étant de retour en la maison, disaient à notre bienheureuse demoiselle : « Qu'est-ce que Monsieur a fait dire à ce bon Père en son sermon ? » Elle souriait et répondait seulement : « Il faut le laisser dire, cela se passera ¹ ». Être ainsi caricaturée du haut de la chaire, et par un prédicateur du temps de la Ligue, c'est déjà beaucoup. Le clergé de Saint-Gervais trouva pourtant le moyen de mortifier plus cruellement cette innocente. « Un prêtre à qui M. Acarie avait fait les mêmes plaintes contre son épouse, passa le tour de cette dame en

(1) Duval, *op. cit.*, pp. 27-29.

distribuant la communion et elle n'en murmura pas¹. » Nous n'imaginons pas la rude grossièreté de ce temps-là et la reconnaissance que les françaises d'aujourd'hui doivent à leurs sœurs mystiques d'autrefois, au moins autant qu'à l'hôtel de Rambouillet. Mais il s'agit bien de délicatesse. Le bonhomme Acarie qu'on nous dit si franc, est beaucoup moins excusable qu'il ne paraît peut-être à plusieurs. Nous lui permettons certes de trouver incommode à certaines heures l'étrange situation où la Providence l'a placé, d'égayer, s'il lui plaît, ses amis d'église par un couplet de son crû sur les surprises du mariage. Mais qu'il n'aille pas dire, comme il le fait, que tout va de travers dans son logis depuis que sa femme a des extases. L'extatique des deux, c'est-à-dire, pour parler comme lui, le paresseux et le propre à rien, n'est pas celui qu'il pense. S'il y a quelqu'un dans ce logis qui fasse piteuse figure, ce n'est pas M^{me} Acarie. Nous l'aurons bientôt démontré.

II. Extatique, stigmatisée, bientôt réduite, par un triste accident, à ne plus marcher que sur des béquilles, M^{me} Acarie parut toujours en effet admirable d'intelligence et de dévouement, dans l'accomplissement de tous ses devoirs d'état et dans cette foule d'œuvres qu'elle sut mener à bien, sans que ses propres affaires aient jamais souffert d'une telle dispersion. On l'avait déjà vue, avant les premières crises que nous avons rapportées, laisser hâtivement la messe au moment de s'approcher de la sainte table, pour ne pas suspendre d'une minute le petit déjeuner de son mari; on ne la verra pas maintenant désertier son rôle de femme, de mère, de maîtresse de maison, pour se réfugier dans une quiétude confortable et nonchalante. « M. Acarie, son mari, ne se voulant pas occuper de beaucoup d'affaires domestiques, c'est Duval qui parle et il ne veut pas charger le mari, c'était elle qui portait tout le faix, non seulement du temporel qui était

(1) Boucher, *op. cit.*, p. 46.

grand, mais aussi des enfants, tant garçons que filles, et de plusieurs serviteurs et servantes. Elle pourvoyait si prudemment à tout, que l'ordre y reluisait jusque dans les moindres choses ¹. »

Loin d'être pour elle du moindre secours, son mari lui rendait la tâche plus lourde. Exigeant, querelleur, tracassier, ce ne serait rien, mais il compliquait de vingt autres façons le gouvernement de sa femme. Malgré sa réserve ordinaire et ses tours abstraits, Duval évoque assez clairement quelques-unes de ces difficultés quotidiennes. « Elle voulait, dit-il, que ses enfants et serviteurs lui portassent (à son mari) un grand respect. Car, comme ce bon seigneur était d'humeur facile et d'une complexion assez gaie, se familiarisant avec chacun, même avec des serviteurs ou autres qui lui devaient du respect, la bonne demoiselle craignait que ceux-là n'en abusassent ; aussi elle y tenait la main ferme, ne pardonnant aucune faute en cela, si petite qu'elle fût ². » Sans elle, il n'aurait pu se faire obéir ni du personnel, ni même de ses enfants, des garçons du moins, dont un ou deux me paraissent avoir été peu commodes. Pour achever le tableau, disons que Pierre Acarie gaspilla jovialement une immense fortune, donnant de toutes mains à ses amis de la Ligue ou à d'autres bonnes œuvres. A l'heure même où il « déférait » sa femme aux prédicateurs, comme dit Duval, il travaillait bellement à la mettre sur la paille, elle et leurs six enfants. Très homme de bien, je le crois fermement, mais sans la moindre cervelle, et dupé, semble-t-il, par des aigrefins qui faillirent lui faire perdre plus que son argent. La fin de la Ligue le trouve en effet, non seulement criblé de dettes, mais à la veille d'une catastrophe encore plus redoutable, sur laquelle on ne nous parle qu'à mots couverts, et que sa vaillante femme aura, lui parti, beaucoup de peine à con-

(1) Duval, *op. cit.*, p. 346.

(2) *Ib.*, p. 35.

jurer. Son exil en 1594 vint au bon moment et le sauva lui et les siens, en permettant à M^{mo} Acarie d'intervenir dans ces troubles affaires qu'on lui avait soigneusement cachées jusque-là. Heureux exil, et qui fut, du reste, assez bénin, grâce, nous dit-on, à l'estime qu'Henri IV faisait déjà de M^{me} Acarie, ou plutôt, selon moi, grâce à l'insignifiance politique du personnage. Le roi ne l'obligea pas à passer la frontière, mais seulement à s'éloigner de la capitale. Toujours original dans ses décisions, il choisit, pour sa retraite, la chartreuse de Bourgfontaine, près de Villers-Cotterets, prenant avec lui comme compagnon, le curé ligueur de Saint-Germain l'Auxerrois, M. Cueilly, lequel n'était pas un foudre de guerre. On assure que M. Acarie édifia grandement ses hôtes. Il eut du reste des distractions assez vives, ayant un jour été enlevé par une bande en maraude. M. Cueilly eut si peur, ce jour-là, qu'il s'enfuit jusqu'en Italie. M^{me} Acarie qui luttait encore contre la misère, trouva de quoi payer la rançon de son mari, et profita de l'événement pour demander au roi une mitigation de peine. L'exilé put se rapprocher de Paris, séjournant d'abord dans ses terres de Luzarches, puis à Ivry où il était encore, semble-t-il, en 1598. J'ignore la date exacte de sa rentrée dans Paris, mais, pour nous, l'important est de retenir que la séparation des deux époux fut relativement assez longue — au moins quatre ans. Ce veuvage provisoire, qui sans aucun doute faisait beaucoup de peine à M^{me} Acarie, n'a pu manquer d'avoir des répercussions intéressantes sur la destinée et le développement de notre sainte.

Je crois que ces années de parfaite indépendance lui furent bonnes, l'aidant à prendre une pleine conscience de ses dons et de sa mission apostolique, rendant plus facile le rayonnement de son influence. Elle n'avait certes jamais manqué d'énergie, elle qui depuis douze ans gouvernait un mari difficile et tenait tête aux charges d'une grande maison. Craintive, nous l'avons dit, elle savait pourtant

commander. Soit de gré soit de force, il fallait qu'on lui cédât. C'est ainsi que pendant l'affreux siège de 1590, elle contraignit sa belle-mère à partager avec les pauvres la provision de blé que cette prudente ménagère avait mise en réserve. Elle ne menaçait de rien moins que d'aller avertir les magistrats chargés de la répartition des vivres. Mais enfin elle n'aimait pas à se produire et la déférence timide qu'elle témoignait à son mari paralysait souvent les inspirations de son zèle. Une fois maîtresse d'elle-même, elle dut paraître toute autre et s'affirmer en public comme elle ne l'avait jamais fait jusque-là. Il le fallait bien d'ailleurs, si elle voulait rétablir les affaires de sa maison. En effet, dès le lendemain du départ de son mari, les huissiers et leur escorte avaient fondu sur la pauvre femme. « Un Père minime m'a dit, raconte Duval, qu'étant un jour venu visiter cette bienheureuse, tandis qu'elle dînait, il vit les sergents entrer en sa maison et saisir tout, même les plats de sa table et jusqu'à l'assiette qui était devant elle... Après cette saisie elle ne pouvait dire que quelque chose lui appartint et cependant elle se voyait chargée d'un mari et de six enfants, avec son père (ruiné aussi par la Ligue). Ce qui la pouvait ébranler encore davantage, c'est qu'elle avait à lutter contre beaucoup de malveillants que diverses passions animaient contre son mari et que, celui-ci étant absent, on l'accusait de beaucoup de choses qui eussent pu leur faire perdre à tous deux l'honneur, la vie et les biens¹. » Ces derniers mots nous rappellent le petit mystère historique dont je parlais tout à l'heure et qu'il me faut livrer à la sagacité des chartistes, étant difficile que de cette alerte qui donna lieu à des paperasses infinies, il ne reste plus aucune trace. Duval ne romance pas l'aventure, il l'atténuerait plutôt, soit par délicatesse naturelle, soit pour ne pas gêner les enfants de Pierre Acarie qui vivaient

(1) Duval, *op. cit.*, p. 77.

tous encore lorsque parut la vie de leur mère. L'impulsif avait dû commettre quelque énorme imprudence. Bien qu'innocent, les apparences étaient certainement contre lui. Quoi qu'il en soit, notre extatique que rien n'avait préparée à des initiatives de ce genre, se trouva, du jour au lendemain, à la hauteur d'une tâche encore plus accablante qu'embrouillée. Contre ces principes en matière d'éducation, mais pour être tout entière à ce pressant devoir, elle commença par « se décharger de tous ses enfants », même des filles dont la plus jeune n'avait pas trois ans. « Alors, continua Duval, elle put s'appliquer entièrement à ce qu'il fallait faire, allant elle-même solliciter les juges qui la faisaient attendre souvent au clair de la lune » et dans la rue. « En attendant elle ne perdait pas de temps, car elle instruisait de bonnes filles dévotes qui l'accompagnaient, en l'oraison, aux vertus, ou en quelque point concernant la vie intérieure¹. » Je ne dis rien des avanies qu'elle dut subir. On la croyait perdue et les amis de la veille lui tournaient le dos. « Manquant un jour de pain, elle prit avec elle quelques bijoux qui lui restaient et s'en alla chez un de ses parents, dans l'intention de lui emprunter de l'argent et de lui laisser ses bijoux pour gage. » Pour tout argent, on lui conseilla « de mettre ses enfants en métier chez un cordonnier ». « Ma mère, dit à ce sujet la fille aînée de la sainte, ne fut sensible qu'à ce dernier mot ; tout le reste lui avait paru peu de chose. Elle excusait même ce parent de son refus, mais elle ne croyait pas que nous fussions nés pour les métiers qu'il indiquait². » « Elle ne voyait pas seulement ses juges, reprend Duval, mais faisait elle-même la plupart de ses écritures, travaillant quelquefois tout le long de la nuit, pour donner aux juges l'intelligence de son fait, qu'elle déclarait si nettement et avec de si

(1) Duval, *op. cit.*, p. 78.

(2) Boucher, *op. cit.*, pp. 50, 51.

puissantes raisons que les avocats n'avaient rien à ajouter ou à retrancher, s'étonnant au reste de la grande clarté et netteté de son esprit. Enfin elle fit tant par ses sollicitations et pourvut si bien à toutes ses affaires qu'elle les débrouilla, délivra son mari des effets de la malveillance, et releva sa maison qui était fort proche d'être ruinée¹. » Tels furent les premiers essais de ce génie pratique et lumineux, qui devait bientôt susciter, organiser et entretenir tant d'œuvres saintes. Bénies soient les dettes et les autres folies de Pierre Acarie ! Grâce à lui, sa femme est faite désormais aux audaces, aux conceptions vives, à la patience obstinée, bref à toutes les vertus humaines que va nécessiter sa tâche divine. Mais de peur que le lecteur, après avoir donné au mari plus de compassion qu'il n'en mérite, n'aille s'alarmer sur le sort de la famille, montrons vite que les enfants de M^{me} Acarie n'ont souffert ni des extases, ni du zèle de leur mère.

Sur M^{me} Acarie éducatrice, nous avons le plus authentique des témoignages, celui de ses trois filles qui ont confié les souvenirs de leur enfance, d'abord à M. Duval, puis aux enquêteurs du procès de béatification. Carmélites, comme leur mère l'était devenue, ces trois filles ont une tendance naturelle à tout louer de l'éducation qu'elles ont reçue d'une sainte et même les disciplines que leur petit âge avait trouvé parfois quelque peu sévères. Mais une telle idéalisation s'accuse et se corrige à première vue, et je suis assuré que les enfants de M^{me} Acarie auraient fait envie à tous les jeunes français, garçons ou filles, qui grandissaient vers la même époque. Comme tous les autres mérites de cette femme, celui-ci est d'autant plus original qu'il est non seulement plus rare — à cette époque surtout — mais plus spontané, ses propres parents ne lui ayant donné que des exemples à ne pas suivre et son mari n'étant jamais intervenu dans la *nursery* que pour

(1) Duval, *op. cit.*, p. 79.

y semer le désordre. Elle n'est pas non plus la fille des livres, et quoique d'une condition très haute, elle ne sait guère que ce que lui ont appris son esprit naturel, son cœur et sa grâce. J'ai déjà dit qu'elle tenait autant que possible à garder ses enfants auprès d'elle. Sur le soin qu'elle prenait d'eux, pendant leur toute première enfance, Duval nous a conservé deux anecdotes qu'il jugeait significatives, car le pittoresque *en soi* n'arrêterait jamais ce grave docteur. « Elle faisait aller son aîné à Saint-Louis, qui est la maison professe de la Compagnie de Jésus (l'enfant avait dix ans lorsque les jésuites furent expulsés) où on... enseignait (le catéchisme). Il arriva que le maître fit faire montre de tous ses petits catéchumènes, déjà néanmoins baptisés. Le fils de notre bonne demoiselle fut choisi pour porter l'enseigne; elle lui en fit faire une belle de taffetas cramoisi, où Notre-Seigneur appelant à soi les petits enfants était représenté, et le fit marcher en cet équipage par la ville à la tête de ses petits compagnons, afin de lui donner courage de bien apprendre la doctrine chrétienne ¹. » « Il advint vers ce temps-là, dit encore Duval, que M. Guincestre parla dans un de ses sermons en l'église de Saint-Gervais, contre les pères et mères qui négligeaient de faire apprendre le catéchisme à leurs enfants et il usa de ces termes : « Si je dis à un enfant : venez ça, mon fils, dites-moi : qu'est-ce que la foi ? » La belle-mère de notre demoiselle (de M^{me} Acarie) avait alors entre les bras un de ses enfants, qui n'était encore qu'à la bavette; pensant que le prédicateur lui parlait, il se prit à dire hautement : « La foi, c'est un don de Dieu », et il eût poursuivi la définition jusqu'au bout, si sa grand'mère, voyant que le monde se retournait vers cet enfant, ne lui eût mis aussitôt les mains sur la bouche ². » Pour que rien ne manque à la saveur de cette historiette,

(1) Duval, *op. cit.*, p. 39.

(2) *Ib.*, p. 39.

il faut se rappeler qu'au lendemain du massacre du duc de Guise, ce même Guincestre, ligueur fougueux, avait fait jurer à tout son auditoire, y compris le premier président de Harlay qu'il apostropha personnellement, qu'ils mettraient tout en œuvre pour venger leur martyr. Il devait bien connaître Pierre Acarie et ces diverses rencontres nous livrent peut-être le nom d'un des prédicateurs qui dénoncèrent les négligences maternelles et conjugales de M^{me} Acarie, du haut de la chaire de Saint-Gervais.

« Elle les accoutumait à lui venir dire leurs pensées, prenant la patience de les écouter attentivement¹ » pour les façonner à une franchise et à une liberté cordiales. Aussi bien, pour connaître ses enfants, n'avait-elle pas besoin de leurs confidences. Ils « sentaient qu'elle pénétrait par un simple regard jusque dans le fond de leur âme² ». « Il ne fallait point, reprend Duval, que quelqu'un s'entremêlât de lui dire : « Vos filles sont de tel naturel, ou ont telle ou telle vertu », car elle savait tout ce qui était en elles, jusque dans le fond de leur âme³. » « Une des fautes qui lui déplaisaient le plus était le mensonge, quoique léger, et elle aimait tellement la vérité qu'elle ne pardonnait jamais les fautes qui y étaient contraires, disant souvent à ses filles : « Quand vous auriez perdu et renversé toute la maison, si vous l'avouez lorsqu'on vous le demandera, je vous le pardonnerai de bon cœur : mais je ne vous pardonnerai jamais le plus petit mensonge ; fussiez-vous aussi hautes que ce plancher, — elle était petite — je louerais des femmes pour vous tenir (pendant les verges) plutôt que d'en laisser passer un sans châtement, et tout le monde ensemble ne pourrait pas obtenir de moi que je vous pardonasse⁴. » On croit

(1) Duval, *op. cit.*, p. 44.

(2) *Ib.*, p. 45.

(3) *Ib.*, p. 48.

(4) *Ib.*, p. 50.

l'entendre, la voir encore, et je jurerais que ses filles n'ont pas modifié d'un seul mot ce petit discours d'ailleurs inoubliable pour elles. « Fussiez-vous aussi hautes que ce plancher, je louerais des femmes pour vous tenir. » Il n'y a plus d'histoire possible, si l'on croit le docteur Duval capable d'inventer de pareils et de si beaux traits.

Lorsque ses filles avaient commis une faute qui « méritât châtiment, elles allaient elles-mêmes chercher les verges ; s'il arrivait qu'elles eussent le cœur gros ou qu'elles se voulussent excuser, la bienheureuse ne les châtiait pas sur l'heure, mais elle attendait qu'elles fussent calmées et que Dieu eût mis en leur âme une vraie et sincère connaissance de leur faute ; puis, selon la qualité de la faute, elle les châtiait, voulant que durant ce châtiment elles se missent à genoux et dissent le *Pater* ou l'*Ave maria*, leur faisant même baiser les verges et la remercier du bien qu'elle leur avait fait ¹ ». De la verge, ou des violences plus primitives et plus soudaines qui se pratiquent aujourd'hui chez nous, je ne sais ce qui vaut le mieux, mais l'essentiel, qu'on oublie presque toujours et que l'exemple de M^{me} Acarie nous rappelle, est qu'il ne faudrait jamais toucher un enfant, à la minute même de sa faute et tant qu'il a « le cœur gros ».

Elle combattait la vanité dans le cœur de ses enfants par des moyens qu'il nous est difficile d'apprécier mais qui nous renseignent sur les mœurs intimes de ce temps-là. « Elle ne voulait pas qu'aucun de la maison appelât (ses filles) autrement que par leur nom de baptême sans adjonction de Mademoiselle ; elle le défendait absolument aux serviteurs de la maison, et pour les personnes qui venaient du dehors, elle les priait de ne point le faire ; elle pratiqua toujours cela à l'endroit de sa fille aînée, quoiqu'elle fût âgée de dix-sept à dix-huit ans, ne pouvant souffrir qu'on l'appelât autrement que Marie... Pour

(1) Duval, *op. cit.*, p. 49.

le même motif, elle voulait ainsi que ses filles parlassent aux serviteurs et servantes de la maison fort doucement et humblement, quand même ce n'eût été qu'à un laquais, de sorte qu'elles n'eussent pas osé lui dire : « Faites ceci ou cela » ; mais « je vous prie », ou « s'il vous plaît », et le laquais avait ordre de ne point leur obéir sans cela... Elle leur imposait encore quelques actes de mortification et d'humiliation, comme d'aller demander pardon à celles qui les avaient vues faillir, ou baiser leurs pieds : et, ce à quoi elle voyait que ses filles sentaient plus de répugnance, c'était ce qu'elle leur commandait. C'est ainsi qu'elle chargeait son aînée (plus fière et difficile que les deux autres), de balayer les escaliers et de faire d'autres choses basses et viles. Et voyant qu'elle épiait pour faire cela le moment où il n'y avait personne en la maison... elle la reprenait fortement et la faisait balayer devant tous ¹. » Même discipline pour l'obéissance. Ses filles devaient être « toujours prêtes à faire ou à laisser tout ce qu'elles faisaient sans montrer de mauvaise humeur ² ». L'aînée, s'embarquant un jour pour une partie de plaisir, sa mère « la fit descendre du carrosse et en ôter ses hardes pour demeurer ; puis, lorsqu'elle la vit contente et paisible en l'obéissance, elle la fit remonter en carrosse ³ ».

Qu'en pense le lecteur ? Pour moi j'hésiterais, soit à louer sans réserve, soit à condamner ces exercices d'ascèse. A la vérité quelques-uns de ces exercices sentent un peu le couvent, si l'on peut ainsi parler. Mais quelle ascèse n'en est pas là, plus ou moins ? Un seul point est nécessaire ; assouplir l'enfant sans le briser, l'humaniser, sans le flétrir. M^{me} Acarie avait beaucoup de tact, elle n'ignorait rien de ses enfants, elle dosait, avec une vigilance parfaite, les épreuves qu'elle leur imposait, enfin,

(1) Duval, *op. cit.*, pp. 49, 50.

(2) *Ib.*, p. 43.

(3) *Ib.*, p. 43.

elle connaissait mieux que nous ce qui convenait exactement à leur condition. Nous savons aussi qu'elle aurait eu horreur de les pousser au couvent. « Quand j'aurais cent enfants, disait-elle, et que je serais dépourvue de ressources pour les établir, je ne voudrais pas en mettre de moi-même un seul en religion ¹. » « Elle pleura beaucoup un jour, raconte Boucher, après qu'une de ses filles fut entrée en religion ; elle craignait qu'en faisant cette démarche, elle n'eût suivi les conseils d'une amie ². » « Ma mère, dit encore sa fille aînée, nous habillait toujours fort proprement (on sait le vieux sens de ce mot), évitant néanmoins la vanité, et elle nous avertissait souvent de nous tenir droit. Comme une dame de ses amies paraissait surprise de son attention à ces deux points, elle répondit fort sagement : « J'élève mes enfants de manière à ce qu'ils puissent suivre leur vocation, à quelque état que la Providence les appelle : s'ils entrent dans l'état religieux, je veux qu'aucun défaut corporel ne puisse servir de motif à leur démarche ³ ». De tels sentiments n'étaient pas communs à la fin du xvi^e siècle et ne devaient pas le devenir de si tôt. Plus rare encore peut-être le spectacle d'une mère si fort occupée de l'éducation de ses enfants. Qu'avec cela, M^m^o Acarie ait montré quelquefois et surtout vis-à-vis de sa fille aînée, une exigence excessive, elle le reconnaîtra plus tard elle-même. Quand elles étaient carmélites l'une et l'autre, cette fille s'amusait doucement à la taquiner là-dessus, parlant « en la récréation, de ce qu'elle lui faisait, lorsqu'elle était petite, pour la mortifier. Cette bienheureuse paraissait alors par grande simplicité en avoir de la confusion, et ne lui disait autre chose sinon : « Je vous ai fait bien du mal, j'ai été bien méchante ⁴ ».

(1) Boucher, *op. cit.*, p. 108.

(2) *Ib.*, p. 108.

(3) *Ib.*, 107. 108.

(4) Duval, *op. cit.*, 431.

« Elle nous traitait fort doucement, dit cette même fille, mais elle joignait à cette douceur une gravité si majestueuse et si imposante qu'il nous était comme impossible de ne pas nous rendre à ce qu'elle désirait de nous. »
 « Elle avait grand soin de me tenir le cœur fort bas — écrit de son côté la cadette (Marguerite, la plus exquise de toutes), mais elle le faisait de si bonne grâce que je n'avais aucun dégoût pour l'exercice qu'elle donnait à mon amour-propre. Quand elle était obligée de me punir, elle y mettait une manière si agréable qu'il ne me vint jamais en pensée qu'elle me corrigeât sans raison, et que la correction ne me donna jamais d'humeur contre elle ¹ ». Ajoutons que dans leur « petite jeunesse », elle leur achetait elle-même, « des jonchets, des dames, mâtres » et autres semblables. Même « perdue et abîmée en Dieu », écrit expressément Duval, elle montrait à ses enfants « la manière dont il fallait jouer, disant que la jeunesse ne doit pas être trop contrainte et que cela émousse la pointe de l'esprit. Aussi, quand quelqu'une de ses filles, avant douze ans, faisait trop la sage en sa contenance ou était trop sérieuse, elle la reprenait, regardant cela comme un fruit qui vient trop tôt et qui s'en va de même qu'il est venu ² ».

(1) Boucher, *op. cit.*, pp. 110, 111.

(2) Duval, *op. cit.*, p. 44. Lorsque nous en viendrons aux origines du Carmel français, nous retrouverons les filles de M^{me} Acarie, au moins la seconde et la plus fameuse, Marguerite du Saint-Sacrement, qui dépassait la sainteté même de sa mère, au dire de la marquise de Maignelais et qui m'a paru très attachante. Pour les garçons, on voudrait aussi les connaître, mais Duval et la première tradition acarienne semblent avoir pris à tâche de les ignorer. Il y a là peut-être un petit mystère qu'on n'éclaircirait pas sans profit, si, comme je suis porté à le croire, l'infortune de ces inconnus fut d'avoir été surtout les fils de leur père. Le second, néanmoins, Pierre, fut irréprochable et, nous dit Boucher, « paraît avoir été très éclairé ». « Après être sorti du collège (Navarre) il entra chez les jésuites. Il quitta leur Société avant la mort de sa mère », (car M. de Marillac et le P. Coton qui lui firent avoir un bon prieuré à sa sortie de chez les jésuites, eurent à lutter, sur ce point, contre les scrupules de M^{me} Acarie, toujours sévère en matière de bénéfices ecclésiastiques). Très en faveur auprès de l'archevêque de Rouen, Harlay de Champvallon — le premier du nom — nous le voyons occupé, en 1622, de la béatification de sa mère et, en 1629, député, du clergé rouennais aux états de Normandie. « Il avait beaucoup de

Ces enfants qui jouent aux jonchets près de leur mère en extase, cette mère qui interrompt ses extases pour se mêler aux jeux de ses enfants, c'est ainsi que les vrais mystiques réconcilient le ciel et la terre, répondant, d'un même cœur, à toutes les voix qui les appellent, aux plus humbles comme aux plus sublimes. Il semble du reste que le souci constant d'une maison à gouverner ou à rétablir, d'une nombreuse famille à élever, aurait pu suffire à l'activité de cette femme qui devait lutter contre Dieu même, pour avoir la tête et les mains libres, dans l'accomplissement de tous ses devoirs. Il n'en est rien cependant et de toutes les œuvres de religion ou de charité qui surgirent à Paris sous le règne de Henri IV, je n'en connais aucune à laquelle M^{me} Acarie ait marchandé son concours, lorsque d'elle-même elle ne l'avait pas entreprise.

livres qu'il légua au chapitre de la cathédrale de Rouen, à condition qu'on en donnerait le libre usage au public... Depuis sa mort, les chanoines dinaient en commun dans leur bibliothèque, tous les ans, le jour de l'Ascension, et dans l'action de grâces qui terminait ce dîner, ils priaient pour le *repos de l'âme de M. Pierre Acarie, qui donna commencement à cette bibliothèque.* » Il est piquant et touchant de voir ainsi dans le livre d'or des bibliophiles, le fils d'une grande sainte, si absorbée en Dieu que depuis sa première extase, la lecture des livres de dévotion lui fut impossible. Pierre Acarie tenait ce goût de son père. Nous savons, en effet, que lorsque celui-ci eut brûlé les romans de sa femme, les ouvrages pieux qu'il mit en leur place étaient magnifiquement reliés. Archidiaque d'Eu, official et théologal de Rouen, le chanoine bibliophile mourut en 1637. Il avait cinquante et un ans.

Son plus jeune frère, Jean, qui était né en 1589, eut une carrière plus ondoyante et plus trouble. Il avait probablement hérité de l'humeur fantaisiste de son père. Muni d'abord, comme Pierre, d'un bon prieuré, il quitta — nous ne savons ni quand, ni comment — l'état ecclésiastique pour la cuirasse. Il n'était sûrement pas dans les ordres lorsque se fit cette métamorphose. Nous voyons d'ailleurs, en 1617, l'évêque de Verdun prendre logis chez le jeune officier, dont la conduite néanmoins inquiétait beaucoup sa mère. Peu après, ses traces se perdent presque de l'autre côté du Rhin. Il partit pour l'Allemagne, s'y maria et probablement ne se montra plus en France. Il fit souche de soldats. « L'aîné de ses petits-fils devint aide de camp du prince Xavier de Saxe, frère de la Dauphine, mère de Louis XVI, et fut tué d'un coup de canon en allant sommer un château de se rendre. » Un des neveux de celui-ci vivait encore à Strasbourg, à la fin du xviii^e siècle, lorsque sa bisaïeule fut béatifiée par Pie VI.

Comme le fils aîné de M^{me} Acarie n'avait pas eu d'enfants, les Acarie d'Alsace étaient donc les seuls descendants directs de la bienheureuse. Ils s'en faisaient gloire, et étaient restés en relations plus ou moins fréquentes avec les carmélites de France. Cf. Boucher, *op. cit.*, p. 113, 114.

III. Il y a, dans le livre de Duval, une scène sans paroles si belle, si prenante et d'un pathétique si simple qu'on la croirait tirée des Évangiles. M^{me} Acarie allait à Rouen pour y fonder une maison de carmélites. Duval l'accompagnait dans ce voyage. « Quand nous fûmes, dit-il, sur le mont Sainte-Catherine, d'où l'on voit toute la ville de Rouen, je fis arrêter le carrosse, afin qu'elle la regardât et considérât. Elle le fit parce que je le désirais. Et après l'avoir vue si grande, si pressée, le port si plein de navires, elle fut touchée intérieurement, et demeura quelque temps sans parler et sans même remuer¹. » Ce ravissement d'amour, de pitié, de zèle ne nous fait-il pas songer invinciblement à la plainte divine : « Jérusalem, Jérusalem... si tu avais su ! ».

M^{me} Acarie s'ouvrait, se donnait ainsi à toute misère, ne s'approchant jamais du prochain, « avec un esprit préoccupé » d'elle-même. « Étant jeune mariée, il arriva qu'un ouvrier qui travaillait d'ordinaire en sa maison, étant devenu malade, la pria de lui vouloir faire quelque aumône, ce qu'elle fit ; et en la faisant, il lui vint la pensée que cet homme était nécessaire à sa (propre) maison.² » Elle pleura beaucoup de ce retour égoïste et en fit une bonne pénitence. Je sais bien que ni la bonté ni le désintéressement ne sont rares chez les vrais saints, mais l'activité charitable et apostolique de M^{me} Acarie présentait un caractère moins commun sans doute. Son zèle dépendait en quelque façon de sa vie contemplative : sa grâce la suivait, la dirigeait et la maîtrisait partout, et ses bonnes œuvres continuaient ses extases. Ce ne sont là ni des mots en l'air ni des à peu près, ni des subtilités louangeuses. Duval à qui nous devons ces analyses, avait observé M^{me} Acarie avec la curiosité, non pas seulement d'un amateur d'âmes, mais aussi d'un théologien et consommé. Nous pouvons

(1) Duval, *op. cit.*, p. 173.

(2) *Ib.*, pp. 59, 60.

nous fier à lui. « Il ne faut point douter, écrit-il, qu'en son âme... il n'y eût quelque rayon spécial de la divine Providence, qui lui permettait de pénétrer en matière d'affaires, les choses du ciel et celles de la terre. Et de fait, elle reçut une fois de Dieu une vue admirable de la providence divine sur les hommes, qui lui dura trois jours, ne voyant, n'écoulant, et ne pouvant penser à autre chose qu'aux incompréhensibles moyens par lesquels Dieu gouverne toutes choses... (et comme ce gouvernement divin s'étend à tout) on la voyait en même temps donner des avis sur des choses grandement spirituelles et aussitôt s'abaissant à en donner d'autres pour le corps et les affaires temporelles¹. »

Par suite de cette disposition foncière, « elle ne s'appliquait pas volontiers à une affaire, sans en ressentir au préalable quelque mouvement intérieur »². Si les voix restaient muettes, il fallait un ordre formel de ses confesseurs, pour la déterminer à entreprendre une œuvre quelconque. Enfin, et ceci est encore plus significatif, « elle ne traitait presque jamais avec personne, au moins d'affaire importante, que ce ne fût avec une vue intérieure entièrement recueillie et présente à Dieu ; de sorte que, cette vue venant à lui manquer, elle s'arrêtait tout court, paraissant ne savoir où elle en était, sans se soucier de ce qu'en penseraient ceux avec qui elle traitait »³. Dom Sans de Sainte-Catherine a fait la même remarque : « Quand en parlant, écrit-il, elle s'apercevait qu'elle disait quelque chose qui n'était pas nécessaire, ou en la manière qu'il ne fallait pas, c'est-à-dire, sans cette vue de Dieu, elle s'arrêtait court et ne l'achevait pas, bien qu'elle parlât à gens de qualité et que la chose ne fût pas de grande conséquence⁴ ». C'est ainsi qu'il faut la voir dans ses

(1) Duval, *op. cit.*, p. 59.

(2) *Ib.*, p. 60.

(3) *Ib.*, pp. 60, 61.

(4) *Ib.*, p. 61.

œuvres innombrables, elle si active et d'un esprit si vif, toujours repliée sur elle-même et les sens intérieurs toujours tendus vers les moindres signes ou vers les silences d'un guide invisible. C'est de là aussi que rayonne son extraordinaire prestige. Ceux qui viennent à elle ont l'impression très nette, la certitude qu'ils vont se trouver tout près de Dieu même.

Ces vues d'ensemble qui font rentrer l'activité extérieure de M^{mo} Acarie dans le cadre de notre livre, doivent nous suffire. Le détail d'un tel chapitre serait infini et l'érudition nécessaire me ferait défaut. On nous dit par exemple qu'elle visitait constamment les hôpitaux voisins de la rue des Juifs, celui de Saint-Gervais et l'Hôtel-Dieu, et l'on ajoute qu'« elle fit revivre parmi les dames de qualité la coutume qui s'était depuis longtemps abolie, de fréquenter les hôpitaux et d'y servir les malades »¹. Avant d'utiliser une affirmation aussi grave, nous devrions la contrôler par le menu, car je ne suis pas sûr que la noblesse française eût tout à fait déserté les hôpitaux pendant le xvi^e siècle, je ne suis pas sûr non plus que M^{mo} Acarie ait renoué la première cette tradition magnifique. Où nous conduiraient ces problèmes historiques et si nous les abordions ici, de quel droit plus tard réduirions-nous à quelques pages rapides ce que nous comptons dire sur Vincent de Paul et les Filles de la Charité? M^{mo} Acarie fut de même une insigne « convertisseuse ». « M. Gauthier, qui d'avocat général au grand conseil devint conseiller d'État, et qui fut très lié avec la bienheureuse... a attesté avec serment (au procès de béatification) que le nombre des conversions qu'elle avait faites montait à plus de dix mille². » Qui ne voit que nous devons ici nous interdire les longues enquêtes qu'il nous faudrait amorcer, d'abord pour discuter ces chiffres miraculeux, ensuite pour

(1) Boucher, *op. cit.*, p. 131.

(2) *Ib.*, p. 134.

évoquer sous leurs vivantes couleurs, cette multitude d'âmes en détresse auxquelles M^{me} Acarie a rendu la paix? Elle était le recours, et, d'une certaine façon, la conscience de Paris. Nous avons là-dessus le témoignage certain du premier parisien de ce temps-là. « Un jour, raconte Duval qui tient le fait de première main, quelques malveillants ayant fait courir un mauvais bruit sur le Roi par Paris, aussitôt qu'il fut revenu de Fontainebleau, il envoya vers elle le P. Coton, pour l'assurer que ce bruit était faux et la prier de ne le pas croire, car il l'avait en une telle estime qu'il lui suffisait que cette bienheureuse ne crût point cette calomnie¹. » Oui, sans doute, mais en habile homme qu'il était toujours, même dans ses inspirations les plus spontanées, il n'était pas fâché non plus de garder l'estime de cette femme, une des puissances de la capitale. Autres temps, autres soucis chez ceux qui gouvernent; un peu moins de deux siècles après cette visite semi-diplomatique du P. Coton à M^{mo} Acarie, Napoléon tâchera de composer avec M^{me} de Staël.

Comme l'histoire de la charité chrétienne et des pécheurs convertis au xvii^e siècle, celle des congrégations enseignantes nous est interdite. Ainsi nous ne parlerons plus tard des premières ursulines françaises que dans la mesure où celles-ci ont pris part au mouvement plus intime qui seul nous occupe. Qu'on n'oublie pas néanmoins que l'une des branches les plus florissantes de cet institut, les ursulines de M^{me} de Sainte-Beuve, pourrait aussi bien s'appeler les ursulines de M^{me} Acarie. C'est elle qui eut l'idée de cette fondation, que d'après Duval « plusieurs grands personnages » regardaient comme « impossible et inutile »; elle, qui décida sa propre cousine, M^{me} de Sainte-Beuve, à l'entreprendre; elle, qui choisit et façonna les premières recrues. « Elle a été, affirme Duval, le principal, et, j'oserais bien dire le premier instrument

(1) Duval, *op. cit.*, pp. 549, 550.

dont Dieu s'est servi pour établir ces ursulines... Dieu lui en jeta dans l'âme de tels désirs qu'elle ne pouvait avoir l'esprit en repos, si cette bonne œuvre ne se faisait. » Aussi bien, ajoute le même écrivain, dont le témoignage a tant de poids et qui s'adresse aux contemporains de la bienheureuse, « de son temps, il ne se faisait rien de notable pour la gloire de Dieu qu'on ne lui en parlât, ou qu'on n'en prît son avis¹ ».

Mais parmi tant et tant d'œuvres, il en est une à laquelle se ramènent toutes les autres, comme je l'ai déjà dit, et qui est toute nôtre. Je veux parler de l'action proprement spirituelle de M^{me} Acarie, et de cette sorte de rayonnement mystique, de contagion qui, pendant près de trente ans, s'est développée autour d'elle. Nous le disions en commençant, elle rendait sérieux quiconque l'approchait. Il est temps de compléter, ou plutôt d'expliquer cette riche formule, de se rappeler que le mysticisme n'est, à le bien prendre, que le plus sublime degré du sérieux, j'entends, du sérieux chrétien. Dieu seul fait les saints et les mystiques, mais l'appel qu'il adresse à ceux qu'il a choisis, est souvent presque imperceptible. Beaucoup ne l'entendent pas ou n'osent pas l'entendre. Soit faiblesse, soit humilité et prudence mal comprises, ils paralysent, ils étouffent même leur grâce. Or, et c'est ici la grande loi providentielle qui règle la plupart des ascensions surnaturelles, la parole, la simple vue d'une âme vraiment sainte et manifestement possédée de Dieu, révèle leur propre don à ces timides, à ces hésitants, à ces élus qui s'ignorent. Devant cette toile vivante qui leur est soudain présentée, fascinés et encouragés tout ensemble, ils sont trop modestes sans doute pour répéter à leur tour le fameux mot du génie qui s'éveille, *ed'anch'io*, mais leur vocation n'en est pas moins fixée par cette rencontre décisive, et ils prennent d'un pas résolu, ce haut sentier

(1) Duval, *op. cit.*, p. 218.

qui, la veille encore, leur paraissait inabordable, leur faisait peur. Telle a été l'histoire certaine d'un grand nombre de chrétiens, de chrétiennes, de prêtres même, de prêtres surtout, dont M^{mo} Acarie a « libéré la grâce », pour me servir d'une splendide formule, appliquée au cardinal de Bérulle, mais qui ne semble pas convenir moins exactement à la mission de cette femme extraordinaire. A la vérité, les mystiques de tous les temps ont exercé le même genre d'influence, mais l'action de celle-ci présente un caractère particulier dont nous saisirons mieux l'originalité saisissante, lorsque nous aurons étudié rapidement la vie mystique de M^{mo} Acarie elle-même.

IV. Le meilleur des juges, puisqu'il est assurément le moins prévenu en faveur des mystiques, saint homme certes mais aigu, malicieux, défiante, le P. Binet enfin, pour l'appeler par son nom, s'explique en ces termes sur les dons surnaturels de M^{mo} Acarie. « Je n'ai jamais connu personne, écrit-il, en qui on vît plus clairement ce que saint Denis appelle : *divina patiens*, c'est-à-dire qu'elle souffrait plus qu'elle n'agissait, — nous aurons bientôt à préciser, à modifier quelque peu cette distinction, — étant prévenue continuellement de telles lumières et de si abondantes faveurs du ciel, et ayant Dieu si présent en son âme, que si elle ne s'en fût détournée, elle fût souvent tombée en extase, et ravie hors d'elle-même ¹. » Il disait aussi « avec grande raison, que l'application de cette bienheureuse à Dieu par le moyen de son oraison, était *in modum fulguris coruscantis*, non seulement à cause de la promptitude et vivacité avec laquelle elle s'y appliquait, mais aussi parce qu'ayant une très grande privauté et familiarité avec Dieu, son visage, de même que celui de Moïse, en devenait tout lumineux. Le même Père fait remarquer que si on venait à l'interrompre quand elle parlait de quelque affaire temporelle ou de

(1) Duval, *op. cit.*, p. 556.

piété, elle se taisait à l'instant, et, en ce court espace de temps, elle s'appliquait à Dieu si efficacement qu'elle oubliait ce qu'elle disait auparavant et qu'il fallait lui aider à s'en ressouvenir... Pour moi, ajoute Duval qui rapporte le témoignage de Binet, je lui ai vu arriver cela plusieurs fois pendant que je lui parlais ¹ ». « Quelquefois, dit ailleurs le même témoin, en regardant le ciel, elle ne pouvait presque parler. Elle disait : « parlons-en, je vous prie, » mais elle ne pouvait achever, et était comme forcée de montrer par signes la joie dont son âme était alors remplie ². »

Ces attractions soudaines, irrésistibles, lui rendaient toute prière vocale extrêmement difficile. « Je l'ai vue, continue Duval, allant aux champs avec elle, comme elle commençait son chapelet avec sa fille aînée, n'en pouvoir dire le premier *ave*, sans aussitôt n'être plus à elle. Un recueillement intérieur la saisissait incontinent. Sa fille ne s'en étonnait nullement, car elle savait que cela lui était ordinaire ; elle disait bien à ses oreilles deux ou trois mots de ce qu'elle devait dire ; mais voyant qu'elle ne lui répondait rien, elle se mettait à l'achever seule. C'est pourquoi ses confesseurs avaient peine à lui donner une pénitence (et souvent) ne lui enjoignaient que ces deux paroles : Jésus, Marie, ou bien quelque aumône, ou de se prosterner à terre ³. »

La lecture ne lui était pas plus possible que la prière vocale. « A la première rencontre, son esprit s'élevait tellement en Dieu qu'elle ne pouvait passer outre. » C'était bien un livre pourtant qui avait été « la cause première de son attraction », mais « comme lorsque l'arcade est faite, on jette ce qui la soutient, ainsi l'âme de cette bienheureuse, ayant été élevée de Dieu au sommet de l'oraison, elle n'eut plus besoin de lecture... il lui suffi-

(1) Duval, *op. cit.*, pp. 497, 498.

(2) *Ib.*, p. 473.

(3) *Ib.*, p. 495.

sait de regarder dans le fond de son âme. Aussi, bien que plusieurs personnes de dévotion tant réguliers que séculiers... lui fissent présent de certains exercices ou livres spirituels, qui se composaient alors, et principalement de ceux qui traitaient de la vie suréminente, toutefois elle ne les lut jamais et n'était pas en état de les lire. Elle pouvait dire avec raison, comme saint Paul, que ceux qui semblaient être les plus grands dans l'Eglise, ne lui avaient rien appris, ayant tout puisé en Dieu. Ce livre-là, continue ce grand liseur d'André Duval, ne lui faisait point mal aux yeux, et elle y lisait aussi bien au milieu de la plus sombre nuit qu'en un clair midi, et de plus elle ne s'en lassait point... Toutefois sur la fin de sa vie... elle se mit à lire quelques livres spirituels, pour se distraire de la forte occupation en Dieu qu'elle avait alors. Parmi les livres qu'elle lisait ainsi, le principal fut le *Chemin de la perfection* de la sainte Mère Thérèse de Jésus, celui des *Points d'Humilité* ou bien le *Combat Spirituel*. Elle estimait extrêmement le dernier ouvrage », en quoi elle se rencontrait avec son ami François de Sales dont elle n'a peut-être jamais ouvert, ou du moins, jamais achevé les propres ouvrages. Notons encore que même lorsqu'il ne lui était pas permis de lire elle-même, « elle écoutait parfois ses filles, ou quelques autres qui lisaient ¹ ». Curieux effet de la voix humaine, ainsi capable de retarder, d'empêcher même les assauts divins ! Mais combien ne paraîtra pas plus curieuse la courbe que Duval, observateur insigne, vient de décrire : un livre occasionnant la première extase ; puis toute lecture rendue impossible par la nouvelle extase qu'une seule ligne menaçait de déchaîner ; enfin, sur le déclin de la vie, les extases devenues si absorbantes qu'on essaie de s'en distraire par une lecture pieuse.

Loin de diminuer les activités de cette mystique,

(1) Duval, *op. cit.*, pp. 491-494.

comme il arrive en apparence du moins si souvent, ou, pour mieux dire, loin de la réduire à ces activités si profondes et si simples qu'elles paraissent immobiles et pure passion, les ravissements de M^{me} Acarie la rendaient au contraire plus « fertile » — le mot est d'elle — en « conceptions », en sentiments et en images. Pour nous en convaincre, nous n'avons qu'à examiner le récit impuissant, mais lumineux qu'elle a fait elle-même d'une de ces longues extases.

Jetant l'œil extérieur sans un dessein sur un crucifix — écrite elle à Bérulle, son directeur, dans une des trop rares lettres d'elle qui nous aient été conservées — *l'âme*¹ fut touchée si subitement, si vivement, que *je* ne pus pas même l'envisager davantage extérieurement, mais intérieurement. *Je* m'étonnai de voir cette seconde personne de la très sainte Trinité, accommodée de cette sorte pour *mes* péchés et ceux des hommes. *Il* me serait du tout impossible d'exprimer ce qui se passa en *l'intérieur*, et particulièrement l'excellence et dignité de cette seconde personne. Cette vue était si efficace et avait tant de clarté, qu'*elle* ne pouvait consentir et comprendre, qu'ayant tant d'autres moyens pour racheter le monde, il avait voulu ravilir une chose si digne et si précieuse ; jusqu'à ce qu'il plût au même Seigneur soulager les angoisses auxquelles *elle* était, (et *crois* que si cela eût duré plus longtemps, *elle* ne l'eût pu porter), *l'informant* si particulièrement et si efficacement et surtout avec tant de clarté, qu'*elle* ne pouvait nullement douter que ce fût lui qui donnait jour à ces ténèbres, et *l'enseignait*, comme ferait un bon père, son enfant, ou un bon maître, son disciple. Ce qui se sentait intérieurement ne se peut exprimer ni moins dire. *Il me* souvient bien que *l'âme* admirait sa sagesse, sa bonté et particulièrement l'excès de son amour envers les hommes. La joie et la douleur tout

(1) Soit pour dépister les indiscrets par une précaution d'ailleurs ingénue, soit pour se soumettre aux habitudes conventuelles qui proscrivent le « je » et le remplacent par le « nous » ou par le style indirect, M^{me} Acarie essaie de disparaître ainsi de ses propres lettres. Mais sa vivacité naturelle l'entraîne souvent et elle revient à un « moi » qui est parfaitement aimable sous sa plume. On rencontre une maladresse et une confusion analogues chez beaucoup de religieuses mystiques. Je me permets de souligner dans le texte ces incertitudes qui dénotent aussi peut-être chez les mystiques une certaine tendance à se *désapproprier* de leur âme même.

ensemble faisaient divers effets et rendaient l'âme fertile en conceptions. Que ne disait-elle à ce Seigneur qui lui était si efficacement présent ! Quels besoins oubliait-elle ! Quels désirs et quels souhaits ! Quels remerciements... ! Oh ! combien elle lui demandait l'efficace de ce qu'il avait opéré pour notre salut... ! Les douleurs aux extrémités dont nous nous sommes plainte depuis tant d'années (les stigmates) furent rendues douces et suaves, quoique douloureuses... Bref, je ne saurais dire comme j'étais ; cela dura le temps de l'oraison du matin qui fut bien de quatre ou cinq heures¹.

Bossuet lui-même n'aurait pas soupçonné de quiétisme une extase si occupée, et qui nous paraît si dense, si « fertile », dans le terne résumé qu'on nous en donne. Du reste, le lecteur aura remarqué la vive justesse de cet esprit et même de cette langue qui n'a certes pas été travaillée. Si la voyante renonce à décrire ce qui s'est passé en elle, ce n'est pas manque, mais au contraire, surabondance de lumière. On aura bien vu aussi, car elle n'omet rien d'essentiel, que chez elle, tout l'être humain, conceptions, images, sentiments et sensations même, agit, souffre et palpète d'un bel accord sous la divine étreinte, les douleurs stigmatiques devenant à la fois plus intenses et plus douces à mesure que l'esprit se trouve inondé d'une « clarté » plus éblouissante. Nous savons aussi que cette activité se trahissait au dehors et que souvent M^{mo} Acarie parlait ses extases, si l'on peut s'exprimer ainsi. Au plus fort de ses recueils, et sans qu'elle en eût conscience, « elle ne laissait pas de préférer des paroles tantôt à Dieu... tantôt contre soi-même ». Son visage « lumineux » parlait pour elle quand ses lèvres ne s'ouvraient pas².

(1) Boucher, *op. cit.*, pp. 517-519.

(2) *Ib.*, *ib.* On me permettra d'ajouter ici, en note, à l'adresse des théologiens et des savants, la très intéressante notation d'un des confesseurs de M^{mo} Acarie, M. Fontaine, qui l'assista lors de sa dernière maladie jusqu'à l'arrivée de M. Duval. Nous avons déjà dit que les extases de cette sainte étaient souvent accompagnées de ces phénomènes extérieurs, accablants pour qui les subit, troublants pour beaucoup de ceux qui les regardent, et qui loin de prouver en eux-mêmes l'action divine, ne font que rendre plus visible l'infirmité de toute chair mortelle. On a pu saisir les pro-

Après ce qui vient d'être dit, il paraîtrait assez naturel d'expliquer par la fertilité et la brûlante richesse de ces ravissements l'influence mystique dont nous rappelions tantôt l'étendue et la profondeur. Semblable à une Gertrude, à une Thérèse, à une Marguerite d'Arbouze, M^{me} Acarie aurait fasciné et formé ses nombreux disciples en leur communiquant les divines lumières qui lui étaient si libéralement départies. Il n'en est rien cependant. De toutes les grandes mystiques, je n'en connais pas de plus silencieuse que M^{me} Acarie et c'est là, me semble-t-il, le trait le plus original de sa merveilleuse histoire.

« On lui demanda un jour, raconte Duval, pourquoi elle ne s'était point mise à écrire de la vie intérieure, attendu l'expérience qu'elle en avait. Elle répondit qu'elle en avait au commencement écrit quelque chose, mais que depuis elle avait tout brûlé, voyant combien ses paroles étaient

dromes d'une crise de ce genre dans l'oraison que nous venons d'analyser, lorsque M^{me} Acarie nous dit elle-même que, si l'angoisse où la mettait la pensée du plan rédempteur « eût duré plus longtemps, elle ne l'eût pu porter ». Il y aurait eu donc, au moins dans ce cas, une sorte de corrélation entre la crise extatique et l'activité pieuse dont nous parlons dans le texte. Quoi qu'il en soit, M. Fontaine a cru remarquer une corrélation de ce genre dans les phénomènes qui se sont produits pendant les dernières semaines de M^{me} Acarie. Laissons là-dessus parler M. Duval qui arriva le jour même de la mort. « Sur les quatre heures et demie, les convulsions la prirent fort violentes et fréquentes, se succédant presque immédiatement l'une à l'autre... J'arrivai à Pontoise sur les cinq heures et demie... je trouvai les tourières effrayées... la malade en une convulsion très forte. Je dis au médecin : « Voilà un accès bien étrange ! » Il me dit pourtant qu'elle n'en mourrait pas et qu'elle en avait eu d'aussi violents... M. Fontaine, le confesseur, me dit pareillement qu'elle avait eu d'aussi forts accès, dont elle était revenue. « Elle vous semble assoupie, me dit-il, c'est qu'elle est occupée intérieurement en Dieu, et *cette sorte d'occupation en Dieu, lorsqu'elle est générale, ne lui fait point de mal* ; mais quand, au milieu de cette occupation, il lui survient une vision de l'humanité de Notre-Seigneur ou de la Sainte Vierge ou de quelque saint et sainte, son esprit se départ de cette considération et attention générale, et cela lui travaille grandement le corps, encore qu'elle en reçoive quelque allègement à l'intérieur », Duval, pp. 312, 313. Le dernier « en » est à peine équivoque. Fontaine veut dire que ce *mal* physique allège un peu les souffrances intimes qui ont résulté des visions. L'allègement ne vient pas de ce que l'esprit s'est départi de « cette considération et attention générale ». Ce texte deux fois précieux nous rappellerait au besoin qu'il ne faut pas juger des grâces d'oraison de M^{me} Acarie sur le texte qu'on a lu plus haut, lequel ne fait aucune mention de cette « occupation... générale ». Nous ne pouvons dire lequel de ces deux états était le plus fréquent chez elle.

basses et petites. » Pour parler de Dieu « il fallait qu'elle s'oubliât ». « Car sitôt, disait-elle, que je m'en aperçois, voyant manifestement que les choses de Dieu sont si hautes, et que mes paroles partent d'un lieu si infect et si pauvre, tout ce que je dis me semble si fade que je l'ai à contre-cœur. » « Aussi quelquefois, lorsqu'elle parlait de Dieu en très grande ferveur, et rapportait des choses fort hautes, on la voyait s'arrêter court, sitôt qu'elle s'en apercevait¹. » Plus encore que la misère des mots, son humilité lui aurait fermé la bouche. « Je ne pense pas, dit le P. Binet, que personne puisse bien parler de sœur Marie de l'Incarnation, sinon elle-même. Sa profonde et très solide humilité a été le voile qui a couvert le *sancta sanctorum* de son âme... de façon que je crois que le plus savant n'en a guère su². » De ses grâces extraordinaires, écrit de son côté Duval, « on n'a presque rien pu connaître, sinon lorsqu'elle n'était point à elle »³. Dès qu'elle reprenait l'usage de ses sens, elle décourageait sans pitié la curiosité, même de ses plus intimes. Elle n'a parlé, je crois, en toute liberté qu'à trois de ses confesseurs, à Benoit de Canfeld, au cardinal de Bérulle et au P. Coton, et à ce dernier plus encore qu'à l'autre, autant du moins que j'ai pu m'en assurer.

Canfeld, Coton, Bérulle, tous les autres, même peut-être le chartreux Dom Beau cousin qui devint son directeur depuis le départ de Canfeld jusqu'en 1602, date de son propre départ, même et très certainement Duval, qui fut son directeur intermittent pendant de longues années, et qui lui devint de plus en plus cher, tous les autres, M^{me} Acarie les a tenus à distance. Que dirons-nous des étrangers de passage ? « Il se trouva un jour, écrit Duval, un religieux qui lui dit quelques mots de la sublimité de son oraison (à elle). Elle lui répartit soudain : « Mon

(1) Duval, *op. cit.*, pp. 363, 364.

(2) *Ib.*, p. 555.

(3) *Ib.*, p. 391.

Père, je me contenterais si je pouvais vivre en la crainte de Dieu, en l'observance de ses commandements, et savoir bien dire mon chapelet (jolie fuite et très sincère puisque ses extases l'empêchaient souvent de dire son chapelet). Que sait faire une femme mariée comme moi qui a un ménage et des enfants à gouverner¹ ? » Bien mieux reçu d'elle, comme certes il le méritait, Dom Sans de Sainte-Catherine qu'elle voyait beaucoup et estimait fort, n'entraît guère plus avant dans ses confidences. Même avec lui, elle cessait brusquement de dire « des choses fort hautes... sitôt qu'elle s'en apercevait ». « Elle aimait mieux, ajoute Duval, être réputée folle et égarée d'esprit en ses discours qu'éclairée d'une divine et céleste lumière². » Il faut bien du reste qu'elle leur ait fait sentir à tous sa volonté inflexible sur ce point, pour que personne de ceux qui avaient droit à son obéissance n'ait osé lui commander d'écrire le récit de ses ravissements, comme cela se pratique souvent et trop souvent même. Saint François de Sales aurait-il été plus heureux que d'autres ? Il semble l'avoir cru. En tous cas, elle ne lui a rien dit, comme il nous l'apprend lui-même : « Ce fut une grande servante de Dieu, écrivait-il après la mort de M^{me} Acarie, que j'ai confessée plusieurs fois et presque ordinairement six mois durant (en 1602) et notamment en ses maladies de ce temps-là. Oh ! que je fis une grande faute de ne pas faire mon profit de sa très sainte conversation Car elle m'eût volontiers communiqué toute son âme, mais l'infini respect que je lui portais me retenait de l'enquérir³. » Cet « infini respect », sous une telle plume, vaudrait mille portraits, mais, par bonheur, le saint lui-même a développé depuis ces lignes si intéressantes. Quelques mois avant sa mort, raconte un des premiers biographes de François de Sales, Dom Jean de Saint-

(1) Duval, *op. cit.*, p. 381.

(2) *Ib.*, p. 387.

(3) Cf. Boucher, *op. cit.*, p. 147.

François, « je lui demandai s'il avait eu quelque connaissance plus particulière des grâces extraordinaires que Dieu communiquait à cette sainte demoiselle (M^{me} Acarie), et que ceux qui ont parlé d'elle (Duval) ont laissées par écrit. Il me répondit franchement que non ; pour ce, me disait-il, que d'abord, quand il approchait de cette sainte âme, elle imprimait en la sienne un si grand respect à sa vertu qu'il n'eut jamais la hardiesse de l'interroger de chose qui se passât en elle ; et n'avait voulu savoir de son intérieur rien de plus que ce qu'elle avait bien voulu lui en communiquer de son propre mouvement, sans autre invitation. Or, disait-il, parlait-elle plus volontiers de ses fautes que de ses grâces ; et je la regardais non comme une pénitente, mais comme un vaisseau que le Saint-Esprit avait consacré pour son usage » ¹. Précieux témoignage, et qui donnerait beaucoup à réfléchir. Averti sans aucun doute des sublimes grâces que recevait M^{me} Acarie, François de Sales a entendu pendant six mois la confession de cette extatique déjà fameuse ; en dehors du confessionnal, il l'a rencontrée plusieurs fois, et toujours il s'est interdit avec elle la moindre parole qui aurait pu provoquer ou des confidences plus intimes ou même, et il devait le savoir, une nouvelle extase. Si, dans leurs rapports avec les autres mystiques de ce temps-là, vraies ou fausses, tous les directeurs s'étaient montrés aussi réservés, aussi peu curieux que l'évêque de Genève, on aurait coupé court à bien des abus, retardé, empêché peut-être la victoire finale des anti-mystiques. Non que j'éprouve envers ces derniers une sympathie excessive, mais, en vérité, trop d'imprudents ou de bavards ou de nigauds, leur ont fait la partie belle, comme nous le verrons en son lieu.

On entend bien du reste que François de Sales n'était pas homme à faire fi des vrais ravissements d'une vraie

(1) Cf. Boucher, *op. cit.*, p. 148.

sainte. Évêque d'un diocèse lointain, confesseur intérimaire de M^{me} Acarie, il s'était contenté, avec sa délicatesse ordinaire, du rôle effacé qu'il avait à remplir auprès de la grande mystique parisienne, mais loin de les blâmer, il enviait plutôt, comme on a pu voir, ses propres amis, Coton, Bérulle, Binet, Duval, Beaucousin, Sans de Sainte-Catherine et les autres qu'il savait empressés autour de M^{me} Acarie en extase et tâchant de surprendre, au moins par lambeaux, le divin secret. Quoi qu'il en soit, cette pieuse avidité de tant d'illustres personnages, si divers, et, comme on dit, « représentatifs » nous intéresse au plus haut point. Nous allons l'analyser sur un bel exemple.

André Duval — c'est-à-dire, ne l'oublions pas, toute la peu crédule et très scolastique Sorbonne — n'avait probablement jamais étudié l'extase que dans sa paisible bibliothèque, lorsque la troublante réalité de ces phénomènes lui fut révélée — vers 1595 ou 1596 — auprès de M^{me} Acarie. « Pour moi, dit-il, la visitant une fois au logis de M^{lle} de Bérulle, où elle s'était retirée durant l'absence de son mari, je la trouvai sur le lit avec de si grandes violences et inquiétudes que je crus qu'elle était malade à l'extrémité, et demandai à la fille qui la gardait si on n'était point allé chercher le médecin. Néanmoins, parmi ces grandes *inquiétudes*¹, je trouvai sa face rayonnante comme le soleil. J'en demeurai fort étonné, quoique je n'en disse rien à cette fille; et sur le soir, je rapportai à son confesseur, M. de la Rue, docteur, l'état auquel je l'avais trouvée sur les trois heures. Il me dit : « Je viens de la voir ; elle se porte très bien et aussi bien que de coutume. » J'en demeurai encore plus étonné et je compris alors que ce que j'avais vu en elle n'était point maladie, mais un effort impétueux par lequel Dieu l'avait

(1) Louons la délicatesse de ce beau mot abstrait ; mais, que l'on comprenne bien le vrai caractère de ces inquiétudes qui firent croire à Duval que la voyante allait rendre l'âme.

visitée¹. » Peu à peu, une sainte curiosité fit place chez le bon docteur à cette première surprise. Il ne se lassait pas de l'observer. « Je la vis une fois, dit-il, en une église, où l'on attendait une procession fort solennelle, chacun étant fort occupé pour recevoir convenablement cette procession, et tous allant de côté et d'autre, et faisant un grand bruit auprès d'elle; je la considérai fort longtemps, mais jamais je ne la vis faire aucun mouvement... Saint Antoine se plaignait du soleil quand il se levait, parce qu'il empêchait l'union de son esprit à Dieu, par la multitude des objets qu'il lui découvrait, mais cette bienheureuse n'en était aucunement empêchée². » Ni les processions, ni le soleil, que ne dira donc pas cet homme de silence et de travail, lorsqu'il aura vu M^{me} Acarie tellement ravie par « le carillon des cloches » qu'elle « en perdait l'usage de ses sens, étant contrainte quelquefois de se boucher les oreilles pour ne l'entendre point »³. « Je ne l'ai guère communiée, dit-il encore, bien que je l'ai fait plusieurs fois, sans la voir hors d'elle-même... Il m'est souvent venu en pensée, sur le point de la communier, tant je la voyais recueillie dans son intérieur, qu'il faudrait lui faire quelque signe comme de la pousser, afin de l'avertir qu'on voulait la communier; et néanmoins, m'approchant, j'étais étonné de voir qu'elle ouvrait les lèvres et la bouche si à propos qu'on eût dit que son bon ange l'en avertissait... Toutefois, M. Gallot, docteur, m'a dit qu'en la communiant, il était quelquefois contraint de la toucher avec le doigt, afin de lui faire ouvrir la bouche, tant elle était hors de soi en cette action⁴. » M. Duval, professeur royal, M. de la Rue, docteur, M. Gallot, docteur, on voit si elle occupait la Sorbonne. Curieux, disions-nous, empressés, avides, mais aussi beaucoup plus

(1) Duval, *op. cit.*, pp. 83, 84.

(2) *Ib.*, p. 471.

(3) *Ib.*, p. 471.

(4) *Ib.*, pp. 476, 477.

discrets qu'on ne pourrait croire. Loin de chercher à multiplier de son fait, les précieuses expériences, Duval les aurait empêchées plutôt. « Il me souvient, écrit-il, que je dis un jour à cette bienheureuse que sœur Angélique de la Trinité, fille de M. le maréchal de Brissac, m'avait demandé ce que signifiaient ces paroles de l'Écriture : *Il faut servir Dieu en justice et en vérité* ; je lui rapportai l'explication que je lui en avais donnée. Elle me dit : « Il y en a encore une autre que je vous dirai, si vous le voulez ». Je m'aperçus, comme elle commençait à me la dire, qu'elle entrait en un grand recueillement intérieur qui l'allait priver de l'usage de ses sens. J'eus crainte, parce qu'elle était nouvellement relevée de maladie... que cela ne la fit retomber. Je l'arrêtai et lui défendis de continuer... J'ai été depuis marri de ne l'avoir pas laissée dire ; nous jouirions à présent de cette belle exposition¹. » Des scènes analogues se rencontrent à presque toutes les pages du livre de Duval. Je ne citerai plus que la plus belle et la plus significative. Notre docteur faisait un jour la visite du carmel d'Amiens où M^{me} Acarie, devenue Sœur Marie de l'Incarnation, avait fait profession et qu'elle allait quitter pour celui de Pontoise. « En passant par le cloître, écrit-il, je n'aperçus point sœur Marie de l'Incarnation, qui était au pied des degrés qui descendent au cloître, parce que je regardais les verrières où est peinte la vie de la bienheureuse Mère Thérèse. Celui qui m'accompagnait m'avertit que je ne regardais pas sœur Marie de l'Incarnation. Je me retournai soudain, et je ne la pus au commencement reconnaître, son visage m'apparaissant si lumineux et resplendissant que ma vue en était presque éblouie. Bien que je l'eusse vue un million de fois dans le monde, je dis néanmoins à celui qui m'avertit : « Je ne l'eusse pas reconnue, si vous ne m'eussiez pas averti que c'était elle ». Je proteste que

(1) Duval, *op. cit.*, pp. 322, 323.

jamais je ne l'avais vue en tel état ; et cette vue m'en est demeurée si fortement imprimée depuis, que je ne pense guère à elle, qu'aussitôt cette même vue du cloître d'Amiens ne me soit vivement représentée¹. » Encore une fois ce n'est pas un poète, mais un docteur de Sorbonne qui parle ainsi. Quand il évoque l'image de son amie, Duval la voit toute lumineuse. Un jésuite, — et quel jésuite, le P. Binet ! — nous l'avons déjà dit, la voyait de même. Quant au chancelier de Marillac, « sa vénération pour elle était si grande, qu'il s'élevait presque toujours en lui un sentiment extraordinaire, quand il l'abordait ou même quand sa voiture commençait à entrer dans la rue où elle demeurait² ».

Une autre lumière, moins éblouissante mais qui ne paraissait pas moins merveilleuse à Duval lui-même, ajoutait au prestige de M^{me} Acarie et conduisait vers elle des disciples innombrables. Cette mystique, si peu curieuse de sa grâce propre et si désireuse de la soustraire à la curiosité d'autrui, excellait dans la direction spirituelle. Elle avait, « en un degré grandement sublime », ce qu'on appelle le « discernement des esprits », cette faculté de critique surnaturelle qui « par une vue interne et pénétrante... se porte jusqu'au fond de l'âme et y reconnaît évidemment le principe de ses mouvements »³. Ce don avait alors son emploi, les mystiques vrais ou prétendus, commençant à paraître un peu de tous les côtés, notamment dans la capitale, et les confesseurs, surpris par cette invasion soudaine, n'ayant pas encore appris, comme ils le feront plus tard, à manœuvrer dextrement entre les deux écueils également funestes de la sottise et de la crédulité et du scepticisme. Tels hommes très graves portaient aux nues des aventurières et des hystériques ; d'autres, non moins imprudents, décourageaient cer-

(1) Duval, *op. cit.*, pp. 272, 273.

(2) Boucher, *op. cit.*, p. 159.

(3) Duval, *op. cit.*, pp. 331, 332.



ANDREAS DVVALLIVS *Presbyter, Doctor, Regius Theologiae Professor, Sorbonae Senior, Sacrae Facultatis Parisiensis Decanus, universi Monachum Carmelitarum Ordinis in Gallia exorientis Praepositus, Lectionibus in Sorbona pliusquam quadraginta annis, Concionibus innumeris, Libris editis, Rerum ad conscientiae salutem & securitatem agendarum consilis ac decisionibus, Pontificiae potestatis & Apostolicae Sedis defensione ac vindicis, oblatarum dignitatum etiam illustrium fuga, equali sublimioris doctrinae & humilitatis eximia gloria clarissimus, feliciter obdormuit in Domino, Parisius, in Sorbona, natus annos LXXIV, menses VII, dies XXII, die IX. Septembris, anno Christi M. DC. XXXVIII. Corpus matris Sorbonae, cor Pontiferae patriae & filius suis Carmelitus Pontifianus legavit. Cum Prui Majoris fecit.*



taines âmes, vraiment appelées à l'union mystique et dont la grâce les dépassait. Si humble et si discrète, comment M^{me} Acarie devint-elle assez promptement une des autorités les plus écoutées en ces délicates matières ? Ce problème paraîtra moins difficile à résoudre si l'on songe au nombre des prêtres éminents qu'elle recevait et que l'on regardait fort justement comme les arbitres du monde mystique. La plupart de ceux-ci n'étaient d'abord venus chez elle que pour l'aider dans l'organisation de ses œuvres charitables et religieuses. Insensiblement, ils s'étaient mis à la consulter sur leurs propres besoins et sur les âmes dont la vocation mystique les préoccupait. Cela s'était fait tout seul, si j'ose dire, et sans que M^{me} Acarie y prit garde. « On parlait un jour en sa présence, et en celle du R. P. Coton, nous dit Duval, de deux âmes qu'on tenait pour fort dévotes et on en rapportait des choses admirables, à tel point qu'on les préférait à quelques personnes qui, de longue date, étaient tenues pour saintes. La compagnie étant partie, et le P. Coton étant demeuré seul, elle lui dit : « Si ces deux âmes étaient en ma conduite, je remuerais de fond en comble leur intérieur. L'amour-propre, les recherches secrètes et la sensualité de la dévotion leur fait faire la plupart des choses que l'on estime et admire en elles ». Elle ajouta qu'elle n'aurait garde de dire cela à un autre, parce que ces âmes étaient fort estimées en la ville, mais qu'à lui il fallait dire ce qui en était, parce qu'il pourrait les aider. ¹ » Cette anecdote singulièrement instructive puisqu'elle évoque à nos regards tout un milieu avide, inquiet, un peu crédule, nous vient en droite ligne du P. Coton, qui semble bien avoir partagé l'illusion commune sur les deux visionnaires, et qui se rendit compte par la suite que seule M^{me} Acarie avait vu juste. D'autres aventures du même genre eurent bientôt fait de fonder l'autorité particulière de cette

(1) Duval, *op. cit.*, p. 333.

femme sur tant de prêtres également pieux, sages et puissants, sur des jésuites, comme Binet, Jacquinet, Coton, sur des feuillants, comme Sans de Sainte-Catherine et Asseline, sur des oratoriens comme Bérulle, sur des séculiers comme Duval. Consultés eux-mêmes par leurs amis ou leurs disciples, tous ces personnages prenaient à leur tour l'avis de M^{me} Acarie ou, plus simplement, ils confiaient à sa propre conduite les personnes qui les gênaient trop. « Un homme très versé dans les choses spirituelles, » disait aux plus compliquées de ses pénitentes : « Je veux vous envoyer pendant un mois à l'école de M^{me} Acarie, afin de m'assurer de votre manière de prier¹. »

Il n'y a pas à discuter avec les esprits, bien ou mal faits, je l'ignore, qu'irriterait cette intervention d'une femme dans la vie intérieure de l'Église. Je me suis déjà expliqué là-dessus à propos de Marie de Valence et s'il nous fallait reprendre ce débat, à chaque nouvelle occasion qui s'en présentera dans le cours de notre histoire, le présent livre n'aurait pas de fin. Aussi bien, dans l'abstrait, le problème est-il insoluble et vide de sens, la femme en soi ni le prêtre en soi n'ayant jamais paru sur la terre des vivants. Le concret met tout au point. C'est M^{me} Acarie qu'il nous faut voir, exquise de tact, de pénétration et de modestie, pour ne pas parler des grâces qui l'illuminent. Femme, je le sais, et par suite, dénuée de toute juridiction officielle. Au confessionnal, le prêtre le plus ignorant, le plus grossier, le plus corrompu exerce un pouvoir dont elle ne détient pas la moindre parcelle, peut d'un mot provisoirement définitif, casser toutes les décisions qu'elle donne, et s'il lui commande à elle-même de résister à l'esprit divin qui la possède, elle devra se soumettre, obéir comme elle pourra. Qui ne voit en effet que réserver aux seuls mystiques le jugement des mystiques, c'est fonder l'illumination et nier

(1) Boucher, *op. cit.*, p. 145.

l'Église? L'histoire est pleine de ces beaux duels entre l'autorité divine du prêtre et l'inspiration, divine aussi, du mystique, l'ordre exigeant toujours que la seconde cède à la première et Dieu à Dieu même. Mais qui parle ici d'autorité proprement dite? Si le P. Coton n'arrive pas à se reconnaître dans les douteuses visions d'une de ses pénitentes, pourquoi ne soumettrait-il pas ce cas difficile à l'observation d'une femme qu'il sait très clairvoyante et très sainte? Si Michel de Marillac hésite à s'abandonner aux obscures lumières qui semblent l'appeler à une voie d'oraison plus haute, pourquoi ne prendrait-il pas le conseil d'une femme qui a l'expérience de ces voies particulières et qui porte sur son visage même un reflet de Dieu? Et M^{me} Acarie enfin, pourquoi refuserait-elle à ceux qui viennent à elle les quelques mots, très simples, très clairs qui décideront de leur sainteté et peut-être de leur salut?

Il ne faudrait pas du reste que ce mot de direction nous impressionnât plus que de raison. *Ars artium regimen animarum* : c'est l'art des arts que de gouverner les âmes, est-il écrit sur la première page des manuels de direction. Qui en doute? Mais cet art si difficile est peut-être encore plus simple. Les livres ne l'apprennent guère à qui ne l'a reçu en naissant. Est-ce un art en vérité, n'est-ce pas plutôt, ou une sorte d'instinct spirituel, ou, si l'on aime mieux, une grâce, ou les deux ensemble? « Seigneur, vous avez dit mon âme », chante le poète. Mais dire notre âme, c'est ce que nous demandons à un directeur. Pense-t-on que l'homme seul soit en état de nous rendre ce service et que la vive intuition d'une intelligence ou d'un cœur de femme n'y puisse suffire? A ces dons naturels de sympathie divinatrice dont il ne semble pas que l'homme ait le monopole, ajoutez chez une grande mystique, telle qu'était M^{me} Acarie, l'expérience personnelle des réalités plus sublimes, un sens aigu, si j'ose dire, de la présence et de l'action divine. Que veut-on de plus? « La bienheureuse, écrit Boucher, a dit à plusieurs personnes les plus

secrètes pensées de leur esprit, mieux qu'elles ne les auraient dites elles-mêmes... Elle déclara au P. Coton l'état de son âme sur des objets fort importants, et il a avoué que cette déclaration lui avait été fort utile et qu'il en avait ressenti l'effet pendant fort longtemps. Elle fit la même chose à l'égard du P. Binet, provincial des jésuites : « Ce qu'elle me déclara, dit ce Père, était connu de Dieu seul ; elle me montra toutes les suites que la chose pourrait avoir, et rien n'était plus vrai que ce qu'elle me disait ¹ ». Direction que tout cela, très simple sans doute et sans ombre d'outréculance, mais aussi très heureuse, puisque de tels directeurs se félicitent de l'avoir reçue et de s'y être soumis.

Quel âge doit avoir une femme avant d'exercer autour d'elle une action aussi délicate, je l'ignore, assuré du reste que cette question saugrenue n'aura pas même effleuré l'esprit du lecteur. Une sainte n'a pas d'âge. A vingt-cinq ans, elle ne commande pas moins le respect que si elle avait les cheveux blancs. On est même un peu gêné de voir les précautions inquiètes qu'ont prises à ce sujet quelques-uns des familiers de M^{me} Acarie et le plus savant de ses biographes. Ce dernier, M. Boucher, a une excuse puisqu'il écrivait à la fin du xviii^e siècle. Nous avons fait du chemin depuis, et les honnêtes gens d'aujourd'hui, croyants ou non, n'ont pas besoin qu'on leur prouve la parfaite innocence de ces « liaisons spirituelles » qui se rencontrent constamment dans la vie des saints. Voici pourtant deux témoignages pittoresques qui du moins nous aident à nous représenter M^{me} Acarie dans ses rapports avec ses amis.

Le premier est de M^{lle} d'Abra de Raconis qui était née protestante et que le P. de Bérulle avait convertie. « Quand M. de Bérulle sut que le P. Benoit de Canfeld, sous la direction duquel il m'avait mise... s'en allait en

(1) Boucher, *op. cit.*, p. 190.

Angleterre... il eut l'attention de me mettre sous la conduite de M^{me} Acarie. Cette pieuse dame, pour me donner la facilité de jouir de sa charité, me reçut dans sa maison, et j'y voyais fort ordinairement M. de Bérulle. Je n'ai jamais rien vu de si admirable que la conversation de ces deux saintes âmes. Oh ! qu'elle était pure, quoiqu'elle fût très fréquente ! En effet, je ne crois pas qu'en six ou sept ans, il y ait eu un seul jour où ils ne se soient pas vus, lorsqu'ils étaient à Paris. Comme ils s'occupaient tous les deux d'œuvres considérables de piété et de charité (notamment de fonder le Carmel français), ils avaient besoin de communiquer très souvent ensemble, outre que pour son intérieur, elle était conduite par lui, et se confessa d'ordinaire à lui, dès qu'il fut prêtre. Néanmoins, dans cette grande fréquentation, je n'ai jamais remarqué aucune parole de familiarité de la part de l'un ou de l'autre. Leur abord était aussi sérieux que s'ils ne se fussent jamais vus, et tout leur entretien se passait dans un fort grand respect¹. »

« La liaison de M. de Marillac avec M^{me} Acarie, dit encore Boucher, fut aussi très sainte. Leur intime union ne commença qu'au mois de juillet 1602, peu de jours avant qu'on enregistrât les lettres patentes qui autorisaient l'établissement des carmélites (Marillac, comme nous verrons, s'était occupé très activement de cette affaire)... Cependant avant l'époque que nous venons de marquer, M. de Marillac n'était pas tout à fait étranger à M^{me} Acarie : il avait étudié avec son mari au collège de Navarre et il demeurait dans le même quartier qu'elle. La bienheureuse le rencontrait souvent à l'église ou en différentes maisons, et croyait voir en lui de la disposition à acquérir une vertu sublime ; c'est ce qui lui avait inspiré le désir de se lier étroitement à lui... (jeunes encore l'un et l'autre en 1602). Il serait difficile de dire

(1) Boucher, *op. cit.*, p. 150.

combien ils mirent de gravité dans leurs entrevues, de réserve dans leurs communications, de précautions dans leur intimité, pendant les douze ans que M^{mo} Acarie passa encore dans le monde avant d'entrer en religion. Quoiqu'ils se vissent à peu près tous les deux jours, pendant environ une heure, ils ne se permirent jamais aucun de ces mots, de ces ris et de ces gestes que des amis se permettent souvent, sans néanmoins passer les bornes d'une honnête familiarité. C'est M. de Marillac lui-même qui l'atteste, et il ajoute : « C'était de sa part vertu et grâce ; et de la mienne, effet de cette grâce qui rejaillissait sur moi ¹ ». Ce dernier mot qui dit et si bien tant de choses, paraît pourtant moins suggestif que le simple trait que nous rencontrons plus haut dans les souvenirs de François de Sales. Malgré sa majesté paisible et silencieuse, celui-ci ne manquait pas d'une certaine vivacité dans ses propos. La première fois qu'il vit la baronne de Chantal, il fit gentiment la guerre au luxe, d'ailleurs très discret, de la jeune veuve. Il semble que M^{mo} Acarie lui en ait imposé davantage. S'il ne s'agissait pas d'une sainte et si simple nous dirions qu'elle l'intimidait un peu. La vraie nuance du sentiment qu'il éprouvait auprès d'elle est plus rare et leur fait plus d'honneur à l'un et à l'autre. Comme Bérulle, Cotton, Binet, Marillac et tous les autres, François de Sales s'inclinait religieusement devant le prestige de cette femme. « Elle m'eût volontiers communiqué toute son âme, écrit-il, mais l'infini respect que je lui portais me retenait de l'enquérir. »

Aussi bien la France entra-t-elle alors dans une de ces périodes — je ne dis pas de transition ; elles le sont toutes — mais de fermentation religieuse, où surgissent d'elles-mêmes et bientôt s'affirment, sans étonner ni presque gêner personne, les initiatives les plus hardies, les plus imprévues. Il s'agissait bien de s'attarder à de longs

(1) Boucher, *op. cit.*, pp. 152-159.

scrupules sur les privilèges, les droits particuliers ou les protocoles, en face du mouvement timide, incertain, mais plein de promesses qui s'annonçait de tous les côtés, dans toutes les classes. Il fallait courir au plus pressé, battre le fer pendant qu'il était chaud, soutenir, dégager, fortifier les aspirations confuses qui soulevaient un si grand nombre vers la sainteté, grouper les bonnes volontés qui s'ignoraient encore les unes les autres, rajeunir les œuvres anciennes, créer de toutes pièces des organisations plus conformes aux besoins du moment, enfin démasquer les intrigants et refroidir les exaltés qui pul-lulent toujours dans un milieu ainsi remué. Nous avons déjà rencontré, nous rencontrerons encore partout, les chefs improvisés de cette vaste campagne. Boutefeux, entraîneurs incomparables, c'étaient pour la plupart des hommes nouveaux, religieux, prêtres, laïques même, merveilleusement unis pour l'œuvre commune, sans autre autorité que leur zèle ou que leur génie et à qui la plupart des évêques avaient la sagesse de laisser, pour ainsi parler, carte blanche. La France chrétienne de Henri IV ressemblait à un pays de mission, dans la première période de la conquête. La discipline essentielle n'était certes pas en souffrance. Mais pour bien des détails on n'y regardait pas de si près. Les canonistes de profession auraient levé les bras au ciel si on avait pris le temps de les consulter avant chacune des démarches que nécessitaient les circonstances. Très attentive au progrès du mouvement, Rome donnait à ces bons ouvriers dont elle était sûre, une sorte de blanc-seing, chargeant, par exemple, le cardinal de la Rochefoucauld de faire tout le nécessaire pour la réforme bénédictine. Nous raconterons bientôt le miracle de cette réforme. A ne consulter que le droit strict, les chefs naturels de l'Ordre auraient pu défendre l'entrée de leurs abbayes, aux jésuites, aux capucins, aux feillants et autres réformistes. En temps ordinaire, les tenants des anciens usages, forts d'une

prescription séculaire, auraient suscité des conflits inextricables qui auraient duré jusque sous Louis XVI. Les créations nouvelles ne furent pas menées d'une façon moins expéditive, grâce à l'appui de la Cour et des évêques. Défenseurs des augustes lois, les parlements avaient beau crier au scandale. Pendant que le greffier s'attardait à ses paperasses inutiles, un nouveau couvent était sorti de terre, la cloche des matines apprenait au Président et aux conseillers qu'ils étaient vaincus avant le combat. Qu'on se rassure. Ce branle-bas ne va pas durer toujours, mais pour l'instant rien ne doit nous surprendre, pas même le grand miracle de cette époque fertile en miracles, je veux dire M^{me} Acarie.

« Elle s'appliqua premièrement, écrit Duval, à la réforme de quelques monastères de filles; et quoique d'ordinaire les personnes religieuses ne défèrent pas volontiers à celles qui sont mariées, au moins en ce qui concerne leur conduite intérieure, toutefois Dieu lui avait donné pour cela une grâce si particulière et elle s'y comportait avec tant d'humilité et de dextérité, qu'elles ne faisaient aucune difficulté de lui ouvrir entièrement leur cœur et de lui en déclarer les plus secrètes pensées. Comme il y a quantité de monastères à Paris et aux environs, elle allait presque partout, excitant les unes à vivre mieux et à faire une forte guerre à leurs passions, les autres à entreprendre la réforme de leurs maisons. L'Abbesse de Montmartre s'étant mise en clôture avec ses filles et ayant commencé heureusement la réforme de sa maison, elle l'allait consoler et fortifier, prenant soin de quelques bonnes filles plus attirées que les autres à la vie intérieure¹. » Tous les mots portent dans ce passage, dans ces dernières lignes surtout. La réforme des abbayes bénédictines fut en effet, comme nous le montrerons, un mouvement mystique, au sens propre de ce mot. Quand

(1) Duval, *op. cit.*, pp. 102, 103.

nous étudierons les mystiques de Montmartre, nous n'oublierons pas que M^{mo} Acarie a passé par là.

« Lorsque les troubles eurent cessé, continue Duval, elle visita les monastères plus éloignés, comme celui de Saint-Étienne-lez-Soissons. Elle voyait l'Abbesse, l'assistait de ses conseils, parlait à la plupart de ses filles, et avec la bonne résolution que ces religieuses avaient déjà, la réforme s'est tellement établie dans cette maison qu'elle a servi à celle de beaucoup d'autres du même Ordre. Elle visitait aussi quelquefois le Charme (abbaye), de l'Ordre de Fontevrault, dont elle procura l'entrée à de bonnes filles. Ce monastère était sous la conduite d'une vertueuse prieure, nommée M^{me} Drouin, qui ne se conduisait que par l'avis de la bienheureuse, et il est parvenu à un tel éclat de perfection qu'il est estimé l'un des plus accomplis de l'Ordre.

« La grandeur de sa charité ne s'étendit pas seulement sur les religions, mais aussi sur plusieurs congrégations de filles séculières qui commençaient alors à s'assembler, pour vivre dans l'obéissance, s'adonner à la pratique des vertus et instruire les petites filles dans la crainte de Dieu et dans les connaissances convenables à leur sexe. Sachant que M. Gallemant, docteur, avait fondé une semblable congrégation dans la ville d'Aumale, elle les alla visiter et y demeura quelques jours... Elle alla pareillement à Pontoise, où le même M. Gallemant, tandis qu'il prêchait le carême, avait fondé une congrégation de filles, comme à Aumale. Ces filles étant fort neuves en ce qui regardait la vie de communauté, plusieurs gens de bien craignaient que leur congrégation ne s'en allât en fumée. Cette bienheureuse s'y achemina, et durant une nuit qu'elle passa sans dormir, elle leur parla à toutes, l'une après l'autre, si efficacement qu'elles prirent courage et se résolurent, malgré leurs difficultés, à la persévérance : de sorte que cette petite communauté a donné naissance à deux florissants couvents de carmélites et d'ur-

sulines, qui sont aujourd'hui établis en cette ville. »

Ursulines, carmélites, ces grandes œuvres vont naître en effet. Encore vingt ans et elles auront couvert la France entière. Dans la mesure où elles appartiennent à notre sujet, nous leur ferons leur juste place, mais quel qu'ait été leur succès, l'historien doit s'arrêter, avec une curiosité encore plus vive peut-être, sur les groupements éphémères qui ont préparé dans l'ombre l'éclosion de ces magnifiques entreprises. Qui pense aujourd'hui à ces béguinages d'Aumale ou de Pontoise où des « filles séculières » vivaient en commun, pour s'adonner à la vertu et « instruire les petites filles », non seulement « dans la crainte de Dieu », mais aussi « dans les connaissances convenables à leur sexe ». Humbles ébauches, pressentiment généreux, dont le grand cœur et le génie prophétique de M^{me} Acarie avaient deviné l'importance. Dans Paris même, elle suivait de près les groupements de ce genre. « Outre ces filles qui vivaient en congrégation, continue Duval, il y en avait d'autres qui vivaient en leurs maisons particulières, ou bien demeuraient trois ou quatre ensemble. M^{me} Acarie les dirigeait pour leur conduite intérieure. Ces filles, après l'entrée du Roi, se mirent à porter la cape par la ville, tant pour marcher modestement et avec quelques marques de piété, que pour ne voir personne et n'être pareillement point vues. Ceci devint si commun à Paris qu'on ne voyait presque par les rues que filles ou femmes portant la cape. Cela fut cause de plusieurs inconvénients, car quelques personnes se mirent à contrefaire les dévotes et à porter la cape pour n'être point reconnues. Notre bonne demoiselle y remédia heureusement et promptement, avec M^{mo} Du Jardin qui avait aussi un grand crédit dans la ville. Elles commandèrent à toutes ces filles d'ôter leurs capes et de marcher comme les autres, vêtues toutefois modestement et sans vanité, si bien que ces occasions de mal cessèrent incontinent partout. Comme ces filles dévotes ne se conduisaient

pas toutes comme il le fallait, qu'il y avait de l'excès dans les dévotions de quelques-unes et, chez les autres, de notables défauts, cette bienheureuse apporta une prudence et une dextérité admirables à modérer la ferveur des unes et à échauffer la tiédeur des autres ¹. »

Ces jolis détails justifient, semble-t-il, l'image que nous employions tantôt, en parlant de la fermentation religieuse de ce temps-là. On voit aussi que nous n'avons exagéré ni l'activité ni l'influence de M^{me} Acarie. Il va sans dire, et il est bon que l'honnête Duval nous rappelle, qu'elle n'était pas la seule femme à la tête du mouvement, mais elle exerçait vraiment une sorte de lieutenance-générale sur le tout-Paris dévot. Un signe d'elle, et ces capes disparaissent, innombrables pourtant, puisqu'elles ont offusqué tant de fois le docteur Duval dans les rues de Paris. Qu'on remarque aussi la sagesse de ce coup d'état. Supprimer les capes, c'était décourager les têtes folles qui n'arboreraient ces insignes que pour jouer à la sainteté et se mettre en évidence. Singulier travers qui ne nous menace plus guère aujourd'hui, mais qui, sous une forme ou sous une autre, renaîtra souvent, au cours du xvii^e siècle, aiguisant la malice des anti-mystiques, égarant ou compromettant les véritables dévots.

Nous avons déjà vu M^{me} Acarie recueillir chez elle M^{lle} de Raconis, récemment convertie au catholicisme et que Bérulle avait confiée à sa direction après le départ du P. Benoit de Canfeld, c'est-à-dire vers 1599. Le même motif amenait souvent d'autres pensionnaires dans cette vaste maison. Les mœurs hospitalières de l'époque enlevant sans doute à de telles dispositions la singularité qu'elles présenteraient aujourd'hui. C'est ainsi que bientôt on trouva presque naturel de voir succéder à ces hôtes de passage, une communauté plus stable et d'un caractère semi-officiel qui devait un jour devenir et rester

(1) Duval, *op. cit.*, pp. 107. 108.

fameuse sous le nom de congrégation de Sainte-Geneviève. « Pendant qu'on traitait en Espagne et à Rome l'affaire de la fondation (du Carmel français), M^{me} Acarie... réunit dans sa maison, avec le consentement de son époux (récemment revenu d'exil), un certain nombre de personnes de son sexe qui se sentaient appelées à être carmélites. Elles avaient conçu l'idée d'embrasser cet état, en lisant les œuvres de sainte Thérèse qu'on venait de donner au public, et comme les démarches qu'on faisait en France, pour établir des religieuses de sa réforme, n'avaient pu être secrètes, elles avaient demandé d'être admises dans cet établissement. D'ailleurs les ecclésiastiques (Bérulle, Duval, Gallemant), qu'on avait désignés pour être supérieurs de l'Ordre, étaient bien aises d'avoir des sujets éprouvés qu'ils pussent fournir aux carmélites espagnoles, quand elles arriveraient en France; et comme ils connaissaient le talent de M^{me} Acarie pour la conduite des âmes, ils l'avaient chargée d'examiner la vocation des personnes qui se présentaient, et de les former à l'Institut qu'elles voulaient suivre.

« Telle fut l'origine de la petite congrégation de Sainte-Geneviève qui rendit à l'Ordre naissant de si précieux services. Elle lui épargna les difficultés qu'aurait entraînées le choix des sujets qui devaient le composer; elle empêcha son affaiblissement et peut-être sa ruine, qu'aurait occasionnée le départ précipité des carmélites espagnoles pour la Flandre; elle le peupla d'excellentes religieuses qui, pour la plupart, devinrent fondatrices des maisons qu'on érigea bientôt en grand nombre dans la France; et elle fournit encore aux ursulines des sujets pour commencer leur établissement... (D'abord) on ne reçut dans la petite congrégation que douze postulantes, mais on ne tarda pas à en recevoir un plus grand nombre; et pendant les cinq ou six ans que subsista cette congrégation, on y forma beaucoup de sujets; il y en eut vingt-six qui prirent

l'habit religieux, dans la première année de la fondation¹ » du Carmel.

Cette page, qu'on voudrait plus frémissante, car elle résume une histoire unique, devrait être gravée sur le marbre dans l'église de Saint-Gervais, paroisse de M^{mo} Acarie. Nous reviendrons longuement aux premières carmélites françaises et tous conviendront alors qu'on ne peut rien imaginer de plus beau. Mais on ne hausse jamais trop le ton lorsqu'on parle des œuvres de M^{mo} Acarie. Cette congrégation fondée, gouvernée par elle, n'a pas été seulement un Carmel d'attente. D'autres Ordres, et notamment les ursulines, lui ont dû plusieurs de leurs sujets les plus éminents. Encore une fois, tout cela tient du paradoxe, car enfin cette femme qui vivait avec son mari et continuait à élever ses enfants, n'avait pas la moindre parcelle de l'autorité que l'Église concède aux Abbesses et aux autres supérieures proprement dites. En l'admirant elle-même, n'oublions pas d'admirer aussi le noble, intelligent et généreux prélat qui lui a laissé faire tout ce qu'elle a voulu dans sa propre église, Henri de Gondy, évêque de Paris de 1598 à 1622, premier cardinal de Retz.

Rien n'est plus délicat dans le gouvernement d'une maison religieuse, que d'admettre ou de congédier les sujets qui se présentent. M^{mo} Acarie avait là-dessus des idées très arrêtées et une sûreté de coup d'œil extraordinaire. Elle ne tranchait pas d'elle-même, mais on ne résistait guère à ses impressions. « Elle fit refuser, écrit Boucher, une demoiselle en qui on (Bérulle ou les autres) croyait voir les qualités nécessaires pour l'état religieux et qui devait donner une dot assez considérable. « Si cela dépendait de moi, dit-elle à M. Duval, je ne la recevrais pas pour toute chose au monde. Elle est de ces esprits prudents et accorts qui, par prudence et accortise, et non par grâce, évitent de faire des fautes. »

(1) Boucher, *op. cit.*, pp. 230-235.

« La bienheureuse s'opposa à la réception d'une autre demoiselle, dont le père était un homme de bien qui avait beaucoup souffert pendant les guerres civiles. M. Duval qui regardait cette demoiselle comme appelée à la vie religieuse, demandait qu'on l'admit (aussi) en considération du mérite de son père. Mais M^{me} Acarie... la connaissait mieux. « Cette fille n'est pas franche (dit-elle), et sa bouche n'est pas d'accord avec son cœur... » Elle estimait tant la franchise dans un sujet qu'elle pressa les supérieurs de recevoir une demoiselle qui n'osait pas demander qu'on la reçût, parce qu'elle apercevait encore en elle-même quelques imperfections : « L'esprit de cette fille, dit-elle, est simple et ouvert ; c'est ce qu'il faut en religion ».

« Dans une autre circonstance, on présentait deux demoiselles : l'une était faible dans la pratique du bien et tourmentée par des peines intérieures ; l'autre avait la conscience tranquille, et montrait de grandes dispositions pour l'état religieux : « Celle-ci, dit M^{me} Acarie, pourra bien avancer dans la vertu ; mais elle ne fera aucun progrès dans les voies intérieures ; elle est arrivée au point où Dieu veut qu'elle reste. Il n'en est pas de même de celle-là : elle avancera à force de chutes et de rechutes... »

« Les considérations humaines n'entraient pour rien dans les avis que donnait cette sainte femme. Une jeune veuve, recommandée par des ecclésiastiques très respectables, offrait dix mille écus de dot pour aider à bâtir le premier couvent (du Carmel). Dès la première entrevue, M^{me} Acarie s'aperçut qu'elle n'avait pas de vocation... « Je ne m'inquiète pas (disait-elle), de l'argent dont on a besoin pour construire le bâtiment matériel ; je m'inquiète seulement des pierres vivantes qui sont nécessaires pour bâtir l'édifice spirituel. Si je connaissais une âme qui fût propre à cette construction, je donnerais tout l'or de l'univers pour l'acheter ; et pour en exclure une qui n'y serait pas propre, je donnerais autant d'or... »

Un prêtre qui confessait les demoiselles de la petite congrégation, se plaignait quelquefois de ce que M^{mo} Acarie rendait trop difficile la réception des sujets. La bienheureuse dit à M. Duval en parlant de cet ecclésiastique : « Il a de la vertu, mais comme il est bon, il pense que tout le monde lui ressemble et croit trop aisément ce qu'on lui dit... Il faut pénétrer jusqu'au fond du cœur et voir si Dieu y est, ou du moins s'il y sera, quand l'âme sera cultivée par la religion ¹ ». « Si Dieu y est, ou s'il y sera », voilà de ces mots qui illuminent tout, et non pas seulement la vie mystique. Trouvera-t-on rien de plus décisif dans les vingt volumes de François de Sales, je ne le crois pas, en tout cas, d'ores et déjà, nous pouvons assurer que les premières carmélites françaises, choisies, éprouvées, façonnées par M^{mo} Acarie, seront dignes d'elle.

Elle paraît si grande, parmi ces docteurs et ces novices, qu'on éprouve quelque embarras à voir de nouveau reparaître sur la scène, un comparse que de longues années d'exil et de silence n'auront fait que plus pétulant. Mais, l'histoire que nous racontons, plus elle est sublime, plus il nous faut aussi la montrer réelle, en la baignant dans son atmosphère vraie, le Paris bourgeois qui ne fut jamais sublime. Lorsque Pierre Acarie était revenu dans ses pénates, il les avait trouvés transformés, et le salon, presque semblable à un parloir de couvent. D'abord il ne sut trop que penser de ce changement et de la merveilleuse élévation de sa femme : « Il avait quelque petite peine, écrit Duval, de ce qu'un grand nombre de personnes de toute condition, grands et petits, hommes, femmes, filles, religieux et séculiers, venaient en sa maison, pour parler à sa femme et qu'on lui envoyait des lettres de tous côtés. Néanmoins au fond il en était content, et n'eût pas voulu qu'il en eût été autrement ². » Pour un

(1) Boucher, *op. cit.*, pp. 238-240.

(2) Duval, *op. cit.*, p. 32.

professeur royal de théologie, voilà qui est fort bien vu. Mais le bon docteur que liront demain les propres enfants de Pierre Acarie, ne peut pas tout dire. « M. Acarie, complète Boucher, voyait souvent de fort mauvais œil le concours de personnes... qu'attirait chez lui la réputation de sa femme... Il ordonnait à ses domestiques de leur refuser l'entrée de la maison, ou, si on les y admettait, il leur disait des choses désagréables... « C'est une chose très incommode, disait-il un jour à un ecclésiastique de sa connaissance, que d'avoir une femme si vertueuse et de si bon conseil ¹. Je l'entends bien ainsi, mais à l'heure même où nous serions presque tenté de le plaindre un peu, ce maladroit trouve le moyen de nous irriter. Curieux de tout, même de mystique, ayant son mot à dire sur tout, il aurait voulu prendre sa part de ces pieux entretiens. Comme on oubliait de l'y convier et que d'ailleurs un je ne sais quoi lui défendait peut-être d'écouter aux portes, il se dédommageait en furetant dans les papiers de sa femme. Duval nous le dit, sans trop se fâcher. « Comme les lettres que l'on écrivait à la bienheureuse étaient affaires de conscience, qui ne devaient pas être divulguées, elle apportait une soigneuse dextérité à ce qu'il ne les vît point, parce qu'il était un peu curieux; quelquefois elle ne le pouvait éviter et alors elle le dissimulait sagement ². »

Il avait fait meilleure mine aux futures religieuses qui s'étaient réunies et vivaient dans sa maison. Celles-ci ne restaient pas tout le long du jour en prière ou enfermées avec M^{me} Acarie. Elles avaient de beaux noms et plus d'esprit qu'il n'en fallait pour amuser le bonhomme. Elles le prenaient par ses faibles. Comme on ne respirait à l'aise que lorsqu'il n'était pas là, l'une ou l'autre, se dévouant, sortait avec lui ou le poussait dans un coin pour lui faire raconter ses hauts faits du temps de la Ligue. La

(1) Boucher, *op. cit.*, p. 91.

(2) Duval, *op. cit.*, p. 32.



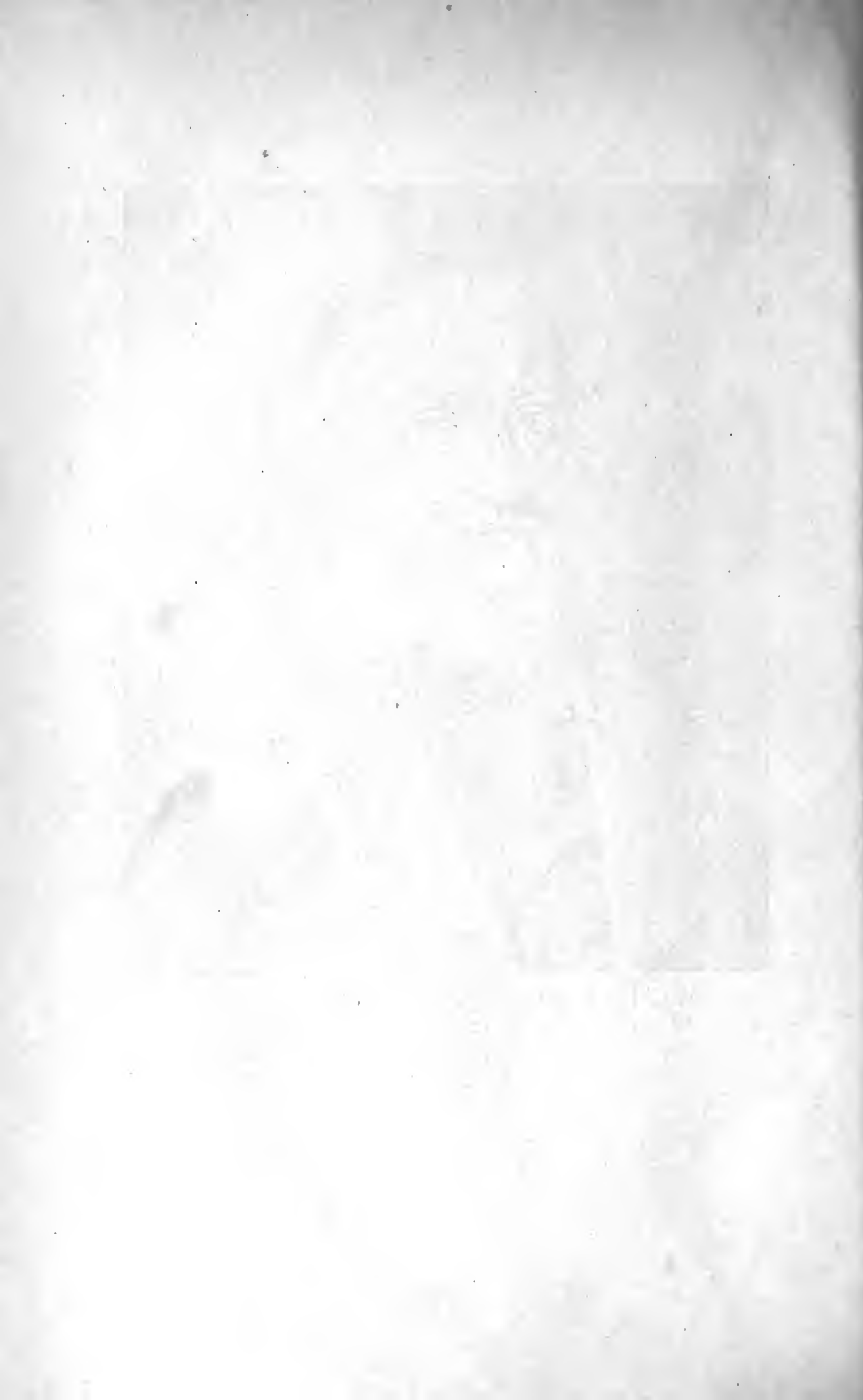
MICHAEL DE MARILLAC
FRANCIÆ PRO-CANCELLARIUS

Obijt Ann. 6 N. M. DCXXXVII

Sæc. LXVIII Mens. X 7 Id Aug



*A. J. K.
M. J. B. 1707*



marquise de Bréauté, entre autres, le menait par le bout du doigt. Bien qu'elle n'eût pas encore quitté son hôtel, elle venait chez M^{mo} Acarie presque tous les jours. Quand le mari menaçait de faire une scène nouvelle, « la vertueuse marquise, nous dit Boucher, pour le tirer de sa mauvaise humeur, le menait promener dans sa voiture. Celui-ci, charmé de la complaisance que cette dame avait pour lui, disait quelquefois à son épouse : j'espère au moins que vous ne ferez pas carmélite cette aimable marquise¹ ». Il va sans dire que cet espoir fut déçu. Son humeur folâtre n'était pas moins redoutable que ses colères. Il « aimait à rire et s'ennuyant de la gravité qui régnait dans cette espèce de noviciat, il venait souvent en déranger les exercices sous prétexte de voir si les novices ne manquaient de rien... » Désireux, comme il le dit dans son paisible langage, de nous « faire connaître la gaieté de M. Acarie et les dérangements qu'il causait dans les exercices de la petite communauté », le biographe ajoute un trait qui ne manque pas de piquant : « Une des novices, écrit-il, nommée Lejeune, qui était native de Troyes et qui avait une figure agréable, croyait devoir rire, et même jouer et danser avec lui pour ne pas le désobliger. Aussi M. Acarie disait-il à sa femme : « Toutes tes dévotes sont guindées ; il n'y a que ma troyenne qui soit raisonnable ». La bienheureuse ne répondait rien, mais elle prenait à part la jeune postulante et lui faisait des reproches sur son excessive complaisance. Celle-ci lui exposait naïvement la difficulté où elle se trouvait de se conduire autrement : « Madame, lui disait-elle, que puis-je faire ? M. Acarie est ici le maître et je ne dois pas le contredire² ». La jolie troyenne devint plus tard une excellente carmélite. Au reste on pense bien que Pierre Acarie n'avait pas d'autre défaut que de fatiguer la maison tour à tour par ses violences et ses entrechats. Honnête homme de tout

(1) Boucher, *op. cit.*, p. 317.

(2) *Ib.*, pp. 235, 236.

repos, il n'était qu'insupportable. Aussi dut-on le quitter bientôt et chercher pour la pieuse communauté une demeure moins tapageuse. La duchesse de Longueville acheta, pour cette fin, une maison sur la place Sainte-Genève, d'où vient le nom que l'on donne ordinairement à cette société qui ne fut jamais une congrégation proprement dite. On n'avait pas quitté l'habit séculier et l'on ne faisait pas de vœux. La maison fut fermée en 1607. « Toutes les personnes de cette congrégation qu'on avait cru être appelées au Carmel étaient entrées dans les couvents » qu'on venait d'établir. Quant aux autres « qui sans avoir de vocation pour être carmélites, étaient néanmoins appelées à la vie religieuse », on recruta parmi elles les premières ursulines de M^{me} de Sainte-Beuve. Mais cette expérience originale avait si pleinement réussi qu'on décida de la perpétuer, en quelque façon, chez les carmélites elles-mêmes, M^{me} Acarie ayant décidé les supérieurs de cet Ordre « à régler qu'à l'avenir on ne donnerait plus l'habit aux postulantes » qu'après un stage de trois mois. « En proposant ce règlement, elle avait pour but de mettre les religieuses à portée de mieux connaître la vocation, le caractère et la santé des personnes qui se présentaient pour vivre avec elles et de les renvoyer avec moins d'éclat, si elles ne jugeaient pas à propos de les admettre. Elle pensait qu'on ne saurait trop éprouver les postulantes et les novices, et qu'une des plus grandes fautes qu'on puisse commettre dans les monastères, faute qui les fait bientôt dégénérer de leur ferveur, c'est d'y recevoir des sujets avec trop de facilité¹. » La plupart des grands mystiques sont ainsi faits. Pour peu qu'on les fréquente, on finit par les trouver divinement sages. La grande gloire de M^{me} Acarie n'est pas seulement d'avoir fondé les carmélites françaises, mais de les avoir fondées sur de tels principes. Elle a choisi, elle a formé M^{lle} de Fontaines, la marquise de Bréauté et

(1) Boucher, *op. cit.*, pp. 354, 355.

les autres que nous verrons tout à l'heure. Faut-il moins l'admirer pour cette quantité de jeunes filles que malgré les instances de Bérulle, de Duval ou de Gallemant, elle a rendues au monde et dont la médiocrité ou la détresse auraient troublé la pure lumière du Carmel français ? Après la mort de son mari (1613) M^{me} Acarie entra elle-même chez les carmélites, mais en qualité de sœur converse. Envoyée d'abord au carmel d'Amiens, puis à celui de Pontoise, elle mourut, dans ce dernier monastère, en 1618. Sur les instances de Louis XVI, de Louise de France et de l'Église gallicane, elle a été déclarée bienheureuse en 1791.

Ces pages trop longues, trop courtes, trop sèches, ont essayé de fixer les traits distinctifs de cette femme extraordinaire qui fut, me semble-t-il, la plus grande force religieuse de son temps, et de quel temps ! Ai-je tort de lui soumettre, comme je le fais, tant d'autres gloires ? L'historien ne réussit pas toujours à imposer aux lecteurs, son impression très nette, très vive, sur le caractère propre et l'importance respective de ses divers personnages. Pour l'histoire politique et même littéraire, la difficulté paraît moins grande. Une Jeanne d'Arc, un Richelieu, un Ronsard, un Shakespeare, chacun les apprécie comme il l'entend, mais nul ne songe à leur disputer la place vraiment royale que, chacun dans leur ordre, ils ont occupée. Mais quand il s'agit de maîtrise morale, religieuse, mystique, le problème devient beaucoup plus délicat, et il se complique encore étrangement si l'action qu'on voudrait définir est morte, pour ainsi parler, avec celui qui l'a exercée et avec ses premiers disciples. Quelle idée chétive ne nous ferions-nous pas de l'influence de Socrate, si Platon n'avait écrit qu'en son propre nom ? M^{me} Acarie n'a rien écrit non plus, et ses livres, je le crois du moins, si elle en eût fait, ne nous l'auraient pas rendue présente. Non pas du reste qu'on la dise plus sainte que les spirituels de son temps ; — voilà proprement ce qui n'au-

rait aucun sens, — ni qu'on la mette plus haut que les maîtres. Canfeld voyait en elle une seconde Catherine de Gênes, plus admirable que la première. Il avait le droit de parler ainsi, lui qui savait d'elle ce que trois personnes seules, lui-même, Coton et Bérulle en ont pu connaître. Ces parallèles nous sont interdits. Une seule chose nous est claire et nous suffit. Les contemporains de M^{me} Acarie ont trouvé en elle la vive image de cette vie sublime vers laquelle, en ce temps-là, des âmes sans nombre se sentaient confusément appelées. Ses extases n'étaient pour les uns et pour les autres qu'un signe, ce qu'est une lumière au voyageur qui cherche son chemin dans la nuit. Fascinés d'abord par ces phénomènes extraordinaires, ils apprenaient bientôt d'elle des vérités plus simples et d'une tout autre portée. Son message tenait en deux mots qui se trouvent dans l'Évangile; mais dont les seuls mystiques réalisent le plein sens : « Le royaume de Dieu est au dedans de vous ». « Il faut, disait-elle, pénétrer jusqu'au fond du cœur et voir si Dieu y est, ou du moins s'il y sera. » Elle entendait très certainement parler de cette présence de Dieu plus intime qui est le tout de la vie mystique. C'est ainsi que décidant sur la vocation d'une jeune fille très vertueuse, elle disait : « celle-ci pourra bien avancer dans la vertu, mais elle ne fera aucun progrès dans les voies intérieures ». Elle ne croyait pas que tout le monde fût appelé à s'engager dans de telles voies, mais elle savait que beaucoup de timides ignorent leur grâce ou n'osent pas s'y abandonner. Utile à tous, elle l'était plus encore à ces timides, et comme elle avait horreur de toute subtilité en ces matières, de tout raffinement et, plus encore, de toute affectation vaniteuse, infiniment simple elle-même dans la possession de sa grâce, elle avait plus de facilité que personne à montrer que tout ce sublime est de la dernière simplicité.

Simplicité, qu'on me pardonne de répéter si souvent ce mot capital. Nul ne convient mieux aux origines du mou-

vement spirituel que nous avons entrepris de raconter. De la vie mystique ainsi ramenée à son essentielle et salutaire simplicité, François de Sales — nous le verrons à la fin du présent volume — sera le grand docteur. M^{me} Acarie en fut la grande inspiratrice et le modèle achevé. Également décisifs et libérateurs l'un et l'autre, également sages, ils n'ont pas enseigné de la même manière, n'ayant pas reçu les mêmes dons et ne tenant pas le même rang dans l'Église, mais ils ont enseigné la même doctrine. Le *Traité de l'Amour de Dieu* formule, établit, défend et propage, avec l'autorité du théologien et du pontife, ce que, bien avant la publication de ce livre, tout le monde avait pu lire, beaucoup avaient lu dans le livre vivant qu'était M^{me} Acarie. Grands et petits, tous ceux de leur génération leur ressemblent plus ou moins. Après eux, et pendant la première moitié du xvii^e siècle, le mouvement ne va pas cesser de s'étendre, de s'enrichir, et, en même temps de se compliquer, jusqu'au jour où, dans ces complications elles-mêmes, nous croirons apercevoir les symptômes ou les menaces d'une dissolution prochaine. La première période, représentée par les deux grands noms que l'on vient de rapprocher, est peut-être moins éclatante que les deux autres ; elle compte peut-être, dans l'ordre humain, de moins hauts génies, mais elle paraît peut-être plus pure. Elle raisonne, elle s'analyse elle-même, elle dogmatise et elle raffine moins. Mystique, presque sans le savoir, mystique, comme l'oiseau est oiseau. Saine candeur qui se flétrira trop vite. A la simplicité de cet âge d'or succéderont des splendeurs incomparables. Après le P. Coton, nous aurons le P. Surin ; après Marillac, M. de Bernières ; après Duval, le P. de Condren et M. Olier ; après M^{mo} Acarie, une autre Marie de l'Incarnation, M^{mo} Martin. Je n'oublie pas ces lumières éblouissantes, mais je songe aussi à la troisième génération qui va suivre. Derrière M^{me} Acarie, derrière M^{me} Martin, je vois poindre une très haute, très sédui-

sante, une fatale figure, M^{me} Guyon. Je ne compte pas accabler la noble femme qui voulut ressusciter sous Louis XIV les merveilles mystiques du temps de Henri IV et de Louis XIII. Je ne suis pas non plus de ceux qui tiennent Fénelon pour un génie malfaisant. Il est venu trop tard dans un siècle trop vieux et qui depuis trop longtemps riait des mystiques. Contemporain, ami, disciple de M^{me} Acarie, Fénelon n'aurait pas écrit les *Maximes des Saints*. Que lui aurait-il manqué pour écrire le *Traité de l'Amour de Dieu*¹ ?

(1) Ce qui vient d'être dit de l'influence de M^{me} Acarie n'est strictement vrai que de notre première période ; pendant la seconde, Bérulle vivant ou mort me paraît le personnage prédominant.

§ 2. — Jean de Quintanadoine de Brétigny et les origines
du Carmel français.

- I. De l'intérêt particulier qui s'attache à Quintanadoine. — Que Bérulle n'a pas eu dans la fondation du Carmel le rôle prépondérant que certains lui prêtent. — Origine des Quintanadoine. — Jean à Séville, à Rouen. — Second séjour en Espagne (1582-1586). — Découverte du Carmel. — L'esclave du Carmel. — Le Congo. — Jean projette d'établir le Carmel en France.
- II. Projets de mariage. — Ministère apostolique. — Les petits écrits spirituels de Quintanadoine. — Dialogues mystiques. — Jean de Quintanadoine et Blaise Pascal. — Les fiançailles. — Troisième séjour en Espagne (1592-1594). — Opposition des carmes. — Retour en France et traduction de la vie de sainte Thérèse. — Influence de ce livre.
- III. M^{me} Acarie et sainte Thérèse. — Réunion chez les chartreux. — La fondation est décidée. — La princesse de Longueville. — Le prieuré de Notre-Dame des Champs. — Marillac. — Bulle de Clément VIII.
- IV. Les carmélites et les carmes déchaussés. — Des supérieurs canoniques des couvents de femmes et des limites de leur influence. — Raisons qui ont amené les carmes à s'opposer à la fondation. — Le grand voyage d'Espagne (1603-1604). — M^{me} Jourdain. — Le retard à Nantes et la défection de René Gauthier. — Les Françaises à Valladolid et la Mère Casilde. — Départ de Bérulle pour l'Espagne. — Anne de Jésus et Anne de Saint-Barthélemy. — Victoire des Français.
- V. Le retour. — Les deux carmes du cortège. — La Bidassoa. — Miracles. — Les Espagnoles s'offrent en vain au martyre. — Arrivée à Paris. — Saint-Denis. — Inauguration du carmel du faubourg Saint-Jacques.
- VI. Les premières carmélites françaises. — Ce qui manquait encore à leur formation. — Gouvernement d'Anne de Jésus. — Initiation mystique. — Anne de Jésus et le quiétisme. — Prompte diffusion de l'Ordre. — Fondation de Dijon. — Anne de Jésus, Marie d'Hannivel et la baronne de Chantal.
- VII. Que soit Quintanadoine, soit les supérieurs canoniques de l'Ordre ne sont ici que de second plan. — Rôle de Bérulle. — M. Gallemant et M. Duval. — Les carmélites ont moins reçu de leurs supérieurs qu'elles ne leur ont donné. — Détresse intérieure de Quintanadoine. — Départ d'Anne de Jésus et de quatre espagnoles pour la Flandre. — Leur œuvre était faite. — Prophétie de M^{me} Acarie. — Quintanadoine et les

fondations en Flandre. — Vivacités d'Anne de Jésus. — Carmels de Rouen et de Beaune. — Encore le Congo. — Derniers jours de Quintanadoine.

Étranges variations de la curiosité, du goût, du sens historique ! Il y a cinquante ans, un écrivain de mérite, l'abbé Houssaye, entreprend de raconter, dans son histoire du cardinal de Bérulle, les origines du Carmel français. A chaque ligne des documents dont il dispose, il rencontre un de ces personnages que n'importe quel historien d'aujourd'hui trouverait émouvant, un de ces êtres qui nous font sentir notre sujet, comme disait d'Aurevilly. Ce personnage laisse froid l'abbé Houssaye ; cet original ne lui arrache pas un sourire ; cet acteur de première importance n'est pour lui qu'un indistinct et insignifiant comparse. S'attacher à lui, le creuser, il n'y songe même pas. Pour l'abbé Houssaye, le héros de cette histoire, c'est Pierre de Bérulle ; pour nous, c'est d'abord M^{me} Acarie, puis immédiatement derrière elle, Jean de Quintanadoine. Qui a raison de lui ou de nous, le lecteur en décidera, mais la question n'est pas indifférente. Lorsqu'il attribue le premier rôle à Pierre de Bérulle, l'abbé Houssaye entend servir un système, très séduisant à la vérité, mais qui me semble plus que douteux¹. Il veut faire de notre Carmel, une œuvre toute bérullienne et spécifiquement française, un autre Oratoire. A l'en croire, le message que nous apportent les premières carmélites serait bien sans doute le message de sainte Thérèse, mais remanié, mais adapté à nos exigences nationales et à l'esprit très particulier de Bérulle. Ainsi plus tard du génie de Shakespeare, acclimaté chez nous par

(1) Sur l'abbé Houssaye et tous les problèmes historiques ou canoniques que soulève l'histoire très compliquée des origines du Carmel français, je me réfère constamment au *Mémoire sur la fondation, le gouvernement et l'observance des carmélites déchaussées, publié par les soins des carmélites du premier monastère de Paris*, Reims, 1894. Cette œuvre de tout premier ordre ne se trouve pas dans le commerce, mais les carmélites ne font pas difficulté de la communiquer à ceux qui veulent sérieusement s'instruire sur elles.

Ducis ou encore par les romantiques. Voilà qui va loin et qui menace de fausser une histoire unique. Si nos carmélites ne sont que des bérulliennes, elles ne m'intéressent plus. De ce point de vue, nous aurions beaucoup mieux, à savoir Bérulle lui-même et ses grands disciples. A Dieu ne plaise que je méconnaisse le fondateur de l'Oratoire ! Bérulle est un monde, que nous explorerons plus tard, admirant alors sans réserve l'homme qui a formé Condren, Vincent de Paul et M. Olier, Bossuet lui-même. Mais enfin l'esprit de Bérulle diffère de cet esprit de sainte Thérèse, plus simple, plus humain, plus mystique, plus universel, qu'ont répandu chez nous les premières carmélites. Plusieurs de celles-ci doivent beaucoup à Bérulle qui les forma de maîtresse main, mais il n'a fait que vivifier chez elles une semence étrangère. Celles qui ont le plus reçu de lui restent avant tout filles de sainte Thérèse. Espagnoles ? Françaises ? Il importe peu. Pour ce qui vraiment compte, la haute mystique ne connaît pas de frontières. La France ne s'ouvre pas moins avidement que l'Espagne à l'insigne réformatrice. Qu'il s'implante chez nous, le Carmel sera le Carmel, tout cela, mais rien que cela. Rectifions ce que nous disions plus haut, l'unique héros de l'histoire qui nous attend, c'est sainte Thérèse, conquérant notre pays.

Jean de Quintanadoine a été l'instrument providentiel de cette conquête vers laquelle toute notre curiosité doit se tendre, agent chétif, obscur, maladroit, mais obstiné, *indécourageable*. Loin de le diminuer à mes yeux, sa petitesse l'exalte plutôt. Introduire sainte Thérèse en France, ce rêve le tient, l'absorbe et le définit. Il n'existe que pour cela. Il ne nous distraira pas de sainte Thérèse, comme le ferait inmanquablement le très personnel Bérulle. Voyons en lui un de ces serviteurs comme il s'en trouve dans les romans enfantins, un bonhomme tout à fait désintéressé, têtu, passionné et qui parviendrait enfin à gagner à son maître un vaste royaume. Pour le

montrer tel que je le vois, il me faudrait l'art du romancier. Un jésuite du XVIII^e siècle, le P. de Beauvais a écrit sa vie et fort bien, mais avec une solennité épique qui magnifie Jean de Quintanadoine plus que de raison et qui le banalise, si l'on peut ainsi parler. Une vieille biographie inédite, écrite par un de ses familiers, M. Champagnot et les admirables chroniques du Carmel nous le montrent plus simple et plus vrai. De ces récits, minutieusement exacts, se dégage, pour nous, modernes, un soupçon d'humour que je ne craindrai pas d'accuser un peu. L'histoire du Carmel, toujours joyeuse, ne veut pas d'une plume trop janséniste. J'ignore si les carmélites espagnoles, introduites en France par Jean de Quintanadoine, emportèrent, dans leur bagage, le tambourin de sainte Thérèse, mais je sais qu'elles avaient la fraîche gaité de leur mère. Quintanadoine vivant a dû les amuser plus d'une fois. Aujourd'hui encore, lorsqu'on redit son nom dans le parloir de quelque carmel, on croit deviner, derrière la grille, des commencements de sourire, des éclairs de malice tendre. Trop grave, l'historien de Quintanadoine ne serait pas dans la tradition.

Les Quintanadueñas viennent de Séville. L'aïeul de notre héros, Jean de Quintanadueñas, seigneur de Brétigny-sur-Brionne, fait partie « de cette colonie espagnole qui vint, au XVI^e siècle, se fondre lentement dans la population normande ». Si la Normandie va devenir un des foyers principaux de la renaissance mystique que nous racontons, n'est-ce pas en partie à cette invasion espagnole qu'elle doit un honneur qui, de prime abord, nous surprend un peu ? Le fils aîné de Jean, Fernand, sert « avec éclat dans l'armée de Charles IX, épouse en 1552 une riche héritière du Roumois, Catherine Cavelier de Villequier, renonce à la carrière des armes et se fixe à Rouen », rue Saint-Étienne-des-Tonneliers, où naît, le 6 juillet 1555, le futur fondateur du Carmel français. Nos anciens avaient le goût niveleur. Pour eux, Jean, que les carmélites espa-

gnoles appelaient habituellement Don Juan, et la plupart de ses contemporains, M. de Quintanadoine, n'est plus que M. de Brétigny. M. Houssaye ne lui donne pas d'autre nom, dédaignant ces belles syllabes sonores qui rappellent l'origine et qui expliquent la mission de ce compatriote de sainte Thérèse. Une des sœurs de Fernand était dame d'honneur d'Éléonore d'Autriche, seconde femme de François I^{er} ; une autre, plus jeune, épouse Robert de Hanyvel, ou d'Hannivel, et aura pour fille l'insigne carmélite, Marie d'Hannivel, (Marie de la Trinité), l'une des fondatrices du carmel de Dijon où elle accueillera, aimera et formera la baronne de Chantal¹.

La première initiation religieuse de Jean de Quintanadoine est tout espagnole. Enfant, on l'envoie chez un de ses oncles, à Séville, où il reste près de dix ans. Il revient alors en Normandie. Bientôt commence pour lui la besogne qui l'occupera jusqu'à la fin. Il signe, il signe et il signe encore des lettres de change. Son père, très bon et qui ne lui refusait rien, avait une grande fortune ; Jean lui-même disposait, en son particulier, de revenus assez abondants qu'il mit de bonne heure au service des pauvres et de l'Église. Imaginons-le semblable à ces riches industriels du Nord que l'on voit aujourd'hui bâtir de splendides monastères, comme Maredsous, ou soutenir des œuvres de propagande, comme les publications de la rue Bayard. Quintanadoine avait la passion de donner. On a trouvé dans ses papiers — car il ne brûlait rien — des preuves touchantes de sa charité, les lettres de demande ou d'action de grâces qu'on lui adressait, même lorsqu'il n'avait encore que vingt ans. En 1577, des amis qui reviennent d'Anvers lui disent la misère d'une jeune veuve flamande, chargée d'enfants et dont la vertu est très menacée. Vite un chèque et en retour une noble lettre que Quintanadoine classe méthodiquement dans ses

(1) J'emprunte la plupart de ces précisions à une étude de M. Paul Baudry : *Les religieuses carmélites à Rouen, documents inédits*, Rouen, 1879.

dossiers. Vers ce même temps, un de ses camarades d'Espagne battait les routes d'Italie pour se divertir et allait se « précipitant dans le vice ». Lorsque l'argent lui manquait, cet écervelé faisait appel à son ami Quintanadoine et celui-ci répondait par de fréquentes lettres, « pleines de salutaires avis et de saints avertissements auxquels il joignait de temps en temps des lettres de change¹ ». C'est sa manière et bien que plaisante, elle réussit. A son retour d'Italie, le jeune homme se fera chartreux. Encore quelques années et voici venir, pour Quintanadoine, un grave souci qui va l'obséder longtemps. Que fera-t-il de sa vie ? Très humble et d'ailleurs peu instruit, le sacerdoce lui faisait peur. La vie religieuse l'attirait fort, mais il était de santé trop délicate pour les offices d'un frère lai. D'un autre côté, son père le pressait de se marier. Jean ne disait pas non, mais son oui manquait d'allégresse. Lent, méthodique et ayant toujours besoin de s'aider de la plume, il se met à écrire sur ses tablettes intimes l'image de l'épouse parfaite, « où il spécifiait les qualités de la personne à qui il se fût voulu engager et en qui il requérait quasi toutes les vertus d'une arrivée à une haute perfection ». Moyen innocent de faire traîner les choses. A force de se tourmenter, il tombe malade. « Les médecins disent que c'est mélancolie, écrit-il à une parente, c'est en quoi, ils se trompent le moins ». Heureuse infirmité qui dure « autant de temps qu'il était besoin pour le délivrer du mariage où on avait eu dessein de l'engager ». Non pas que ce chapitre du mariage soit fini. Rien ne va vite dans cette vie hésitante. Mais le bon Fernand de Quintanadoine ne veut pas brusquer ce grand garçon timide. Pour le distraire et pour le guérir,

(1) *Vie inédite de Jean de Quintanadoine*, par M. Champagnot, p. 14. Je cite ce précieux document d'après une copie, de la seconde moitié du XVII^e siècle, conservée au Premier carmel de Paris (exilé présentement à Bruxelles). Cette copie m'inspire toute confiance. Elle a été faite avec une conscience scrupuleuse, le ou la copiste n'ayant pas reculé devant certains mots assez gênants et que je ne puis reproduire.

il l'envoie en Espagne. Voyage d'agrément, mais aussi d'affaires. Jean aurait à vendre des fonds considérables que sa famille possédait encore là-bas. « C'était par ces voies qui n'avaient en apparence rien d'extraordinaire, que la Providence disposait l'exécution de ses vues miséricordieuses sur son serviteur » et sur la France. Dans le plan divin qu'il ne soupçonnait pas encore, il partait « pour goûter des fruits du jardin de la grande sainte Thérèse, pour en transplanter après des meilleures, plus rares et exquisés plantes dans le terroir de la France, dont la suavité de l'odeur de leurs fleurs et la douceur de leurs fruits furent si ravissantes que non seulement elles se sont provignées par tout ce grand royaume, mais aussi ont efficacement invité la Flandre, la Bourgogne et autres pays circonvoisins à vouloir jouir de ce bonheur ¹ ».

J'ai déjà dit que Jean ne se pressait jamais. Ce voyage dura quatre ans (1582-1586). A peine arrivé à Séville, il se lie avec un pieux jeune homme, Don Pierre de Tholosa, qui lui demande un jour de l'accompagner chez les carmélites. Jean, semble-t-il, n'avait jamais entendu parler de sainte Thérèse, et, du reste, « sur ce qu'il savait du peu de régularité qui régnait dans certaines communautés en Espagne, il craignait de mettre le pied dans ces sortes de maisons ». « Chaque religieuse, nous dit Champagnot pour justifier cette répugnance, avait un dévot et cette dévotion consistait en fréquentes visites et longs discours vains et inutiles et à s'entre-envoyer fréquemment de petits présents. » Mais personne, que je sache, n'a jamais résisté longtemps au charme du Carmel, et, dès sa première entrevue avec la prieure de Séville, Marie de Saint-Joseph, Jean fut gagné pour toujours. « Il sentit naître dans son cœur une ardeur qui le pressait de

(1) Champagnot, *op. cit.*, pp. 21, 22 ; Beauvais, *La Vie de M. de Breigny*, Paris, 1747, p. 38. Je puise, tour à tour, à ces deux sources. Du reste le P. de Beauvais n'a guère fait que moderniser le livre de Champagnot.

s'intéresser à la propagation du nouvel Ordre... et il ne trouvait de satisfaction que dans l'église des filles de sainte Thérèse... Il s'y retirait tous les jours l'après-midi et il y passait quelques heures en prières. Le silence et le recueillement qui régnaient dans cette église et qui n'était interrompu que par une psalmodie lente et affectueuse, lui faisaient répandre des torrents de larmes et réveillaient tous ses désirs pour l'exécution du grand projet que la grâce venait de lui inspirer... Il voulut s'instruire plus particulièrement de ce que contenait la réforme de sainte Thérèse », et la prieure lui procura la facilité de savoir tout ce qu'il désirait, en l'adressant au P. Jérôme Gratian, premier provincial des carmes déchaussés. « C'était un homme d'un mérite distingué, d'une naissance illustre, d'un profond savoir et d'une expérience consommée dans les voies de Dieu. Après avoir passé les premiers temps de sa vie à la cour de Philippe II, roi d'Espagne, il avait généreusement renoncé aux espérances les plus flatteuses du monde pour embrasser la réforme de sainte Thérèse. Il y donnait un grand éclat par ses lumières et ses vertus. Ce fut donc auprès de ce saint religieux que M. de Brétigny vint apprendre tout ce qui pouvait lui donner une juste idée du nouvel Ordre. » Ce que voulait Jean de Quintanadoine, il le voulait bien. Trois mois durant, il passa, chaque jour de longues heures, mêlé aux novices du P. Gratian, vivant de leur vie, suivant tous leurs exercices, gentilhomme le reste du jour et provisoirement décidé à se marier plus tard. Dans les dernières années de sa vie, il prendra plaisir à se rappeler les ardents souvenirs de ce temps-là, et à les raconter à son ami Champagnot. Desquelles expériences, écrit ce dernier, « j'en veux bien rapporter ici une qui servira d'échantillon pour conjecturer quelles pouvaient être les autres. Il me disait donc qu'en ces rencontres, il voyait assez souvent que le maître des novices (Gratian), élevant un crucifix, disait en élevant

la voix : *Qui en quiere morir por Cristo?*... cela voulait dire... non seulement de mourir pour Jésus-Christ, si l'occasion s'en présentait, mais dès à présent recevoir et endurer une bonne mortification... A peine avait-il achevé de parler qu'en un moment, comme d'une seule voix, tous ces novices, paraissant enflammés comme autant de chérubins, s'écriaient à qui mieux mieux : c'est moi, c'est moi... et le vénérable prêtre, me racontant ces choses, s'élevait quelquefois en telle ferveur qu'il paraissait tout enflammé »¹. Au sortir de là, on pense bien que le monde ne le tentait guère. Une de ses œuvres préférées était d'aller trouver les courtisanes de Séville. Il arrivait les poches pleines et « pactisait » avec ces « misérables de ce qu'il leur donnerait chaque jour qu'elles s'abstiendraient de pécher ». Le voyant se ruiner de la sorte, sa tante, chez laquelle il demeurait, lui faisait scènes sur scènes : « Garde ton argent pour tes enfants, lui criait-elle, et en venant jusqu'aux injures et par exagération lui souhaitait une cinquantaine d'enfants »².

Quelques mois avaient fait de ce jeune laïque, lent et pesant, l'admirateur passionné, l'agent, l'esclave du Carmel. Le Portugal demandant quelques religieux de la réforme thérésienne, Quintanadoine « fut chargé, malgré sa jeunesse, d'aller à Lisbonne, disposer tout au service de la sainte œuvre ». Ayant réussi, c'est encore lui qui escorte de Séville à Lisbonne, avec une équipe de dix gendarmes, la Mère Marie de Saint-Joseph et les autres carmélites choisies pour cette fondation, lui qui les installe dans la nouvelle maison et qui veille à tous leurs besoins. Il était de ces êtres délicieusement bons et humbles, dont on accepte le dévouement comme la chose la plus naturelle. Peu s'en fallut à cette date que son zèle pour les filles de Thérèse ne lui fit passer les mers. A Lisbonne,

(1) Champagnot, *op. cit.*, pp. 28, 29. Beauvais, *op. cit.*, pp. 46, 47.

(2) *Ib.*, p. 32.

il apprend « qu'une infante, fille du roi du Congo, en la Guinée, ayant vu l'image de la Sainte Vierge habillée en carmélite, en voulut savoir la raison », et que, sa curiosité satisfaite, il lui avait pris « un grand désir de se faire religieuse de cet Ordre »¹, comme elle en écrivait elle-même à la Mère Marie de Saint-Joseph, demandant qu'on lui envoyât un essaim de carmélites. On vivait alors en pleine légende. Rien ne paraissait trop beau. Marie de Saint-Joseph accepte. À qui s'adresserait-elle pour l'exécution de ce vaste projet, sinon à Quintanadoine ? Mais celui-ci, « lorsque il se disposait à passer en Afrique, avec trois religieuses de la réforme..., eut la douleur d'apprendre que des événements inopinés avaient renversé toutes ses espérances ». Les missionnaires de là-bas « n'avaient plus d'accès au palais, ni auprès de la princesse » : cruelle déception et prémices de beaucoup d'autres. Mais Quintanadoine ne s'avoue jamais vaincu. Longtemps après, nous le verrons préparer, avec sa confiance imperturbable, le voyage du Congo.

Comment l'idée ne lui serait-elle pas venue d'introduire aussi le Carmel en France, et comment la mère Marie de Saint-Joseph n'aurait-elle pas accueilli avec ravissement cette magnifique espérance. « J'irai plutôt en France qu'en pas un autre lieu », écrira plus tard cette dernière, fidèle sur ce point, comme sur tous les autres, à l'esprit de la grande réformatrice. Ne savons-nous pas en effet que, lorsqu'elle entreprit l'établissement de sa réforme, sainte Thérèse avait « spécialement en vue le salut de la France » ? « Ayant appris, dit-elle dans son *Chemin de la perfection*, les coups portés à la foi catholique en France,... j'en eus l'âme navrée de douleur; voyant que cet adorable Maître avait tant d'ennemis et si peu d'amis,

(1) Je cite la relation originale de Champagnot. Il est curieux de remarquer la traduction libre que le P. de Beauvais donne de ce texte : « ou lui présenta (à l'infante) plusieurs images de dévotion... ; il y en avait quelques-unes qui représentaient *des saintes* avec l'habillement des filles de sainte Thérèse », p. 59.



Pour le Dieu que j'aimois, je brûlai d'un s.^t zèle.
 Le François, l'étranger, le chrétien, l'infidèle
 Nourrirent cette ardeur de feux toujours nouveaux.
 De Thérèse l'Esprit m'a servi de modèle,
 Il anima mon cœur, il guida mes travaux.
 Et m'apprit à trouver les vrais biens dans les maux.
 L.P.

JEAN DE QUINTANADOINE.



je souhaitais que du moins ceux-ci fussent d'un dévouement à toute épreuve. Ainsi je résolus de faire le plus qui dépendait de moi¹. » Du reste et dussions-nous la trouver étrange, réalisons la vraie pensée de ces âmes généreuses. La France, pour elles, c'était le martyr presque assuré. Elles ne trouveraient guère chez nous que des protestants et que des bourreaux. Elles nous sauveraient, mais en s'immolant pour nous.

Bientôt d'accord avec les carmélites, Quintanadoine « partit de Séville pour aller proposer ce grand projet aux Pères carmes de la réforme, qui alors tenaient leur assemblée à Pastrana, dans la nouvelle Castille. Il leur exposa le désir que Dieu lui donnait de procurer à sa patrie l'établissement de leur réforme, les motifs qu'il en avait et les moyens qu'il comptait mettre en œuvre pour réussir. Les Pères bénirent Dieu de la sainte résolution qu'il inspirait à ce cœur généreux. Ils lui donnèrent un plein pouvoir d'agir selon ce qu'il jugerait de plus efficace pour la réussite de l'entreprise et ils signèrent unanimement la commission dont il voulait bien se charger. Saint Jean de la Croix était du nombre de ceux qui présidaient à cette vénérable assemblée... Après lui avoir remis les patentes de sa commission, ils lui représentèrent seulement qu'il était à propos de leur ménager d'abord à eux-mêmes la permission de s'établir en France, afin qu'ils fussent en état de servir les religieuses de la réforme qui, sans ce secours, eussent été dans l'embaras à leur arrivée. M. de Brétigny déféra à tout ce que ces Pères lui proposèrent. Il revint à Séville, il arrangea ses affaires de famille et... il se mit en chemin pour la France.

« En passant à Madrid, il fit part de son projet à M. de Longlée, ambassadeur de France, qui en fut charmé et qui lui donna des lettres de recommandation pour la Cour.

(1) *Chemin de la perfection*, chap. 1.

Cet ambassadeur lui écrivit ensuite à Burgos où il s'était arrêté. Voici ce que contenait la lettre, elle était digne d'un ministre du Roi très-chrétien. « Je vous renvoie ce que
 « vous m'avez confié des mémoires qui concernent la ré-
 « forme que la Mère Thérèse de Jésus a établie, J'y joins
 « une copie de la lettre que j'écris au Roi à ce sujet. Vous
 « verrez que j'entre bien sincèrement dans vos vues et
 « combien je désire de m'y employer. A Madrid, le 2 no-
 « vembre 1586, Longlée. »

Curieux temps, où les ambassadeurs du Roi très-chrétien écrivaient de pareilles lettres ! Et ce n'étaient pas là de vaines promesses. Rendant compte à Henri III « de ce qui pouvait prouver son zèle pour le service de Sa Majesté », Longlée « met au nombre de ses bons offices en Espagne, l'ardeur qu'il a eue de faire passer en France une nouvelle congrégation de religieuses, la plus propre à attirer la bénédiction de Dieu sur ce royaume et à y répandre une édification qui pût remettre dans l'ordre tant d'autres communautés dont la première ferveur s'était ralentie »¹. Comme on le voit, l'entreprise lui semble raisonnable et possible. Lui non plus, il ne prévoit pas les obstacles qui vont arrêter, pendant près de vingt ans, les projets de Quintanadoine. Mais enfin, il a pris très au sérieux l'initiative de ce jeune laïque. Ainsi avaient déjà fait d'insignes carmélites et le grand conseil des carmes. Quintanadoine était donc plus considérable qu'on ne serait tenté de le croire, à voir le peu d'attention que lui donneront les historiens du Carmel français. Il n'a pas l'agilité diplomatique que Bérulle déploiera plus tard, il n'a pas non plus l'éminente sagesse de M^{me} Acarie. Très humble du reste, il disparaîtra volontiers devant ceux qui doivent un jour achever son œuvre. Il nous paraît plus zélé et plus tenace que génial. N'allons pas néanmoins le voir trop petit.

(1) Beauvais, *op. cit.*, pp. 64-68.

Laissons l'Espagne, revenons avec lui en Normandie, mais sachons bien que ni les retards ni les déceptions n'étoufferont la semence française jetée par Quintanadoine dans ces quelques couvents espagnols.

J'aurais voulu, lui écrivait une de ces carmélites, que vous eussiez pu voir, ces jours passés, un navire, en ce couvent, avec enseignes de cramoisi, voiles et tambour, disant : qui se veut embarquer pour France ? Vous eussiez vu accourir tant de religieuses, embrassant la croix et protestant de vouloir mourir pour la défense de la foi ; mais aussitôt d'autres survenaient avec bâtons et couteaux, frappant sur elles comme si elles les eussent voulu faire toutes mourir. Ces essais, quoique en matière feinte, procédaient néanmoins d'un véritable désir.

C'est ainsi qu'elles évoquaient notre pays dans leurs jeux innocents et pittoresques.

Cette pécheresse Marie, lui écrivait de son côté Marie de Saint-Joseph, est toute prête d'aller en France. Je vous écris la présente lettre en français avec l'aide de la Mère Catherine du Saint-Esprit, qui est ma maîtresse en cette langue et qui se réjouit fort de ce que notre Révérend Père lui a promis que si nous allons en France, elle y viendra pour nous servir de truchement, car elle sait fort bien le français, l'espagnol et le flamand.

Et Quintanadoine de répondre :

Le Seigneur commence à accomplir le désir de son pauvre serviteur. J'avais demandé à Sa Majesté qu'il lui plût être glorifié, béni et loué des âmes de votre Ordre en langue française¹.

II. De retour en Normandie où il va demeurer près de six ans (1586-1592), Quintanadoine se retrouve aux prises avec l'insoluble problème qui l'avait jadis rendu malade et que ses travaux d'Espagne lui avaient fait oublier. Mariage ou prêtrise, que serait sa vie à lui-même ? Son

(1) Champagnot, *op. cit.*, pp. 51, 52, 55. La réponse de Quintanadoine est du 11 octobre 1586.

père le suppliant de prendre un parti, il lui dit qu'il était prêt à faire ses volontés, en d'autres termes, à se marier, « mais il lui ajouta qu'il lui demandait en grâce de lui permettre d'en conférer en France et en Espagne avec des personnes respectables dont il suivrait aveuglément les avis ». Chose amusante : à l'exception de ses carmélites, tous les consultants opinèrent pour le mariage, et Jérôme Gratian lui-même. « Si je considère, lui écrivait ce dernier, l'état où en sont les affaires de France, je pense qu'un homme marié, bien fervent et dévot, peut faire beaucoup de bien, élevant une famille dans la piété, et être le refuge de ceux qui font l'office des apôtres¹. » Il se déclare donc prêt au mariage. Mais la chose en reste là.

En dehors des œuvres nombreuses qui lui prenaient presque tout son temps et tout son argent, « ce fut alors que sa charité lui suggéra de faire son essai dans la vie apostolique. Sans y exercer le ministère de la parole, il tâcha d'en remplir une des plus importantes fonctions. Il s'appliqua donc à dresser pour différentes personnes, une suite d'avis spirituels qu'il proportionnait aux états dont elles lui donnaient la connaissance. Il y réussissait singulièrement et il suppléait ainsi à cette timidité extraordinaire qui le retenait lorsqu'il s'agissait de parler dans les conversations.

« Il s'était fait une loi de ne passer aucun jour sans pratiquer cette bonne œuvre qui lui était aussi chère que ses autres exercices. On a recueilli plusieurs de ces lettres instructives; elles sont remplies de discernement et ne respirent en tout que l'esprit de Dieu... Ecclésiastiques et religieux, personnes consacrées à Dieu, engagées dans le monde, tous s'adressaient au saint jeune homme et trouvaient dans ses conseils les ressources les plus convenables à leurs dispositions². » Ce n'étaient pas, à pro-

(1) Champagnot, *op. cit.*, p. 102.

(2) Beauvais, *op. cit.*, pp. 83, 84.

prement parler, des lettres spirituelles, mais de petites notes pieuses, de courtes méditations, et « certaines façons de dialogues où il introduisait Dieu ou quelque saint et lui s'entre-parlant et s'entre-répondant ». « Je vois bien que ces petits papiers me parlent à cœur », lui écrivait une carmélite, et une autre :

Peu avant que je partisse de Séville, je reçus quelques-unes de vos lettres que je lus, en laissant une pour un autre temps. Mais étant sur mon départ que je désirais beaucoup par rapport à la douleur que causaient nos sœurs par leurs larmes, je m'assis près d'une fenêtre, pour soulager ma peine qui n'était pas petite, et tirant votre lettre, je la lus. Mais de ma vie je ne reçus tant de consolation. Il semblait que vous devinassiez tout ce qui se passait dans mon âme, de sorte que je pleurais et riaais tout ensemble et je me trouvais toute résolue à partir pour la plus grande gloire de Dieu, car il semblait que vous m'y forçassiez ¹.

Ces tracts s'envolaient dans les directions les plus imprévues. « Il écrivit plusieurs de ces petits cahiers aux dames et demoiselles de la Cour royale du royaume du Congo en Afrique, et les adressa à Brascorrea, confesseur et prédicateur de ce roi nègre, pour les distribuer à celles qu'il jugerait à propos. » Brascorrea « les traduisit et les lut publiquement en chaire avec l'applaudissement général de l'assemblée » ².

Beaucoup de ces feuilles, la plupart peut-être, Quintanadoine ne les écrivait d'abord que pour son usage personnel, pour continuer et fixer sa propre prière. Mais celles-là même, il ne déplaisait pas à ce timide, à ce muet de les faire lire à quelques intimes. Imaginez Pascal envoyant le *Mystère de Jésus* à M^{lle} de Roannez ou à M. Singlin. La comparaison n'est pas si bizarre qu'on le croirait. Au génie près, qui en ces matières importe si peu, c'est bien la même ardeur grave et tendre, la même

(1) Champagnot, *op. cit.*, p. 75.

(2) *Ib.*, p. 73.

profondeur de sentiment. C'est bien aussi, le même moule dramatique. Qu'on lise, par exemple, cette petite feuille émouvante, écrite pendant le siège de Rouen.

Du jour de Saint-Martin 11 novembre 1591. — Un homme demanda à Dieu qu'il préservât le peuple de Rouen. Le Seigneur lui commanda qu'il se levât à cinq heures du matin pour l'amour de lui, et que jusqu'à sept, il s'employât à la prière.

Il lui demanda encore d'avoir pitié de ce royaume et de ne pas permettre qu'il s'y perdît tant d'âmes. Le Seigneur le lui accorda et lui commanda qu'il travaillât à faire venir le Carmel en France et qu'il aidât la Compagnie de Jésus dans le besoin où elle se trouvait alors.

Il lui dit encore : Seigneur, ayez pitié de mon père, de mes frères et de ma maison. Le Seigneur l'accorda et dit : Sers ton père et tes frères, négocie tes affaires, afin que je voie comme tu seras diligent à faire les miennes. Car comment pourras-tu bien faire mes affaires, puisque tu t'acquittes si mal des tiennes ?

Il lui demanda en troisième lieu : En vérité, Seigneur, pour l'amour de votre Fils bien-aimé et pour l'amour de moi, votre grand pécheur, vous donnerez aujourd'hui la gloire à toutes les âmes du Purgatoire. Le Seigneur l'octroya et lui dit : Tu te confesseras et communieras et diras cent *Pater* et cent *Ave* sur des grains bénits et tu feras dire quatre messes pour elles.

Il demanda encore et dit : Seigneur, ayez pitié de ceux qui sont en péché mortel. Il faut en vérité, que pour l'amour de votre Fils et de moi, grand pécheur, vous en tiriez mille du péché...

Il demanda encore et dit : Seigneur, faites que j'amène le Carmel en France. Le Seigneur l'accorda ¹.

Dans cette longue oraison, il s'oublie tout à fait, comme on le voit. Il compte si peu à ses propres yeux ! Voici une lettre plus personnelle et plus douloureuse qu'il écrira, plus tard, à une des premières carmélites françaises. Le texte original, « un des joyaux » des archives de Rouen, dit un érudit, est en espagnol.

Mère Marie de la Trinité. Pontoise. — Jésus ! A qui écrirai-je,

(1) Champagnot, *op. cit.*, pp. 95-98.

mon Dieu et mon Seigneur, à qui adresserai-je mes larmes? Sur qui me reposerai-je, ô vous, mes amis compatissants, car grande est ma peine.

— O Seigneur, il me semble que le Ciel et la terre sont fermés.

— Jean, grand est ton amour-propre, parce que peut-être est-ce à cause de toi et non par pur amour que tu es affligé.

— O Seigneur, je suis plein d'amour-propre et de mille péchés.

— Jean, tu as le châtement de tes fautes, parce que tu as perdu le temps et que tes œuvres, tu les as faites mal et imparfaitement. Tu es comme celui qui entrerait dans le trésor du Roi, rempli d'argent, d'or et de pierres précieuses de grande et de petite valeur et auquel le Roi dirait : prends tout ce que tu voudras et que tu pourras, pendant que l'horloge sonne ; tout sera pour toi. Ah ! que cet homme serait diligent à prendre et à se gorger de richesses, et comme il se chargerait vite des diamants, plutôt que de ce qui est de moindre valeur. Ainsi dois-tu faire, pendant que sonne l'horloge de ta vie.

— Seigneur, je regrette le temps passé...

— Eh bien ! commence et emploie-le bien maintenant.

— O Seigneur, que je l'emploie bien maintenant!..

— Jean, comme tu perds le temps...

— O Seigneur, quelle perte de ne pas vous servir ! O quelle perte !

Que je vous serve, ô mon Dieu !

— Qui donc t'empêche de me servir ?

— Je suis mon empêchement à moi-même... O Seigneur, il y a longtemps que je vous ai offert mon corps, mon âme... puisque ceci vous appartient, prenez-le...

— Jean, puisque c'est à moi et que tu me l'as donné, je le prends et le reçois comme ma chose. Maintenant, je vais te le confier de nouveau, non comme ta chose, mais comme la mienne.

— O Seigneur... donnez-moi votre grâce, et je vivrai, non comme ma chose, mais comme la vôtre et pour vous¹...

Ces lignes très simples et qui paraîtraient banales sous une autre plume, nous émeuvent par leur vérité profonde. On sent bien, je ne saurais dire à quelles enseignes, qu'ici

(1) Baudry, *op. cit.*, pp. 69-71.

le dialogue n'est pas un artifice littéraire, une fiction languissante. Bon gré, mal gré, ils sont là deux, Jean et un autre, cet autre que la seule éloquence ne nous rendrait pas sensible, et que nous reconnaissons dans les bégaiements de l'humble Quintanadoine, aussi clairement que dans la sublime prose de Pascal.

Cependant, « un mariage sortable du côté du bien et de la condition » s'étant présenté, Quintanadoine accepta bravement le choix que son père avait fait pour lui, ne demandant d'autre grâce que la permission d'aller en Espagne avant la cérémonie, afin d'y régler l'affaire des carmélites. Aucun machiavélisme dans ces attermoiements suprêmes. Il consentait à célébrer les fiançailles avant son départ; il offrait un collier de perles à sa fiancée. Tout au plus se réservait-il l'arrière-désir, qu'à la dernière minute, un coup de grâce imprévu lui rendit sa liberté. Du reste il n'avait pas prévu que cette absence durerait deux ans (1592-1594). Le voilà donc de nouveau sur toutes les routes d'Espagne, allant de carmel en carmel, prêchant sa croisade et reçu partout avec transports. La plupart des carmélites, écrit-il lui-même, « demandaient avec tant d'instances d'être enrôlées pour une si sainte expédition que, si on les eût voulu croire, il eût fallu presque dépeupler la plus grande partie des couvents d'Espagne »¹. Les carmes faisaient paraître moins d'empressement, Philippe II et ses conseillers, moins encore. En réalité, l'heure était mal choisie pour un projet de ce genre. Quel accueil ferait à ces conquérants espagnols la France de la *Satire ménippée*? De guerre lasse, et après deux ans d'instances, il fallut céder. Quintanadoine reprit tristement le chemin de la Normandie. Une grosse fièvre le brûlait. Le mal empira pendant le voyage. Il arrive enfin à Rouen, mais si défait que l'on croit sa fin prochaine. On ne refuse rien à un mourant. Son père n'a plus le cœur de lui parler de

(1) *Mémoire sur la fondation, le gouvernement et l'observance des carmélites déchaussées...*, I, p. 528.

mariage et lui propose lui-même d'entrer dans les ordres. C'était le miracle si longtemps attendu. Enfin le ciel faisait connaître sa volonté. Bientôt le malade reprend ses forces. Il va se mettre sous la direction de M. Gallemant, un des plus saints personnages de ce temps-là. Soudiacre en 1596, il est fait prêtre en 1598.

On pense bien que pendant ces péripéties, il n'abandonnait pas son cher dessein. Quarante, cinquante ans de déceptions ne l'auraient pas ébranlé. Il s'avise soudain d'une voie très simple. La France ne connaît pas encore sainte Thérèse. C'est lui, Quintanadoine, qui la révélera à son pays d'adoption. Lors d'un de ses voyages d'Espagne, apprenant que la Mère Anne de Jésus s'occupait « de la publication des œuvres de sa sainte Mère, retirées des mains de l'Inquisition », il lui avait laissé une somme considérable pour faire les frais de cette première édition, qui avait paru en 1588. Il se met maintenant à traduire en français la vie de la sainte, aidé, dans son travail, par le P. du Chèvre, prieur de la chartreuse de Bourfontaine (1601). Il fait aussi tirer en taille douce le portrait de sainte Thérèse. Cette image « se répandit bientôt avec ses ouvrages par toute la France, par le moyen desquels toute sorte de personnes de tout état et qualité, furent attirées à la vie intérieure et un très grand nombre de filles de toutes les meilleures villes du royaume, désirèrent de se pouvoir engager dans cet Ordre »¹.

Ainsi finit le premier chapitre de l'admirable histoire que nous racontons. Nous retrouverons bientôt Jean de Quintanadoine, car son rôle n'est pas terminé. Mais plus zélé que jamais, il s'effacera de plus en plus devant la grande fondatrice et les premiers supérieurs du Carmel français, M^{me} Acarie, Bérulle, Duval, Gallemant. Qu'importe, l'œuvre qui va triompher reste bien son œuvre. Comme le dit la Vénérable Mère Anne de Saint-Barthé-

(1) Cf. *Mémoire...*, I, p. 543.

lémy, « entre tous les Français qui travaillèrent à implanter la réforme de sainte Thérèse en France, Dieu donna la palme à Jean de Quintanadoine : *Entre todos Dios le dio la Ventaja*¹.

III. Laissons le D^r Duval nous raconter par quelle suite de circonstances merveilleuses, M^{me} Acarie fut amenée à entreprendre la fondation du Carmel français. « Les livres de la sainte mère Thérèse, avec sa vie... ayant été traduits d'espagnol en français, se vendirent à Paris et furent lus par les personnes de dévotion. Or comme celles-ci, fréquentant la maison de M^{mo} Acarie, lui en firent l'éloge, la bienheureuse désira qu'on lui en lût quelques chapitres, car les lire elle-même, elle ne le pouvait pas, Dieu l'attirant aussitôt hors de ses sens. Elle les écouta attentivement, mais elle n'y prenait pas grand goût au commencement, et s'étonnait comment cette sainte Mère avait pu fonder un si grand Ordre en l'Église. C'était sans doute le diable qui, prévoyant ce qui est arrivé depuis, lui causait ces dégoûts et ces refroidissements, car, à la moindre parole de Dieu ou de l'Écriture sainte, quelle qu'elle fût, elle était ordinairement ravie. A quelques jours de là, comme elle se trouvait en oraison, voici la sainte mère Thérèse, qui lui apparut visiblement, et l'avertit que Dieu voulait qu'elle s'employât à fonder en France des monastères de son Ordre. Dire la qualité de cette vision, si elle fut intellectuelle ou sensible, nous ne le pouvons pas, parce que son directeur, le P. Dom Beau-cousin étant mort, il n'y a plus moyen de le savoir; mais elle lui demeura si présente et si fortement gravée dans le fond de l'âme, qu'elle ne put s'empêcher, quelque résistance qu'elle y fit, de prier ce bon Père de considérer le tout devant Dieu. Il le fit fort particulièrement... (et) fut d'avis qu'on tint une assemblée pour aviser aux moyens de faire heureusement réussir ce projet,

(1) *Autobiographie de la vénérable mère Anne de Saint-Barthélemy...*, ouvrage traduit par le P. M. Bouix, Paris, 1869, pp. 93, 94.

car il ne doutait point que ce ne fût la volonté de Dieu.

« On pria M. Gallemant et M. de Brétigny, qui étaient alors en Normandie, de venir à Paris, car on les savait grandement portés à l'établissement de cet Ordre. L'assemblée se fit, (à la chartreuse de Paris), en la chambre claustrale de Dom Beauconsin ; nous y assistâmes, le P. de Bérulle et moi. L'affaire étant proposée, on y trouva de si grandes difficultés qu'on la jugea totalement impossible ; et l'on dit à cette bienheureuse d'ôter cela de son esprit, au moins jusqu'à ce que Dieu eût détourné les grands empêchements qu'il y avait alors. »

On était au lendemain de la Ligue (1601). La grande difficulté, on le comprend, était de faire accepter au roi et au pays une invasion espagnole. M^{me} Acarie, continue Duval, « demeura tranquille et résolut de n'y plus penser. Mais voici que sept ou huit mois après, la sainte Mère lui apparut pour la seconde fois, lui commandant plus fortement et puissamment qu'à la première, de mettre derechef cette affaire en délibération et l'assurant qu'... elle réussirait. Cette seconde révélation étant communiquée au Père chartreux, il convoqua les mêmes personnes qui avaient assisté à la première assemblée, et avec eux, M. de Sales, évêque de Genève, qui prêchait alors à Paris avec grande réputation.

« En cette assemblée... l'affaire fut conclue en sa substance et il ne resta plus qu'à traiter des moyens de l'effectuer. On en délibéra et on fut d'avis, premièrement que le premier monastère s'érigerait à Paris... parce que cette ville étant la capitale du royaume et le lieu de réunion de toutes les personnes de qualité, l'Ordre se dilaterait aisément de là dans toutes les provinces... Et comme il est nécessaire à l'érection d'un Ordre de concevoir l'esprit qui le vivifie... il fut décidé en second lieu qu'on ne se contenterait pas d'avoir le livre de la règle et des constitutions..., mais qu'on irait en Espagne demander des religieuses. Troisièmement, bien que l'Ordre fût déjà établi et reçu

par l'Église, en Espagne et en Italie, néanmoins on résolut, avant son établissement en France, de recourir à Notre Saint Père le Pape, car il n'y a point de plus grand défaut que le manque de pouvoirs...

« Il fallait encore que le monastère fût fondé par une personne de qualité. » Sollicitée par M^{me} Acarie, la princesse de Longueville donna volontiers son nom et promit de s'employer auprès du roi dont l'agrément était nécessaire. « Depuis elle accomplit heureusement sa promesse et obtint les lettres de fondation, accordées par Henri IV, le 18 juillet 1602 et enregistrées aussitôt par le Parlement. » Quant à la place où l'on bâtirait le monastère, « l'on trouva plus à propos... de le mettre au faubourg Saint-Jacques, au lieu où était auparavant un prieuré de l'Ordre de Saint-Benoît, dit Notre-Dame-des-Champs. C'était là, selon la tradition tenue de toute antiquité à Paris, que demeurait saint Denis, l'apôtre de la France, lorsqu'il annonçait la foi catholique aux parisiens¹ ». Obtenir ce précieux terrain ne fut pas chose facile, mais tout devait céder à la volonté discrète et persévérante de M^{me} Acarie. On n'avait encore ni l'approbation de Rome, ni les religieuses espagnoles. Sûre néanmoins que ni d'un côté ni de l'autre, elle ne serait déçue, la vaillante femme se mit à l'œuvre, façonnant de sa main les premières pierres françaises de la fondation prochaine, je veux dire les jeunes femmes et les jeunes filles qu'elle avait groupées autour d'elle, et

(1) Duval, *op. cit.*, pp. 120-126. Au sujet de ce prieuré, cf. l'excellent ouvrage de M. l'abbé J. Grente, *Une paroisse de Paris sous l'ancien régime. Saint-Jacques du Haut-Pas*, Paris, 1897, et la *Notice historique sur Notre-Dame des Champs*, Paris, 1885 (s. n. d'auteur). Cette dernière notice, consacrée à la paroisse actuelle, et toute moderne, de N. D. des Champs, rappelle fort à propos les souvenirs de l'ancien prieuré de ce nom et du carmel qui s'éleva sur l'emplacement de ce prieuré. Après la prise de possession des carmélites, le nom de Notre-Dame des Champs disparaît de la carte du Paris mystique et « il serait tombé dans l'oubli, malgré les glorieux souvenirs qui s'y rattachaient, s'il n'eût été donné, au xviii^e siècle, à une rue voisine du Luxembourg. Mais aucune église de Paris ne le portait plus, quand une nouvelle paroisse fut créée sous ce vocable, dans le quartier du Mont-Parnasse en 1858 » (*Notice historique...*, *passim*.)

surveillant activement la construction du monastère. Un grand homme de bien, le futur chancelier Michel de Marillac, l'appuyait de son crédit déjà très grand et de son expérience des affaires. Emu, lui aussi, par la vie de sainte Thérèse et ayant eu vent des projets de M^{me} Acarie, il était venu se mettre à ses ordres. Princes du sang, docteurs de Sorbonne, hauts magistrats, femmes héroïques du plus grand monde et du plus humble, toute la France conspirait à la fondation du Carmel français.

« Le 21 mars 1603, les clefs du prieuré de Notre-Dame-des-Champs étaient remises entre les mains de M. de Marillac, agissant au nom de la princesse de Longueville. Les ouvriers y entrèrent aussitôt, tout devant y être disposé comme le voulait le plan tracé par sainte Thérèse elle-même, pour les couvents d'Espagne. Le 29 mars, la duchesse de Nemours, représentant la reine Marie de Médicis qui avait accepté le titre de première fondatrice, posa la première pierre des lieux claustraux : la princesse de Longueville et la princesse d'Estouteville, sa sœur, posèrent la seconde pierre en qualité de secondes fondatrices. La cérémonie eut lieu en grande pompe et devant une assemblée nombreuse et brillante, comme l'étaient en ce temps toutes les réunions de ce genre. Quelques jours plus tard, M. de Bérulle et M. de Marillac posèrent la première pierre du chœur. M^{me} Acarie était descendue avec eux et l'architecte dans la tranchée du bâtiment. Plongée dans un profond recueillement pendant toute l'opération, elle n'en sortit qu'à la fin pour dire à M. de Bérulle : « Vous serez le fondement de cet édifice pour le spirituel », et à M. de Marillac, en se tournant vers lui : « et vous pour le temporel », ce qui se réalisa à la lettre, M. de Bérulle ayant été, jusqu'à sa mort, le directeur de conscience du nouveau couvent, et M. de Marillac, ayant non seulement donné de grandes sommes pour son établissement, mais ayant été, durant

de longues années, leur homme d'affaires volontaire¹. »

Quelques mois après, arrivaient de bonnes nouvelles de Rome. Le 3 novembre 1603, Clément VIII accordait la bulle d'institution et dans des termes qui donnaient toute satisfaction aux désirs des fondateurs. On n'attendait plus que les carmélites espagnoles, mais viendraient-elles jamais² ?

IV. Les carmélites de l'observance thérésienne vivaient alors en Espagne, sous la juridiction des carmes déchaussés, c'est-à-dire, de cette branche de l'Ordre des carmes qui avait accepté la réforme de sainte Thérèse et à laquelle appartenaient les plus chers amis de la sainte, Jérôme Gratien et Jean de la Croix. « En ce moment, écrivait un jour la grande réformatrice, il se fonde pour les religieux de notre Ordre, des monastères de la règle primitive, sur le modèle de ceux que j'ai établis pour les religieuses et où règnera le même esprit d'oraison et la même mortification ; c'est à ces monastères que nous devons être soumises³. » Rien de plus juste, rien de plus naturel que cette direction générale. Il ne faut pas croire néanmoins que la sainte ait fait de cette soumission des carmélites aux carmes déchaussés, une règle imprescriptible. Elle-même, lorsque les circonstances l'exigeaient, n'hésitait pas à mettre ses monastères sous une autorité étrangère à l'Ordre. C'est ainsi que pendant de longues années, la maison d'Avila n'avait pas eu d'autre supérieur que l'évêque de cette ville, Don Alvaro de Mendoza. Aussi bien la question n'a-t-elle pas l'importance qu'un profane pourrait croire.

(1) Prince Emmanuel de Broglie, *La bienheureuse Marie de l'Incarnation*, Paris, 1913, pp. 111-113.

(2) J'ai résumé à grands traits ce chapitre dont le détail serait infini. Ceux qui voudraient en savoir plus long, n'ont qu'à se rapporter au 1^{er} volume de M. Houssaye, *M. de Bérulle et les Carmélites de France*, et surtout à l'admirable *Mémoire sur la fondation, etc.*, que nous allons suivre de si près dans ce qui nous reste à dire.

(3) *Lettres de sainte Thérèse* (Bouix) I, p. 84.

Le supérieur canonique d'une maison religieuse dirige celle-ci d'assez haut : il laisse une très large part d'initiative à l'abbesse ou à la prieure ; il n'intervient que dans certains cas nettement délimités par l'usage et les règles de l'Église. Il n'a pas le droit, et c'est à peine s'il aurait le moyen, de modifier à sa guise l'organisme intérieur, les traditions essentielles, l'esprit du couvent qui lui est soumis. Aujourd'hui, par exemple, à voir les diverses congrégations d'un même diocèse conserver leur physionomie particulière, qui se douterait que toutes ces congrégations n'ont en réalité qu'un seul et même supérieur, l'évêque du diocèse ? J'insiste sur ces principes élémentaires, parce qu'en réalité, il y va de tout, dans l'histoire très délicate que nous racontons. Que les carmélites soient gouvernées par des carmes, par des évêques ou par n'importe quels autres délégués de l'autorité pontificale, elles n'en restent pas moins des carmélites tout court. Ainsi très certainement l'entendait le pape Clément VIII, lorsque dans sa bulle de fondation du Carmel français, il plaçait les futures religieuses sous l'autorité, non pas des carmes qui n'étaient pas encore introduits en France, mais de trois ecclésiastiques : M. de Bérulle, M. Gallemant et M. Duval. Ce triumvirat n'avait aucunement et du reste ne s'attribuera jamais la mission de créer un Ordre nouveau, ni même de modifier un Ordre ancien en l'adaptant à des circonstances nouvelles, en le francisant, mais uniquement de maintenir sur le sol français et avec la dernière exactitude, le pur esprit de sainte Thérèse.

D'un autre côté, et pour ce qui touche non plus à ce gouvernement officiel des monastères, mais à la direction intime des religieuses, la sainte n'avait jamais voulu asservir ses filles, ou s'asservir elle-même, à la conduite d'un seul Ordre. Prêtres séculiers, religieux de toutes robes, nous la voyons s'adresser librement à qui il lui plaît, au jésuite Alvarez, par exemple, au dominicain

Bañès, au franciscain Pierre d'Alcantara. Même facilité pour ses carmélites :

On s'imagine, écrivait-elle avec sa vive et haute sagesse, que c'est un grand gain pour la Religion, de ne traiter qu'avec un seul confesseur, et le démon arrive à prendre les âmes par cette voie... Si, dans leur anxiété, les religieuses demandent un autre confesseur, il semble aussitôt que le bon ordre de la religion soit ruiné, et si ce confesseur est d'un autre Ordre, fût-ce un saint Jérôme, c'est faire affront à l'Ordre tout entier que de traiter avec lui. Rendez de grandes actions de grâces à Dieu, mes filles, de vous avoir donné la liberté dont vous jouissez. Car, sans traiter, il est vrai, avec un grand nombre de confesseurs, vous pouvez, en outre des ordinaires, avoir des rapports avec quelques-uns qui soient capables de vous éclairer en toutes choses¹.

Quoi qu'il en soit, l'union était naturellement très étroite entre les carmes déchaussés et les carmélites. Même règle, même esprit, mêmes souvenirs héroïques des luttes engagées pour la réforme, même tendre vénération pour une mère commune, tout les rapprochait. Rompre cette union, ne pouvait être, de part et d'autre, que fort douloureux. C'était là pourtant le sacrifice que l'on allait demander, soit aux carmélites espagnoles qui seraient choisies pour la fondation française, soit aux carmes. Ceux-ci avaient bien accepté jadis les propositions de Quintanadoine, mais à la condition qu'on les appellerait aussi chez nous et que le Carmel français resterait sous leur dépendance. De cette condition il n'était plus question aujourd'hui. Les religieuses choisies pour cet exode — et assurément on les prendrait parmi les plus éminentes — partiraient seules. La Bidassoa franchie, ni elles, ni leurs novices de France ne resteraient sous l'autorité des carmes. Sacrifice, ai-je dit et pour les uns et pour les autres. A l'heure enthousiaste du départ, les espagnoles ne verraient sans doute que la beauté de

(1) *Chemin de la perfection*, ch. VIII, cf. d'autres textes analogues, *Mémoire*, I, p. 295.



*Petrus .S.R.E. Cardinalis de Berulle, fundator Cong^goratorum
 Iesu christi D.N. superior ac visitator Monialium Carmelitarum
 di scalc. galliæ obit .2. oct. 1629. ætatis .sua. 54. ans. 7. m. 2*
Micheel van loeben fecit



leur mission, mais peu à peu, exilées dans un pays dont elles ne connaissaient pas les mœurs et dont elles entendaient à peine la langue, soumises à la direction de prêtres deux fois étrangers pour elle, puisqu'ils n'étaient ni carmes ni espagnols, ou bien toutes, où la plupart d'entre elles, regretteraient la patrie, la famille absente. Qu'on juge de ce que pouvait être, de ce que fut en effet leur désarroi, sur cette prétendue vision, burlesque mais significative, d'une de ces carmélites, et non de la moindre. La mère Anne de Saint-Barthélemy voit ou croit voir sainte Thérèse. La sainte pleure :

Voyez, s'écrie-t-elle, voyez ma fille, ces religieuses qui se séparent de l'Ordre, et elle m'en montrait un grand nombre (nos carmélites françaises?) rassemblées en un parloir où elles s'entretenaient avec des personnes du dehors (Bérulle, Duval, Gallemant, le P. Coton?); c'étaient des séculiers, des ecclésiastiques et des religieux d'autres Ordres que le nôtre. Les religieuses, tandis qu'elles leur parlaient, devenaient noires comme des corbeaux. Et ceux du dehors avaient des cornes. Les religieuses avaient des becs, tout ainsi que si c'eût été des corbeaux¹.

Ajoutez à cela une autre raison, puérile pour nous, mais qui pour des étrangers et surtout pour des espagnols, ne manquait pas de vraisemblance. Je l'ai déjà remarqué, ils croyaient la France perdue, nos églises au pouvoir des huguenots et nos prêtres, nos évêques même chancelant dans la foi, pour ne rien dire de plus. S'ils n'étaient pas avec elles pour les accompagner jusqu'au martyre, pensaient les carmes, que ne réservait-on pas à leurs filles spirituelles. Enfin ces graves espagnols s'imaginaient volontiers que le beau zèle des français tomberait bientôt comme un feu de paille. Le tenace Bérulle et les autres, comme nous verrons, firent assez pour les détromper. « A la fin, raconte le secrétaire de Quintana-doine, M. Jean Navet, j'ouïs dire au R. P. Joseph, provin-

(1) *Mémoire...*, I, p. 189.

cial de la province de Castille : *ahora veo no es furia francesa* : je vois maintenant que ce n'est pas là de la folie française¹. »

Tout faisait donc prévoir que les carmes opposeraient aux ambassadeurs de M^{me} Acarie une résistance obstinée. Selon toute vraisemblance, laissés à eux-mêmes, et le bon et timide Quintanadoine qui fut d'abord chargé de cette mission, et le volontaire et plus génial Bérulle, qui lui succéda, auraient échoué. Par bonheur, ils avaient avec eux beaucoup mieux que le Général des carmes, à savoir le Pape qui voulait résolument le succès de l'entreprise. Indépendamment de la bulle de fondation, les ambassadeurs de M^{me} Acarie étaient munis d'un bref pontifical, dit *bref de jussion*, qui mettait les carmes en demeure de s'exécuter, sous peine d'encourir de graves censures. Nos français n'useront enfin de ce bref qu'après avoir épuisé les autres moyens de vaincre une opposition habile et tenace. Le Général cédera « malgré lui », comme il l'a écrit lui-même, mais il cédera.

Il n'y a pas lieu d'en dire ici plus long sur ces choses pénibles qu'il nous fallait sans doute connaître, mais qui ne doivent pas nous distraire longtemps de nos contemplations pacifiques. Une histoire, aux acteurs innombrables, n'est jamais bonne et sainte de tous points, mais, grâce à Dieu, les épisodes ou sublimes, ou attachants ou simplement pittoresques, l'emportent de beaucoup sur les autres dans l'histoire, dans le poème qui nous occupe. Pour que rien désormais ne manque à notre plaisir, la belle aventure nous est contée par les acteurs eux-mêmes, par Jean Navet, intendant de Quintanadoine, et mieux encore, par une femme d'infiniment d'esprit, M^{me} Jourdain.

Celle-ci, veuve d'un bourgeois de Paris, s'était retirée du monde après la mort de son mari et se préparait, sous

(1) *Mémoire...*, I, p. 714.

la direction de M^{me} Acarie, à entrer au Carmel. L'introduire ici plus longuement serait inutile. Elle se peint elle-même, sans le vouloir, dans les mémoires piquants et charmants que je citerai.

« Il y avait déjà six mois, écrit Boucher, qu'on travaillait à bâtir le premier couvent des carmélites, et la bulle qui devait en autoriser la fondation, allait être accordée à Rome. Cependant on était encore éloigné d'obtenir en Espagne les religieuses qu'on demandait pour commencer l'établissement. Depuis près d'un an, M. de Brétigny (c'est notre Quintanadoine) écrivait des lettres... au Général de la congrégation espagnole des carmes réformés... et jamais il n'en recevait que des réponses défavorables... Tel était l'état de la négociation, lorsque M. de Brétigny partit pour traiter en personne avec les carmes espagnols. Ce fut M^{me} Jourdain..., qui donna lieu à ce voyage. « Si l'on ne peut avoir des carmélites d'Espagne, on sera forcé de se contenter des constitutions de l'Ordre pour former les premiers sujets », lui dit un jour M^{me} Acarie, que les refus du Général espagnol inquiétaient beaucoup. « Si vous n'avez pas des religieuses de l'Ordre, vous ne ferez rien avec ces constitutions, répondit M^{mo} Jourdain. » « Qui les ira chercher ? » reprit la bienheureuse. « Ce sera moi, » répliqua la jeune veuve. Ces paroles furent un trait de lumière pour M^{me} Acarie... Il fut décidé sur-le-champ que M. de Brétigny irait en Espagne chercher des carmélites, et qu'il emmènerait avec lui quelques dames françaises, afin qu'elles accompagnassent les religieuses qu'on enverrait en France. »

Adjoindre quelques dames de qualité à Quintanadoine, remarquez en passant la parfaite convenance de cette idée de femme. Un voyage est toujours une assez grave affaire pour des religieuses cloîtrées. Dans la compagnie de personnes de leur sexe, les espagnoles trouveraient la route moins dure. Quintanadoine n'avait pas pensé à cela lorsqu'il s'embarquait jadis pour l'Espagne avec son valet de

chambre et un chapelain. Et puis, comme l'écrivait le P. Jérôme Gratian, un des plus fidèles partisans du projet français, « ce sera un rare exemple de vertu et d'édification que des dames de qualité et d'un pays si éloigné, viennent avec tant d'empressement chercher dans un royaume étranger ce de quoi le monde aujourd'hui fait si peu d'estime, et accrédi-tera par deçà la dévotion française »¹.

« M^{me} Jourdain, continue le biographe de M^{me} Acarie, qui avait offert d'aller en Espagne, fut choisie la première pour y être envoyée. On choisit ensuite M^{me} du Pucheuil, parente de M. de Brétigny (et mère d'une des futures carmélites); elle était espagnole d'origine et se nommait de Quesada. On leur donna, pour les servir dans le voyage, une fille de la petite congrégation de Sainte-Geneviève, nommée Rose Lesgue, laquelle, dans la suite, se fit religieuse. M. Gauthier (conseiller d'État) fut aussi du voyage. Henri IV, à la prière de la duchesse de Longueville, l'envoya demander en son nom des carmélites réformées... et à cet effet il lui donna des lettres pour son ambassadeur à Madrid et pour Philippe III qui régnait en Espagne.

« Afin que le voyage fût secret, M^{me} Acarie fit changer de nom à tous les voyageurs. Elle craignait que si les carmes d'Espagne venaient à être informés de ce voyage, avant qu'on arrivât dans leur pays, ils n'en empêchassent le succès, en faisant de nouvelles difficultés. M. de Brétigny prit les devants avec Navet, son domestique; il devait passer par la Normandie...; les autres partirent par la route ordinaire, le 26 septembre 1603, et ils sortirent de Paris si secrètement, que M^{me} Jourdain ne vit pas même ses enfants². »

Avant de partir, Quintanadoine avait écrit au Général des carmes cette suprême prière :

Je vous écris, en toute humilité et révérence, ce peu de

(1) *Mémoire...*, I, p. 647.

(2) Boucher, *op. cit.*, pp. 249-252.

lignes que je vous supplie recevoir bénignement pour l'amour de Notre-Seigneur. Souvenez-vous que l'intention et la fin que Dieu donna à la sainte Mère Thérèse... lorsqu'elle commença ses premiers monastères, fut qu'ayant ouï parler du grand nombre d'âmes qui se perdaient en France par l'hérésie, pour concourir, en quelque façon, au remède d'un si grand mal, elle assembla ses filles, afin de s'appliquer à l'oraison et pénitence, pour inspirer de Dieu des prédicateurs et défenseurs de l'Eglise. Souvenez-vous aussi que Jésus-Christ a dit à la sainte Mère qu'elle fondât de ses couvents autant qu'elle pourrait et n'en refusât aucun qu'on lui présentât.

Je vous supplie, mon révérend Père, de considérer ces deux points et vous rendre héritier et successeur de cette sainte, et, avec son même esprit, procurer le remède à tant d'âmes qui se perdent et fonder beaucoup de ces monastères esquels Dieu se délecte... Voyez la bonté divine qui veut que le même pays, pour le bien duquel votre réforme est instituée, vienne vous demander de vos religieuses pour y fonder des monastères... Vos entrailles paternelles pourront-elles bien refuser de vos filles, pour peupler ce royaume, racheté du sang du Fils de Dieu ?

Vous tenez la place de Jésus-Christ en ce saint Ordre, vous êtes successeur de sainte Thérèse fondatrice : faites ce que le même Seigneur et la sainte Mère feraient à présent. Ecoutez l'humble supplication que nous vous faisons d'envoyer de vos filles, et de vrais portraits de cette sainte Mère, qui plantent en ce royaume sa sainte règle et façon de vivre. Vous jouirez, mon révérend Père, des fruits qui croîtront de ces plantes et vous seront à jamais augmentation de gloire, et tant plus avec le temps ils croîtront, tant plus aussi croîtra votre joie en l'éternité. De Valogne, le 30 septembre 1603¹.

On devait prendre la mer à Nantes, mais, pendant six semaines, le vent fut tellement contraire, qu'on ne put mettre à la voile. Il fallut camper tour à tour à Saint-Nazaire ou au Pouliguen. Quintanadoine qui avait l'habitude de ces monastères volants, installa ses compagnons dans une mauvaise petite maison au bord de la mer, fixe un règlement, compose et distribue ses papiers spirituels et

(1) *Mémoire*.... I, pp. 652, 653.

préside aux exercices communs. Première épreuve, bientôt suivie d'une seconde et plus lamentable. Ce laïque prudent et avisé, ce conseiller d'État, cet ambassadeur de Henri IV, M. Gauthier enfin les quitta. « Tous les soirs, après le souper, raconte Champagnot, le vénérable Jean choisissait autant de noms de saints qu'ils étaient de personnes et les écrivait sur autant de billets; il y ajoutait une vertu à pratiquer avec une oraison... pour demander le bon vent et le succès de leur voyage. Ensuite il les leur distribuait, les faisant tirer au sort. En approchant de Saint-Martin, il échut un de ces billets à M. Gauthier, où par vertu, il devait garder le silence, qu'il voulut observer si exactement qu'il passa toute la journée (une journée de novembre), sur un rocher, au milieu d'un champ où l'on pouvait aller lorsque la mer s'était retirée. La fin du jour l'ayant fait sortir de cette solitude, il vint rejoindre la compagnie et leur dit sans vouloir beaucoup s'expliquer qu'il avait des raisons pour s'en retourner à Paris¹. » Nous ne saurons jamais ces raisons. Je dois ajouter que la peste désolait la ville de Nantes et que le domestique de Gauthier était mort de ce fléau. « Fut-ce la peine que lui causa cet accident, ou la conviction que M. de Brétigny, malgré ses grandes vertus, ne réussirait jamais, abandonné à lui-même, dans cette si difficile négociation?² » Fut-ce une crise de dépression nerveuse, causée tout à la fois par le voisinage de la peste, par ce long retard, et par les ennuis de cette discipline continuelle à laquelle M. Gauthier n'était pas accoutumé? Ajoutez un soupçon de jalousie. Il a dit quelque part, avec assez d'aigreur, que Jean de Quintanadoine, en sa qualité de prêtre « prétendait la conduite des affaires, quoiqu'il n'eût charge que de faire les frais du voyage³. » De toutes façons, il nous paraît misérable. Il reviendra bientôt avec Bérulle et ren-

(1) Champagnot, *op. cit.*, p. 158.

(2) Houssaye, I. p. 285.

(3) *Ib.*, I., p. 285.

dra de bons services ; il traduira aussi, d'espagnol en français, d'excellents ouvrages, la *Fleur des Saints* de Ribadeneira, la *Vie de Balthazar Alvarèz* du P. Dupont. On a peine toutefois à lui pardonner sa défection ; on évoque sans amitié, sa piteuse silhouette juchée sur cet humide rocher, ses jambes pendantes, ses yeux mornes et qui demandent aux vagues inconstantes des conseils de lâcheté.

« On mit à la voile le 10 novembre, et on débarqua dix jours après, non sans avoir essuyé plusieurs tempêtes, à Laredo, village de la Biscaye. Les inquisiteurs, selon la coutume, vinrent visiter les effets et les livres des voyageurs qu'ils traitèrent avec déférence¹. » « Après s'être reposé pendant quelques jours, on monta sur des mulets et on se mit en marche (par Burgos et Valladolid) ; on eut beaucoup de peine à passer les montagnes et à franchir les précipices qui se trouvaient sur le chemin. » — Au bord de ces abîmes béants, M^{me} Jourdain disait avec allégresse : « Je ne saurais tomber qu'en Dieu !² » — et l'on n'arriva que le 30 décembre à Valladolid. M^{me} Jourdain et ses compagnes y demeurèrent jusqu'au temps où l'on quitta l'Espagne ; elles menaient une vie retirée et n'allaient (guère) que chez les carmélites de la ville, à qui elles rendaient de fréquentes visites, pour s'instruire des règles et des usages de l'Ordre³. »

Sur ce séjour à Valladolid, nous avons quelques notes de M^{me} Jourdain que je trouve singulièrement précieuses. Un jour, écrit-elle, étant allées entendre la messe au carmel, les françaises « reçurent le Saint-Sacrement comme à l'ordinaire. La Mère prieure (Casilde des Saints-Anges) les fit demeurer, laquelle les avait vues en oraison, et les désirant connaître aussi à l'intérieur, leur dit : « Vraiment, mesdames, je vous porte grande envie. Il

(1) *Mémoire...*, I, p. 661.

(2) *Ib.*, I, p. 662.

(3) Boucher, *op. cit.*, p. 252.

me semble voir le temps de la primitive Église en vous, et êtes tant en oraison et toujours à genoux ! Dites-moi, s'il vous plaît, quelle est votre oraison ? » Et elle les entendit l'une après l'autre. La dernière qui parla — c'est manifestement M^{me} Jourdain elle-même — lui répondit à toutes demandes et à celles qu'elle ne trouvait pas à propos de dire, elle disait qu'elle ne pouvait se bien expliquer, à cause de son ignorance de la langue espagnole. Elles traitèrent assez longtemps des opérations que Dieu fait en l'âme et des manières d'oraison... La Mère... dit... « Vraiment, je loue Dieu de voir son esprit en tous lieux, et en ces créatures, semblable à celui qu'il donne ici. Je crains bien une chose, qui est que notre sainte Mère Thérèse ne transporte son esprit en la France¹. » C'était déjà fait. Mais en vérité, la noble scène : l'Espagne, dans ce qu'elle a de plus exquis et de plus saint, l'Espagne épiant, contemplant la France mystique et s'humiliant devant elle !

A leur manière, paisible mais très efficace, elles aidaient aussi les négociations diplomatiques de Quintanadoine et de Bérulle. Philippe III résidait souvent à Valladolid. « En leur habit français, assez regardées et admirées », M^{me} Jourdain et M^{me} du Pucheuil allaient « tous les jours plusieurs heures chez les dames de la Cour, pour traiter de leurs affaires, pour gagner toujours du crédit, ce qu'elles avaient assez. Car toutes ces dames les favorisaient grandement et leur montraient beaucoup d'amitié, entendu le sujet même de leur venue qui était une chose laquelle leur donnait grande dévotion, ce qui faisait que les Françaises avaient facile entrée vers toutes... Même la reine leur portait affection et les aidait »².

Comme cependant les choses n'allaient pas vite, et que, selon le mot du premier biographe de Bérulle, Habert de

(1) *Mémoire...*, I, p. 670.

(2) *Ib.*, I, pp. 698, 699.

Cerisay, les « bons Pères carmes » continuaient à défendre « l'entrée et l'approche » des carmels « avec des armes de feu », on résolut d'envoyer du renfort à Quintanadoine, Bérulle partit donc de Paris le 9 février 1604, en compagnie de M. Gauthier, et aussitôt arrivé, il se mit à manœuvrer par lui-même. Nous ne le suivrons pas dans ce détail monotone et rebutant. On lui a beaucoup, et, à mon avis très injustement reproché de n'avoir pas toujours suivi, dans ces longues négociations, les règles de la simplicité évangélique. Mais, demandent les carmélites d'aujourd'hui, à qui nous devons un ouvrage décisif sur tous ces problèmes, comment s'étonner « qu'il ait traité l'affaire en diplomate ? N'était-il pas en droit de le faire vis-à-vis du Général qui manifestement agissait de même »¹ ? Il tint bon avec une âpreté sainte et doucement têtue qui fit grande impression sur les espagnols. La Mère Anne de Jésus disait de lui avec admiration : « Ce petit don Pedre a plus de force et de vigueur qu'eux tous », — sans doute plus que les carmes et que le débonnaire Quintanadoine. « — Notre sainte Mère, ajoutait-elle, l'aurait bien aimé »². Quand le Général dut enfin capituler sur l'ensemble, il essaya de prendre sa revanche sur le détail, de n'accorder que des carmélites de peu d'éminence et qui n'avaient pas été formées par sainte Thérèse. Mais Bérulle avait fait son choix. « On m'apprend ici à être opiniâtre, écrivait-il à M^{me} Acarie, je suis décidé à revenir en France sans avoir de religieuses, plutôt que d'en avoir de médiocres³. » Enfin le Nonce apporta « le dernier remède » qui fut d'envoyer au Général des carmes, « par personne exprès, excommunication majeure et déposition d'office, à faute de livrer à l'heure même au porteur les obédiences », c'est-à-dire le congé en bonne et due forme des six car-

(1) *Mémoire...*, I, p. 732 cf. Houssaye, appendice pp. 541-547.

(2) *Mémoire...*, I, p. 751.

(3) Boucher, *op. cit.*, p. 238.

mélites exigées par Bérulle¹. La bataille était gagnée. Elle avait duré plus de six mois (décembre 1603 — 12 août 1604).

« Le petit Don Pedre », guidé en cela du reste par ses amis d'Espagne, avait bien choisi, moissonnant sans pitié, j'allais presque dire, sans discrétion, les plus rares fleurs du mystique jardin que lui avaient ouvert les ordres formels du Pape. « Si sainte Thérèse vivait encore, écrivait-il à M^{me} Acarie, elle ne pourrait pas donner à la France de meilleures carmélites, à moins qu'elle n'y vînt elle-même. » La Mère Anne de Jésus, supérieure de la précieuse colonie, était regardée par les contemporains comme un prodige de sainteté et de sagesse. Entrée chez les carmélites en 1570, à l'âge de 25 ans, sainte Thérèse lui avait confié presque aussitôt les plus hautes charges. Un « Provincial l'appelait la capitainesse des prieures après Thérèse de Ahumada et la sainte ne faisait pas difficulté de dire : Anne a les œuvres, et j'ai le bruit; — ainsi dira plus tard Bossuet de lui-même et d'une autre carmélite, M^{me} de la Vallière — j'ai jeté les fondements de l'édifice, mais elle l'a élevé et soutenu² ».

Ma fille et ma couronne, lui écrivait-elle un jour, je ne puis assez remercier Dieu de la grâce qu'il m'a faite en vous appelant à notre Ordre; car, de même que lorsqu'il tira les enfants d'Israël de la captivité d'Égypte, il fit marcher devant eux une colonne qui durant la nuit les guidait et les éclairait, et qui pendant le jour, les défendait contre le soleil, de même semble-t-il montrer aujourd'hui la puissance de son bras à l'égard de notre Ordre; et c'est vous, ma très chère fille, qui êtes cette colonne qui nous garde, qui nous éclaire et qui nous défend. Il paraît bien que Dieu est dans votre âme, puisque vous mettez tant de grâce et de noblesse dans ce que vous faites³.

Saint Jean de la Croix, l'appelait un séraphin. Dominique Bañès « disait qu'Anne n'était pas inférieure à sa

(1) Houssaye, I, p. 544.

(2) Boucher, *op. cit.*, pp. 261, seq. (note du P. Bouix).

(3) *Mémoire...*, I, p. 32.

Mère, en dons surnaturels et qu'elle la surpassait en qualités naturelles »¹. Bref, ils l'ont tous louée sans mesure. Quoi d'étonnant que les carmes aient chèrement disputé à Bérulle sa proie magnifique ?

Disons-le pourtant avec la liberté de l'historien et à la lumière des faits qui vont suivre. Si la France a vu les extases d'Anne de Jésus, elle n'a pas vu en elle cette « grâce » que lui reconnaissait sainte Thérèse, cet unique assemblage de « qualités naturelles » qu'admirait Bañès. La perfection n'est pas de ce monde, mais souvent les imperfections des saintes sont aimables. Celles d'Anne de Jésus ne le sont pas. Sa rigidité majestueuse, glaciale, maussade parfois, ses préjugés d'espagnole, d'autres travers encore, ont fait souffrir nos premières carmélites françaises, ont même failli compromettre l'œuvre de M^{me} Acarie. Il est vrai qu'elle n'était venue chez nous qu'à son automne, mais déjà, nous le savons, son héroïque printemps n'avait pas eu moins d'épines que de fleurs. Sainte néanmoins et grande sainte, insigne gloire de notre Carmel.

Après Anne de Jésus, Anne de Saint-Barthélemy tient la première place dans cette histoire. Chétive paysanne, elle avait été reçue en 1568 au monastère d'Avila, pour y remplir les humbles offices des sœurs du voile blanc. Pendant de longues années et jusqu'à la mort de sainte Thérèse, « elle eut le privilège de ne quitter la sainte ni jour ni nuit, de lui prodiguer ses soins, de lui préparer ses aliments, de blanchir son linge, de la vêtir, car son bras trois fois cassé lui refusait tout service, enfin de prendre soin de tout ce qui regardait sa personne »². « Le jour où elle mourut, dit-elle dans son *autobiographie*, je la changeai de tout, linge, manches, toque, vêtements; elle se regardait, toute contente de voir comment elle serait propre et, tournant les yeux sur moi, elle me regarda

(1) Boucher, *op. cit.*, pp. 265, 266.

(2) *Autobiographie de la V. M. Anne de Saint-Barthelémy* (Bouix), p. VIII.

en souriant, et me témoigna par signes sa reconnaissance ¹. » De celle qui a écrit ces lignes, comment parlerions-nous sans tendresse ? Du reste, elle est à peine de la terre. Sa vie n'est qu'une longue suite de visions et d'extases. Arrivée en France, on l'éleva à la même dignité que ses sœurs et on lui donna le voile noir. Dieu aidant, elle fera chez nous de grandes choses. Elle n'avait certes ni la haute intelligence, ni l'invincible caractère d'Anne de Jésus. « Timide et simple, ignorante des affaires, facile à troubler et prompte à changer d'avis, sa nature aimante et douce, que l'éducation n'a pas développée, sent vivement et s'exagère parfois les froideurs dont elle croit être l'objet. » Ainsi la jugent nos carmélites d'aujourd'hui ². Mais quelles que soient ses infirmités, ce que la France avait alors de plus rare s'est laissé conduire avec joie par cette humble femme dont les yeux semblaient refléter encore la suprême extase de sainte Thérèse. Les quatre autres — Eléonore de Saint-Bernard, Isabelle de Saint-Paul, Isabelle des Anges et Béatrix de la Conception — moins éclatantes, mais non pas moins lumineuses, paraissent tout à fait aimables. Elles ont plus de finesse et de jugement qu'Anne de Saint-Barthélemy, plus de souplesse et d'humanité qu'Anne de Jésus. La plus âgée de la précieuse troupe, Anne de Jésus avait alors cinquante-neuf ans, la plus jeune, Eléonore de Saint-Bernard, vingt-sept ans.

V. « Les vainqueurs ne remportent pas les trophées de leur victoire et ne partagent pas avec tant d'allégresse les dépouilles des vaincus, que notre troupe française recevait de contentement de ce qu'elle emportait les trophées de tant de combats. Quelles plus riches dépouilles se pouvaient imaginer que de voir tirer d'Espagne, sans toutefois en priver l'Espagne, l'esprit séraphique de la

(1) *Autobiographie...*, p. ix.

(2) *Mémoire...*, I, p. 35.

sainte Mère Thérèse... », ainsi M. Navet qui continue longtemps sur ce ton. « Que pouvons-nous dire, écrit de son côté M^{me} Jourdain, et comment pouvons-nous expliquer la joie que sentirent tous nos voyageurs français qui, après tant de peines et de travaux, tenaient enfin la pierre vive de l'édifice qu'ils voulaient bâtir, toute taillée et préparée de la main du Très-Haut et de sa très chère amie, la bienheureuse sainte Thérèse de Jésus ¹. »

De Valladolid que l'on quitta le 14 août 1604, on se dirigea d'abord vers Salamanque, où l'on devait prendre la Mère Anne de Jésus et deux autres Sœurs, puis sur Avila où résidait Anne de Saint-Barthélemy. Le Général des carmes avait choisi ce dernier couvent pour dire adieu à ses filles. La scène fut très émouvante. « Les religieuses montrèrent en répandant des larmes qu'elles regrettaient beaucoup leur père spirituel. Quoiqu'elles s'empresassent d'aller en France, pour y établir leur Ordre, elles n'en restaient pas moins attachées de cœur au gouvernement des carmes espagnols. Le Général les remit entre les mains du Provincial de Castille et d'un autre carme réformé qu'il avait chargés de les conduire à Paris. On partit d'Avila le 29 août et l'on se rendit à Burgos pour y prendre... (celles des religieuses choisies qui manquaient encore). Lorsqu'on y fut arrivé, le Provincial éleva une difficulté qui pouvait retarder le départ pendant longtemps. Il exigea qu'on fournît une caution de deux mille écus d'or, pour payer les frais du retour des carmélites espagnoles, si elles ne restaient pas deux ans en France. M. de Brétigny, (qui avait épuisé son carnet de chèques mais) qui avait du crédit à Burgos... fournit la caution qu'on exigeait ². »

(1) *Mémoire...*, I., p. 753.

(2) Boucher, *op. cit.*, pp. 262-279. Fâcheux épisode et de mauvais augure, ce dernier essai d'atermoiement et les raisons qu'on lui donne. Par ces moyens et d'autres analogues, on gravait, dans la pensée et le cœur des carmélites espagnoles, le désir, l'espoir de revenir un jour ou dans leur pays ou, du moins, sous la juridiction des carmes. Idée fixe qui ne

La Mère Anne de Saint-Barthélemy nous présente ainsi le cortège et ses propres impressions de voyage. « Deux religieux de notre Ordre, grands serviteurs de Dieu, deux prêtres français... (Bérulle et Quintanadoine), M. René Gauthier, avec trois Français à cheval, nous accompagnèrent. Les trois dames françaises étaient seules en un carrosse, et les six religieuses dans un autre. Nous nous réunissions dans les hôtelleries. Les dames françaises nous enseignaient leur langue : il faut en convenir, nous n'y fîmes pas de grands progrès. A peine pouvions-nous dire quelques phrases. Notre-Seigneur voulut nous mortifier en ce point et je crois que ce fut meilleur pour nous. Car nous ne nous sommes pas mal trouvées de parler peu : chaque nation a ses coutumes. — (bizarres réflexions, soit dit en passant). Je laisse à considérer ce que durent souffrir de pauvres femmes dans un si long voyage ; qu'on juge surtout combien il en coûtait à des religieuses, je ne dis pas de marcher souvent à pied, mais de se voir exposées à la vue des gens, et d'être obligées d'accepter le secours du premier venu, pour se tirer des endroits pendants en précipices ou de profonds bourbiers. Je ne puis penser à tant de périls sans frissonner encore de crainte.

« Mais je ne saurais donner d'assez justes louanges aux Français, pour les soins qu'ils ne cessèrent de prendre de nous, et pour la vertu qu'ils firent constamment paraître. Ils nous traitaient avec tant d'égards, leur conduite était

quittera plus certaines d'entre elles et notamment Anne de Jésus. Aussi verrons-nous que dès que l'occasion se présentera pour elles de se remettre sous l'autorité des carmes, elles fuiront la France, à l'exception de la très généreuse et vaillante mère Isabelle des Anges. « Notre Seigneur et la sainte Vierge, dira celle-ci, m'ont donné la France pour partage et je ne la quitterai jamais. » (Boucher, *op. cit.*, p. 284.) Il est vrai que la fondation accomplie, on pouvait se résigner à voir partir les fondatrices. Sans elles, tout se passera le mieux du monde, mais en partant, elles risquaient d'accréditer, dans certaines têtes moins solides, cette idée tout à fait inexacte, que le Carmel français, dirigé comme il l'était par des supérieurs étrangers aux carmes, n'était pas dans une situation régulière, n'était pas le vrai Carmel. D'où naîtront bientôt de graves ennuis et des désordres sans nom.

si parfaite que... nous en étions toutes confuses. Dans tout ce long voyage, ils ne firent pas entendre un mot messéant, ni aucune parole d'impatience; ils ne se permirent même pas aucun de ces mots plaisants par lesquels on cherche naturellement à faire diversion des ennuis et des fatigues de la route¹. »

Mais tant de sollicitude n'empêchait point que les Mères « n'endurassent assez, d'autant qu'il était nécessaire qu'elles missent pied à terre par la pluie et fanges, allant assez loin et n'étant chaussées que d'alpargates ou souliers de cordes. Lors M. de Bérulle ne manquait, en sa charité ordinaire, d'aussitôt mettre pied à terre pour les soulager et mener, (leur offrant le bras). Mais les bonnes Mères s'en excusaient fort et le trouvaient étrange, à cause que c'était chose toute contraire à la façon d'Espagne² ».

Un des deux carmes du cortège était « d'un esprit assez rude et contrariant. Cela, remarque M^{me} Jourdain, ne venait guère à propos pour l'humeur de la France, mais Dieu y remédia... Il semblait que les bêtes même le contrariaient, d'autant qu'il voulait faire que sa mule allât contre la portière du coche des Mères, afin de pouvoir leur parler en particulier, lorsqu'il y apercevait M. de Bérulle, lequel souvent les côtoyait. Mais sitôt que ce bon Père avait commencé son discours, les chevaux du coche se mettaient à courir de toute leur puissance et le Père demeurait là. Cela se faisait si souvent que ce bon Père s'en fâchait, et ne se faisait point ainsi, lorsque c'était M. de Bérulle. Cela fut si apparent que les Françaises s'en aperçurent très bien, leur coche allant après celui des Mères. Ce bon Père leur faisait faire souvent de bien petites journées. Quand il voyait qu'il était un peu tard à la dînée, il ne voulait pas que l'on passât plus outre »³. C'est ainsi que toujours la niaiserie et la petitesse de

(1) *Autobiographie...*, pp. 119-121.

(2) *Mémoire...*, I, p. 763.

(3) *Ib.*, I, p. 763.

l'homme jettent leur ombre ridicule sur l'œuvre de Dieu.

« Enfin on arriva à une petite rivière — elle a un nom mais qui n'était pas encore fameux — qui sépare l'Espagne de la France. On la passa dans des barques. En posant le pied sur le sol de notre pays, la Mère Anne de Jésus s'écrie : *Ahora io son madre* : c'est maintenant que je suis mère ». Elle est ainsi toute rayonnante, quand elle s'abandonne à sa grâce. Mais, « comme il y a douze heures au jour », disent nos chroniques, le beau rayon s'éclipse parfois. A peine débarqué, « le bon M. Gauthier... se met à genoux, élève les mains au ciel, baise la terre de France et entame tout haut les paroles du prophète royal : *Laudate Dominum omnes gentes... Laqueus contritus est et nos liberati sumus.* » Les deux carmes sans doute, auront fait semblant de ne pas comprendre cette allusion biblique aux lacs rompus et aux colombes envolées.

On pense bien que jusqu'ici les miracles n'avaient pas manqué. Anne de Saint-Barthélemy gardait un cornet d'eau bénite, pour exorciser les diables qu'elle voyait agriffés aux roues du carrosse. Nos Françaises avaient aussi leurs visions, mais plus charmantes : « Les saints voyageurs poursuivirent leur route jusqu'à Saint-Jean-de-Luz, première bourgade française. On chercha une église pour y entendre la messe ». En en sortant, M^{me} Jourdain, c'est elle qui le dit mais sans se nommer, « sentit une suave et très douce odeur, et cela lui donnait un recueillement plus qu'ordinaire. Elle dit aux Mères seulement l'odeur ». Une desquelles lui dit : c'est notre sainte Mère, Thérèse de Jésus, qui marche avec nous à présent. Les religieuses « eurent aussi part à ce dévot respir », qui « montrait, disaient-elles, que la sainte les recevait en France¹ ». « Seulement l'odeur », cette exquisite créature avoue le parfum, grâce légère et qu'elle croit offerte à ses compagnes, mais elle cache l'extase. La France mystique, et même la

(1) Cf. *Mémoire...*, I, pp. 773, 774.



*V M ANNA a IESV Hispana: & Soror Maria
ab Incarnatione Franca Fundatrices S S. M M
Carmelitarum die calceatarum in Gallijs 1604*

M. Van Lothom excū cum Privilegio

82

ANNE DE JÉSUS.

MADAME AGARIE.

France simplement chrétienne est ainsi faite. Elle garde son secret. Ainsi nous voit-on frivoles, sinon pervers. Éclate quelque jour une guerre entre l'Allemagne et nous, l'Espagne catholique fera des vœux pour nos ennemis.

Bérulle et M. Gauthier avaient pris les devants, « afin de faire préparer le logis à Bayonne et de prévenir le comte de Grammont, gouverneur de la province, de l'arrivée des Mères. M. de Grammont les accueillit avec les plus grands égards, et, sur leur demande, donna ordre qu'on laissât les portes ouvertes jusqu'à l'arrivée des voyageurs. Pendant ce temps, ceux-ci poursuivaient leur chemin et, le soir étant venu, ils ne se trouvaient plus qu'à un quart de lieue de la ville, lorsqu'un violent orage les surprit. Les cochers refusèrent d'avancer. On dut se résoudre à demeurer ainsi jusqu'au jour. On détela les mules ; les françaises allèrent retrouver les Mères dans leur coche afin de laisser le leur à ces messieurs et ce fut de la sorte que s'écoula la première nuit que les Mères passèrent en France. « Cette disgrâce venait assez bien un jour de jeûne, dit M. Navet, car si elle fût tombée un autre jour, l'on eût fait un maigre souper de bonne fortune. » Mais (un des carmes, ce P. Joseph dont M^{mo} Jourdain avait suivi d'un œil amusé les chevauchées malheureuses) prenait la chose plus tragiquement. « Ce n'est pas là amener des religieuses pour fonder, répétait-il indigné, mais pour être tuées. »

« Dans la ville, M. de Bérulle et M. Gauthier étaient agités des plus vives inquiétudes. Craignant que leurs compagnons ne se fussent égarés... ils avaient fait allumer des feux sur les murailles, afin de guider leur marche... Dès la pointe du jour, ils envoyèrent à la recherche des voyageurs un homme qui les trouva bientôt et les amena heureusement jusqu'à Bayonne. C'était le 21 septembre, jour de saint Mathieu ¹. »

(1) Houssaye, I, pp. 352-354.

Quatre jours à travers les Landes et souvent à pied. On avait savamment monté la tête de ces bonnes Espagnoles, on leur avait donné de notre pays les idées les plus sinistres. Mais le martyr ne les effrayait pas : elles s'étonnaient plutôt que l'heure d'offrir leur vie tardât si longtemps. « Nos saintes religieuses, à dessein de confesser hautement Jésus-Christ et s'attirer le bonheur inestimable du martyr... passaient leurs mains hors du coche, tenant leurs crucifix et chapelets, pour les faire voir au peuple ¹. » Parlant des villages qu'on avait traversés de Bayonne à Paris, la très grave Anne de Jésus ne dira-t-elle pas, dans une lettre à ses sœurs d'Espagne : « Presque tous les habitants étaient hérétiques ; c'est ce qu'on voyait bien du reste à leur visage, car ils avaient vraiment des figures de condamnés ? » N'écrira-t-elle pas aussi que les évêques de France « ne sont pas tous catholiques ² » ?

A Bordeaux, Bérulle les quitta pour aller prévenir le Roi et préparer leur entrée dans Paris où l'on arriva le 15 octobre. Soit dans une pensée de dévotion, soit que le couvent du faubourg Saint-Jacques ne fût pas tout à fait prêt, on décida de pousser jusqu'à Saint-Denis. Passant donc « outre au travers de la ville de Paris, les coches étant au Petit-Châtelet... se trouva là qui venaient au devant deux carrosses : l'un auquel étaient M^{lles} les princesses de Longueville, les fondatrices de ce premier couvent ; et l'autre, M^{me} Acarie et ses trois filles et demoiselles. S'y trouva aussi M. de Bérulle, bien en ordre, monté à cheval lequel avait une housse si bien équipée qu'il semblait bien un grand prélat. Ils tournèrent tous bride et venant avec les Mères tous jusque hors la porte Saint-Denis, un peu loin, et puis s'arrêtant, mirent leur pied à terre, se saluant tous avec une joie et un contentement indicibles » ³. La basilique et son trésor émerveillèrent nos espagnoles.

(1) *Mémoire...*, I, p. 778.

(2) *Ib.*, II, pp. 19-22.

(3) *Ib.*, II, p. 2.

Ces saints lieux, écrit la Mère Anne de Jésus, « sont si richement ornés que tout ce qui se voit à l'Escorial n'est qu'une bagatelle, comparé au trésor de reliques qu'il y a ici. Le temple est si magnifique qu'il rappelle celui de Salomon, car non seulement les murailles, mais même le sol sur lequel on marche sont travaillés en or. Il y a jusqu'aux vases que la reine de Saba apporta à Jérusalem. Tout cela est confié à un couvent de trois cents religieux bénédictins, ils ne sont pas réformés, bien qu'ils soient occupés sans interruption à chanter au chœur¹ ». Préparée au pire, en somme elle n'a trouvé qu'édification dans toutes les maisons religieuses qu'elle a visitées pendant le voyage. La France n'était donc pas si gâtée.

Le lendemain, ce fut mieux encore. Marie de Beauvillier et ses bénédictines, parmi lesquelles se trouvait la fille de M^{mo} Jourdain, les reçurent à Montmartre. « Elles sont saintes, écrit encore Anne de Jésus, car grâce aux livres de notre sainte Mère, elles se sont réformées, il y a deux ans, en sorte qu'en bien des choses elles semblent déchaussées². »

Plus tard, et lorsqu'elle aura fait connaissance avec cette Babylone qu'on lui avait peinte si noire, elle écrira de Paris :

Les rois de ce pays nous montrent beaucoup de bienveillance... et nous font demander des prières par le P. Coton. Le Roi en a grand besoin, quoique l'on m'assure qu'il est très catholique et que la nécessité qu'il en a n'est pas en matière de foi. Il y a fort peu de celle-ci en quelques lieux de France ; mais ici, à Paris, qui est un véritable monde, on voit de grands signes de religion ; la fréquentation des sacrements ressemble à celle de la primitive Eglise ; aussi on s'étonne de ne pas nous voir communier davantage³.

(1) *Mémoire...*, II, p. 21.

(2) *Ib.*, II, p. 21.

(3) *Ib.*, II, p. 24.

Enfin, le 17 octobre, les religieuses espagnoles furent installées dans le prieuré de Notre-Dame-des-Champs. Avant la fin de cette même année 1604, les sept premières carmélites françaises avaient pris l'habit.

VI. C'étaient : Andrée Levoix, femme de chambre de M^{me} Acarie, sœur converse, mais qui eut le pas sur les autres et qui du reste mourut saintement au bout de peu de mois ; M^{lle} d'Hannivel (1579-1647), en religion, Marie de la Trinité ; M^{me} Jourdain (1569-1628), en religion, Louise de Jésus ; M^{lle} de Fontaines-Maran (1578-1637), en religion, Madeleine de Saint-Joseph ; M^{lle} Deschamps (?-1634), en religion, Aimée de Jésus ; M^{me} du Coudray, fille du président Sevin (1571-1657), en religion, Marie de la Trinité ; et Charlotte de Harlay de Sancy, marquise de Bréauté (1579-1652), en religion, Marie de Jésus : jeunes femmes ou jeunes filles, de 33 à 23 ans, choisies, formées par M^{me} Acarie, et dignes d'une louange immortelle. Dans leurs carmels d'Espagne, Anne de Jésus et les autres n'avaient jamais rencontré ni plus de sainteté, ni plus de ces qualités humaines que sainte Thérèse prisait si haut : le bon sens, l'esprit, la grâce.

Après de longs mois passés dans la congrégation de Sainte-Geneviève, elles n'étaient plus de simples novices. Il leur fallait néanmoins se mettre docilement à l'école de ces espagnoles et se façonner sur elles à cet ensemble de pratiques et de rites qui donnent à chaque Congrégation sa couleur particulière. Apprentissage un peu mortifiant sur quelques points, mais en somme facile et doux. Sans avoir quitté Paris, elles se trouvaient cloîtrées dans un monastère espagnol du temps de sainte Thérèse. Les six carmélites qu'on était allé chercher si loin, continuaient sous leurs yeux, et avec une vigilance renouvelée, cette même vie qu'elles vivaient hier encore dans leurs maisons d'Avila ou de Salamanque, et qu'elles avaient mission d'implanter chez nous. Ces mille détails qui effarouchent les profanes, cette routine sainte, s'apprennent vite et se

transmettent de génération en génération, avec une facilité extrême. Aujourd'hui encore nos carmels français observent, à peu près dans son intégrité première, ce programme minutieux, ce « point d'exaction » que les Mères espagnoles avaient apporté en France ¹.

Mais tout ceci n'était que la lettre, mesquine chose, quand l'esprit ne l'anime point. « La perfection avec laquelle notre sainte Mère a fondé ses maisons, écrivait un jour à Quintanadoine la Mère Casilde, prieure de Valladolid, ne peut être écrite ni en pas une constitution, ni en pas un livre. Cela consiste beaucoup plus en ce qu'elle a été gravée dans les cœurs de celles qui la virent travailler et traitèrent avec elle, comme chose infuse de Dieu en leur âme, pour perpétuer cette manière d'agir si excellente et si relevée, parce que le principal fond fut une intime et parfaite communication avec Dieu et un grand dénûment de toutes choses créées, et c'est ce que je vous dis qui ne peut être écrit dans les constitutions, et les nôtres sont fort courtes, consistant plus dans l'esprit que dans les cérémonies ². » Ce trésor d'impressions et de souvenirs, cette tradition vivante, voilà surtout ce qu'on était allé demander aux carmels d'Espagne, et ce que nos françaises devaient précieusement recueillir.

Leur initiation fut menée de maîtresse main. La prieure, Anne de Jésus « avait un génie supérieur » et elle était née pour gouverner. Foncièrement bonne, nous assuret-on, mais distante, froide, d'une fermeté à toute épreuve et d'une alerte vigueur — ou rigueur — qui parfois dépassait la juste mesure ³. D'ailleurs immobile, figée dans ses souvenirs et ses préjugés nationaux, incapable de rien trouver en France qui la contentât pleinement. Ses lettres sur nous sont presque toujours chagrines : « Envoyez-

(1) Cf. *Régularités ou Point d'exaction tiré de celui que les Mères espagnoles ont apporté en France*, Agen, 1883.

(2) *Mémoire ...*, I, pp. 642, 643.

(3) Cf. *Mémoire ...*, II, pp. 12, 15.

moi, demande-t-elle à ses sœurs d'Espagne, quelque image de la Nativité, car celles que l'on fait ici ne me satisfont point », ou encore, « quelques parfums pour notre église, car il n'y en a point ici et ceux que j'ai apportés d'Espagne touchent à leur fin ¹ ». Quant à ses filles françaises, elle les trouvait « polies, mais elle était persuadée qu'elles étaient naturellement moins dures sur elles-mêmes que les espagnoles ² ».

Nous avons d'elle, néanmoins, sur la grande œuvre qui s'achevait alors, et qui devait avoir de telles conséquences dans l'histoire du mysticisme français, une lettre fort précieuse.

Dès le moment de leur prise d'habit, dit-elle de nos françaises, leur esprit se trouve comme renouvelé en une manière d'oraison différente. J'ai soin qu'elles considèrent et imitent Notre-Seigneur Jésus-Christ, car ici on se souvient peu de lui. Tout se passe en une simple vue de Dieu : je ne sais comment cela se peut faire. Depuis le séjour du glorieux saint Denis, qui écrivit la théologie mystique, tout le monde a continué de s'appliquer à Dieu par suspension, plutôt que par imitation. C'est là une étrange manière de procéder ; en vérité, je ne l'entends point, non plus que leur façon de parler ; on ne peut pas même la lire ³.

Elle suit sa pente ordinaire ; elle exagère, elle tire des quelques observations qu'elle a pu faire pendant peu de mois, des conclusions beaucoup trop générales. Pour se vouer à la contemplation et à l'imitation du Christ, ni la France catholique du passé, ni les disciples de M^{me} Acarie et de Bérulle, n'avaient attendu les leçons de la Mère Anne de Jésus. Au demeurant, quelle clairvoyance géniale, et chez une femme, qui ne sachant pas notre langue, devine, plutôt qu'elle n'entend, les confidences reçues ! Comme elle a saisi ce danger quiétiste qu'a souvent fait courir à la

(1) *Mémoire...*, II, p. 25.

(2) *Ib.*, II, p. 15.

(3) *Ib.*, II, p. 23.

spiritualité française, et plus encore à la germanique et à la flamande, une dévotion trop littérale aux écrits du pseudo-Denis. Elle oppose la mystique latine et thérésienne, la nécessité des actes et d'un retour constant au Verbe Incarné, elle l'oppose, dis-je, à ce mysticisme, plus ou moins mêlé d'éléments néo-platoniciens, qu'à la vérité de grands saints ont laborieusement et subtilement rendu orthodoxe, mais qui garde, néanmoins, sous l'obscurité redoutable de ses formules, je ne sais quels ferments de panthéisme et d'indifférence morale. Nous reviendrons à cette question dans notre quatrième volume, lorsque nous essaierons d'expliquer la réaction antimystique qui domine la seconde moitié du xvii^e siècle, et qui, foncièrement injuste et plus encore funeste, n'en était pas moins justifiée en quelque façon par d'indéniables excès. Pour l'instant qu'il nous suffise de remarquer l'extrême vigilance déployée par Anne de Jésus, dès l'aube du splendide mouvement que nous racontons. Admirons aussi la jeune souplesse de nos Françaises. De l'aveu du juge le plus compétent et le plus sévère, elles ont recueilli et se sont assimilés dans sa pureté originelle, la tradition thérésienne. Au bout de quelques mois, les voici toutes carmélites. « Leur esprit se trouve comme renouvelé en une manière d'oraison toute différente. » Encore un coup, elles avaient moins à faire pour cela que ne l'a cru l'ardente Espagnole. Quoi qu'il en soit, elles ont bientôt reçu la touche suprême qui manquait encore à leur formation. Filles d'oraison, elles se meuvent dans le jardin mystique avec une aisance et une sûreté merveilleuse, mûres déjà pour la propagande qu'attend d'elles notre pays.

Dès 1605, moins d'un an après la première fondation, elles essaient : c'est le Carmel de Pontoise, et bientôt celui de Dijon. Puis Amiens (1606) ; Tours (1608) ; Rouen (1609) ; Bordeaux et Châlons (1610) ; Besançon (1614) ; Dieppe (1615). En 1644, à la mort d'Isabelle des Anges — la dernière Espagnole restée en France — le Carmel fran-

çais ne comptera pas moins de 55 monastères. De chacune de ces créations on pourrait suivre le rayonnement. C'est ainsi, par exemple, que la Mère Élisabeth de Quatrebarbes ira du carmel de Tours à Beaune, « conduire dans les voies de la sainteté » Marguerite du Saint-Sacrement, laquelle doit un jour diriger une foule de grands spirituels, et notamment M. de Renty ; c'est ainsi encore que le sublime P. Surin se rattache au carmel de Bordeaux, fondé par Isabelle des Anges. « A peine âgé de dix ans... il venait souvent visiter les carmélites... C'est dans leur église qu'il reçut, à plusieurs reprises, des grâces singulières qui eurent sur toute sa vie une influence décisive. La Mère Isabelle se plaisait à l'initier à la vie intérieure et à lui enseigner le saint exercice de l'oraison¹. » Je serais infini sur ce chapitre, mais une fondation nous intéresse entre toutes les autres, celle du carmel de Dijon.

Poussée, dirait-on, par une inspiration prophétique, Anne de Jésus avait énergiquement voulu cette fondation qui effrayait un peu Bérulle et les autres : elle-même, elle en accepta la charge, laissant pour cela le carmel de Paris, et prenant avec elle deux autres Espagnoles, Isabelle des Anges, Marie de la Conception, et quelques françaises parmi lesquelles Marie de la Trinité (d'Hannivel). Quintanadoine et M. Gallemant accompagnèrent l'expédition. On se détourna un peu du chemin pour aller prier sur les ruines de Clairvaux. On était arrivé dans les derniers jours de septembre et, dès la fin d'octobre, on donnait l'habit à trois bourguignonnes. « Cette cérémonie, disent nos chroniques, causa tant d'allégresse aux Mères espagnoles que ne pouvant contenir la joie toute sainte qui les transportait, elles l'exprimèrent par des cantiques figurés, accompagnés par une déclamation espagnole qui y donnait beaucoup de grâce. Mais le caractère français n'est pas digne de les comprendre — eh !

(1) *Mémoire* ..., II, p. 144.

pourquoi donc ? — et notre langue ne peut en rendre l'énergie. » La poésie commençait par ces mots :

Voici venir trois cigales
Touchées du grand Dieu d'amour.

Le refrain était moins rare :

Qui va chercher la perfection
La trouvera aux filles de Dijon ¹.

Loin de Bérulle qui l'intimidait peut-être un peu, Anne de Jésus s'épanouissait, dans ce milieu plus intime. Elle semble avoir beaucoup aimé cette maison de Dijon. Elle avait du reste auprès d'elle, une exquise française, la sœur Thérèse de Jésus, qui, pour lui plaire, avait appris l'espagnol. Un jour, en récréation, la sœur Thérèse « chanta... de sa voix angélique, des couplets dont voici le refrain :

O anges glorieux
Venez quérir mon âme, emportez-la aux cieux.

« Ces paroles firent une telle impression sur la Mère Anne de Jésus qu'elle mena toutes ses filles devant le Saint-Sacrement, où, transportée, comme David devant l'Arche, on vit cette vénérable Mère, plus semblable à un séraphin qu'à une créature mortelle, former certains tours dans le chœur, chantant et frappant des mains selon les manières des espagnoles, mais avec tant de majesté, de douceur et de gravité que, saisi d'un saint respect, on se sentait intérieurement touché et élevé à Dieu. Nos Françaises, peu accoutumées à ces pieuses démonstrations, n'en furent pas moins édifiées que les autres ². »

Mais la grande gloire du carmel de Dijon est d'avoir révélé la baronne de Chantal à elle-même, et par là, comme nous le dirons en son lieu, d'avoir achevé l'initiation

(1) *Mémoire*, II, pp. 73, 74.

(2) *Ibid.*, II, p. 75. Je ne connais pas l'autre nom de S. Thérèse de Jésus.

mystique de François de Sales. La jeune veuve encore hésitante sur les voies intérieures où Dieu l'appelait, viendra souvent dans ce parloir du carmel, elle écoutera la Mère Anne de Jésus, elle se liera d'une chère amitié avec la Mère Marie de la Trinité. Longtemps après, dans un voyage que la fondatrice des visitandines fit à Troyes, « M. Duval lui permit d'entrer chez les carmélites ; et pour laisser à la Mère Marie de la Trinité (alors prieure de cette maison) un gage de son amitié, elle lui fit présent d'une image que saint François de Sales lui avait donnée à sa fête et qui représentait l'enfant Jésus dans une rose. La sainte avait collé derrière cette image les deux vers suivants que le saint évêque lui avait envoyés en même temps :

Ma mère, en cette rose
Notre vie est enclose.

En faisant ce présent à son amie, elle lui dit : je vous donne ce que j'aime le mieux, parce que vous êtes la Mère que je chéris le plus ¹ ».

VII. Depuis le plein succès de l'œuvre à laquelle il a consacré sa vie, c'est à peine si nous avons nommé Jean de Quintanadoine. Mais quoi, avons-nous fait beaucoup plus de place aux trois autres, aux supérieurs canoniques des carmélites françaises, à Bérulle, à Gallemant, à Duval? Silence délibérément voulu et qui s'imposait à nous, non seulement parce que nous ne devons prendre que la fleur d'un sujet si vaste, mais pour des raisons plus impérieuses. Redisons-le nettement : qu'il soit gouverné par des Pères carmes, par des prêtres séculiers, ou par des évêques, le Carmel reste le Carmel : il a sa vie propre et indépendante que les supérieurs peuvent sans doute ou seconder ou contrarier plus ou moins, mais qu'une autorité extérieure ne modifierait pas d'une ma-

(1) Boucher, *op. cit.*, p. 381 (Note du P. Bouix).

nière appréciable. Là me paraît être la fâcheuse erreur de l'insigne historien du cardinal de Bérulle. Il prête à son héros le premier rôle dans une affaire où Bérulle a sans doute rendu les plus grands services, mais en sous-ordre, si l'on peut ainsi parler. « Appelé aux conférences préliminaires des chartreux (où fut décidée la fondation de notre Carmel)... sa voix se confond avec celle des saints personnages qui, à l'unanimité, décident de faire la fondation, selon les constitutions et l'esprit primitifs et avec l'approbation expresse du Saint-Siège. Il est choisi par la bienheureuse (M^{me} Acarie) pour diriger la conscience des saintes prétendantes réunies par elle... il s'occupe des négociations à Rome, non pas seul, mais avec M^{me} Acarie et M. de Brétigny, et cela selon les dispositions prises aux chartreux... En Espagne, s'il concerte ses plans presque seul, si même il ne communique ses desseins qu'à un petit nombre, il s'en ouvre pleinement à M^{me} Acarie. Il ne cède point sur le choix des religieuses, mais en cela il accomplit une commission dont il est expressément chargé, celle de ramener des carmélites du temps de la sainte Mère, et il obéit moins encore à ses propres lumières qu'aux recommandations instantes de la Bienheureuse et aux avis des plus célèbres docteurs... Enfin, il termine l'affaire par un bref de jussion, comme on avait, d'Espagne même, conseillé de le faire, alors que M. de Brétigny seul s'occupait des négociations... L'histoire nous apprend bien ce que M. de Bérulle a fait pour fonder en France le Carmel primitif; nous cherchons vainement ce qu'il a fait pour y fonder un Carmel (bérullien ou) national » comme l'a voulu M. Houssaye ¹.

Le Carmel fondé, Bérulle n'est pas seul à le gouverner. Il est plus en vue que Gallemant et que Duval; il s'occupe du carmel parisien qui attire davantage l'attention, mais ses deux collègues n'ont pas moins d'autorité que lui sur

(1) *Mémoire...*, I, pp. 705, 706.

l'œuvre naissante. A l'occasion, ils ne craignent pas de casser purement et simplement telle décision de Bérulle. D'ailleurs et dans l'ensemble, très unis tous les trois, comme il convenait. Ils gouvernent donc : aucune fondation nouvelle ne se fait sans leur avis et sans qu'ils désignent eux-mêmes les fondatrices ; ils règlent aussi quelques menus points de discipline. Confesseurs ou directeurs, ils surveillent et facilitent les progrès du travail divin dans ces âmes qui s'ouvrent à eux. Là s'arrête leur action. Au demeurant, et dans cet échange d'influences qui a dû nécessairement se faire entre les supérieurs du Carme et les carmélites, on peut affirmer, je crois, que ces dernières ont beaucoup moins reçu qu'elles n'ont donné. Les carmélites sont à l'école de sainte Thérèse et de la grâce, Gallemant, Duval et, jusqu'à un certain point, Bérulle lui-même, à l'école des carmélites.

Ils l'entendaient bien de la sorte. Nous avons défini plus haut l'attitude du D^r Duval en face de M^{me} Acarie. Les nouvelles carmélites, confiées à ses soins, le plongeaient dans le ravissement. « Sans faire tort aux autres religieuses », il mettait celles-ci au-dessus de tout, lorsqu'il pouvait parler librement. « Quelques-unes, disait-il, reluisent de miracles... de sorte qu'encore que Dieu départe toujours ses grâces aux bonnes religions, néanmoins il les fait pleuvoir comme à seaux, quand elles sont en leur orient... C'est pourquoi il faut faire grand état de l'esprit primitif des Ordres, et le conserver soigneusement, car où il est, il opère choses grandes¹. » Gallemant, plus mystique et qui me semble avoir eu plus simplement et purement que les deux autres l'esprit du Carmel, Gallemant pensait de même. Pour mieux diriger ces extatiques, il avait reçu quelque chose de leur grâce. « C'est lorsque Dieu lui donna sur elles l'autorité de supérieur, qu'il fut introduit dans cet état d'oraison où l'on reçoit passivement

(1) *Mémoire...*, II, pp. 607-619.

les impressions de la divinité, ce qui le rendit... apte à comprendre et à guider les âmes appelées à atteindre les sommets de la vie spirituelle¹. » Loin de les amener à lui, il fut élevé jusqu'à elles. Bérulle paraît plus indépendant, moins détaché de ses conceptions propres. Il fait plus figure de maître. Il est dirigé néanmoins autant qu'il dirige. Les visions de la Mère Anne de Saint-Barthélemy l'émeuvent profondément. Très soumises et très aimantes, Madeleine de Saint-Joseph, Catherine de Jésus, Marguerite du Saint-Sacrement exercent sur lui une influence profonde. J'en pourrais dire autant des supérieurs qui succéderont au triumvirat, du P. Gibieuf par exemple. Certes, l'Oratoire a une mystique particulière, qui n'est pas celle de sainte Thérèse et dont nous dirons plus tard la sublimité. Mais dans le développement de cette mystique elle-même, on reconnaîtrait sans peine l'action du Carmel.

Aussi prompt à se replonger dans son néant qu'à s'offrir à tous les dévouements qu'on accepterait de lui, notre Quintanadoine restera jusqu'à la fin l'humble esclave du Carmel. En 1605, au moment de la fondation de Dijon, avait commencé pour lui une période d'épreuves. Pendant le voyage, nous dit-on, il fut une fois « tellement tourmenté par les esprits de ténèbres que M. Gallemant, qui couchait dans la même chambre que lui, se leva au matin pour le recommander aux prières des religieuses, leur disant qu'il semblait que tout l'enfer se fût mis en furie contre lui... Peu de temps après, un homme envoyé exprès de Rouen, vint à lui, pour lui annoncer une perte notable des biens de sa maison, ce qui l'obligea de partir en diligence, pour y apporter quelque ordre... Les peines intérieures augmentèrent pour lors à un tel point qu'il se crut être entièrement abandonné de Dieu. Il fallut en ce temps-là, que M. Mass, curé de sa paroisse, lui servit la messe

(1) *Mémoire...*, p. 606.

pour le résoudre aux peines qui lui survenaient... Hors de l'autel, il se jetait toutes les heures plusieurs fois à genoux et s'écriait : *Deus, Deus meus, Deus, Deus meus, ut quid dereliquisti me ?* » En février 1606, il écrivait à une carmélite d'Espagne : « J'ai quasi entièrement perdu les dons intérieurs et (suis) par mes péchés, devenu tout terre et ne sais comme je me puis souffrir ; il ne me reste qu'un filet d'espérance en la bonté de Dieu¹ ». Une nouvelle mission pourtant l'attendait, presque aussi importante, mais à certains égards, moins aimable que la première. Ces carmélites espagnoles qu'il avait en quelque façon, données à la France, il allait maintenant, et dans toute l'innocence de son âme, nous les enlever.

En 1606, l'Infante Isabelle, gouvernante des Pays-Bas, désireuse d'établir à Bruxelles un couvent de carmélites, avait fait écrire, pour cette fin, à Quintanadoine qui se chargea volontiers de la nouvelle négociation. La princesse désirait vivement que la Mère Anne de Jésus fût la première prieure du monastère qu'elle allait établir. Ni Bérulle, ni les autres supérieurs ne firent à ce projet qu'une opposition de pure forme. Ils donnèrent à la Mère Anne toute permission de prendre avec elle les religieuses qu'elle jugerait propres à la seconder, et à Quintanadoine les pouvoirs nécessaires pour procéder à la fondation. Assurément l'entreprise était de conséquence. Après Bruxelles, le Carmel se propagerait bientôt dans les autres villes des Flandres, vaste perspective qui ne pouvait laisser froids les dévots de sainte Thérèse. On ne peut néanmoins s'empêcher de trouver assez étrange l'extrême facilité avec laquelle la France se résignait à voir partir aussi vite cette même Anne de Jésus que, deux ans auparavant, on désirait avec tant d'ardeur et qu'on avait eu tant de peine à obtenir. Aussi bien, plusieurs de ses sœurs l'accompagnaient-elles et l'on pouvait aisément prévoir que la plupart

(1) *Mémoire...*, II, p. 65.

des autres ne tarderaient pas à la suivre, ce qui arriva en effet. Une seule devait nous rester. On jugeait apparemment qu'elles avaient fait leur œuvre chez nous et que, présentes ou absentes, la flamme allumée par elles ne s'éteindrait plus. Quant aux Mères elles-mêmes, on devine les raisons d'une décision aussi prompte. La Flandre étant soumise à l'Espagne et ayant accueilli les carmes déchaussés, elles reviendraient là-bas sous la juridiction et la direction de leurs Pères. Et puis, aller à Bruxelles, c'était déjà, pour elles, prendre le chemin du retour. Elles voulaient mourir dans leur pays. Touchant désir qui ne les avait jamais quittées et qui ne se réalisera que pour une seule d'entre elles, la Mère Béatrix de Jésus¹.

Ce mélancolique dénouement, M^{me} Acarie l'avait senti. Au jour de l'inauguration du premier carmel parisien, seule, nous raconte son biographe, elle « ne participait point à la joie publique... (ou du moins) ne pouvait s'empêcher d'éprouver une certaine tristesse. Notre-Seigneur lui faisait connaître alors, ainsi qu'elle l'a dit depuis à la marquise de Bréauté, que les carmélites espagnoles, qu'on était allé chercher si loin, et avec tant de peines et de dépenses, commenceraient l'édifice du Carmel français, sans l'achever. En effet, quatre d'entre elles quittèrent la France, dans l'espace de trois ans, et après l'année 1611, il n'y resta plus que la Mère Isabelle des Anges.

« Ainsi, l'on peut dire avec vérité que les carmélites espagnoles, après avoir donné la naissance à leur Ordre en France, le laissèrent au berceau et que les carmélites françaises lui donnèrent l'accroissement de la jeunesse et la consistance de l'âge mûr, en fondant la plupart des maisons qui en dépendent². »

(1) La plupart cependant n'abandonnèrent la France que malgré elles, Béatrix de Jésus entre autres. Mais, d'un côté on avait décidé pour elles et de l'autre, elles ne voulaient pas se séparer des deux grandes prieures, Anne de Jésus et Anne de Saint-Barthélemy, très impatientes, l'une et l'autre, de revenir sous la juridiction des Carmes.

(2) Boucher, *op. cit.*, pp. 294, 295.

Quoi qu'il en soit, la responsabilité de ces décisions mémorables ne pèse aucunement sur les faibles épaules de Quintanadoine. Bien qu'on l'eût nommé supérieur des fondations qui allaient se faire en Flandre, il reste presque uniquement le courrier, l'homme à tout faire, ou encore, comme le dira bientôt quelqu'un qui s'y connaissait, le « portefaix » du Carmel.

Il partit de France pour la Belgique, avec Anne de Jésus, en décembre 1606 ; plein de bonne volonté, mais assez empêché parmi les difficultés matérielles ou canoniques que soulève l'installation d'un monastère. Plus encore que ses maladresses, son calme agaçait fort la vive espagnole.

Oh ! si vous pouviez voir, écrivait-elle de Bruxelles, ce que me fait endurer la sérénité du seigneur Don Juan. Lorsque je lui dis la peine que j'éprouve... il me répond : « Ne parlez pas ainsi ma mère, c'est ici que nous mourrons ». Et il ne fait rien autre chose que l'office de portefaix¹.

Il faisait très froid, cet hiver-là et la vénérable Mère prétend qu'elle « enlève de sa plume les glaçons qui s'y forment ». C'est encore la faute de Quintanadoine.

Quant à notre Don Juan, il se réjouit de tout... je lui ai dit aujourd'hui qu'il n'avait pas un cœur de père. Il se baigne dans de l'eau de rose quand il nous voit souffrir. Navet (le secrétaire) et lui sont fort bien accommodés chez les ecclésiastiques qui m'ont demandé à les recevoir. Vous ne pouvez vous imaginer le froid qu'il fait².

A la bonne heure ! Nous ne nous plaindrons plus qu'elle manque d'humanité. Elle s'amuse, il faut bien le croire, mais enfin, dans une autre expédition, quand il s'agira de procurer un logement à Quintanadoine, « voulant sans doute, disent nos chroniques, lui donner quelque expérience, elle ajoutera agréablement : « Ne vous en occupez

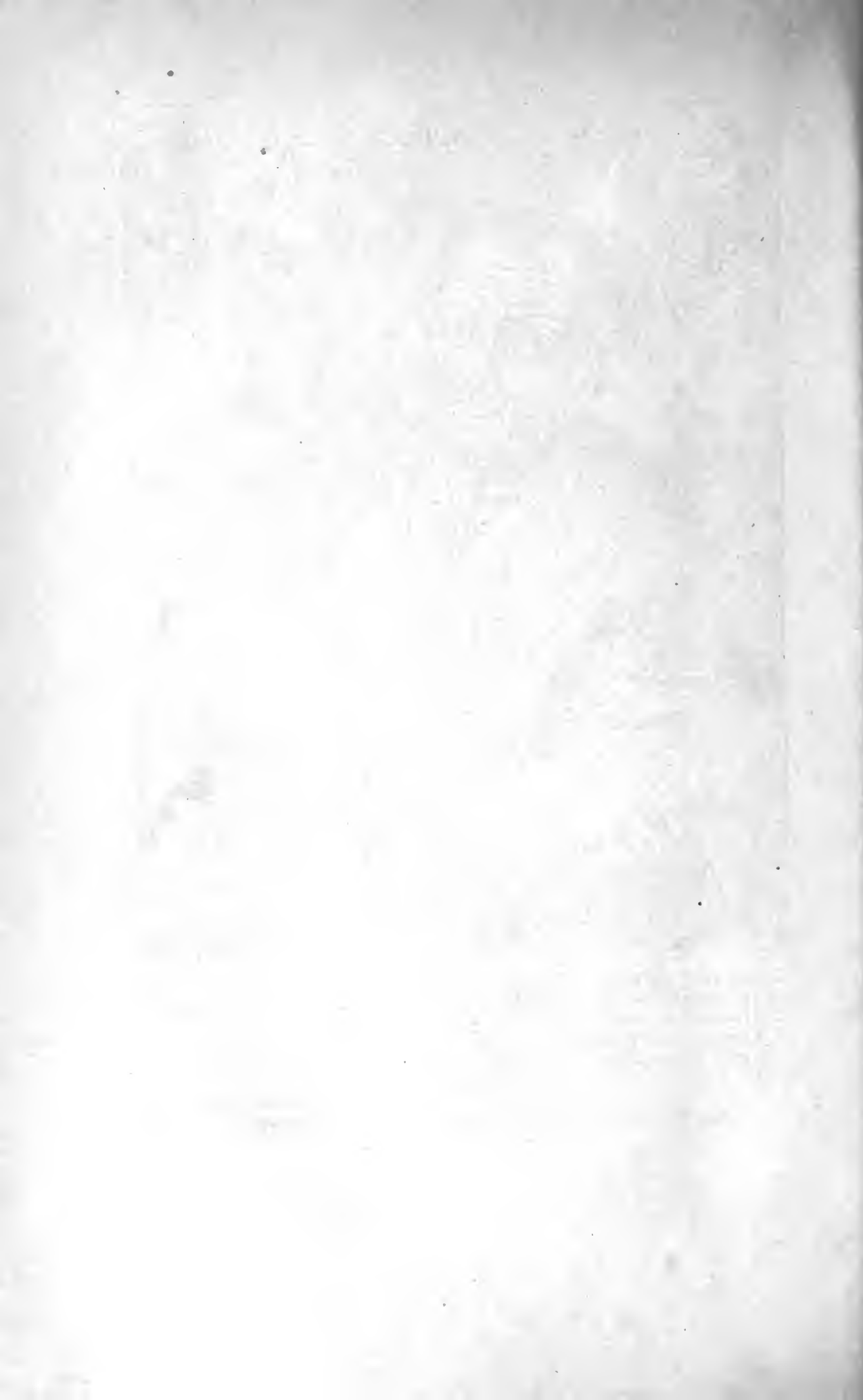
(1) *Mémoire*, II, p. 342.

(2) *Ib.*, II, p. 314.



Le R. P. M. Jacques Gallemant Docteur de Paris le premier
 des Supérieurs des Carmélites en France grand Maître des ames
 publiant d'oeuvres & de paroles solidement vertueux toujours
 appliqué de coeur a Dieu Qui mourut a Besançon selon sa production
 en odeur de Sainteté la nuit de Noël 1630 âgé de 72 ans

ex epitaphio ab Ordinario apert.



pas d'avance : laissons-le souffrir quelque incommodité ¹ » :

Ces quelques traits achèvent de nous peindre le seigneur Don Juan. Après Bruxelles, Louvain, Mons et Anvers, il revient en France et réalise un de ses vœux les plus anciens en donnant un carmel à sa chère ville de Rouen. Puis on le vit, et toujours pour la même mission, en Franche-Comté, puis à Beaune. Les hommes lents et pacifiques ont du temps pour tout. Au milieu de tant d'aventures, il gardait une correspondance régulière avec le roi, la reine, les princesses et les missionnaires du Congo. Il espérait toujours établir une maison de carmélites dans ce beau pays. « Hâtez-vous, lui écrivait-on de là-bas, hâtez-vous de blanchir ces négresses pour qui notre doux Jésus a donné sa vie ². » Avec les carmélites, on enverrait d'autres apôtres, des carmes et des jésuites. Les négociations préliminaires n'aboutissant pas, il s'embarque pour Rome en 1612 et remet aux mains de Paul V la plus émouvante supplique.

Ces pauvres peuples, dit-il, demandent le pain de la parole évangélique et il ne se trouve personne qui le leur rompe. J'avoue, Très Saint Père, que je n'ai pas les talents nécessaires à ces grandes fonctions, mais Dieu me donne encore dans mon âge avancé — 56 ans — le désir et la volonté de conduire et de *servir* les ministres zélés que vous y enverrez et d'être auprès d'eux jusqu'à la mort. Je promets à Votre Sainteté de consacrer à la bonne œuvre quinze cents écus d'or pour le voyage et de fonder à Lisbonne une rente de cent écus pour faire toucher aux missionnaires chaque année dans leurs nécessités. C'est ce que j'ose offrir à Votre Sainteté avec tout ce que je possède au monde ³.

A Rome, « s'il mangeait, il fallait l'entretenir des nègres, s'il était triste, la mémoire du voyage du Congo le réjouis-

(1) *Mémoire...*, II, p. 314.

(2) Champagnot, *op. cit.*, p. 209.

(3) Beauvais, pp. 309, 310. — Le texte est certainement retouché.

sait. « O que je serais heureux, disait-il, si Dieu me faisait la grâce d'y mourir tenant entre mes bras un petit nègre converti à la foi¹. »

L'Espagne ne voulut pas. Quintanadoine vint alors se fixer dans sa ville natale qu'il ne devait presque plus quitter, et où il visitait et exhortait chaque jour ses carmélites. Peu de jours avant sa mort, il se fit porter chez elles une dernière fois, il y dit la messe, assisté de deux ecclésiastiques qui le soutenaient, et « après avoir parlé à toutes les religieuses assemblées à la grille du chœur... à l'exemple des anciens patriarches, il leur donna en commun sa bénédiction et il se recommanda à leurs prières ». Il mourut le 8 juillet 1634, âgé de 78 ans. On donna son cœur aux carmélites de Beaune. Son corps fut enseveli devant le grand autel du carmel de Rouen, et l'on plaça, sur la grille du chœur, deux grandes pierres de marbre noir sur lesquelles était gravée cette épitaphe :

A Dieu soit l'honneur et la gloire et à la mémoire de vénérable et noble Jean de Quintanadoine, prêtre, premier fondateur de ce monastère, seigneur de Brétigny, de Saint-Denis de Bost-Guérard et de Saint-Léonard, le premier qui ayant traduit, d'espagnol en français, les livres de sainte Thérèse, procura que son Ordre des religieuses carmélites déchaussées fût établi en France, Bourgogne et Flandre. Alphonse de Quintanadoine, sieur de Brétigny, son frère et son héritier, a fait faire cette épitaphe avec le tombeau l'an 1634².

(1) Champagnot, *op. cit.*, p. 219.

(2) Voici comment le P. de Beauvais parle de cette épitaphe : « Elle subsiste encore aujourd'hui, mais dans un langage trop suranné pour avoir place ici », *op. cit.*, p. 331. C'est à n'en pas croire ses yeux.

§ 3. — Madeleine de Saint-Joseph et les deux carmels de Paris.

- I. Rencontre de Bérulle et de M^{lle} de Fontaines-Maran. — L'entretien de sept heures. — Madeleine de Saint-Joseph et les destinées du Carmel français. — Les reines et leur suite. — L'apostolat des carmélites. — Séduction particulière du Carmel. — Richelieu et le siège de la Rochelle.
- II. « La vie de Sœur Catherine de Jésus ». — Mérites singuliers de ce livre. — « Le grand des grands », et l'apothéose de la « petitesse ». — Vocation de Catherine de Jésus. — Étapes de son ascension mystique. — Dépossession de soi-même. — Les tentations. — Suprême décence. — Correspondance de Catherine de Jésus avec Bérulle.
- III. Originalité de Marguerite Acarie. — Aucune auréole. — « Une manière d'agir extrêmement libre ». — La carmélite idéale. — L'hôtel Acarie. — Sainteté précoce. — Indépendance. — Marguerite, Quintadoine et Bérulle. — « Simplifiez votre esprit. » — Le Maître intérieur et les directeurs. — La mort de Bérulle. — Les écrits de Marguerite du Saint-Sacrement. — « Ne vous redressez point tant. » — Encore le siège de la Rochelle. — Illusion probable de Bérulle. — Lettres de Marguerite pendant le siège. — Philippe-Emmanuel de Gondi. — Prophéties. — M^{me} de Chantal au parloir de la rue Chapon. — Congé donné aux deux reines. — Les coliques du *Miserere*. — « Sans mines, sans façons, sans grimaces. » — Les primaires de la mystique et le charme du Carmel.

Étant venu à Tours, pendant le carême de 1603, pour y traiter avec les bénédictins de Marmoutiers, de qui dépendait le prieuré de Notre-Dame-des-Champs, désiré pour le futur carmel, M. de Bérulle fit une rencontre qui ne devait pas avoir de moins splendides conséquences que la fameuse rencontre de l'année suivante, 1604, entre François de Sales et la baronne de Chantal. Aux environs de Tours vivait alors « un grand homme de bien. Antoine du Bois, seigneur de Fontaines (du Plessis-Barbe, de Maran en Touraine, et d'autres lieux) avait été autrefois ambassadeur en Flandre ; mais, depuis bien des années déjà, d'accord avec sa femme Marie Prudhomme, sœur de

la chancelière de Sillery, il avait renoncé à la politique. La charge de secrétaire d'État que lui offrait avec insistance Henri III, n'avait point ébranlé sa résolution. Retiré dans sa terre de Fontaines, il y donnait le rare exemple d'une vie toute consacrée à Dieu et au soulagement des pauvres. La mort de M^{me} de Fontaines avait redoublé son amour pour la solitude et il ne quittait plus sa terre que pour venir à Tours aux grandes époques de la vie ecclésiastique. Les prédications du Carême l'y avaient attiré. Il y a des instincts de grâce comme de nature. M. de Bérulle... dès qu'il fut instruit de sa présence, vint le chercher en son hôtel, il trouva auprès de lui sa fille, Madeleine.

« M^{lle} de Fontaines (née à Paris, le 17 mai 1578, près de l'hôtel de Guise et dans la maison du président de Saint-Mesmin) avait alors vingt-deux ans. Douée... d'un jugement solide, d'un esprit vraiment grand... « La belle enfant ! disaient en la voyant les amis de son père, mais qu'elle est donc rêveuse ! » Elle ne rêvait pas, elle pensait. Sa pensée avait même dès lors un caractère frappant de virilité et d'originalité puissantes. Ferme sans roideur, digne sans fierté, d'une vivacité qui tempérerait sa douceur, avec un visage qui exprimait fidèlement la mâle beauté de son âme, elle avait reçu du ciel une de ces natures rares où la délicatesse se marie à la force, et qui semblent nées pour exercer et faire aimer le commandement. Sur un fonds si riche, la grâce avait travaillé en liberté, et son ouvrage était vraiment admirable. ¹ »

Ainsi parle l'historien de Bérulle, à qui je laisse d'autant plus volontiers la parole que j'ai personnellement plus de peine à me représenter la Mère Madeleine. Avec M^{me} Acairie, celle-ci est, à n'en pas douter, la plus haute gloire de notre Carmel. Les Espagnoles et les Françaises, une foule de contemporains insignes par leur intelligence et

(1) Houssaye, I, pp. 272, 273.

leur vertu, s'accordent à nous la représenter comme une seconde Thérèse. Tous ceux qui lisent sa vie, disait un grand jésuite de ce temps-là, « sont frappés de trouver entre la grande réformatrice et sa fille de France » tant de conformité de grâce et d'esprit », qu'il semble que ce soit « une même eau, puisée en même fontaine et mise en deux vaisseaux ¹ ». Tous disent de même et une telle unanimité ne laisse aucun doute sur l'unique beauté de cette femme extraordinaire. Aussi bien n'en suis-je pas tout à fait réduit à ne faire sur elle qu'un acte de foi. Sous le voile assez épais qui nous la dérobe, on entrevoit des merveilles de nature et de grâce, la sainteté la plus attachante. Mais elle n'a pas beaucoup écrit et les lettres que je connais d'elle, paraissent moins révélatrices qu'on ne le voudrait. Et puis sa vie a été composée par un écrivain d'un rare mérite — le P. Senault — mais éloquent, balsacien, académique, en un mot trop peu curieux de ces touches concrètes qui donnent la vie à une peinture. Quoi qu'il en soit, la Mère Madeleine nous reste infiniment précieuse. Bien que l'Eglise ne l'ait encore placée qu'au rang des Vénérables, du fond du cœur, nous l'appelons sainte.

« Il est entre les âmes, continue l'abbé Houssaye, des parentés mystérieuses plus profondes et plus anciennes que la connaissance qu'elles en peuvent avoir et qui au moment voulu de Dieu, se déclarent tout à coup. M. de Bérulle et M^{lle} de Fontaines se voyaient pour la première fois; et cependant, à peine avaient-ils échangé quelques mots, que leurs âmes se reconnurent. Elles sentirent de quels liens étroits elles furent unies dans la charité de Jésus-Christ. Une confiance mutuelle leur ouvrit le cœur. Leur premier entretien dura sept heures; et ils étaient tellement absorbés que, bien qu'ils fussent dans une salle où passaient plusieurs personnes, rien ne fut capable

(1) *Mémoire...*, II, p. 598.

d'interrompre leur conversation¹. » Dès cette rencontre mémorable, la vocation de la jeune fille était décidée. M^{lle} de Fontaines serait carmélite.

Elle prit l'habit, l'une des premières (novembre 1604). Un an après, on la jugeait déjà tellement pénétrée de l'esprit de l'Ordre qu'on la faisait maîtresse des novices. S'ils n'avaient pas eu de tels sujets sous la main, les supérieurs auraient moins facilement consenti au départ des espagnoles. Éluë prieure en 1608 ; fondatrice en 1617 du second carmel parisien, celui de la rue Chapon² ; depuis et jusqu'à sa mort en 1637, presque toujours à la tête de l'un ou de l'autre couvent, elle ne quittera plus Paris que pour de courtes missions en province. De ce poste plus en vue, écoutée comme un oracle, non seulement par les religieuses, mais encore par les supérieurs et notamment par Bérulle, Madeleine exercera sur les destinées du Carmel français une influence prépondérante et décisive. Il n'est pas vrai, comme on l'a dit, qu'elle ait marqué de son empreinte personnelle et plus ou moins modifié les traditions primitives ; mais il est certain qu'elle a travaillé avec plus d'efficacité et plus d'éclat que personne, à maintenir, à répandre chez nous, soit parmi les carmélites elles-mêmes, soit au dehors, le véritable esprit de sainte Thérèse.

Marillac l'avait bien prévu. Le Carmel serait aisément dans Paris, d'abord une rare curiosité, puis un foyer de grâces. Ecrivant à Bérulle, alors en Espagne et insistant sur la nécessité de bien choisir les religieuses espagnoles, « Vous savez, disait-il, quels esprits il faut pour les esprits des nôtres qui vaquent à la dévotion ; quels

(1) Houssaye, I. p. 274.

(2) Ainsi, moins de quinze ans après l'introduction de l'Ordre en France, chacune des deux rives de la Seine, chacun des deux grands centres de la vie parisienne, avaient leur carmel. Le premier, celui du Faubourg Saint-Jacques s'appelait indifféremment : *Monastère de l'Incarnation, Grand Couvent, Grandes Carmélites* ; le second, celui de la rue Chapon : *Monastère de la Mère de Dieu ou Petit Couvent*.

esprits pour les mondains... car celles qui viendront auront à parler au Roi, à la Reine et tout le monde les voudra venir voir »¹. Mondains et dévots seraient également attirés par les carmélites françaises. « Elles avaient laissé trop de traces de leur passage dans le monde, ces grandes et aimables religieuses, pour qu'il les oubliât si vite. Il sentait trop d'instinct le besoin qu'il avait d'elles, pour ne pas essayer de les ressaisir ; et les moyens ne lui manquaient pas. Quelque rigoureuse, en effet, que fût la clôture, il fallait bien que la porte s'ouvrît devant la Reine, et la Reine, n'entrait pas seule : des dames d'honneur l'accompagnaient toujours. Le réfectoire et sa rigoureuse abstinence ; les cellules et leur austère nudité ; sur les murs, des sentences qui ne parlent que de pénitence, de mort, d'éternité ; dans les cloîtres, des religieuses, toujours en silence, les seules heures de récréation exceptées, s'avancant gravement, sans bruit... quelle étrange vision pour des jeunes femmes, esclaves de leurs caprices et du monde !.. Et lorsque, sur l'ordre de la prieure, se détachant du groupe de ses compagnes, quelque religieuse... soulevant son voile noir, montrait à la Reine, amaigris peut-être, mais transfigurés, les traits que la Cour avait admirés en une Charlotte de Sancy, une Anne de Viole, une Marie d'Hannivel, on comprend ce que devaient ressentir des femmes qui, encore esclaves du monde, découvraient « une vie si sereine et si libre, libre de la souveraine liberté »², chez celles qui l'avaient sacrifiée. Ainsi, par les mains de ces humbles religieuses, l'Évangile... était dressé au milieu de la société et la société s'habituaît à ce spectacle... Les âmes mondaines s'inclinaient devant la doctrine du sacrifice, en la voyant pratiquer par des femmes dont la haute raison et l'incorruptible sincérité leur étaient connues. Elles sentaient

(1) Houssaye, I, p. 513.

(2) M. Houssaye cite ici une ligne de Montalembert, *Moines d'Occident*, introduction, p. LXXXI.

diminuer leur crainte en découvrant les joies austères, mais incomparables que les épouses de Jésus-Christ goûtaient au pied de la Croix...

« A la Reine et à ses dames, il fallait répondre : il fallait, à la grille, gagner les parents des jeunes filles au cœur desquelles Dieu avait parlé. Toutes, sans doute, ne profitaient pas aussitôt de ces graves et pénétrantes instructions. Lorsque Sœur Catherine de Jésus, s'adressant à une des jeunes et brillantes suivantes de la Reine, lui disait : « Que vous sert-il, Madame, d'être belle aux yeux de vous-même et de ne l'être pas aux yeux de la divine Majesté ? » elle n'était peut-être pas immédiatement écoutée. Néanmoins la semence était jetée et, tôt ou tard, elle portait ses fruits. Aussi, lorsque venait pour ces femmes, entraînées par l'âge et le plaisir, l'heure des désenchantements, des amertumes secrètes, elles se rappelaient tout à coup qu'elles avaient un refuge, la pénitence ; des guides, les carmélites.

« Il y avait d'ailleurs, chez les filles de sainte Thérèse..., à côté d'élans célestes, d'un zèle généreux et hardi, d'un détachement héroïque, je ne sais quoi de raisonnable, d'ordonné ; une charité intelligente et suave, qui rassurait ceux que des vertus si hautes auraient pu effrayer ou décourager... Les femmes qui venaient frapper à la porte (du Carmel)... y trouvaient donc des religieuses mortes au monde, vivantes cependant à toutes les nobles choses qui font vibrer la raison et le cœur. Séduites par une vertu si haute, des idées si larges, tant de liberté d'esprit et d'aimable enjouement, elles accouraient de plus en plus nombreuses ; et, au sortir du monastère, elles se sentaient décidées à lutter contre elles-mêmes, à donner à Dieu la victoire.

« C'est ainsi que le Carmel travaillait doucement dans l'ombre, mais profondément, à enraciner Jésus-Christ dans les cœurs. Il ne s'adressait pas à la foule, mais à des âmes préparées par la douleur ou pressées par la charité,

toujours prévenues par des grâces de choix. Par elles, par ce groupe restreint qui dans la noblesse, dans la magistrature et même dans la finance, fréquentait ses couvents, le Carmel opérait une grande œuvre¹. »

Malgré leur élégance un peu molle, ces belles pages de l'abbé Houssaye peignent assez exactement le Carmel de ce temps-là dans ses rapports avec le monde. Je ne saurais faire mieux. Aussi bien, qui pourrait analyser la séduction particulière qui se dégage d'un couvent de carmélites? Charme unique, ceux à qui il a été donné de l'éprouver, essaieraient en vain de le définir. Ils diront seulement que nulle cloche de monastère n'est plus attirante, nulle grille moins farouche. Un enfant et tout frivole, peut être déjà sensible à cette impression qu'il s'étonnera plus tard de retrouver aussi vive, aussi fraîche qu'au premier jour, et plus lumineuse. Sourd à d'autres voix plus impérieuses, rebelle à des disciplines moins humaines, après quelques minutes d'entretien avec ces femmes qu'on ne voit pas, il déposera ses colères, son orgueil, l'amertume de ses déceptions éternelles, ses doutes même et les plus tenaces, livrée de misère qu'il reprendra bientôt sans doute, mais légère désormais et comme transfigurée. A cette Eglise dont les titres lui semblaient incertains, le Carmel reste soumis; ce monde invisible, qui pour lui n'allait plus être qu'un mot, est pour ces créatures de chair et de sang, la réalité suprême. Il s'écrie, il chante avec l'un des pères de l'humanisme : brûlés de l'amour de trouver l'amour, nous avons cherché l'amour, nous l'avons trouvé : *amore incensi inveniendi Amoris, Amorem quæсивimus et invenimus*².

C'étaient aussi de bonnes, d'ardentes Françaises, passionnément occupées des intérêts même temporels du royaume. « Les affaires publiques, nous dit le biographe

(1) Houssaye, I, pp. 513-517.

(2) Marsile Ficin, cité par Barton. *Anatomie de la mélancolie*, sect. III, préface.

de Madeleine, lui étaient en une si particulière considération qu'elle était toujours en prières et en pénitences pendant les guerres de ce royaume... Ayant su que les Anglais devaient descendre dans l'île de Ré, le jour de sainte Madeleine, elle passa toute la nuit précédente avec sa communauté, devant le Très Saint-Sacrement, et fit apporter le tableau de cette grande sainte, afin qu'elle fût l'avocate de la France¹. » Intervention toute mystique, mais que les politiques ne craignaient pas alors de faire entrer dans leurs propres calculs. Homme du moyen âge plus qu'on ne croirait, Richelieu pressait les carmélites, non seulement de prier pour ses entreprises, mais encore de lui révéler les secrets de Dieu. Dans une lettre du 16 novembre 1627, Bérulle « lui promettait au nom d'une personne qu'il ne nommait pas — la Mère Marguerite du Saint-Sacrement — une nouvelle défaite des Anglais, et finalement le triomphe. Dès le 23 novembre, Richelieu demandait la date de la victoire et consultait sur les moyens de la précipiter. « On continue à prier et à bien espérer — (on, c'est le Carmel), lui répondit M. de Bérulle, et, à mon avis, le temps de l'accomplissement n'est pas long. Ces choses ne peuvent être bien spécifiées... la puissance de Dieu est sur cet œuvre aussi bien que sur celui qui est passé et que vous tenez évidemment miraculeux »... Mais Richelieu, avec la persévérance impérieuse des génies de sa trempe, revenait à la charge ; il voulait connaître à l'avance le jour où La Rochelle lui ouvrirait ses portes². » Il lui aurait fallu des prophétesses d'Etat.

Son mysticisme n'est pas des plus nobles. A sa manière simpliste, Richelieu, néanmoins, s'incline, comme tout Paris, devant le prestige du Carmel ; il sait que, dans ces maisons de prière, habite la force de Dieu.

(1) *La vie de la Mère Madeleine de Saint-Joseph, par un prêtre de l'Oratoire*, Paris, 1645, p. 240.

(2) Houssaye, III, pp. 273, 274.

II. Sans l'avoir certes voulu, la Mère Madeleine a laissé paraître la sublimité de ses dons surnaturels, la sagesse et la douceur de sa direction et jusqu'à la vivacité de son esprit, dans un petit livre qui ne porte pas son nom, mais que seule pouvait écrire une sainte de génie. C'est la vie d'une de ses carmélites, Catherine de Jésus, publiée en 1631 « par le commandement de la Reine, mère du Roi », et magistralement préfacée par le cardinal de Bérulle. Plusieurs fois réédité pendant le XVII^e siècle, ce livre est rapidement tombé dans l'oubli, comme tant d'autres merveilles. Je ne crois pas en effet que jamais les mystères de la haute mystique aient été présentés d'une façon plus heureuse. Les notes intimes de Catherine de Jésus longuement citées, le récit et les rapides explications qu'il entraîne, sont d'une simplicité et d'une sincérité célestes ; les deux styles, d'une transparence inouïe. Pas une goutte de cette onction huileuse, douceâtre, qui nous gêne trop souvent dans les livres de ce genre, pas un soupçon de rhétorique dévote. Rien qui réponde mieux à l'idée que les maîtres nous ont donnée de la perfection. « Veux-tu donc voir, Philothée, écrit le docteur de Sorbonne qui a approuvé le livre, une carmélite, toute blanche d'innocence, dépouillée de tout ce qui n'est pas Dieu, pour vivre immobilement en lui, transmuée en pur esprit... perdue et abîmée dans l'Éternité incréée, à force de sortir d'elle-même et d'entrer en des unions surcélestes et suressentielles, lis à loisir ce recueil des papiers intimes de la Mère Catherine de Jésus... Je soussigné, continue-t-il avec un enthousiasme et une précision qui lui font grand honneur, moi, Docteur en la Faculté de Théologie, et professeur des Saintes-Lettres, aux Écoles de Sorbonne, que l'on ne peut parler des mouvements sacrés de l'Esprit de Dieu, des voies occultes et inscrutables qu'il découvre aux âmes d'élite, des mystérieux entretiens de l'Époux et de l'Épouse du Cantique..., plus catholiquement, plus éminemment et avec un style plus net, plus intelligible et plus convenable

à la dignité du sujet, que ce petit miracle de grâce... Quant à l'extrait de sa vie... il est voirement de l'une de ses sœurs ; mais en le lisant à loisir et en y ayant repensé par plusieurs actes de réflexion, j'ai cru y avoir trouvé la plume et l'esprit de la défunte¹. » C'est bien cela et mieux encore. Madeleine n'aurait pas si admirablement compris et décrit la grâce de Catherine, si elle n'avait reçu elle aussi la même grâce ou de plus hautes faveurs.

Un peu redondante et laborieuse, la préface de Bérulle — une épître à la Reine-mère, — est néanmoins digne du livre.

Le Grand des grands a fait les grands et les petits, ce dit la Sapience divine... Je parle à Votre Majesté de la petitesse, en l'honneur de cette petite âme, dont la vie vous est dédiée...

Cette petite âme avait rencontré un corps très au-dessous de la taille moyenne. La reine le savait bien.

Il y a un lieu où il semble que le Fils de Dieu veut établir le triomphe de la petitesse et confondre l'orgueil de la terre et du ciel. C'est en saint Luc, 9, *complexus illum... statuit illum secus se*. Il semble en cette action que le Fils de Dieu veut, à la vue du ciel et de la terre, loger la petitesse en son sein comme dans le trône de son amour, et en cette liaison douce, tendre et familière, prononcer ses oracles en faveur de la petitesse et lui assujettir les plus grands de son empire.

C'est chose grande et douce de voir Jésus, où repose la plénitude de la divinité et de la sapience éternelle, en cet état ; de le voir joint à ce petit enfant et de voir cet enfant joint à Jésus ; enfant heureux d'être en un si bon lieu et si proche du cœur où repose et triomphe la Trinité même ! Mais si cette pensée est douce et grande, le sens où elle conduit est fort et sévère, l'effet en est puissant et la fin semble étrange. Car Jésus, par son action et sa parole, abaisse non seulement les grands de la terre, ce serait peu, mais les grands même de son état divin et céleste. Il prononce cet arrêt épouvantable, et cette négative formidable : *Nisi efficiamini sicut* PARVULI,

(1) *La vie de Sœur Catherine de Jésus, avec un recueil de ses lettres et vieux écrits..* Paris, 1631. Je cite l'édition de 1631 qui est la troisième, la première est de 1628.

non intrabitis in regnum cælorum. Cet oracle nous doit épouvanter et ce spectacle nous doit tirer les larmes des yeux, fondre l'orgueil dans la douceur de Jésus, et abaisser les plus hauts cèdres du Liban pour jamais, et les mettre aux pieds de Jésus et des petits de Jésus sur la terre.

Ce ne sont pas là des mots. Cèdre du Liban lui-même, Bérulle, fondateur de l'Oratoire, confident de deux reines, chef d'un grand parti politique, Bérulle s'est mis aux pieds de cette chétive créature dont il préface la vie. Directeur de Catherine de Jésus, il a toujours approché la jeune voyante, avec une vénération profonde, persuadé que « le Grand des grands » était en elle et tous les trésors de la « Sapience divine ». Ce qu'il a entrevu d'elle, dit-il, est trop beau pour que les mots humains puissent le rendre et ce que l'auteur en rapporte « est beaucoup inférieur à la grâce de cette âme ». Ce qui reste en son esprit de ses relations avec Catherine de Jésus « est beaucoup plus haut et plus élevé que ce qui est ici représenté »¹. Ce peu toutefois le dépasse lui-même. Il n'aurait pas su l'écrire, au lieu que les mystères de cette existence perdue en Dieu paraissent à la Mère Madeleine aussi limpides, j'allais dire, aussi naturels que la lumière du jour. Je n'ai écrit de ces merveilles, dit-elle, « que l'ombre de ce que j'en sais »².

Catherine de Jésus — nous ne lui connaissons pas d'autre nom, — était née à Bordeaux, le 5 avril 1589. Vers « l'âge de sept ou huit ans, trouvant un livre de sainte Catherine de Sienne, elle y lut et y reçut les premiers touchements de la grâce... Elle sentit en elle un effet de la divine Majesté, l'attirant à le chercher et à fuir les hommes; en sorte que, prenant à la lettre, selon son innocence, cette fuite des hommes, elle ne sortit plus de son logis que pour aller à l'église... ne voulant plus que son

(1) *La vie de Sœur Catherine de Jésus...* épître.

(2) *Ib.*, p. 66.

maître à écrire lui tînt la main ». Les pénitences qu'elle fit dès lors « l'empêchèrent tellement de croître et la rendirent si faible qu'elle en est demeurée toute sa vie fort petite »¹. Visiblement prédestinée à une vie suréminente, les religieux qui la dirigeaient pensaient à l'envoyer chez les feillantines, lorsqu'un cousin de Bérulle, M. de Gourgues, plus tard premier président au Parlement de Bordeaux, « lui fit obtenir une place » au carmel du faubourg Saint-Jacques. Elle arrive à Paris en août 1606, fait chez M^{me} Acarie un stage assez court, pendant lequel on la confie aux soins du P. Coton; enfin elle prend l'habit sans avoir apporté « aucune dot de religion, étant pourvue de biens beaucoup plus recommandables »². La Mère Madeleine venait d'être nommée prieure du Grand carmel et lorsque, quatre ans plus tard, elle alla fonder le couvent de la rue Chapon, elle prit Catherine de Jésus avec elle. Leur intimité de tous les jours ne cessera qu'à la mort de cette dernière, en 1623.

La jeune carmélite avait eu, de bonne heure, la vue, mais très vague, de ce que Dieu lui préparait : « Durant quelques années, elle disait : je me jette en Dieu, comme en un abîme profond, pour faire de moi des choses qui semblent n'avoir point de limites ni de fin ». Et, dans une note qu'elle écrivait, au seuil, pour ainsi parler, de la zone mystique :

Perte en Dieu, lequel doit être ma suffisance. Dieu m'est sagesse ; Dieu m'est science ; Dieu m'est puissance. Il me suffit que Dieu est suffisant à lui-même³.

A 20 ou 21 ans, pendant les fêtes de Noël, elle ressentit une grande « occupation de Dieu ». « Elle ne se souvenait point d'être en la terre, quoiqu'elle fit toutes les actions communes et ordinaires, mais pensait être au ciel et fut

(1) *La vie...*, pp. 3, 4.

(2) *Ib.*, p. 20.

(3) *Ib.*, pp. 23, 24.

fort étonnée quand elle se vit parmi nous¹. » Elle ne reprenait que pour peu de temps cette vie que « l'homme-animal » appelle réelle. A 22 ans, continue la Mère Madeleine qui a suivi de ses yeux les étapes de cette ascension, « Dieu la fit changer de voie et l'éleva en une vie intérieure si grande et si particulière que l'on n'en peut dire que peu de choses, parce que les plus grandes en étaient cachées, Dieu ne voulant pas découvrir au monde les secrets qu'il met dans ses saints... Je dirai donc qu'en ce temps, Jésus-Christ... l'attira à soi et prit possession d'elle, la marquant de sa marque, pour la faire être à lui, dès ce moment, pour son éternité. Et ce que je dis qu'elle fut marquée de sa marque, ce sont les propres termes qu'elle me dit, et je ne puis pas exprimer ce qu'était cela, sinon que c'était un effet de Dieu en l'âme, qui lui était montré en qualité de marque ou de cachet, imprimé au plus intime d'elle-même, comme une chose arrêtée et assurée à sa divine Majesté. Et cet effet fut opéré par Jésus, comme enfant, lequel la prit à lui pour appartenir au mystère de son enfance, entre les autres choses qui sont en lui... Il prit donc possession de cette âme et selon que je puis juger, il demeura en elle par présence et par opération, jusqu'au dernier soupir de sa vie². »

Union merveilleuse avec Dieu au plus intime de l'âme, mais par l'intermédiaire du Christ, ainsi le veut la mystique catholique et particulièrement la mystique thérésienne ; union opérée « par Jésus comme enfant », ainsi le veut la mystique du xvii^e siècle, et particulièrement celle de Bérulle, comme nous le montrerons plus tard. Autre particularité de la même époque : sainte Madeleine, « la Madeleine séraphine » comme disait Catherine de Jésus, leur paraît, après la sainte Vierge, l'exemplaire le plus achevé

(1) *La vie...*, p. 40.

(2) *Ib.*, pp. 45-47.

de cette union. Parlant de l'instant de la conversion de la Madeleine,

O instant ! s'écriait-elle, je ne puis me lasser de te nommer et admirer, tant tu es aimable !... Jésus navra de son amour cette sainte âme en un instant. O qu'est-ce qu'elle vit et sentit ! o quels effets ! Car étant à l'heure quasi hors de soi, sans entendement, sans langue et sans sentiment, ô comme elle demeura toute occupée en Jésus !

et s'adressant à la sainte :

Au même instant que vous ouïtes les paroles de Jésus-Christ, l'amour vous priva de vous-même et Jésus-Christ en prit possession ¹.

Tous les mots, « occuper » par exemple, ont ici leur plein sens et plus que leur sens. La jeune extatique s'expliquait « comme elle pouvait et avec très grande difficulté pour l'ordinaire et en termes fort brefs, et de peu de paroles, mais pleines de sens et d'élévation très grande et très sainte ² ». Puis-je ajouter une remarque frivole ? Des deux femmes, ce n'est pas M^{lle} de Fontaines, c'est l'humble bordelaise qui écrit le mieux. Également lucides, la seconde me ravit par la densité lumineuse et les rythmes souples de ces notes qu'elle n'a certainement rédigées que pour elle-même ³. Quoi qu'il en soit, elles ont, l'une et l'autre, à décrire l'ineffable, je veux dire ce long et persévérant travail qui vide les âmes d'elles-mêmes et qui les remplit de Dieu.

Elle écrivait dans un de « ces billets : « Je porte un effet de Dieu si pénétratif et si grand qu'il consomme

(1) *La vie...*, pp. 36, 37.

(2) *Ib.*, pp. 67, 68.

(3) D'après un érudit qui, d'ordinaire, ne parle pas à l'aventure, si la vie de la Mère Catherine « est de la Mère Madeleine..., l'ordre et le style sont de Nicolas le Fèvre, sieur de Lézeau, conseiller d'Etat » et grand ami du Carmel. Cf. Notes inédites de Mercier de Saint-Léger, Bertrand, *Mélanges de biographie et d'histoire*, p. 356. Il est d'ailleurs possible, mais je ne crois pas que Lézeau ait beaucoup retouché la prose de S. Catherine.



*Portrait de la R. M. Magdelene de S^t. Joseph, Religieuse de l'Ordre de
Notre Dame du Mont-Carmel, selon la reforme de Sainte Therese,
dans le quel elle a vescu en eminente saintete', l'espace de pres de 33.
ans, et la quelle Dieu a honorée d'Innombrables miracles depuis sa mort
qui arriva le trentiesme avril, mil six cens trente sept.*

I. Boulanger fecit.



mon âme et mon esprit », Dieu voulant détruire en elle ce qui était d'elle-même, pour faire des effets cachés et divins, en sorte que cette pauvre âme ne se voyait plus, ni les opérations de Dieu en elle, si ce n'était lorsque cet esprit qui habitait en elle, au lieu du sien, lui donnait quelque peu de relâche pour se connaître et Dieu en elle. Dieu avait dessein de cacher cette âme à elle-même et aux autres, au moins pour la plus grande partie des choses qui se sont passées en elle »¹. Peu de lumière, mais assez pour qu'elle pressente ou devine ou entrevoie les merveilles de cette vie ténébreuse.

Il me semble qu'étant en cet état, Dieu prit tout mon esprit, et le tira à soi, afin que je n'entendisse pas quelque chose de très particulier que Dieu voulait opérer en moi².

Qu'a-t-elle besoin d'en savoir davantage ? « Si je voyais ce qui se passe en moi, disait-elle, je serais divisée et il ne le faut pas, mais tout occupée en souffrance et en amour. »³

Je sens que toutes les puissances de mon âme sont hors de leurs opérations et sont occupées, sans que je connaisse cette opération, et cela me prive de tout désir et mémoire d'aucune chose ; mais il me semble que parmi toutes ces impuissances, je comprends une grande chose, et encore, de ce que je comprends, il en demeure bien peu, pour ce que, l'opération s'augmentant, ce qui s'opère en moi se fait en moi et sans que je le voie. De moi, je ne puis penser ni dire comme je suis. Je me trouve sans désir du ciel et de la terre, tellement que je ne puis opérer aucune chose, et quelquefois je me trouve parlant de quelque chose, qu'en l'intérieur, j'en suis bien éloignée⁴.

Et sans doute, ces beaux textes n'apprennent rien de proprement nouveau à ceux qui ont étudié les œuvres de Catherine de Gênes, de Thérèse, de Jean de la Croix.

(1) *La vie...*, p. 49.

(2) *Ib.*, p. 58.

(3) *Ib.*, pp. 52, 53.

(4) *Ib.*, pp. 65, 66.

Aurions-nous présenté la grâce de Catherine de Jésus comme exceptionnelle? Non, c'est, à un degré qu'il nous est impossible de fixer, la grâce commune de ces êtres d'exception. Tous les vrais mystiques se reconnaîtraient dans ces claires confidences. Mais cette expérience, toujours ancienne et toujours nouvelle, d'une part, Catherine la décrit avec la simplicité des enfants, ce qui donne à ses « petits papiers » une je ne sais quelle couleur particulière de réalité ; d'autre part, elle se borne à dire ses impressions telles qu'elle les éprouve et qu'elle tâche de les comprendre, sans rien nous communiquer des pensées ni des émotions qui précèdent ou qui suivent son ravissement.

« On a trouvé un petit papier écrit de sa main où il y a ces paroles « je vois que mon âme doit être réduite à n'avoir qu'un consentement au regard de Dieu ». Elle voulait dire : je vois que tout doit être anéanti en moi, excepté un acte de consentir au vouloir de Dieu... Et bien souvent, elle recommençait plusieurs fois une même chose sans la pouvoir achever, disant un mot sans pouvoir dire le second ou le troisième. Et ainsi cette âme parlait et agissait selon qu'il plaisait à Dieu qu'elle fit, ou plutôt lui de faire en elle, car cette divine Majesté avait pris un si grand pouvoir sur elle qu'il ne lui restait rien d'elle dont elle pût user, selon le cours et l'usage ordinaire que nous avons de nous-mêmes. Et elle disait fort souvent : je n'ai plus rien à moi, je ne suis plus à moi, une puissance au-dessus de moi me possède et me tient toute.¹ »

« Cette bonne Sœur eut un jour un effet de Dieu si puissant qu'il la forçait de parler, en sorte qu'elle fut une heure dans le jardin, sous une treille, marchant toujours et disant ces paroles : Dieu met en moi sa puissance ; Dieu met en moi sa puissance ; Dieu met en moi sa sapience et sa science ; recommençant continuellement les mêmes

(1) *La vie...*, pp. 67, 68.

paroles, et se passant en elle de grands effets, lesquels elle ne put jamais dire. Même lorsqu'elle rapporta cela à la Mère Prieure (Madeleine), ce fut avec quelque étonnement de ce que cela voulait dire, disant qu'elle avait fait tout ce qu'elle avait pu pour s'empêcher de cette action, mais qu'il n'avait pas été en sa puissance. Ce qui témoigne que l'éminence de cette grâce lui était en partie couverte, afin qu'elle demeurât dans l'humiliation et dans l'ignorance en laquelle on est dans cette vie¹. »

Pour que ce vide fût encore plus complet et plus douloureux, après l'avoir dépossédée d'elle-même, Dieu semblait encore, par moments, vouloir la déposséder de lui.

« Il lui imprimait quelque chose du délaissement du Père éternel qu'il porta en la croix... Cela faisait en elle un effet si grand et si extrême qu'elle croyait retourner au néant, exprimant sa peine, tantôt par le nom d'anéantissement, mais plus ordinairement par celui de privation, lui semblant que Dieu lui faisait porter un retirement de lui qui lui était insupportable, non pas qu'elle vît que Dieu se retirait d'elle par la grâce nécessaire à salut, ni par aucune sorte de grâce, mais c'était une manière de privation dont Dieu usait sur elle, par une sorte d'épreuve et de souffrance,... laquelle ne se peut pas expliquer... et n'en peut-on donner aucune raison, sinon que celui qui est tout-puissant, l'a voulu et l'a fait ainsi². »

Le Père de famille, disait-elle, renverse toute la maison pour trouver la dragme et Dieu renverse l'intérieur de sa créature pour trouver son âme qui est enveloppée et perdue en elle-même et en ses opérations³.

« Pour ce qui est des tentations de l'esprit malin, reprend la Mère Madeleine qui dose son récit avec une maîtrise absolue, j'en dirai quelque chose, selon ce qu'il

(1) *La vie...*, p. 147.

(2) *Ib.*, pp. 107, 108.

(3) *Ib.*, p. 146.

plaira à Dieu de m'en donner mémoire et que je verrai à propos d'écrire, sachant que les choses qui se passent dans les âmes de Dieu ne doivent pour la plupart être connues que dans le ciel. » Que de maux n'aurait-on pas empêchés si l'on avait toujours imité cette discrétion royale ! « Il plut à Dieu faire voir à cette âme, par plusieurs fois, les peines des enfers... Il lui est arrivé d'en être si épouvantée et étonnée qu'elle en perdait la connaissance, l'espace de deux heures, pendant lesquelles elle n'entendait, ne voyait ni sentait aucune chose, demeurant couchée par terre au lieu où elle se trouvait. Et cela néanmoins, ne lui est jamais arrivé que lorsqu'elle était seule, ou quelquefois avec la Mère prieure, ou une autre sœur au plus. Et sur ce sujet, il s'est passé tant de choses... que cela ne se doit ni ne se peut dire, ni jusqu'où Dieu avait permis aux esprits malins de la travailler. »¹ Souveraine décence de ces lignes ! Hélas, combien d'autres n'auraient ils pas appuyé complaisamment sur ces pénibles tableaux !

Elle tenait peu de place dans le couvent, mais on l'aimait bien. « Sa façon était si dévote que toutes les religieuses prenaient plaisir d'être auprès d'elle, et à la voir, encore qu'elle ne leur dit mot, car bien souvent, elle ne pouvait pas parler. » Lorsqu'elle se mêlait un peu à l'entretien, elle s'exprimait « si naïvement et d'une façon si douce qu'il semblait que l'on oyait parler un petit ange² ». D'autant plus chétive à ses propres yeux qu'elle était davantage « privée » d'elle-même, elle avait « une très grande charité pour les œuvres de Dieu ». « Un jour, du temps de ces dernières guerres contre les hérétiques rebelles, Dieu lui montra qu'il la chargeait des besoins de la France et qu'il voulait qu'elle prît cela sur elle, ce qu'elle accepta et dit à Notre-Seigneur : Bien, mon Dieu, j'aurai soin de la France et de votre peuple, et vous aurez soin de moi. —

(1) *La vie...*, pp. 54, 55.

(2) *Ib.*, p. 98.

« Et en effet, tout le temps que les affaires de la guerre durèrent, elle dit à la Mère prieure qu'elle n'avait rien demandé à Dieu pour elle, et elle était en un soin de l'état des affaires tout ainsi que si elle n'eût rien eu autre chose dans l'esprit. Et demandait souvent à la Mère prieure : comment est-ce que tout va ? A-t-on pris une telle ville ou fait quelque avance¹ ? »

Je vois, disait-elle, une plénitude de Dieu en toutes choses, jusques à un petit fourmi, qui fait que mon âme est portée à rendre un honneur à Dieu en tout lieu et en toute chose².

Elle ne s'absorbait pas à contempler le divin travail qui se poursuivait en elle, « n'étant nullement attachée à ces choses-là » et ayant docilement remis le soin de son intérieur à ceux qui avaient charge de la diriger. Elle découvrait ingénument les secrets de son âme, soit à Bérulle, soit à la Mère Madeleine, « mais, l'on n'y faisait rien que suivre ce que Dieu y mettait »³. Avec Bérulle, les confidences étaient plus difficiles. Elle lui écrivait un jour :

Je me trouve toute interdite et avec crainte lorsque je vous parle, je ne sais si vous ne vous en êtes point aperçu. Cela m'étrange et me retient. Je vous donne ma volonté pour la donner à Dieu⁴.

Elle est plus libre, la plume à la main. A certains jours néanmoins, toute communication lui est impossible.

Je suis si captive que je ne saurais écrire un mot, sinon pour vous dire que je vous ai désiré aujourd'hui ici, à cause de la facilité que j'ai eue pour parler de Dieu, ce qui m'arrive assez peu souvent, étant d'ordinaire dans une grande privation et impuissance. Je ne sais où je suis ni ne désire le savoir, si

(1) *La vie...* pp. 90, 91.

(2) *Ib.*, p. 116.

(3), *Ib.*, p. 109.

(4) *Ib.*, pp. 172, 173. La Mère Madeleine ne nomme pas le destinataire des lettres qu'elle publie, mais j'ai l'intime persuasion que la plupart sont adressées à Bérulle.

Dieu ne le veut... J'ai essayé souvent de vous écrire ce qui nous a été impossible¹.

Le « nous » que les usages du Carmel préfèrent à l'orgueil du « je », embarrasse un peu cette spontanéité naïve.

Ne craignez, s'il vous plait, que *nos* petits maux *nous* ôtent le souvenir de vous devant Dieu. *Je* m'oublierais plutôt *moi-même*, je vous supplie de le croire, et que votre âme *nous* est chère devant lui².

Je vous suis tant obligée que je ne sais comme le reconnaître, sinon m'appliquant à Dieu pour vous³.

On ne goûte pas toujours les écrits de certains mystiques, même très grands, mais celle-ci est d'une simplicité et d'une gentillesse charmantes. Bérulle lui ayant proposé ses propres scrupules,

Le bon Jésus, lui répond-elle, a déjà oublié tout ce en quoi vous pourriez craindre avoir manqué et je m'offre à lui pour en porter la pénitence pour vous⁴.

Ou encore,

ne soyez point en peine pour les endormissements que vous avez. Cela n'est rien. Je m'en ressens aussi quelquefois⁵.

Ce léger souffle et si pur acheva de s'éteindre le 19 février 1623. « Elle me dit plusieurs fois en sa maladie : je vois les vierges qui m'appellent. Elle disait ainsi : je vois les petites vierges... elles me demandent pour aller avec elles⁶. » Son doux corps, de si peu de poids, fut porté sur un carrosse, au monastère du faubourg Saint-Jacques. La marquise de Maignelais l'accompagna d'un carmel à l'autre

(1) *La Vie..*, p. 202.

(2) *Ib.*, pp. 226, 227.

(3) *Ib.*, p. 186.

(4) *Ib.*, p. 182.

(5) *Ib.*, p. 187.

(6) *Ib.*, pp. 120, 121.

et, dans la personne d'André Duval, la Sorbonne attendrie récita les dernières prières sur la tombe.

Telle est cette vie que je n'ai pas su louer, mais qui rayonne assez d'elle-même. Il y a des saintes plus éclatantes ; au cours de nos recherches, nous en rencontrerons plusieurs qui nous captiveront davantage, soit par l'ardeur de leurs sentiments, soit par l'excellence de leurs dons naturels, soit par le mérite de leurs œuvres. Je n'en connais pas de plus exquise, de plus propre à nous rendre presque sensible l'union mystique, dans sa vérité simple et sublime.

III. Il manquerait à ce long chapitre, un de ses paragraphes essentiels, si je ne consacrais pas, au moins quelques pages, à la seconde des trois filles de M^{me} Acarie — toutes les trois carmélites — à Marguerite, en religion, Marguerite du Saint-Sacrement. Pour faire ici une place à ce dernier portrait, je dois renoncer à la charmante marquise de Bréauté, Marie de Jésus — Cousin a longuement parlé d'elle ; — renoncer à beaucoup d'autres.

Pour bien des raisons qu'il serait trop long de déduire, Marguerite s'impose à nos préférences. Figure très originale et en même temps des plus *représentatives*. Elle ne vit pas comme sa mère dans une extase continuelle. Dieu ne se l'est pas gardée pour lui seul ; il n'a pas mis un sceau sur ses lèvres, comme il a fait pour Catherine de Jésus. Elle a moins de majesté, une suréminence moins sensible que Madeleine de Saint-Joseph. On disait de celle-ci qu'« entre cinquante religieuses, elle se faisait reconnaître par une certaine onction de grâce qu'elle répandait par sa présence »¹. Marguerite au contraire, reste dans le rang, disparaît sans peine. De petite taille et d'une humeur aussi peu solennelle que possible, elle ne frappe pas d'abord. Aucune auréole sur le front de cette parisienne vive, soudaine, ronde, un peu brusquée et

(1) *Mémoire...*, II, p. 592.

toujours simple dans ses propos. Une religieuse qui ne l'avait pas rencontrée encore et qui s'approchait d'elle avec tremblement, parce qu'elle « s'attendait de voir une personne très sérieuse et d'un air très grave, fut étonnée de la voir avec un visage gai, un air très vif et une manière d'agir extrêmement libre »¹. Loin d'affecter les grands airs, elle cherchait plutôt à donner le change, à jouer la sotte ou la pécheresse. Par de sinistres confidences sur son propre compte, un jour elle affole sa mère, la très clairvoyante M^{me} Acarie, qui avoue ingénument aux autres carmélites du faubourg Saint-Jacques, « l'appréhension où elle *est* que l'intérieur de sa fille ne soit en un état déplorable »². M^{me} Acarie lui demande une autre fois ce qu'elle devrait faire pour son propre avancement spirituel. « Il vous faut bien mortifier, répond Marguerite, car comme vous avez tant enseigné les autres, et que vous avez agi selon vos inclinations, quoique très bonnes, il y a pourtant de votre propre jugement dans votre fait et c'est ce que vous avez besoin de faire mourir en vous ». Un peu surprise, mais édifiée plus encore, M^{me} Acarie dit la chose à « quelques religieuses, dont une, témoignant à la Mère Marguerite l'étonnement où elle était de ce qu'elle avait parlé à sa mère avec tant de sévérité, lui dit en riant : « Comme vous y allez ! » Notre jeune professe ne lui fit point d'autre réponse, sinon : « Pourquoi s'est-elle adressée à moi qu'elle sait bien n'être qu'une bête et une étourdie ? Je n'y saurais que faire, j'ai dit ce que j'ai pensé »³. Pourtant cette liberté d'allure et de propos ne trompe personne. On s'accorde à nous la présenter comme d'une vertu extraordinaire. « Elle ira plus loin que sa mère », disait le P. Binet. Incident unique je crois dans l'histoire des procès de ce genre, « la marquise de Mai-

(1) *La vie de la V. M. Marguerite Acarie...* par M. T. D. C. (Tronson de Chenevière), Paris, 1689, p. 145.

(2) *Ib.*, p. 70.

(3) *Ib.*, pp. 71. 72.

gnelais, en déposant pour la béatification de la mère, ne put s'empêcher de faire aussi l'éloge de la fille, quoique celle-ci vécût encore : « M^{me} Acarie, dit-elle, était sainte ; mais la Mère Marguerite, sa fille, l'est encore davantage », M. de Lézeau a rapporté cela d'après le greffier qui avait écrit la déposition de la marquise de Maignelais »¹. On raconte d'elle quantité de jolis miracles, mais qu'elle faisait, si j'ose dire, sans avoir l'air d'y toucher, et à plus forte raison, sans avoir l'air d'y croire. Avec cela, très intelligente, d'un « esprit décisif », incomparable dans la conduite des âmes. Le guide spirituel que l'on a composé en combinant des extraits de ses lettres et de ses notes, est un des meilleurs livres de direction que je connaisse². Humaine, bonne, « fort civile et caressante »³, mais invinciblement réfractaire à toute fadeur, pour moi, si j'avais à désigner, parmi les grandes religieuses du passé, la carmélite idéale, celle qui répond le mieux à l'image que je me suis faite d'une fille française de sainte Thérèse, je nommerais, presque sans hésiter, Marguerite du Saint-Sacrement.

Elle était née à Paris le 6 mars 1590. La marquise de Maignelais, une Gondi, je le rappelle, et la propre tante du cardinal de Retz, a dit à plusieurs personnes et notamment à Vincent de Paul, « qu'étant allé rendre visite à M^{lle} Acarie, peu de temps après la naissance de Marguerite, elle fut conduite dans une chambre où on avait mis son berceau et qu'elle fut très surprise de le voir tout en feu, mais qu'elle fut rassurée par la voix secrète d'un bon ange qui lui dit : « les flammes sont la figure du feu céleste qui embrasera cette âme⁴ ».

Nous connaissons l'hôtel Acarie. Dans cette serre

(1) Boucher, *op. cit.*, p. 328.

(2) *Conduite chrétienne et religieuse selon les sentiments de la V. M. Marguerite...* par le P. J. M. de Vernon, Paris (2^e édit), 1691.

(3) *La vie...*, p. 234.

(4) *Ib.*, pp. 10, 11.

chaude, la piété de la jeune fille mûrit très vite. On a pourtant l'impression nette qu'un développement si précoce n'eut rien de forcé. Maîtresse d'elle-même, comme elle sera toujours, incapable de se contrefaire, docile sans doute mais indépendante; elle se prête aux influences qui conviennent à sa grâce, elle échappe aux autres. Humble profondément, prompte à se mépriser elle-même, elle n'était pas née disciple. Elle vénère les saints amis de sa mère, elle les tient pour d'insignes serviteurs de Dieu, mais d'aucun d'eux elle ne portera l'empreinte. Carmélite, elle n'aura d'autres livres que l'*Imitation* et que les écrits de sainte Thérèse. Peut-être n'a-t-elle même pas ouvert les ouvrages de Bérulle, son directeur néanmoins et très aimé. Nous avons plusieurs de ses lettres au grave Marillac qui lui fut peut-être encore plus cher que Bérulle. Très déférente, on voit bien qu'il ne la domine pas. Sa mère non plus, et c'est tout dire. Placez une femme de cette trempe à la tête de Port-Royal, Saint-Cyran n'aurait eu qu'à battre en retraite.

Parmi les visiteurs de l'hôtel Acarie, elle avait remarqué notre Quintanadoine et lui avait demandé quelques conseils. Voici comme elle lui écrit, alors « qu'elle n'avait encore que douze à treize ans », ainsi que nous l'assure Quintanadoine lui-même.

Monsieur et très honoré Père en Notre-Seigneur Jésus. La paix de Notre-Seigneur vous soit donnée pour humble salut. Je vous prie de m'excuser si j'ai pris la hardiesse de vous écrire, pour vous mander la disposition en laquelle je me suis trouvée depuis que je vous ai parlé touchant l'oraison : je me suis aidée du livre que vous m'avez baillé et vous en remercie très humblement; mais depuis que j'ai parlé à M. de Bérulle, il m'a dit que je me servisse du livre de Jean Gerson, et il me semble qu'il me sert de beaucoup, parce que je n'ai pas tant de curiosité qu'à celui que vous m'avez baillé, où il y a beaucoup de points trop hauts pour moi, et particulièrement sur la création du monde et des anges. Mon esprit se perd en cela

et est beaucoup plus curieux que je ne l'avais, lorsque je vous parlai, et pour ce, je ne m'en sers plus. Mais, par la grâce de Dieu, j'ai l'esprit plus tranquille depuis trois ou quatre jours que je n'avais il y a deux semaines. Je vous supplie de me faire tant de bien de m'envoyer un scapulaire pour donner à une bonne âme, laquelle a le grand désir de l'avoir, et aussi je vous supplierai volontiers de m'envoyer une haire pour moi. J'en ai la dévotion, et parce que le sujet serait trop long à vous l'écrire, je vous le dirai mieux de bouche. Je vous prie de me l'envoyer avec le scapulaire, vous suppliant de prier Dieu pour moi¹.

Un peu plus tard, mais toujours avant l'âge de quinze ans, elle écrivait à la Mère Anne de Saint-Barthélemy cet autre billet qui n'est pas moins surprenant :

J'ai seulement les vertus en imagination, mais en effet, je n'en ai pas une... Ce qui est de pire, c'est que j'ai l'esprit si prompt et léger, qu'à la moindre contradiction qui me vient, je me laisse emporter sans le reconnaître. Tellement que lorsque je viens pour faire l'oraison, je me trouve sans aucune retenue ni application à Dieu. Devant que j'aie accoisé et rendu mon esprit tranquille, j'y perds beaucoup de temps, et j'ai toujours l'esprit si aride que rien plus².

Dans ces lettres si au-dessus de son âge, pas un de ces mots irritants qui trahissent la suffisance d'un enfant prodige. Elle ne s'écoute ni ne s'admire. Très mûre sans doute, très experte dans la connaissance de soi-même et l'appréciation des valeurs spirituelles, mais plus encore naïve et vraie, elle dit ce qu'elle pense comme elle le pense; elle donne leur plein sens aux mots qu'elle emploie. Chose admirable, ce *relinque curiosa*, une des leçons les plus subtiles de la vie mystique, elle l'a déjà compris. Et comme elle tient déjà les rênes de son âme ! Entre le livre trop « curieux » que lui proposait Quintanadoine et l'*Imitation*, conseillée par Bérulle, librement, elle fait son choix.

(1) *La vie...*, pp. 30, 31.

(2) *Ib.*, p. 32.

Il y aurait plaisir à suivre l'épanouissement de cette jeune et virile sagesse. Carmélite à quinze ans, et bientôt prieure, en province d'abord, puis au Petit Carmel de la rue Chapon, elle ne cessera plus de croître, mais selon sa ligne première : vigueur, netteté, indépendance, non pas cette indépendance, fruit de l'orgueil, qui ajoute à nos autres chaînes, mais celle qui n'est qu'une des formes de l'oubli de soi.

Simplifiez votre esprit, disait-elle, dans toutes les choses de néant et superflues, oui même dans votre conduite spirituelle... Sainte Thérèse a excellé dans cette simplification d'esprit¹.

Le programme de la vie intérieure et de la mystique, pour elle, tient en deux mots :

Il faut nous oublier nous-mêmes pour l'amour de Dieu, afin qu'il établisse notre âme hors de nous-mêmes, pour être toute sienne, vu qu'il ne peut avoir beaucoup de lieu en nous, lorsque nous vivons dans un si continuel regard de nous-mêmes².

Nous aider à nous « établir » « hors de nous-même » et en Dieu, la direction n'a pas d'autre raison d'être ; trop nous occuper du directeur n'est qu'une subtile façon de nous occuper et remplir de nous.

Les naturels tendres et sensibles ont besoin d'une conduite bien solide, si on ne les veut ruiner et perdre par une trop longue attention à leurs plaintes. Les filles spirituelles ont de la joie d'avoir bien de quoi dire et entretenir leurs pères spirituels. Je confesse que j'en aurais plutôt de ne savoir que dire, tant j'ai d'aversion d'employer le temps si mal. S'occuper de soi le moins que l'on peut, c'est bien le meilleur.

Il faut employer nos bons moments à nous donner à Dieu... et nous accoutumer enfin à être hors de nous-mêmes... J'admire comme on peut tant entretenir les directeurs ; car, pour l'ordinaire, étant toujours même chose, un avis bien pratiqué donne assez d'ouvrage³.

(1) *Conduite chrétienne...*, p. 379.

(2) *Ib.*, p. 19.

(3) *Ib.*, p. 18.

« Plusieurs se mettent entre les mains d'autrui pour en jouir et y trouver repos ; en quoi, ils se trompent bien fort », et deux fois ; d'abord parce que les directeurs ne doivent tendre qu'à nous faire mourir à nous-mêmes ; ensuite, parce que, en vérité, ils peuvent si peu ! L'assistance que nous espérons d'eux

n'est rien qui nous approche de Dieu, si Dieu même ne nous tend pas les bras de sa bonté. Les efforts humains sont si mêlés de faiblesses et d'ignorances que je ne sais comment nous les osons regarder comme une chose véritable et sainte... Si un ange était appliqué à nous répondre comme la multiplicité de nos pensées et de notre amour-propre le désirent, il nous nuirait plutôt que de nous servir¹...

Aux créatures, quelque saintes qu'elles soient sur la terre, il n'y a que du vide pour nous qui les recherchons, ayant du visible conforme à nous et du trompeur ; car cette créature estimée peut être un diable inconnu à nous, puisque ayant part aux choses visibles et sensibles, elle plaît selon l'estime ou l'affection que l'on a, qui ne peut être utile à notre sanctification qu'en superficie. Suivons la grande sainte Madeleine qui ne se peut arrêter aux anges ni au sépulcre où elle les quitte, pour chercher son Maître².

« Son Maître », le Maître intérieur qui prime tout, et auprès duquel le directeur le plus accompli paraît si peu de chose, ou, pour mieux dire, auprès duquel le directeur, plus il est accompli, plus il s'efface, ne laissons pas fuir l'occasion de souligner ces beaux principes dont je voudrais, dont je dois faire l'âme ardente et lumineuse du présent travail.

« Au reste, continue la Mère Marguerite, cela n'empêche pas qu'on ne se communique et qu'on ne reçoive la conduite d'autrui. » « Les lumières que l'on reçoit des directeurs servent beaucoup³. »

(1) *Conduite chrétienne*, pp. 14, 15.

(2) *Ib.*, pp. 147, 148.

(3) *Ib.*, pp. 248, 123. Elle ajoute fort sagement : « Il est souvent hors de notre lumière de discerner si c'est par besoin ou par amour-propre, quand nous nous déchargeons à notre directeur de nos peines et de notre

Lorsque Bérulle mourut en 1629, Marguerite écrivit à une Abbesse bénédictine de ses amies, une lettre fort remarquable qui nous la montre au naturel, je veux dire, à la fois très avidement soumise et très détachée, dans ses rapports avec l'homme de Dieu qui fut le plus écouté de ses directeurs.

Si nous mettions notre perfection et notre salut aux hommes, nous aurions sujet de nous inquiéter ; mais étant en nos mains avec Dieu, nous n'avons qu'à nous retirer en lui, et à faire usage de la conduite des saints qu'il nous a donnés en notre établissement. C'est ce que je vous désire et à toute votre maison, de recueillir la grâce pour en profiter seule, quand la mort vous ôtera ce qu'il a plu à Dieu de vous donner. (Elle fait allusion sans doute au présent directeur de cette abbaye.) C'est un repos qui ne se peut dire d'être à Dieu en tout temps, et non plus aux créatures. Puisque tout passe, et que le bien des choses créées ne demeure pas toujours bien, nous ne sommes pas de meilleure condition, ni plus saints que les autres, pour avoir notre grâce stable et permanente en cette vie. Dieu me veuille faire miséricorde en l'autre ! Il m'a donné ce que je lui ai demandé, qui était d'entrer en religion du temps des saints et plus grands personnages, pour prendre naissance parmi eux ; prévoyant bien les orages que le temps pouvait apporter à ce que je voyais, lorsque j'entrai¹. Ainsi je me sens obligée à Dieu de m'avoir fait cette grâce... Il est bon de s'accoutumer de bonne heure à n'aimer que Dieu, et qu'il nous soit toutes choses².

état. C'est pourquoi il vaut mieux nous laisser aller à le faire simplement et sans discernement. Le silence est quelquefois le meilleur, il est vrai ; mais la trop grande peine donnerait lieu au diable de nous affliger et tourmenter dangereusement ». C'est ainsi qu'elle résout d'avance les scrupules que donnerait à une âme sainte, le raffinement des *Maximes*.

(1) Il est bien curieux que toute jeune, et avant même d'entrer en religion, elle ait prévu le conflit qui éclata dans le Carmel lorsque les Pères carmes, introduits en France, tentèrent de substituer leur juridiction à celle des supérieurs ecclésiastiques, nommés par le Pape. Histoire douloureuse et scandaleuse, dans le détail de laquelle je suis fort heureusement dispensé d'entrer. On trouvera là-dessus toutes les indications nécessaires dans le *Mémoire* des Carmélites déjà cité plusieurs fois et dans la *Courte réponse* de M. Houssaye : *Les Carmélites de France et le cardinal de Bérulle...*, Paris, 1873.

(2) *La vie...*, pp. 196, 197.

Peut-être lui voudrait-on, en cette occurrence, plus de sensibilité. Au demeurant, je ne suis pas sûr qu'il lui manque cette fleur de tendresse qui nous émeut dans les lettres de sainte Chantal. Les « saints et grands personnages », dont elle parle, et Bérulle notamment, avaient peut-être plus de vertu et de prestige que de grâce humaine. D'un autre côté, notre vive parisienne, avec son énergie souple et douce, s'était établie de bonne heure dans un équilibre parfait, réglant, comme il lui plaisait, ses propres sentiments et leur expression. « Les violences n'étant point de Dieu, pensait-elle, il ne les faut pas entretenir¹. » D'ailleurs peu d'illusions sur quoi que ce soit. « Nous trouverons, disait-elle encore, le paradis tout nouveau, en ayant si peu goûté sur la terre². » « Nous avons à supporter en nous et en autrui force défauts, comme c'est la vie de la terre de manquer de ferveur³. » « La vie intérieure est silence, souffrance et patience⁴. » Ni froide, ni sèche pourtant, mais, au contraire, aimable à voir, à entendre : sa main, si peu molle, guérit les malades, ses lèvres, si raisonnables, chassent les démons.

Nulle sécheresse non plus dans l'esprit. Son style a quelque chose de réel, d'intense, de discrètement passionné qui s'empare de toute l'âme. Suivez plutôt cette déduction vigoureuse et rigoureuse.

Notre intérieur étant sans confiance en Dieu, nous sommes réduits dans le plus pénible et le plus misérable de tous les états. Voilà pourquoi le diable, ayant pouvoir de nous travailler et de nous abattre sur ce sujet qui fait l'appui le plus essentiel de l'âme pécheresse, il lui est aisé de nous accabler d'un moment à l'autre, mais non pas d'anéantir la vérité de Dieu qui tient notre âme liée à la créance qu'il est notre Dieu, notre Père et tout notre salut.

Cette vérité que le diable ne peut ôter, le fait enrager contre

(1) *Conduite*.... p. 17.

(2) *Ib.*, p. 25, 26.

(3) *Ib.*, p. 23.

(4) *Ib.*, p. 130.

l'âme. Il la trouble et l'obscurcit tant qu'il peut, ce que Dieu lui permet, pour notre exercice. Ne disons point et ne donnons jamais lieu à croire que nous sommes en l'entière séparation de Dieu. Je sais bien que les péchés ne le méritent que trop ; mais tant que nous vivrons, il nous faut adorer, demander et espérer les miséricordes de Dieu. Il n'y a que l'enfer qui est impénétrable à les recevoir. *Donc, puisque c'est une vérité*, ne recevons pas une suggestion qui est fausse et qui n'honore point Dieu, savoir qu'il n'y a point de miséricorde pour nous¹.

Elle est maîtresse de sa pensée et de sa plume, comme de son âme. Disons de sa direction ce qu'elle dit elle-même de la vie intérieure : elle « est de peu de paroles et de grande étendue vers Dieu »².

On s'explique dès lors que l'on ait tant recherché sa conduite. Elle avait une extrême vivacité d'intuition et l'on croyait communément qu'une lumière céleste lui révélait le fond des cœurs. Lorsqu'elle arriva, comme prieure, au couvent de Saintes, raconte naïvement une de ses religieuses, « il y avait quatre mois que j'y étais. Je dis en moi-même : puisque cette bonne Mère est si pénitente, elle est sans doute fort sérieuse. Il faut donc que je le paraisse aussi. Nous allâmes toutes à la porte pour la recevoir, avec sa compagnie qui était de quatre religieuses. Elle nous embrassa toutes ; nous n'étions que six, et quand elle vint à moi, elle me dit : Voici ma sœur Anne du Saint-Sacrement, ce qui m'étonna fort, n'ayant jamais eu le bien de la voir. Mais je fus bien plus surprise, lorsque, me passant la main sur le visage, elle me dit : « Orgueil, orgueil, ne vous redressez point tant ; marchez dans l'humilité de Jésus-Christ. Qu'importe qu'on nous estime folles ? Il n'y a point de péché d'être estimées telles, mais il y en peut avoir en vous redressant ainsi. Laissez-vous aller à votre naturel... » Je ressentis une si grande joie en

(1) *Conduite...*, pp. 135, 136.

(2) *Ib.*, p. 130.



Mère Marie-Madeleine
de Jésus
(de Bains)

Mère Marie
de la Trinité
(d'Hannivel)

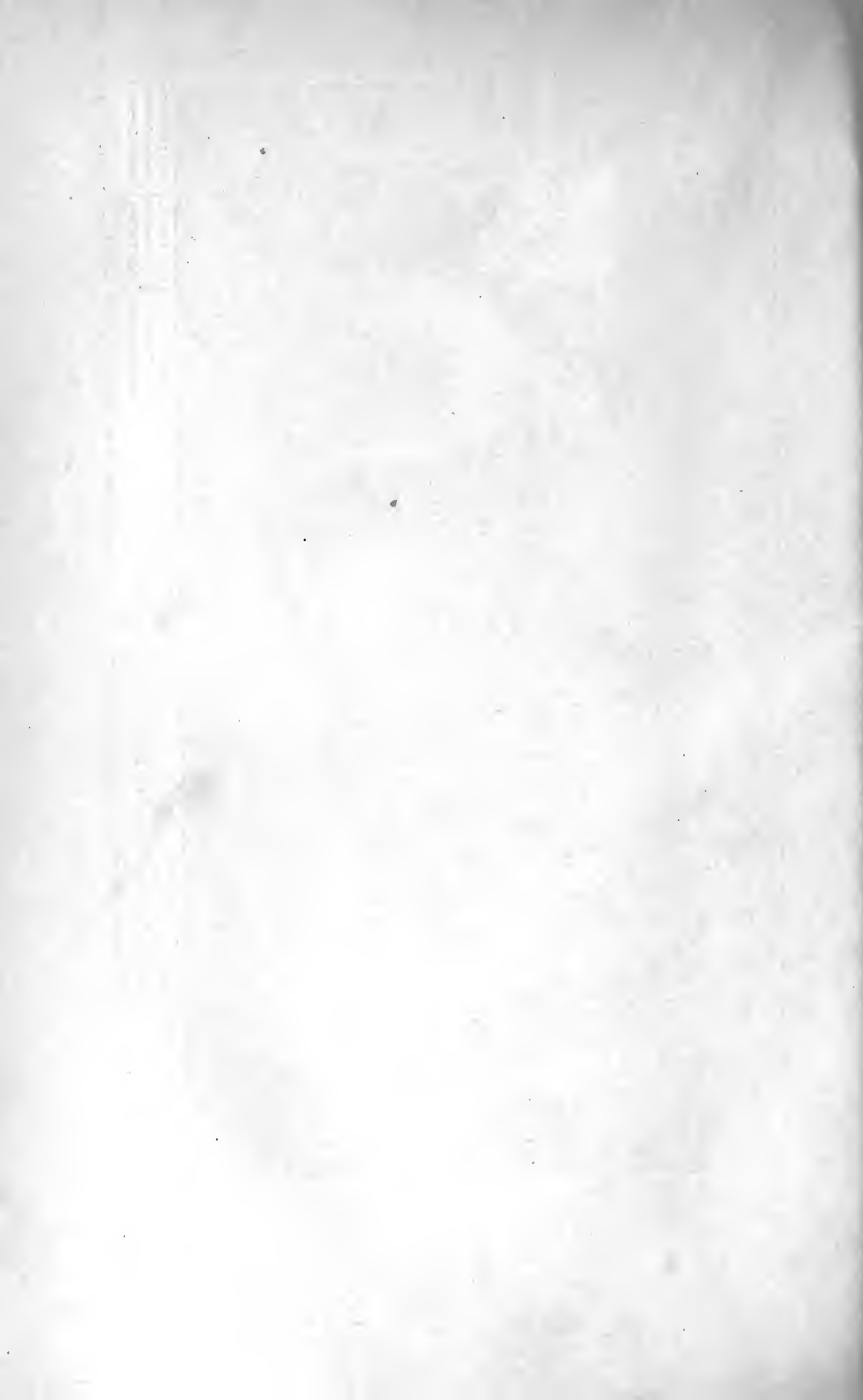
Mère Marie
de Jésus
(de Bréauté)

LES PREMIÈRES CARMÉLITES FRANÇAISES.

Vable Mère Madeleine
de St. Joseph
(de Fontaines-Maran)

Mère Anne du
Sacrement
(de Violle)

Sœur Andréée de
tous les Saints
Andrée Levoix



mon âme des paroles qu'elle me dit, que je désirais d'être continuellement avec elle¹ ».

Bérulle qui l'avait vue naître et grandir, la croyait divinement inspirée. Trop avide peut-être de merveilleux, ce fut surtout sur la parole de la Mère Marguerite qu'il pressa Richelieu d'assiéger la Rochelle, affirmant que telle était la volonté de Dieu et qu'assurément le Roi prendrait cette ville. Je ne dis pas non, et de quel droit le dirais-je ? Néanmoins, comme l'Église nous laisse, en pareille matière, toute notre liberté d'analyse, je suspends mon adhésion à cette merveille. Bérulle est sincère, mais n'impose-t-il pas à la carmélite ses propres idées ? On voit si bien, comment la chose a pu se passer. Le progrès des huguenots le tourmente. Comme souvent, lorsqu'il est dans l'embarras, il vient au parloir de la rue Chapon, il demande la prieure, il dit sa propre angoisse devant la grande misère du pays. Que faire ? Que conseiller au cardinal ? Eh ! pourquoi ne pas assiéger la forteresse des rebelles, forcer la bête dans son trou ? Peu au courant de ces choses, Marguerite approuve la stratégie qu'on développe devant elle, comme nous faisons, au printemps de 1915, quand les journalistes préconisaient l'offensive générale. Par-dessus les moyens, qui importent peu et dont elle n'est pas juge, la carmélite est trois fois sûre que Dieu ne manquera pas à la France catholique. Bérulle accorde cette certitude au fil de sa propre conception et fait signe au cardinal de la part de Dieu. Tout cela, je le répète, de la meilleure foi du monde. L'homme est ainsi fait et, tout spécialement, Bérulle. « Il la consultait souvent, nous dit-on, sur des affaires importantes et suivait ses avis avec beaucoup de succès. Il a dit même à une Abbesse très célèbre, que lorsqu'il avait de la peine en la conversion de quelqu'un, il lui en parlait comme d'une chose qui lui était indifférente, et par *manière d'en-*

(1) *La vie....* pp. 130-132. A son arrivée à Saintes, la Mère Marguerite avait avec elle une fille de Séguier, la Mère Marie de Jésus-Christ.

tretien, — notez ces deux mots, — à quoi elle faisait des réponses si justes et si prudentes, qu'il ne pouvait douter qu'elle ne fût l'organe dont le Saint-Esprit se servait pour lui apprendre la volonté de Dieu ¹. »

Voici du reste comme elle écrit elle-même, au sujet du siège de la Rochelle. Sa lettre est écrite « à une personne d'une vertu singulière qui avait suivi le Roi en cette fameuse expédition », et qui semble avoir eu, comme soldat ou comme conseiller d'État, une part directe à l'entreprise. Après avoir dit qu'elle n'espère rien de la « puissance des hommes »,

vous me demandez ma pensée, continue-t-elle, à vous seul je la dis². J'espère le secours de Dieu par une extraordinaire miséricorde et par le travail de ses serviteurs. Je ne laisse pas de craindre et de prier. Vous savez que nos pensées (les siennes propres) sont si légères et si fragiles que vous ne devez trouver de consolation que du courage que Dieu vous donnera pour agir en ces extrémités³.

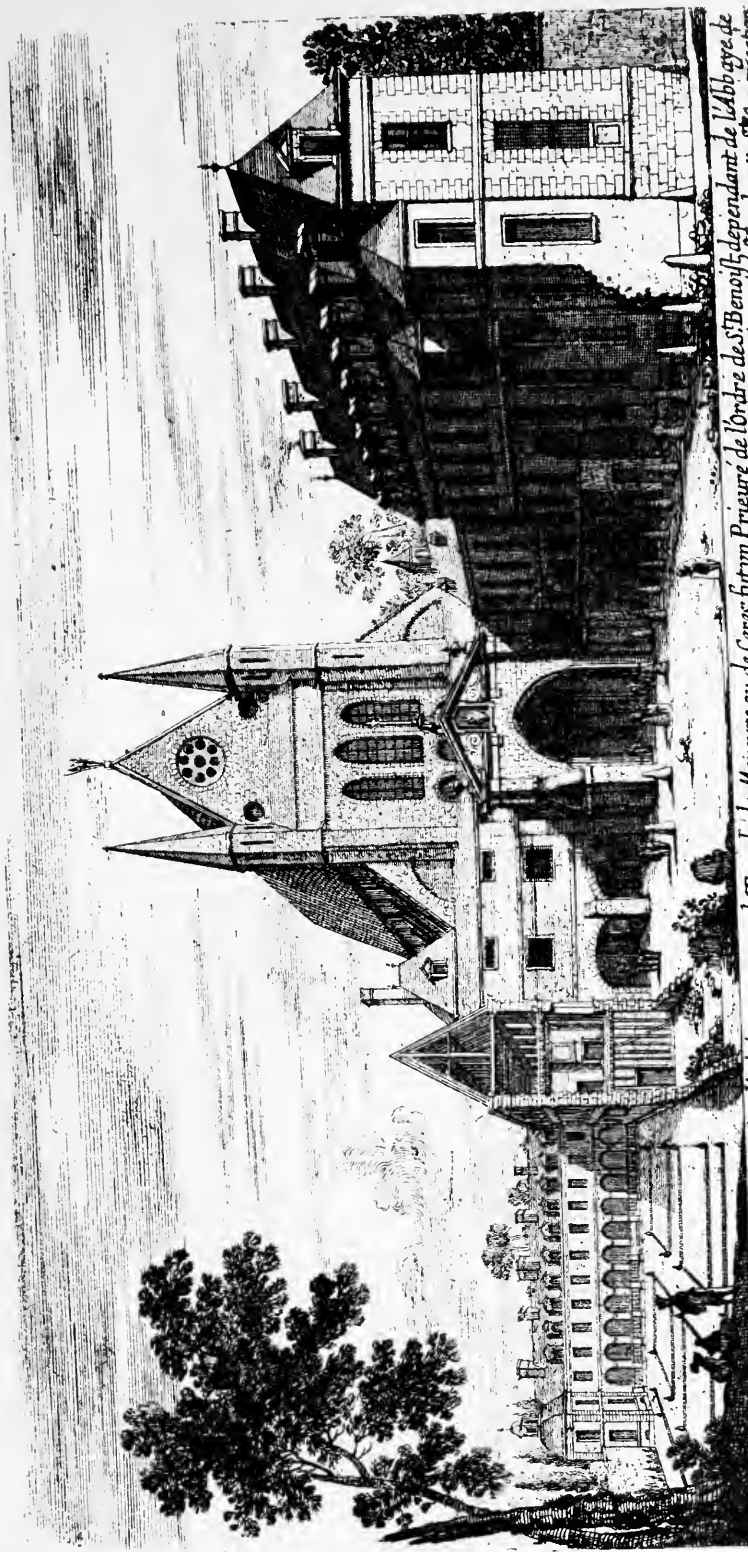
Cette humble, qui a toujours si adroitement caché son mérite et qui fait si peu de cas de ses pensées « légères », « fragiles », aurait-elle ordonné au cardinal de la part de Dieu, le siège de la Rochelle, j'ai beaucoup de peine à le croire. Elle écrit encore au même personnage cette lettre à l'exorde magnifique :

Nous sommes plus présents à vos travaux et aux armées du Roi que vous-même. Je suis en crainte et en espérance d'une heureuse issue, qui nous semble plus certaine et plus solide que la crainte. Néanmoins la crainte nous occupe et nous travaille comme si nous étions sans espérance. Dieu fait ses œuvres et ses merveilles dans les moments sans nous donner aucun jour dans ceux qui suivent. Vous avez travaillé dans nos affaires — les troubles du Carmel sans doute — pendant

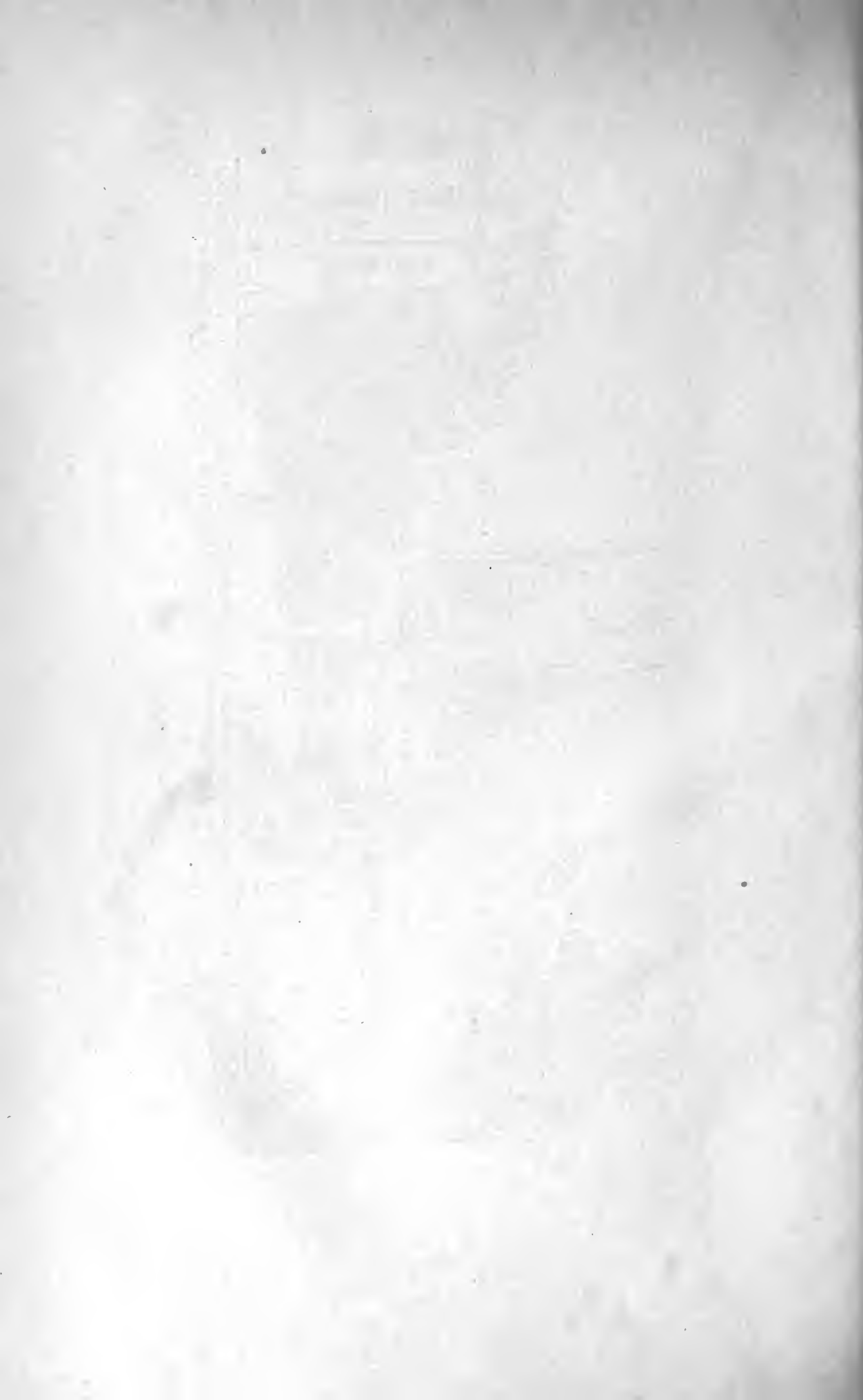
(1) *La vie...*, pp. 34, 35.

(2) Si elle ne dit sa pensée qu'à lui, ce n'est pas qu'elle attache à cette pensée une importance divine, mais au contraire parce qu'elle n'aime pas se mettre en évidence, parler d'elle-même.

(3) *La vie...*, p. 182.



L'Église de N.D. DES CHAMPS, autrefois, selon l'opinion commune le Temple de Mercure, ou de Ceres, fut un Prieuré de l'Ordre de S^t Benoist, dépendant de l'abbaye de
 Hammanviller, et depuis en l'année 1003, a été donnée aux Religieuses Conventuelles de la Reformée de S^t Thérèse, pour y établir le premier Monastère de cette S^t Congrégation.
 Autre privilège du Roy
 D'assigné et grand par L. Marot.



quatre ans dans l'ignorance et les ténèbres. Maintenant vous travaillez pour l'Etat et la Religion en ces extrémités environnées de périls. C'est ce même Etat qui me donne l'espérance certaine de la victoire ; car Dieu en est sa science, son intelligence et sa puissance, et les hommes en sont comme néants, accablés d'ignorance et d'impuissance, se jetant dans les périls sans savoir comment en sortir. Enfin, monsieur, plus vous êtes en cet Etat sous la main puissante de Dieu, plus il est à vous, et vous êtes instrument de ses merveilles ¹.

Voilà comme elle parle à un intime et à qui elle ne veut rien cacher. « Vous me demandez toute ma pensée ; à vous seul je la dis. » A-t-elle été plus explicite avec Bérulle ? Pour ma part je ne le crois pas. Aussi bien la chose en soi n'a-t-elle qu'une médiocre importance, mais il convenait de saisir au passage, la transformation fatale que peuvent subir les propos d'une mystique, rapportés par un directeur prévenu.

Quoi qu'il en soit, le bruit public attribuait à la Mère Marguerite et le don des miracles et le don de prophétie. Dans un mémoire rédigé par lui sur l'insigne carmélite que tant de liens attachaient à sa propre famille, « je crois, écrit le cardinal de Retz, que je pourrais remplir un volume, si je voulais déposer tout ce que j'ai ouï dire de la Sœur Marguerite du Saint-Sacrement... à des personnes d'une foi irréprochable. Je me contenterai de rapporter en ce lieu ce que je trouve en ma propre maison, et d'une manière si particulière et si convaincante, qu'il n'y peut avoir, ce me semble, aucun lieu d'en douter. J'ai ouï dire plusieurs fois à feu mon père (Philippe-Emmanuel de Gondi), que plusieurs années avant qu'il entrât dans la congrégation de l'Oratoire, et dans le temps qu'il était encore engagé dans les intrigues et dans les plaisirs de la Cour, il fut pressé par feu ma mère d'aller voir la Mère Marguerite ; qu'il y résista longtemps, et que s'y étant résolu à la fin par pure complaisance, il y trouva

(1) *La vie...*, p. 183.

feu M. le cardinal de Bérulle, avec lequel il n'avait aucune habitude, et que la Mère Marguerite lui dit en l'abordant ces propres termes : « Voilà, monsieur, le R. P. de Bérulle que vous ne connaissez pas, mais vous le connaîtrez quelque jour. Il sera l'instrument le plus efficace dont Dieu se servira pour votre salut. Vous vous moquez de moi à l'heure qu'il est, mais vous connaîtrez un jour que je vous dis vrai. » J'ai ouï faire ce récit à feu mon père une infinité de fois depuis qu'il a été à l'Oratoire ; mais je me souviens de le lui avoir même ouï faire dans mon enfance, longtemps devant qu'il eût la pensée d'y entrer ; et lorsque M^{me} de Gondi vivait encore ¹. »

« Mais pourquoi aller chercher hors du couvent de la Mère de Dieu des preuves de ce don si extraordinaire qu'avait la Mère Marguerite du Saint-Sacrement?... Quand on lui demandait son sentiment sur les malades de la maison, on ne saurait nombrer combien de fois elle a prédit ce qui en arriverait, disant nettement : cette sœur en mourra : celle-là n'en mourra pas ou bien : la maladie d'une telle sera longue. Ce qui s'est toujours trouvé vrai, au grand étonnement des médecins, à qui l'état et la qualité des maladies avait souvent fait faire des pronostics tout contraires. Mais il est important de remarquer que bien qu'elle possédât ce don au point qu'on le peut juger, son humilité ne lui permettait pas ordinairement de s'apercevoir qu'elle l'eût. Car souvent elle ne croyait pas avoir dit les choses aussi clairement qu'elle s'en était expliquée. Et quand on la voulait faire ressouvenir de ce qu'elle avait prévu, elle répondait un peu brusquement :

(1) *La vie...*, pp. 169, 170. Cf. Chantelauze, *Saint Vincent de Paul et les Gondi*, Paris, 1882, pp. 178, 179. Le biographe de Marguerite donne encore (pp. 171-173) d'après le témoignage de l'archevêque de Sens, O. de Bellegarde, une version plus détaillée et, sur quelques points, probablement plus exacte, du même prodige. D'après Bellegarde qui tenait aussi le fait du P. de Gondi lui-même, ce ne fut pas « en l'abordant », mais après plusieurs visites que Marguerite découvrit au général des galères l'avenir qui l'attendait. Cf. aussi, Batterel, *Mémoires domestiques pour servir à l'histoire de l'Oratoire*, Paris, 1902, t. I, pp. 340-341.

Mon Dieu ! A quoi prenez vous garde ? Je ne sais la plupart du temps ce que je dis. »

Suit une scène fameuse, un peu rude, mais dans son fond haute et touchante, belle à peindre et surtout des plus caractéristiques. Il s'agit de « ce qui se passa entre elle et M^{me} de Chantal, lorsque vers le mois de juillet de l'année 1641, elle vint au couvent de la Mère de Dieu ». Notons en passant la fidélité d'affection que la sainte — elle entra dans sa soixante-dixième année — garde aux carmélites. « La R. M. Anne des Anges, qui en était prieure, voulant témoigner à cette dame qu'on y avait toute l'estime et la vénération qui lui était due, mena au parloir sa communauté pour la mieux recevoir. La Mère Marguerite... au lieu d'y aller avec les autres, se retira en un endroit écarté, où elle se mit en oraison. Cette digne fondatrice des Filles de Sainte-Marie la cherchant des yeux entre les autres, et ne la voyant point, en demanda des nouvelles. La Mère prieure et une autre carmélite allèrent aussitôt la chercher pour la faire venir, et l'ayant trouvée dans le lieu où elle était en prières, elles furent quelque temps à la presser de venir avec elles au parloir. Elle essaya de s'en excuser par ces paroles : je ferai quelque impertinence, je parlerai en folle. — Mais la Mère prieure, lui ayant dit positivement qu'il fallait qu'elle y vint, elle lui obéit. » — Avant de la juger fantasque, comprenez-la. Sa réputation de thaumaturge, ces exhibitions au parloir, où tant d'indiscrets l'avaient fatiguée en la regardant et la consultant comme un oracle, lui étaient devenues intolérables. Délivrée de la charge de prieure, elle avait le droit de fuir ces visites qui lui faisaient perdre son temps et qui lui semblaient du dernier ridicule. Un tête-à-tête avec la fille spirituelle de M. de Genève, avec l'amie, la presque novice du Carmel de Dijon, enfin avec la sainte admirable, elle en aurait bien voulu. Mais la compagnie, mais ce cercle de visages béants, d'oreilles tendues vers quelque déclaration sibylline, l'irritait d'avance.

« Aussitôt que ces deux saintes personnes furent en présence l'une de l'autre, elles se mirent à genoux pour se saluer. Et comme M^{me} de Chantal parut être incommodée en se relevant, ce fut là-dessus que la Mère Marguerite... prenant la parole, lui dit : « Je me réjouis de vous voir pour me recommander à vos prières ; car vous irez bientôt jouir de la vue de Dieu dans le ciel. » — A quoi cette illustre veuve répondit en s'écriant : « Ah ! bonne nouvelle ! — et répéta plusieurs fois : ô Dieu ! la bonne nouvelle ! » — Mais les filles de Sainte-Marie qui l'accompagnaient, ne purent entendre ce discours sans témoigner la peine qu'elles en eurent. Et une d'entre elles, considérant plus dans ce moment l'intérêt spirituel de leur Communauté que la volonté de Dieu qui s'expliquait par la bouche de cette incomparable fille, ne put s'empêcher de dire : « Ah ! ma Mère, nous avons encore besoin de notre bonne Mère ; nous espérons que Dieu nous la conservera. » — A quoi elle répartit : « Ma sœur, quand Dieu veut quelque chose, les créatures n'y peuvent rien ; il ne vous en demandera pas congé ; il le fera sans vous. » — Et aussitôt elle sortit du parloir, laissant toutes celles qui y étaient dans une surprise très grande.

« M^{me} de Chantal étant morte peu de temps après, les filles de Sainte-Marie qui avaient été présentes à cette entrevue, n'oublièrent pas de rapporter ce détail à M. l'évêque d'Evreux qui avait dessein d'écrire sa vie. Il vint au couvent de la rue Chapon, pour en apprendre plus particulièrement la vérité. Il en parla même à la R. M. Marguerite... Mais son humilité qui lui attirait des grâces si extraordinaires, la porta à le prier de passer cet entretien sous silence : « Gardez-vous, Monsieur, lui dit-elle, de mettre dans votre livre ce que je lui dis. Il ne faudrait que cela pour le décrier. Je parlai sans faire de réflexion ». Mais ce docte prélat », comme l'on pense, se garda bien de lui obéir ¹.

(1) *La vie...*, pp. 264-268.

Elle ne mettait pas plus de façons dans ses rapports avec les deux « sérénissimes reines », Anne d'Autriche et Marie de Médicis, visiteuses très assidues et, on peut le dire, sans leur manquer de respect, un peu encombrantes. Marguerite savait trop « le luxe et l'éclat qui suivent ordinairement les têtes couronnées ; elle craignait avec raison que... cette pompe profane ne fit (sur les carmélites du Petit couvent), une impression semblable à celle que le souvenir des viandes d'Égypte faisait sur l'esprit des Israélites, et qu'elles ne regrettassent cet asservissement à la corruption où la plupart des gens du monde sont malheureusement engagés ». Aussi décida-t-elle de lutter de son mieux contre cet abus. Avec Marie de Médicis, ce fut bientôt fait et dextrement. « Cette illustre reine, ayant été avertie des intrigues qui se formaient à la Cour contre elle, alla plusieurs fois au carmel de la rue Chapon pour en entretenir la R. M. Marguerite... et pour savoir ses pensées sur ce qu'il lui en devait arriver. » Elle aussi, elle voulait une prophétie. « Mais cette prudente fille, jugeant fort sagement qu'elle ne devait point entrer en ces sortes d'affaires, fut si adroite qu'elle s'exempta toujours de lui parler et lui fit perdre l'espérance de pouvoir apprendre ses sentiments par elle-même. Sa Majesté fut donc obligée d'y employer des personnes de confiance, qui la pressèrent tellement de s'expliquer sur ce sujet, qu'elle leur répondit : « Que lui dirai-je ? Il n'y aura plus que traverses et afflictions pour elle sur la terre. » Et quelques jours après elle lui envoya un crucifix qu'elle accompagna d'un mot de lettre, où elle lui manda qu'il n'y avait plus pour elle, dans le monde, que le partage de la croix¹. » La reine ne revint plus.

On fit encore moins de frais, si j'ose dire, pour en finir avec la très débonnaire Anne d'Autriche. « Cette auguste Reine, étant retournée à ce couvent, avec une

(1) *La vie...*, pp. 186-189.

suite nombreuse... comme la communauté était devant elle, dans le lieu où l'on avait accoutumé de la recevoir, la Mère Marguerite se mit derrière quelques religieuses qui la cachaient, parce qu'elle était de petite taille. La Reine, ne la voyant point, demanda où elle était. Cela obligea ces religieuses de se retirer à côté, pour la faire paraître. Aussitôt que la Reine l'eut aperçue, elle lui dit : « Vous ne dites mot, Mère Marguerite ? » — Alors cette véritable carmélite, s'approchant d'elle, lui fit ce compliment : « Si j'osais, Madame, je demanderais une grâce à Votre Majesté. Elle nous fait beaucoup d'honneur quand elle veut bien prendre la peine de venir céans, mais si elle savait l'effet que ses visites font sur nous, et le temps qu'il nous faut pour nous remettre de l'impression que l'éclat qui accompagne Votre Majesté fait sur nos esprits, je pense qu'elle aurait la bonté de nous laisser dans notre solitude. » — La Reine fut surprise de ce compliment, n'étant pas accoutumée d'en entendre de semblables dans les maisons religieuses... Néanmoins, elle voulut bien avoir la complaisance... de n'aller plus dans ce couvent. » A quelque temps de là, « Sa Majesté ayant ouï quelques personnes qui s'entretenaient, auprès de sa chaise, de la Mère Marguerite... elle dit : je ne lui fais pas plaisir d'aller chez elle ; mais c'est une sainte¹ ».

Peu de temps avant sa mort, elle fut prise d' « une de ces coliques effroyables que l'on nomme d'ordinaire *misere* ». Les autres remèdes restant sans effet, les médecins furent « d'avis d'en venir à celui de l'incision », sur quoi la prieure se vit fort embarrassée, « se persuadant que la

(1) *La vie...*, pp. 276, 277. Cf. dans ce même ouvrage, pp. 278, 279, l'histoire piquante d'un bon paysan du Dauphiné, le Frère Antoine, que l'on avait attiré à Paris et que beaucoup de gens de la Cour considéraient comme un prophète. La marquise de Maignelais voulut que le Frère Antoine eût un entretien avec la M. Marguerite. Quand ils furent en présence, la carmélite dit au prophète que l'air de la Cour ne lui valait rien et qu'il n'avait rien de mieux à faire que de s'en revenir au plus vite dans son Dauphiné. Le bonhomme fut émerveillé de la sagesse de Marguerite et s'empressa d'obéir à ses conseils.

pudeur (de la Mère Marguerite) s'opposerait à cette opération ». Mais deux fois héroïque et par son courage et par son bon sens, la sainte fille ne témoigna ni surprise ni répugnance. Pendant que les chirurgiens se préparaient à faire leur devoir, un lourdaud et bavard de médecin, « s'étant approché de son lit, lui parla de la peine que la pudeur pouvait lui causer en cette occasion ». Elle répondit avec sa rondeur ordinaire, coupant court à l'homélie saugrenue que l'autre avait préparée. Est-il besoin de dire qu'elle ne broncha pas ? Nous avons là-dessus le témoignage d'un autre médecin, M. de Lorme, vieil ami de Marguerite : « Je me trouvai, dit-il, à la vue de ces cruelles souffrances en une telle défaillance, que l'on fut obligé de me jeter de l'eau sur le visage et de me donner du vinaigre... Je confesse que rien ne m'a touché en ma vie, ni de ce que j'ai vu, ni de ce que j'ai entendu dans les sermons, comme cette action de cette sainte fille. Avoir fait une telle chose sans mines, sans façons, sans grimaces, je ne l'oublierai jamais de ma vie, et cela me confirme bien dans l'opinion avantageuse que tout le monde a de sa sainteté¹ ».

« Sans mines, sans façons, sans grimaces », ces trois mots expliquent mieux peut-être que tous les autres, le charme propre et de la Mère Marguerite et du Carmel. Il est très remarquable en effet, et ce disant, je parle d'expérience, que ces contemplatives que nous devinons si éminentes, paraissent presque toujours, soit dans leur attitude, soit dans leurs propos, soit même dans leurs écrits, d'une si franche, si vive et si parfaite simplicité. Comme les lettres et les sciences, la mystique a ses primaires, dévotes personnes, trop conscientes de leur grâce, trop désireuses qu'on y prenne garde, trop éblouies par les termes sublimes qu'elles ont toujours à la bouche. Menu travers auquel la divine indulgence est moins sévère que nous, mais qui rendent la sainteté elle-même peu attirante. Dans leur

(1) *La vie...*, pp. 337-342. C'est probablement le savant de Lorme, médecin de trois de nos rois.

ensemble, les carmels, ceux que l'histoire nous montre et ceux que j'ai eu l'intime joie de voir de mes yeux, les carmels ne connaissent pas de primaires. C'est pour cela sans doute qu'une tradition de tendresse garde plus particulièrement chère, au cœur des carmélites françaises, la mémoire de Marguerite Acarie. Fille d'oraison, mais dont l'oraison est restée jusqu'à ce jour le secret de Dieu. « Pour son état intérieur, dit une de ses filles, c'était lettres closes pour nous, mais on le tenait pour fort solide et élevé. » « Aussi, il semble que Dieu ait regardé le secret de son cœur, comme un trésor d'un prix si extraordinaire, que les hommes n'étaient pas capables d'en concevoir le mérite, et qu'il ait été si jaloux de le conserver pour lui seul, qu'il a permis que la plupart de ceux à qui elle l'avait découvert soient morts avant elle. C'est sans doute dans cette vue, que M. de Bérulle qui la connaissait jusqu'au fond de l'âme, disait « qu'elle était réservée à Dieu comme quelques saints dont les grâces étaient si cachées et si éminentes¹ ». Parmi les articles du *Testament de la sainte Vierge Marie pour le jour de son Assomption* — pieuse méditation rédigée par la Mère Marguerite — je lis ces lignes :

Je vous laisse part à mon silence que j'observais dans les grâces et les lumières reçues de Dieu, laissant l'intelligence de ces mystères à la divine Providence, pour la grandeur de Sa Majesté... Apprenez à imiter cet humble silence... ne parlez point de choses hautes, mais de choses utiles, pour ne pas vous rendre coupables de cette vanité d'esprit².

Dans ce Carmel primitif, où abondaient les manifestations éclatantes des faveurs célestes, dans ce monastère de la rue Chapon, où Madeleine de Saint-Joseph, Catherine de Jésus et d'autres encore, avaient vécu entre ciel et terre, on a bien cherché à surprendre la fille de M^{me} Acarie en extase, on n'y a pas réussi.

(1) *La vie...*, pp. 57, 58.

(2) *Conduite chrétienne...*, pp. 344, 345.

CHAPITRE V

JEAN DE SAINT-SAMSON

- I. Les carmes de la place Maubert. — Mathieu Pinault. — L'organiste aveugle. — Jean du Moulin et Mathieu Pinault en route pour Dol. — Enfance et jeunesse de Jean du Moulin. — Ses progrès dans la musique. — Sa retraite. — Jean de Saint-Samson novice. — La peste de 1607. — Décadence du couvent de Dol.
- II. Philippe Thibaut. — Projets de réforme. — L'état-major des spirituels parisiens et l'Union sacrée. — Réforme des carmes de la province de Touraine. — Le prophète Elie et saint Ignace. — Esprit des constitutions nouvelles. — La réforme et la *modernisation* des anciens Ordres. — Jean de Saint-Samson et la réforme des carmes. — Prestige. — Epreuves.
- III. Formation mystique de Jean. — Il a grandi seul. — Enquêtes sur ses « états ». — *Spiritum nolite extinguere*. — Les œuvres de Jean et leur éditeur. — Pourquoi Jean de Saint-Samson paraît plus obscur que d'autres mystiques. — « Par-dessus toute espèce sensible ». — Le noble « brouillard ». — « *De la consommation du sujet en son objet* ». — Ni panthéisme, ni quiétisme. — La « guerre d'amour ». — La plus haute extase.
- IV. Les disciples de Jean de Saint-Samson. — Dominique de Saint-Albert. — La « vraie théologie » et celle qu'apprennent les livres. — Léon de Saint-Jean. — Son importance. — Sa propagande mystique. — « Les divins écrits de saint Denis ». — Tout chrétien « obligé » à l'étude et à la pratique de la théologie mystique. — L'obscurité de saint Denis et celle de saint Paul. — Réponse aux anti-mystiques.

I. « On raconte que saint Louis, à son retour de terre sainte, fut surpris par une affreuse tempête, dans les eaux du Mont-Carmel. Dans le pressant danger où il se trouvait, il se tourna vers l'auguste Marie, spécialement honorée sur la sainte montagne, il fit vœu d'aller la visiter, s'il échappait au danger. La tempête se calma, et le saint roi accomplit sa promesse. Il gravit les pentes du Carmel, pria à l'autel de la Vierge, s'entretint avec les religieux

et, consolé autant qu'édifié par leurs paroles et leurs exemples, il en prit avec lui six, français d'origine — anciens croisés sans doute — et les conduisit à Paris (1254). A son retour en France, il donna aux six Pères qui l'avaient suivi une maison, qu'on abandonna quelques années plus tard, pour fuir les débordements de la Seine, et se rapprocher de l'Université. *Les Carmes* achetèrent, en conséquence, en 1309, dans la rue de la Montagne-Sainte-Genève une maison, dite du Lion. Ce fut cette maison qui, agrandie à plusieurs reprises, devint l'immense et beau couvent de la place Maubert, si renommé par la science de ses docteurs et le grand nombre d'étudiants qu'il envoyait à l'Université¹. »

Parmi ces étudiants que les différentes maisons de l'Ordre envoyaient au séminaire de la place Maubert, se trouvait, dans les premières années du xvii^e siècle, un jeune carme breton, du couvent de Dol, le Fr. Mathieu Pinault, très honnête religieux, assez fervent même, mais sans formation spirituelle, tristement résigné soit aux adoucissements très réguliers que l'on avait apportés

(1) *Vie du vénérable frère Jean de Saint-Samson...*, par le R. P. Sernin-Marie de Saint-André, Carme déchaussé, Paris, 1881, pp. 25, 26. Quoi qu'il en soit des origines pré-chrétiennes de l'Ordre des carmes, « l'époque des Croisades, en introduisant l'élément latin dans son sein, devint pour lui le départ d'une vie nouvelle. Des européens de toute nation, mais surtout français, anglais et italiens, entraînés par leur piété, attirés par le charme des grands souvenirs bibliques, se fixèrent sur le Carmel ». A dater de 1142, nous voyons, coup sur coup, deux français appelés au gouvernement de l'Ordre. Sur les premières migrations occidentales des Carmes, il est difficile de dire où la légende finit et où commence l'histoire. Quelques fondations auraient précédé de quelques années celle que l'on fait remonter à saint Louis. Ainsi, il y aurait eu des carmes, près de Marseille, aux Ayalades, dès 1244. Ils auraient bien choisi le lieu de leur ermitage. Notons en passant que le bon poète de la Cépède — dont nous avons parlé dans le précédent volume — fit reconstruire de ses deniers le couvent des Ayalades, et fut inhumé en 1622 dans la chapelle dudit couvent. — Quant à la maison de la place Maubert, elle fut démolie en 1811, par ordre de Napoléon. Voici l'article 5 du décret : « Le marché actuel de la place Maubert sera transféré sur l'emplacement de l'ancien couvent des carmes, près de cette place, et dont, à cet effet, nous faisons don à notre bonne ville de Paris. » C'est sans doute le marché couvert qui regarde présentement, de l'autre côté du boulevard Saint-Germain, la statue d'Etienne Dolet. — Cf. *Vie du V. P. Jean de Saint-Samson*, p. 63, 353, 354.

depuis un temps immémorial à l'austérité primitive, soit aux abus proprement dits qu'avait entraînés le malheur des temps. Je l'ai déjà dit et je ne saurais trop le redire, la réforme des anciens monastères ne présentait pas alors autant de difficultés que l'on pourrait croire. Les bonnes volontés ne manquaient pas. Ce que l'on racontait du renouveau spirituel qui avait suivi le Concile de Trente, en Italie, en Espagne, et sur plusieurs points de la France, entretenait chez plusieurs le désir, l'espoir d'une réforme prochaine. Les hommes d'initiative sont toujours rares, mais en revanche il y avait alors chez nous, et nombreuse, cette élite de second rang, où les grands réformateurs recrutent leurs premiers disciples et sans laquelle les plus beaux plans de réforme restent lettre morte. Mathieu Pinault appartenait à cette élite. La grâce le trouvera prêt. Il sera l'un des bons ouvriers de la très intéressante réforme que le P. Philippe Thibaut imposera bientôt à l'une des plus riches provinces de l'Ordre des carmes. Aussi bien, ne jouera-t-il dans notre histoire religieuse qu'un rôle, considérable à la vérité, mais de peu d'éclat. Toutefois d'harmonieuses rencontres ont lié son nom à celui d'un de nos mystiques les plus sublimes. A parler humainement, c'est Mathieu Pinault qui a donné Jean de Saint-Samson aux Carmes; c'est lui qui va nous le présenter.

Depuis son arrivée à Paris, il avait remarqué bien des fois, hésitant dans les boues de la place Maubert, un jeune aveugle, à l'air tout céleste, qu'on disait s'appeler Jean du Moulin, et toucher de l'orgue dans une des églises du quartier latin. Ce Jean du Moulin logeait, « chez un épici-er, proche les carmes, raconte le P. Pinault; un petit garçon l'amenait au matin à six heures à l'église des carmes de la place Maubert, là où il demeurait le plus souvent jusques après midi, étant toujours en oraison, proche le grand autel, là où il communiait presque tous les jours et se confessait quelquefois à un Père carme,

nommé le P. Jacques ». Ainsi va la vie : on passe devant le mystère ; ému, l'on s'arrête quelques minutes, puis on continue son chemin. Si Jean du Moulin n'avait pas pris les devants, Mathieu, ses études finies, serait revenu en Bretagne, menant jusqu'au bout sa vie médiocre. Artiste lui aussi, ou du moins amateur, il tenait l'orgue du couvent. A son jeu, où se révélaient peut-être je ne sais quelles possibilités de grâce, l'aveugle l'avait-il deviné ? Un jour de sainte Agnès, le jeune carme, assis devant son clavier, s'apprêtait à accompagner la messe conventuelle lorsque Jean s'approcha de lui et lui demanda la faveur de le laisser jouer, pour cette fois, en sa place. Ils se lièrent ainsi.

Peu à peu, les vraies confidences commencèrent. Jean « se crut autorisé à parler de vie spirituelle et d'oraison et à demander au jeune religieux où il en était sur ce point important. Il lui fut répondu qu'on faisait des lectures de piété dans des livres qui avaient peu de valeur doctrinale ; que l'on était exact à prier vocalement, mais que pour l'oraison mentale, on ignorait absolument ce que c'était : réponse, hélas, tristement éloquente et qui dit clairement ce que devait être la vie intime d'un Ordre, appelé par sa vocation première à la contemplation. Jean... commença par mettre dans les mains du jeune religieux des auteurs spirituels sérieux, tels que Louis de Grenade, Arias, et autres semblables, et comme le fruit d'une lecture spirituelle dépend essentiellement de la manière dont elle est faite, il le pria de lui lire chaque jour quelques pages mystiques... La lecture se faisait lentement, et lorsqu'on trouvait un passage ou plus affectif, ou plus profond, on le relisait jusqu'à trois fois... Jean apprit aussi à son élève la manière de méditer... Enfin, souvent, dans leurs pieux entretiens, il parla d'avenir et s'efforça, en élargissant à ses yeux les horizons de la vie de l'âme, d'exciter sa ferveur et d'augmenter son amour pour la réforme¹ ».

(1) Sernin, *op. cit.*, pp. 26-28. Ce livre excellent est, sans doute, ce que l'on a écrit de mieux sur ce rare sujet. Je ne ferai guère que le résumer,



V. F. IOANNES a S. Sansone Ord. Carmelit
multis miraculis ante et post mortem Clarus.



Peu à peu, un ou deux autres moines vinrent se joindre à ces entretiens. Insensiblement, Jean du Moulin se trouvait de la maison. Il s'était déjà dépossédé de sa fortune, ne gardant que le strict nécessaire. Les carmes lui offrirent une cellule et le peu qu'il fallait pour sa nourriture. Quelques leçons de musique paieraient sa pension. Il n'était pas question de le recevoir dans l'Ordre et lui-même ne pensait pas à demander cette faveur. Quelques années se passent de la sorte. Enfin, lorsque le P. Mathieu Pinault, ayant achevé ses études, se préparait à repartir pour sa Bretagne, Jean lui déclara qu'il ne voulait pas le quitter. Dieu l'appelait à prendre l'habit lui aussi et à procurer la réforme, de concert avec le P. Pinault. La chose ne paraissait pas faisable. Elle se fit néanmoins. Le couvent de Dol agréa cette vocation singulière. Ils partirent donc tous les deux, dans le courant de 1606. Notre novice avait alors trente-cinq ans, on lui laissa son beau nom de Jean, auquel on ajouta celui de Saint Samson, premier évêque de Dol et patron de l'église cathédrale.

« Il laissait après lui des regrets sincères. Plusieurs religieux, entraînés par son exemple, résolurent d'aller embrasser la réforme... et un de ses lecteurs, fils d'un procureur de Paris, les imita dans ce généreux dessein. Les habitués de l'église du monastère regrettèrent longtemps, eux aussi, le bon aveugle qui les avait édifiés par son recueillement, ses longues oraisons et la piété angélique avec laquelle il approchait de la sainte table. Le phénomène surnaturel qu'on a toujours admiré chez les saints, se remarquait en lui : sa belle âme se laissait voir à travers son enveloppe terrestre et le transfigurait... On raconte que M. de Morlencourt, prêtre éminent, que sa piété et sa science avaient fait aimer à la Cour de

tout en regrettant fort que l'auteur se substitue trop volontiers aux documents qu'il met en œuvre et dont le texte original ferait bien mieux notre affaire. Le P. Sernin a du reste sur moi le grand avantage d'être initié, par une expérience personnelle, aux mystères de la vie mystique. Son style est un peu trop fleuri à mon gré et d'une dévotion trop « poétique ».

Henri III et à celle de Henri IV, ayant contemplé notre aveugle, au moment où il prenait congé des religieux, fut si étonné du recueillement empreint sur son visage amaigri, qu'il ne pût s'empêcher de manifester son admiration¹. »

Jean du Moulin était né à Sens, en 1571, de Pierre du Moulin, contrôleur des tailles et de Marie d'Aiz. On ne sait quasi rien de ses parents, honnêtes bourgeois et, semble-t-il, dans l'aisance. Il eut deux frères. L'aîné, « brillant cavalier », au service de Henri IV, « mourut vaillamment, les armes à la main en défendant la ville de Corbeil contre les espagnols ». Le second, nommé Jean-Baptiste, eut une jeunesse un peu singulière, mais sur laquelle nos documents ont glissé trop vite. « Après de sérieuses études, nous dit-on, il passa quelque temps à Rome, où il sut se faire estimer et aimer, et rentra en France à la suite de Marie de Médicis — que d'énigmes tentantes dans ces quelques mots ! — Marié à Paris avec la fille de M. Douet, trésorier-payeur de la gendarmerie française, il fut pourvu de cette charge après la mort de son beau-père et mourut lui-même à Lyon en 1601². » Ces lueurs éclairent un peu la physionomie et l'histoire extérieure de Jean du Moulin. Bien que, très jeune, il ait fait abandon de ses biens et accepté les humiliations de la pauvreté, il garde l'apparence et les avantages d'un homme de bonne maison.

C'est pour cela, je pense, que cet aveugle sera si facilement reçu chez les Pères carmes, auxquels il ne pouvait rendre d'autre service que d'accompagner sur l'orgue les offices conventuels. Il ne sera que frère lai, son infirmité lui défendant d'aspirer plus haut, au demeurant, d'une éducation pour le moins aussi relevée que la plupart de ses frères en religion. Gardons-nous de le confondre avec ces

(1) Sernin, *op. cit.*..., p. 36.

(2) *Ib.*, pp. 6, 12, 13.

mystiques de la foule qui doivent uniquement leur prestige au signe céleste qui brille sur eux.

Aveugle depuis l'âge de trois ans, et peu après, orphelin de père et de mère, il « passa sous le toit de son oncle maternel, Zacharie d'Ais, qui lui avait été donné pour tuteur. Cet oncle s'occupa avec soin de son instruction et lui fit même donner des leçons de langue latine par M. Garnier, curé de Saint-Pierre-le-Rond. L'enfant fit des progrès si rapides, qu'il se rendit capable en peu de temps d'entendre et d'expliquer le latin, nous disent les documents que nous possédons sur cette époque de sa vie. Mais cet oncle s'efforça de le rendre habile surtout dans la musique. Il apprit à jouer de l'épinette, de la viole, de la mandore, du luth, de la harpe, de la flûte, mais ses préférences furent pour l'orgue et si remarquables furent les progrès qu'il fit dans ses études d'organiste, qu'à l'âge de douze ans, il tenait déjà l'orgue de l'église des dominicains dans sa ville natale ». Déjà, semble-t-il, assez porté à la dévotion, mais sensible au beau sous toutes ses formes, « il aimait à se faire lire des livres, et employait son argent pour en acheter ». Il racontait plus tard au P. Pinault qu'« en sa jeunesse, il se faisait lire par ses parents et amis toutes sortes de livres, tels que historiens, poètes français, et qu'il avait tellement inculqué en son imagination le style et la phrase du poète Ronsard, qu'il faisait des sonnets et autres vers à son imitation ». « Il se reprochait même d'avoir une fois, à la prière d'une de ses parentes, composé quelques vers galants ».

Il avait, je pense, une vingtaine d'années, lorsque se dénoua la crise qui devait l'arracher aux « fascinations de la bagatelle ». « L'art dont il était épris et qui lui attirait des applaudissements mérités, devint bientôt pour lui une source d'ennuis. Le monde, toujours prêt à tendre des pièges aux cœurs innocents, essaya de lui inspirer le goût des faux plaisirs ; il l'invita à ses réjouissances, fit de fréquents appels à son habileté musicale, et trouva

des complices où il aurait dû trouver des adversaires, car le tuteur de notre jeune aveugle et quelques autres membres de sa famille, au lieu d'écarter de lui les dangers, l'entraînaient au contraire, par leurs conseils, dans une voie qui ne pouvait manquer de le conduire à la perdition. Il prit alors une de ces résolutions qui trahissent une âme forte et prédestinée à de grandes choses : voyant que des périls se cachaient pour lui dans la maison de son tuteur, il n'hésita pas à la quitter¹ ». Il se choisit donc une retraite, où il pût suivre en liberté l'attrait croissant qui le portait vers la vie spirituelle. Au bout de cinq à six ans, une inspiration nouvelle le conduisit à Paris où nous l'avons aperçu tantôt.

« Le couvent de Dol... sera bientôt réformé, mais il ne l'est pas encore, et les abus que la décadence de la discipline monastique entraîne avec elle y règnent en partie... Nous ne croyons pas qu'(il) eût descendu les dernières pentes du relâchement, loin de là... Il régnait dans ses murs de la piété, et, à défaut de la régularité voulue, du moins de bonnes intentions. Il avait l'estime des populations : malades et infirmes accouraient à son église, car il s'opérait de nombreux miracles dans la chapelle de la Vierge, et, chaque jour, des marins, échappés à la tempête, venaient y offrir leurs actions de grâces. Cependant un souffle de décadence avait passé sur lui². » C'est bien là en effet, l'impression que nous laissent nos trop rares documents. Comme tant d'autres, à cette époque, le monastère devait ressembler à ces cloîtres italiens d'aujourd'hui qu'une loi, peut-être encore plus cruelle que miséricordieuse, n'a pas voulu fermer d'un seul coup et qui traînent, dans une pauvreté sordide, leur agonie lamentable. Cinq ou six vieillards, pareils à ceux que l'on rencontre dans nos hospices d'incurables, ont la garde des

(1) Sernin, *op. cit.*, pp. 9-13.

(2) *Ib.*, *op. cit.*, p.

longs couloirs sonores, des cellules vides, de la chapelle désolée et des ronces du jardin. Quand le dernier de ces vétérans aura fini de mourir, l'Etat prendra possession de ces pauvres murs, y installera ses écoles ou ses manufactures. Les frères de Jean de Saint-Samson à Dol ne faisaient pas figure de thélémites. Pauvres gens qui n'étaient jamais assurés de la maigre pitance du lendemain, la plupart suivaient mécaniquement l'ancienne routine. Mais chez plusieurs d'entre eux, la flamme sainte brillait encore. Le vaillant qui leur apporterait la réforme, serait béni.

Le noviciat de Jean de Saint-Samson au couvent de Dol s'ouvre par une scène horrible, sublime et qui ferait un beau pendant au *Lépreux de la cité d'Aoste*. Peu après son arrivée « la peste se déclara dans la ville... Un religieux du monastère ne tarda pas à être atteint et mourut en peu de jours. Les religieux commencèrent à trembler et lorsque le fléau eut frappé encore un novice, neveu du supérieur, ils résolurent de quitter la maison et de n'y laisser qu'un jeune religieux, nommé Olivier, qui n'était pas encore prêtre, avec un domestique séculier... Jean de Saint-Samson n'imita pas sa communauté. Sa cécité même, qui semblait le rendre impropre au soin des malades, ne lui parut pas être un motif suffisant pour s'éloigner ; il voulut rester auprès du pestiféré... Un jour, il rencontre le malade qui, dans un accès de délire, allait se précipiter par la fenêtre. Il l'arrête, et ayant appelé ses deux compagnons, retirés par crainte du fléau au fond du jardin, il le fait rapporter dans son lit. Assis à son chevet, il pria Dieu de lui rendre l'usage de la raison et de lui accorder la grâce d'une mort calme et consolée par les secours de la religion. Il eut le bonheur de voir sa prière exaucée : car, au même moment, la raison revint au malade, et le supérieur étant venu savoir de ses nouvelles, Jean prit aussitôt le pauvre pestiféré dans ses bras et le lui apporta, afin qu'il entendît sa confession. Peu d'instant après, le malade, rapporté dans son lit, passait à une meilleure vie.

Le saint homme pria à côté du dangereux cadavre et aida à l'ensevelir. Le religieux qui était resté dans le monastère avec lui, ayant à son tour été atteint par la terrible maladie, fut servi avec la même charité... Jean le soigna du mieux qu'il put... et obtint de Dieu sa guérison. Il fut enfin frappé lui-même. Il y avait près de la ville un lieu appelé Champ de Saint-James, où les personnes frappées de la peste étaient envoyées... Conduit en ce lieu, Jean y donna des preuves nouvelles de sa charité. Il encourageait les malades avec tendresse, les excitant à la confiance par de saints discours ; il parlait surtout aux agonisants, avec tant de ferveur et de charité, qu'ils rendaient le dernier soupir au sein d'une paix confiante et douce. Le terrible fléau disparut enfin ; les religieux rentrèrent dans leur monastère »¹ et Jean avec eux.

II. Vers ce même temps, un carme angevin, affilié à la province de Touraine, — l'une des plus importantes de l'Ordre — le P. Philippe Thibaut, sous-prieur et bientôt prieur de la maison de Rennes, imprimait un élan décisif à la cause de la réforme. Ce chef éminent, à qui l'on a jadis consacré de gros volumes et que néanmoins nous ne pouvons suivre ici dans le détail de son œuvre et de sa vie, se rattachait à ce grand centre parisien qui stimulait alors la plupart des mouvements réformistes et qui présidait à la renaissance mystique de tout le pays. Jeune religieux, après un premier stage à la place Maubert, il était allé, de son propre mouvement, semble-t-il, achever ses études sous la direction des jésuites, dans l'Université de Pont-à-Mousson, où s'étaient formés, peu avant lui, trois autres réformateurs de marque, saint Pierre Fourier, Servais de Lairuels et Didier de la Cour. La décadence où il voyait son Ordre, l'affectait profondément, et ne croyant pas encore à la possibilité d'une réforme, il songeait, d'accord avec cinq de ses compagnons, animés du même

(1) Sernin, *op. cit.*, pp. 39, 40.

esprit, ou bien à se retirer dans quelque chartreuse, ou à se joindre aux carmes d'Italie qui avaient adopté la réforme thérésienne. On le retint à Paris, où il avait pour directeur le chartreux Beaucousin, pour amis, Bérulle, Duval et plusieurs jésuites. Remarquez en passant la catholicité de ses goûts, si j'ose parler ainsi. C'était le grand bonheur de cette période trop courte, la source vive de sa force, le vrai principe de ses victoires. Jamais l'union sacrée ne fut mieux comprise, ni acceptée d'un cœur plus sincère. Cependant les entretiens qu'il avait avec tant de saints personnages rendaient plus dure encore au P. Thibaut l'inertie de ses propres frères. Découragé plus que jamais, il allait même partir pour la Grande Chartreuse, lorsqu'une lumière soudaine se fit en lui. Ses supérieurs l'appelaient au couvent de Rennes, où ils lui promettaient de laisser libre cours à son zèle. Au commencement de 1608, il partit à pied de Paris et se dirigea vers la Bretagne. Un plein succès l'attendait là-bas.

Conçue dans un esprit large et prudent, la réforme qu'il fit adopter à la province de Touraine est avant tout intérieure et mystique. C'est par là qu'elle nous intéresse d'une façon particulière. Pour rédiger ses constitutions, il se mit à l'école, non pas seulement de sainte Thérèse, mais encore de saint Ignace, essayant de « marier » l'esprit de la Compagnie « à celui du Carmel, dans les points où cette union n'était pas rendue impossible par la différence du but principal propre à chacun des deux Ordres ». « Nous savons — écrira plus tard un des religieux de cette réforme, dans un livre de controverse où il s'adresse aux jésuites — que notre humble réforme, qui, par la bénédiction de Dieu, s'est propagée dans la France, les Pays-Bas, l'Allemagne, la Pologne et jusque dans le Nouveau-Monde, a pris ses heureux commencements dans la Bretagne, par le zèle et sous la conduite du V. Philippe Thibaut, assisté des conseils des vôtres, après avoir accommodé nos constitutions à celles de la Compagnie, autant que

le pauvre et solitaire esprit d'Élie le peut souffrir¹. » Qui ne voit la portée d'un pareil aveu ? On se persuade assez communément que l'objet principal, unique même, de tant de réformes monastiques qui renouvelèrent alors la face de l'Église, dut être un retour pur et simple à la discipline primitive. Rien de moins fondé que cette impression. Dans son ensemble, le mouvement fut bien plus profond que cela et la transformation, plus radicale. Le *primitivisme* aura beau faire, il ne recommencera jamais le passé. Sans répudier certes quoi que ce soit de l'esprit de leurs fondateurs, et, tout au contraire, en vue de réaliser plus pleinement cet esprit, les vieux Ordres ont dû plus ou moins se modeler sur les modernes, s'adapter, comme avaient fait ces derniers, aux inspirations présentes de la grâce, aux exigences particulière d'un monde nouveau. Nous reviendrons à cette remarque, lorsque nous étudierons les grandes Abbesses et la réforme bénédictine. Mais d'ores et déjà, nous aurons vu un insigne réformateur, le P. Thibaut, « accommodant », de propos délibéré, ses constitutions à celles de saint Ignace, pliant aux innovations du plus jeune de tous les Ordres, la discipline et l'esprit de la famille religieuse qui se flatte d'avoir eu pour fondateur un prophète de l'ancienne loi.

« Quel était l'esprit de ces constitutions — c'est un Père carme qui parle — et en quoi a consisté précisément la réforme de la province de Touraine ? Lorsque le P. Philippe Thibaut voulut donner à sa réforme des lois définitives, des amis, plus zélés qu'éclairés, lui conseillèrent de revenir purement et simplement à la règle primitive ; mais, en homme pratique et qui se rendait parfaitement compte du terrain sur lequel il marchait et des difficultés qui surgiraient infailliblement, s'il poursuivait un but trop élevé, il résista énergiquement à leurs sollicitations. Revenir en effet à la lettre pure et simple de la règle pri-

(1) Sernin, *op. cit.*, p. 82.

mitive, c'eût été s'exposer à décourager beaucoup d'esprits, d'ailleurs bien pensants... Le P. Thibaut pensa donc, et avec raison, croyons-nous, qu'il devait porter ses vues moins haut (que sainte Thérèse et Jean de la Croix) ; il crut que sans sortir de l'édifice vieilli de la mitigation, il était possible de le réparer et d'y trouver un abri sûr... Rester dans la mitigation, mais lui inoculer une vie nouvelle, tel fut son but... Il revint à une pauvreté sévère, abolit les privilèges, rétablit le règne de l'humilité et de l'égalité religieuse ; et après avoir ainsi reconstitué ce qui est l'essence même de toute vie monastique, il chercha à lui donner de forts soutiens dans des pratiques de vie intérieure et de pénitence. Le jeûne, la mortification, la retraite, le silence, l'oraison mentale, la récitation de matines à minuit, furent les plus importantes de ces pratiques. On était donc véritablement revenu à l'esprit du Carmel, et, sous ce rapport, la réforme de la province de Touraine, quoique moins sévère que la réforme de sainte Thérèse, se rapprochait singulièrement de son aînée ¹. » On ne saurait mieux dire. La grande originalité de sainte Thérèse n'est pas en effet d'avoir restauré les austérités de l'ancienne observance, mais bien d'avoir fondé cette restauration elle-même sur la vie intérieure, sur l'oraison. Il en va tout de même pour saint Ignace et les autres grands ouvriers de la Contre-Réforme. Ils ont relevé la discipline, renforcé l'autorité des supérieurs, séculiers ou réguliers, exalté la vertu d'obéissance, mais cela, ils l'ont fait en vue d'une fin plus haute et pour mieux établir le règne de Dieu dans les âmes. Ils n'enchaînent les volontés que pour libérer la grâce. En un mot, leur croisade est foncièrement mystique. Des deux livres de saint Ignace — les *Exercices spirituels* — les *Constitutions de la Compagnie de Jésus* — le premier a, dans la pensée de l'auteur, infiniment plus d'importance que le second. Avant de se déci-

(1) Sernin, *op. cit.*, pp. 82, 83.

der à donner des règles à ses frères, ce rigide espagnol, que plusieurs voient si autoritaire, si formaliste, a balancé de longues années, persuadé, écrit-il lui-même « que la loi intérieure d'amour et de charité que le Saint-Esprit a coutume d'écrire et de graver dans les cœurs » contribuerait plus efficacement « que des constitutions écrites » au maintien et au progrès de l'Ordre nouveau.

Jean de Saint-Samson fut le principal collaborateur du P. Thibaut. Appelé en 1612 à Rennes où, sauf une courte mission réformatrice au couvent de Dol, il doit résider jusqu'à sa mort, en 1636, « ses hautes vertus et les faveurs surnaturelles qu'il recevait d'en haut lui créèrent une position exceptionnelle... Il devint le conseil non seulement des simples religieux, mais aussi des supérieurs. Ceux-ci le consultaient sur l'esprit qu'il convenait d'inoculer à la nouvelle réforme; ceux-là lui ouvraient leur intérieur, recevaient ses conseils, se soumettaient à sa direction ». « Dieu l'avait destiné pour être le plus clair flambeau de notre petite observance dans les choses spirituelles », a écrit de lui son premier biographe. A cette influence de l'exemple et de la parole, « il faut ajouter celle qu'il exerça par ses écrits. On peut affirmer, toute proportion gardée, qu'il fut sous ce rapport le saint Jean de la Croix de la nouvelle réforme ». Dans son *Vrai esprit du Carmel* « il prouve que la contemplation forme l'esprit principal de l'Ordre et donne des règles pour s'incorporer cet esprit et s'élever jusqu'aux sublimes hauteur de la vie mystique ».

D'autant — écrit-il dans le prélude de ce livre — que notre règle est extrêmement essentielle et concise, et plus au dedans de l'esprit qu'au dehors de l'expression, il faut méditer avec plus d'étendue la nécessité que nous avons d'être spirituels, afin qu'au moins nous vivions dans son excellente pratique, dans un état de grande pureté, et que nous fassions ce qu'elle nous ordonne, qui est de recouler en Dieu de toutes nos forces en bon ordre et en vrai moyen par notre continuelle activité¹.

(1) Sernin..., pp. 90, 91.

Pressé que je suis d'en venir aux œuvres proprement mystiques du saint aveugle, je ne m'attarderai pas au peu que l'on nous a transmis sur ses longues années de vie religieuse. Même en dehors du couvent de Rennes, son autorité était grande. Nombre de personnes dévotes et plusieurs grands personnages, parmi lesquels je note un des amis de François de Sales, M^{sr} de Révol, évêque de Dol, venaient fréquemment le consulter. Marie de Médicis, espérant toujours quelque miraculeux retour de fortune, s'adressait à Jean de Saint-Samson par l'intermédiaire du P. Philippe Thibaut qu'elle aimait beaucoup. Il écrit aux possédées de Loudun pour les consoler dans leur détresse. On voudrait savoir de quelle nuance particulière — tendresse ; pitié ; crainte — se colorait la vénération qu'on avait pour lui. Il semble avoir été parfaitement bon, un peu perdu entre ciel et terre, ingénument obstiné à ne parler que de Dieu. Par là s'expliqueraient les tracasseries, menues sans doute, qu'il eut à subir de quelques-uns de ses frères. « On trouvait à redire à ses écrits, à sa doctrine, on mettait en doute son esprit de mortification, on faisait un sujet de plaisanteries de ses paroles et de ses façons d'agir. Non seulement on lui refusait la vénération qui lui était due à tant de titres, mais l'absence de respect était poussée jusqu'à devenir moquerie « ce qu'il ne ressentait aucunement, dit son premier biographe, ains il s'en réjouissait, et moi ne le pouvais supporter, tant qu'une fois je m'en plaignais à mon supérieur, qui savait bien tout cela, lequel me dit ces paroles de Notre-Seigneur en croix : *Nesciunt quid faciunt.* »

« L'artiste ne fut pas plus épargné que le saint. Jean de Saint-Samson tenait l'orgue de la chapelle du couvent de Rennes ; or son jeu n'était pas du goût de quelques jeunes religieux que leur ignorance en fait de chant et de musique... aurait dû rendre plus modestes. La communauté ayant fait reconstruire son orgue, ils finirent, à

force de prières et de blâmes, par obtenir un autre organiste. Jean de Saint-Samson fut donc mis de côté¹. » Il accepta ce sacrifice, un des plus durs sans doute qu'on pût lui imposer, avec une allégresse non feinte. Qui sait même si, parvenu aux sommets de la contemplation, les plus belles harmonies d'ici-bas ne lui semblaient pas vulgaires. Cependant il jouait encore quelquefois du manicoorde. « Lorsqu'il fallait cesser, Dieu l'en avertissait par un coup qu'il entendait distinctement frapper au fond de cet instrument de musique ». S'il faut en croire un de ses intimes, des signaux de ce genre le guidaient assez souvent. « Un jour, en conférence avec son confesseur, ils ouïrent tous deux, après quelque temps, frapper un coup sur la table de la chambre. Le Frère qui savait bien que cela s'adressait à lui, se leva à l'instant et dit à son confesseur que Dieu l'avertissait par ce coup... que c'était assez parlé et qu'il fallait se retirer. Ce qu'il lui confirma encore le jour suivant, disant que s'il eût manqué de se retirer sur l'heure, ils eussent bien entendu autre bruit; chose qui a été aussi entendue diverses fois par plusieurs des nôtres, si bien que tout son temps était divinement compassé². » Au reste, rien du prophète ni dans son allure ni dans ses propos. « Ceux qui auraient ignoré la sublimité de sa vie, l'auraient pris pour la plus commune personne du monde. » Quant à « ceux qui la connaissaient et qu'il dirigeait et en qui il avait de la confiance, et aux simples et aux novices, c'était chose merveilleuse de le voir leur parler de Dieu... ; c'était un vrai paradis en terre, aux vrais amoureux de Dieu, car il parlait des heures entières sans réfléchir et d'une mysticité si perdue, qu'il embrasait du divin amour les cœurs préparés à le recevoir³ ».

III. Nous ignorons tout de l'initiation mystique de Jean de Saint-Samson. Lorsqu'il arrive à Paris, âgé de vingt-

(1) Sernin, *op. cit.*, p. 263.

(2) *Ib.*, pp. 305, 306.

(3) *Ib.*, p. 273.

six ou vingt-sept ans, il a déjà franchi le cercle de l'oraison commune et les premiers degrés de la vie contemplative. Il est déjà tout sublime. A Sens ou à Paris, a-t-il soumis ses expériences à l'examen d'un spirituel éprouvé, c'est possible, probable, si l'on veut, mais non pas certain. La grâce d'une part, et de l'autre, les vieux livres qui lui ont expliqué à lui-même les effets de cette grâce, lui auront peut-être suffi. On lui connaît beaucoup de disciples, mais personne ne fait auprès de lui figure de maître. De là vient peut-être ce caractère indépendant, personnel, un peu étrange et comme lointain, qui l'isole parmi les mystiques de son temps. Littérairement, si j'ose dire, il a les mêmes origines que Benoit de Canfeld. Comme l'insigne franciscain, il s'est assimilé profondément Taulère, Harphius, le pseudo-Denis. Mais Canfeld a été formé par cette tradition vivante qui éclaire l'enseignement des livres et le modernise ; il a conféré de ses propres états et des problèmes spéculatifs de la mystique avec les maîtres de son temps. Jean de Saint-Samson a grandi seul. A le lire, on le prendrait pour un contemporain, non pas de François de Sales, ni même de sainte Thérèse, mais de Ruysbroek. Quoi qu'il en soit, les hommes compétents le placent parmi les mystiques du vol le plus haut. A les en croire, il serait le Jean de la Croix des carmes français. Je n'ai, pour ma part, ni les moyens ni le désir de discuter un semblable éloge.

Avant de laisser à ce laïque pleine liberté d'enseigner aux religieux du couvent de Rennes les derniers secrets de la perfection, le P. Philippe Thibaut avait soumis les « états » de Jean de Saint-Samson à des enquêtes rigoureuses. « Feignant, nous dit-on, de douter qu'un simple frère convers eût pu, dans un couvent non réformé, comme était celui de Dol, s'élever si haut dans la contemplation divine, il ordonna au F. Jean d'indiquer, dans un court exposé, sa manière de faire oraison. Jean, pour obéir à cet ordre, dicta les premières pages d'un admirable

traité, qu'il acheva dans la suite et qu'il intitula : *De la consommation du Sujet en son Objet*. Ces pages furent soumises aux P.P. carmes déchaussés (récemment établis en France), réunis en chapitre provincial : elles furent encore communiquées aux P.P. capucins, réunis aussi en chapitre provincial sous la présidence de leur supérieur général ; aux P.P. jésuites de Rennes, à M. Gibbius¹, savant docteur de Sorbonne et à M. Duval : tous déclarèrent y trouver les signes manifestes de l'action divine et approuvèrent unanimement les voies et l'esprit du pieux aveugle. Les P.P. carmes déchaussés écrivirent à ce sujet, au P. Thibaut, une lettre dans laquelle ils le priaient avec affection de laisser les desseins de Dieu s'accomplir dans ce fervent religieux, ajoutant ces paroles de l'Apôtre : « Gardez-vous d'éteindre l'esprit, *spiritum nolite extinguere* ».

Saluons, une fois de plus, ce grand conseil, cette fédération de toutes les forces spirituelles du pays, carmes, capucins, jésuites, oratoriens, docteurs de Sorbonne. D'une si belle et si féconde unanimité, trop tôt l'on pourra dire : *sed hæc prius fuere*.

« Le P. Thibaut continua néanmoins à éprouver Jean de Saint-Samson ; il redoubla même de rigueur dans sa manière de le conduire ; il s'arrêta enfin et sûr de la vertu de son inférieur, tranquille sur l'esprit qui le conduisait, il lui ordonna d'édifier ses frères par des entretiens sur la vie spirituelle et de dicter ce que l'esprit de Dieu lui inspirerait². »

Cet ordre fut scrupuleusement obéi. Nous l'avons déjà dit pour les entretiens. Quant aux dictées, elles formaient à la mort de Jean de Saint-Samson une masse énorme : *Cabinet mystique, Méditations ; De la souveraine consom-*

(1) Le P. Sernin aura peut-être mal lu ses documents ou se sera servi d'une copie fautive. Ce Gibbius ne serait-il pas le fameux oratorien Gibieuf (*Gibiefus*), qui venait d'entrer à l'Oratoire et que Bérulle aura sans doute indiqué à son ami, le P. Thibaut ?

(2) Sernin, *op. cit.*, pp. 102, 103.

mation de l'âme en Dieu par amour ; Le Miroir et les flammes de l'Amour divin ; Contemplations et divers soliloques... et bien d'autres ouvrages. « C'était chose merveilleuse dit un des amis du F. Jean, de lui voir dicter ses traités, avec une telle promptitude, sans aucune réflexion, que ses écrivains en étaient tous fatigués, car il fallait une vive attention pour retenir ce qu'il disait, et la main prompte afin de le pouvoir suivre... Et encore, c'est chose admirable que lorsqu'on ne retenait pas bien ce qu'il avait dit premièrement et que l'on venait à le lui faire répéter, lui y réfléchissant, j'ai remarqué cela plusieurs fois, il ne pouvait se ressouvenir de ce qu'il avait dit la première fois et ne le disait en si bons termes, signe évident que l'Esprit de Dieu agissait en lui, et qu'il était sans réflexion. Et il m'a dit plusieurs fois, après avoir écrit des traités, qu'il ne savait assurément ce qu'il avait dicté, avant qu'il en entendît la lecture¹. »

Vers le milieu du xvii^e siècle, le P. Donatien de Saint-Nicolas publia d'abord séparément quelques-uns de ces traités, puis une édition globale *in-folio* et en deux volumes : *Les œuvres spirituelles et mystiques du divin contemplatif et mystique Jean de Saint-Samson*. Edition encore bien incomplète, « y ayant des livres entiers desquels (le P. Donatien) n'a rien fait imprimer, et d'autres qu'une partie seulement et d'autres, beaucoup de retranchements ». Mais, chose plus grave, continue le même religieux, qui avait eu en main les originaux, « ledit R. P. Donatien, en ses impressions, a changé plusieurs mots, voire périodes entières (les poésies elles-mêmes n'ont pas été respectées) si bien que cela diminue beaucoup de la simplicité, pureté, piété et nudité de son esprit... (On a craint sans doute) que ses mots et son style si abstrait et perdu ne fût approuvé et goûté de tout le monde. Je donne seulement cet avis aux mystiques consommés, afin, s'ils les

(1) Sernin, *op. cit.* p. 117.

désirent voir en leur pureté et vérité, qu'ils aient recours aux originaux... Les souverainement mystiques seront bien plus satisfaits des originaux¹ ». Hélas ! nous pensons de même, mais ce trésor, s'il existe encore aujourd'hui, paraît introuvable. Les imprimés eux-mêmes sont rarissimes, ce qui semble bien prouver que, dès avant la fin du XVII^e siècle, Jean de Saint-Samson ne comptait plus guère chez nous. Passionnément fidèle à ses moralistes, notre Jérusalem gallicane oublie ses prophètes. J'ai rencontré par centaines les *Essais* de Nicole, ces minuscules volumes qui semblaient faits pour ne vivre qu'un jour ; je n'ai mis qu'une fois la main sur un des *in folio* du « divin contemplatif et mystique Jean de Saint-Samson² ».

A la vérité, ces livres ne s'adressaient pas à tout le monde, mais aux « souverainement mystiques ». Aussi n'irai-je pas les citer longuement. On le dit obscur, et c'est ne rien dire. Au lecteur profane, quel mystique n'est-il pas obscur ? Plusieurs d'entre eux, doués d'une intelligence plus subtile ou d'une imagination plus vive, éclairent, égagent les avenues sinueuses qui mènent au mystère de l'union divine, ils nous enchantent, comme font les poètes et les philosophes de la terre et par les mêmes moyens ; mais dès qu'ils en viennent au mystère lui-même, nous ne les entendons plus. Assurément Jean de Saint-Samson ne manque pas de génie. « Quand on lit ses œuvres, on est vraiment impressionné ; on se sent en présence d'un

(1) Sernin, *op. cit.*, pp. 345, 346.

(2) Le P. Sernin est aussi peu précis que possible dans les indications qu'il nous donne soit sur les éditions soit sur les manuscrits. Il semble n'avoir examiné de première main que l'*in-folio* manuscrit contenant les œuvres poétiques de Jean de Saint-Samson, conservé, dit-il, aux archives départementales d'Ille-et-Vilaine (cf. pp. 120, 121). Du reste, il ne cite les vers de Jean que d'après le texte du P. Donatien. « On voit, dit-il, en parcourant ce manuscrit, que le P. Donatien n'a publié qu'un très petit nombre de pièces. On voit aussi que ce Père a fait subir des corrections au texte, quant à la forme, ce qui est plus grave ici que pour le reste des ouvrages du pieux aveugle. A la vérité, ces corrections sont en général bien entendues et conformes au progrès de la langue poétique ; mais se faisait-il une idée bien exacte de ses devoirs d'éditeur ? » Les vers que cite le P. Sernin m'ont d'ailleurs paru médiocres (cf. pp. 118-121).

géant. » Mais il n'est, à proprement parler, ni philosophe de métier, ni poète. Sa pensée, qui d'ailleurs nage dans le concret, si je puis dire, nous paraît terriblement abstraite. « Son expression revêt souvent une singulière énergie ; mais il ne cherche pas à orner sa pensée, et il emploie rarement la comparaison pour rendre intelligibles ses hautes conceptions. Sa palette a peu de couleurs. Est-ce dédain ? N'est-ce pas plutôt qu'ayant été empêché par son infirmité de se mettre en contact avec la nature extérieure, il lui a été impossible de peupler et d'embellir son imagination ? Cette infirmité l'a empêché aussi d'acquérir la discipline intellectuelle que donnent des études fortes et suivies, et qui se fait tant remarquer dans les œuvres de saint Jean de la Croix¹ ». Enfin n'oublions pas que le texte de Jean de Saint-Samson, tel qu'on nous le donne, a été retouché, rationalisé, *banalisé*, bref mis au goût d'une génération deux fois timide, et dans l'ordre des lettres humaines et dans l'ordre de la Charité.

Le mémoire, écrit sur l'ordre du P. Thibaut et dans lequel notre aveugle exposait sa manière de faire oraison, commençait ainsi :

Mon exercice consiste en une élévation d'esprit, par-dessus tout objet sensible et créé, par laquelle je suis fixement arrêté au dedans, regardant d'une manière stable Dieu, qui tire mon âme en simple unité et nudité d'esprit. Cela s'appelle oisiveté simple, par laquelle je suis possédé passivement par-dessus toute espèce sensible, en simplicité de repos, duquel je jouis en cela même toujours également, soit que je fasse quelque chose au dedans de moi, ou bien au dehors de moi, par action ou discernement raisonnable. C'est ce que je puis dire de mon intérieur. Ma constitution est simple, nue, obscure et sans science de Dieu même. C'est une nudité et obscurité d'esprit, élevé par-dessus toute lumière inférieure à cet état. En quoi je ne puis opérer de mes puissances internes, qui sont toutes unanimement tirées et arrêtées par la force de l'unique et simple espèce, qui les arrête nûment et simplement en suré-

(1) Sernin, *op. cit.*, pp. 180-182.

minence de vue et d'essence, au plus haut de l'esprit, par-dessus l'esprit; je veux dire, en la nudité et l'obscurité du fond, tout à fait incompréhensible à cause de son obscurité. Là tout ce qui est sensible, spécifique et créé est fondu en unité d'esprit, ou plutôt en simplicité d'essence et d'esprit.

Dans mon ignorance, je copie aveuglément, de peur de retrancher quelque mot décisif. Je ne me flatte ni de l'entendre pleinement ni encore moins de ne pas l'entendre. Que dirait-on d'un aveugle qui prendrait Chateaubriand pour un visionnaire; d'un maître d'école qui déclarerait vide de sens une page d'Aristote, ou de saint Thomas? Mon dessein du reste n'est pas d'expliquer la mystique, mais seulement d'indiquer ces régions mystérieuses et de dire, comme les anciens cartographes, *hic sunt leones*. Qu'il y ait eu chez nous, au XVII^e siècle, quantité d'hommes et de femmes, capables de se reconnaître dans une telle peinture, voilà ce qui m'intéresse. Achéons. Je crois du reste que la fin paraîtra moins ténébreuse.

Et les puissances sont là fixement arrêtées au dedans, toutes attentives à regarder fixement Dieu, qui les arrête toutes également à le contempler. C'est lui qui les ravit et occupe simplement par l'opération de son continuel regard, qu'il fait en l'âme et que l'âme fait mutuellement en lui. En cet état, il n'y a ni créé, ni créature; ni science, ni ignorance; ni tout, ni rien; ni terme; ni nom; ni espèce; ni admiration; ni différence de temps passé, futur, ni même présent, non pas même le maintenant éternel. Tout cela est perdu et fondu en cet obscur brouillard, lequel Dieu fait lui-même, se complaisant ainsi dans les âmes, en qui il lui plaît de faire cette noble opération¹.

Il s'agit là, nous dit un théologien, et nous l'en croyons, sans peine, « de ce qu'il y a de plus élevé dans la théologie mystique ». Dieu a conduit cette « âme jusqu'à cet état d'union consommée où elle pense divinement, où elle jouit divinement, où elle est en quelque sorte, une même

(1) Sernin, *op. cit.*, pp. 104, 105.

chose avec lui. L'Objet s'est emparé du Sujet et l'a transformé en lui ; le Sujet, en souffrant, en se dépouillant de soi, en passant par toutes les épreuves mystiques, s'est écoulé dans son bienheureux Objet, et il lui est maintenant uni dans la paix, dans la lumière, dans le repos des puissances ¹ ».

Il serait aisé de prouver, et le récent biographe de Jean de Saint-Samson prouve effectivement, par quantité de textes formels, que notre mystique ne peut être soupçonné ni de panthéisme ni de quiétisme. Ses formules sont parfois d'une hardiesse déconcertante. Élève du pseudo-Denis et des mystiques allemands, son pli était déjà pris lorsque, sur le tard, il fit connaissance avec l'école espagnole. Bien qu'il ne le dise pas en propres termes, on sent bien que la divine modération de Jean de la Croix lui paraît timidité. Mais enfin les quelques outrances verbales qu'on peut lui reprocher ne servent qu'à mettre en relief la foncière et profonde sagesse de ce grand « illuminé ». « Encore, dit-il quelque part, que nous soyons Dieu même, nous différons pourtant infiniment de cette suressentialité suressentielle, ... notre être crée nous demeurant toujours ; car croire autrement, ce serait chose étrange et tout à fait absurde ». Et, vigoureux jusqu'au sublime dans sa pesante dialectique d'autodidacte,

en Dieu, dit-il, il n'y a que Dieu, il n'y a que son être essentiel en sa suressentialité ; et il n'y aura, et il n'y eut jamais aucun être créable qui, nonobstant toute la jouissance compréhensive qu'il ait de lui, en lui et par lui, lui puisse être conjoint, sinon d'une infinie distance. Car s'il en était et pouvait être autrement, cet être créé serait une substance divine et incréée. Que si, par impossible, il pouvait arriver que quelque substance créée en approchât par passion excessive d'union jouissante, au delà du degré et des bornes et limites de sa capacité créée, je dis en excessive abondance d'influence, ou

(1) Sernin, *op. cit.*, pp. 106, 107. Le livre du R. P. Sernin de Saint-André a été approuvé par le Général des carmes déchaussés et par le cardinal (alors M^{gr}) de Cabrières.

bien en excessive privation, au plus profond de l'esprit, cette substance créée serait au même instant réduite à rien¹.

Quant à cette « passivité » ou « quiétude » qu'il décrit si fréquemment, rien n'est plus « actif ». Qu'on en juge sur ce qu'il appelle « guerre ou combat d'amour » :

O ma douce Vie, je ne vous ai pas spécifié les moyens que je veux employer pour me venger de vous, pour la douce et amoureuse guerre que vous me faites en perpétuité d'amour. Ce que je ferai donc pour cela, c'est que, si vous vous complaisez, o ma chère Vie, dans les actes de votre plus profond amour, par lesquels vous venez incessamment à moi, j'irai aussi réciproquement et incessamment à vous en la force de mon amour. Et il se fera une rencontre mutuelle et très fréquente d'esprit à esprit, jusqu'à ce que l'un de nous deux ait succombé dans son action — mais que dis-je ? Pardonnez-moi cet excès, ô mon Amour ! — jusqu'à ce que, veux-je dire, mon action, mon pouvoir et mes forces, animées de votre amour, aient succombé sous les vôtres, et qu'ainsi je sois totalement vaincu, pour me laisser désormais mouvoir et posséder à pur et à plein, sans aucune résistance possible de ma part.

Dans cette guerre,

tout est esprit, tout est transport, tout est ravissement, tout est extase et suspension : tout y est ivresse, feu, chaleur, embrasement et ardeur indicible d'amour. Ce n'est que plaisir, délices, langueur, union, transformation de l'âme en Dieu... Ce n'est qu'oubli de sa propre vie et de soi-même pour la vie et le plaisir d'amour en tout l'amour. Ce n'est que simple largeur, profondeur, longueur et hauteur. Ce n'est qu'unité, qu'éternité, que perte et aliénation de toutes choses et de soi-même².

La violence de cet amour « mettait notre pieux contemplatif dans un état tout extatique. Il n'est pas question ici de l'extase ordinaire, laquelle, enlevant l'usage des sens, prouve généralement dans les personnes qui en sont

(1) Sernin, *op. cit.*, pp. 188, 189.

(2) *Ib.*, pp. 161, 162, cf. des passages équivalents de Ruysbroek, cités par le P. Sernin, pp. 199 sq.

favorisées, qu'elles sont encore novices dans les voies supérieures de l'esprit, et accuse par conséquent en elles une certaine faiblesse relative ;... l'extase dont il s'agit ici a lieu dans la partie la plus noble de l'âme et elle est soutenue sans défaillance. « L'âme, dit Jean de Saint-Samson, est divine à proportion qu'elle soutient en soi les opérations du feu d'amour, sans en recevoir lésion, faiblesse ou empêchement quant à sa nature corporelle au dehors... » Voici comment notre pieux aveugle décrit cette extase.

Quoique ces créatures ne soient pas entièrement ravies hors de leurs corps par l'immensité de ce feu amoureux, en la manière que le sont ceux qui sont dans une ardente action d'amour en l'état actif, elles sont néanmoins aussi loin d'elles-mêmes, que ce feu est grand et capable de tout engloutir et perdre en soi : l'âme étant là totalement éloignée de ses sens et de ses opérations, demeure très parfaitement esprit selon sa propre substance, laquelle, toute pénétrée de ce feu de gloire, n'a plus d'autre vie que la vie de ce même feu. Là toutes les intellections et les formes créées sont donc aussi parfaitement anéanties que si elles n'avaient jamais été. Dans la jouissance de cet état de profonde extase, on ne fait autre chose que soutenir et regarder son Objet immense dans son infinie fruition ; et s'il arrive même qu'on fasse quelque chose de ses membres, par acte commandé de la raison, c'est par cela même que toute l'âme se perd et s'extasie de plus en plus en l'abîme de son infini Objet béatifique¹.

Ainsi « les transports qu'il éprouvait ne franchissaient pas le seuil de son âme, et tandis que chez lui, l'homme intérieur était plongé dans l'ivresse la plus suave, l'homme extérieur, humble et calme, ne laissait pas soupçonner de tels mystères. Par moments cependant, la lumière qui inondait son esprit et les flammes qui consumaient son cœur se trahissaient au dehors, par un certain éclat visible à tous les yeux. « Dans ces états extraordinaires, raconte le P. Donatien, on l'a vu très souvent la

(1) Sernin, *op. cit.*, pp. 164, 165.

face divinement épanouie et éclatante de je ne sais quel rayon lumineux qui y était répandu ; dont moi-même suis témoin, avec plusieurs autres religieux très dignes de foi¹. »

IV. Sensible parfois, mais plus habituellement toute spirituelle, plusieurs générations de jeunes carmes se sont éclairées à cette lumière. Là est pour nous l'extrême intérêt de cette vie qui par ailleurs nous échappe. Si haut qu'il nous paraisse, Jean de Saint-Samson n'est pas seul. Nous l'avons dit plus haut, ces écrits qui nous ont plus éblouis, plus accablés que charmés, une sorte de concile gallican où siégèrent des spirituels de toute robe, les a compris, approuvés et admirés sans restriction. « Gardez-vous d'éteindre ce flambeau », ont écrit les carmes déchaussés au supérieur de la réforme de Touraine. On ne l'a pas éteint. Pendant près de trente ans, Jean de Saint-Samson a tenu école de mysticisme, et cela, non pas dans un coin obscur, mais au foyer même d'une des réformes les plus fameuses de cette époque féconde en réformes. De tant de religieux que vit alors passer le couvent de Rennes, beaucoup certes n'auront absolument rien compris au message du saint aveugle. Ceux qui ont ri du musicien, que n'auront-ils pas fait du mystique ? Plusieurs, respectant du reste ce qu'ils ignoraient, auront fort justement pensé que de telles leçons n'étaient pas pour eux. Cinquante, vingt, dix peut-être, que nous importe, il a formé des disciples qui à leur tour sont devenus maîtres. Ainsi naissent et se propagent, humbles ou grandioses, les mouvements qui entretiennent et renouvellent la haute vie de l'Église.

Après le P. Mathieu Pinault, dont nous parlions en commençant, un autre jeune breton, Dominique de Saint-Albert (Vincent Leschart), né à Fougères en 1596 et mort à Nantes en 1634, paraît avoir été le disciple préféré de Jean de Saint-Samson. Nous avons de lui quelques lettres

(1) Sernin, *op. cit.*, p. 108.

lumineuses. « Il avait été nommé professeur de théologie, et l'enseignement spéculatif, pour lequel il avait une aptitude remarquable, heurtait néanmoins ses goûts les plus chers, parce qu'il remplissait son esprit d'images qui troublaient le pur regard de sa contemplation ¹. »

L'exercice de la spéculation, écrivait-il à Jean de Saint-Samson, est la plus profonde mort que l'esprit amoureux puisse souffrir. Je l'ai nouvellement expérimenté : car, ayant eu trêve pour quinze jours, tout ce temps-là me semblait un paradis. Mais étant arrivé à mon étude, et ayant embrassé ma spéculation avec vivacité d'esprit, car il le faut faire, je suis devenu comme hors du sens, à tel point que je pensais mourir de tristesse. Et si je ne me fusse forcé de cacher ma douleur, les religieux eussent pensé que j'étais fort malade. Toutefois je me plais en cette mort, laquelle je crois toujours être meilleure que la vie.

Il lui écrivait une autre fois, sur le même sujet :

J'enseigne deux traités tout d'amour, celui de *la Grâce* et celui de *l'Incarnation*. Je fais infiniment plus d'état de la connaissance que Dieu m'en a donnée en mon intérieur que de celle que j'apprends dans les livres. Celle-ci est mienne, l'autre pour autrui ; celle-ci la sagesse, l'autre, la science : *hæc est sapientia, illa scientia*. Mon frère, vous goûtez ce que c'est que la vraie théologie, et moi, quoique indigne, j'en goûte aussi quelque chose, non par mes livres, mais par la communication que Notre-Seigneur m'en fait ².

Le P. Dominique mourut trop jeune. A son défaut, un autre carme breton, le P. Léon de Saint-Jean, se chargera de répandre, au cours d'une longue et brillante carrière d'orateur et d'écrivain, les enseignements du mystique de Rennes.

Nous avons déjà rencontré, dans l'histoire de l'humanisme dévot, ce personnage, aujourd'hui très oublié, mais jadis fameux et digne de l'être ³. Il occupa les plus hautes

(1) Sernin, *op. cit.*, p. 208.

(2) *Ib.*, pp. 208, 209.

(3) Il s'appelait Jean Macé. Né à Reims en 1600, mort à Paris en 1671.

charges de son Ordre et fut, après le P. Thibaut, une des plus solides colonnes de la réforme des carmes. Riche-lieu qui l'estimait fort, lui fit sa dernière confession. Prédicateur ordinaire de Louis XIII et de Louis XIV, son goût souvent déplorable ne doit pas nous rendre insensible à son éloquence vraiment géniale. Bien des pages de lui me rappellent Lacordaire. Ses *in-folio*, français, latins ne semblent pas négligeables. C'était certainement une belle intelligence, originale et puissante. Trop dispersé, plus spéculatif peut-être qu'il ne convient à un véritable contemplatif, le P. Léon n'en garde pas moins l'empreinte première qu'il a reçue de son maître, de cette « grande âme » comme il dit lui-même. Il a beaucoup écrit sur la mystique qu'il regardait comme nécessaire en quelque façon à l'éducation de l'honnête homme. *Jésus-Christ en son trône établissant la vraie religion, la morale chrétienne et la théologie mystique*, tel est le titre d'un de ses meilleurs ouvrages¹. Il rapprochait très curieusement l'expérience mystique du sentiment religieux lui-même.

La religion, écrit-il d'une plume toute moderne, est née avec l'homme : elle consiste dans le sentiment ou instinct secret, dans la connaissance et dans l'amour de Dieu. Dans les maximes de la théologie mystique, on préfère l'amour à la connaissance, à raison qu'il approche davantage de ce sentiment spirituel et occulte qui forme le premier concept, c'est-à-dire, l'essence de la religion².

La haute contemplation ne serait que le suprême développement de cette première semence, développement

(1) On trouve notamment des précisions lumineuses sur l'indifférence mystique dans son *Religionis christianæ liber primus, de numinis natura ac moribus, deque rerum omnium conditione*, Paris, 1643. Ce livre porte une chaude approbation de J.-P. Camus. Le *Jésus-Christ en son trône* est de 1657. J'ai déjà cité, dans le t. I, son *Studium sapientiæ universalis*. On voit qu'il avait le goût des grands ouvrages encyclopédiques. Sa langue est aussi bien curieuse. De toute façon, il mériterait d'être étudié.

(2) *L'économie de la vraie religion chrétienne, catholique, dévote, par un raisonnement naturel, moral, politique...*, Paris, 1643, II, p. 7. Remarquez encore ce titre vaste et *prægnans*.

moins exceptionnel qu'on ne l'imagine. Dans une série de sermons prêchés à Montmartre pour l'octave de saint Denis, le P. Léon s'exprime à ce sujet avec une netteté et une conviction singulières.

Il n'est point de chrétien, quoi qu'on en dise, qui par les devoirs de sa profession sur les saints fonts du baptême, ne soit obligé à l'étude et à la pratique de la théologie mystique... Tous ces admirables sentiments qu'on n'approprie presque plus qu'à l'état monastique, primitivement et littéralement, appartiennent à tous les chrétiens. « Vous n'êtes plus de ce monde. Vous êtes morts et votre vie est cachée en Dieu. » Pour qui, ô mon maître, prononcez-vous tous ces grands oracles? Pour le cloître? Non pas d'abord. C'est pour toute l'Eglise. A qui et de qui entendez-vous parler, ô grand Saint Paul. Des solitaires, des religieuses, des bénédictines, des dionysiennes de Montmartre?¹ Nanny! De qui donc? Des baptisés, des fidèles, des chrétiens. Particulièrement, ô français, ô parisiens, puisque vous êtes les enfants et les disciples de saint Denis, n'êtes-vous pas encore plus obligés d'écouter ses leçons et de pratiquer sa doctrine?²

En conséquence, il ne craint pas de consacrer tout un panégyrique aux « divins écrits de saint Denis », suivant hardiment l'Aréopagite au plus épais de « la vraie caliginosité mystique ».

Etant arrivé dans les sacrées ténèbres, il bannit tous les discours et les raisonnements scientifiques. Il n'est plus désormais ni aux autres, ni à soi-même, ni à personne. Enfin il jouit là d'une divine cessation de toute connaissance et d'un bienheureux repos, parce qu'il est uni, par la pointe la plus pure et la plus intime de son âme, à celui qui est au delà de

(1) Une tradition plaçait à Montmartre, et dans l'enceinte même de l'abbaye des bénédictines, le premier temple chrétien élevé par le premier apôtre de Paris. D'où le mot de : dionysienne, appliqué aux bénédictines. Le P. Léon, dans un sermon précédent, avait discuté les critiques opposées à cette légende. « Mon Dieu, s'écriait-il, que ne laisse-t-on le monde comme il est, quand il n'est pas mal? » *La France convertie...*, octave à l'honneur du B. S. Denys l'Aréopagite, par le R. P. Léon..., Paris, 1661, p. 180.

(2) *La France convertie...*, pp. 305, 306.

tout. Là il voit et connaît admirablement toutes choses, en cela même qu'il ne voit et ne connaît plus rien du tout¹.

Cela vous paraît dur, absurde même. Prenez garde pourtant aux conséquences logiques de vos superbes dédains.

On ne peut faire des reproches contre une science qui ne retombent sur le maître. Et toute la mysticité n'a rien de si sublime ni de si obscur qui, après tout, pour ne rien dire de l'Apocalypse et des visions d'Ezéchiël, ne se trouve dans les divines Epîtres de l'Apôtre du troisième ciel².

Ne nous laissons pas arrêter par de vaines apparences.

Cette voie si sublime et si éminente... si nous étions fidèles à la grâce, est la chose du monde la plus simple. Voyez mes trois preuves que je crois convaincantes : se dépouiller, ignorer et aimer, à votre avis se peut-on rien imaginer de plus facile ?

a) Tout le monde ne peut pas s'enrichir ; il n'est personne qui ne puisse s'appauvrir. — b) *Melius jungimur ignoto.*

Pour sacrifier à un Dieu inconnu, pour s'approcher de ce Souverain par la voie de l'ignorance qui est la plus sûre, comme la plus facile, il ne faut être ni Cicéron, ni Aristote.

c) Enfin, aimez Dieu : vous voilà spirituel et mystique.

Avec tout cela, je n'ose pas nier que toutes les grandes choses ne sont pas sans danger.

Du reste, entendons-le bien. Son vrai but n'est pas ici d'initier les fidèles à une science que Dieu seul peut enseigner, il veut seulement confondre les ennemis de cette science,

ceux qui plongés dans une vie grossièrement animale, ou purement raisonnable, ou sensiblement dévote, font passer toutes les choses mystiques pour des idées et des chimères de

(1) *La France convertie...*, p. 304.

(2) *Ib.*, p. 316.

Platon ; pour de belles illusions et des imaginations agréables, mais au reste oiseuses, stériles et pleines d'écueils.

Tous les mots portent dans ce passage capital, dans ce manifeste.

Véritablement, continue-t-il, je pardonne aux athées et aux hérétiques, aux libertins et aux savants orgueilleux, d'avoir ces sentiments, parce que chacun doit juger de ce qu'il sait et ne pas se mêler d'un métier qu'il ignore, mais il est insupportable que ceux mêmes qui ont en main la règle d'or pour mesurer tout ce qui est dans le temple de Jérusalem, prennent si mal leurs alignements pour ce qui est du sanctuaire. Saint Denis et tous les mystiques, si on les en veut croire, volent trop haut ; leurs écrits sont sans méthode, leur style est inintelligible, — ou au plus sont-ce des paroles ampoulées — n'enferme que des choses vulgaires, mais déguisées et sophistiquées. Mais quoi ! Ne veut-on pas que Dieu soit Dieu, inaccessible, inconcevable, ineffable ? *Tu es Deus vincens scientiam nostram*. Veut-on limiter les saintes plénitudes et retenir les sacrées inondations de son esprit qui souffle où, quand et comme il lui plaît ? Veut-on ôter au plus intime de l'âme ses saintes expériences qui surpassent tout ce qui est du sensible ? *Est quidam tactus Divinitatis omni cognitione melior*. Au reste, chacun parlant à la mode de son pays et selon les usages de son métier, pourquoi couper la langue à la charité et ôter le langage à ceux qui aiment. *Lingua amoris*, dit le second saint Denis de notre France, *non amanti barbara*. Laissons à Dieu sa majesté, à saint Denis ses élévations, à la mystique ses expressions, et nous contentons de révéler ce que nous ne pouvons concevoir¹.

Lorsqu'il parlait ainsi dans les dernières années de sa vie (1661), le vieux disciple de Jean de Saint-Samson ne s'en prenait pas à des fantômes. Déjà grondaient de toutes parts contre les mystiques, ces mépris et, je puis dire, ces haines dont nous aurons plus tard à montrer les origines et à suivre les ravages.

(1) *La France convertie...*, pp. 313-315.

CHAPITRE VI

LES GRANDES ABBESSES

§ 1. — La Réforme.

- I. Le grand nombre des Abbesses réformatrices. — Les « Eloges » de la Mère de Blémur. — Jacqueline de Blémur et Madeleine de Chaugy. — J. de Blémur, son talent, ses vues sur la mystique. — Décadence des abbayes bénédictines. — La Déserte de Lyon. — Abus réels mais que les historiens de la réforme exagèrent peut-être. — Causes, caractères et limites de ces abus. — Les jeunes Abbesses et Henri IV. — Ruches endormies, mais vivantes. — Florence de Werquignœul et les adieux de l'ancien régime au nouveau.
- II. Les Abbesses réformatrices. — Leur extrême jeunesse. — Genèse de l'idée de réforme. — Claude de Choiseul et le passage des carmélites. — Abbesses de transition. — La réforme plus facile qu'on ne le croit. — Prestige des réformatrices. — Leur science. — Leur naissance. — Leur « grand air ». — Leur beauté ; « la belle écossaise ».
- III. Les inspireurs et les directeurs de la réforme. — Que tout le pays collabore à ce mouvement. — Influence des Ordres nouveaux.
- IV. Le retour à l'observance accepté d'enthousiasme, en plus d'un monastère. — Françoise de Foix et la réforme de Saintes. — La part du feu. — La réforme et les réformatrices, jugées du point de vue des « anciennes ». — Tracasseries inutiles : Anne d'Aligre et le cahier des menus. — Quelques mégères de la vieille garde. — L'opposition des familles. — Une autre « journée du guichet », et plus belle. — Facilité relative pour la clôture ; difficultés pour le retour à l'ancien habit. — La communauté. — Madeleine de Sourdis à Bordeaux. — Blanc contre noir.
- V. La réforme dans la réforme. — Introduction d'un esprit nouveau. — Influence prépondérante des jésuites. — Diffusion de leurs méthodes spirituelles dans les abbayes bénédictines. — Méditation ; retraites. — Laurence de Budos à l'école de saint Ignace.

I. De 1570 à 1670, la France a vu naître, régner et mourir une légion de magnifiques Abbesses qui, en moins de trente ans, ont rétabli sur tous les points du royaume le prestige à peu près ruiné de l'Ordre de Saint-Benoît. Un

tel miracle dépasse peut-être ceux que nous avons déjà racontés et les autres qui nous attendent, la création d'un Ordre nouveau étant sans doute un phénomène moins inexplicable que la résurrection d'un Ordre mort. Par malheur, ce nouveau miracle défie en quelque sorte l'historien de la renaissance religieuse au XVII^e siècle, si cet historien, fidèle à sa méthode, préfère à de sèches statistiques le détail vivant. Jusqu'ici en effet, nous n'avions à peindre que des groupes relativement peu nombreux ou du moins resserrés dans des limites assez étroites. Maintenant quelle différence ! Marie de Beauvillier, Abbessse de Montmartre ; Madeleine de Sourdis, Abbessse de Saint-Paul-les-Beuvais ; Louise de l'Hospital, Abbessse de Montivilliers ; Anne-Bathilde de Harlay, Abbessse de Notre-Dame de Sens ; Claude de Choiseul-Praslin, Abbessse de Notre-Dame de Troyes ; Laurence de Budos, Abbessse de la Sainte-Trinité de Caen ; Marie de Lorraine et Madeleine de la Porte, Abbesses de Chelles ; Renée de Lorraine et Marguerite de Kircaldi, Abbesses de Saint-Pierre de Reims ; Anne de Plas et Françoise de la Châtre, Abbesses de Faremoustier ; Charlotte-Flandrine de Nassau, Abbessse de Sainte-Croix de Poitiers ; Marie de Laubépine, Abbessse de Saint-Laurent de Bourges, Marguerite d'Angennes, Abbessse de Saint-Sulpice ; Françoise de Foix, Abbessse de Saintes — j'en passe et beaucoup — en vérité, elles sont trop. Ajoutez à cela que chacune d'elles a son cadre particulier, son cortège propre de disciples, de directeurs, d'amis, d'ennemis. Dix gros volumes n'épuiseraient pas leur histoire. Ajoutez que cette histoire est plus profondément associée à notre vie nationale que celle des carmélites, des capucins et même des jésuites, tous nouveau-venus et sans racines dans notre pays. Les abbayes de ce temps-là se transforment, s'*intériorisent*, s'isolent autant que possible du monde, elles tendent à ne plus être que des couvents, mais elles n'en sont pas encore. De là, dans leurs chroniques, mille rencontres pittoresques, piquantes, parfois tragiques, où le mysti-

cisme n'a que faire, mais qu'un historien ne sacrifierait pas sans peine. Demandez plutôt à Sainte-Beuve, lequel, ayant mis une fois le pied dans une abbaye qui n'est pas, et tant s'en faut, la plus insigne, n'en peut plus sortir. Force nous est donc de nous restreindre, de résister à des tentations trop séduisantes, de laisser la plupart de nos Abbesses aux hagiographes, et l'histoire véritable de la réforme bénédictine à l'écrivain qui choisira ce vaste sujet. Nous ne retiendrons, pour les étudier à notre aise, qu'un petit nombre de moniales, et nous ferons précéder cette étude d'une vue panoramique sur la réforme.

Nous avons pour nous conduire une foule de notices contemporaines et d'oraisons funèbres, mais surtout une œuvre de première importance, les « Éloges » de la Mère de Blémur. Par une faveur peu commune, puisqu'elle a été refusée aux bénédictins de Saint-Maur, aux capucins, aux jésuites, aux carmélites et à beaucoup d'autres, les grandes réformatrices françaises de l'Ordre de Saint-Benoît ont en effet rencontré, dès le xvii^e siècle, un historien digne d'elles et que l'on peut hardiment placer tout à côté de la délicieuse artiste à qui nous devons la vie de sainte Chantal et la chronique de la Visitation commençante.

Madeleine de Chaugy et Jacqueline Bouëtte de Blémur : le couvent et l'abbaye. La bénédictine a moins de fraîcheur, moins de suavité, moins de grâce que la visitandine. Elle écrit d'une main qui aurait porté dignement la crosse abbatiale, elle raconte, avec une sérénité grave et sans surprise, les plus récentes prouesses d'un Ordre vénérable entre tous. Aucune solennité pourtant, mais une majesté simple, souriante et qu'atténue souvent une légère pointe d'humour. Il y a chez Madeleine de Chaugy plus de parfums et plus de fleurettes. Son livre nous promène dans un doux jardin printanier, celui de Jacqueline de Blémur, dans une forêt de chênes. Chez la première, plus d'onction, chez la seconde, plus de

religion, au sens auguste du mot. Du reste la moniale aime plus les livres et les connaît mieux que la religieuse. L'écriture, les Pères, tout le passé chrétien est familier à Jacqueline de Blémur. Elle excelle — on le verra bien — dans ces rappels bibliques qui subliment, si l'on peut dire, les détails les plus ordinaires. Parlant d'une Abbesse qui, ayant dû reconstruire son abbaye incendiée, laissait en mourant beaucoup de dettes, « ses édifices, écrit-elle, ne furent pas ceux de Salomon. David ne lui avait pas assemblé les pierres, le bois et le marbre. Ce furent des édifications pénibles comme ceux des Macchabées »¹. D'un autre côté, les touches concrètes, quelles qu'elles soient, ne lui font pas peur. Elle tient à remarquer que telle Abbesse ne passait jamais devant les statues des saints, « sans faire une gémulation, quoique embarrassée de sa personne, à cause de sa grosseur prodigieuse »². Voici encore peinte par elle, cette même infirme à la veille de mourir.

On lui proposa de souffrir qu'on lui donnât un lit de plume, (elle ne dormait que sur une planche), elle répondit que l'on pouvait faire ce que l'on voudrait, ne voulant plus contester ; mais, quand elle y entra, ne trouvant plus ce ferme qui la soutenait, elle enfonça dans un creux dont elle ne put se relever. Elle demeura en silence, comme elle faisait dans tout ce qui travaillait sa nature, mais voyant l'effroi de ces pauvres filles, elle leur dit : ne vous alarmez point, mes chères enfants, que l'on me glisse à terre. Quand elle y fut, elle ne put pas s'en retirer, mais il semblait qu'elle avait de la complaisance en cette posture si humiliée³.

(1) *Eloge de M^{me} Françoise de Foix...*, abbessede Saintes, seconde du nom..., par la M. de Blémur (1692), p. 23. La bibliographie de la M. de Blémur est assez compliquée. La plupart des *éloges* que je vais citer, se trouvent réunis dans un recueil en deux gros volumes in-4°, que j'indiquerai par ces mots : *Blémur, I* ; *Blémur, II*. Mais, j'ai eu aussi entre les mains des *éloges* détachés que j'indiquerai par leur titre, ainsi pour Françoise de Foix et pour Anne d'Aligre.

(2) *Ib.*, p. 32.

(3) *Ib.*, pp. 54, 55.

Très haute, Jacqueline de Blémur est aussi très humaine. Elle comprend tout, elle fait siens les sentiments qu'elle doit peindre. Je lis encore dans cette même notice, consacrée à l'Abbesse de Saintes, Françoise de Foix :

Sa tendresse sans nulle correspondance l'a fait le plus souffrir. Elle avait donné son amitié à une personne sur laquelle elle faisait un grand fond : elle lui disait même quelquefois, en lui parlant de l'inconstance d'une autre : « Je serais bien à plaindre si vous étiez infidèle comme la créature dont il s'agit ». Cela arriva pourtant. On demandait d'elle une chose qu'elle ne pouvait accorder, parce qu'elle la croyait injuste et ce refus lui a coûté bien des veilles et bien des larmes. Elle a dit cent fois en gémissant aux pieds de son crucifix : « Bon Dieu, en quel état m'avez-vous réduite, de ne pouvoir apaiser l'amertume de cœur d'une personne qui m'est si chère, sans vous déplaire... » Depuis ce temps-là, elle n'a presque pas eu de santé, la violence qu'elle se faisait pour ne pas témoigner sa peine, ayant absolument changé son tempérament. Son cœur ne pouvait mollir, parce que Dieu s'y opposait, mais d'ailleurs, il ne pouvait se dégager de sa tendresse, ayant aimé cette personne depuis plusieurs années ¹.

Avec cela une sagesse, une solidité à la Maintenon. Née en 1618, morte en 1696, elle hésite un peu entre les deux courants spirituels qui se partagent le siècle. Lorsqu'elle se mit à rédiger ses *éloges*, les choses mystiques la gênaient un peu. Il y a chez elle un je ne sais quoi qui lui ferait hausser les épaules, lorsqu'elle entend parler des formes les plus sublimes de l'oraison. Elle flaire là-dessous de l'illusion ou du verbiage. Elle se rend néanmoins peu à peu, elle finit par apprendre, par aimer et par écrire avec une rare maîtrise la langue mystique, devenant ainsi l'un des témoins les plus considérables de la renaissance que nous racontons. Du reste, Jacqueline ne fait bien souvent, j'imagine, que revoir, raturer et embellir à sa manière, qui me semble très reconnaissable, les mémoires qui lui sont venus des autres abbayes. C'est l'Ordre tout

(1) *Eloge de M^{mo} Françoise de Foix...*, pp. 33, 34.

entier, ou l'élite lettrée de l'Ordre qui nous parle par elle et puisque l'histoire que nous écrivons est avant tout littéraire, puisque nous voulons surprendre le mouvement religieux dans les écrits du temps, nous avons toutes les raisons de laisser la parole aussi souvent que possible à cette pléiade d'hagiographes.

Un prochain volume nous montrera Jacqueline, parmi ses contemporaines de la seconde génération bénédictine, en compagnie d'Elisabeth de Brême et de Catherine de Bar. Pour l'instant restons avec elle, dans les abbayes nouvellement réformées où déjà commence à sortir de terre la moisson mystique des âges suivants.

Tout le monde s'accorde à reconnaître que vers la fin des guerres de religion, nos abbayes bénédictines étaient dans un état lamentable. « Puisque ces choses sont de notre âge, s'écriait en 1675 un jésuite, le P. Polla, dans l'oraison funèbre de Marguerite de Quibly, Abbessse et réformatrice de la Déserte de Lyon, il serait malhonnête de ne vouloir pas croire ce que tant de personnes ont vu et dont elles rendent témoignage. Il est donc certain, messieurs, que toutes les voûtes de cette église étaient crevées, que l'ancien bâtiment n'avait quoi que ce soit d'habitable, que les rentes, les fonds et les droits de l'abbaye étaient perdus. Pour le spirituel, j'apprends du bref d'Urbain VIII qu'il ne restait aucun vestige que les Dames de la Déserte eussent jamais été sous aucune des règles approuvées dans l'Eglise; qu'on eût été en communauté dans leur monastère, ni qu'on y eût gardé quelque espèce de clôture; que l'habit, dont usaient les dames, ne les distinguait point de celles du siècle; qu'on ne savait si elles étaient religieuses ou non. Tout ce que les Dames avaient d'observances consistait à se trouver dans cette église, quand bon leur semblait et sans y être séparées du peuple, à y chanter ce qu'elles voulaient de l'office canonial. De vous dire quelle était leur conduite en particulier, ce serait un détail où sans me donner

beaucoup de peine, je trouverais bien des couleurs pour faire les teintes obscures de ma pièce. Je ne veux pas pourtant y entrer; j'inquiéterais les cendres de celle dont je fais le portrait, car je sais qu'elle eut toute sa vie une aversion mortelle de tout ce qui peut ternir la réputation ou flétrir la mémoire des gens. Je vous dirai seulement que les religieuses dont nous parlons ou pour mieux dire, dont je ne veux point parler, étaient toutes maîtresses de leurs actions; la jeune autant que l'ancienne, la novice autant que la professe¹. »

J'ai choisi ce passage parce qu'il est d'un joli tour et parce qu'il nous donne en quelques traits le tableau du relâchement bénédictin vers la fin du xvi^e siècle. Biographes et panégyristes parlent dans le même sens, la Mère de Blémur comme les autres. Manifestement nous devons accepter leur témoignage, mais, je le crois du moins, avec une certaine réserve.

Nos auteurs n'ont pas toujours l'esprit juste et ils déclament souvent. Ainsi le sombre biographe de la Mère de Ponçonas nous affirme, le plus sérieusement du monde que son héroïne, une fois novice à l'abbaye des Aies, « but dans la coupe d'iniquité comme les autres, et s'enivra du vin subtil et mortel de la mondanité ». Ces grands mots, parce que la jeune fille s'appliquait « à dire les choses avec finesse... à faire un récit avec agrément ». Autre iniquité : contrefaite de naissance elle tâchait de « se dédommager par son esprit, du préjudice que portaient au dessein qu'elle avait de plaire, les défauts de son corps² ». On déplore la « prévarication manifeste », les « crimes » de cette abbaye, mais par bonheur, on nous apprend aussi que « l'affectation d'avoir de beaux meubles », n'était « pas le moindre de ces crimes »³. Il faut donc les

(1) *Oraison funèbre de M^{me} Marguerite de Quibly...*, Lyon, 1675, pp. 8-10.

(2) *La vie de la Mère de Ponçonas, institutrice de la Congrégation des bernardines réformées...*, Lyon, 1675, pp. 35-37.

(3) *Ib.*, p. 40.

lire avec précaution, contrôler leurs affirmations éloquentes par les précisions qu'ils apportent, et bien se garder de suppléer par des imaginations trop basses aux détails qu'ils négligent de nous donner.

Sauf quelques exceptions très rares, nos abbayes n'étaient pas devenues des lieux de plaisance, pour la bonne raison que beaucoup d'entre elles n'avaient plus le sou. Les gens de guerre d'un côté, les huguenots de l'autre avaient passé là, et avec eux le pillage et l'incendie. La jeunesse n'affluait plus comme autrefois dans ces maisons constamment menacées. Lamentables elles-mêmes, les gardiennes de ces ruines lamentables auraient été fort embarrassées, de toute façon, pour mener joyeuse vie. Nous verrons bientôt que les réformatrices eurent fort à faire pour ramener aux exigences de la pauvreté religieuse, l'*instinct propriétaire* de ces vieilles filles. Celles-ci avaient pour excuse le souvenir tout récent des mauvais jours qui leur avaient appris l'avidité et l'avarice. Elles s'étaient refait péniblement, àprement, grain par grain, comme des fourmis, leur petit trésor. J'avoue que toutes n'étaient pas si vieilles, celles de la Pommeraye, près de Sens, par exemple, qui « ne faisaient point de scrupule de se déguiser en bergères, d'aller en cet habit aux assemblées de la campagne et de danser aux noces du village¹ ». Mais je crois bien que de telles cigales sont, en somme, l'exception. Qu'il y ait eu de graves désordres et de ceux qu'une bénédictine ne peut raconter qu'à mots couverts, la chose est claire, mais il ne faudrait pas croire à une corruption universelle. La clôture ayant disparu, la porte restait ouverte aux scandales. « Il arriva un jour, lisons-nous dans la vie de Laurence de Budos, qu'un gentilhomme de ses amis, qui se chauffait avec elle, s'échappa de lui dire deux mots de galanterie. Elle en fut tellement émue

(1) Blémur, II, p. 256.

de colère que sans faire d'autres réflexions sur son impertinence, elle prit la pomme du chenet qu'elle lui jeta à la tête... Elle congédia de sa maison toutes les personnes dont la réputation était un peu tachée de ce côté-là, sur quoi elle eut beaucoup à souffrir, et s'il était permis de particulariser cette matière, j'embellirais bien son éloge, mais la prudence et la charité m'imposent le silence.¹ » La hardiesse du gentilhomme et la stupeur indignée de la jeune Abbesse, nous indiquent assez les justes proportions du bien et du mal qui se heurtaient dans nos abbayes. Nous voyons aussi qu'on pouvait se défaire, non sans difficulté, mais assez rondement des brebis galeuses.

Henri IV, était, comme l'on sait, de l'humeur du dit gentilhomme. Nos Abbesses ne le recevaient pas à coup de pomme de cuivre et devaient s'y prendre autrement pour le tenir à distance. Renée de Lorraine, « ayant appris que le roi Henri IV se disposait au voyage de Reims, elle pria M^{me} sa mère d'être de la partie, craignant de se trouver seule avec ce monarque... (Celui-ci) qui n'aimait pas les vertus si sauvages, ne laissa pas que de publier que M^{me} l'Abbesse de Saint-Pierre était la première Abbesse du royaume, en vertu et en dignité »². Marie de Lorraine, Abbesse de Chelles, faisait mieux encore, s'il est possible. Elle recevait le roi, « accompagnée de toute sa communauté »³.

Il semble d'ailleurs, que, peu ou prou, bien ou mal, on chantait encore l'office, même dans ces églises à moitié brûlées. Malgré des misères sans nombre, la vie claustrale continuait, médiocre et tiède en apparence, mais insensiblement féconde. C'est ainsi, qu'à Saint-Pierre de Reims, et dès avant la réforme, l'Abbesse, Renée de Lorraine, 2^e du nom, et les religieuses « portaient des chemises de grosse serge, et dans le temps des guerres

(1) Blémur, II, p. 119.

(2) *Ib.*, I, p. 152.

(3) *Ib.*, II, p. 491.

civiles, ayant éprouvé toutes les rigueurs inséparables des armes, elles ne quittèrent jamais cette sévérité ni l'assiduité de l'office divin, la nuit et le jour. Que si la clôture et la communauté du linge cessèrent et que les séculiers eussent la liberté d'entrer au dedans du monastère, jamais pourtant elles ne commirent d'immodesties. Ces fleurs des champs et ces lys des vallées conservèrent l'odeur et la blancheur de ceux qui étaient environnés de haies ou au milieu des jardins fermés. On doit ce témoignage à leur vertu¹. » Dans beaucoup d'autres endroits, ces moniales, sages ou folles, avaient encore un peu d'huile dans leur lampe. Il y avait là, nous le devinons et nous le savons, beaucoup de bonnes âmes qui ne demandaient qu'à reprendre une vie tout à fait régulière. Comme le dit un vieil historien, « la Providence qui a un soin particulier des maisons religieuses qui sont à Dieu par des titres spéciaux, ne les laisse presque jamais sans quelque semence de bénédiction et sans quelque Jacob qui demeure en paix dans les tentes et sous les pavillons où s'apprend la sagesse, cependant que les Esaüs battent la campagne et vont à la chasse des bêtes et de leurs plaisirs »². Quant aux vierges folles, elles étaient pour l'ordinaire, plus sottes que méchantes. Après tout, c'est dans ce milieu qu'a jailli spontanément et sur tous les points du royaume, l'idée de réforme, et puisque si peu d'années ont suffi à l'achèvement de cette grande œuvre, nous avons bien le droit de conclure qu'une vie très haute et très généreuse animait encore toutes ces ruches endormies.

On trouve à ce sujet, une scène touchante et symbolique, dans l'histoire de Florence de Werquignœul, première Abbesse de la Paix-Notre-Dame à Douai. Florence avait fait profession à l'abbaye de Flines et c'est là qu'elle avait

(1) Blémur, I, p. 146.

(2) *La vie du Reverendissime évêque Claude de Granyer...*, par le R. P. B. Constantin, Lyon, 1640, p. 24.

gagné sept ou huit religieuses à l'idée de la réforme. Comme Flines ne voulait rien changer à ses habitudes, on décida d'aller fonder une autre maison. Quand on fut sur le point de se séparer, les *réformées* « s'accusèrent généralement et publiquement, de toutes leurs fautes contre la règle et demandèrent pardon à toute la Communauté... Après le Chapitre, toutes les autres religieuses firent de même avec tant de larmes et de tendresse qu'elle ne pouvaient pas assez se satisfaire en s'embrassant les unes les autres. Celles qui avaient paru plus contraires, étaient celles qui paraissaient alors plus humbles et plus affectionnées, assurant que ce qu'elles avaient dit ou fait, avait été plus par ressentiment de leur séparation que par défaut d'affection. Tout le jour se passa en ces tristes et ensemble très aimables entretiens. L'Abbesse choisie menait son petit troupeau de côté et d'autre, particulièrement au quartier des anciennes, lesquelles les recevaient avec beaucoup de candeur et d'affection, et les exhortaient à persévérer en leur généreuse entreprise; leur protestant que si elles ne se pouvaient accoutumer aux exercices de la réforme, elles pouvaient sans difficulté retourner à Flines et qu'on les y recevrait à l'ordinaire très agréablement.

« Le lendemain, elles entendirent la messe de grand matin et allèrent ensuite à la table de Madame pour manger un morceau. Alors les religieuses venaient en grand nombre pour leur donner le dernier adieu, demandant de nouveau pardon avec de nouvelles larmes; et ne pouvant se séparer les unes des autres, leurs cœurs s'arrachaient et se partageaient de tendresse et d'amour.

« Enfin, la vénérable Abbesse de Flines qui les devait conduire avec la prieure et quelques autres, étant sur un chariot, suivirent nos prétendantes de la réforme qui étaient en un autre chariot; chaque chariot en contenait sept; ainsi il y en avait sept pour rester et sept pour retourner. Comme il était encore nuit, la lune qui paraissait en son

plein, conduisait les chariots, de même que l'Etoile les trois rois mages¹. »

Rien ne manque à ce Memling d'une couleur si douce et d'une humanité si pénétrante. « Si c'est trop dur, revenez-nous », disent les anciennes aux jeunes qui s'en vont à une perfection plus austère. Au fond, elles voudraient bien partir elles aussi, mais elles sont trop vieilles et l'inconnu les épouvante. Jamais ancien régime fit-il des adieux plus tendres, plus nobles, à la jeune génération qui l'abandonne et qui va bientôt l'éclipser ?

II. C'est bien en effet le triomphe de la jeunesse que chante cette histoire de la renaissance bénédictine. A l'heure où elles ont entrepris la réforme, nos Abbesses étaient toutes de très jeunes filles, presque des enfants. On nous dit de l'une d'elles, que lorsqu'elle commença la réforme, sa plus forte passion était le sommeil. « Les sœurs qui avaient charge de l'éveiller pour aller à Matines, avaient compassion de la violence qu'il lui fallait faire, car bien souvent on la mettait hors du lit toute endormie, et on l'habillait sans qu'elle s'en aperçût² ». La plupart n'avaient pas vingt ans. Deux fois plus jeunes, en un sens, puisqu'elles n'ont pas traversé le monde. L'abbaye les a reçues toutes petites, quelques-unes même avec leur nourrice dont elles ne pouvaient pas encore se passer. Renée de Lorraine, fille de Henri, 3^e duc de Guise et de Catherine de Clèves, « n'avait que six semaines lorsqu'on la porta à l'abbaye de Saint-Pierre, afin que Madame sa tante prît le soin entier de son éducation ». Six ans plus tard, la petite reçut l'habit religieux. « Pourrait-on bien s'imaginer, écrit la Mère de Blémur, que dans un âge si tendre, cette bénite enfant eût commencé son noviciat. Je ne doute pas que cela ne passe pour un paradoxe. Il est certain néanmoins que dès le jour de sa vêtue, elle coucha

(1) *La vie de noble Dame Florence de Werquignæul...* Douai, 1733, pp. 87-90. C'est, je crois, la publication d'un texte plus ancien.

(2) Blémur, II, p. 124.

dans une cellule du dortoir joignant celle de Madame sa tante¹. » Anne de Plas est donnée, deux mois après son baptême, à sa tante, M^{me} de la Châtre, abbesse de Faremoutier. Tante sévère et très ennemie du miroir. « Sachant que cette nièce était une des plus belles filles de son siècle, elle ne la faisait voir à personne et un jour que la reine mère entra dans l'abbaye, elle l'enferma dans sa chambre. » L'enfant avait une voix délicieuse. On lui faisait chanter le *Parvulus*, la nuit de Noël et « on accourait de tous côtés pour l'entendre », ce qui n'allait pas du tout à la digne Abbesse. Pendant dix ans, Anne de Plas eut à Faremoutier une petite compagne qui sera plus tard la Princesse Palatine. Leur « grande récréation à toutes les deux était la lecture de la vie des Pères du désert dont on les régalaît ; elles résolurent de les imiter » et de se blottir avec trois pains, dans une vieille mesure au fond d'une cour². Bossuet aurait pu retenir ce trait dans l'oraison funèbre de la Palatine. Quant à la terrible tante, Madame de la Châtre, elle avait six ans lorsque ses parents la conduisirent au prieuré de Glatigny en Berry ; Claude de Choiseul-Praslin, quatre ans, lorsqu'on la confia à sa tante, M^{me} de Dinteville, Abbessse de Notre-Dame de Troyes. Marie de Châteauneuf, à peine venue au monde, on eut ordre « de la mettre dans l'abbaye royale de Saint-Laurent de Bourges, dès qu'elle serait sevrée »³. Et ainsi, à peu près, de toutes les autres. Tel était le système de ce temps-là. Quelque jugement que l'on puisse, ou même que l'on doive, à notre sens, porter là-dessus, on conviendra que ces jeunes filles connaissaient par le menu et déjà possédaient leur petit royaume, lorsque, à la mort des Abbesses, leurs tantes, elles prenaient le pouvoir.

L'instinct maternel de la plupart de ces femmes, le zèle officieux de quelques-unes, leur rendaient chère et pré-

(1) Blémur, II, pp. 145, 146.

(2) *Ib.*, II, pp. 155, 156.

(3) *Ib.*, I, p. 292.

cieuse, cette nièce de Madame l'Abbesse, cette dauphine qui demain porterait la crosse. Qui ne sent d'ailleurs que les effluves d'innocence qui se dégageaient de ces enfants, luttèrent avec avantage contre les inspirations moins saines qui venaient d'ailleurs ? Lorsqu'elles quittaient, non sans regret, ni parfois sans trouble, ces parloirs trop ouverts, il dut être bon à plus d'une moniale de se pencher sur un berceau ou de rencontrer, sous les arbres du jardin, des petites filles jouant à la sainteté.

Comment était venue à celles-ci l'ambition de changer l'ordre de choses au milieu duquel elles avaient grandi et qui ne leur avait pas été si funeste ? Ce phénomène, cette contagion, paraîtra moins inexplicable, si l'on prend garde soit aux trésors de droiture, de générosité et de foi que beaucoup de ces enfants avaient hérité, de leur famille, soit aux germes héroïques qui flottaient alors partout. Nous voyions tantôt Anne de Plas et Anne de Gonzague s'enchantant à la lecture des Pères du Désert. Des exemples plus récents, des vertus encore vivantes devaient impressionner davantage ces vives natures. Elles avaient entendu parler des Ordres nouveaux qui se fondaient autour d'elles, de tant de personnes saintes qui faisaient alors l'admiration de la Cour et de la ville. Leurs propres abbayes avaient hospitalisé plus d'une fois ces conquérantes mystiques. Les premières carmélites arrivant d'Espagne avaient fait halte à Sainte-Croix de Poitiers. Lorsque Madeleine de Saint-Joseph alla fonder le carmel de Lyon, elle s'arrêta à Notre-Dame de Troyes. La future réformatrice de cette abbaye, Claude de Choiseul, était là, avec sa petite sœur qui devait être Abbesse après elle. Ravies par cette sainte, l'une et l'autre auraient voulu la suivre au Carmel.

Le panégyriste de Claude de Choiseul a commenté cet incident avec beaucoup de bonheur. Dès qu'elle fut novice dit-il, Claude

commença à se plaindre... comme l'Épouse des cantiques qu'au lieu de l'Époux qu'elle cherchait dans cette solitude, elle

n'avait trouvé que l'ombre des forêts ; que l'ayant séparée du monde par un chemin, on l'y avait ramenée par un autre, d'autant plus dangereux qu'il avait les apparences du véritable, et jugeant bien dès cet âge que Jésus-Christ n'était point dans la mollesse de cette vie relâchée, ni dans les épaisses ténèbres de l'ignorance qui régnait dans cette maison, elle prit un dessein au-dessus de son âge... La providence divine avait déjà découvert à la France ces précieuses vallées du mont Carmel, où la discipline religieuse fleurissait avec toute sa vigueur et toute sa pureté depuis que l'illustre Thérèse l'y avait rétablie. Elle courut sur ces montagnes éclairées, elle frappa à tous les monastères qu'elle y put rencontrer. *Adjuro vos, filiæ Jerusalem, si inveneritis dilectum meum ut nuntietis ei quia amore langueo* : heureuses habitantes de cette Jerusalem, qui est sans doute le véritable séjour de mon Époux, si vous le possédez, apprenez-lui les langueurs d'une âme qui ne cherche, qui ne soupire qu'après lui, aussi bien que vous ; et s'adressant à ce sage cardinal qui en avait la conduite (Bérulle), elle mit sa crosse et son abbaye à ses pieds, et lui protesta qu'elle préférait le sac d'une pauvre carmélite à toutes ces marques honorables dont on l'avait chargée. Mais la répartie de l'Époux dans les Cantiques fut à peu près celle qui lui fut portée de sa part. *Si ignoras te, abi post vestigia gregum et pasce hædos tuos* ; ma fille, lui dit ce grand homme, si vous ignorez le dessein de Dieu sur vous, sachez qu'il veut que vous repreniez la houlette, que vous retourniez à la conduite de votre bercail et que vous ramenez les brebis errantes dans les voies dont elles se sont égarées¹.

D'autres stimulants analogues venaient aussi du dehors. Disons enfin que les idées de réforme couvaient depuis quelque temps déjà dans les monastères. On sentait confusément que les choses ne pouvaient pas aller toujours du train qu'elles avaient pris. La vie moins austère, à laquelle on s'était fait peu à peu, avait ses revers, même pour les moins ferventes, car les intérêts matériels d'une abbaye dépendent toujours en quelque façon, de son prestige.

(1) *Oraison funèbre de Madame Claude de Choiseul-Praslain*,... par un prêtre de l'Oratoire, 1667, pp. 12, 13.

Plus d'une moniale, plus d'une Abbessse souffraient en silence, appelant de meilleurs jours.

Quand la Mère Anne de Jésus alla fonder le Carmel de Dijon, « elle s'arrêta quelques jours à Troyes, où M^{me} de Dinteville, Abbessse de Notre-Dame et tante de notre petite (Claude de Choiseul) la reçut avec toute l'estime possible. Elle lui parla confidemment du désir qu'elle avait de réformer son abbaye et de la difficulté qu'elle rencontrait dans cette entreprise; sur quoi elle lui dit: « Ne vous affligez pas, Madame, si je vous assure que Dieu se contente de votre bonne volonté et que vous n'aurez pas la consolation d'établir la réforme parmi vos filles ». Puis prenant M^{lle} de Praslin entre ses bras, qui n'était âgée que d'un an et demi, elle ajouta: « Ce sera cette enfant qui accomplira ce grand ouvrage. Dieu la destine exprès et il demande que vous l'éleviez dans la piété avec un soin non pareil »¹.

C'était donc comme une conspiration obscure, timide, chacune de ces moniales gardant pour soi le même secret d'humiliation et d'espérance. Si elles avaient connu leur force, elles auraient commencé plus tôt et n'auraient pas laissé à une phalange de jeunes filles l'honneur de cette décision libératrice. Dès que Marie de Beauvillier eut ranimé l'une des abbayes les plus dégradées du royaume, dès que la flamme eut jailli sur la colline de Montmartre, des feux soudains lui répondirent de tous les côtés.

Soudaine, foudroyante même, il va sans dire que la réforme ne se fit pas toute seule et sans se heurter à des résistances très vives. Nourries dans la place, nos Abbesses ne pouvaient avoir aucune illusion là-dessus. Mais, fort heureusement, la partie n'était pas égale entre leur jeunesse et le bloc des non-réformistes. Ce fut le combat de l'aurore contre la nuit. Il serait, en effet, difficile d'exagérer l'ignorance, et, je puis bien dire, la sottise de ces vieilles filles qui luttèrent alors désespérément pour leurs

(1) Blémur, II, p. 347.

traditions de tiède confort, de coquetterie et de paresse. Très amie des livres elle-même, la Mère de Blémur nous répète avec complaisance que ses héroïnes savaient beaucoup. Françoise de la Châtre, Abbessse de Faremoutier, « parlait les langues latine, espagnole et italienne comme sa maternelle... elle aimait fort le chant grégorien et elle y était si savante qu'elle composa les offices propres de son monastère¹ ». Claude de Choiseul, dès l'âge de quatre ans, « apprit à lire en français et en latin, mais très parfaitement et elle trouva une telle satisfaction à la lecture qu'il ne fallut plus lui parler d'autres récréations »². La future réformatrice de Montivillier, Louise de l'Hospital, élevée au monastère de Poissy « apprit les langues latine, espagnole et italienne ». Plus tard, lorsqu'elle travaille à la réforme, on nous la montre fort occupée « de la lecture de Grenade et des Pères qui traitent de la perfection religieuse, se servant des originaux dont elle entendait la langue »³. Marguerite d'Arbouze, étant encore à Saint-Pierre de Lyon, sitôt qu'elle fut professe, c'est-à-dire, vers 1599, écrit Claude Fleury, son biographe, « se mit à apprendre l'italien et l'espagnol, pour entendre les livres spirituels qui sont écrits en ces deux langues et qui n'étaient pas encore traduits en français »⁴. Lorsque Madeleine de Clermont-Tonnerre était maîtresse des novices, sa grand-tante, Madeleine de Sourdis, nous dit l'oratorien Malinghen, « l'obligea de rédiger l'histoire de l'abbaye de Saint-Paul et on l'envoya à l'auteur des chroniques de l'Ordre qui l'a mise tout entière dans son histoire avec éloge. L'ouvrage est très bien fait, plein de piété et de sincérité. Comme elle avait l'esprit bon et solide, elle ne se laissait pas aisément surprendre et elle savait pénétrer dans les obscurités des temps, avec bien de la lumière et

(1) Blémur, I, p. 326.

(2) *Ib.*, I, p. 347.

(3) *Ib.*, II, pp. 189, 192.

(4) *La vie de... M. d'Arbouze...* par M. Cl. Fleury, Paris, 1865, p. 5.

du discernement. Personne n'avait encore osé tenter ce travail, à cause de ses difficultés et elle l'acheva dans un temps où elle ne manquait pas d'occupation »¹. Je pourrais citer beaucoup d'autres traits analogues, mais comment ne pas rappeler la coadjutrice de Saint-Cyr, Anne d'Aligre, petite-fille du chancelier, et fille de notre ambassadeur de France à Venise, une « intellectuelle », celle-ci, et, pendant quelques années, au mauvais sens de ce mot. Encore tout enfant, à l'abbaye de Bellomer, elle « s'enfermait dans sa petite cellule » et « dévorait les livres ». Avec cela, bientôt frivole et très désireuse de quitter l'abbaye. « Ce qui aida au désordre de M^{me} d'Aligre, ce fut cette grande ardeur pour la science... Elle apprit l'histoire sainte et la profane, la Carte et la Sphère. Cette inclination faisant du bruit dans le monde, un prêtre la vint voir par curiosité et dans le dessein de lier commerce avec elle. Il ne manqua pas de lui offrir les secrets de l'Astrologie, espérant que par ce moyen il serait souvent à la grille, mais elle le renvoya fort froidement en lui disant qu'elle n'avait pas dessein de passer pour un cerveau démonté². » Elle lisait tout, sauf les médecins auxquels elle ne croyait pas, et les hérétiques auxquels elle avait peur de trop croire. Car elle était foncièrement chrétienne et du reste elle ne tarda pas à se convertir. Depuis lors, nous dit la Mère de Blémur dans un texte bien curieux, « elle souffrit des tentations contre la foi des plus violentes ; sa grande intelligence et la force de son raisonnement lui causèrent des peines inexplicables. Elle voyait tout ce qu'il y a de plus vénérable dans notre sainte religion comme de pures rêveries et des inventions de l'esprit humain, elle avait des doutes sur tout et dans ces années de détresse, toutes les pratiques de la vie monas-

(1) *La vie de Madame Magdeleine de Clermont-Tonnerre...*, Paris, 1704, pp. 110, 121. — Il y a eu deux Madeleine de Clermont-Tonnerre, Abbesse de Saint-Paul-lez-Beauvais. La première était nièce, la deuxième petite-nièce de Madeleine de Sourdis. C'est de la seconde qu'il s'agit ici. On a du reste écrit la vie de toutes les deux.

(2) *Eloge de feu Madame Anne d'Aligre...* (Blémur), p. 591.

tique lui paraissaient ridicules »¹. Au temps de ses avidités intellectuelles, lorsque « ses frères lui fournissaient tous les livres qui la pouvaient divertir »², Anne d'Aligre aurait-elle pris contact avec les auteurs sceptiques de cette époque ? Quoi qu'il en soit, même convertie, même toute sainte, elle resta balzacienne jusqu'au bout. Il est vrai qu'« elle n'approuvait pas la délicatesse en fait de lecture, disant que la rudesse du style n'empêchait pas qu'on ne découvrit la vérité et que, pour elle, bien souvent, elle en avait appris d'incomparables en de vieux papiers. Elle aimait pourtant les livres nouveaux et les plus belles plumes, et son discernement était si juste et si fin, qu'elle a, quelquefois remarqué des défauts d'importance dans des pièces que tout le monde admirait... Elle n'en disait pas son sentiment en public, cela eût été contraire à la charité et à la modestie ; mais elle ne le pouvait dissimuler à quelques personnes familières, qui savaient comme elle la valeur des choses »³. Le lecteur goûtera, j'espère, l'humanisme de ces derniers mots.

Nos Abbesses avaient d'autres armes plus éclatantes et plus redoutables. « Un jour, raconte la Mère de Blémur dans son éloge de Françoise de la Châtre, M^{me} la comtesse de Saint-Paul avait demandé à voir la communauté et quand elle fut assemblée, elle se tourna vers M^{me} de la Châtre en lui disant : « Elles sont toutes filles de qualité ? — Oui, Madame, répartit celle-ci, elles sont toutes filles d'un grand Roi, elles sont toutes les épouses de Jésus-Christ »⁴. — A la bonne heure ! Les faits sont là néanmoins et Jacqueline de Blémur, très ennemie des grimaces, nous les rappelle avec une émotion qu'elle ne songe pas à cacher. Il n'est pas une de mes héroïnes, dit-elle, ou à peu près, dès sa préface, qui ne soit grande par sa nais-

(1) *Eloge de feu Madame Anne d'Aligre*, p. 612.

(2) *Ib.*, p. 593.

(3) *Ib.*, p. 621.

(4) Blémur, I, p. 327.

sance et elle commence chacune de ses notices par des généalogies plus éblouissantes les unes que les autres. L'abbesse de Saintes, Françoise de Foix, écrit-elle par exemple, « était parente au 3^e degré de la reine-mère Anne d'Autriche, cousine deux fois de la maison d'Angleterre et par Candale et par France, alliée à nos monarques par la maison de Valois, en particulier trois fois à Louis le Juste, la première par Médicis et les autres par celle de Foix même¹ ». Il en va de même, en plus ou moins haut, pour les autres, tant et si bien que dans les introductions de la Mère de Blémur, défilent toutes les gloires de l'ancienne France. Même abondance fastueuse dans les oraisons funèbres de nos Abbesses. Certes les orateurs répètent à qui mieux mieux le « vous n'attendez pas, messieurs... » et le reste, mais cette concession accordée au principe chrétien qui n'admet d'autre noblesse que la vertu, d'autre roture que le péché, on n'en revient pas moins à faire le panégyrique armorié qu'on avait dit qu'on ne ferait pas. On ne sera pas fâché de trouver ici un rare échantillon de ces figures de rhétorique. Je le prends dans l'oraison funèbre de Henriette de Lorraine d'Elbœuf, Abbesse de Notre-Dame de Soissons, prononcée le 12 mars 1669 par l'abbé du Pille. L'exorde de ce discours me paraît du reste assez beau.

Voilà où aboutit la grandeur humaine ! Voilà où tend la haute naissance ! On laisse quelque sorte de ressouvenir dans un petit nombre d'âmes généreuses et reconnaissantes et ce ressouvenir et toute la gloire que l'on peut laisser, à la bien estimer, n'est rien. Cependant il faut paraître devant le tribunal redoutable du juge sévère... L'église fait des prières ferventes, mais incertaines et dont elle ne sait quel doit être l'événement...

Quand on fait l'oraison funèbre des grands, simplement grands, je doute qu'il soit bien séant à un prédicateur de l'évangile de Jésus humilié, de s'étendre à relever ces longues et orgueilleuses histoires de la vanité des hommes. Ici je

(1) Blémur, I, p. 558.

n'ai point ces erreurs à craindre... Si (notre princesse) fût demeurée dans le monde, on se récrierait maintenant : je fais l'éloge de très haute et très puissante princesse, M^{me} Henriette de Lorraine. A ce grand nom, on ajouterait de grands titres, des duchés, des principautés et peut-être des royaumes, car elle était d'une condition dont les espérances n'ont point de bornes et qui peut naturellement aspirer à tout. Ces grands titres, ces mots superbes, ces qualités relevées, embelliraient et empliraient un discours. Mais disons librement la vérité. N'est-il pas plus doux à un prédicateur chrétien de dire dans un ton plus simple : Ecoutez une partie des vertus d'une religieuse humble et d'une Abbesse qui, si nous pouvons nous en croire, voit maintenant Dieu? Que ces noms sont faciles à prononcer et viennent bien dans la chaire ¹!

N'est-ce pas d'une simplicité chrétienne et très émouvante? Qui croirait, après ce début, que la bonne moitié du discours soit consacrée à la gloire, à la « lumière » et à la « douceur » de la maison de Lorraine? Tout bien considéré, c'était mieux ainsi. Il ne faut pas séparer ce que l'histoire a uni d'une façon si étroite, je veux dire la noblesse de France et la réforme des abbayes bénédictines. Cette noblesse avait eu sa très large part de responsabilité dans la décadence des abbayes; à parler humainement, elle a eu presque tout l'honneur de leur renaissance. Si les monastères étaient pour elle comme autant de fiefs héréditaires, la réforme ne pouvait se faire ni contre elle ni même sans elle; seule, elle pouvait l'emporter d'assaut.

On imagine aisément quel devait être, sur les moniales de ce temps-là, le prestige de ces nobles filles, toutes nées pour commander. Écoutez le P. Marc Donfrère dans son oraison funèbre de Catherine de Montluc de Balagny, Abbesse d'Origny.

Notre jeune princesse qui avait la mine avantageuse et cette noble fierté de son père (le propre neveu de Blaise) et qui avait l'humeur et le courage élevé de sa mère (Renée d'Amboise,

(1) *Oraison funèbre de feu Madame Henriette de Lorraine d'Elbœuf...* par M. l'abbé du Pille, Soissons, 1669, pp. 3-5.

petite-nièce des deux cardinaux) avait hérité de tous les deux cette grandeur d'âme qui rend les hommes naturellement maîtres et souverains des autres hommes, qui donne du penchant à l'empire et au commandement.

Du côté paternel, elle était loup, continue plaisamment le bon Père :

C'est être loup, que d'être de Montluc, puisque λύκος veut dire un loup en notre langue.

Si, plus tard, elle fut agneau, cela ne lui vint pas de Renée d'Amboise, dont les faits de guerre sont assez connus.

La princesse sa mère lui avait donné l'éducation des amazones. La réprimande âpre et sévère qu'elle lui fit, à l'âge de quatre ou cinq ans, à cause qu'elle avait paru effrayée d'un boulet de canon qui avait percé la chambre où elle était

lui avait appris, une fois pour toutes, à ne trembler devant rien ¹.

Luce de Luxe, au nom moins féroce, venait, elle aussi, d'une race où l'on savait se faire obéir. « Elle n'usait point de violence dans tous ses règlements, écrit la Mère de Blémur, elle se contentait de dire les choses et d'ajouter que de vraies bénédictines en usaient de la sorte. Sa douceur et son adresse faisaient le reste. Il est vrai pourtant qu'avec son adresse, elle avait un certain air ferme et absolu, qui ôtait aux filles la pensée de lui résister ². » Le biographe de Louise d'Humières, abbesse de Mouchy, nous dit qu'« un certain air de gravité qu'elle conserva toujours, put bien contribuer à augmenter la vénération que sa vertu lui attirait et peut-être même à la faire un peu craindre » ³.

Et le P. Bouhours, parlant de la Mère de Bellefont : « le

(1) *Oraison funèbre de M^{me} Marie C. de Montluc de Balagny...*, par le R. P. M. Donfrère. Saint-Quentin, 1666, pp. 21, 32, 31.

(2) Blémur, I, p. 8.

(3) *La vie de Madame d'Humières* (Félibien), Paris, 1711.

moindre signe, je ne dis pas de son indignation, mais de son mécontentement semblait un coup de foudre... Le grand air qu'elle avait, jetait un éclat qui éblouissait d'abord et qui inspirait de la crainte »¹.

Que ce « certain air » ait été, soit à Saint-Ausone d'Angoulême, où régnait Luce de Luxe, soit ailleurs, un des facteurs importants de la réforme bénédictine, cela ne me semble pas douteux et n'a rien non plus qui doive nous chagriner. Précisément parce qu'elle leur était pour ainsi dire comme naturelle, l'autorité n'éblouissait pas ces jeunes filles. On sait bien que le gouvernement des parvenus n'est pas le plus doux. Quoi qu'il en soit, il y a plaisir à les surprendre, au moment où elles font les reines, sans même y penser. Qu'on l'éprouve sur une très noble scène que la Mère de Blémur a rapportée dans l'histoire de Laurence de Budos, Abbessse de la Trinité de Caen. « Afin qu'on connaisse d'abord le caractère de notre digne Abbessse, voici une circonstance qui n'est pas à négliger. Elle trouva (en arrivant) dans un grenier un vieux coffre rempli des plus importants papiers de la maison. Elle voulut connaître par la lecture de quoi ils traitaient et s'en étant instruite par soi-même, elle se chargea des principaux et les emporta dans sa robe. En descendant, elle fit rencontre de l'intendant, qui avait servi sous Madame sa devancière, lequel la voyant ainsi chargée, s'offrit de la soulager, sur quoi elle lui dit d'un ton ferme : « Je suis surprise, Monsieur, qu'un homme d'esprit et en qui je veux croire de la probité, ait si peu de soin de ce qu'il y a de plus précieux en cette abbaye ». L'intendant fut confus de ce reproche et répondit qu'elle méritait bien la charge que le Roi lui avait donnée, puisqu'elle en commençait de si bonne heure les fonctions. Nous sommes convaincus par nos propres yeux — Jacqueline de Blémur était professe de Caen — de l'ordre incomparable qu'elle

(1) *La vie de Madame de Bellefont, supérieure et fondatrice du monastère... de Rouen.* Paris, 1691, p. 90.

apporta sur ce sujet, quand l'âge eut fortifié ses bonnes inclinations et je crois qu'il n'y a point de maison où les papiers soient en meilleur ordre qu'elle laissa les siens lorsque la mort nous la ravit¹. »

Avec cela — je ne dis pas malgré cela — nos Abbesses, du moins la plupart d'entre elles, se faisaient aimer. Qu'on en juge sur deux traits charmants. « Je dirai en passant, raconte la Mère de Blémur au sujet de Guyonne de Médavy, Abbessse de Saint-Nicolas de Verneuil, que sa bonté entraînait dans tous les besoins de ses filles et pour le faire voir par une circonstance qui le marque fort à mon sens : il faut se souvenir qu'elle avait la voix admirable et qu'elle soutenait tout le chœur en chantant des deux côtés ; mais, bien davantage, lorsque quelque sœur devait chanter quelque chose seule et qu'elle se trouvait surprise de crainte, comme il arrive assez souvent, elle regardait son Abbessse qui venait aussitôt vers elle, l'assurant par sa présence, la soutenant quand sa voix s'abaissait, et lui aidant même quand elle le jugeait nécessaire. En ces rencontres, elle faisait signe à la communauté de s'asseoir, quoique ce ne soit pas la coutume quand l'Abbessse est debout, mais elle ne souffrait point qu'on s'incommodât pour elle et elle opposait l'obéissance au respect pour tenir tout le monde en repos². »

Pour abattre sa fierté naturelle, et ne pas foudroyer sur place les moniales qui lui manquaient de respect, Françoise de Foix faisait sur elle-même de si violents efforts qu'elle les « payait toujours... par une fièvre double tierce. Elle avait commencé jeune à combattre l'élévation de son esprit. Sa grande naissance semblait autoriser le penchant qu'elle avait pour la gloire et elle fut obligée de prendre beaucoup sur elle pour s'humilier autant qu'elle le faisait »³. En revanche, beaucoup de gentillesse, de

(1) Blémur, II, 116.

(2) *Ib.*, II, p. 386.

(3) *Eloge de Madame Françoise de Foix...*, p. 35.

tendre bonté. La Mère Galiote de Gourdon, écrit une de ses religieuses, « avait cette coutume que lorsqu'elle nous voyait pleurer, en lui récitant nos imperfections, elle pleurait comme nous »¹.

A tant d'avantages, pourquoi ne pas ajouter celui que la Mère de Blémur elle-même, très sainte pourtant, se plaît à leur reconnaître ? Elles étaient belles, toutes ou presque toutes, s'il faut en croire leurs biographes. Lorsque Marguerite de Kircaldi, venue d'Écosse, on ne sait dans quelles circonstances, fut confiée à l'abbaye de Saint-Pierre de Reims, « on ne la nommait... que *la belle écossaise* et il était bien à propos que ce beau lys fût mis dans un jardin fermé ». Comme la clôture n'était pas encore établie, « notre petite colombe se cachait dans les masures et dans les trous de la pierre, elle fuyait dans les caves, lorsqu'il entraient quelqu'un de remarquable dans la maison, sachant bien qu'on demandait toujours à voir la belle écossaise² ». Pour Marie-Françoise Lescuyer, Abbesse du Lys, « on ne saurait croire l'affliction qu'elle avait d'être belle et tout ce qu'elle fit pour noircir son teint. Dans la plus grande ardeur du soleil, elle lavait son visage, puis se tenait longtemps exposée à l'air, espérant qu'elle deviendrait laide et hâlée. Mais elle se trompa et jamais ne put venir à bout de cet humble dessein. Notre-Seigneur l'aimait en l'état qu'il l'avait faite. Il ne voulut point gâter son ouvrage, et si elle lui disait quelquefois avec l'Épouse : Je suis charmée de votre beauté, mon bien-aimé, il répondait : Vous êtes très agréable à mes yeux, ma sœur, ma colombe, vous êtes toute parfaite, il n'y a point de défauts en votre personne³ ». « On eût pu trouver une beauté plus régulière » que Marie Granger, fondatrice de Montargis, « mais son

(1) *Histoire de la vie et des vertus de la Vénérable Mère Galiote de Gourdon*, par le R. P. F. Thomas d'Aquin de Saint-Joseph, Paris, 1633. (La Mère de Gourdon n'est pas bénédictine.)

(2) Blémur, II, pp. 538, 539.

(3) *Ib.*, II, p. 305.

agrément l'emportait presque dans toutes les compagnies¹ ». On les voit ainsi, les unes après les autres, ou belles, ou majestueuses, ou charmantes de grâce et de fragilité. Une herbe n'aurait pas porté l'empreinte des pas d'Anne d'Aligre. « Elle était d'une complexion si délicate que ses habits qui étaient grossiers la soutenaient et quand elle allait à la procession, et que le vent entraît dans sa robe, elle tombait à terre² ». Le moyen de ne pas l'aimer? Petite aussi, Laurence de Budos, mais moins blanche et moins frêle, « belle de visage » et « d'une grande santé ». Ainsi faite, elle dut se présenter à Henri IV, pour soutenir les droits de son abbaye. « Le roi l'écouta non seulement avec patience, mais avec plaisir, car elle était fort agréable et parlait de la meilleure grâce du monde. Et comme la justice de sa cause lui inspirait un peu de chaleur, le prince eût bien voulu que la remontrance eût été bien longue »³. Que d'esprit, quelle vue noble et saine des choses, dans ce livre qu'une moniale écrivait en 1669 pour édifier nos abbayes et les réjouir!

III. Derrière nos jeunes Abbesses, il nous faut compter aussi les François de Sales, les Pierre Coton, les Canfeld, les Bérulle, les Asseliné, les Condren, d'autres encore, en un mot tous ces fameux spirituels dont l'action, discrète mais souveraine, inspire, soutient et fait réussir toutes les entreprises religieuses du xvii^e siècle commençant. Nous l'avons déjà dit, c'est une des lois constantes qui président au vaste mouvement que nous racontons. Depuis le roi jusqu'à d'obscures saintes de village, depuis les plus hautes classes jusqu'aux plus humbles, le pays tout entier collabore à ce mouvement vraiment national dont les chefs eux-mêmes, à quelque robe qu'ils appartiennent, capucins, jésuites, oratoriens, feuellants et bénédictins réformés, sont unis et unanimes comme autant de frères.

(1) Blémur, I, p. 185.

(2) *Eloge de feue Madame Anne d'Aligre*, pp. 589, 590.

(3) Blémur, II, pp. 114, 117.

Plus d'une de nos réformatrices a reçu l'étincelle ou est venue rallumer son zèle dans le cénacle de M^{me} Acarie. Louise de L'Hospital, bien qu'elle fût portée à la dévotion et que, nommée Abbesse en 1596, elle eût fait son entrée dans sa bonne ville de Montivilliers, pieds nus, « sur du petit caillou pointu », ne laissait pas de se montrer parfois à la capitale et dans un appareil moins mortifié. Par bonheur, on la mit en relation avec le P. de Bérulle, le chartreux Dom Auger, M^{me} Acarie, Gamache et Gallemant. Ce fut avec l'aide de ce dernier qu'elle commença la réforme. Marie de Beauvillier, dont nous parlerons plus en détail, eut l'appui constant de ces mêmes personnages et Dieu sait si la pauvre fille eut besoin d'appui ! Je trouve parmi ses conseillers habituels, deux capucins, deux bénédictins et deux jésuites. « Les Pères Gontier et de Montigny, de la Compagnie de Jésus, dit la Mère de Blémur, travaillèrent (à la réforme de Montmartre) avec le P. Potier (bénédictin) conspirant tous ensemble pour établir le règne de Jésus-Christ¹. »

Les jésuites de Bourges et notamment les PP. de Salin et Lallemant dirigeaient Marie de Chateauneuf, Abbesse de Saint-Laurent. Laurence de Budos qui était en relations épistolaires avec le P. de Condren, s'adressait en même temps aux oratoriens et aux jésuites. Trente ans plus tard, la rencontre de ces deux Ordres dans un même parloir aurait donné matière à quelque méchante épigramme, mais les petites chapelles s'effaçaient alors devant la grande. Il n'est pas jusqu'au premier Port-Royal qui n'ait eu recours indistinctement à des jésuites, à des capucins et à des feuillants. Madeleine de Sourdis réunissait à Saint-Paul-les-Beauvais, tout un concile, le cardinal de Sourdis et l'évêque de Maillezais ; Gallemant et Duval ; plusieurs bénédictins de Saint-Vanne ; quatre capucins : Ange de Joyeuse, Honoré de Champigny, Benoit de Can-

(1) Blémur, II, 164.

feld et Archange de Pembroke. L'œuvre était assez importante pour mériter le concours de tant d'hommes éminents. D'un autre côté, n'y avait-il pas à craindre que par leur éminence même et la diversité de leur origine, ces auxiliaires ne fissent plus ou moins dévier la réforme bénédictine ? Cette question délicate a vivement occupé l'esprit traditionnel et chercheur de la Mère de Blémur. « Les Pères bénédictins, écrit-elle, sont en droit, plus que tous les autres, d'inspirer l'esprit de l'Ordre, personne ne pouvant donner ce qu'il n'a pas... Les autres religieux peuvent bien former dans les âmes les sentiments de vertu en général, mais non pas en particulier ceux de saint Benoit dont ils n'étudient pas les maximes ¹. » Cette sentence un peu radicale est juste pourtant, et elle nous avertit de prendre garde à un phénomène extrêmement curieux, sur lequel nous allons bientôt revenir, à la transformation décisive qui se produisit alors dans la plupart de nos abbayes. Comment en eût-il été autrement ? Puisque ces vieilles maisons avaient besoin d'une réforme, puisque d'autre part les bénédictins qui commençaient à peine à se réformer, n'étaient pas encore assez nombreux pour présider seuls à la réforme de leurs sœurs, il était inévitable que l'entreprise fût conduite dans un esprit et par des mains plus jeunes. Oratoriens, capucins, jésuites, avaient beau se pénétrer de cette règle bénédictine, à la rénovation de laquelle ils travaillaient, ils n'en restaient pas moins, et très profondément, des hommes modernes, des religieux post-tridentins. D'où il suit que, sans perdre l'essentiel de leur originalité primitive, nos abbayes ont été marquées d'une empreinte nouvelle. L'Ordre de Saint-Benoit avait médité longtemps avant le Concile de Trente et la naissance de Saint Ignace. Il semble pourtant que cette sorte de réforme dans la réforme, si l'on peut ainsi parler, ait introduit dans les abbayes une vie intérieure

(1) Blémur, I, p. 149.

plus systématique, plus réglée, plus semblable à la vie des congrégations nouvelles, et, pour dire le mot, plus conforme aux *Exercices* de saint Ignace. On ne se contenta pas de revenir à la régularité des anciens jours, à la clôture, à la pauvreté religieuse, à la splendeur des offices liturgiques, mais en même temps on essaya de façonner les bénédictines à des méthodes et à des pratiques que les premiers siècles de l'Ordre n'avaient pas connues. Nous le montrerons bientôt plus en détail, car il est temps de revenir à nos Abbesses, à leurs combats pour la réforme, et à leur triomphe¹.

IV. En plus d'un endroit, soit que la majorité des religieuses ait désiré vivement la réforme, soit que la réformatrice ait déployé plus de grâce ou plus de génie, la bataille fut aussi vite gagnée que livrée. « Ce qui coûta bien de la peine ailleurs se fit ici avec une paix inconcevable », nous dit la Mère de Blémur au sujet de la réforme de Chelles². Bien loin de murmurer contre le rétablissement de la clôture, les moniales de Saint-Pierre de Reims « en témoignèrent une joie sensible et avouèrent qu'il y avait longtemps qu'elles désiraient cette séparation du monde³ ». A Beauvais, on était si pressé de revenir à l'ancienne observance, que l'on faillit mettre à la porte l'Abbesse, Madeleine de Sourdis, certes très disposée à la réforme, mais beaucoup trop jeune pour l'entreprendre. Elle n'avait pas encore l'âge voulu pour la profession ; elle voulait attendre ses bulles et la bénédiction abbatiale. « Quelques religieuses qui voulaient le bien, mais non pas dans les règles de la sagesse, s'ennuyant de ce retardement et voulant voir la

(1) L'abbesse de Montmartre a « dressé » pour ses religieuses un *Exercice religieux* (Paris, 1620), petit volume dans lequel elle ne fait guère que réunir divers traités à elle « commis en divers temps par plusieurs personnes bien fort religieuses ». — Assurément plusieurs de ces traités, sinon tous, ont été écrits par des jésuites ou sous leur dictée, ainsi, pp. 193-195, la « formule et instruction pour l'examen particulier ». Cf. à ce sujet la curieuse citation que nous avons faite plus haut, pp. 373, 374.

(2) Blémur, II, p. 488.

(3) *Ib.*, I, p. 147.

réforme promptement établie en leur maison, résolurent de demander une autre Abbesse au Roi, dont l'âge étant plus avancé, elle pourrait aussi agir plus fortement¹. » Je n'aurais pas relevé ce menu trait, s'il n'était pas bon de rappeler qu'il y eut parfois dans le camp des réformistes une part d'intrigue et quelques excès. En revanche, rien n'est plus pur, ni plus délicieux, ni plus simple que le récit de la réforme de Saintes. Abbessse depuis 1606, Françoise de Foix, une des plus aimables de nos héroïnes, était d'abord allée sans bruit apprendre l'exacte observance dans les abbayes déjà réformées de son voisinage, à la Trinité et à la Sainte-Croix de Poitiers (1610, 1611). Ce noviciat dura six mois. « Aussitôt qu'elle fut de retour, elle assembla la communauté et leur parla, comme eût fait un ange, sur les obligations des âmes religieuses, sur la véritable paix qui se trouve dans la vie crucifiée, enfin elle leur dit des vérités si touchantes, que ce petit troupeau se rendit à ses raisons. Elles commencèrent à se priver du commerce des séculiers... on congédia toutes les personnes dont les visites paraissaient inutiles ou suspectes; on bâtit des parloirs, la porte fut fermée et le monastère ceint de grandes et fortes murailles. Cette maison devint le jardin clos de l'époux, la fontaine cachetée, la vigne enfermée d'une haie pour la défendre des sangliers; on commença d'entretenir le Bien-Aimé dans le secret et de jouir de ces divines caresses qu'il ne fait jamais en public, au sentiment de saint Bernard. Il faut avouer que la main de Dieu opérait puissamment par cette incomparable fille, puisque en moins de huit jours elle venait à bout des choses que les autres n'emportent qu'après bien des années de travail et une longue patience. C'était pour elle que les chemins étaient aplanis et les montagnes abaissées. Il y avait plus de deux cents ans que la propriété s'était glissée parmi les reli-

(1) Blémur, I, p. 507.

gieuses ; chacune vivait en particulier, disposant en liberté d'une portion qu'elle tirait du monastère. Il est vrai que les Abbesses avaient toléré ce désordre et qu'elles-mêmes avaient soin d'en faire la distribution. Ce point parut terrible à Madame de Foix... Elle proposa donc à ses filles le désir qu'elle avait d'établir la table commune et (de) leur ôter le soin de la nourriture... Cependant elle les assura qu'elle n'avait nul dessein de les contraindre, qu'elle était persuadée qu'ayant fait leur profession sans lumière, Dieu excuserait leur ignorance ; enfin elle usa d'une douceur qui demeura victorieuse ; plusieurs se rendirent au même moment, et les autres les suivirent en moins d'une semaine. Elles apportèrent tout ce qu'elles avaient de propre aux pieds de leur Mère, ne se réservant rien et s'abandonnant absolument à son soin et à sa charité. Le jeudi saint de cette année 1611, la communauté fut établie, et la table ouverte aux sœurs de bonne volonté, laissant la liberté aux anciennes d'en user comme elles le trouveraient à propos. Cette condescendance fut le charme qui les attira, suivant cette parole : je les attirerai par les cordages d'Adam, par les liens de la charité¹. »

Quand la Mère Gautron se fut décidée à établir la réforme dans son prieuré de Saumur, « elle pria le P. Letard et quelques autres prêtres (de l'Oratoire) de venir faire des instructions fortes et pathétiques... On vit alors dans la communauté un remuement presque pareil à celui qui se voit dans les villes au temps de quelque mission célèbre ». Image parfaitement juste et qui éclaire fort toute cette histoire. Elle-même un jour, la Mère Gautron entretenait ses filles « avec tant de force sur les conversations avec les séculiers, qu'elles demandèrent toutes qu'on mît au parloir des châssis de toile au travers desquels on parlerait. Elle profita de cette bonne volonté, fit faire aussitôt des châssis. Les sœurs y clouèrent la toile. La Mère de

(1) Blémur, I, pp. 561, 562.

Lézé (fondatrice de la maison) mit le premier clou et chacune voulut avoir part à ce travail¹ ». Activité de jeu, attrait du nouveau, Dieu se sert de tout.

Comme on le devine aisément, la tactique ordinaire était de faire la part du feu. On gagnait d'abord, on groupait, on armait les jeunes professes, naturellement plus généreuses et moins enracinées dans les abus. Pour les anciennes, si elles ne voulaient rien entendre, on se contentait de les isoler, tout en les laissant pleinement libres de continuer leur petite vie semi-séculière. Je l'ai déjà dit, plusieurs d'entre elles, qui malheureusement n'ont pas écrit leurs mémoires et que nulle Blémur n'a immortalisées, étaient de bonnes filles, plutôt bornées que vicieuses. Leur opposition n'était pas sans excuse, puisque enfin on les troublait dans leurs droits acquis, dans l'observance que l'abbaye pratiquait au moment de leurs propres engagements. Il est tout simple qu'elles aient fait grise mine à ces jeunes héroïnes, parfois peut-être un peu harcelantes ou moqueuses, et qui, même très douces et humbles, censuraient, par leur conduite, une tradition vénérable. L'histoire d'Anne d'Aligre, l'intellectuelle que nous avons déjà rencontrée, contient à ce sujet une anecdote très savoureuse. « La première fois qu'elle fut celérière, elle trouva quelques vieilles Mères, lesquelles ayant été religieuses avant la réforme, avaient conservé le droit de demander ce qu'elles voulaient pour leur repas et comme le goût de chacune était différent, les sœurs cuisinières étaient fort surchargées de la peine qu'il fallait prendre pour les satisfaire. M^{me} la coadjutrice, les voulant remettre dans leur devoir, s'avisa d'un stratagème fort plaisant. Tout le monde étant assemblé à la récréation, elle apporta du papier et de l'encre, pour écrire le nom des difficiles et au-dessous les choses dont elles ne pouvaient manger, quoique l'on en servit aux autres. Elle commença

(1) *La vie de la R. M. Madeleine Gautron, prieure de Saumur...* Saumur, 1689, pp. 38-40.

par la Mère prieure, témoignant que sa mémoire n'était pas assez fidèle pour se souvenir de chaque article et que désirant fort de les contenter, elle avait trouvé le secret de ce registre, qu'elle mettrait en vue dans la cuisine. Véritablement, une telle proposition surprit fort les intéressées et principalement l'ancienne prieure qui était de ces bonnes israélites, sans fourbe ni malice, et elle eut tant d'horreur de ce billet qu'elle dit à notre Mère, qui se nommait de Saint-Louis : « Madame Saint-Louis, ma mie, au nom de Dieu, ne me mettez pas sur votre papier ; je mangerai de tout ». En effet, elle tint parole, étant d'ailleurs très vertueuse, et nulle des privilégiées ne voulut que son nom fût écrit au mémoire de la cuisine¹. »

Plusieurs trouveront, j'espère, que la jeune coadjutrice abuse de ses avantages et se montre bien cruelle. Quoi qu'il en soit, l'armée ennemie comptait parfois des chefs autrement redoutables que ces pauvres et pieuses vieilles. On vit alors en effet, et dans plusieurs abbayes, de véritables mégères, hérissées contre la réforme. Nous en retrouverons bientôt quelques-unes à Montmartre qui fut une de leurs principales forteresses. Les anciennes de Reims exercèrent longtemps Marguerite de Kircaldi et « lui dirent des choses dont le récit ferait rougir le papier² ». C'est la Mère de Blémur qui écrit ainsi, elle, très libre d'ordinaire et qui sait ce que parler veut dire. Anne de Harlay était à Chelles, sous Marie de Lorraine, lorsqu'elle fut nommée par le roi Abbessse de Notre-Dame de la Pommeraye, près de Sens. La pauvre fille qui savait à quoi s'en tenir sur la dégradation de son abbaye, mit trois ans avant de se résoudre à quitter Chelles, et lorsque enfin, le 30 septembre 1633, elle alla prendre possession de la Pommeraye, « à peine eut-elle aperçu la pointe du clocher, qu'elle versa un torrent de larmes. Cependant son amer-

(1) *Eloge de feu M^{me} Anne d'Aligre*, pp. 624, 625.

(2) Blémur, II, p. 541.

tume augmenta beaucoup, lorsqu'elle connut le caractère de ses filles qui formèrent une querelle au milieu de la cérémonie, à qui signerait la première l'acte de la prise de possession, et la chaleur y fut si grande qu'elles furent au hazard de se frapper l'une l'autre... Quand il fut question d'établir une espèce de vie régulière entre elles, il n'y a que Dieu seul qui connaisse combien la pieuse Abbessse eut à souffrir¹. » Lorsque, après des épreuves sans nom, la noble et douce femme eut transporté sa communauté à Sens et acclimaté la réforme, deux formidables anciennes furent là pour lui rappeler sans trêve son premier enfer. « Elles ne parlaient que de sauter les murs ; elles jetaient des lettres par-dessus, remplies de plaintes et d'invectives, elles criaient par le cloître... disaient des injures à leur Abbessse ». Un jour, « on lui vint dire qu'une de ces anciennes était dans une agitation furieuse et que le médecin croyait qu'elle n'avait plus que trois ou quatre heures à vivre. Elle se fit conduire à sa chambre et demeura seule avec elle, mais à peine l'eut-elle observée une demi-heure qu'elle connut que sa maladie était feinte et qu'elle usait d'une drogue pour se noircir la langue ». Pour gêner la réforme en mettant toute la maison sur les dents, elle n'avait rien trouvé de mieux que de simuler des maladies terrifiantes. Quant à l'autre, « on l'a vue lever la main pour frapper la bonne Abbessse », et, en pleine église, pendant l'office, « elle faisait des clameurs qui donnaient de l'effroi aux séculiers² ». Croirait-on, s'écrie le P. Polla, dans l'oraison funèbre de Marguerite de Quibly, croirait-on qu'une des révoltées de l'abbaye de la Déserte « s'arma un jour d'un tison pour aller mettre le feu à l'endroit où se trouvait alors son Abbessse, afin de l'y brûler toute vive³ ». Parfois de jeunes intrigantes s'associaient à ces vieux

(1) Blémur, II, p. 257.

(2) *Ib.*, pp. 262-264.

(3) *Oraison funèbre de M^{me} Marguerite de Quibly*, p. 48.

démons, telle cette novice qui « eût passé sur un pont de feu pour monter au trône »¹.

Il y avait à Saint-Paul-les-Beauvais, en guise d'anti-pape, une moniale, qu'un semblant d'élection avait faite Abbessse et dont Madeleine de Sourdis dut tolérer longtemps les prétentions ridicules. Lorsque Marie Lescuyer, qui était d'une beauté ravissante, arriva à l'abbaye du Lys, elle y trouva, nous dit la Mère de Blémur, « une vieille Abbessse qui avait résigné sa maison... après bien des aventures qui ne sont pas de mon sujet. Cette bonne dame fut prise par les yeux, quand notre belle postulante entra dans le monastère, et bien loin d'approuver son zèle pour l'état religieux, elle essaya de l'en divertir et de lui faire épouser un de ses parents² ». Il faut bien le dire, cette vieille garde anti-réformiste rencontrait parfois des renforts assez imprévus. Claude de Choiseul, ayant décidé qu'on n'irait plus au parloir que le voile baissé, la colère fut grande, dans la ville de Troyes, à la nouvelle de cette réforme. « Le jour de l'Assomption de l'Impératrice du ciel, les chanoines de l'église cathédrale de Troyes ont accoutumé de venir chanter tierce à l'abbaye Notre-Dame, d'y faire une exhortation et d'y laisser trois de leur corps, avec trois prêtres et deux enfants de chœur, pour célébrer la grande messe. Il arriva que le doyen, voyant que les religieuses avaient le voile baissé pendant la conférence, il invectiva furieusement contre la pieuse Abbessse. Elle l'écouta sans émotion, et quand il eut cessé de parler, elle lui dit que saint Paul ordonnant aux femmes de se voiler dans l'église par respect aux anges, elle accomplissait ce précepte en leur personne, sachant que les ministres de Jésus-Christ sont véritablement des anges.³ » Évidemment Claude de Choiseul avait plus d'esprit que

(1) Blémur, I, p. 209.

(2) *Ib.*, II, p. 307.

(3) *Ib.*, II, p. 354.

ce chanoine qui nous paraît encore moins odieux que ridicule, mais que d'esprit, et que de ferme souplesse ne fallait-il pas lorsque, pour une raison ou pour une autre, la réforme déplaisait à l'autorité épiscopale, comme il arriva quelquefois. On avait aussi, et très souvent, à composer avec de moindres sires, je veux dire, avec les confesseurs ordinaires des abbayes, dérangés dans leurs habitudes par ces explosions d'austérité et fort enclins à se ranger, avec les anciennes, du côté de la tradition. Ajoutons enfin à cette coalition, les familles, les amis des moniales et des Abbesses, petit monde intéressé au maintien de l'ancien régime pour des raisons que le lecteur devine sans peine.

Sainte-Beuve a raconté, sur le mode sublime, la journée héroïque du « guichet », Angélique Arnauld inflexiblement décidée à la réforme intégrale et fermant à son propre père la porte de Port-Royal. Des scènes analogues ne manquent pas dans l'histoire de nos Abbesses. En voici une, par exemple, deux fois intéressante et par la qualité des personnages et par l'éloquence du panégyriste qui nous la rapporte. Je la trouve dans l'« oraison funèbre de M^{me} Claude de Choiseul de Praslin, Abbessse et réformatrice de la royale abbaye de Notre-Dame aux Nonnains de Troyes », prononcée le 13 septembre 1667, par un Père de l'Oratoire :

Vous concevez assez, Messieurs, que le plus grand obstacle qu'elle eut à vaincre était l'amour d'un père (le Maréchal) dont la puissance en cette province rendait impossible tout ce qu'il ne voulait pas et dont la tendresse pour sa fille le faisait être d'intelligence avec tous ceux qui s'opposaient à la vie austère qu'elle voulait embrasser. Quand il l'avait sacrifiée à la religion, il n'avait pas senti la douleur et les violences que ce sacrifice cause dans l'âme des pères et des mères. Non pas que la fierté martiale eût éteint en lui les sentiments de la nature, ce cœur, insensible en toute autre occasion n'avait que cette faiblesse qui fait la vertu et le caractère des véritables pères, mais parce que l'état religieux, tel qu'il était alors, ne la séparait de

lui qu'à demi et que l'éclat d'une abbaye qui la suivait en sa retraite, lui avait laissé quelque image de sa première condition, il se persuadait qu'elle serait encore à lui tandis qu'elle ne serait à Dieu et séparée du monde que de cette sorte. Mais quand il lui vit prendre ces tristes résolutions de se donner à l'un et quitter l'autre tout à fait, ce fut alors que ce grand héros sentit ce qu'il était, faible et sensible comme les autres hommes, et que la prophétie du Fils de Dieu s'accomplit en lui, qu'il n'était venu dans le monde que pour mettre la division entre le père et la fille. Vous eussiez dit qu'en cette guerre innocente, la tendresse paternelle faisait faire à ce grand Maréchal tout ce que l'adresse et le courage lui inspirait dans une bataille ou à l'assaut d'une ville ennemie... Quels foudres, quels éclairs ne lança-t-il pas lorsque, nonobstant toutes ses résistances, il trouva le sceau de la clôture sur toutes les portes de ce monastère, que celles par lesquelles il avait passé le jour précédent, étaient murées et qu'il ne lui était plus permis de voir sa fille qu'au travers d'une grille et d'une muraille dont elle s'était fait une prison volontaire ! Mais enfin comme il arrive quelquefois qu'un grand orage est dissipé par un furieux éclat de tonnerre, dont l'impétuosité, portant bien loin la pluie et les nuages, ouvre le ciel et laisse un calme inopiné sur la tête de ceux qu'il avait effrayés, les emportements de cette pieuse colère furent incontinent suivis d'un soudain changement et du calme lorsqu'il était le moins attendu. Me sera-t-il permis de découvrir ici les faiblesses de ce grand héros ? Pourrai-je dire, sans obscurcir sa gloire, que le conquérant de tant de villes, le vainqueur de tant de batailles, fut vaincu dans cette rencontre, que cette colère qui avait fait si souvent trembler des armées, ne put ébranler la constance d'une fille et que reconnaissant en elle la générosité de son sang, il fut contraint de lui céder le champ de bataille¹ ?

La Mère de Blémur raconte avec moins de fracas une scène du même ordre, mais peut-être plus douloureuse. Lorsque Laurence de Budos avertit son frère qu'elle allait rétablir la clôture à la Trinité de Caen, celui-ci « lui fit comprendre que Madame sa Mère s'en offenserait, et qu'elle prit bien garde de ne la pas chagriner là-dessus, parce

(1) *Oraison funèbre*, etc., pp. 13-15.

qu'elle serait au hasard de ne la voir jamais, ce qui ne fut que trop véritable. Mais notre courageuse Abbessse... persévéra dans sa sainte résolution... et en leur présence et sans écouter leurs conseils, elle mit la clôture, le dimanche des Rameaux et dès le lendemain, Madame sa mère s'en retourna sans lui dire adieu et ne la vit plus de sa vie¹ ».

Le rétablissement de la clôture n'était pas néanmoins le point critique de la réforme, comme notre imagination d'hommes, et d'hommes d'aujourd'hui, tendrait à le croire. Les femmes de ce temps-là étaient des créatures étranges, assez généreuses pour accepter bravement les sacrifices les plus durs, la grille, l'office de nuit par exemple, assez enfants pour se cramponner désespérément à des niaiseries, à la couleur d'une robe et aux dentelles d'un surplis. Il semble en effet que dans l'échelle des sacrifices imposés par la réforme, les deux articles qui dans la plupart des abbayes soulevèrent les résistances les plus dramatiques, furent le retour à ce qu'on appelle en langue bénédictine la « communauté » et le retour à l'ancien habit.

La « pauvreté » bénédictine — semblable du reste à celle d'une foule d'Ordres et notamment des Jésuites — a moins d'épines, mais elle n'est pas moins exigeante que la franciscaine. Le religieux ne possède rien en propre et dépend du supérieur pour tous ses besoins. Or, au moment qui nous occupe, cet article fondamental de la règle n'était plus dans les abbayes qu'un souvenir extrêmement lointain, comme chez nous le baptême par immersion et la communion sous les deux espèces. Très légitimement propriétaires, par suite d'une tolérance universellement admise, nos moniales administraient librement leur pécule, grand ou petit, achetaient de leurs deniers, linge, objets de dévotion, livres, vaisselle et le reste, et quand leurs moyens le leur permettaient, elles prenaient chez elles ou

(1) Blémur, II, pp. 118, 119.

leurs repas réguliers ou des repas supplémentaires, dont elles fixaient le menu et réglaient la dépense.

Un curieux texte de la mère de Blémur nous rend assez présent cet état de choses. Après que Laurence de Budos, dit-elle, « eut commencé la réforme de son monastère par la clôture, elle continua en y établissant peu à peu le reste des observances, comme la communauté du linge, la table commune du soir, au moins les jours de jeûne — comme on le voit, cette dernière réforme, particulièrement difficile, ne put se faire que par degrés ; — car, comme chaque religieuse avait une pension pour s'entretenir, on ne leur donnait pas la moitié des choses nécessaires à la vie — c'est pour cela que l'on commença la table commune par les jours de jeûne — de sorte que celles qui voulaient être bien traitées, mangeaient dans leurs cellules, avec leurs bonnes amies. Madame retrancha cet abus, aimant mieux que la dépense fût plus grande et que toutes ses filles prissent leur repas au réfectoire, où elle se trouvait toujours la première¹ ».

Ainsi l'abbaye elle-même, par économie, invitait les moniales à se tirer d'affaire comme elles pourraient. Ailleurs s'étaient établis d'autres abus plus ou moins semblables. On conçoit que ce régime particulariste ait eu beaucoup d'attraits, surtout pour des femmes, mais l'on conçoit aussi, entre mille inconvénients plus ou moins graves, quel souci, quelle humiliation de tous les jours, ce même régime devait causer aux religieuses qui manquaient d'argent ou qui n'avaient pas de « bonnes amies ». Il est certain que la gêne dans laquelle vivaient ces malheureuses, a dû faciliter singulièrement l'introduction de la réforme. La Mère de Blémur l'insinue fort bien, dans son beau style abstrait et biblique. « Auparavant, écrit-elle, elles étaient contraintes à faire mille bassesses, pour obtenir de quoi fournir à leurs nécessités. Le temps se passait en des conversations inu-

(1) Blémur, II, p. 119.

tiles et le Prince du monde tenait l'empire sur elles, les gouvernant par l'entremise de ses sujets, au lieu que depuis la rupture de ces chaînes et le consentement qu'elles donnèrent à cette précieuse nudité, dont parle l'Apôtre, elles ne gémissent plus et ne mendient plus le secours d'Égypte ni de Babylone¹. » Ces images grandioses cachent des réalités précises, sordides souvent et douloureuses que nous n'avons pas ici à décrire. Quant aux richesses, ordinairement très humbles, mais d'autant plus chères, que nos moniales conservaient jalousement dans leurs cellules, on s'en défit avec moins de peine. Souvent une exhortation touchante, une impulsion contagieuse précipitèrent le sacrifice.

« Le désordre des guerres, dit encore admirablement la Mère de Blémur, ayant ruiné une partie du revenu de l'abbaye (Saint-Paul-lès-Beauvais), les religieuses y cherchèrent du remède auprès de leurs parents, et au lieu de baiser la main qui les avait dépouillées; dans le dessein de les enrichir des trésors de sa grâce, elles renoncèrent à la pauvreté d'esprit, souffrant avec peine celle où la vicissitude des choses humaines les avait réduites. C'est ce qui ouvrit la porte à cent petites libertés... Les particulières avaient des pensions dont elles disposaient à leur gré; elles recevaient des présents à leur profit et la plus accommodée recevait l'applaudissement dont parle le Psalmiste : *Ils ont dit : bienheureux le peuple qui possède les richesses de la terre ;* mais aussi elles n'avaient point de part à la suite des paroles, puisque le Seigneur n'était point leur Dieu, leur part, ni leur héritage. Notre admirable Abbessse (M^{mo} de Sourdis) obligea les RR. PP. Honoré de Champigny et Benoit de Canfeld de faire quelques conférences sur cette matière, ce qu'ils exécutèrent avec tant d'efficace, que le huitième de juin 1607, dans l'assemblée du Chapitre, toutes les sœurs renoncèrent d'une franche volonté

(1) Blémur, I, p. 522.

à tout ce qu'elles possédaient en propre, et pour en donner une preuve convaincante, elles apportèrent à l'heure même, l'argent et les autres choses qui étaient dans leurs cellules, abandonnant au soin de leur charitable Mère, leurs nécessités présentes et à venir ¹. » Va et vient touchant, pittoresque, un peu amusant quelquefois, et que l'imagination du lecteur évoquera d'elle-même. A Notre-Dame de Troyes, la délicieuse Abbesse, Claude de Choiseul, s'était seule chargée de toute la besogne, profitant d'une veille de fête de saint Benoit pour proposer à ses filles la dure parole. « A la fin de son discours, elle dit qu'elle ne voulait pas faire de violence pour établir la réforme, mais qu'elle assurait celles qui voudraient bien vivre en commun, qu'elles seraient traitées comme sa propre personne... Elle sortit ainsi du Chapitre laissant la compagnie aussi interdite que si la foudre fût tombée sur leur tête. Elles allèrent chanter complies et la fête (du lendemain) se passa en silence, mais non pas sans fruit... puisque le lendemain, dès quatre heures du matin, toutes les religieuses apportèrent aux pieds de leur Mère, tout ce qu'elles avaient d'argent, de linge, de bijoux, de vaisselle d'argent, enfin toutes les choses superflues, avec une joie qui ne pouvait procéder que du Saint-Esprit. Il est vrai qu'il s'en trouva quelques-unes, moins sincères que les autres, qui n'agirent pas droitement, mais elles en furent punies en ce monde (par de tragiques remords) comme Ananias et Saphira... Madame de Notre-Dame fit faire six grands chandeliers de vermeil doré, pour le grand autel, de sa vaisselle d'argent et de celle que Madame sa sœur et les autres religieuses lui avaient rendue ². »

Mais, presque partout, le plus dur fut, semble-t-il, de renoncer à la robe blanche qui avait, depuis longtemps, remplacé la noire. Quoique ce changement d'habit « pa-

(1) Blémur, I, pp. 521, 522.

(2) *Ib.*, II, pp. 353, 354.

raisse de si petite conséquence », il coûta à nos Abbesses, à Laurence de Budos, par exemple, mille difficultés de la part des religieuses. « Celles-ci, nous dit-on, étaient si attachées à leur habit blanc que la proposition de prendre le noir était odieuse. L'Épouse ne paraissait point belle à ces innocentes bergères dont parle Salomon, parce qu'elle était hâlée, et cependant c'était un effet des regards du soleil qui cachait quelque chose de grand sous cette obscurité. Ainsi ces bonnes Mères, se croyant filles du jour, pensaient que la couleur d'un vêtement qui ne symbolisait pas avec la lumière, n'était pas bienséante à leur condition. Elles engagèrent tout le monde à prendre leur parti, jusqu'au confesseur qui se déclara pour elles contre la volonté de Madame (L. de Budos). Elle souffrit un an entier cette petite révolte depuis qu'elle eut fait faire les habits. Pour moi, je suis persuadée que les plus raisonnables eurent honte d'avoir tant disputé pour quitter un habit si peu convenable à des religieuses de saint Benoît, non pas quant à la couleur qu'il laisse libre dans la sainte règle, mais pour la façon et la qualité des étoffes. Car, au lieu d'en prendre à vil prix, comme il nous l'ordonne, elles avaient des robes de serge délicate et par-dessus des surplis en toile fine, plissés et empesés avec beaucoup de vanité, en sorte que les plus ajustées emportaient le prix entré elles. Il y avait de la jalousie à qui aurait le plus beau chapelet, le plus grand nombre de bijoux, croyant que ces choses les faisaient remarquer et passer pour des filles de conséquence¹. »

Cette obstination, pour ou contre le blanc, s'explique donc surtout par les ornements et fanfreluches qui en fait s'étaient ajoutés et qui, peut-être, allaient mieux naturellement aux robes de cette couleur. Sans doute aussi voyait-on, de part et d'autre, dans ce passage du jour à la nuit, un symbole plus impressionnant de la transformation radi-

(1) Blémur, II, pp. 119, 120.

cale qui se poursuivait alors. C'est ainsi qu'à Beauvais, on dut faire la guerre, non plus au blanc, mais au noir. « Au lieu de l'habit d'église, (les moniales de Saint-Paul) usaient d'un surplis de toile noire qu'on croit avoir été apporté dans la maison par Magdeleine de Clermont, qui avait été religieuse de Fontevrault. On ne peut pas expliquer la difficulté qu'il fallut vaincre pour ôter cette sorte de vêtement ridicule. Il est vrai que la clôture ne donna pas tant de peine (à M^{me} de Sourdis) et qu'elle ne fut contredite que d'une seule des sœurs, encore ne demeura-t-elle que quinze jours dans son opinion, mais pour le surplis, on ne voulait point entendre parler de le quitter et jusqu'aux plus sages, elles alléguaient que l'ayant reçu à la profession, elles le porteraient jusqu'à la mort¹. » Cela fit une petite révolution dans le monastère, la cabale qui subissait, dans un aigre silence, les autres réformes, ayant saisi cette occasion pour rallier quelques bonnes filles, affolées par leur amour pour le surplis noir, et l'évêque de Beauvais, Augustin Potier, s'étant mis étourdiment avec les rebelles. J'avoue que tout cela paraît assez enfantin. Mais quoi, n'avons-nous pas vu une question de drapeau passionner les politiques et diviser la France? Encore un coup, la réforme était un bloc dont les divers articles se soutenaient, s'entraînaient les uns les autres. Comme le dit un panégyriste, louant Marie de Montluc d'avoir changé la robe blanche pour la noire, « il parut fort aux grands effets et aux heureuses suites de cette travestiture qu'il est quelquefois bon de se mettre en peine et d'être en souci pour le vêtement² ».

V. Tous les détails que nous venons de dire s'étaient déjà vérifiés dans les nombreuses réformes bénédictines des siècles antérieurs. Comment en serait-il autrement, puisque le programme commun de ces réformes était de

(1) Blémur, I, p. 526.

(2) *Oraison funèbre de M^{me} Marie de Montluc*, p. 76.

revenir à la pureté de l'observance primitive, telle qu'elle est fixée dans un document écrit, c'est-à-dire, la règle de saint Benoît, et puisque, d'autre part, les relâchements, les lézardes ruineuses ont dû toujours paraître, à peu de chose près, sur les mêmes points du rempart monastique. Néanmoins la réforme dont nous parlons a son originalité propre, comme nous l'avons insinué plus haut. Entreprise à l'heure où la France catholique éprouvait partout un besoin de renouvellement intérieur, elle avait été dirigée par des hommes nouveaux, étrangers pour la plupart à la vieille famille bénédictine, qui tous, bien que très persuadés de la nécessité des observances religieuses, étaient avant tout des contemplatifs, des mystiques et, plusieurs du moins, très sublimes. De tels hommes ont dû façonner plus ou moins la réforme à leur image, plier la souplesse de la règle bénédictine à leurs expériences propres, à leurs habitudes pieuses et à leur esprit. Certes, il serait peu scientifique de trop accuser le contraste entre les bénédictins et les religieux que vit et fit naître la Contre-réforme. Il serait même ridicule d'attribuer à ces derniers je ne sais quel monopole de vie intérieure, comme si leurs devanciers, quelque peu barbares, avaient borné leur vertu à l'observation matérielle d'une règle. Les Ordres religieux, comme l'Église, ne vivent vraiment que par l'esprit et s'il y a toujours eu, soit chez les anciens, soit chez les modernes, des formalistes et même des pharisiens, il y a toujours eu aussi des spirituels et des mystiques. Tout cela est trop évident. On peut dire toutefois, non pas que les modernes ont plus cordialement pratiqué, mais qu'ils ont enseigné, plus explicitement, plus méthodiquement et avec plus d'insistance, les exercices intimes de la vie dévote. Chose curieuse, et qui prêterait à de longues réflexions, les modernes semblent avoir ramené à l'intérieur cette discipline fixe et rigoureuse que les anciens réservaient à l'extérieur, je veux dire, à la vie commune et publique de leurs abbayes. La règle de saint Benoît

commande la méditation, mais elle laisse les religieux libres de méditer aux heures et de la façon qu'il leur plaira. La règle de saint Ignace marque les heures et la méthode avec la dernière précision. On me dira que cet esprit vient des seuls jésuites. Ce serait déjà beaucoup, étant donné le nombre et l'importance de ces religieux, mais, les jésuites eux-mêmes, d'où viennent-ils, ne sont-ils pas, comme tout le monde, les fils de leur temps qu'ils ont marqué, je le veux, mais après avoir été marqués par lui? Quoi qu'il en soit, comment ne pas reconnaître leurs leçons et leur influence, ou des leçons et des influences très voisines de celles des jésuites, dans ces méditations régulières et quotidiennes, dans ces retraites annuelles de huit ou dix jours, imposées par nos Abbesses aux abbayes réformées?

Ce n'est pas à dire pourtant que ces abbayes soient devenues comme autant d'« extensions » féminines de la Compagnie de Jésus, semblables, de ce chef, au Sacré-Cœur de M^{me} Barat, et aux nombreuses Congrégations du siècle dernier qui suivent la règle de saint Ignace. Non, et pour des raisons très intéressantes. Et d'abord, les jésuites n'ont pas été les seuls directeurs de nos Abbesses. A côté d'eux, nous avons vu des feuillants, des capucins, des oratoriens et des séculiers de marque. A la vérité, ces diverses influences tendaient à une fin commune, à cet épanouissement de la vie méditative et contemplative que nous avons dit, mais elles ne prenaient pas toutes le même chemin. La prière oratorienne fait plus de place à la spéculation que la prière des jésuites et cette dernière paraît moins spontanée, moins affectueuse peut-être et, dans tous les cas, plus méthodique que celle des capucins.

Disciples tour à tour d'un Condren, d'un Jacquinet, d'un Canfeld, nos abbayes ont donc reçu le plus riche et le plus exquis de ces traditions éminentes, parmi lesquelles, d'ailleurs, elles ont dû discerner, à la lumière de leurs propres traditions, ce qui leur convenait davantage.

L'eau prend la forme du vase qui la reçoit, et de même que les carmélites, malgré leurs relations intimes avec l'Oratoire, n'ont pas échangé l'esprit de sainte Thérèse contre celui de Bérulle, nos abbayes ont adapté aux exigences de la vie bénédictine les directions étrangères qu'elles ont reçues.

La mère de Blémur a raconté, avec son charme biblique, et d'après ses souvenirs personnels, l'initiation laborieuse et naïve, l'entraînement d'une abbaye réformée — la Trinité de Caen — à ces exercices spirituels qui étaient alors une nouveauté pleine de mystères.

« Dans le temps dont je parle, écrit-elle, le seul nom d'oraison mentale était si inconnu parmi nos religieuses, qu'elles en avaient frayeur et, semblables aux Israélites, elles ne voulaient point que Dieu leur parlât, crainte de mourir. Madame (Laurence de Budos), qui n'avait guère plus d'ouverture sur ce sujet que les autres, résolut d'en faire l'essai pour quelque temps, afin de juger de son utilité. Elle communiqua ce dessein à la mère de Blémur, sa chapelaine; qu'elle honorait d'une bienveillance particulière et, pour le mettre en usage, elles allaient, sur les neuf heures du soir, à l'église, lorsque toutes les sœurs étaient retirées au dortoir, pour étudier cette noble leçon, et, comme d'autres Nicodèmes, conférer avec Jésus pendant la nuit. Un an tout entier se passa de la sorte et celle qui était constituée la sentinelle d'Israël, veillait à la porte de la Sagesse, pendant que ses filles dormaient en sûreté. Il est bien probable qu'elle fut introduite dans la maison, puisque sa promesse (de la Sagesse) y était engagée : *Ceux qui veilleront à ma recherche, dit-elle, me trouveront.* La grande fidélité qu'elle fit paraître toute sa vie en ce divin exercice, nous a fait juger des faveurs qu'elle y recevait de Notre-Seigneur. Après cette première année d'étude, elle convia ses chères filles de s'appliquer comme elle à l'oraison, et leur en fit donner l'instruction par un Père de la Compagnie de Jésus, grand serviteur de Dieu....

« Lorsque ce pieux usage fut introduit dans la communauté et que la communication avec Dieu eût rendu ses filles capables des exercices intérieurs, Madame y établit la retraite des dix jours, qu'elle pratiqua aussi avant que de la permettre aux autres. (Ce qui suit a déjà été cité, mais mérite d'être remis sous les yeux du lecteur.) Elle eut pour directeurs des Pères jésuites et des prêtres de la congrégation de l'Oratoire d'éminente vertu, et depuis encore un Père de la Mission, qu'elle choisit pour son directeur, dont la piété est sublime... Ce fut en suite des exercices que les sacrements commencèrent d'être fréquentés, car auparavant l'usage en était rare¹. »

Ce dernier trait paraît très significatif, si l'on se rappelle que l'abbaye avait déjà accepté la réforme, lorsqu'elle se mit à l'oraison, pour en venir ensuite à la fréquentation des sacrements. Curieuse progression et qui nous rappelle que la réforme, au sens strict du mot, c'est-à-dire le retour à la règle intégrale, laissait encore beaucoup à faire et n'était qu'un commencement. Du reste, je ne voudrais pas affirmer que cet ordre ait été suivi partout, mais quoi qu'il en soit, nos abbayes acceptèrent, dans l'ensemble, une méditation quotidienne et à heures fixes — d'ordinaire, une demi-heure le matin et autant le soir — et la retraite annuelle de dix jours. Cette innovation qui, par sa nature même, ne pouvait pas soulever les mêmes orages que la clôture, la communauté du vivre ou du linge et le changement d'habit, dut néanmoins embarrasser, plus d'une jeune professe, telle l'ingénue dont la Mère de Blémur nous parle, dans la notice de M^{me} de Chateauneuf, Abbessse de Saint-Laurent de Bourges. L'Abbessse, nous dit-on, « ne manquait jamais de se trouver à l'oraison commune, qui se faisait deux fois le jour... S'il arrivait que quelque religieuse eût de la peine dans ce saint exercice, elle se mettait auprès de sa bonne Abbessse, afin qu'elle

(1) Blémur, II, pp. 121, 122.

lui dit de temps en temps quelque parole qui pût élever son esprit. On a vu plusieurs fois une jeune professe la tirer trois ou quatre fois pour ce sujet pendant l'oraison, afin qu'elle lui fournît des lumières¹ ».

C'étaient des enfants encore, mais qui s'ouvraient de tout leur cœur à l'action divine, mais qui se préparaient par tant de sacrifices à des grâces plus relevées. Comme tous les mouvements religieux de cette période, la renaissance de vie intérieure qui suivit la réforme bénédictine, promettait au vieil ordre des Gertrude et des Mechtilde une nouvelle floraison de mystiques. Nos prochains volumes rencontreront plusieurs de ces âmes rares dans les premières générations d'après la réforme, mais dès le début de cette réforme, on eut partout l'impression que l'ère des miracles allait revenir, revenait déjà.

(1) Blémur, I, p. 306.

§ 2. — Marie de Beauvillier et les mystiques de Montmartre.

- I. Marie de Beauvillier louée, de son vivant, à l'égal des plus grandes saintes. — Que, malgré la grandeur de son œuvre, tant et de tels éloges surprennent un peu l'historien. — Une famille de mystiques. — Débuts de Marie de Beauvillier. — L'Abbesse de Beaumont-les-Tours. — On donne à Marie l'abbaye de Montmartre. — Colère de l'Abbesse de Beaumont. — La légende scandaleuse de Montmartre. — *Ignorabimus*. — La petite armée des réformatrices. — Marie Alvequin. — Benoit de Canfeld. — Ange de Joyeuse et les autres auxiliaires de la réforme. — Plein et éclatant succès. — Apothéose de Marie de Beauvillier.
- II. L'abbaye de Montmartre, à cette époque, centre, mais non pas école de mysticisme. — Marie Alvequin et les Augustines Pénitentes. — Dons surnaturels et prestige. — Vénérée du tout-Paris spirituel. — Les images. — Marie Granger. — Humiliations et détresses. — Les deux côtes soulevées. — Indiscrétion de reine. — Ravissements. — Le Sacré-Cœur. — Jacqueline de Blémur et la vie mystique. — Geneviève Granger. — Dépouillement spirituel. — La Mère Granger et son élève, Madame Guyon.
- III. Charlotte Le Sergent. — La cime de l'âme. — Le charbonnier à Saint-Jean-en Grève. — « Géhennes » de l'examen particulier. — La Mère de Blémur et les jésuites. — Désir du Carmel. — La grâce et la méthode. — Aurore mystique. — La « campagne lumineuse » et les *templa serena*. — Le rideau tiré. — La persécution. — « Frayeur de l'état passif ». — Elèves de Charlotte. — Ses lettres. — M. de Bernières. — Catherine de Bar.

I. Marie de Beauvillier fut, de son vivant, chargée de gloire. Si elle n'avait pas eu la tête solide, l'encens qu'on ne lui ménageait guère, l'aurait enivrée. « Grande Abbessse qui avez eu la gloire de remettre la première les monastères de notre siècle dans la pureté des siècles passés », lui criait un prédicateur du haut de la chaire. Et un autre, le P. Nicolas Caussin :

Le plus auguste des empereurs disait qu'il avait trouvé une Rome de briques et qu'il la laissait de marbre. Mais vous pouvez dire, avec toute humilité, qu'ayant trouvé une Mon-

tagne des Martyrs de fange et de fumier, vous l'avez fait reluire en or et en azur. Vous avez bâti, orné et enrichi la maison de Dieu de pierres matérielles et spirituelles. Votre zèle a effacé la tache que la dissolution passée avait imprimée sur la cendre des Martyrs, a donné de la lumière aux choses ténébreuses, du règlement aux dérégliées, de la fermeté aux chancelantes, de la dévotion aux tièdes, de la nouveauté aux anciennes, de l'autorité aux nouvelles, de l'ordre et de la grâce à toutes les affaires de votre Religion¹.

Tout cela n'est pas de trop, bien qu'il faille nous garder de mettre Marie de Beauvillier au-dessus de ses sœurs ou de ses filles. Plusieurs des nobles femmes dont nous avons déjà parlé n'ont pas surmonté moins de difficultés que la réformatrice de Montmartre et quelques-unes ont eu, peut-être, plus de charme qu'elle. Placée sur un théâtre plus éclatant que tous les autres, secondée par les spirituels les plus éminents de son siècle, elle a certes fait de grandes choses. Elle a relevé Montmartre, elle a donné le voile à deux cent vingt-sept filles, elle a envoyé plus de cinquante de ses religieuses réformer ou fonder des maisons de l'Ordre. Avec cela, elle a été, je ne dis pas l'âme véritable, — ce que j'ignore tout à fait et ce que je serais plutôt porté à mettre en doute — mais le centre d'un groupe mystique très important, lequel d'ailleurs, à tort ou à raison, m'attache plus qu'elle-même.

L'histoire vit ainsi de simplifications et de symboles que nous avons parfois de la peine à nous expliquer. Elle aime à faire tenir dans une seule gloire tout ce qu'il lui plaît de nous transmettre. Le plus souvent, ce n'est pas le caprice qui lui dicte le choix de ces gloires dominatrices et absorbantes, et lorsqu'on se permet de remanier les classements officiels, on est toujours téméraire, sinon

(1) *Les devoirs funèbres rendus à l'heureuse mémoire de M^{me} de Beauvillier coadjutrice de M^{me} l'Abbesse de Montmartre...*, par le P. N. Caussin, Paris, 1634, pp. 38, 39. Malgré l'emphase de l'apostrophe qu'on vient de lire, cette oraison funèbre d'une des nièces de Marie de Beauvillier, renferme de très belles pages.

sacrilège. Nos audaces ne vont pas si loin, nous dirons seulement que Marie de Beauvillier nous présente une vie glorieuse mais que, pour notre part, nous ne pourrions peindre que par le dehors.

Marie de Beauvillier, raconte la Mère de Blémur que nous allons citer sans mesure, vint au monde en 1574, « au château de la Ferté-Hubert, en Sologne, entre Orléans et Cléry, appartenant à M. le comte de Saint-Aignan son père ». On connaît les Saint-Aignan. L'insigne mystique, Anne-Berthe de Béthune (1637-1689), Abbesse de Beaumont-les-Tours, est une des nièces de l'Abbesse de Montmartre, par sa mère, Anne-Marie de Beauvillier qui avait épousé un des neveux de Sully. Le gouverneur du duc de Bourgogne, l'ami de Fénelon et le disciple, d'ailleurs très prudent, de M^{me} Guyon, Paul de Beauvillier (1648-1714) est un des petits-neveux de Marie, disciple elle-même de Benoît de Canfeld. Je ne sais si ces rencontres signifient grand'chose, mais elles soudent assez curieusement les unes aux autres les trois périodes que nous avons cru devoir distinguer dans l'histoire du mysticisme français au xvii^e siècle.

Vers l'âge de dix ans, Marie de Beauvillier fut novice à Beaumont-les-Tours dont sa tante, Anne Babou de la Bourdaisière, était Abbesse¹. A quelque temps de là, « étant allée chez M^{me} de la Bourdaisière (la sœur de l'Abbesse) pour nommer une de ses filles, elle y rencontra malheureusement un gentilhomme qui, la voyant si belle, regretta que tant de charmes fussent cachés dans un cloître. Il ne manqua pas de lui représenter son portrait, peint des

(1) Claude de Beauvillier, comte de Saint-Aignan, avait épousé Marie Babou de la Bourdaisière, sœur de l'Abbesse de Beaumont. Cette dernière, très attachée à sa nièce et qui fit, comme nous verrons, l'impossible pour l'empêcher d'accepter Montmartre, l'avait fait nommer coadjutrice de Beaumont. A la mort de sa tante (1613) Marie, Abbessse de Montmartre et de Beaumont, eut à opter entre les deux abbayes. Elle n'hésite pas et obtint l'abbaye de Beaumont pour sa cousine germaine, Anne Babou, II^e du nom. Cf. l'excellent livre du chanoine Boissonnot : *La Iydwine de Touraine, Anne-Berthe de Béthune*, Paris, 1912.

plus vives couleurs et de lui dire qu'une fille de sa qualité et qui avait autant d'avantages, était sans doute destinée pour un prince. C'était le souffle empoisonné du serpent qui pensa flétrir cette fleur délicate. Elle revint à Beaumont fort mélancolique et demeura assez longtemps tentée contre sa vocation, sans que sa peine allât pourtant jusqu'au péché, comme son confesseur en a rendu témoignage ¹ ». A seize ans elle fit ses vœux (1590).

Le Beaumont d'alors représentait, je crois, assez bien, ces abbayes mitigées que nous avons montrées plus haut presque mûres pour la réforme. Trop bornée, semble-t-il, pour entreprendre rien de nouveau, l'Abbesse, vertueuse elle-même et passablement rigide, maintenait dans sa maison un ordre fort honorable. Néanmoins on ne s'explique pas facilement que ce milieu honnête, gris et froid ait nourri les deux illustres cousines, Marie de Beauvillier et Madeleine de Sourdis, qui s'y trouvaient à la même date et qui, à peine sorties de Beaumont, devaient prendre la tête du mouvement réformiste, l'une à Montmartre, l'autre à Saint-Paul-les-Beauvais. Le confesseur du monastère était un sot en trois lettres. Y avait-il parfois, à côté de la sienne, des influences plus hautes, nous l'ignorons tout à fait. J'incline pourtant à croire que Marie de Beauvillier, assez concentrée et d'une énergie silencieuse, n'a été aidée de personne dans son développement intérieur. Effrayée peut-être par le silence un peu, « mélancolique » et par la « beauté incomparable » de la jeune fille, sa tante, l'Abbesse, la faisait passer par les emplois les plus humbles, les plus durs même et trouvait excellent qu'elle se rendit invisible, lorsque la reine Louise (la veuve de Henri III), qui demeurait à Tours, venait à Beaumont et demandait « la belle Madame de Saint-Aignan ».

Cependant, le beau-frère de la jeune fille, Pierre Forget de Fresne, secrétaire d'État, avait obtenu pour elle

(1) Blémur, II, pp. 144, 145.

l'abbaye de Montmartre et Marie de Beauvillier s'était laissé faire, à la grande colère et au scandale de l'Abbesse de Beaumont, qui désirait fort transmettre son abbaye à sa nièce et qui d'ailleurs, renseignée là-dessus par un Père minime, envoyé tout exprès dans la capitale, tenait Montmartre « pour une maison scandaleuse dont l'entrée même était défendue aux gens de bien ¹ ». Cette opposition alla si loin que le confesseur du monastère, gagné par l'Abbesse, fut trois mois sans vouloir absoudre la pauvre innocente. Dans cette détresse, celle-ci « fit un songe mystérieux, dont elle eut l'intelligence quelque temps après. Il lui sembla qu'elle était sur le bord d'un précipice, quasi prête à tomber et qu'un capucin, lui ayant prêté la main, l'avait soutenue ». De quelque manière qu'on l'explique, ce songe qu'elle a dû raconter plus tard elle-même, lui promettait Benoit de Canfeld. Ainsi, peu d'années après, Jeanne de Chantal, inquiète et sans guide, aura la vision mais, semble-t-il, beaucoup plus précise, de François de Sales. Quoi qu'il en soit, après une longue et pénible attente, pendant laquelle elle eut besoin de toute sa ténacité paisible, pour résister à la pression de la tante et du confesseur, Marie de Beauvillier, ayant enfin ses bulles, quitta Beaumont pour Montmartre, dans le courant de janvier 1598. Sa tante lui avait refusé sans pitié les deux ou trois religieuses de Beaumont qu'elle aurait voulu prendre avec elle et dont elle aurait eu tant besoin. Elle partit seule, « avec une pauvre fille de village qui avait un grand désir d'être religieuse... (et qui était) d'une oraison sublime ² ». Ne nous laissons pas de saluer au passage ces humbles voyantes. Elles sont alors partout.

Je ne décrirai pas ici les désordres qui rendaient la réforme de Montmartre et plus urgente et plus difficile que beaucoup d'autres. Ce détail qui, d'ailleurs sort de

(1) Blémur, II, p. 148.

(2) *Ib.*, II, p. 149.

mon sujet, exigerait une érudition minutieuse. Je crois en effet que sur tous ces incidents qui étaient déjà vieux de plus de cinquante ans lorsque la Mère de Blémur se mit à les raconter, et que celle-ci n'a pu connaître que par les souvenirs, déjà plus ou moins légendaires, des réformistes victorieuses, cet écrivain, qui est d'ailleurs la probité même, ne mérite pas une confiance absolue. On nous dit, par exemple, que les moniales de Montmartre tentèrent à plusieurs reprises d'empoisonner leur Abbesse. C'est possible, vraisemblable même si l'on veut, mais ce n'est pas sûr. Quant aux aventures licencieuses que cette pieuse plume, chaste et hardie tout ensemble, nous suggère, on ne peut les révoquer en doute, mais on voudrait savoir à quoi s'en tenir sur l'étendue et le nombre de pareils scandales. Il y avait là trente-trois religieuses. Que cinq ou six d'entre elles aient toute honte bue, cela suffit et largement pour expliquer l'horreur rétrospective qu'ont éprouvée les réformistes, au récit de ces tristes exploits, mais cela ne nous apprend presque rien sur les autres moniales, qui n'étant ni saintes ni perverses, n'ont pas fait parler d'elles et qui néanmoins formaient peut-être la majorité, assez vulgaire, j'entends bien, mais à peu près décente, de notre abbaye. Complices au moins par leur résignation silencieuse, non encore. Qui nous dit en effet qu'on ne se cachait point d'elles ? Et puis, le moyen de protester, si les coupables avaient plus de prestige ou de puissance que les autres ? Comment auraient pu s'y prendre les plus humbles filles de Maubuisson pour s'opposer au bon plaisir de leur Abbesse, Jacqueline d'Estrées ? Montmartre du reste ne semble pas avoir égalé Maubuisson. La Mère de Blémur nous apprend elle-même que l'archevêque de Paris, Henri de Gondi, ignorait presque tout de ces désordres et que, les ayant appris, il les déplora certes et tâcha de les supprimer, sans toutefois se prononcer pour Marie de Beauvillier contre les anciennes. Comme les réformistes, celles-ci avaient leur parti, à la

Cour et à la ville, et dans ce parti, nous rencontrons des chrétiens irréprochables.

Tout cela donne à réfléchir. L'imagination des réformistes n'aura-t-elle pas rapproché peu à peu les divers méfaits de leurs adversaires, je veux dire, les vrais scandales des unes et la résistance obstinée que les autres firent à la réforme? A mesure que reculaient dans le passé tant de souvenirs dont quelques-uns étaient délicats à manier pour des âmes pures, le parti vainqueur n'aura-t-il pas confondu les tièdes et les pécheresses dans une même réprobation? Aussi bien, que nous importe! L'histoire religieuse n'est ni un roman, ni un mélodrame. Les scandales ni ne l'effraient ni ne l'intéressent. Quand elle les rencontre dans les documents, elle les relate, mais sans prêter à ces faits-divers plus d'intérêt qu'ils n'en méritent, réservant sa curiosité pour des phénomènes plus intérieurs et moins éclatants.

Contre les anciennes de Montmartre, folles ou non, Marie de Beauvillier avait avec elle quatre religieuses, mais toutes les quatre fort attachantes. Nous avons nommé la première, cette mystique de village qu'elle avait prise en Touraine. Vient ensuite une moniale qui ressemble un peu au *Serenus* de Jules Lemaitre, à ce martyr qui meurt pour l'Évangile auquel il ne croit pas. « Dieu, raconte la Mère de Blémur, lui adressa... une ancienne qui était moralement civile et qui la servit avec soin dans les affaires temporelles, mais sans vouloir entendre parler de réforme. Elle aimait son Abbessse... (et le lui montrait) par une application entière au bien de la maison, mais cela ne passait pas outre; en sorte que l'on peut dire qu'elle avait trouvé une bonne dépositaire dans une mauvaise religieuse. » Après les tentatives d'empoisonnement, vraies ou imaginaires, dont nous avons parlé, cette excellente fille prit soin qu'on ne présentât rien à l'Abbessse « qu'elle n'y eût goûté la première, parce que, l'aimant tendrement, elle aurait exposé de bon cœur sa vie pour la

sienne¹ ». Cette apparition d'une morale quasi indépendante dans un milieu où va triompher le plus haut mysticisme, méritait d'être relevée. L'abbaye possédait aussi deux parisiennes vraiment saintes, Catherine et Marie Alvequin, qui gémissaient depuis longtemps sur la misère spirituelle de la maison et qui se rallièrent à Marie de Beauvillier dès le premier jour. Elles étaient religieuses depuis près ou plus de vingt ans, la plus jeune, Marie, ayant été reçue à Montmartre en 1578. D'après le biographe de cette dernière, la décadence de l'abbaye n'aurait commencé qu'avec les guerres civiles qui bouleversèrent la France et Paris pendant les dernières années du siècle. Si le fait est exact, il confirmerait les réserves indulgentes que nous proposons tantôt. Comme dans toutes les autres abbayes, la ruine matérielle de Montmartre était pour beaucoup dans le relâchement de ces pauvres filles. Les religieuses se trouvaient dans la plus extrême indigence et le commun souci était de ne pas manquer de pain. En vérité, on n'imagine pas l'étendue de cette détresse. Réduites à tant de privations et privées de presque tous les secours religieux, les sœurs Alvequin se demandaient si leur devoir n'était pas de fuir. « Dans cette incertitude, elles eurent recours à un saint homme, nommé Frère Jean, qui vivait pour lors au Mont Valérien en odeur de sainteté... Ce grand homme avait souvent de saintes inspirations et son esprit, pénétré des lumières du ciel, découvrait les desseins de la Providence, pour les déclarer avec humilité à ceux qui le consultaient. Nos deux bonnes religieuses avaient une extrême confiance en ce serviteur de Dieu, elles lui découvraient leur intérieur, lui écrivant quelquefois. ² » Elles lui confièrent donc leur projet de passer en Flandre pour entrer dans une maison réformée. Le pieux ermite, après quelque temps, leur fit dire que Dieu

(1) Blémur, II, pp. 151, 155.

(2) *La vie et les actions de la V. M. Marie Alvequin...*, par M. H. de Lacout, sieur de Marivaut, Paris, 1687, pp. 46, 47.

enverrait à Montmartre une Abbesse pleine de vertu et de courage, et qu'il les avait réservées toutes les deux pour aider celle-ci dans la réforme de l'abbaye. Marie de Beauvillier les trouva donc à ses ordres dès qu'elle arriva. Elle leur confia les charges les plus importantes et s'appuya constamment sur elles.

Ces précieux auxiliaires s'effacent néanmoins devant le très grand homme qui fut, pendant les premières années de la campagne héroïque, la lumière et la force de la jeune Abbesse. Je veux parler du P. Benoît de Canfeld que Marie de Beauvillier avait pris pour directeur, sur le conseil du cardinal de Sourdis et dans lequel elle eut bientôt reconnu le capucin, le sauveur qu'un songe mystérieux lui avait jadis montré. Nous avons déjà célébré ce personnage, un des plus importants de tout le siècle. Aussi bien le simple et rapide récit de ses relations avec l'Abbesse de Montmartre suffirait à nous le montrer dans sa grandeur originale et puissante. Qu'on veuille bien se les représenter en face l'un de l'autre, soit au parloir soit au confessionnal, elle tour à tour pressée d'agir ou accablée par des obstacles insurmontables, lui, paisible, lointain, perdu en Dieu, oublieux, dirait-on, de cette abbaye rebelle, où les délégués de l'évêque de Paris sont accueillis par des vociférations, où plane encore la honte de scandales récents, où se trament peut-être des assassinats. Quand il le faut, notre mystique sait bien diriger l'énergie de l'Abbesse vers quelque initiative décisive, mais son vrai souci n'est pas là. C'est à peine, dirait-on, s'il prend garde à l'armée redoutable de ces anciennes qui ont juré d'empêcher la réforme. Il ne voit qu'une seule âme et il la traite comme si elle était seule au monde, comme il ferait d'une moniale inconnue, cachée dans une communauté régulière et sainte. La Mère de Blémur l'a dit magnifiquement : « Le Père Benoît de Canfeld ne lui manqua pas, mais son travail n'était pas tant pour remédier aux désordres extérieurs que pour former l'intérieur à supporter les croix

avec soumission aux ordres de Dieu. Il composa un exercice de la divine volonté — nous connaissons ce chef-d'œuvre mystique : c'est la *Règle de perfection* — qui fut très utile à Madame de Montmartre, parce qu'elle en entreprit la pratique avec une merveilleuse ferveur, rendant compte au Père des moindres défauts qu'elle y commettait ; ce qui la fit avancer à grands pas dans les voies de la grâce, ne s'arrêtant plus sur les difficultés qui lui firent beaucoup de peine dans les commencements, mais seulement dans les choses qui pouvaient avancer la gloire de Notre-Seigneur... Il arrivait quelquefois que conférant avec lui, il était tout d'un coup ravi en Dieu, demeurant quelque temps hors de soi-même, sans parole et sans mouvement ; puis revenant de ces extases, il continuait à l'entretenir de choses si saintes et si élevées qu'elle en recevait une très grande consolation. ¹ »

Quand le mystique eut achevé son œuvre, les hommes d'action entrèrent en scène. Benoît de Canfeld, quittant la France, avait obligé le Père Ange de Joyeuse « de servir de protecteur à Madame de Montmartre ; ce qu'il exécuta avec beaucoup de soin ». Le P. Honoré de Champigny venait souvent lui aussi, mais l'honneur de convertir les anciennes de Montmartre revient, et c'était dans l'ordre, à celui des deux capucins qui était le mieux rompu aux arts de la diplomatie et de la guerre. « Le Père de Joyeuse, nous dit-on, fit plus de fruit que les autres dans la communauté, gagnant la jeunesse par sa douceur, si bien qu'il ne demeura que huit des anciennes qui vécurent en leur particulier, sans vouloir se soumettre aux observances régulières, prenant toujours le parti contraire de ce que leur supérieure ordonnait². » Certes, il restait encore beaucoup à faire et à Marie beaucoup d'épreuves à traverser, pendant lesquelles elle fut soutenue par François de Sales,

(1) Blémur, II, pp. 156, 157.

(2) *Ib.*, II, p. 158.

les PP. Coton et Gonthier et tout le groupe de M^{mo} Acarie. Mais dès 1600 ou 1601, la réforme était admise en principe. Du reste les jeunes recrues, nécessaires à la rénovation totale de la vieille abbaye, commençaient de venir. Qui le croirait? La vraie bataille pour la réforme ne dura pas plus de trois ans.

Telle fut, chez nous du moins, la première réforme d'une abbaye bénédictine de femmes, au xvii^e siècle. Les nouvelles allaient bon train de ce temps-là comme du nôtre, et le triomphe de Marie de Beauvillier fut bientôt connu dans tout le royaume. Montmartre devint et resta, pendant plus de cinquante ans, le mont sacré des réformistes, la source pure où l'on vint puiser l'esprit de saint Benoît, le rare modèle sur lequel les autres abbayes se renouvelèrent. Les vocations y affluaient de nos provinces les plus écartées. Nous avons déjà dit que la glorieuse Abbesse donna le voile à plus de deux cents religieuses. On vit aussi nombre d'Abbeses passer de longs mois aux pieds de Marie de Beauvillier, pour apprendre à conduire plus parfaitement la réforme de leurs monastères. De la ruche mère partirent aussi dans toutes les directions des filles de Montmartre, chargées de réformer d'anciennes abbayes ou d'en fonder de nouvelles. Pour Marie elle-même, nous ne pouvons que la dire très grande et très sainte, impuissants que nous sommes à nuancer et à colorer par des traits vivants ces vagues épithètes. Il est manifeste qu'un si prodigieux et si long succès ne fut pas l'œuvre d'une femme commune, mais enfin nous ignorons, ou du moins j'ignore la figure et la beauté propre de Madame de Montmartre. Elle semble avoir été assez frêle, ce qui rendrait plus dramatique la ténacité, l'indomptable énergie de cette femme. Incomparablement belle, nous affirme-t-on, je crois la deviner quelque peu distante et fermée. Trop personnelle peut-être et moins généreuse qu'on ne le voudrait pour les plus éminentes de ses filles, pour Marguerite d'Arbouze, par exemple, qu'elle fit souffrir. Magnifique

néanmoins et d'une vertu resplendissante, puisque tous les spirituels du temps se sont inclinés devant elle et que trois générations de moniales l'ont canonisée. Au bout de quelques entretiens avec elle, Benoît de Canfeld l'avait jugée digne de cheminer par la voie royale de l'abnégation absolue et du pur amour¹. Ce trait vaut tous les éloges. Pour le reste, résignons-nous à l'entrevoir de loin, imposante, hiératique, sur son siège abbatial, dans un nuage d'encens. Pour que rien ne manque à sa majesté, elle reste indéfiniment à son poste, voyant mourir les unes après les autres, non seulement les anciennes qui avaient fini par se rendre toutes, mais une foule de nouvelles et notamment les deux coadjutrices qu'elle s'était données, sa nièce, Marie de Beauvillier et sa petite cousine, Henriette de Sourdis. Une princesse de la sérénissime maison de Lorraine, Madame de Guise, professe de Saint-Pierre de Reims, fut sa dernière coadjutrice. Marie de Beauvillier mourut enfin elle-même, le 21 avril 1657. Elle avait 83 ans ; elle était née deux ans après la Saint-Barthélemy et elle avait assez vécu pour voir de ses yeux le roi Louis XIV.

II. Qu'une vie si longue et si pleine, que tant de triomphes et de splendeurs aient été ordonnés, dans le plan divin, non pas seulement à la suppression de quelques abus, de quelques scandales, mais encore, mais surtout à l'enrichissement spirituel et mystique de plusieurs générations de moniales, cela, pour nous, ne fait aucun doute, et cette remarque, nous la ferions aussi bien au sujet des autres

(1) On peut deviner d'après ses écrits qu'elle était assez avancée dans les voies mystiques. Son *Exercice divin ou pratique de la conformité de notre volonté à celle de Dieu...*, (par R. M. M. D. B., Paris, 1631), est une adaptation, élémentaire mais pertinente, des enseignements de Canfeld et du pseudo-Denis. Ici par exemple un passage révélateur : « Le discours est chose humaine, mais l'amour est chose divine, et bien souvent le discours de l'entendement n'est pas la perfection ni la vraie contemplation, et quelquefois il est contraire et préjudiciable à la perfection. Saint Denis conseille à son disciple Timothée de retrancher et suspendre l'opération de l'entendement », pp. 149, 150. C'est la leçon commune, mais bien comprise. Le plus curieux est que l'Abbesse propose cet enseignement de haute mystique à l'ensemble des moniales.

réformatrices dont nous n'avons pas eu le temps de parler. A toute cette histoire de la réforme bénédictine, comme du reste à tous les vastes mouvements religieux, nous appliquons hardiment, le modifiant à peiné, le mot de saint Paul : *Omnia propter mysticos*. Si d'une part, en effet, on doit juger de l'intention de l'ouvrier par les résultats les plus achevés de son travail, il est constant, d'un autre côté, que tout ce qui renouvelle la vie intérieure et l'esprit de prière dans un groupement religieux quelconque, tend normalement à libérer la grâce, à dilater, à forcer, pour ainsi dire, les puissances mystiques d'une élite, beaucoup plus nombreuse qu'on ne le croit d'ordinaire — normalement, disons-nous, parce que les pressions extérieures ou intimes qu'inspirent souvent les préjugés anti-mystiques, gênant les âmes saintes et contrariant l'action divine, suspendent plus ou moins cette loi. Que si d'ailleurs tout le travail chrétien prépare, en quelque façon, l'épanouissement des mystiques, il n'est pas moins certain que les mystiques nous rendent avec usure ce qu'ils ont reçu de nous. Ils ne vivent pas moins pour nous que nous ne vivons pour eux. L'Église universelle reçoit de leur plénitude, comme toutes les pages du présent livre ou l'ont déjà montré ou le montreront.

Il ne faut pas néanmoins nous représenter le Montmartre de cette période comme une école spéciale de mysticisme dont Marie de Beauvillier aurait eu la direction. Le mot d'école, qui du reste convient toujours assez mal en ces matières, ne conviendrait pas du tout aux mystiques qui ont vécu, plus ou moins vers le même temps, sous la crosse de Marie de Beauvillier¹. Il y a entre elles des différences assez notables; rien ne montre qu'elles aient eu le même directeur, dans cette vaste communauté où chaque religieuse s'adressait librement, semble-t-il, à qui lui

(1) Il y a bien des écoles de spiritualité — celle de saint Ignace, par exemple, celle de Bérulle : il ne peut pas y avoir, à proprement parler, d'écoles de mysticisme.

plaisait davantage. Je ne crois pas non plus que l'Abbesse ait exercé une influence directe sur le développement spirituel de cette pleïade mystique. Bref, si elles se ressemblent les unes aux autres, ce n'est pas comme professes de Montmartre, mais comme filles de saint Benoît, par un je ne sais quoi de mûr et de grave, par un sentiment religieux plus auguste qu'ont fait naître et coloré sans doute la vie liturgique, la lecture plus fréquente de l'Ancien Testament et des Pères de l'Eglise, la majesté des souvenirs bénédictins. Ce n'est pas l'esprit de crainte, mais ce n'est pas non plus tout à fait l'esprit des enfants. La Mère de Blémur a dit de l'une d'elles, Geneviève Granger, qu'« elle était un peu de l'Ancienne Loi », et que « la circoncision lui était vénérable¹ ». Plusieurs autres nous donnent la même impression. Si ces vues, qui demanderaient à être exposées d'une manière moins sèche, se trouvent exactes pour le fond, nos mystiques de Montmartre annonceraient les abbesses victimes, Catherine de Bar, Anne de Béthune et leurs sœurs douloureuses que nous étudierons dans les volumes suivants. J'ajoute que nous ne savons en somme que peu de chose sur les mystiques dont je vais parler et qu'il y en a eu certainement d'autres, beaucoup sans doute, qui nous sont totalement inconnues.

Avec Marguerite d'Arbouze — à qui nous devons réserver une étude particulière — la plus ancienne des mystiques de Montmartre est cette Marie Alvequin que nous avons déjà vue luttant avec sa sœur et Marie de Beauvillier, dès les premiers jours de la réforme. Sa vie a été écrite assez convenablement, par un certain sieur de Marivaut. En 1616, Marie Alvequin, accompagnée de sept religieuses de Montmartre, parmi lesquelles se trouvait Adrienne Colbert, tante du futur ministre, avait quitté son abbaye pour aller réformer les Augustines Pénitentes de Paris qui habitaient depuis 1572 l'antique monastère de

(1) Blémur, II, p. 433.

Saint-Magloire. Marivaut nous rappelle, très à propos, qu'il ne faut pas confondre pénitentes et repenties, et nous donne une foule de détails intéressants sur la fondation de ces pénitentes, sous Charles VIII et Alexandre VI; sur leur première maison, si belle et commode que Catherine de Médicis la leur enleva pour y fixer sa cour en 1572, et sur leur église de Saint-Magloire, qui renfermait encore, à la fin du xvii^e siècle, des « restes vénérables de l'antiquité... des figures, les unes d'une grandeur extraordinaire, vêtues en habits de pénitents, le casque en tête et chargées de chaînes de fer, et les autres comme des enfants parfaitement bien faits¹ ». Je note au passage ces curieux détails, pour rappeler aux travailleurs le multiple intérêt de ces livres pieux que les conservateurs de nos dépôts publics ont dédaignés pendant si longtemps et qu'on ne trouvera bientôt plus que dans les bibliothèques d'Amérique. Marivaut nous dit aussi que les augustines étaient l'objet d'une prédilection particulière de la part de nos rois, depuis Charles VIII et Louis XII, jusqu'à Henri IV qui « fit l'honneur à ces religieuses de les visiter les premières après son entrée dans Paris² ». La faveur royale se fixera bientôt, à quelques pas de Saint-Magloire, sur le Val-de-Grâce. Quant à la réforme des augustines, elle se fit avec autant de succès et aussi vite que celle de Montmartre. Nous n'avons pas à la raconter, mais seulement à voir défiler dans le parloir du monastère, l'élite chrétienne de cette époque, insatiable dans son désir d'approcher les amis de Dieu. Des dons surnaturels de Marie Alvequin, un seul nous est bien connu. De loin, comme de près, elle lisait au fond des âmes. Elle allait « trouver pendant la nuit des religieuses, dans leurs cellules, au plus fort de leurs agitations et presque à demi vaincues par la violence des attaques

(1) Marivaut, *op. cit.*, pp. 147, 148.

(2) *Ib.*, p. 94.

du démon¹ ». Des traits pareils n'ont rien qui nous étonne, mais j'ai beaucoup plus de peine à comprendre la rapidité avec laquelle le Paris de ce temps-là savait bientôt qu'il comptait une voyante de plus. « Cet esprit de pénétration, dit fort bien notre Marivaut, ne se renfermait pas dans les limites de son cloître. La grâce dont le caractère est de se répandre, comme une émanation du souverain bien, se répandait sur tous ceux qui avaient le bonheur d'aborder notre incomparable Mère. Les personnes d'une éminente sainteté et d'un rare mérite qui la fréquentaient plus communément et tous ceux qui venaient conférer avec elle de leur conscience, étaient obligés d'avouer, après les lumières et les consolations qu'ils avaient retirées de sa conférence, que l'esprit de Dieu résidait dans son cœur. » Les « plus grands hommes de son siècle se faisaient une douce consolation d'entrer dans ses conseils et de participer à ses lumières; le révérend Père *Gondrant* (Condren), M. l'Abbé de Soluères, ... M. Charton, grand pénitencier, M. de Gamache, son cousin germain, docteur de Sorbonne, M^{me} Zacharie (Acarie), enfin M. de Bérulle... et une infinité d'autres », tous avides de mettre à profit « ce don de pénétration qui lui faisait leur découvrir des choses si secrètes et si particulières dans la conduite de leur vie² ».

Anne d'Autriche était de ses bonnes amies et, comme à tous les saints et saintes qu'elle connaissait, elle lui avait demandé vingt fois d'obtenir pour elle-même, pour Louis XIII et la France, le fameux miracle dont le désir obséda si longtemps et si fort tant et tant de monastères. Marivaut a là-dessus une métaphore de sa façon qui mérite d'être conservée et que Victor Hugo reprendra

(1) Marivaut, *op. cit.*, pp. 166, 167.

(2) *Ib.*, pp. 168-171. — Remarquons-le en passant, comme les bénédictines de Montmartre eurent longtemps leurs « frères convers », les augustines pénitentes avaient des frères quêteurs, qui demeuraient hors de la clôture et qui faisaient leurs vœux à la grille, entre les mains de la supérieure et du confesseur. Cf. *Ib.*, pp. 87, 88.

plus tard — oh ! sans plagiat — pour l'appliquer à la naissance du roi de Rome. « J'ose dire, écrit-il, que quoique plusieurs saintes âmes eussent sollicité le ciel avec elle par leurs soupirs, et grossi par leurs larmes cet heureux nuage qui devait faire pleuvoir ce rare don du ciel, Louis XIV..., elle (Marie Alvequin) avança, par l'ardeur de ses prières et la ferveur de ses oraisons, la naissance de ce Dauphin¹. » Un détail encore, et qui est moins commun, sur cette mystique. Elle aimait beaucoup les images saintes. Au plus haut étage du couvent rebâti par elle, s'étendait une vaste galerie « commode aux religieuses, pour se promener dans les heures permises ». Bronze ou pierre, nous ne savons, mais elle avait fait « faire à un des bouts de cette grande allée, une grotte de sainte Madeleine, où elle paraissait répandre des torrents de larmes... ; à l'autre extrémité, Béthanie, où était la figure de Notre-Seigneur et Madeleine à ses pieds ». Dans un autre endroit de la maison, elle avait fait mettre Jésus-Christ ressuscité et défendant à Madeleine de le toucher, « comme si elle n'eût pas voulu que la joie de la Résurrection eût émoussé les pointes » de la Passion².

Plus haute, sans doute, que Marie Alvequin, Marie Granger, maîtresse des novices à Montmartre, où elle était arrivée en 1617 ; puis, de 1630 à 1636, fondatrice et supérieure de l'abbaye de Montargis, où elle passa les dernières années de sa courte vie, impressionna certainement davantage les contemporains par les manifestations extérieures de sa grâce. La Mère de Blémur a écrit sa vie avec une ferveur particulière et il faut bien que la réputation de cette mystique, aujourd'hui oubliée, ait été grande, puisqu'on eut la pensée d'appliquer de ses reliques sur le front des possédées de Loudun³. C'était une créature de faiblesse et de souffrance que tourmentaient de terribles

(1) Marivaut, *op. cit.*, pp. 185, 186.

(2) *Ib.*, pp. 133-138.

(3) Cf. Blémur, I, p. 238.

maladies et qui, semblable à tant d'autres mystiques, fut à plusieurs et souvent un objet de terreur, de mépris ou de cruauté. « On la fit passer pour une personne travaillée du mal caduc, avant qu'elle fût supérieure, et celle qui lui procura une mortification si sensible, se réjouissait de la voir abandonnée de tout le monde, chacun appréhendant la contagion d'un mal si redoutable. Elle honorait alors la cruelle déreliction de son Époux, traité de son Père comme un lépreux, et elle put se plaindre avec lui que ses amis se tenaient loin d'elle. Cependant elle soutint cet opprobre sans murmure, sachant que le pécheur est un épileptique spirituel. Pendant son gouvernement, elle souffrit des contradictions perpétuelles; on condamna toutes ses grâces extraordinaires et on fit entendre à ceux qui révéraient sa sainteté, que c'était une fille trompée. Et ce qui la tourmentait davantage, c'est qu'étant solidement convaincue de son néant, elle était du parti de ses ennemis et croyait avec eux qu'il était peut-être vrai que ses lumières n'étaient que des illusions. Dans cet état tout lui était suspect et elle avait peur d'elle-même¹. »

Je suis tourmentée de blasphèmes — lit-on en effet dans un des trop rares écrits que nous ayons d'elle — j'entends que l'on crie à l'oreille de mon âme que je suis une folle et une abusée de courir après un Dieu qui s'enfuit de moi, de chercher un amour qui est sans amour pour moi².

Quelquefois, la nuit, « elle se jetait par terre, ne pouvant durer au lit et se servant des paroles du plus affligé de tous les hommes, elle disait : Qui me fera la grâce que celui qui a commencé de m'écraser, m'achève; qu'il ne m'épargne point dans mes douleurs et que je ne contredise point aux paroles du Saint : Il est temps, mon Dieu, que le péché prenne fin ». Comme tout cela rend un son vrai et profond !

(1) Blémur, I, pp. 210, 211.

(2) *Ib.*, I, p. 224.

Si pourtant, continue-t-elle, vous avez juré ma ruine, j'accepte cet arrêt, par soumission à votre divine ordonnance. Mais au moins faites-moi la grâce que je n'emporte point le péché avec moi. La peine ne m'en est pas insupportable comme la souillure, et le feu de l'enfer me sera agréable, pourvu que j'y brûle en qualité d'une victime qui ne soit point dans votre disgrâce¹.

Quelle noble langue, dirais-je, s'il était permis de mêler des pensées frivoles à la vue d'une telle détresse. Abîmée dans son néant, elle souffrait des grâces trop visibles qui excitaient autour d'elle ou la dévotion ou la jalousie. La Mère de Blémur nous la montre dans une page émouvante : « Quand elle ne pouvait résister à l'esprit de Dieu qui l'attirait puissamment, et que ces transports avaient paru, sa confusion était extrême et pour cacher l'opération divine, elle voulait qu'on crût qu'elle était tombée en faiblesse. S'il arrivait qu'elle demeurât en extase au parler..., celle qui avait part à son secret lui apportait du vin, feignant qu'elle était tombée en syncope. C'est ainsi que cette excellente créature dissimulait tout ce qui brillait aux yeux des hommes, jusqu'à s'égratigner les bras et se mettre tout en sang, pour s'empêcher le ravissement. Elle voulait bien ressentir la pointe des épines qui couronnèrent son maître, mais elle ne voulait pas qu'elles eussent seulement la figure d'un diadème. L'ombre de la gloire suffisait pour lui donner de la terreur² ».

Le désir de garder pour eux leur divin secret se rencontre en effet chez tous les véritables mystiques. Une sorte de pudeur, une humilité profonde et la peur qu'ils gardent toujours plus ou moins d'être les jouets de quelque illusion, leur rendent insupportable la nécessité où ils se trouvent souvent d'être donnés en spectacle à un monde éternellement curieux du surnaturel, même lorsqu'il prétend n'y pas croire. Depuis un accident mystérieux qui

(1) Blémur, I, p. 225.

(2) *Ib.*, I, p. 201.

remontait à ses premières années de Montmartre, Marie Granger se trouvait particulièrement et constamment exposée à cette curiosité, d'autant plus pénible aux âmes délicates, qu'elle est souvent grossière et malsaine. « Sa charité, dit la Mère de Blémur, augmenta de telle sorte qu'elle dilata son cœur, qui ne la pouvait plus contenir, élevant deux côtes par sa violence, qui demeurèrent deux ans élevées de deux doigts et toute sa vie, séparées des autres, s'élevant et s'abaissant selon les mouvements de son amour. Ne fallait-il pas qu'il fût sans mesure pour enfler son cœur, pour élever sa poitrine et pour faire un prodige qui n'a guère d'exemples dans les siècles passés ? Plusieurs des religieuses qui ont vu cette merveille l'ont attestée ¹. » Le directeur de Marie Granger, homme d'une sainteté peu commune, le P. Rabasse, récollet, attachait peut-être trop d'importance à cette merveille, ou du moins en parlait plus que de raison. La reine-mère ayant passé par Montargis, lorsque Marie Granger qu'elle avait connue dès Montmartre, était dans cette ville, « elle entra dans le monastère et entendit la messe dans le chœur des religieuses, ensuite ayant ordonné aux Dames de la laisser seule, elle entra au parloir pour conférer avec le P. Rabasse, en présence de notre bonne supérieure. Le serviteur de Dieu n'eût pas plutôt commencé à traiter de la vie spirituelle, que la Mère entra dans un profond ravissement, ce qui donna lieu au P. Rabasse de faire le récit à Sa Majesté des grâces extraordinaires que Notre-Seigneur communiquait à cette âme et, en particulier, de l'élévation de ses deux côtes. La reine les voulut toucher, mais elle ne put, à cause de son grand habit. Elle revint de son extase, sans s'être aperçue de ce qui s'était passé et elle entretint deux heures entières notre auguste princesse... (qui) lui promit sa protection et lui commanda de s'adresser à elle dans toutes les choses où elle aurait besoin de son autorité. En

(1) Blémur, I, p. 202.

effet, lorsque Madame de Montmartre voulut retirer ses religieuses (qu'elle avait prêtées à la fondation de Montargis), la reine eut la bonté de lui écrire et de lui témoigner qu'elle lui ferait plaisir de les laisser à notre Mère¹ ». J'ai conservé ces dernières lignes qui prennent sur le vif une des nombreuses circonstances dans lesquelles les Abbesses d'alors avaient besoin de la Cour. Pour le reste, j'avoue que l'anecdote me gêne un peu. Béni soit ce grand habit contre lequel échoua l'indiscrétion conjugquée du P. Rabasse et de la reine ! Plus gênée que nous assurément, Marie Granger se cachait de son mieux aux yeux des créatures. « Lorsqu'elle demeurait encore à Montmartre, la cave de Saint-Denis était le lieu de sa retraite et de ses ravissements ; elle y demeurait des quatre ou cinq heures... et elle y eût passé bien souvent les nuits entières, si quelques religieuses confidentes n'avaient pris soin de l'en retirer. Depuis qu'elle eut obtenu de Dieu que ces abstractions ne parussent point devant le monde, toutes les nuits elle était visitée de Notre-Seigneur et c'était au milieu de ce grand silence des créatures qu'il traitait avec elle². »

« On n'a pu savoir précisément ce qu'elle voyait dans ses ravissements » ajoute la Mère de Blémur. L'on n'en peut juger que par une parole admirable de notre voyante, qui, lorsqu' « elle rencontrait quelque image... ne pouvait s'empêcher de plaindre l'ignorance des peintres, de copier si mal des originaux si parfaits³ ». Dès qu'elle redescendait sur terre, elle ne vivait plus que pour souffrir. « Elle fit des choses que l'on n'ose spécifier ; nous dirons seulement qu'elle but longtemps dans le crâne d'un mort et qu'étant fort altérée, elle se contentait de regarder de l'eau, sans en avaler une goutte, afin d'exciter sa soif. Étant malade et n'osant manger du

(1) Blémur, I, p. 211.

(2) *Ib.*, I, p. 221.

(3) *Ib.*, I, p. 221.

fruit, elle cherchait les occasions d'en voir, afin d'en offrir la privation à Notre-Seigneur ». Sa grâce était du reste exigeante et sévère, soit pour elle-même, soit pour les autres. « Elle eût fait scrupule de sentir une fleur et voyant une religieuse qui s'y arrêta, elle ne put s'empêcher de l'en reprendre ¹. » Enfin lorsqu'elle fut à l'agonie, elle dut plier devant une épreuve suprême que n'aurait pas inventée sa propre ingéniosité à se faire souffrir elle-même. Le confesseur de cette agonie « était un homme si grossier et si ignorant qu'il était plus propre à chagriner les âmes qu'à leur inspirer des sentiments de piété. Il est vrai qu'on lui fit venir un Père de la Compagnie de Jésus, qui prêchait dans la ville, mais comme il ne la connaissait pas, elle n'en eut pas le soulagement qu'elle eût pu désirer. Il fallait qu'elle mourût dans le délaissement et qu'elle honorât par état l'abandon du Fils de Dieu ² ». Marie Granger compte aussi parmi les précurseurs, les annonciateurs les plus précis de cette dévotion au Cœur de Jésus que prêchera, vers la fin du xvii^e siècle, une visitandine de Paray-le-Monial, Marguerite-Marie Alacoque. Vers 1630, « notre divin Sauveur lui apparut, tenant une croix en sa main, avec un cœur percé de trois clous et une couronne d'épines ; il paraissait que ce cœur répandait des gouttes de sang : « Ma fille, lui dit Notre-Seigneur, je vous donne ce blason et je ne veux pas que vous en preniez jamais d'autre. Vous triompherez par la croix ». La servante de Dieu l'accepta avec beaucoup de reconnaissance, elle en fit graver un cachet, dont nos religieuses de Montargis se servent encore aujourd'hui ³ ». La Mère de Blémur écrivait ces lignes en 1679.

Après ce que nous avons dit plus haut sur le caractère assez indéterminé du groupe de Montmartre, nous n'aurons aucun scrupule à parler ici de Geneviève Granger,

(1) Blémur, I, p. 230.

(2) *Ib.*, I, p. 234.

(3) *Ib.*, I, pp. 204, 205.

qui n'a jamais appartenu à cette maison, et qui ayant d'abord fait profession dans l'abbaye de Hautebruyère, Ordre de Fontevrault, vint en 1630 rejoindre à Montargis sa sœur Marie qu'elle remplaça et continua dignement de 1636 à 1674. Également dévouée à ces deux sœurs, qui manifestement l'enchantent d'une manière toute particulière, la Mère de Blémur a peut-être une sympathie plus vive pour la seconde, dont la vie intérieure fut accompagnée de moins de prodiges. J'ai déjà dit que cet historien exquis des mystiques bénédictines croit éprouver ou feint d'éprouver un curieux embarras dès qu'il rencontre sur son chemin le pur mysticisme. Jacqueline de Blémur n'a-t-elle jamais connu par une expérience personnelle ces oraisons sublimes ; extrêmement raisonnable, a-t-elle craint de peindre ces grâces de choix sous des couleurs trop engageantes et qui auraient égaré de jeunes lectrices ; a-t-elle partagé sur ce point, ou plus simplement, a-t-elle voulu ne pas irriter une défiance presque universelle à l'époque où elle écrivait, je ne saurais dire, mais de toute façon, il y a plaisir à la suivre lorsqu'elle s'insinue dans ces jardins réservés, hésitante, bégayante, curieuse pourtant, avide malgré qu'elle en ait. Aussi devons-nous recueillir avec attention la page lumineuse qu'elle a écrite sur les « états » de Geneviève Granger.

Geneviève, comme tant d'autres, était mystique, en dépit d'elle-même. C'est là sans doute ce qui explique en partie du moins les prédilections que la Mère de Blémur a pour elle. Effrayée encore plus qu'attirée par les exemples douloureux de sa sœur Marie, mais appelée et d'une manière irrésistible à des grâces du même ordre, elle « disait quelquefois qu'elle avait eu une peine extrême à se rendre et qu'elle ne pensait pas qu'il y eût jamais eu d'âme plus opiniâtre que la sienne pour la faire entrer dans les voies intérieures, ce sont ses propres paroles ¹ ».

(1) Blémur, II, p. 441.

Il ne s'agissait pas pour elle, comme pour Marie, de fuir des faveurs trop éclatantes, mais au contraire, de se laisser conduire par une voie d'inaction et de ténèbres apparentes qui devait paraître singulièrement rude à cette âme claire, vive et décidée. D'une plume très sûre, la Mère de Blémur a rendu cette immobilité et ce crépuscule. « Ceux qui ont connu l'état de grâce de cette bienheureuse Mère, écrit-elle, ont dit qu'elle possédait Dieu d'une manière qui lui était inconnue et que plus il habitait en elle, et plus elle sentait sa nudité et l'impureté de la créature. Elle avait un trésor et elle se jugeait pauvre... Cette vertueuse fille n'avait point de lumière pour voir les grâces que Dieu avait mises en elle... L'opération de Dieu tendait à faire mourir tout le reste dans son âme, et à la mettre dans la disposition d'une victime toujours préparée au sacrifice et à la destruction. Elle arriva au point de cette bienheureuse indifférence où l'âme laisse agir Dieu purement, sans rien voir ni connaître de ce qui se passe en elle... La pureté de Dieu l'appauvrisait de tout, lui ôtant jusqu'à la vue de son dénûment. Elle ignorait son état et l'usage très saint qu'elle en faisait. Tout se passait dans son intérieur sans qu'elle y prît garde. Elle ne croyait pas faire oraison, ni avoir de présence de Dieu. Les ténèbres lui cachaient la voie intérieure et l'aidaient à se perdre toute en Dieu¹. » Je ne voudrais pas d'autres lignes que celles que l'on vient de lire pour faire toucher du doigt aux esprits les plus prévenus, la réalité et l'excellence du don mystique. « La pureté de Dieu l'appauvrisait de tout », je le sais trop, à peine donnons-nous un sens à ces mots splendides, mais nous sentons que ce n'est pas là du phébus, et si, les reprenant patiemment, nous tâchons de les éclairer à la lumière de nos propres expériences les plus ineffables, nous sentons aussi que loin de s'éloigner de l'humanité par ce mystérieux appauvrissement de tout, les

(1) Blémur, II, pp. 439, 440.

mystiques s'en rapprochent au contraire et en épuisent, si je puis dire, les dernières possibilités. Quelle est la beauté, même sensible, qui, dans un certain sens, n'exige pas, elle aussi, que celui qui la contemple se vide de lui-même pour mieux l'accueillir et se modeler sur elle? Que le lecteur, même incrédule, me pardonne donc ces citations qui de prime abord lui semblent étranges, si ce n'est vaines. Le sentiment de Geneviève Granger, tous nos mystiques l'ont éprouvé, et ils se sont efforcés de le formuler, chacun à sa manière, usant ainsi de mille tours souples et subtils pour plier notre langue à l'expression de ce qu'il y a, tout ensemble, de plus humain et de plus divin dans le fond des cœurs. Que Geneviève Granger nous répète donc les mêmes choses, mais d'une autre façon, et cette fois avec un enjouement malicieux que, jusqu'ici, je n'ai jamais trouvé que chez elle.

« Au mois de juillet de l'année 1666 — elle avait alors soixante-six ans — on lui dit à l'oreille du cœur qu'elle n'avait pas encore la sainte liberté d'esprit en Dieu. On lui marqua en particulier ce qui retardait son avancement. On lui interdit toutes les pratiques ordinaires, jusqu'aux pensées, aux désirs, aux aspirations, excepté les prières du matin et du soir qu'on lui prescrivait, encore très courtes. Dans cette nudité, elle se moquait d'elle-même, disant agréablement à une personne de confiance : « Avez-vous jamais vu quelque chose de pareil, on ne me permet pas seulement de penser aux saints, sinon en tant qu'ils sont cachés en Dieu ». Quelque temps après, elle confessa de bonne foi à la même personne qu'après avoir passé bien des jours, sans faire autre chose que de perdre tout en Dieu, elle avait éprouvé un avancement notable et qu'assurément il fait tout dans l'âme, qui ne veut rien faire d'elle-même, par adhérence à sa conduite, et qu'un moment de l'opération divine vaut mieux que l'ouvrage de toute la vie d'une créature ¹ ». Tout cela est du pur

(1) Blémur, II, pp. 440, 441.

crystal. Encore deux coups de pastel qui achèveront délicieusement le portrait.

Ainsi dénuée de tout et d'elle-même, « elle avait pourtant la discrétion de ne pas mettre la communauté dans un dénument qui surpassât leur grâce, sachant qu'il est écrit qu'il ne faut pas être plus sage que l'on ne doit... Elle était bien aise que l'on tendît à cet heureux dépouillement, mais elle n'usait point de violence pour l'imposer... » « J'essaie de conserver la paix dans les âmes » disait-elle souvent¹. Le meilleur de la direction et du gouvernement religieux tient dans ces deux mots. Pour marquer une fois de plus les étapes, les vicissitudes de la tradition mystique, ajoutons que, pendant plus de vingt ans, (1652-1674), la Mère Granger a eu sous sa conduite la très attachante, très haute et très inquiétante personne qui, sous le nom de M^{me} Guyon, doit faire un jour tant de bruit².

III. Parmi toutes les mystiques de Montmartre — bien entendu parmi celles que nous connaissons et sans en excepter Marguerite d'Arbouze — Charlotte Le Sergent (1604-1677) paraît être la plus sublime. Nous devons encore l'*abrégé* de sa vie à Jacqueline de Blémur qui du reste n'a fait que citer ou résumer les papiers intimes de Charlotte Le Sergent elle-même et qui par suite, a pu rompre plus hardiment avec la consigne de réserve, qu'elle s'impose ordinairement en ces délicates manières. Son petit livre, malheureusement devenu très rare, est une des perles de notre littérature religieuse. Il faut le mettre tout à côté de la vie de Catherine de Jésus par la Mère Madeleine de Saint-Joseph. Comment se fait-il qu'une œuvre pareille n'ait excité lors de sa publication, en 1685 — fâcheuse date, je l'avoue pour un ouvrage de ce genre,

(1) Blémur, II, p. 439.

(2) Née à Montargis en 1648, Jeanne-Marie Bouvier de la Motte fut mise dès l'âge de 4 ans chez les bénédictines. Jeune fille, puis jeune femme, elle restera en rapports intimes avec la Mère Granger.

— que l'intérêt d'un très petit nombre, et qu'elle ait bientôt sombré dans l'oubli, mais dans un oubli si complet et si tenace que le nom même de Charlotte ne figure pas dans l'histoire récente et d'ailleurs fort érudite, d'une de ses élèves les plus illustres, Anne-Berthe de Béthune, Abbessse de Beaumont-les-Tours? Je crois néanmoins que pour peu qu'on ait l'esprit curieux et qu'on aime la lumière, on lirait d'un trait ce livre limpide, transparent comme un dialogue de Berkeley. Ici nulle éloquence, bien que la Mère de Blémur ait prêté sa plume; pas un soupçon de lyrisme dévot, à la Bossuet; j'allais presque dire, pas une goutte d'onction. La région qu'habite Charlotte Le Sergent et où celle-ci voudrait fixer ses disciples, est tout ce qu'on peut rêver de plus dépouillé, de plus nu. C'est proprement le centre ou la cime de l'âme, la pointe extrême de l'abîme sans fond, où Dieu donne rendez-vous à la créature. Ni l'imagination, ni la sensibilité, ni la raison raisonnante n'agissent plus que par des battements imperceptibles et toujours réprimés, dans cette atmosphère irrespirable pour elles. Seul l'esprit de l'esprit, l'âme de l'âme s'y meut librement, s'y dilate et s'y réalise. Qu'on discute comme l'on voudra ces expériences, qu'on dise qu'à cette altitude ou dans ces profondeurs, les mystiques ne trouvent qu'eux-mêmes; qu'à ce rendez-vous qu'ils croient fermement que Dieu leur assigne, ils descendent ou ils montent seuls, pour n'y converser qu'avec leur propre image, on se trompe, je le crois, mais l'expérience n'en reste pas moins réelle, splendide et digne assurément de passionner quiconque prétend faire sien l'*homo sum* de Térence. Or, cette expérience, je ne sais si la Mère Charlotte Le Sergent l'a poussée plus loin que tels autres, mais je sais bien qu'elle l'a décrite avec une lucidité et un relief extraordinaires. Toute sa vie intérieure a du reste consisté dans cette désappropriation totale, toute son activité religieuse dans cette lutte héroïque contre nos activités de surface et contre les méthodes

qui règlent ces dernières. Pour tout le reste, les couleurs manquent à son portrait et les accidents pittoresques à son histoire. Mais on n'y prend même pas garde, fasciné que l'on est par les profondeurs de cette âme transparente. Disons pourtant qu'elle est née à Paris en 1604, et qu'elle est morte à Montmartre en 1677, après avoir rempli dans plusieurs maisons de son Ordre des missions de confiance. Elle avait beaucoup d'esprit et de sens, de la gaieté, de l'entrain et de l'énergie, une extrême vivacité. Elle avait goûté le monde et ne l'avait pas trouvé déplaisant. Toute jeune, « Dieu la suivait de près, nous dit-elle, et de son côté elle en avait une impatience qui allait jusqu'à la fureur, étant même tentée de blasphémer et d'une malignité si terrible qu'elle était presque résolue de faire tout du pis qu'elle pourrait, afin que ce divin amant se retirât d'elle et qu'il la laissât vivre à son aise ».

Elle avait de quatorze à quinze ans, lorsqu'elle commença de se rendre aux instances divines. « Etant un jour dans l'église de Saint-Jean-en-Grève, à genoux devant le crucifix, elle aperçut un pauvre charbonnier qui le contemplait avec des yeux chargés de larmes. Comme elle avait accoutumé de se divertir à regarder les passants, la noirceur de celui-ci lui fit croire qu'elle s'allait bien réjouir à ses dépens ; mais Dieu lui fit changer de pensée, il la toucha par les larmes de ce pauvre artisan, et regardant elle-même l'image de Jésus-Christ crucifié, il lui sembla entendre une voix qui, frappant son intérieur, l'attira, avec autant de force que de douceur, à s'appliquer aux douleurs de ce Dieu souffrant et à sortir du misérable état où elle était. En ce moment... elle reçut un don d'oraison sublime avec une telle impression des souffrances de Notre-Seigneur qu'elle en était toute pénétrée¹. » A quelque temps de là, « on lui dit... en raillant que c'était la mode d'aller aux jésuites, et qu'il y avait un confesseur auquel

(1) *Abrégé de la vie de la V. M. Charlotte Le Sergent...* (par la M. de Blémur), Paris, 1685, pp. 10-12.

l'on avait grande liberté de découvrir ses secrètes pensées. Elle en voulut essayer comme les autres », mais cet essai compliqua la peine de cette étrange parisienne, partagée entre le divertissement qu'elle recherchait encore, et la grâce déjà très simplifiante qui la possédait. Le jésuite vit bien d'abord qu'il avait affaire à une âme peu commune, mais il ne sut pas démêler, ou du moins il trouva trop précoce la vocation particulière de Charlotte. Il la mit au régime de saint Ignace, lui ordonnant surtout « de bien examiner le fond de son âme;... elle en frémit en elle-même, craignant la vue de son portrait », mais comme, très généreuse, elle voulut aussitôt « faire les revues continues » dont on lui avait parlé, « elle éprouva des gehennes et des tortures d'esprit inconcevables, et au lieu de la sainte liberté qui se rencontre dans le service de Notre-Seigneur, elle se trouva dans une étrange servitude. Elle entreprit d'abord de faire l'anatomie de tout ce qui passait par son imagination, de marquer sur un papier tous ses mouvements », rentrant ainsi « dans toutes ses tentations passées, avec une augmentation de peine, parce qu'ayant une petite ouverture à l'esprit intérieur et à l'oraison, elle se sentait attirée de ce côté-là dans l'intime de son âme, pendant que tout le reste était révolté », par ces réflexions laborieuses et décourageantes ¹.

Cette aventure, qui, du reste, va se reproduire plusieurs fois dans la vie de Charlotte, est très significative. Si je ne me trompe, la Mère de Blémur insiste là-dessus avec une complaisance manifeste. C'est qu'en effet, cette dernière, bien que, dans ses *Eloges*, elle ne parle jamais des jésuites qu'avec une vénération très sincère, manque rarement les occasions de marquer son peu de goût pour une prière trop disciplinée. Pénétrée à un haut degré de l'esprit bénédictin, elle voulait une « sainte liberté » dans tous les exercices pieux qui se font en dehors de l'office

(1) *Abrégé...*, pp. 14-16.

liturgique. Quoi qu'il en soit, Charlotte ayant essayé, vers ce même temps, « d'user d'une méthode expliquée dans un livre... elle n'y trouva que de l'obscurité et nulle onction intérieure ¹ ». Autant de précieux indices. La grande mystique qui se prépare à nos yeux, comprendra plus tard que Dieu a voulu « être son maître, à l'exclusion de toute autre créature ² ». Ce qu'elle eut à souffrir pendant ses premières années de couvent acheva de l'éclairer sur ce point.

Au lieu du Carmel qu'elle désirait, ses parents lui imposèrent Montmartre, qui, bien que réformé, n'en flattait pas moins les ambitions et la vanité d'une famille considérable, comme était la famille de Charlotte. La jeune fille dut obéir. « Elle était encore si simple en ce temps-là qu'elle se promit que si le Seigneur n'agréait pas ce changement (de vocation), il la ferait enlever par les anges, pour la porter au Carmel ³. » Les anges ne vinrent point. Il me paraît toutefois certain que la grâce propre de Charlotte aurait causé moins d'étonnement et soulevé moins de résistance chez les carmélites qu'elle ne fit chez les filles de saint Benoît. Celles-ci jugèrent en effet très et trop sévèrement leur nouvelle novice qui leur sembla bientôt difficile, plus ou moins fantasque. Elle était du reste beaucoup plus jeune que son âge, lorsqu'elle prit le voile. Ignorant presque tout de la vie religieuse, mais attirée déjà à une prière sublime, elle n'avait d'inclination que pour la solitude. La rare facilité qu'elle avait à se recueillir était sa seule vertu. Les pratiques du couvent la fatiguaient et lui paraissaient odieuses. Cette mauvaise disposition, continue la Mère de Blémur, allait si loin qu'elle lui donnait « du dégoût des choses les plus saintes et en même temps les plus agréables, comme le chant de l'Église et les saintes cérémonies. Tout le monde

(1) *Abrégé...*, pp. 20, 21.

(2) *Ib.*, p. 33.

(3) *Ib.*, p. 34.

sait quel empressement on témoignait pour entendre le divin office à Montmartre. L'on y courait de toutes parts et chacun en était charmé, pendant que notre postulante ne le pouvait souffrir. Elle demanda même d'être reçue en qualité de converse, afin d'éviter l'assujettissement que les Sœurs de chœur avaient pour ce saint exercice, ce qui lui fut refusé »¹. Ainsi la vive enfant jetait sa gourme, inquiétant son entourage et jusqu'à la Mère Abbessse qui la chapitrait d'importance. On avait certes raison de plier à toutes les exigences de la règle cette innocente rebelle. Les folles pousses du mysticisme doivent être retranchées sans pitié, même sur les tiges les mieux venues et l'on aurait évité de grands malheurs, si l'on avait soumis, soixante ans plus tard, M^{me} Guyon à des contraintes analogues. Mais enfin il y a moyen de régler les âmes sans les étouffer. Les excès mêmes de Charlotte Le Sergent indiquaient assez le sens voulu de Dieu pour le développement de cette novice qu'il aurait fallu manier avec plus de clairvoyance et plus de souplesse. On exigeait « qu'elle fit l'oraison par méthode et qu'elle s'assujettit aux points de méditation qu'on lisait au noviciat... C'était pour elle de l'arabe... La captivité où sa maîtresse des novices l'arrêtait, touchant la manière de faire l'oraison, était pour elle une espèce de tyrannie. Plus on essayait de lui donner des lumières et plus son ignorance devenait profonde »². Une impuissance aussi décidée ne tenait plus ni de l'immortification ni du caprice. Sûrement, c'était la grâce elle-même qui résistait aux méthodes. On déchirait inutilement cette jeune conscience, en l'obligeant à choisir entre son invincible attrait et les ordres de ceux qui lui commandaient de la part de Dieu.

L'épreuve fut si dure que Charlotte en vint à craindre « de perdre l'esprit » et que, « pour éviter une telle dis-

(1) *Abrégé...*, pp. 30, 31.

(2) *Ib.*, p. 30-32.

grâce, elle chercha du divertissement dans les choses extérieures ». Mais chez elle, comme chez tant d'autres, ces diversions ne réussirent pas mieux que les efforts qu'elle avait tentés pour se rompre aux méthodes communes et pour secouer par là l'étreinte divine. Elle tenait désespérément à ne pas manquer sa vie. « Cette inclination qu'elle avait eue pour les carmélites se réveillant plus que jamais, elle crut qu'elle ne serait heureuse qu'en dormant, parce qu'elle songeait toutes les nuits qu'elle était avec ces saintes filles. Mais autant ses rêves lui étaient agréables, autant s'affligeait-elle de leur courte durée¹. » Délicieux enfantillage et qui nous rassure sur la destinée de Charlotte. Comme les vrais mystiques, elle a cette obstination douce devant laquelle toutes les résistances cèdent tôt ou tard.

Il serait trop long de suivre une à une les étapes de son ascension. « Cette fille qui devait un jour conduire tant de personnes dans les voies de la grâce, passa dans tous les degrés différents de la vie intérieure, afin que nul secret ne lui fût inconnu. » Une puissante main la paralysait, « l'arrêtait tout court », dès que sa curiosité ou sa vivacité naturelle l'entraînaient trop vite ou trop loin. A ses débuts, « elle fut introduite dans un amour également fort et tendre envers la sainte Humanité ». Puis le temps vint « qu'elle se trouva toute abîmée en Dieu. Il est vrai que par intervalles, elle était encore appliquée à l'âme sainte de Jésus-Christ... qui semblait faire un épanchement sacré dans la sienne, y opérant cet anéantissement si nécessaire aux personnes qui aspirent à la vraie perfection. Son état était alors un dégagement intérieur et une grande conformité à Jésus-Christ souffrant, mais quoiqu'il fût si relevé, on lui ôta enfin cette occupation sensible, dans laquelle les puissances supérieures de l'âme ont bien peu de lumière. Son entendement se trouva tout à coup dans une

(1) *Abrégé...*, p. 34.

vaste campagne si lumineuse qu'il en était charmé » et où « on lui expliquait les secrets des mystères avec tant de clarté et tant de certitude qu'il lui eût été impossible d'y former aucun doute ¹. » Elle quittait ainsi peu à peu la surface de son âme, mais qu'elle était loin encore de la simplification suprême où elle tendait sans le savoir ! « Elle a confessé elle-même qu'il y avait bien de l'impureté en cette voie, (impureté) qu'elle ne connaissait pas alors, tant elle était absorbée dans ses lumières. « La curiosité et la vanité de mon esprit, dit cette humble créature, l'appui et l'attache que j'avais à mes lumières, laissaient ma volonté froide et pesante ². » Voilà qui est assez clair, mais d'où vient que ces pures lumières sont plus stimulantes que nourissantes, d'où vient le froid et la stérilité de cette atmosphère, Charlotte elle-même essaiera de nous l'expliquer.

On a vu où l'avaient conduite ses précédentes étapes, c'est-à-dire, à un tel détachement des images et de tout le sensible que la contemplation des scènes évangéliques ne lui était plus permise et bienfaisante que par intervalles. Alors s'était ouverte devant elle la « campagne lumineuse » dont elle parle. Décrire cette région m'est impossible, mais assurément il ne faut pas la confondre avec les *templa serena* des philosophes ni même avec les retraites plus saintes où Malebranche écoute le Verbe, car c'est une région à la fois intellectuelle et mystique au sens propre du mot. La divine présence, dont la rencontre aussi immédiate que possible fait tout le mysticisme, est là, plus directe, plus concrète, si j'ose dire, que dans la contemplation de l'Évangile, mais elle est encore comme voilée par les spéculations intellectuelles qu'elle provoque elle-même, d'où cette première joie de Charlotte, bientôt suivie d'une impression d'accablement et de froid ; d'où le geste divin qui va brusque-

(1) *Abrégé...*, pp. 43, 54, 55.

(2) *Ib.*, pp. 59, 60.

ment faire la nuit dans cet esprit encore trop curieux, encore trop amoureux de lui-même.

« Ce fut alors, en effet, que la Sagesse incréée, la voulant faire entrer dans une voie de simple intelligence, tira un rideau afin qu'elle ne vît plus qu'au travers et dans un simple regard les vérités divines ; que cette impression alluma dans son cœur un ardent désir de la possession de Dieu et qu'il lui plût ôter les obstacles qui empêchaient ses plus pures opérations dans son âme. » Ce nouvel état n'était pas de pures ténèbres et bien des mystères lui furent alors rendus plus intelligibles, mais « elle regardait comme une tentation cette avidité de connaître ces choses par ses propres lumières, dans un temps où les nouvelles approches de Dieu et son attrait subit, faisaient une impression admirable en son âme ». Du reste, le « rideau était trop épais pour rien apercevoir. Elle était comme reléguée dans des cavernes profondes ou obscures, avec un effroi intérieur qui lui faisait appréhender la rencontre d'un objet de mort et d'anéantissement »¹. Nous retrouvons des expériences analogues chez la plupart des mystiques, mais je doute que cette descente de l'âme au plus profond d'elle-même ait jamais été dessinée d'un trait plus net et plus émouvant.

On ne nous dit pas à quels signes la communauté de Montmartre put s'apercevoir du progrès de Charlotte, mais de telles âmes rayonnent toujours autour d'elles, attirant les uns, irritant les autres, sûres de rencontrer à la fois des persécuteurs et des disciples. « Elle avait déjà composé des exercices et des méditations dont plusieurs se servaient avec utilité. Elle conférait avec quelques Sœurs et leur disait simplement ses pensées. Ces entretiens innocents furent comme les songes de Joseph. Ils mirent l'alarme dans le monastère, en sorte que toute une Visite fut employée à cette affaire. Pendant cet orage, on tenait

(1) *Abrégé...*, pp. 60, 61.

la servante de Dieu dans une chambre des malades, sous la conduite de la Mère infirmière qui avait ordre que personne ne lui parlât ; ce qui ne fut pas si bien observé que quelques Sœurs ne fussent assez adroites pour lui donner avis de ce qui se passait. Le Visiteur avait fait un commandement exprès que l'on mît entre ses mains tous les papiers de cette pauvre Mère : ce fut la seule chose qui l'humilia, n'ayant pas eu dessein que ces écrits vissent le jour, mais elle riait de tout le reste. Enfin elle comparut devant lui... On voulut lui montrer... qu'elle s'était lourdement trompée » sur le dogme, mais elle se défendit sans peine et le Visiteur, moins terrible qu'il ne voulait s'en donner l'air, se tira d'embarras par une combinaison à l'italienne, grondant la pauvre fille en plein Chapitre, « quoique en particulier il eut assez de prudence pour ne pas la décréditer et qu'il permit à celles qui avaient quelque chose d'elle, d'en user à l'ordinaire »¹. Dans tout ceci, comme dans d'autres persécutions du même genre que Charlotte Le Sergent eut à souffrir à Montmartre, l'Abbesse, Marie de Beauvillier, ne paraît pas à son avantage. Peut-être ne savait-elle pas résister à la pression de quelques moniales, mesquines ou jalouses, qui animaient leurs propres directeurs contre la douce mystique, peut-être aussi n'aimait-elle pas que l'on dépassât trop le niveau commun. Mais, elle était droite et sainte. Dès qu'elle eut compris qu'elle s'opposait à l'œuvre divine, en se conduisant de la sorte, elle encouragea Charlotte ou du moins la laissa libre d'agir à sa guise et de faire des prosélytes, soit au dehors, soit dans l'enceinte même de l'abbaye.

On ne saurait trop le redire, pour couper court à des émotions assez inutiles, les pires tracasseries ne sont rien pour les mystiques, auprès des tourments intimes qui achèvent de les dégager de la créature et d'eux-mêmes. L'« esprit naturel » de Charlotte « avait frayeur de l'état

(1) *Abrégé...*, pp. 68-70.

passif ». « Quoi, disait-elle, ne rien faire, ni considérations ni affections ; renoncer à toute connaissance ; marcher à l'aveugle dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort » ! « L'intime de son âme, reprend excellemment la Mère de Blémur, trouvait des délices ineffables en ce dénuement, pendant que les sens y avaient une répugnance extrême... Un certain directeur lui ayant dit qu'elle devait fort prendre garde à ne pas demeurer inutile dans le temps précieux de l'oraison, il pensa tout gâter, parce que, voulant obéir, elle essayait de multiplier les actes, et Dieu, de son côté, lui faisait voir la beauté d'une âme qui ne veut être autre chose qu'une pure capacité de sa divine opération. Elle souffrit bien des peines en cet état et les découvrit à un Père capucin qui lui fit voir que Dieu l'appelait à l'oraison de simple regard, mais qu'elle y commettait de grandes fautes, opposant l'impureté des actes humains à l'opération divine. Ce mot fut, pour elle, comme la lumière du soleil, qui dissipa tous les nuages de son esprit. Depuis ce moment, elle se mit sous la direction de ce Père. » Le P. Benoît de Canfeld avait dirigé la réforme de Montmartre, un autre religieux du même Ordre libère la grande mystique de cette abbaye. Coïncidence, je le veux bien, mais curieuse à remarquer. Sous la direction de ce Père, dont on aurait bien dû nous dire le nom, Charlotte, « après six mois d'exercices, interrompus par la vivacité de son esprit naturel, accoutumé à vouloir connaître toutes choses, résolut enfin d'anéantir tout ce qu'il y avait de contraire à l'attrait de sa grâce... Cette résolution prise, il lui sembla ressentir au plus intime de son âme, un approche de Dieu très secret et très certain. » Enfin « Dieu fit un vide dans son âme, comme quand on prend un balai et que l'on pousse les ordures hors d'une chambre. En effet, elle se trouva si déchargée qu'elle respirait à son aise et sans nulle peur »¹. Combien avait duré

(1) *Abrégé...*, pp. 71-75.

ce laborieux apprentissage ? Plusieurs années, semble-t-il, mais peut-être moins longtemps que les longues et admirables analyses de la Mère de Blémur ne le feraient croire.

Maitresse des novices à Montmartre et prieure en d'autres endroits, Charlotte Le Sergent semble avoir gouverné nombre de disciples dignes d'elle, telle, par exemple, Marguerite Guérin, élevée à « la plus haute contemplation passive, qu'elle n'a pourtant jamais connue et dont elle portait les effets à l'aveugle, les nommant : perte d'esprit » ¹, telle encore, Marie Pavin qui « était avertie en dormant de ce qu'elle devait faire le jour (et qui) n'était jamais trompée » ²; telle, Catherine Guiette qui avait appartenu au groupe de M^{me} Acarie ; telle, Anne-Berthe de Béthune. Mais il serait trop long de les énumérer toutes ; trop long aussi, et je le regrette plus encore, de parler en détail du propre frère de Charlotte qui était entré fort jeune chez les minimes de la Place royale et dont elle-même a écrit la vie. Moins subtil que Charlotte, il avait à peu près la même grâce qu'elle. « On m'a donné, disait-il, de certaines connaissances qui me font voir sans voir et goûter sans goûter des choses qui n'ont ni nom, ni goût, ni saveur, ni couleur. C'est quelque chose au-dessus de toute intelligence et de tout être et qui ne se peut dire. L'on m'ouvre un rideau et je vois tant de beautés, tant de vérités, tant de raretés que j'en conçois plus en un moment, que je ne ferais en dix ans de lecture. Je la quitte souvent pour me mettre à genoux devant le livre, demeurant abîmé dans mon néant, à la vue d'un Dieu qui m'est présent. » « Il se vit consumer peu à peu, comme une victime qui perdait chaque jour quelque chose de son être naturel, portant en patience les effets de la grâce, quoique pénibles aux sens. Il disait quelquefois à sa sœur qu'on le faisait aller par un chemin qui lui était inconnu, qu'il y marchait à l'aveugle,

(1) *Abrégé...*, p. 175.

(2) *Ib.*, p. 192.

sans savoir autre chose sinon qu'il voulait Dieu tout seul et qu'il estimait tout le reste un pur néant... Quelques années avant sa mort, il ne se voyait plus lui-même : il ne voyait que Dieu tout seul. On lui ôta tout le reste, sans qu'il soupirât de se voir ainsi dépouillé ¹. »

Nous avons plusieurs des lettres que Charlotte Le Sergent écrivait aux nombreuses personnes qui la consultaient sur les choses spirituelles. Il y a là des choses, ou très belles ou très instructives, dictées, sans nul doute, par le souvenir des expériences personnelles que nous rapportions plus haut. Une supérieure lui ayant demandé « son avis touchant une religieuse extraordinaire de sa dépendance,

Vous vous moquez de moi, répond Charlotte, ma très chère fille, de me faire une pareille proposition... Je connais seulement que toute l'opération de la créature n'est qu'impureté et que c'est à Dieu à se glorifier lui-même... Mais hélas ! que voilà un langage où le pauvre esprit de son esclave comprend peu ! L'entende qui pourra ! (elle aime ce mot). C'est une vérité que l'âme est comme perdue sans savoir où elle est, ni ce qui se passe en elle. Elle n'ose pas même remuer... (Quant à celle dont on lui parle), il y a des personnes auxquelles on ne peut donner de lois, il les faut abandonner aux règles de l'amour et le laisser prendre tel empire qu'il lui plaît sur elles... Il me semble qu'elle a encore la vue de ses intérêts spirituels, qui est une faute dans la voie de l'anéantissement ; portez-la, ma chère fille... à ne prendre aucun appui sur toutes ses lumières ².

A un religieux, qui vraisemblablement l'avait appelée sa directrice, elle répond d'un très noble style :

Le titre que vous prenez dans votre dernière lettre, mon révérend Père, m'imposerait un silence éternel avec votre charité, si je n'étais pressée d'ailleurs de louer notre bon Dieu de la manière dont il se communique à votre âme, à laquelle j'avoue que la mienne a une liaison très étroite, dans le cœur de Jésus-Christ (remarquons en passant ces derniers

(1) *Abrégé...*, pp. 157-159.

(2) *Ib.*, pp. 109-112.

mots). Mais, mon Père, je vous conjure de ne pas renverser l'ordre établi dans l'Eglise, en traitant avec une pauvre fille simple et ignorante telle que je suis, comme si je méritais quelque rang à votre égard. Je puis bien vous dire mes pensées, mais nullement user de maîtrise. Dieu me préserve de cette témérité qui serait fort opposée à son esprit ! Il lie quelquefois de certaines âmes pour s'aider par une charité mutuelle, sans avoir d'autre autorité que cette union de grâce¹.

Comme elles écrivaient bien, et juste surtout !

L'on connaît déjà l'importance exceptionnelle de M. de Bernières-Louvigny dans l'histoire du mysticisme français. Quand nous le retrouverons prochainement, souvenons-nous qu'il fut, lui aussi, un des disciples de Charlotte. « Tout le monde, écrit la Mère de Blémur, est informé du mérite extraordinaire de feu M. de Bernières et on peut dire sans exagérer, que la réputation de sa vertu a passé au delà des mers. Cependant cet homme que chacun consultait comme un oracle et dont les lumières étaient si perçantes, ne croyait point se faire tort de les soumettre au jugement de notre vénérable Mère. Répondant à une de ses lettres, elle lui dit entre autres choses :

Mon âme s'est trouvée non seulement humiliée, mais anéantie, en recevant votre chère lettre.

Elle répond néanmoins, bien qu'elle se juge incapable de le faire :

Il m'a semblé que votre âme se rabaissait par trop — l'admirable mot ! — en réfléchissant sur elle-même et sur les opérations divines dans son intérieur. Elle doit, à mon avis, être plus simple et s'attacher uniquement à l'auteur de cet ouvrage et non pas à ses effets... Je conçois mieux ceci que je ne l'explique. Je désire seulement que vous laissiez tout écouler dans la source des biens qui vous sont donnés, sans vous appuyer en quoi que ce soit d'étranger... Il faut faire usage d'une foi nue et élevée au-dessus des sens, cette vertu ayant le pouvoir d'arrêter l'âme en Dieu, pendant le tintamarre qui

(1) *Abrégé...*, pp. 132, 133.

se fait en bas et que la Sagesse divine permet afin que chacun connaisse quelle serait sa faiblesse, s'il était abandonné à soi-même. Il faut que cette vue soit le préservatif d'une secrète estime qui se forme aisément dans l'esprit humain... Si l'âme veut agir par elle-même, elle oppose son action basse et ravalée à celle de Dieu. Cette inclination d'agir est un reste des activités passées qu'il faut anéantir et écouler en Dieu pour lui laisser l'âme abandonnée ¹.

Elle ne se lasse pas de l'avertir « de se moins appliquer à lui-même et de ne point tant réfléchir sur ses intérêts spirituels ». Dans une autre lettre, « elle le félicite de sa léthargie spirituelle et se réjouit de la captivité de ses puissances » ². Qu'on ne croie pas d'ailleurs que cette direction ne touchât jamais terre. Chez notre mystique, comme du reste chez presque tous les autres, le sublime et une sagesse plus commune se donnent la main. Pressé de certains désirs un peu trop dramatiques et d'ailleurs excité par un directeur impétueux, Bernières, qui était fort riche, songeait à se dépouiller de tout pour vivre en mendiant. Charlotte ni n'approuve ni n'improove ce beau projet, mais elle veut qu'on l'examine plus mûrement.

Il ne faut pas, mon cher frère, écrit-elle, vous arrêter à l'avis d'un seul directeur, dont la conduite a plus d'ardeur que de solidité. Je le crois un très homme de bien, mais trop arrêté à ses lumières particulières, et qui veut des exécutions promptes et nullement examinées ³.

Mais enfin de toutes les élèves de Charlotte Le Sergent, c'est Catherine de Bar qui lui fut la plus chère et qu'elle a la mieux façonnée à sa propre image. Elle avait connu d'avance la vocation particulière de cette future « victime » dont nous admirerons plus tard le génie et l'apostolat.

Etant en oraison ce matin, lui écrivait-elle, je vous ai vue entre les bras de Jésus-Christ, comme une hostie qu'il offrait à son

(1) *Abrégé...*, pp. 136-141.

(2) *Ib.*, pp. 150, 151.

(3) *Ib.*, p. 145.

Père pour lui-même et d'une manière où votre âme n'agissait point, mais elle souffrait en simplicité ce que l'on opérait en elle... Vous n'avez rien à craindre, le je ne sais quoi qui vous va séparant de toute douceur est ce que j'estime le plus simple et le plus sûr en votre voie... Je vous dis ce que l'on me met en l'esprit sans le comprendre, étant dans un état où je n'ai rien, rien, rien, sinon une certaine volonté qui veut ce que Dieu veut et qui est disposée à tout ¹.

Catherine de Bar, ou, pour l'appeler de son nom de religion, Mechtilde du Saint-Sacrement, avait été chassée de son abbaye de Rambervillers par la guerre et s'était réfugiée pour quelque temps à Montmartre en 1641. C'est alors qu'elle s'était liée avec la toute jeune Anne-Berthe de Béthune et surtout avec la Mère Le Sergent. Depuis lors, elle ne cessa pas de correspondre avec elles. Montmartre, sa grande Abbesse et les autres Sœurs, lui avaient laissé un souvenir ineffaçable. « S'il y a un paradis en terre, écrivait-elle à Élisabeth de Brême, je puis dire que c'est Montmartre. »

Je sais, ajoute-t-elle assez curieusement, que vous avez eu dans la pensée que la réforme n'y était pas, je puis vous assurer qu'elle est si exactement pratiquée par les saintes religieuses de ce lieu que leur ferveur ravit d'admiration ² ».

Éprouvez mon cœur — écrivait-elle à une fille de Montmartre qu'on ne nomme pas mais qui est probablement notre Charlotte elle-même — et voyez s'il sera assez lâche que de vous manquer. Oui, je vous demande, pour marque de la bonté du vôtre que vous usiez de moi comme vous feriez d'un chiffon sous vos pieds, car je suis plus à vous que ne serait ce chiffon ³.

Et Charlotte, de son côté :

Mon âme a eu ce matin quelque petite intelligence de la conduite (de Dieu) envers vous. J'ai vu tout votre être absorbé

(1) *Abrégé...*, pp. 116-118.

(2) *Vie de la vénérable Mère Catherine de Bar...*, Nancy, 1775 (abbé Duquesne), p. 113.

(3) Boissonnot, *La Lydwine de Touraine, A.-B. de Béthune...*, p. 16.

dans une lumière, devant laquelle la vôtre est disparue, et je voyais en cette région lumineuse, un jour sans ténèbres où la créature n'était plus rien, Dieu étant tout. L'âme demeure entre les bras de son Seigneur, sans le connaître et sans même s'en apercevoir... Mon Dieu, que j'ai un grand désir de vous entretenir et que nous puissions parler un peu à notre mode de ce je ne sais quoi que je ne puis écrire¹ !

Comme nous le verrons, Catherine de Bar, toujours éclairée et soutenue par la Mère Le Sergent, fonda en 1653 l'*Institut de l'adoration perpétuelle* où, plus tard, Jacqueline de Blémur viendra la rejoindre et se mettre à son école. Ainsi tous ces grands noms s'évoquent les uns les autres, et dans les nobles écrits de la Mère de Blémur, c'est encore Charlotte Le Sergent que nous entendons. Finissons par une scène dont on goûtera la couleur et l'harmonie et que la Mère de Blémur a contée fort justement sur le mode épique : « Après avoir gouverné tant de personnes rares; après avoir été consultée par des gens consommés dans les voies intérieures; après avoir été prieure tant d'années, il arriva que de petites pensionnaires de Montmartre, apprenant la musique, les assistantes du parloir se lassèrent de leur tenir compagnie, trois heures de suite, tous les matins. Pour les décharger de cette fatigue d'esprit, on mit la vénérable Mère (Le Sergent) à leur place et on dit que cet emploi était fort bon pour elle. Elle en demeura d'accord² ». Cette classe sur la colline sainte, ces petites parisiennes, ces gammes maladroitement sur les clavecins, ces religieuses hautaines et moroses qui fuient le charmant tapage, cette douce vieille femme qui a vu, qui voit Dieu, attentive et paisible au milieu de cette volière bruyante, le tableau qui certes se suffirait à lui-même nous rappelle aussi, comme le dit la Mère de Blémur, que la vertu de Charlotte « n'a point éclaté au point qu'elle méritait

(1) *Abrégé*..., pp. 127, 128.

(2) *Ib.*, pp. 221, 222.

étant héroïque et surnaturelle ». Inconnue, persécutée, oubliée, même de son vivant, par celles dont elle faisait la gloire, une telle vie n'en est pas moins comme la fleur suprême de la réforme bénédictine, fleur suprême, mais non pas unique, ainsi que nous le verrons plus tard quand nous parlerons d'Elisabeth de Brême, d'Anne-Berthe de Béthune, de Catherine de Bar et de quelques autres.

§ 3. — Marguerite d'Arbouze.

- I. Marie de Beauvillier et Marguerite. — L'Abbesse idéale. — Son biographe Ferraigne. — Caractère du livre de Ferraigne ; rapprochements constants entre Marguerite et les bénédictines médiévales. — Ces rapprochements voulus et réalisés par la sainte elle-même. — Culte de la tradition bénédictine. — La bibliothèque de Marguerite. — Extrême réserve sur la vie mystique. — Le P. Binet. — Les couvents « où les directeurs abondent ». — Les trois hommes dans Ferraigne. — Ferraigne et Claude Fleury. — Simplicité essentielle de notre prose.
- II. Origine et enfance de Marguerite. — De Saint-Pierre de Lyon à Montmartre. — La Ville-l'Evêque. — Jeune prestige de Marguerite. — Bataille de reines. — Marie de Beauvillier sera vaincue. — Factieuse. — En route pour le Val-de-Grâce. — Réforme tambour battant. — Transfert de l'abbaye au faubourg Saint-Jacques.
- III. Amitié d'Anne d'Autriche. — Les deux jours de la Reine. — Les ardélions. — L'état-major du mysticisme parisien et le parloir du Val-de-Grâce. — Le grand directeur. — Marguerite, le P. Binet et les jésuites. — « Esprit œcuménique ». — Omniscience. — « Douce envers elle-même. »
- IV. Démission de Marguerite. — Elle supprime et l'inamovibilité et la quasi-hérédité de la crosse abbatiale. — Fondation de la Charité-sur-Loire. — Les mystiques en voyage. — Les larmes du départ. — Le cortège. — Les adieux de M. Fiant. — « La dévotion de ce voyage ». — Conférences mystiques. — *Meliora sunt ubera tua vino*. — « Le divin voyage ». — Les fleurs dans le carrosse. — L'« Epoux blanc et rouge » et « la marguerite ». — Les derniers mois. — Les dévotions nouvelles. — Dernier voyage. — Agonie de Ferraigne ; « Il faut que je la voie une autre fois mourir ». — « Comme jadis... Catherine de Sienne qui... mourut d'amour ». — L'entêtement de Dom Mauvielle. — « *Odor Margaritæ* ». — Marie de Burges. — Anne d'Autriche, Richelieu et le Val-de-Grâce. — « La martyre de la reine ». — Le dôme. — Fin de l'histoire du Val-de-Grâce.

I. Lorsque Anne d'Autriche venait au Val-de-Grâce, comme elle faisait fréquemment, « l'Abbesse, la menait devant le Saint-Sacrement — l'église actuelle n'était pas encore construite — au lieu où reposait le corps de la Mère d'Arbouze, où la reine demeurait très longtemps en prière,

et disait souvent : « Si elle m'obtient un enfant, je la ferai canoniser ». Ce joli mot de femme et de reine, cette promesse qui, pour une raison ou pour une autre, n'eut pas son effet, n'auraient étonné personne de ceux qui avaient approché Marguerite d'Arbouze, car tous la regardaient comme une très grande sainte. Sainte, elle l'était certes, et si grande, si parfaitement aimable, qu'en plaçant ici son portrait en face de celui de Marie de Beauvillier, j'ai peur d'évoquer entre les deux Abbesses une comparaison qui ne flatterait pas cette dernière. Marie de Beauvillier nous intéresse au plus haut point, Marguerite d'Arbouze nous émeut. Nous ne pouvons pas ne pas l'aimer. Elle est tout ensemble et plus loin et plus près de nous. Réformatrice elle aussi, elle n'a pas déployé moins d'énergie que l'autre et elle ne semble moins héroïque que parce qu'elle fut plus souple et plus tendre. Elle a gagné tous les cœurs ; ses filles nous paraissent unies entre elles plus intimement et plus simplement que les moniales de Montmartre. Elle est l'Abbesse idéale. Il est vrai nous éprouvons quelque peine à prêter des couleurs modernes à sa vie et à son œuvre, mêlées pourtant d'une manière assez éclatante et souvent très pittoresque à l'histoire générale de son temps. Effacez quelques noms propres, oubliez quelques dates, et Marguerite paraîtra la contemporaine des grandes mystiques médiévales. Mais nous tenons les causes, ou l'une des principales causes, de l'étrange recul que l'on impose instinctivement à cette image de sainte. Marguerite d'Arbouze a été de son temps comme tout le monde et elle le représente fort bien, mais elle a eu pour biographe une façon de Joinville, naïf, suave et savant qui paralyse, bon gré mal gré, chez nous le sens historique et qui nous impose les traits délicieusement archaïques sous lesquels il lui a plu de se représenter son héroïne¹.

(1) *La vie admirable... de la B. Mère Marguerite d'Arbouze*, par M. Jacques Ferraïge, Paris, 1628.

Jacques Ferraige ou Ferrage, « cozeranois » (fils du Couserans), docteur en théologie, avait été le directeur ordinaire de Marguerite d'Arbouze et son collaborateur de tous les instants dans la réforme du Val-de-Grâce. Cela suffirait à son éloge, car la sainte, plus clairvoyante que Marie de Beauvillier, n'a jamais donné sa confiance qu'à des prêtres de premier ordre. Celui-ci ne vivait que pour elle et que d'elle, suspendu aux lèvres de cette femme dont la science, d'ailleurs extraordinaire, le fascinait presque autant que la vertu. Lorsqu'il n'était pas auprès d'elle, il la cherchait et, naturellement, il la trouvait dans les livres, confrontant les gestes ou les propos de cette sainte vivante avec l'histoire des saints d'autrefois et avec tout ce que les théologiens ont écrit sur la sainteté. Pour prendre un exemple entre mille, Anne d'Autriche, nous dit-il, « tout ainsi que le roi Clotaire avait autrefois très agréables les lettres et communications de saint Columban, bénédictin, recevait en bonne part tout ce qui venait de notre Mère ¹ ». Le livre entier est composé de la sorte. L'auteur nous gagne insensiblement à cette obsession charmante qui nous dépayse avec lui. Pour Ferraige du reste, si les divers incidents de la vie de Marguerite se trouvent tour à tour préfigurés dans les diverses notices du ménologe bénédictin, l'Abbesse du Val-de-Grâce ressemble surtout et trait pour trait à sainte Gertrude. Il ne se lasse pas de les rapprocher et c'est à peine s'il les distingue l'une de l'autre. Au cours d'une maladie qui avait failli emporter Marguerite, il avait fait vœu, si elle guérissait, de traduire en français les œuvres de sainte Gertrude. Nous avons, grâce à Dieu, cette traduction, mais quand le bon Ferraige ne l'aurait pas publiée, nous en trouverions l'esprit, la fleur et le parfum dans sa *vie admirable et digne d'une fidèle imitation de*

(1) Ferraige, *op. cit.*, I. p. 233. L'ouvrage est bizarrement paginé. Il est divisé en 5 livres qui ont chacun leur pagination particulière, à l'exception du livre I et II dont les pages se suivent de 1 à 716.

la bienheureuse Mère Marguerite d'Arbouze, dite de sainte Gertrude, dédiée à Sa Majesté.

En instituant ces parallèles infinis, le bon Ferraige ne s'abandonnait pas seulement à une fantaisie d'érudit et au désir qu'il avait d'exalter la perle du Val-de-Grâce. Le développement personnel de Marguerite elle-même lui suggérait et lui commandait ce doux travail. Celle-ci en effet, dès qu'elle eut pris conscience de sa mission réformatrice, n'avait rien eu de plus à cœur que de s'assimiler l'histoire bénédictine ainsi que l'antiquité chrétienne, dans laquelle elle voyait, et fort justement, la pure source de l'esprit de saint Benoît. Que le lecteur veuille bien donner toute son attention à cet effort conscient et tenace qui nous montre la jeune moniale sur le même plan de pensée, qu'un Bossuet ou qu'un Newman.

Presque tous les mystiques dont nous racontons l'histoire se rattachent directement et plus ou moins exclusivement aux maîtres spirituels de la Contre-réforme, à saint Ignace, à sainte Thérèse, à saint Jean de la Croix et aux autres ; chose toute naturelle d'ailleurs puisqu'ils appartiennent, comme membres ou comme disciples, aux Congrégations nouvelles. Certes le passé chrétien leur est cher à tous. Plusieurs le possèdent à fond, la Contre-réforme ayant aussi ressuscité l'histoire ecclésiastique et les études patristiques, mais enfin l'inspiration commune et principale de nos mystiques date de moins loin. Rien d'abord n'aurait annoncé chez Marguerite d'Arbouze le désir de prendre une orientation différente. Elle avait appris l'espagnol et l'italien, pour lire dans le texte les mystiques de ces deux langues. Elle devait beaucoup aux jésuites, au P. Jacquinet entre autres. Elle avait même convoité le Carmel, où elle serait entrée certainement, si la porte n'en eût pas été fermée aux professes d'un autre Ordre. Sa dévotion pour sainte Thérèse allait si loin que plusieurs l'ont prise pour une carmélite déguisée. C'est enfin par devoir et au prix d'un travail persévérant que, bénédictine un peu malgré elle, Mar-

guerite a voulu le devenir pour de bon, se moulant de toutes ses forces sur l'esprit bénédictin dont elle devint peu à peu l'image parfaite. Non pas qu'elle ait rompu sottement avec les traditions du mysticisme moderne qui lui avaient été si profitables. Nous savons au contraire qu'elle leur resta fidèle jusqu'au bout et notamment aux *Exercices* de saint Ignace qu'elle suivait pour elle-même et qu'elle imposait à ses filles; mais du jour où la règle de saint Benoît devint son idéal suprême, elle se mit assidûment à reprendre les traces des vieux maîtres et elle profita si bien à leur école que sa propre histoire ressemble à une chronique du moyen âge. Sa pensée et sa prière se soudent directement, si l'on peut dire, à la pensée, à la prière des grandes Abbesses d'autrefois.

Tout ceci est à mon avis d'une telle importance, que je dois citer presque en son entier le beau chapitre de Ferraige sur la science et les lectures pieuses de Marguerite d'Arbouze. C'est un peu long, car dès qu'il met le pied dans la cité des livres, Ferraige n'en peut plus sortir. « La science, dit-il, non acquise par l'étude, mais infuse par l'inspiration de Dieu en notre bienheureuse Mère qui n'avait jamais étudié, — il est docteur, il veut dire qu'elle n'avait pas pris ses grades — orna si bien son esprit qui était beau et excellent, qu'elle expliquait depuis quelques années, entendait et comprenait toutes sortes de livres en latin. Il me semble que ce fut après la sainte Pentecôte, ou dans l'octave, qu'elle eut ce don... Le R. P. Dom Eustache (Asseline), digne Visiteur du Val-de-Grâce, voyant ce don en cette sienne fille qui faisait quelque doute de lire les Pères, tant elle était humble, et avait peur, disait-elle, de la vanité, lui enjoint de les lire... Sur tous les bons livres elle lisait et admirait... le Docteur angélique, saint Thomas et disait qu'elle s'étonnait que tous les théologiens n'étaient pas tous saints, vu que saint Thomas leur avait préparé des sujets de méditation si riches, sublimes et relevés, s'il en

fut jamais... Aux Avents et Carêmes, d'ordinaire elle donnait des sujets de méditation à ses filles, conformes au temps. Pour l'Avent, la troisième partie de la Somme de saint Thomas lui en fournissait de très riches et son esprit agençait si bien toutes choses que les filles l'admiraient et s'animaient à la poursuite de la perfection... O Dieu éternel, elle embellissait tout ceci d'une multitude de riches pensées que son esprit fécond lui fournissait ! Plût à Dieu qu'on les eût toutes écrites... Pour le Carême, la fin de la même partie de la dite Somme lui en fournissait les sujets, avec les sublimes pensées mystiques qu'elle prenait des œuvres de saint Augustin et surtout des traités sur saint Jean, tome neuvième. Elle se servait de saint Denis aréopagite, de saint Bernard et de saint Chrysologue et des homélies d'Origène sur l'évangile de sainte Madeleine et sur les Cantiques. Et pour réformer ses mœurs et de celles qui lui étaient commises, elle lisait saint Grégoire le Grand, saint Bonaventure, Blosius, Dacrianus, Harphius et Jean Gessen de l'Imitation de Jésus-Christ. Mais surtout, elle lisait la Sainte Écriture, le Vieux et Nouveau Testament, et à grand'peine l'eut-on trouvée même par la maison, comme une autre sainte Cécile, sans un Nouveau Testament sur elle et sa règle. Car, aux parloirs, quand on lui faisait de longs discours, elle lisait ou filait ou cousait et quand elle n'avait sa quenouille ou sa couture, elle avait toujours quelque livre de la Sainte Écriture qu'elle lisait, et néanmoins écoutait et répondait à celui qui lui parlait. Il y avait quelques passages en saint Denis que je n'entendais pas bien et en saint Augustin. Je lui demandais comme elle les entendait. Elle les expliquait, dès la première vue, fort intelligiblement. Car elle avait les paroles nettes, la conception pure, et comprenait promptement ; ce qui ne provenait point de son étude, ni de l'excellence de son esprit, quoique riche, mais du don de Dieu, comme jadis une sainte Gertrude, une sainte Mathilde, sainte Hildegarde et un grand

nombre de saintes filles de l'Ordre sacré de saint Benoît qui ont eu de Dieu le don de science infuse, comme aussi Uvalric, Abbé, qui de berger fut savant et religieux bénédictin. Un homme de piété et de savoir me dit, ce que j'ai expérimenté, que son discours et sa science étaient plus fructueux aux hommes savants qu'aux filles, quoique utiles à tous¹. »

La vie intérieure de Marguerite d'Arbouze ne se bornait sûrement pas à la dévotion traditionnelle, érudite et laborieuse que nous décrit cette page et qu'on ne saurait appeler mystique au sens propre de ce mot. Chez elle, comme chez tant d'autres, les spéculations dogmatiques et pieuses préludaient souvent à une oraison moins intellectuelle et plus dépouillée, sur laquelle le docteur Ferraigne, qui se fait une telle idée de la science, a trop négligé de nous renseigner. Elle se montrait néanmoins en ces hautes matières d'une réserve qui touchait presque à la défiance et qui l'isole aussi quelque peu parmi ses contemporains. « Sa dévotion, nous dit assez malicieusement le P. Binet, était grandement solide... Point d'affectation forcée, point de parades, de paroles relevées, point de discours qui montrât qu'elle fût fort éminente et illuminée. En vérité, je crois qu'elle faisait en effet ce que les autres disent et que ses actions de dévotion avaient en substance ce que disent les autres et comme je veux croire qu'elles le font aussi. Je sais bien qu'elle fuyait bien fort de venir à des discours de spiritualité transcendante, craignant fort qu'en montant si haut, on ne prît trop d'air, de vents et de vanité secrète. Je me souviens d'un discours qu'elle me fit un jour, en grande confiance, de ce sujet, mais je ne crois pas qu'il soit expédient de le coucher ici. Sa franchise blesserait possible l'imagination de quelques-uns qui croieraient volontiers que le paquet s'adresserait à eux et cela ne doit pas se faire². »

(1) Ferraigne, *op. cit.*, I, pp, 608-615.

(2) *Ib...*, I, pp: 523, 524.

Le P. Binet était de ces personnages, comme il y en a eu tant dans l'histoire de la pensée chrétienne, dont l'ironie, à force de s'en prendre aux illuminés et aux charlatans de dévotion, éclabousse les saints authentiques. Mystique elle aussi, puisque aussi bien et du propre aveu de Binet, « elle faisait elle-même ce que les autres disent », Marguerite d'Arbouze aurait sans doute pensé qu'en la faisant parler de la sorte, le P. Binet la tirait à soi plus que de raison. Le témoignage mérite pourtant d'être retenu. Nous savons du reste, et nous y reviendrons longuement, que cette critique visait des abus très réels et qui devaient provoquer plus tard une réaction violente. Je n'entends pas dire par là que Madeleine de Saint-Joseph, que Bernières, ou que personne de nos amis ait jamais approuvé les parades et les hableries soi-disant mystiques. Mais quelques-uns, même des très grands et, à plus forte raison, des petits, ont souvent manqué de prudence et peut-être de modestie. On a trop parlé. On a trop écrit. On a encouragé trop de candidats à la vie sublime. Sage d'une sagesse tant de fois séculaire, l'Abbesse du Val-de-Grâce qui relisait la Somme de saint Thomas entre deux extases, a vu et jugé le péril comme aurait fait le pape saint Grégoire. C'est ainsi encore qu'elle a voulu modérer chez ses filles ce goût de la direction qui menaçait alors de tourner à la manie. Elle se serait fait scrupule de gêner les âmes, mais « elle ne pouvait souffrir, dit un de ses historiens, Claude Fleury, que l'on tirât un religieux de son oraison, de son étude, de son silence, pour satisfaire à la curiosité d'une fille qui, de son côté, perd les heures des observances régulières et qui, pour parler plus souvent à son directeur, ne devient ni plus exacte à sa règle, ni plus charitable ou plus complaisante envers ses sœurs. « J'aimerais mieux, disait-elle, que ces filles fussent bien endormies, car celles qui en disent tant ne s'amendent guère. Au couvent où abondent les directeurs, il y a d'ordinaire beaucoup de science, peu

d'observance¹. » Tout cela est bel et bon, mais ici encore ne nous hâtons pas d'applaudir. De tels principes ne sont inoffensifs que lorsque la supérieure qui s'en inspire a l'esprit large et le grand cœur de Marguerite d'Arbouze. Abus pour abus, le système de la porte fermée à tout directeur extraordinaire paraît beaucoup plus funeste que l'autre. Sainte Thérèse du moins l'estimait ainsi, et, sans la porte ouverte, nos abbayes n'auraient jamais été réformées. Mais ces réflexions ne sont pas de notre sujet et puisque nous entrevoyons maintenant la réformatrice du Val-de-Grâce dans son originalité légèrement archaïque, disons son histoire, ou plutôt laissons-la dire au plus candide, au plus dévot de ses fidèles, à Jacques Ferraige.

Le livre de celui-ci contient plus de 1200 pages qui ne sont pas toutes lisibles. Il y a là, dans un pêle-mêle exaspérant, trois éléments de valeur inégale : la chronique à la Joinville qui est un collier de perles ; les *Mémoires* que Ferraige avait demandés aux autres amis de Marguerite et qui ont souvent du prix ; enfin un immense fatras de constructions théologiques, de réflexions et d'effusions, uniformément intolérables. Dès que le docteur parle de son crû, on voudrait le bâillonner, mais quand il raconte et interprète à la bonne ce qu'il a vu et entendu, il est si parfait que nul homme de cœur et de goût n'essaiera jamais d'écrire à nouveau l'histoire de Marguerite d'Arbouze. On peut, on doit brûler huit ou neuf cents pages de Ferraige, ajouter aux autres les indications et les précisions historiques dont le bonhomme n'avait aucun souci, mais, pour la chronique elle-même, on ne fera jamais mieux. C'est ce qu'a très bien compris le grand historien Claude Fleury, cet homme sage, disert, charmant qui eut pour amis Fénelon et Bossuet et qui, vers 1684, fut chargé par les religieuses du Val-de-Grâce de publier sur Marguerite d'Arbouze un livre moins gothique, moins long et plus conforme à la

(1) *La vie de la V. M. Marguerite d'Arbouze...*, par M. Claude Fleury, Paris, 1685, pp. 91, 92.

mode de ce temps-là. Le livre de Fleury est une façon de chef-d'œuvre et la comparaison des deux auteurs qui ont abordé le même sujet à cinquante ans d'intervalle, prêterait, soit au point de vue littéraire, soit au point de vue moral et religieux, à des remarques fort savoureuses. De Ferraige, Fleury a gardé l'exquis, tout l'exquis, à peine allégé et modernisé ça et là. Je ne l'ai pris en défaut que sur le chapitre de certains miracles, un peu trop ingénus sans doute pour les contemporains de Richard Simon. Le plus souvent, il cite, sans y rien changer, les textes qu'il a retenus. Dans ce cas, les soudures seules, toujours très rapides, lui appartiennent. Lorsque le caractère impersonnel qu'il a cru devoir prendre l'empêche de reproduire intégralement les confidences de Ferraige, il les transpose sur le mode indirect, mais il en conserve presque tous les mots. Les curieux ne seront sans doute pas fâchés de surprendre cet habile ouvrier dans le secret de son travail. L'exemple d'ailleurs est assez piquant. Il s'agit d'un demi-miracle de Marguerite.

FERRAIGE

Plusieurs malades de la ville venaient au couvent et me pressaient que je la priasse de leur donner la bénédiction, quand elle était à l'Eglise. Je lui en parlai, cela la fâcha, ne voulant point d'éclat. Je lui commandai de la donner deux fois. L'un malade s'en trouva bien; l'autre, je ne l'ai jamais plus vu (I, 427-428).

CLAUDE FLEURY

Plusieurs malades de la ville venaient à l'abbaye et priaient M. Ferraige d'obliger la Mère d'Arbouze à leur donner sa bénédiction, quand elle serait à l'Eglise. Il lui en parla. Cette proposition la fâcha car elle ne voulait point d'éclat : toutefois il usa de son autorité et lui commanda par deux fois de donner sa bénédiction. Un malade s'en trouva bien, et pour l'autre, on n'en a pas su de nouvelles (229-230).

Le mot de la fin, si joli dans les deux leçons, l'est davantage dans la première. Au demeurant, ici et là, c'est le

même rythme et il y a plaisir à voir un maître comme Claude Fleury, sensible aux beautés d'un écrivain si rustique. Il permet à ce bon Ferraige et à Marguerite d'Arbouze d'écrire à leur guise et il se garde bien de leur donner des leçons de style. C'est ainsi qu'il trouve dans telles lettres de Marguerite à une Abbesse dont elle avait à se plaindre, « un mélange d'amour et de respect qui fait un effet agréable ». « On y voit, dit-il, une confiance de bonne amie qui ouvre son cœur... Toutes ces lettres en général ont un caractère d'amour et de tendresse qui ne se peut représenter. Ce n'est point l'esprit qui parle, c'est le cœur. Ainsi parlait sainte Thérèse, ainsi, à proportion, parlaient les Apôtres et surtout saint Paul. Dans ce genre de style il ne faut chercher ni méthode étudiée, ni construction exacte : la charité ne s'assujettit pas à ces règles.¹ » Il goûtait « à proportion » le même caractère dans le livre de Ferraige, et il était lui-même assez grand artiste pour se façonner sur cet humble et touchant modèle. Même lorsqu'il complète Ferraige, il écrit encore comme lui et ne va pas coudre à la bure du chroniqueur la pourpre académique du siècle de Louis XIV. Rare exemple, et sur lequel je me serais moins arrêté, si le style Fleury-Ferraige ne nous aidait, pour ainsi dire, à toucher du doigt la souplesse native, la simplicité essentielle de notre prose. Ce livre qui nous fait penser, non pas tour à tour, mais en même temps, à Joinville, à Fontenelle, à Voltaire et même à Anatole France, est d'un grave ecclésiastique qui écrivait à l'apogée littéraire du grand siècle. L'esprit change, hélas ! de Joinville à Voltaire, mais la prose change à peine. « Un malade s'en trouva bien. L'autre, je ne l'ai jamais plus vu », ou bien, « l'autre, on n'en a pas su de nouvelles », si je ne m'abuse, l'auteur de *Candide* écrivait ainsi. Ce n'est pas l'écriture artiste de la Bruyère et de nos contemporains, c'est quelque chose de plus

(1) Fleury, *op. cit.*, p. 214-216.

exquis peut-être. Mais quoi qu'il en soit de cette digression trop profane, il va sans dire que, dans les pages qui vont suivre, je citerai plus souvent et plus longuement Ferraige que Claude Fleury. Celui-ci pourtant nous est indispensable pour tout ce qui se rapporte aux relations parfois très tendues entre Marguerite d'Arbouze et l'Abbesse de Montmartre. Marie de Beauvillier vivait encore lorsque parut le livre de Ferraige qui du reste n'était pas homme à mentionner de tels incidents.

II. « Ceux qui sont frappés d'admiration à la vue des bâtiments du Val-de-Grâce, — ainsi commence Claude Fleury — se contentent pour l'ordinaire d'apprendre que c'est un effet de la piété et de la magnificence de la reine Anne d'Autriche et ne s'informent guère des raisons qui ont porté cette princesse à choisir ce monastère entre tant d'autres pour l'honorer de son affection et y en laisser des marques si éclatantes. Cependant ces motifs sont plus nobles que l'ouvrage même et il est plus beau à cette grande reine d'avoir aimé une maison religieuse, à cause de la parfaite régularité qui s'y observe, que de l'avoir ornée de superbes édifices. Ce fut la Mère d'Arbouze qui y attira la bienveillance de la reine et y établit l'observance régulière¹. »

« Marguerite d'Arbouze naquit en Auvergne, au château de Villemont, le 15 d'août 1580. Son père était Gilbert de Veni d'Arbouze, sa mère, Jeanne de Pinac, fille d'un lieutenant du roi en Bourgogne; son aïeule maternelle Peronnelle de Marillac, cousine germaine » du futur Garde des sceaux. Il n'est pas inutile d'ajouter que Marguerite aima toujours beaucoup son nom de perle et de fleur. Sa piété trouvait aussi de suaves concordances entre le nom de son père et de beaux textes bibliques. De Veni d'Arbouze; *Veni columba mea*.

En 1589, on la mit à l'abbaye de Saint-Pierre de Lyon

(1) Fleury, *op. cit.*, pp. 1, 2.

où elle fit profession, dix ans plus tard, et où elle eut, pour Abbessse, la propre sœur de la réformatrice de Montmartre, Françoise de Beauvillier. Quoique d'une observance mitigée, Saint-Pierre était une maison fort respectable. On devait y connaître les récentes prouesses de Marie de Beauvillier. Marguerite soupira bientôt pour une règle plus sainte. Professe bénédictine et de ce chef ne pouvant entrer ni chez les clarisses ni chez les carmélites, comme elle l'aurait voulu, elle obtint non sans peine, et grâce surtout à l'intervention des jésuites, qu'on lui permît de passer de Saint-Pierre à Montmartre, où elle redevint simple novice en 1611, à l'âge de trente et un ans. La vie régulière lui fut facile. « Il n'y eut, raconte Fleury, que son habit qu'elle eut grand'peine à quitter. Il était noir et plus modeste que celui de Montmartre, où l'on portait alors un habit blanc avec le surplis comme celui des chanoinesses. Monsieur de Marillac, après lui en avoir parlé plusieurs fois, lui dit un jour : Eh bien, ma cousine, vous n'avez pas encore demandé l'habit. Elle se mit à pleurer et lui marqua la répugnance qu'elle avait. — Oh bien ! dit-il, je vous prie, allez le demander à cette heure. Elle le fit et reçut cet habit avec une grande humilité. Mais au bout de cinq ou six mois, l'Abbesse et toute la communauté se résolurent à prendre l'habit noir réformé. Ainsi elle eut la consolation de faire en habit noir nouveaux vœux et même de voir que celui qu'elle avait apporté de Lyon avait servi de modèle pour faire les autres¹. »

En 1613, la princesse de Longueville et sa sœur d'Estouteville ayant fondé à la Ville-l'Évêque, près du faubourg Saint-Honoré, le prieuré de Notre-Dame-de-Grâce, l'offrirent à Marie de Beauvillier qui vint s'y fixer pour quelque temps avec une petite colonie de Montmartre. L'Abbesse avait avec elle la Mère Marguerite dont elle faisait sans doute assez de cas puisqu'elle la nomma

(1) Fleury, pp. 12, 13.

maîtresse des novices dans la nouvelle maison et puisqu'elle l'établit prieure, lorsque, après quelques mois, elle-même dut quitter la Ville-l'Évêque pour un long voyage (printemps 1614).

C'est toujours la même histoire, mais qui m'étonne de plus belle, à chaque fois qu'elle recommence. Cette prieure inconnue qui arrive de l'Auvergne et de Lyon, au bout de très peu de temps, reçoit la visite des plus grandes dames qui l'ont déjà prise en affection. « Madame de Sevry qui avait été gouvernante de M^{lle} de Mercœur, Françoise de Lorraine, et qui était devenue sa dame d'honneur, depuis qu'elle eut épousé le duc de Vendôme... menait souvent M^{lle} de Vendôme voir la Mère d'Arbouze... (que) M^{lle} de Vendôme goûta tellement qu'elle y attira la jeune reine, Anne d'Autriche et les filles de France, Madame Elisabeth, depuis reine d'Espagne, Madame Henriette, depuis reine d'Angleterre et Madame Christine, depuis duchesse de Savoie¹. » M^{me} de Maignelais y venait aussi et voilà déjà bien des influences qui se mettront, le moment venu, au service de Marguerite d'Arbouze.

Lorsque, au bout de six mois, Marie de Beauvillier revint à la Ville-l'Évêque, elle trouva toutes ces amitiés en mouvement et la jeune gloire de Marguerite en plein essor. Quoique sainte, elle était femme. Elle n'eut pas l'héroïsme de se réjouir d'un progrès si imprévu. Tout lui parut de travers. Les constructions, commencées par elle sur un plan modeste, avaient poussé trop vite pendant son absence, grâce aux dons princiers qui avaient plu sur le prieuré, et qui plus est, elles étaient trop magnifiques. L'Abbesse arrêta net ce beau zèle. Sa visite faite, lorsqu'elle remonta vers Montmartre, ni son cœur, ni son esprit n'étaient plus les mêmes à l'endroit de Marguerite. Entre ces deux natures si diverses mais également fermes et personnelles, un conflit

(1) Fleury, *op. cit.*, p. 20.

ne peut manquer d'éclater bientôt. Bataille de reines, où la plus raide sera vaincue.

De nouvelles difficultés surgirent peu après, dans lesquelles Marie de Beauvillier fit assez noble figure. « Il y avait longtemps que la Mère d'Arbouze désirait ardemment d'observer la règle à la rigueur et plus parfaitement qu'elle ne se pratiquait à Montmartre, où il y avait encore quelque mitigation et plusieurs grands personnages l'y excitaient (Marillac peut-être et sûrement les bénédictins nouvellement réformés). Comme le prieuré de la Ville-Levesque était composé de peu de religieuses, et qu'elle leur avait gagné le cœur, elle les fit aisément entrer dans ses sentiments. Elles présentèrent à l'Abbesse pour cet effet une adresse signée de toutes. » Après une résistance plus que naturelle, « l'Abbesse se rendit et entérina la requête »¹. La mère et la maîtresse de toutes les réformatrices reconnaissait ainsi publiquement les imperfections de son œuvre propre qui lui avait valu tant de gloire. Que le souvenir d'une telle générosité nous rappelle à l'indulgence et à la justice, si quelque jour les procédés de Marie de Beauvillier avec celle qu'elle semblera considérer comme une rivale, menaçaient de nous aigrir.

Cependant le prestige de Marguerite grandissait toujours. Une de ses filles — celle qui ne manque jamais pour ces sortes de besognes — tenait l'Abbesse au courant et lui faisait croire que Marguerite préparait un coup d'état, c'est-à-dire, « voulait tirer le prieuré de la sujétion de Montmartre et se rendre indépendante... Un religieux que l'Abbesse consultait, fomenta puissamment les soupçons, et le bâtiment, qui avait été si fort hâté pendant son absence, lui tenait toujours au cœur ». Fut-ce avant, fut-ce après la formation de ces nouveaux nuages, je ne sais, mais il est vrai que Marguerite, justement inquiète et d'ailleurs soutenue en tout ceci par un des confesseurs

(1) Fleury, *op. cit.*, pp. 24-25.

de la Cour, le Père Suffren, « souhaitait ardemment de ne point sortir de la Ville-Levesque. On le voit par une lettre qu'elle écrivit au cardinal de Retz, évêque de Paris, où elle lui déclare franchement l'appréhension terrible qu'elle avait de retourner à Montmartre ». Quoiqu'on puisse penser de cette requête qui donne tant à réfléchir, ce n'était pas là un commencement de révolte et la suite le montra bien. Retz intervint dans le sens qu'on avait voulu, mais l'Abbesse n'ouvrit à dessein la lettre du cardinal qu'après avoir procédé en personne à l'enlèvement de Marguerite. Ce mot d'enlèvement n'est pas de mon crû. L'Abbesse, dit Claude Fleury, résolut « de l'enlever promptement... et de la déposer comme factieuse ». Ceci se passait en 1617¹. « La Mère d'Arbouze ayant été ramenée à Montmartre, y fut tenue fort resserrée. C'était une espèce d'excommunication — Fleury n'a décidément pas peur des mots. — Tout commerce lui était interdit avec les personnes du dehors et on ne permettait guère aux religieuses mêmes de lui parler. L'Abbesse de Montmartre agissait en cela conformément à ses préventions, la croyant factieuse et entreprenante, mais elle ne pouvait empêcher la jeune reine et les filles de France d'entrer dans le monastère pour la voir, et ainsi les dames, ses amies, se servaient de cet artifice et persuadaient souvent aux princesses d'aller à Montmartre pour y entrer avec elles... Quand ces dames ne pouvaient la voir, elles envoyaient du moins leurs pages, savoir l'état de sa santé et comment elle était assistée, à quoi elle répondait toujours qu'elle ne manquait de rien². » L'histoire de Marguerite d'Arbouze est ainsi vouée au pittoresque, depuis ce parloir visité par les pages de la reine jusqu'à la coupole du Val-de-grâce qui abritera sa tombe.

(1) Vive ou morte, Marguerite d'Arbouze aura toujours le dernier mot sur Marie de Beauvillier. Trente ans plus tard, en 1647, et après vingt conflits de même espèce, l'Abbesse de Montmartre devra consentir enfin à la pleine indépendance du prieuré.

(2) Fleury, *op. cit.*, pp. 28-31.

Cette vie dura près d'un an et Marguerite apprit à ses dépens tout ce que peut une Abbesse, même droite et pieuse, pour faire souffrir ses sujets. On l'éprouva de toutes les manières et on lui fit payer cher ces royales visites qu'on ne pouvait pas interdire. « Dans une grande maladie qui lui survint, (l'Abbesse) voulut que la Mère d'Arbouze la servît nuit et jour, sans lui donner aucun repos, de sorte qu'elle fut quinze jours ou trois semaines sans se déshabiller. Cependant que la Mère d'Arbouze était ainsi traitée à Montmartre, la reine désirait avec ardeur de lui donner une abbaye, ne voyant point de meilleur moyen pour la tirer d'oppression. Elle disait souvent à M. de Villesavin de lui en trouver une, et il lui dit en riant qu'à moins de tuer quelque Abbesse, il fallait attendre une vacance. Enfin on eut avis que l'abbaye du Val-de-Grâce vaquait, à la fin du mois d'octobre 1618. » Toutes les négociations, ordinairement difficultueuses, qu'entraînaient ces promotions, furent menées d'une vive allure et elle fut nommée Abbesse du Val-de-Grâce, dans le courant de janvier 1619. Marie de Beauvillier, qui avait fait si longtemps échec à la reine, fut très curieusement « surprise de cette nouvelle, mais avec dépit et indignation, et cette fâcheuse disposition obligea la mère d'Arbouze à sortir de Montmartre le plus tôt qu'il lui fut possible et même avant que d'avoir reçu ses bulles »¹. Elle partit donc le 30 janvier et se réfugia, pour attendre ses bulles et mettre ordre à ses affaires, chez les Augustines Pénitentes que gouvernait alors une autre fille de Montmartre, Marie Alvequin, dont nous avons déjà parlé.

Les bulles venues, Charles Miron, évêque d'Angers, lui donna la bénédiction abbatiale, dans la chapelle des carmélites, le 21 mars 1619. La reine était de la fête et le surlendemain elle prit la nouvelle Abbesse dans son carrosse, pour la conduire au Val-de-Grâce qui était à trois

(1) Fleury, *op. cit.*, pp. 33-42.

lieues de Paris, dans la vallée de la Bièvre. Pendant le voyage, Anne d'Autriche « prit plaisir à lui faire peur du roi qui le même jour chassait en ces quartiers-là. Sitôt que la reine entendait le moindre bruit, elle disait à la Mère d'Arbouze : Voilà le roi qui approche. L'Abbesse qui savait bien qu'il faudrait lever son voile devant le roi, prenait l'alarme sérieusement... « Mon Dieu, Madame, que deviendrai-je ? » Elle n'en eut que la peur »¹. En arrivant à l'abbaye, elles trouvèrent les religieuses dans un appareil extravagant. Le soupçon de robe bénédictine qu'elles portaient sous des rochets de dentelles laissait paraître des jupes fastueuses. Elles s'étaient chaussées et coiffées à la mondaine, du mieux qu'elles avaient pu. La reine et ses dames, l'Abbesse et les robes noires qui l'avaient suivie au Val-de-Grâce, passèrent cette étrange revue. Le soir même, on commença la réforme.

En effet, la reine partie, Marguerite harangua ces pauvres filles. Elle ne venait pas les faire saintes de force et elle n'exigerait d'elles que l'essentiel de leurs devoirs. Pour le reste, qu'elles se couchent, se lèvent et parlent aux heures qu'elles voudront, qu'elles mangent à leur guise, on ne les gênera point, pourvu qu'en retour elles s'engagent à ne pas contrarier la réforme à laquelle on les invitait du reste et qui serait imposée à toutes les nouvelles recrues. Là-dessus, les anciennes « la conduisirent en une chambre qu'elles avaient tapissée, bien garnie de lits couverts de soie et de broderie, de tables avec des tapis de damas, de chaises bien couvertes ». C'était l'appartement de l'Abbesse. Sans plus attendre, Marguerite, « demanda une échelle et avec les Sœurs qu'elle avait emmenées, détendit toute la tapisserie, défit les lits, tira les chaises, les tables et les tapis, pliant le tout pour le service de l'Eglise... La prieure ancienne qui était là, regardant la ruine et les débris de la vanité, dit à notre bonne Mère : cela durera-

(1) Fleury, *op. cit.*, p. 48.

t-il longtemps ? et elle lui répondit : tant que nous serons bonnes bénédictines »¹. Résistance des anciennes, patience victorieuse de l'Abbesse, le reste s'imagine aisément. Qu'il me suffise de dire que l'abbaye du Val-de-Grâce était déjà devenue exemplaire lorsque deux ans après, pour diverses raisons, l'on décida de la transférer dans un faubourg de Paris.

D'abord la reine aurait voulu que cette translation se fit au faubourg Saint-Honoré, à cause du voisinage du Louvre. Mais ce ne fut pas possible. On dut se contenter de la maison du faubourg Saint-Jacques, où le P. de Bérulle avait réuni les premiers oratoriens et qui se trouvait presque en face des carmélites.

« Cette maison... se nommait anciennement le fief de Valois, autrement le Petit-Bourbon, parce qu'elle appartenait aux princes de cette famille. Après la disgrâce et la mort du connétable Charles de Bourbon,... Louise de Savoie obtint permission du roi François I^{er}, son fils, d'aliéner de cette succession confisquée, jusqu'à la valeur de 12 000 livres de rente et elle fit don à Jean Chapelain, son médecin, de cette maison du Petit-Bourbon, avec ses dépendances, en l'année 1528. Cet héritage demeura toujours depuis aux descendants de ce médecin. En 1611, le P. de Bérulle la loua... et les Pères de l'Oratoire y logèrent quatre ans — (au bout desquels ils émigrèrent à la rue Saint-Honoré) — et enfin cette maison du Petit-Bourbon avec ses dépendances, fut achetée au nom de l'abbaye du Val-de-Grâce, le 7 de mai 1621. Le prix fut de 36 000 livres que la reine fit donner pour cet effet, en se rendant fondatrice du monastère et le roi leur fit don des droits seigneuriaux². » Le vieux donjon n'était du reste pas fait pour une communauté religieuse. On le remplaça peu à peu par des constructions nouvelles dont la reine posa la première pierre en 1624. Ces constructions elles-mêmes dont Mar-

(1) Fleury, *op. cit.*, pp. 106, 107.

(2) *Ib.*, pp. 109, 110.

guerite d'Arbouze ne vit pas l'achèvement devaient, comme on le sait, faire place à l'église et à la maison plus grande qui existent encore aujourd'hui et qui furent inaugurées en mars 1665, quelques mois avant la mort de la reine-mère, si longuement et pieusement fidèle au souvenir de Marguerite d'Arbouze.

III. Lorsqu'elle prit possession de cette demeure nouvelle, Marguerite n'avait plus que cinq ans à vivre et il est très remarquable qu'en si peu d'espace elle ait pu mériter à un tel degré la vénération de la France catholique. Marie de Beauvillier, Abbesse pendant un demi-siècle, n'a pas eu plus de prestige, au moins sur les parisiens et on l'oublia plus vite. Il faut bien en effet que l'étoile de cette dernière ait baissé dès avant la fin du siècle, pour que Fleury ait osé parler d'elle avec la singulière liberté dont nous avons apporté des preuves presque troublantes. Je n'ai pas besoin de dire que l'amitié de la reine pour Marguerite montra le chemin du Val-de-Grâce à une foule d'admirateurs que n'aurait pas mis en mouvement la seule sainteté d'une religieuse. Anne d'Autriche « y venait souvent, c'est-à-dire ordinairement deux jours en la semaine. Le vendredi en était un et ce jour-là, elle dinait au réfectoire avec les religieuses qui faisaient en sa présence les pénitences et les humiliations que l'on pratique dans les monastères. Quand elles devaient baiser les pieds, car c'est une de ces pratiques, elles commençaient par baiser les pieds de la reine que la Mère d'Arbouze avait accoutumée à le souffrir. Aux grandes fêtes, elle couchait plusieurs jours au Val-de-Grâce, pour se mieux disposer à faire ses dévotions et s'entretenir de Dieu avec la Mère d'Arbouze, et elle y faisait ses dévotions toutes les fêtes de Notre-Dame ; et la veille de Noël, elle mettait de ses propres mains dans la crèche l'image de l'enfant Jésus »¹. Il ne paraît pas du reste que la vie régulière ait

(1) Fleury, *op. cit.*, pp. 143, 144.

été bouleversée le moins du monde par ces royales visites que leur fréquence même rendait moins divertissantes. Experte dans l'art de commander, l'Abbesse avait donné à ses filles le pli voulu pour cela, et comme elle n'avait pas moins de savoir-vivre que d'indépendance, elle résistait dextrement aux pressions importunes que la Cour tenta plusieurs fois sur elle, si du moins j'ai su bien lire entre les lignes de nos prudentes chroniques. Derrière la reine, nous prenons sur le fait, dans le parloir du Val-de-Grâce, un des travers les plus déplaisants de cette époque. Ferraigne y fait plus d'une allusion presque transparente, et de son côté le P. Binet. La piété étant à la mode, il y avait alors quantité de gens qui tablaient sur elle, soit pour se mettre en évidence, soit pour donner vent à leur chaleur naturelle. Ce n'étaient pas précisément des tartufes, mais des ardélions ou des agités, religieux, prêtres ou même laïques. L'espèce n'en est pas éteinte. Mais aujourd'hui les choses de l'intérieur les occupent moins. Sous Louis XIII, ils donnaient l'assaut aux couvents, harcelant de leurs conseils les saints en vue et surtout les saintes. Dès qu'ils entendaient parler d'une réforme commençante, ils accouraient comme à une proie, trouvant ce point de règle trop doux et cet autre trop sévère. Sur l'impressionnante nouvelle que l'Abbesse du Val-de-Grâce imposait deux heures de méditation à ses filles, ils étaient venus la relancer jusque dans les marais de la Bièvre. A Paris, ce fut pis encore. « Tous la voulaient avoir pour eux, gémit le bon Ferraigne, et si son esprit n'eût été fort, il lui serait arrivé ce qui jadis arriva à Theletias, adolescent grec, qui ayant gagné le prix aux jeux Pythiques, fut plutôt déchiré que couronné, comme il le méritait, par les nations qui, à l'envi, disaient : il est à nous¹. » « Comme elle avait un très bel esprit, dit de son côté le P. Binet, et qu'elle voyait nettement le point où gisait le nœud de l'affaire, tout le

(1) Ferraigne, *op. cit.*, I, pp. 195, 196.

monde n'était pas bon pour lui bâiller conseil, parce que si elle voyait quelqu'un aller trop vite en affaires, être trop bouillant... ou qui témoignât quelque attachement aux affaires, ou qui ne fût pas du métier des affaires de religion, elle ne laissait pas d'honorer grandement ces personnes, mais elle disait qu'elle avait peine de suivre les conseils de ceux qui n'étaient pas du métier¹. » Il ne serait pas besoin d'une grande érudition pour donner leur vrai nom à quelques-uns de ces personnages. Du Val-de-Grâce, ils volaient à Montmartre, puis redescendaient sur le faubourg Saint-Antoine, chez les jésuites et chez les visitandines. A force de les rencontrer partout, on finit par les connaître, mais n'ayant pas entrepris d'écrire leur histoire, je me contente de les saluer en passant, comme aussi bien les historiens de Marguerite d'Arbouze nous invitaient à le faire.

L'élite des mystiques parisiens que déjà nous connaissons, défilait aussi dans le parloir du Val-de-Grâce, où l'on se donnait rendez-vous pour les consultations plus difficiles, comme fut, par exemple, la question des deux heures d'oraison, au sujet de laquelle nous voyons trois des grands chefs, Honoré de Champigny, André Duval et Dom Eustache Asseline soutenir résolument les hardis projets de l'Abbesse. Là venaient encore Dom Auger, chartreux, le P. Tenière, bénédictin et plusieurs autres de la réforme, le P. d'Attichy, minime, cousin de Marguerite et qui fut depuis évêque d'Autun, M. le Clerc, professeur de théologie, deux des confesseurs de la Cour, le P. Suffren et le P. Arnoux, enfin deux autres jésuites, le P. Granger et le P. Etienne Binet. Avec Dom Eustache, visiteur canonique de l'abbaye, le P. Binet me semble avoir été le conseiller le plus écouté et le plus aimé de la Mère d'Arbouze. Cette dernière prédilection est des plus significatives, car le P. Binet, jésuite s'il en fut, visait avant tout aux vertus solides et ne faisait

(1) Ferraigne, *op. cit.*, I, p. 519.

grâce d'aucune faiblesse à ses dirigées. Marguerite le ravissait, « ayant, nous dit-il, un esprit mâle, net, clairvoyant, un grand et heureux discernement des esprits, un grand dégagement des créatures, fermeté d'esprit à exécuter ce qu'il fallait faire ». S'il faut l'en croire, l'Abbesse ressemblait fort, ou, comme il dit « symbolisait grandement » avec M^{me} Acarie. Il était manifestement très séduit par les dons naturels de cette femme et ne se tient pas de nous en parler, même quand il célèbre ses autres vertus. « Quelque chose qui arrivât, écrit-il, elle ne perdait pas la paix de son âme. Ce qui est plus à priser, c'est qu'elle était fille et d'un esprit vif, pénétrant, noble, naturellement actif et prompt — on voit bien qu'il l'aime ainsi — et partant devait être plus sensible par tous ces chefs-là... Mais elle me disait d'ordinaire en ces mauvaises rencontres (lorsqu'elle avait reçu quelque injure du dehors, ce qui n'était point rare) « Mon Père, hélas ! mes péchés méritent davantage, et puis si le bon Dieu est glorifié ainsi... pour moi, je n'en ai nulle peine. » — « Oui, disais-je, cependant vous en êtes malade et puis vous me dites que vous n'en êtes pas en peine. » — « Je ne puis pas répondre de mon corps ni être maîtresse de ma complexion et puis ce corps n'est bon qu'à pourrir... mais pour l'âme et les désirs, j'espère, Dieu aidant, que ni pour ceci ni pour chose du monde, cela ne s'altèrera point. » Il va de soi qu'elle lui était parfaitement soumise, obéissante, en vraie fille de saint Benoît qu'elle était et, pense tout bas le P. Binet, de saint Ignace. « Une seule fois que je sache est arrivé qu'elle se soit bandée contre moi », confesse-t-il plaisamment. « Je ne sais, écrit-il enfin en terminant son *Mémoire*, si on pourrait aimer plus tendrement notre Compagnie... Aussitôt que quelque orage se soulevait contre nous, ce qui arrive assez souvent par l'infinie miséricorde de Dieu, cela lui perçait le cœur... et comme je lui demandais quel intérêt elle y pouvait avoir, surtout voyant que d'autres, de même

profession qu'elle, ne s'en mettaient pas beaucoup en peine... elle me répondait des choses dignes de sa charité, mais comme elles sont trop avantageuses pour la Compagnie, la modestie ne permet pas que je les couche par écrit, seulement dirai-je qu'elle disait avoir des obligations infinies à la Compagnie, que l'esprit de cette Compagnie revenait entièrement au sien et qu'elle y admirait la solidité plus que l'éclat¹. »

La pagé est bien amusante. Binet ne s'aperçoit enfin que sa dirigée est bénédictine que pour donner aussitôt un coup fourré à d'autres religieux de cet Ordre. Spirituel? Je ne sais, mais le trait manque de noblesse. Pour le reste, il ne trahit certainement pas la pensée de Marguerite d'Arbouze qui estimait grandement les jésuites et qui leur devait beaucoup. Seulement au lieu de mettre que l'esprit de la Compagnie « revenait entièrement » à celui de la grande bénédictine, il vaut mieux « lui revenait fort », comme a corrigé, sans crier gare, le sage Fleury. Marguerite, qui s'était pénétrée de l'esprit bénédictin jusque dans les moelles, comme nous l'avons déjà dit, ramenait sans peine à cet esprit ce que les autres Ordres présentent de plus excellent. Grand cœur, âme royale, « elle avait, nous dit Ferraigne, l'esprit œcuménique et universel... (elle) aimait tout le bien en qui que ce fût, sans, je ne dirai pas envie, mais pensée d'envie. Elle s'en étonnait quand elle en voyait en autrui, nommément ès choses spirituelles. Ainsi le plus grand signe qu'on peut avoir, disait-elle, d'un petit esprit, sans esprit de Dieu, c'est quand il est rétréci et raccourci à aimer seulement quelque bien et quelques personnes et non le bien commun. Comme si tous ne portaient l'image vivante de l'auguste et adorable Trinité, et comme si dans le bien universel, le particulier n'y était compris »².

(1) Ferraigne, *op. cit.*, pp. 518-527.

(2) *Ib.*, *op. cit.*, I, pp. 200, 201.

Laissant le parler, on aimerait à la regarder, le voile levé, soit dans sa cellule, soit parmi ses filles. Mais ni Ferraige ni Fleury ne se sont mis en peine de nous faciliter ce plaisir. Ce qu'ils disent, on pourrait le dire, en somme, de beaucoup d'autres Abbesses. Nous ne verrons bien celle-ci que lorsqu'elle quittera le Val-de-Grâce, pour aller mourir chez des étrangers.

Incliné, avec « quelques anciens », à voir « dans la beauté du corps, un indice assuré de la noblesse et dignité de l'âme », Ferraige nous dit que « la nature s'était étudiée à garder en elle exactement les proportions et dimensions requises pour faire un corps d'une très rare beauté et d'une grâce et maintien tout divin ¹ ». Ce pastel théologique ne nous suffit pas. Beaucoup plus nette, quoique un peu étourdissante, est l'avalanche de détails que l'on nous donne sur la richesse et la flexibilité de son intelligence. « Religieuse depuis l'âge de neuf ans... néanmoins elle savait, ayant été absente du monde, comme toutes les affaires du monde se devaient gouverner... Je m'étonnais, continue Ferraige, de l'ouïr parler de toutes choses... Elle comprenait sur les plans et sur les desseins, sur les façades, les enveloppements d'architecture et corrigeait les plans, tant de maçonnerie que desseins de charpenterie. Elle entendait la musique, chantait mélodieusement et était experte en médecine; avait le don de la science économique, elle ordonnait, faisait des statuts fort facilement, sans confusion, avec vue de tous les inconvénients qu'elle évitait, comme ses constitutions le manifestent. Elle avait la morale parfaitement, savait tirer tous les sens des passages de l'Écriture; entendait, faisait et comprenait toutes les précisions, abstractions et formalités métaphysiques et s'en servait fort facilement, quand elle en avait besoin; écrivait et dictait nettement des discours pieux et des lettres bien faites... et faisait

(1) Ferraige, *op. cit.*, I. pp. 573, 574.

quelquefois des vers, mais rarement, sur quelque grande fête, en laquelle elle était grandement touchée du mystère, et si, (pourtant) elle ne savait que c'était des quantités ni mesures ni observance des rimes et si, elle les gardait, mais surtout elle savait la conduite des âmes au ciel.¹ »

Pour ce dernier point, un mot de Fleury dit bien presque tout ce qu'il faut dire. « Elle était douce envers elle-même². » Lorsqu'une vraie sainte est assez humaine, assez raisonnable, pour se résigner à ses propres misères, elle n'est que ferme tendresse pour les défaillances de ses filles. On nous la montre majestueuse, mais aussi très simple et très vive. Elle n'aimait en rien ni les grands airs, ni les grands mots. On hésite à dire que sa qualité maîtresse était le bon sens, les couleurs mornes qu'évoque ce mot n'allant pas à son visage. Riche des plus beaux dons de l'esprit, du cœur et de la grâce, elle se gouvernait elle-même avec cette mesure qui, dans un autre ordre de perfection définit les grands artistes.

« Un jour, comme on chantait la messe de Notre-Dame de Compassion, elle trouva au graduel qu'on chantait de la sainte Vierge : *lacerans vultus et pectora*, c'est-à-dire que Notre-Dame, a raison de la tristesse qu'elle avait de voir son fils crucifié, déchirait sa face et sa poitrine ; ce qu'elle ne voulut permettre qu'on chantât, ains fit prendre un autre graduel, car elle disait que cette messe n'avait jamais été faite par l'Église, ni vue, ni approuvée, et que la sainte Vierge avait toujours été constante, paisible et résignée aux vouloirs de Dieu³. » Menu fait sans doute, mais dans lequel éclatent, me semble-t-il, la vivacité, la justesse sereine, la mesure enfin de ce noble esprit. Ces quelques touches ajoutées au portrait de Marguerite d'Arbouze, revenons à son histoire.

(1) Ferraigne, *op. cit.*, pp. 573, 612, 613.

(2) Fleury, p. 156.

(3) Ferraigne, *op. cit.*, pp. 586, 587.

IV. Elle avait rétabli l'élection dans son monastère, le roi Louis XIII ayant renoncé, pour lui être agréable, au droit de nomination qu'il avait sur le Val-de-Grâce. Elle inaugura cette réforme, plus hardie en un sens que toutes les autres, par une sorte de coup de théâtre, se démettant de son titre d'Abbesse que le nouveau statut lui permettait de conserver et que du reste le choix unanime de ses filles lui aurait rendu, si elle avait voulu s'y prêter. La surprise fut grande et impressionnante dans le monde monastique, car bien peu de réformatrices étaient allées jusque-là. On ne put pas non plus ne pas s'étonner de voir qu'avec l'inamovibilité, Marguerite désertait aussi la quasi-hérédité de la crosse abbatiale. Nos Abbesses en effet, même les plus saintes, arrivaient toujours, on ne sait comment, à se persuader qu'elles ne trouveraient nulle part d'aussi excellentes coadjutrices que dans leur propre famille. Une fois coadjutrices, leurs nièces leur succédaient sans difficulté. C'est ainsi que Saint-Paul-les-Beauvais fut pendant un siècle le fief des Sourdis et des Clermont-Tonnerre — fort heureusement d'ailleurs — et que les la Bourdaisière et les Béthune régnèrent indéfiniment sur Beaumont-les-Tours. Ce népotisme tenace nous gêne, ainsi que la demi-insincérité qu'il impose, soit aux moniales elles-mêmes, soit aux historiens ou aux panégyristes de nos Abbesses qui voient à l'envi le doigt de Dieu dans de telles successions. Quoi qu'il en soit, la Mère d'Arbouze non seulement redevint simple religieuse, mais encore au lieu de guider les votes de ses filles vers une des deux nièces qu'elle avait dans l'Ordre, elle fit élire une des religieuses de Montmartre qui l'avaient accompagnée au Val-de-Grâce, la Mère Louise de Milley.

Jusqu'à cette année 1626 qui fut l'année de sa démission et qui devait être celle de sa mort, la réformatrice du Val-de-Grâce avait constamment refusé les fondations qu'on lui proposait de tous les côtés. L'action comme elle l'entendait, devait être plutôt profonde qu'étendue. Rentrée

dans le rang, elle changea d'avis néanmoins et accepta d'aller fonder une maison de son Ordre, peut-être moins attirée par la sainte ambition d'agrandir ses conquêtes que par le désir de laisser à la nouvelle Abbesse du Val-de-Grâce une liberté plus entière. Un petit groupe de religieuses qui avaient quitté l'abbaye de Charenton-en-Bourbonnais, pour vivre sous l'étroite observance et que gouvernait provisoirement l'une d'entre elles, M^{me} de la Rochechouard de Jars, l'attendaient à la Charité-sur-Loire depuis quelque temps. « Toute la ville de La Charité la souhaitait, afin d'avoir une maison religieuse, pour recevoir les filles du pays qui y auraient vocation. L'évêque diocésain, c'est-à-dire, l'évêque d'Auxerre », Gilles de Souvré, consentait de grand cœur ; « M. de Broc du Nozet, gentilhomme voisin, offrait de donner quelque bien pour la fondation du nouveau monastère, où ses filles voulaient entrer » ; enfin les bulles d'érection étaient déjà prêtes, créant « dans la ville de La Charité un nouveau monastère de filles de l'ordre de saint Benoît, suivant les constitutions du Val-de-Grâce¹ » et qui s'appellerait le Mont-de-Pitié. La Mère d'Arbouze quitta Paris le 28 août 1626, inaugura le 3 mai suivant sa maison du Mont-de-Pitié et demeura deux mois à La Charité-sur-Loire. Le 2 juillet, elle partit pour Charenton-en-Bourbonnais, où elle voulait jeter les premières semences de la réforme. Au bout de trois semaines, se sentant gravement malade, elle voulut revenir à La Charité et mourut en chemin, le 16 août 1626 ; mornes dates qui jalonnent le chapitre le plus fleuri que nous présente la légende dorée du xvii^e siècle. Un épais treillis ferme aux profanes le jardin de l'Épouse et trois rangs de grilles nous défendent l'intimité de la plupart de nos mystiques. Mais la grande route est à tout le monde et lorsque, par bonheur, les saints la prennent, ils ne peuvent pas se cacher de nous. Ils sont du reste faits comme nous et la

(1) Fleury, *op. cit.*, p. 181.

route qui d'abord leur fait si peur, bientôt les stimule et redouble leur allégresse. Ils pensent aux saillies du Verbe éternel, bondissant comme un géant, lorsqu'il vient du ciel en terre, lorsqu'il remonte de la terre au ciel ; à la Vierge se hâtant vers Elisabeth, si vite et légère que les herbes de la montagne fléchissent à peine sous l'empreinte de ses pas ; à la barque sur le lac de Genesareth ; aux voies romaines qui virent passer saint Pierre et saint Paul ; aux pèlerinages de saint Louis ; à ce nom de voyageur que l'Eglise donne au fidèle encore vivant. Ainsi notre Marguerite pendant les derniers mois de sa vie qui ne furent qu'un long voyage. Le bon Ferraige, à cheval, était du voyage, plus avide que jamais de tout recueillir de ce que disait ou faisait sa sainte. Ces pages divines et mouillées de tant de larmes, que ne puis-je les reproduire ici tout entières !

« L'an de grâce 1626, le 28 d'avril, notre bienheureuse Mère sortit du couvent du Val-de-Grâce, assis au faubourg Saint-Jacques-lez-Paris, pour aller à la ville de la Charité-sur-Loire, avec la R. M. sous-prieure du Val-de-Grâce, sœur Marie de Burges (fille de M^{me} de Séry), sœur Catherine Compans..., sœur Marguerite du Four..., filles du chœur et sœur Thomasse le Queux..., fille converse. Mais avant que je représente ce voyage, voyons l'adieu douloureux et les larmes qui furent épanchées. » Aussi attendrie que ses filles et trop humaine pour se raidir contre elle-même, à un tel moment, « Nous nous attachons quelquefois, dit-elle, dans cette exhortation suprême, à je ne sais quelle présence visible de la créature, qui nous empêche d'être parfaitement à Dieu. Non qu'en cela je veuille condamner vos sentiments et les miens, mais puisque l'amour de mère me presse, il faut que je vous appelle mes chères enfants, en vous annonçant ce que Jésus disait à ses apôtres : si je ne m'en vais, vous ne recevrez pas le Saint-Esprit ; non en même proportion, mais selon quelque petit rapport qui consiste que comme les apôtres étaient

liés à la présence visible de Jésus-Christ, qu'aussi nous sommes quelquefois attachées à nous voir ensemble. Et comme eux reçurent le Saint-Esprit, perdant la présence visible de Jésus ; aussi Dieu nous donnera un grand accroissement de vertus et de grâces par le quittement, dénuement et séparation que nous faisons en l'amour de Jésus et pour lui sacrifier tout ce que nous sommes en hommage éternel. Etant éloignées les unes des autres par la distance du lieu, ne laisserons pas d'être unies ensemble plus purement, plus parfaitement et plus spirituellement, nous retrouvant toujours dans les plaies saintes et sacrées de Notre-Seigneur Jésus-Christ, vrai refuge et séjour de ses épouses ». « Et d'un cœur animé d'amour maternel et filial, ayant fait ce long et amoureux discours à ses filles... elle se prosterne aux pieds de son Abbesse, lui demande sa bénédiction. La R^{de} Mère la relève, l'embrasse, la serre en Jésus-Christ et lui donne le dernier baiser. Et de même firent toutes ses bonnes filles, et puis elle prit l'obédience de M^{gr} l'illustrissime et révérendissime archevêque de Paris et celle de la R^{de} Mère, et un grand crucifix qu'elle porta toujours, monta en carrosse et s'en alla avec la susdite compagnie des filles, d'un homme d'église, d'une dame séculière et d'un domestique¹. » L'homme d'église n'est autre que Ferraigne. Lui et le domestique suivaient à cheval et ils eurent avec eux, pendant la première étape, l'autre confesseur du couvent, M. Fiant. La dame séculière s'appelait M^{me} Langlois.

« Cette bienheureuse Mère se voyant en voyage.. soudain elle songea qu'elle ne pouvait mieux conformer son voyage qu'au voyage de Jésus... allant en Egypte pour y ruiner les idoles ; ou bien à celui aussi de S^t Benoît, allant au Mont-Cassin pour y délier l'ermite... ou bien à celui de S^{te} Hildegarde, bénédictine, lorsqu'elle alla à

(1) Ferraigne, *op. cit.*, I, pp. 336-340.

Saint-Disibode, réformer les bernardines. . Elle donc emprunta une montre à timbre et à réveille-matin pour pouvoir exactement garder les heures de l'Office, comme jadis faisait un S^t Léger, évêque, et de l'oraison, des conférences, lecture et du silence¹. » Elle avait pris aussi une clochette, pour sonner ces heures. A Essone, où eut lieu la première dînée, M. Fiant dut, à son grand regret, se détacher du cortège. « Prenant congé d'elle, écrivait-il plus tard, je vis son visage beau à merveille, rempli de majesté et d'un éclat si lumineux qu'il était impossible de la pouvoir regarder sans crainte, et sans un grand respect, encore plus grand que de coutume, et ne pouvais pourtant me contenter de regarder du côté qu'elle allait, et suivis le carrosse de ma vue, attiré par la beauté que j'avais vue paraître en sa face, autant de temps que je la pus voir, bien que ceux qui étaient de ma compagnie me pressassent bien fort de tourner bride, me disant : « Aussi bien, faut que vous perdiez la vue de ce carrosse, il sera fort tard auparavant que nous puissions arriver à Paris. » Et néanmoins nous y fûmes auparavant le soleil couché². » Immobile sur la route, sourd à la voix de ses compagnons qui le pressent, les yeux fixés sur le carrosse qui déjà disparaît dans la poussière, ce bon prêtre, d'ailleurs si peu suspect de littérature, n'est-il pas touchant ? Depuis le plus insignifiant de ses serviteurs jusqu'à la reine de France, Marguerite s'enchaînait ainsi tout le monde. Venons maintenant à ce que Ferraige appelle, dans sa langue naïve et juste, « la dévotion de ce voyage ».

« Ceux qui étaient à cheval en leur compagnie (c'est-à-dire Ferraige lui-même et un domestique), disaient tantôt le chapelet, tantôt les heures, tantôt les litanies ou autres prières vocales ou mentales. On chantait des

(1) Ferraige, *op. cit.*, pp. 341, 342.

(2) *Ib.*, I, p. 570.

cantiques, hymnes ou des psaumes, et à cela les rossignols nous y semblaient inviter. Mais quand les heures de conférences étaient arrivées — (on faisait halte sans doute et on descendait, soit de voiture, soit de cheval) — ô Dieu éternel ! que cette bienheureuse âme animée des feux de l'amour divin, élevée en Dieu, nous attirait merveilleusement à laisser toutes choses, à nous dénuer de tout et de nous-mêmes. Car si notre âme n'est attachée ni liée à rien, suivant les attrait divins, elle s'envolera à son amant Jésus d'une saillie vraie, quoique moins sensible, d'autant qu'elle est au delà du sens. Il me semble que je lis les colloques de S^t Benoît et de S^{te} Scolastique, de S^t François et de S^{te} Claire, quand j'écris ces choses. Souvent je la mettais sur le Cantique ou sur les Evangiles, sur lesquels elle disait merveilles. Plût à Dieu que je me puisse souvenir de toutes et en mêmes termes qu'elle les disait, car ils étaient nets, puissants et énergiques ! Je lui disais que l'Epouse était bien hardie d'autant qu'elle osait demander à la Majesté souveraine un baiser de sa bouche. Elle me répondait : « Quand l'Epouse disait ces paroles... l'amour l'ayant transportée, elle ne songeait plus à la crainte, mais à aimer, tenir et embrasser le cœur de son cœur et le centre de ses amours, Jésus... » Et moi, et les Mères, admirant ses réponses, qui entraient au plus profond de l'esprit des Ecritures, je lui disais « Mais quel goût avait eu l'Epouse quand elle dit : *meliora sunt ubera tua vino?* » — « Il me semble, disait-elle, que Dieu conduisait cette Epouse par les degrés d'amour... et que n'étant encore capable de les goûter tous à la fois, lui ayant donné le baiser sacré de paix, lui fait goûter la douceur et la liqueur de ses amours, préférées au vin, n'étant encore assez dilatée pour en comprendre les sublimités, les profondeurs, les largeurs, et les étendues représentées par le vin. Car, disait-elle, lorsque l'âme est arrivée à ce point qu'elle a mortifié son extérieur, et anéanti son intérieur, et qu'autre

chose ne vit ni ne règne, dans le royaume de son cœur, que Jésus avec toutes ses croix, passions, clous, fouets, épines, il est aussi bien lors son cher Amant, son Époux que quand il vient à elle, avec tous les attributs de la divinité. Lors l'âme goûte, autant qu'une créature peut goûter, la généralité des attributs divins et ne préfère un attribut à l'autre, les voyant en Dieu être essentiellement une même chose... Et l'Épouse adore son Epoux et le chérit aussi bien dans la douceur des mamelles qu'en la liqueur fervente du vin. Car le Dieu vivant, s'écoulant en l'Épouse, est aussi bien lui-même quand il s'écoule comme du lait, comme de l'eau, comme de l'huile que quand il s'écoule comme du vin... » O Dieu éternel, admirant ses réponses, j'adorais vos desseins et m'étonnais de voir que cette bienheureuse fille savait tant de vérités de l'Écriture. Il n'y a point plaisir plus grand que de pénétrer les sacrées vérités de l'Écriture et de les goûter. Aussi puis-je dire que je ne sache jamais avoir reçu plus de contentement qu'ès discours de ce divin voyage et penserais être malheureux si je l'oubliais. Jamais je n'eus tant de désir de vivre avec toute sorte de dépouillement de toutes choses que lorsque je la voyais et entendais parler des Écritures saintes¹. »

J'ai cité presque tout au long cette effusion sur le Cantique, parce que je crois y voir, non pas seulement, comme l'insinue Ferraigne, une paraphrase pieuse et savante, mais encore une confidence personnelle et du plus haut prix. A certains endroits, notamment lorsqu'elle parle de *l'anéantissement extérieur et intérieur de l'âme*, il est manifeste que Marguerite veut décrire les hauts états de la vie mystique et qu'elle ne les décrit si bien que pour les avoir étudiés sur elle-même. D'où l'on voit que nous avons grandement raison de ne pas prendre trop à la lettre le texte malicieux du P. Binet que nous rap-

(1) Ferraigne, *op. cit.*, I, pp. 352-356.

portions au début de ce chapitre. Il n'y a certes, dans la *conférence* qu'on vient de lire, aucune « affectation », aucune « parade », mais si les mots qu'emploie la mystique du Val-de-Grâce paraissent moins transcendants que tels autres, les réalités qu'ils tâchent de traduire le sont à coup sûr.

Ces mots du reste ont un double sens, l'un tout sublime, et c'est le sens que Marguerite leur donne ; l'autre plus humble, accessible et profitable au commun des âmes pieuses, et c'est le sens de Jacques Ferraige. Malentendu nécessaire entre personnes qui n'ont pas reçu exactement la même grâce, mais aussi malentendu bienfaisant puisqu'il permet aux mystiques de rayonner sur toute l'Église. Nous insisterons davantage sur cette remarque lorsque nous analyserons bientôt la correspondance de François de Sales et de Jeanne de Chantal.

Une question épuisée, le Docteur Ferraige passe à une autre, car sa dévote curiosité est infatigable. « Volontiers, continue-t-il, je mettais en avant plusieurs passages, pour en savoir les secrets et en comprendre les merveilles. Je lui dis : pourquoi l'Épouse disait... *Introduxit me Rex in cellam vinariam*, pourquoi elle l'appelle Roi et non Bonté, Amour, Époux, etc ? — « Hélas, dit-elle, l'âme étant hors d'elle-même... n'étant rien à elle, rien au monde, était toute à son Époux qui vivait et régnait... dans son cœur, en un royaume paisible, en la quiétude des sens..., dans l'abîme de lumière, dans le transport de l'amour, où tout l'Époux étant à son Épouse et l'Épouse à son Époux, elle dit : *Dilectus meus mihi. et ego illi*. Il me semble que c'est pour cela qu'elle le goûte comme Roi et non comme fleur, sagesse, etc. »

« Or en ce temps-là (la veille du mois de mai) on trouvait dans les bois des fleurs excellentes en beauté et en odeur que la main humaine n'avait pas cultivées, mais que le créateur des fleurs avait fait éclore et arrosées de ses pluies. On en donnait dans le carrosse, qu'elle prenait de

bon cœur et les agençait toutes sur un grand crucifix qu'elle portait toujours entre ses bras, en faisant des couronnes à sa tête, et des bouquets aux mains et aux pieds crucifiés. Et elle dit lors : *Ego flos campi et lilium convallium...* Je lui demandai à ce propos, pourquoi il était dit fleur des champs et non fleur de quelque parterre, bien cultivée par l'artifice d'un jardinier. — « Jésus, dit-elle, est la fleur des champs et le lys des vallées, pour plusieurs raisons. Le Verbe, engendré dans le sein du Père éternel, est une fleur de cette fleur essentielle, engendrée par voie de connaissance sans être cultivée ; et se faisant la fleur de Jessé dans le sein d'une fille, et aussi engendrée sans être cultivée, ni par les anges, ni par les hommes... et ayant pris notre chair dans le sein d'une fille, la sainte Vierge, cette fleur des champs, adorée dans les champs amples et étendus du ciel, dans le sein du Père éternel, et foulée aux pieds des passants, les juifs qui ne se sont point arrêtés ni à sa beauté, surpassant toutes les beautés, ni à son odeur quoiqu'elle soit le parfum épandu ».... — « Mais, ma Mère, dis-je, en celieu-là, n'est pas clair si cette fleur est l'Époux ou l'Épouse... » Elle répond encore et encore à sa divine manière, mais enfin elle se ravise, elle se réveille, le bon Ferrage ayant trahi, malgré lui, son exquis manège.

« On lui avait donné des fleurs blanches et rouges. Je lui dis lors pour la faire parler de ces mystères sacrés, qu'elle comprenait avec tant d'excellence et de profondeur : *Candidus et rubicundus, electus ex millibus.* — « Oui, dit-elle, l'Époux des âmes. » — Je lui dis alors : dites mon Époux. — « Il ne m'appartient pas de le dire, dit-elle, je suis trop pécheresse. Est blanc et rouge, ce sont ses livrées, pour me le faire connaître en moi, si je suis blanche en pureté, rouge en charité en lui ; si je m'élève au delà de toute pureté participée et charité communiquée, en celui qui est la pureté et l'amour essentiel. Et si j'ai l'esprit bien fait que je puisse connaître cette

vérité qu'il est de soi non seulement tout beau, tout bon... mais encore la beauté même, la bonté, la toute-puissance... *Electus in millibus*, le choisi entre milliers : car, en choisissant, si on ne veut montrer qu'on est fol... il faut choisir le meilleur. Or Jésus... est la bonté même. Il faut donc le choisir. » — « Je crois, dis-je lors, que ceux qui tâchent de se rendre semblables à lui, font bien ce choix. Or il n'y a rien de si semblable à cet Époux blanc et rouge que la marguerite. Vous le choisirez bien donc. — A ce repart, quelqu'une des filles lui dit : « Ma Mère, il est vrai, vous en êtes devenue toute rouge. » — Et voyant qu'on parlait d'elle, elle dit soudain : « Mais que fait ma bonne... Abbessse du Val-de-Grâce ? O que je l'aime bien ! Elle est bonne, simple, sincère, de grande charité. O qu'elle pleure bien ! Je prie Dieu que lui-même, qui se dit Paraclet, soit sa consolation. » — Et elle nous dit ces choses, afin que renvoyant bien loin nos pensées, elle pût se cacher intérieurement. »

Néanmoins le charme ne fut rompu que pour quelques minutes. Voyant Marguerite rentrer dans la demi-extase qu'avaient interrompue des allusions trop pressantes, Ferrage reprit ses questions. « Quel soutien, dis-je, avait l'Épouse en ses langueurs d'amour, quand elle voulait être appuyée de fleurs et environnée de pommes ? » Les fruits de l'automne étaient loin encore. Marguerite, « appuyée » sur des anémones blanches et rouges, « Les langueurs sacrées se guérissent, dit-elle, par les fleurs de cette fleur de Jessé, de Jésus-Christ, qui née en sa nativité, déchirée en la colonne, fanée en la croix, reprend son odeur et son éclat en la résurrection. L'amour l'a fait naître, l'amour l'a déchirée, fanée, ensevelie et la fait revenir au jour de sa résurrection. Aussi l'application de cette fleur à la fleur de l'Épouse, par l'union amoureuse, appuie l'Épouse en ses langueurs, et ces fleurs, n'étant stériles... portent des pommes, fruits de l'amour unissant, qui rassasient l'Épouse en la laissant famélique d'un nouveau amour. »

L'entretien s'arrête là et Ferraige, l'humble Ferraige, qui devient l'égal de nos plus beaux génies, lorsque la lumière de sa sainte illumine son propre front, Ferraige termine par ces paroles magnifiques : « Plût à Dieu que j'eusse les mémoires de ce qui reste ! Ce serait un saint entretien, bien utile et profitable pour animer les âmes aux entiers dépouillements, aux parfaits anéantissements ; pour les remplir de celui qui s'est vidé, épandu et anéanti en la plénitude du temps, pour nous remplir et surcomblé de Dieu¹ ».

Je ne dirai rien des harangues qui lui furent faites à son arrivée à la Charité, soit par le vicaire général : « N'attendez pas de moi, Messieurs... », soit par l'échevin de la ville : « Madame, nous nous présentons devant vous, pour vous rendre assurée de la réjouissance indicible... », toutes pièces que Ferraige a transcrites dans son gros livre, après en avoir demandé le texte aux orateurs eux-mêmes ; rien non plus de la vie de Marguerite d'Arbouze, pendant les deux mois qu'elle fut dans sa nouvelle maison. Il est touchant de voir comme son cœur était resté au Val-de-Grâce, où elle écrivait constamment et d'où lui arrivaient quantité de lettres affectueuses, soit en prose, soit en vers. Ces textes de simple tendresse feraient mieux notre affaire que les harangues dont je viens de parler, mais je ne crois pas qu'on puisse aujourd'hui les retrouver. Nous avons déjà vu qu'un petit groupe de religieuses, désireuses de se mettre à la réforme, attendait la Mère d'Arbouze à la Charité. Fleury nous apprend à leur sujet un détail qui nous éclaire sur les mœurs et les manies pieuses de cette époque : « Ces bonnes filles avaient fondé leur établissement bien plus sur la dévotion de l'Esclavage que sur la règle de saint Benoît qu'elles ne connaissaient presque pas. Cette prétendue dévotion consistait en un vœu d'esclavage à la sainte Vierge, en vertu

(1) Ferraige, *op. cit.*, I, pp. 341-363.

duquel elles portaient des chaînes, faisaient quelques exercices particuliers et célébraient des fêtes que l'Église n'a ni ordonnées ni approuvées. La Mère d'Arbouze sonda doucement l'esprit de cette dévotion et reconnut qu'elles en faisaient l'essentiel et ne regardaient leur règle que comme l'accessoire. Elle crut devoir user de son autorité de supérieure, pour déclarer nuls ces vœux superstitieux et en défendre tous les exercices. Elle ne voulut pas toutefois le faire sans consulter M. Ferraigne et quelques Pères qui furent tous de son avis. Ces filles qui n'avaient failli que par ignorance et par simplicité, ayant au fond l'intention droite, obéirent et la Mère d'Arbouze leur fit voir qu'il ne faut rien innover dans l'Église de Dieu et que ces nouveautés, quand même elles seraient bonnes en substance, sont toujours mauvaises en ce qu'elles causent de la distraction. Elle les exhortait à tendre à la perfection, par les moyens prescrits dans leur règle, si ancienne et si autorisée, estimant surtout l'observation des anciens Instituts, comme les anciennes interprétations de l'Écriture, que les Pères nous ont laissées ¹ ».

Lorsqu'il parle ainsi avec la sagesse un peu lourde et fermée de ses contemporains, Fleury force plus ou moins, je crois, ou du moins arrange la pensée de Marguerite d'Arbouze. En tout cas et d'où qu'elles viennent, les raisons qu'il nous apporte ne sont qu'à moitié convaincantes. Prises à la lettre, elles prouveraient beaucoup trop. Pour être nouvelle, une dévotion ne paraît pas incompatible avec les justes exigences d'une règle ancienne, elle ne paraît pas non plus fatalement divertissante, s'il faut en croire l'Église qui approuvera bientôt et la dévotion au Sacré-Cœur et même la « dévotion de l'esclavage » renouvelée par le Bienheureux Grignon de Montfort. Il est du reste curieux que ces deux dévotions nouvelles aient jeté

(1) Fleury, *op. cit.*, pp. 207, 208.

des racines dans des milieux bénédictins. On vient de le voir pour la seconde ; nous l'avons déjà montré, pour la dévotion au Sacré-Cœur, et nous le montrerons encore lorsque nous aborderons le chapitre de Marguerite-Marie Alacoque¹.

Cluny avait alors à la Charité un prieuré dont plusieurs membres, Dom Jean Passelége et Dom Robert Mauvielle entre autres, désiraient ardemment la réforme, sans avoir le courage de l'entreprendre. Ainsi qu'une foule de pieux personnages des environs, ces deux religieux visitaient souvent la Mère d'Arbouze. Celle-ci eut bientôt fait de les décider. Elle convertit aux mêmes résolutions son propre frère, Dom Pierre d'Arbouze, prieur et seigneur de Ris en Auvergne. Il n'y avait pas moyen de lui résister. Elle « a changé... ma faiblesse en force, mes tiédeurs en ferveur », écrit Dom Mauvielle². Un prêtre vint la voir qu'une insurmontable timidité empêchait de monter en chaire. Un mot d'elle lui rendit la voix.

Ses forces déclinaient cependant et l'on a peine à comprendre la permission qui lui fut donnée de s'engager dans une nouvelle entreprise. L'Abbesse de Charenton-en-Bourbonnais, Anne de Montigny, la suppliait depuis quelque temps de venir l'aider à pacifier son monastère où réformistes et anti-réformistes se trouvaient aux prises. Le sage Ferraige n'était pas d'avis de partir et Marguerite elle-même hésitait beaucoup, mais les supérieurs locaux montrèrent moins de prudence et le voyage fut décidé. « Priez, mes enfants, écrivit la Mère d'Arbouze au Val-de-Grâce, il faut s'abandonner aux conseils

(1) La dévotion dite « de l'esclavage » était répandue à cette époque dans d'autres milieux. Ainsi, Agnès de Langeac que nous retrouverons plus tard, lorsque nous aurons à parler de M. Olier « prit la chaîne en signe de servitude, à l'âge de huit ans, en 1611 ». Cf. une note fort intéressante à ce sujet dans *la Vie de la V. M. Agnès de Jésus...* par M. de Lantages... nouvelle édition, par M. l'abbé Lucot, Paris, 1863, I, p. 271-274.

(2) Ferraige, *op. cit.*, I, p. 532.

de Dieu, inconnus en cette affaire : car selon les vues humaines, il n'y a ni rime, ni raison¹. » A lire ses adieux à ses filles de la Charité, on voit bien qu'elle ne pensait pas revenir vivante dans cette maison. Ils se mirent en route le 2 juillet. Sauf deux religieuses qu'on laissait à la Charité, c'était le même cortège que lorsque l'on sortit du Val-de-Grâce. Mais la fièvre minait la Mère d'Arbouze. Il n'y avait plus d'allégresse dans le cœur de ses compagnons, plus d'anémones au bord des routes.

« Je ne puis vous dire autre chose du voyage, écrit Ferraille, si ce n'est que toutes choses nous venaient à contre-poil, tout au rebours du bien. Les chemins les plus méchants du monde, la guide la plus ignorante, les chevaux tout lassés, tous étions abattus, sans aucun goût ni contentement en ce voyage... (Près de Montfaucon), le carrosse se prit et s'engagea entre deux pierres. Il fallut dételer... il pleuvait grandement où nous fûmes bien mouillés. Nous arrêtâmes là pour dîner. Ne fut pas possible de trouver un œuf frais. Notre bienheureuse Mère se trouvait bien mal et si elle écrivit à Paris, au Val de Grâce... Nous allions donc sans joie aucune. Etant auprès de Néronde, le carrosse fut écrasé, passant par-dessous une grande branche de noyer, de sorte que nous étions dans les champs, sans avoir moyen de l'accommoder. Cette bienheureuse Mère descend avec son crucifix, demeurant d'un esprit aussi égal que si rien ne fût advenu. Nous tâchons de l'accommoder, le lier avec des cordes et nous arrivons à Néronde... Cependant la fièvre la prit, ou pour mieux dire, redoubla, à Néronde, le soir et la nuit. Le matin, je demandai comme elle se portait, si elle avait reposé. On me dit qu'elle avait été mal... et étant près de dire la sainte messe, je lui dis : « Ma Mère, votre mal rengrège, la fièvre s'augmente, retournons à la Charité et de là à Paris. » — « Courage, me

(1) Fleury, *op. cit.*, p. 221.

dit-elle, Jésus a enfanté ses enfants dans les tranchées d'une douloureuse croix; il ne faut qu'une pécheresse comme je suis, s'épargne. Allons et mourons avec lui»... Ayant donc célébré la sainte messe et qu'elle eut communié, et ses filles, elle se trouva encore mal, je lui dis : « Mon Dieu, ma bonne Mère, retournons à la Charité ». — « Je ferai tout ce que vous voudrez, dit-elle, mais la volonté de Dieu est que nous allions où nous sommes appelés ». — Allons donc, dis-je avec une grande tristesse dans mon cœur, que je ne pouvais surmonter, ce qu'elle connaissait bien et elle nous consolait... Il y avait au chemin tant de cahots, de montées et descentes, de pierres et de racines d'arbres, qui secouaient grandement cette pauvre Mère que j'en avais bien pitié, car aussi je n'y pouvais apporter aucun remède... Elle me dit souvent qu'elle mourrait,... que les maisons iraient mieux après sa mort. Je lui dis que je ne le pouvais croire, que c'était l'humilité qui lui faisait dire cela; car elle disait toujours : je gâte tout. Elle me dit que c'était la pure vérité. O Dieu éternel ! Il est vrai que tout ce qu'elle a dit est accompli. Les maisons ne sauraient aller mieux qu'elles font... Nous arrivons donc à la ville de Charenton, le 3^e juillet... Elle entra dans le couvent... comme jadis S^{te} Hildegarde, bénédictine fit son entrée à Saint-Disibode, pour y réformer les filles bernardines¹. »

N'était-ce là qu'une visite d'approche et pour préparer les voies à la réforme, ou bien la maladie obligea-t-elle Marguerite à ne passer que le moins de temps possible à Charenton ? Nous ne saurions dire, mais enfin elle se remit en route le 21 juillet pour revenir à la Charité. C'était la veille de sainte Madeleine et la journée se passa à parler de cette sainte. « Notre bienheureuse Mère, qui abondait en douleur à cause de ses enflures, abondait et surabondait en connaissance et en amour... nous disait des mer-

(1) Ferraige, *op cit.*, pp. 412-417.

veilles. La voyant donc comme un séraphin, je lui demandai qu'est-ce que saint Augustin entendait par ces mots : *Accessit ad Dominum... confessa, ut rediret professa.* » Alors, elle leur expliqua de quelle manière, Madeleine était devenue professe en l'amour parfait. « Je lui demandais souvent comment elle se portait. Elle me faisait signe que bien mal et que ses cuisantes douleurs augmentaient, lesquelles elle cachait afin de ne donner point d'affliction à la compagnie. Car tout le temps de sa vie, étant même petite, elle a été complaisante, supportait tout le monde, le récréait et consolait... Je ne puis écrire ces choses sans faire paraître le sentiment que j'ai d'avoir perdu un modèle si parfait¹. » On arriva le soir au château de Séry, chez la maréchale de Montigny, mère, je crois, sœur peut-être, de l'Abbesse de Charenton. C'est dans ce château que la fondatrice du Val-de-Grâce devait mourir.

La plume de Ferraige tremble en effet à mesure que l'heure suprême approche. « Lecteur, écrit-il, je te confesse que j'ai fui d'écrire ce chapitre tant que j'ai pu. Car, comme saint Jérôme fuyait et différait de venir à décrire la mort d'une sainte, j'en fais de même. Il me semble qu'écrivant les autres actions de notre bienheureuse Mère, qu'elle n'était point morte, mais, qu'écrivant ce chapitre, il faut que je la voie une autre fois mourir. » Qu'il prenne courage. Son immense douleur sera féconde. Après trois siècles et un tel oubli, aurais-je réussi à intéresser à Marguerite d'Arbouze, les bons cœurs qui me liront si Jacques Ferraige n'avait pas aimé cette sainte, s'il n'avait pas su nous dire combien il l'aimait ?

On fit venir les meilleurs médecins du voisinage. « Voyant qu'on n'avancait rien, on a recours aux vœux, pèlerinages à Notre-Dame de Liesse et de Consolation, près de Bourges, à S^{te} Solange, à S^{te} Jeanne, etc. ; aux

(1) Ferraige, *op. cit.*, I, pp. 428 434.

disciplines, jeûnes et oraisons des quarante heures, mais rien n'avancait. Notre bienheureuse Mère me dit : Vous vous engagez aux vœux et si vous n'avancez rien. — J'espère aux prières de la Sainte Vierge, dis-je... — Vous verrez, dit-elle, en cette octave de la Sainte Vierge ce que vous ne voudriez pas voir, m'assurant qu'elle mourrait en icelle. On porte quantité de reliques du Val-de-Grâce, entre autres le doigt de saint Benoît. Je les lui fis baiser. Elle les sentait à diverses et suaves odeurs et me dit : « Il ne faut jamais mettre des odeurs artificielles auprès des reliques des saints, d'autant qu'elles sentent bon d'elles-mêmes et leur senteur est incomparable. »

« Une autre fois, comme on la portait à la chapelle pour ouïr la messe, on la vit belle à merveille, en une grande et resplendissante majesté. D'où je pensai lors qu'elle n'était plus à nous; que ce qu'elle m'avait dit que je ne la ramènerais jamais vivante à Paris, serait véritable, qu'elle s'en allait avec les bienheureux et que l'odeur des parfums de Jésus-Christ nous l'allait enlever. Cette pensée m'était si présente, où que je fusse, et l'appréhension de son imminente séparation si sensible, que toutes mes actions étaient accompagnées de larmes et eusse volontiers fini ma vie pour prolonger la sienne. »

Il trouvait encore la force de lui proposer des problèmes théologiques ou bibliques, non plus certes par curiosité, car il aurait donné toute la science du monde pour la voir guérie, mais à seule fin de la distraire. Ainsi, la veille de l'Assomption, il se demanda devant elle « quel ange était celui-là qui avait annoncé à la sainte Mère de Dieu qu'elle mourrait? » Pour lui, il feignait de croire que c'était saint Michel, et non saint Gabriel, comme voulait la mourante. « Dis-je bien, aidez-moi — faisait celle-ci à un autre docteur qui se trouvait là, M. Chabanes — car je ne me puis persuader que fût autre chose que saint Gabriel. » « De quoi nous étions tous d'accord, continue Ferraille, mais j'étais bien aise de la récréer dans ces mystères et de l'en

faire parler, car elle était soudain abîmée et tellement... qu'elle ne ressentait pas la moitié du mal. »

Il lui donna l'extrême-onction, le surlendemain, 16 août. Puis, écrit-il « la voyant sur le passage de son départ, je... lui fis dire : Jésus; elle le dit de cœur et en le disant, son âme sortit, comme si elle avait suivi le soupir qu'elle avait jeté, en le disant pour le nommer. Elle mourut à l'heure quasi de midi, heure à laquelle cette Épouse, comme jadis celle des Cantiques, demandait à son Époux : Montrez-moi où vous vous repaissez et couchez et faites repaître et coucher votre Épouse, au midi de vos sacrées amours, lieu de paix et d'alliance éternelle, où elle alla aussi sans donner aucun signe de douleur... car ni sa tête, ni ses yeux, ni bouche, ni mains ne remuèrent point... C'est ainsi que mourut la bienheureuse Mère Marguerite... comme jadis le cœur de sainte Catherine de Sienne qui, oppressée de douleur, mourut d'amour¹ ».

Le corps de la Mère d'Arbouze fut d'abord conduit de Séry à la Charité où on l'embauma, puis au Val-de-Grâce. Je ne sais en vérité si le plan de notre ouvrage nous permet de la suivre encore maintenant qu'elle n'est plus, mais, auprès de ces chères reliques, on vit alors de telles scènes de tendresse que je n'ai pas le courage d'arrêter ici mon trop long chapitre.

Dom Mauvielle était de ceux qui attendaient le cortège aux portes de la Charité, dans la journée du 17 mai, et de ceux encore qui le surlendemain accompagnèrent les restes de la sainte, aussi loin qu'ils le purent, sur la route de Paris. « Le jour venu, dit-il dans le mémoire qu'il écrivit peu après, sur la demande de Jacques Ferraige, et le corps conduit jusques au bout du pont de la rivière de Loire, toute la ville en corps (La Charité), savoir tous les ecclésiastiques, justiciers, échevins et autres en grand nombre se trouvèrent, pour assister à ce convoi solennel. Mais

(1) Ferraige, *op. cit.*, I, pp. 453-461.



*Portrait de la B. H. M. Marguerite de Veni
Darbouze de S^{te} Gertrude Abbessse et Reformatrice
de l'Abbaye Royale de N^{re} Dame du Val de
Grace. Decedee le 16^e doust 1626.*

L. Moreau fecit



sitôt que j'aperçus le carrosse de deuil, en vous regardant d'un côté et la R. M. sous-prieure (Marie de Burges) avec la sœur de Sainte-Cécile, attachés et collés au cercueil dans le même carrosse, la douleur me déroba les paroles, sans pouvoir vous dire un seul mot.

« Les quatre religieux de notre Observance que j'avais disposés pour porter le saint corps, n'étant, si me semblait, assez forts, je me mis à la tête d'icelui et le prenant avec un singulier contentement, j'aidai à le porter jusque dans notre église... où elle avait promis d'entrer en s'en retournant et assuré que la réforme y serait établie auparavant, ce qui arriva. » Après cette halte si touchante chez les bénédictins qui devaient leur réforme aux exhortations de Marguerite, on se rendit au Mont-de-Piété, où le corps fut exposé pendant deux jours à la vénération des fidèles, qui faisaient à son endroit, nous dit Ferraigne, « ce qu'on fit jadis au corps de S^t Hugues, évêque, et de S^t Charles ». On aurait bien voulu s'opposer au départ de ces reliques, « et moi-même, fus en cette pensée, rappelle Dom Mauvielle à Ferraigne, et comme je vous l'eus découverte, vous me dites d'un accent fort et résolu : « Je la rendrai morte à celles qui me l'ont confiée vivante, ce leur serait une affliction non pareille ».

Dom Mauvielle espérait encore qu'on lui laisserait le cœur de la sainte qui avait été embaumé à part, aussi fut-il désolé quand il le vit « mettre entre les mains de la R. M. sous-prieure qui était déjà dans le carrosse proche le corps, laquelle le prenant avec une affection singulière, l'étreignait... fermement contre le sien ». Lorsqu'on fut arrivé à Pouilly, où l'on devait faire halte pour la nuit, Dom Mauvielle essaya encore de se saisir de ce cœur qui le fascinait. Je pensais, dit-il « qu'à la descente du carrosse, du moins aurais-je la consolation de le recevoir entre les mains et le porter seulement jusques à l'église, et au lieu où il devait reposer cette nuit,

mais je fus aussi confusiblement trompé en cette seconde espérance comme je l'avais été en la première. Car la dite R. M. sous-prieure, à laquelle j'étendis les bras pour le recevoir, le retira promptement et me témoigna par ses actions, sans parler, qu'elle ne s'en voulait défaire, pour qui que ce fût. Ce refus accrut ma douleur, et me donna du mécontentement que je vous fis paraître. Et lors, *consolationes tuæ lætificaverunt animam meam*. Car m'ayant conduit voir ce saint corps, le visage encore tout découvert et fort beau, je reçus entre mes mains, (grâce sans doute à l'intervention de Ferraige), ce saint cœur qui avait été un autel sacré¹ ».

Le lecteur d'aujourd'hui sera-t-il plus sévère que nous soit au doux entêtement de Dom Mauvielle, soit au geste farouche de Marie de Bruges ? Ce qu'on appelle le goût français est une chose si capricieuse et parfois si peu raisonnable que je n'ose répondre à cette question. Je dois rappeler néanmoins que ces beaux détails ont alarmé la conscience de Claude Fleury qui résume en trois mots la relation de Mauvielle : « Dom Robert Mauvielle, écrit-il, suivit jusqu'à Pouilly et fut soigneux de retirer tout ce qui avait servi à la Mère d'Arbouze, entre autres la natte de jonc où elle couchait »². Un mois durant, cette natte répandit une odeur suave. « Les larmes découlaient de mes yeux, encore que je sois d'un cœur assez dur... je ne pouvais me tenir de dire en m'écriant : *Odor margaritæ*³. » Ces derniers mots de Mauvielle ne se trouvent pas non plus dans le livre de Claude Fleury. Que l'on soit ou non sensible à de si beaux traits d'humanité, du moins la seule et sèche curiosité de l'historien aurait dû les retenir, pour montrer par là comment les saints se font aimer, comment ils prêtent à ceux qui les aiment

(1) Ferraige, *op. cit.*, I, p. 544-550.

(2) Fleury, *op. cit.*, p. 243.

(3) Ferraige, *op. cit.*, I, p. 552.

quelque chose de leur propre poésie et de leur tendresse¹.

A quelque temps de là, un autre bénédictin réformé, Dom Athanase de Mousin, écrivait à Ferraige une lettre dont les principaux passages couronneront dignement ce que nous avons à dire sur Marguerite d'Arbouze.

Pax Christi. — Monsieur, voici quelques reliques de notre bonne Sœur et Mère que je porte continuellement renfermées au fond de mon cœur. La première, un grand regret de l'avoir si peu visitée et conversée, mes continuelles occupations du collège m'en ôtant le pouvoir. Et lorsque je m'étais proposé de me dégager de la régence pour avoir le moyen de la visiter, suivant son désir et le mien, je fus envoyé au monastère de Corbie pour enseigner la théologie... Le regret me lui fait quelquefois dire : *Revertere, revertere, Sulamitis, ut intueamur te.*

La seconde, un vif ressentiment de la céleste odeur dont ses vertus allaient parfumant et remplissant les cœurs de ceux qui la visitaient. J'ai communiqué fort familièrement avec plusieurs personnes de sainteté éminente et conduites par des voies de grâce extraordinaires de divers esprits, tant à Paris qu'ailleurs et ce plus souvent qu'avec notre bienheureuse. Néanmoins je puis vous assurer en vérité que, *odor unguentorum illius...* que « l'odeur de ses onguents était par-dessus tous les aromats des autres ». Sa dévotion m'a plus puissamment aiguillonné à l'exacte observance de la règle que la dévotion de nul autre que j'ai fréquenté. Je ne l'ai jamais visitée que je

(1) La délicatesse du xvii^e siècle finissant a des lois qui nous échappent. Ainsi le même Fleury rapporte avec complaisance tel miracle de Marguerite d'Arbouze, dont le détail surprend un peu sous une plume aussi réservée. « La duchesse d'Alluin, écrit-il, étant entrée au Val-de-Grâce avec la reine, eut dévotion de prendre des roses qui étaient semées sur le tombeau de la mère d'Arbouze, pour en porter au duc d'Alluin, son époux, qui depuis seize mois était travaillé d'une difficulté d'urine causée par une pierre qu'il avait dans la vessie. Le duc, ayant appliqué ces roses sur les parties les plus douloureuses, la douleur cessa aussitôt. Comme il doutait si ce n'était point un effet naturel des roses, il s'en fit apporter d'autres indifférentes », qui ne produisirent aucun effet. Ayant ensuite « posé sur lui » une croix faite de l'habit de la sainte, aussitôt « il vida une pierre grosse comme le bout du doigt, toute pleine de pointes », 249, 250. Ces variations du goût en matière littéraire et morale méritaient, je crois, d'être remarquées, et de ce point de vue tout profane, où je ne puis me mettre ici qu'en passant, la différence entre l'école hagiographique de Ferraige (1628) et celle de Fleury (1683) donnerait lieu à une foule d'observations très intéressantes.

n'en sois retourné fort consolé. Sa dévotion était si pleine de l'onction divine et fécondité de l'esprit de Dieu qu'elle s'épanchait au dehors en une simplicité de paroles, sans aucuns termes et discours relevés, recherchés ou affectés, ains sans dessein de parler de dévotion, elle sortait comme naturellement de l'abondance de ses chastes mammelles et de ses lèvres. Ce qui m'était un témoignage de sa fécondité maternelle, telle que l'Époux la désirait au quatrième des Cantiques : *Emissiones tuæ paradisus malorum punicorum cum pomorum fructibus ejus*¹.

« Reviens, reviens, ô Sulamite, et que nous te contemplions encore ! » Tous ceux qui ont vécu dans l'intimité de Marguerite ont fait, d'un même amour, cette même prière à la sainte du Val-de-Grâce.

Anne d'Autriche voyageait en Languedoc avec le roi lorsqu'elle apprit la mort de son amie. « Elle en fut tellement affligée, raconte Fleury, que pendant quelques jours elle demeura dans la pensée de ne jamais revenir au Val-de-Grâce, après avoir perdu celle qui l'y attirait. Mais ensuite, elle crut qu'elle ferait mieux paraître l'amitié qu'elle avait eue pour la Mère d'Arbouze, en continuant après sa mort d'en donner des marques à ses filles et à sa maison, comme elle a fait pendant tout le temps qu'elle a survécu, c'est-à-dire, pendant près de quarante ans² ». « Au commencement, la Mère de Saint-Étienne (Louise de Milley) se trouvait fort embarrassée d'avoir à entretenir la reine, et lui disait : « Vous trouverez, Madame, bien de la différence entre les conversations de notre bienheureuse Mère, et le pauvre patois d'une comtoise grossière comme je suis. La reine ne laissa pas d'y prendre goût et d'avoir une grande confiance en elle, et ce commerce de piété dura plus de dix ans, mais enfin tout innocent qu'il était, il attira une grande persécution à l'abbesse du Val-de-Grâce.

(1) Ferraigne, *op. cit.*, II, pp. 75-77.

(2) Fleury, *op. cit.*, p. 244.

« Comme la reine était espagnole et l'Abbesse, née en la Comté de Bourgogne, ayant tous ses parents au service du roi d'Espagne, il ne fut pas difficile de persuader au cardinal de Richelieu que les espagnols se servaient de cette religieuse pour entretenir la reine dans leurs intérêts. » Bref, le 13 août 1637, sur les huit heures du matin, l'archevêque de Paris et le chancelier Séguier, vinrent perquisitionner au Val-de-Grâce. Ils fouillèrent tous les tiroirs et ne trouvèrent rien de suspect. L'Abbesse fut exilée néanmoins, d'abord à la Charité, puis à Nevers, et remplacée par Marie de Burges. Du moins le cardinal lui faisait-il servir une petite pension, menu soin que d'autres ministres, qui d'ailleurs n'étaient pas d'église, ont quelquefois négligé depuis, dans des circonstances analogues. « Le cardinal de Richelieu étant mort, continue Fleury que cette histoire amuse beaucoup, et le roi, peu de temps après, le jour même de sa mort, qui était le 14 de mai 1643, deux heures après, la reine dit à la présidente Le Bailleul qui se trouva auprès d'elle : Il faut songer à faire revenir notre bonne Mère du Val-de-Grâce. On lui dit qu'elle était malade. — N'importe, dit la reine, vive ou morte, je veux la revoir. Et ayant fait appeler le comte d'Orval, son premier écuyer, elle lui commanda d'envoyer à Nevers sa meilleure litière, avec un carrosse pour ramener la Mère de Saint-Étienne. Ce qui fut exécuté si promptement, que ceux qui conduisaient cet équipage n'eurent pas le loisir de prendre le deuil et portèrent les livrées de la reine pendant tout le voyage. Cela les faisait remarquer et tous ceux qui les rencontraient demandaient ce que c'était. Le cardinal Alphonse de Richelieu, archevêque de Lyon, le demanda comme les autres et le prieur de Saint-Pierre-le-Moutier, qui était dans le carrosse, lui dit : « Monseigneur, c'est la Mère du Val-de-Grâce, que M. le cardinal votre frère avait bannie et que la reine régente fait revenir. » La Mère Gaboury (fidèle compagne de l'exilée) ne put

s'empêcher de dire à la Mère de Saint-Étienne que cette réponse lui avait donné du plaisir et avait réveillé quelque ressentiment contre le cardinal défunt. La Mère de Saint-Étienne lui répondit : « Eh bien, ma sœur, pour votre pénitence, vous direz aujourd'hui votre chapelet à son intention ». Elle arriva le 3 juin 1643 au Val-de-Grâce. La reine qui « était encore dans les quarante jours après la mort du roi, où selon les cérémonies elle ne devait pas sortir, y vint *incognito* dans le carrosse de Madame la Princesse qui l'accompagna, avec M^{me} de Vendôme et quelques autres dames ».

La rencontre fut d'autant plus touchante, après ces dix ans d'absence, que la Mère de Saint-Etienne, très gravement malade, gardait le lit. M^{me} la princesse dit à la reine : « Madame, voilà la martyre de Votre Majesté¹ ». La martyre de la reine ne survécut que peu de jours à ses émotions. Elle mourut le 18 juin, ayant ainsi éprouvé, moins au deux fois, combien l'amitié des grands est redoutable.

Des trois religieuses de Montmartre qui avaient quitté Marie de Beauvillier, en 1619, pour le Val-de-Grâce, seule restait maintenant, Marie de Burges, Abbessse à son tour depuis dix ans, celle-là même que nous avons vue tantôt dans le carrosse où était le cercueil de Marguerite d'Arbouze, et qui, gardant en ses mains le cœur de la sainte, pendant tout le voyage douloureux et triomphal, souvent « faisait toucher ce cœur à son cœur² ». Anne d'Autriche l'aimait aussi beaucoup, et lorsque, venant au Val-de-Grâce, elle la trouvait au lit, « elle mangeait dans la chambre où elle était couchée et faisait mettre la table tout proche de la malade³ ». Marie de Burges mettait la grande influence qu'elle avait sur la reine au service de la réforme bénédictine qui n'avait pas encore triomphé

(1) Fleury, *op. cit.*, pp. 265-268.

(2) Ferraige, *op. cit.*, II, pp. 493, 494.

(3) Fleury, *op. cit.*, p. 269.

partout et qui avait souvent besoin de la protection royale. La réforme de Saint-Maur lui doit beaucoup. Elle travaillait d'ailleurs plus directement à cette grande œuvre, envoyant ses propres religieuses dans les abbayes qui demandaient la réforme ; et par exemple à l'abbaye d'Estival, proche du Mans (1648)¹. La reine faisait ordinairement conduire dans ses propres carrosses ces missionnaires du Val-de-Grâce.

Le 1^{er} avril 1645, le jeune roi Louis XIV posa la première pierre de la nouvelle église du Val-de-Grâce, mais les travaux, longtemps suspendus ne furent terminés qu'en 1665. Dès 1661 le service divin était pourtant célébré dans le chœur des religieuses, où Bossuet prêcha le carême de 1663. L'inauguration de l'église et du monastère eut lieu le 21 mars 1665, en présence des deux reines. Tout a été dit sur l'architecture et la décoration de cette église, sur le grand artiste qui sut

d'un peu de mélange et de bruns et de clairs
Rendre esprit la couleur et les pierres des chairs.

Dès 1662, Anne d'Autriche avait promis aux religieuses du Val-de-Grâce que tous les cœurs des princes et princesses de la maison de France seraient déposés dans leur église. Le premier fut celui d'Anne-Elisabeth de France, fille aînée de Louis XIV, décédée le 30 décembre 1662, âgée de quarante-trois jours ; le quarante-cinquième et dernier, celui de Louis-Joseph-Xavier-François de France, dauphin, décédé au château de Meudon,

(4) Fleury, *op. cit.*, pp. 282, 283. — Le prieuré de la Celle, près de Brignoles, sur lequel M. A. Hallays a écrit une de ses plus aimables chroniques, relève, comme beaucoup d'autres, de l'histoire du Val-de-Grâce. En 1657, Mazarin qui était Abbé de Saint-Victor et de qui dépendait le prieuré de la Celle, fit entrer au Val-de-Grâce, Marie de Croze, professe de ce prieuré, pour la rendre capable d'établir la réforme. Elle demeura trois ans au Val-de-Grâce et en sortit en 1660 avec deux religieuses de cette maison pour réformer le prieuré qui fut bientôt transféré à Aix. Anne d'Autriche se trouvait à Aix au moment de cette translation qu'elle « favorisa... par sa présence ».

le 4 juin 1789, âgé de sept ans¹. En 1792, tout ce qui restait de poussière dans les quarante-cinq cœurs de vermeil, fut jeté aux vents, et le vermeil lui-même, porté à l'Hôtel des Monnaies. Le 31 juillet 1793, la Convention, « ouï son comité d'aliénation, autorisa le ministre de la guerre à faire servir la maison nationale du Val-de-Grâce à un hôpital militaire² ».

(1) Il n'y eut que cinq exceptions. Louis, dauphin, fils de Louis XV, et Marie-Josèphe de Saxe, sa femme (1765-1767) ayant été inhumés dans la cathédrale de Sens, leurs cœurs furent portés à Saint-Denis; celui de Marie Leczinska fut donné, selon le désir de la reine, au Bon-Secours de Nancy (1768). Louis XV fut enterré tout entier à Saint-Denis, et Louise de France dans son couvent (1787).

(2) Cf. la *Notice sur le monastère du Val-de-Grâce*, par M. l'abbé H. de Bertrand de Beuvron, Paris, 1873.

CHAPITRE VII

FRANÇOIS DE SALES ET JEANNE DE CHANTAL

- I. De l'*Introduction à la vie dévote* au *Traité de l'Amour de Dieu*. — Importance capitale de l'intervention de François de Sales. — Sainte Chantal. — L'épanouissement mystique des deux saints n'est qu'une seule et même histoire. — Premiers pas de M^{me} de Chantal sur les voies mystiques (de l'hiver de 1601 au printemps de 1604). — Vie religieuse de la baronne avant la mort de M. de Chantal. — Mort tragique du baron. — Scrupules et détresse spirituelle. — Attente d'un directeur. — Les vœux imprudents.
- II. Premières directions de François de Sales (du printemps de 1604 à 1606). — La rencontre. — Première confession. — Hésitations de François de Sales. — Il consent à diriger la baronne. — Caractères de cette direction. — « Tout par amour et rien par force ». — Lenteur et effacement. — Progrès mystique de M^{me} de Chantal et tâtonnements de François de Sales.
- III. La direction de sainte Thérèse (de 1606 à 1610). — La baronne et les carmélites de Dijon. — Leçons d'Anne de Jésus et de Marie de la Trinité. — Nouvelles hésitations de François de Sales. — Sa propre initiation mystique.
- IV. La Visitation. — François de Sales déclare ses projets à la baronne (1607). — La scène des adieux (1610). — Transformation insensible de la Visitation. — Progrès mystique des deux saints. — Les conférences d'Annecy et le *Traité de l'Amour de Dieu*. — L'oraison des visitandines.
- V. Le *Traité de l'Amour de Dieu* et son importance historique. — Que c'est là un ouvrage proprement mystique et qui néanmoins s'adresse à tous. — Originalité, mais extrême prudence du *Traité*. — Son succès. — Adhésion unanime des spirituels. — La vague mystique qui entraîne tout. — Fin de la première période.

I. Ce n'est plus ici l'auteur de la *Philothée*, le maître de l'humanisme dévot qui nous occupe, c'est le maître de la haute mystique, c'est l'auteur du *Traité de l'Amour de Dieu*. Ami de plusieurs des contemplatifs que nous venons d'étudier, nous le verrons s'élever comme eux à

la vie sublime et continuer activement leur propagande. Événement capital dans l'histoire que nous racontons. Nul n'a plus d'autorité que lui, parmi les spirituels de son temps. L'intervention, très mesurée, mais très décidée de François de Sales rassurera les timides que paralyse la peur du quietisme ou de l'illusion; elle disciplinera les indiscrets et les téméraires qui ne savent pas assez que, sans « l'extase des œuvres », les ravissements les plus sublimes ne sont que nourriture d'orgueil; elle consacra les progrès acquis pendant cette première période de renaissance; enfin elle hâtera le magnifique développement qui va suivre.

Sainte Chantal tient une grande place dans l'histoire intime du *Traité de l'Amour de Dieu*. C'est pour elle et près d'elle que ce livre a été écrit: mieux encore, c'est elle qu'il nous raconte et les premières visitandines. Notre méthode, toute historique et analytique nous impose donc de suivre d'un même regard l'ascension parallèle de ces deux âmes, leur épanouissement mystique, le rayonnement de l'une sur l'autre¹.

Jusqu'à la mort de son mari, victime en 1601 d'un accident de chasse, Jeanne-Françoise Frémyot, baronne de Rabutin-Chantal, avait mené une vie chrétienne, pieuse même, mais qui n'annonçait pas la haute sainteté où elle devait s'élever un jour. « Cette bienheureuse Mère, lisons-nous dans les *Mémoires* de Madeleine de Chaugy, a dit elle-même en confiance qu'aussitôt que M. de Chantal s'absentait, son cœur et toutes ses affections se tournaient vers Notre-Seigneur. Aussi, en ce temps-là, elle paraissait fort dévote. « Dès que je ne voyais pas M. de Chantal, disait-elle, je sentais en mon cœur de grands

(1) Jeanne Frémyot, fille de Bénigne Frémyot, avocat général, puis conseiller du roi et président au Parlement de Bourgogne — et de Marguerite de Berbisey, est née à Dijon le 23 janvier 1572. Elle épouse en 1592, Christophe de Rabutin-Chantal. De ce mariage sont nés plusieurs enfants, entre autres une fille qui épousera l'un des frères de François de Sales, et Celse-Bénigne qui aura pour fille la future marquise de Sévigné. M^{me} de Chantal est morte à la Visitation de Moulins, le 13 décembre 1641.

attraits d'être toute à Dieu ; mais, hélas, je n'en savais pas profiter, ni reconnaître la grâce que Dieu me présentait et je faisais quasi aboutir toutes mes pensées et prières pour la conservation et retour de M. de Chantal. » Quand ce cher mari était de retour, la parfaite complaisance que notre bienheureuse avait pour lui faisait qu'elle oubliait ses dévotions précédentes, ne prenant plus tant de temps pour prier Dieu. Tout le train et les compagnies revenaient (visites, fêtes, chasses) et, parmi ses distractions, elle se trouvait comme auparavant et alla ainsi roulant jusqu'à l'année 1601. ¹ »

Nous venons de le rappeler, les premières attaques de Dieu, lorsqu'il veut s'emparer du fond le plus reculé de l'âme, ressemblent parfois à un coup de force, brusque, silencieux et violent. Sûre de sa garnison, la ville s'est endormie dans une tranquillité parfaite. L'aube suivante la voit aux mains d'un maître nouveau qui déjà s'installe et s'organise avec la rude insouciance du vainqueur. Ainsi la victime choisie sur laquelle a soudain fondu la grâce, se réveille, étonnée, meurtrie, anxieuse, dans les mains qui la paralysent, sous la prise obscure qui l'étreint de toutes parts. Au coup de force succède aussitôt l'état de siège, la loi martiale. Sereines clartés d'une foi que nul sophisme n'avait troublée encore, douceur facile de la prière, vue simple et droite du devoir, tranquillité de la conscience, l'âme se sent implacablement dépouillée de tout. Malgré les attrails généreux qui la soulèvent et que délibérément elle veut suivre, il lui semble qu'elle sombre, qu'elle s'enlisera bientôt dans le mal. Certes, on pense bien qu'elle subirait avec allégresse les pires conséquences de sa défaite, si elle savait le nom du vainqueur. Mais celui-ci règne, comme il a vaincu, dans la nuit, et lorsque,

(1) *Mémoires de la M. de Chaugy*. Ces *Mémoires* forment le premier volume des *Œuvres* de sainte Chantal publiées chez Plon. Tous les passages entre guillemets qui ne seront pas accompagnés de leurs références, sont empruntés à ce livre que je cite constamment.

par instants, lassé, dirait-on, lui-même de ses propres cruautés, il laisse paraître la lumière de son visage, cette lumière tombant à l'improviste sur des yeux que tant de ténèbres ont rendus timides, les éblouit et les épouvante, au lieu de les consoler.

Telle sera, trait pour trait, la baronne de Chantal, depuis son veuvage jusqu'au jour bienheureux où elle rencontrera François de Sales, et même plus longtemps encore. Transition crucifiante, vide apparent entre les deux amours qui, l'un après l'autre, ont ravi la sainte et l'ont absorbée. Le baron de Chantal a disparu. Entré presque aussitôt par la brèche sanglante, Dieu ne se laisse encore ni voir ni tenir. Un nuage couvre cette âme deux fois désolée et la cache à ses propres yeux. Elle est mère : étouffés les sanglots de la terrible quinzaine, ses quatre petits enfants la revoient, comme autrefois, souriante; elle est bonne à toute misère : les malades, les pauvres la retrouvent plus humaine, s'il est possible, et plus miséricordieuse que jamais; elle est sage et très ennemie du faste, dans la douleur comme dans la joie : elle reprend donc, avec la gravité que son deuil commande, la vie quotidienne; elle apprivoisera bientôt, par sa grâce adroite, la solitude maussade de son beau-père, le vieux Guy de Rabutin; après-demain, François de Sales lui trouvera trop de dentelles. Aux familiers, aux intimes, elle voudrait aussi donner le change. Elle ne peut pas. Ses femmes n'ignorent pas qu'elle oublie parfois de se coucher et qu'elle va souvent « se promener seule dans un petit bois... pour répandre à souhait son cœur et ses larmes. Toutes les dames, ses voisines, qui l'aimaient parfaitement, se rendaient soigneuses de la visiter; ses tantes et ses cousines de Dijon venaient tour à tour demeurer avec elle..., pensant faire grande charité de la divertir ». On croit la soulager, on la martyrise. Inquiets, impuissants, ils assistent à la transformation qui s'opère en elle. Ils ne savent pas que c'est Dieu qui l'assiège et

qui la déchire. Elle ne le sait pas elle-même, trop profondément humble pour se croire l'objet de faveurs exceptionnelles, et d'ailleurs trop ignorante encore des voies mystiques pour se reconnaître sur les rives étranges où l'a transportée une vague toute-puissante.

La sainte ne nous a fait que de vagues confidences sur les tentations qu'elle subit pendant ces années d'épreuves et qui lui reviendront, vers la fin de sa vie, avec une acuité et une subtilité nouvelles. La foi surtout et, par suite, l'espérance furent, semble-t-il, les plus assaillies. Un philosophe moderne a cru la deviner aux prises avec des fantômes plus grossiers. A mon sens, rien n'autorise cette conjecture et tout la repousse. Nous connaissons mieux quelques-unes des lumières qui la soutenaient dans son désarroi. Une surtout doit nous arrêter.

« Un jour, comme elle était en oraison, raconte la Mère de Chaugy, Dieu lui donna un si pressant désir d'avoir un conducteur qui lui enseignât la perfection et la volonté de Dieu, qu'elle le demandait incessamment : « Hélas, dit-elle, écrivant à nos premières Mères, je désirais un directeur et demandais ce que je ne savais pas. Car encore que j'eusse été élevée par des personnes vertueuses et que mes conversations ne fussent qu'honnêtes, néanmoins je n'avais jamais ouï parler de directeur, de maître spirituel, ni de rien qui approchât de cela. Néanmoins Dieu mit ce désir si avant dans mon cœur, et l'inspiration de lui demander ce directeur était si forte que je faisais cette pétition avec une contention et une force non pareille. »

Qu'on essaie de comprendre le travail obscur par où Dieu l'a préparée à formuler une prière aussi précise et, de sa part, aussi imprévue. Peu à peu, du sein de sa détresse, un jour s'était fait, une certitude avait surgi, encore lointaine, mais déjà fixe et sereine. Ce qui se passait en elle, Dieu le permettait en vue de quelque grande œuvre pour laquelle il la façonnait. Elle devait donc se

tenir prête et telle fut bien en effet son attitude pendant les années d'attente qui vont suivre. Mais son bon sens, son humilité, sa docilité naturelle, la grâce enfin lui faisaient comprendre que nulle voix n'éclaterait du ciel pour lui révéler le programme de ces desseins mystérieux. Un homme de Dieu viendrait. Elle n'aurait qu'à lui obéir. Seule, d'un autre côté, comment démêlerait-elle les mouvements contradictoires qui l'agitent ? Comment saurait-elle, une bonne fois, si elle doit fuir, comme une illusion, ou accueillir, avec une simplicité reconnaissante, les clartés imperceptibles qui occupent son esprit et qui lui font croire que Dieu est là ? Ici encore, il lui faut les réponses nettes, les conseils autorisés d'un homme de Dieu.

Directeur, direction, ces choses, ces mots, Jeanne de Chantal a trente ans et tout cela est encore de l'hébreu pour elle. Il faut qu'une inspiration céleste le lui découvre. Trait charmant et lumineux qui suffirait presque à définir l'originalité de cette vie intérieure. Chez elle l'expérience directe a précédé la science. Dieu l'a prise toute neuve, toute ingénue, à peine plus riche à trente ans qu'elle l'était à douze, en idées abstraites sur la vie spirituelle. Sa bibliothèque pieuse paraîtrait enfantine à nos chrétiennes d'aujourd'hui. Qu'importe, Jeanne est comme un livre vivant dont l'esprit divin a couvert les pages.

Ainsi disposée, avide mais ignorante, il n'est pas surprenant qu'elle ait accepté le joug d'un prêtre rencontré par hasard et qui s'offrit de lui-même à la conduire. Digne homme certes, mais rigoriste, inintelligent et tyrannique. La pauvre femme « se laissa lier par ce berger, lequel étant bien aise d'avoir cette sainte brebis entre ses mains, l'attacha à sa direction par quatre vœux : le premier, qu'elle lui obéirait ; le second, qu'elle ne le changerait jamais ; le troisième, de lui garder la fidélité du secret en ce qu'il lui

dirait; le quatrième, de ne conférer de son intérieur qu'avec lui ».

On excuserait ce prêtre de n'avoir pas su discerner l'intérieur de la sainte, mais on ne lui pardonne pas d'avoir abusé de cette docilité, de cette candide ignorance; de l'avoir, elle déjà tourmentée par tant de scrupules, de l'avoir emprisonnée dans ces « filets importants » qui, pendant deux ans, allaient tenir « son âme comme empigée, contrainte et sans liberté ». Pour elle, de son côté, un sûr instinct lui soufflait bien sans doute que cet homme se trompait et la trompait, mais « cette vraie obéissante était comme une statue entre les mains de ce conducteur, sans résistance et sans propre volonté. Elle ne se départit d'aucun de ses conseils, (de ses ordres), bien qu'elle les sentit contraires aux attraites et dispositions de son cœur. Il chargea son esprit de quantité de prières, méditations, spéculations, actions, méthodes, pratiques et observances diverses, de considérations et ratiocinations extrêmement laborieuses. Il lui ordonna aussi des prières au milieu de la nuit, des jeûnes, disciplines et autres macérations en quantité ».

II. François de Sales et la baronne de Chantal se virent pour la première fois, le 5 mars 1604, dans la Sainte-Chapelle de Dijon, où l'évêque de Genève prêchait le carême. Accompagnée d'au moins deux de ses enfants, elle était venue à Dijon, en vue précisément de suivre les sermons de ce prédicateur dont le président Frémyot lui avait vanté le mérite. Saint François de Sales avait alors trente-sept ans, sainte Chantal, trente-deux.

Ils se reconnurent d'abord : elle, avec une subite évidence et sans hésiter; lui, avec sa lenteur sinueuse et prudente.

Pour moi, dira-t-elle plus tard, dès le commencement que j'eus l'honneur de le connaître, je l'appelai saint du fond de mon cœur¹.

(1) *Œuvres de sainte Chantal...*, II, 227.

Que veut-on de plus ? Quatre paroles, mais de flamme. Elle parle, elle écrit, elle vit toujours ainsi. Tant que dura ce carême, la baronne de Chantal fit « mettre son siège à l'opposite de la chaire du prédicateur, pour le voir et ouïr plus à souhait. Le saint prélat, de son côté, bien qu'attentif à son discours, remarquait cette veuve par-dessus toutes les autres dames. Il eut une sainte curiosité de savoir qui elle était et, par une agréable rencontre, s'adressa à M^{sr} de Bourges (André Frémyot, frère de la baronne) pour le savoir, lui disant : « Dites-moi, je vous supplie, quelle est cette jeune dame, claire-brune, vêtue en veuve, qui se met à mon opposé au sermon et qui écoute si attentivement la parole de vérité ? » M^{sr} de Bourges, souriant, sut bien répondre qui elle était ».

Il l'avait donc bien remarquée. Il allait bientôt la voir de plus près et plus librement chez le président et chez André Frémyot, où « il allait fort souvent manger ». La baronne ne manquait à aucune de ces réunions. Où qu'il prêchât, on était sûr de la rencontrer aussi. « Elle le suivait partout, tant qu'elle pouvait ». Il l'avait pleinement gagnée, dès le premier coup et pour toujours.

Quand il écrit, François de Sales est intarissable. Il aime à laisser courir sa plume dont il est merveilleusement sûr et que, du reste, il surveille de très près. En public, et même dans l'intimité, il était, au contraire, fort silencieux, observant, écoutant beaucoup d'un air de bienveillance souriante et majestueuse, n'intervenant que par quelques mots. La jeune veuve « claire-brune », si vive à la fois et si profonde, lui paraissait, je crois, un mystère. Ce savoisien avait déjà vu bon nombre de vraies françaises, soit à Paris, soit à Dijon, mais aucune qui l'eût étonné comme celle-ci. Enjouée et sérieuse, facile et réservée, ardente et timide, une simplicité pleine de rondeur et une rare élégance, absolument rien d'une dévote. Avec cela des lèvres fermées à toute conversation intime, condamnées pour l'instant aux lieux communs des



V.M. IOANNA FRANCISCA Fremiot
D. de Chântail Gallo francâ fondatrix
S.S.M.M. Visitationis S. Mariae Virginis
Instituti B. Francisci de Sales Episcopi
Gebennensis

Michel Van Lochem excu

Avec Privilège du Roy 36



salons. « Je ne communiquai à personne d'aucune chose un peu particulière, qu'en grande crainte, nous dit-elle, bien que la sainte débonnairété du bienheureux m'invitât parfois à le faire et que d'ailleurs j'en mourais d'envie. » Nous savons en effet la malheureuse promesse qui liait la sainte à un directeur jaloux.

Réduit à des apartés discrets et rapides, le saint évêque donnait paisiblement quelques coups de sonde. Une fois, il « lui demanda si elle avait dessein de se remarier, elle lui dit que non : « Eh bien ! lui répliqua-t-il, il faudrait mettre bas l'enseigne ». Elle entendit bien ce qu'il voulait dire : c'est qu'elle portait encore certaines parures et gentillesses permises aux dames de qualité après leur second deuil ; dès le lendemain, elle ôta tout cela, souplesse qui plut extrêmement à notre bienheureux Père, lequel, en dînant, remarqua encore des petites dentelles de soie à son attifet de crêpe ; il lui dit : « Madame, si ces dentelles n'étaient pas là, laisseriez-vous d'être propre ? » Ce fut assez dit ; le soir même, en se déshabillant, elle les décousit elle-même. »

Si près et néanmoins encore si loin l'un de l'autre, une plus « furieuse attaque » de ses tentations ordinaires, survenant fort à propos pendant l'absence de son directeur, mit enfin la baronne dans l'heureuse nécessité de rompre un trop long silence. C'était au mercredi saint ; elle découvrit timidement son âme « au saint prélat, d'auprès duquel elle sortit tellement rassérée qu'il lui semblait qu'un ange lui avait parlé ». « Et si, néanmoins, dit-elle, le scrupule de mon vœu de ne parler de mon intérieur qu'à mon premier directeur, me serrait de si près que je ne parlais qu'à moitié à ce bienheureux prélat ».

Suivent quatre mois d'angoisse. François de Sales est déjà maître de la situation et il le sait bien. Il n'a qu'une parole à dire ; les derniers scrupules tomberont, le directeur jaloux, bon gré mal gré, lâchera prise ; la sainte

verra s'ouvrir les portes de cette prison où elle étouffe. Il hésite, il louvoie, il se dérobe. Consulté, au moment le plus aigu de la crise, un prêtre éminent, le Père de Villars, recteur des jésuites de Dijon, a répondu avec une belle vigueur, et non peut-être sans quelque courage, que les prétentions tyranniques de ce directeur ne tenaient pas debout, qu'il fallait au plus tôt secouer un joug inhumain, tout à fait contraire à l'esprit de Dieu et de l'Église. Un autre religieux pensa de même. Ils voient tous, plus clair que le jour, que Dieu veut une âme aussi rare sous la conduite de M. de Genève. Celui-ci pourtant ne modifie pas sa ligne prudente. Nous avons ses lettres d'alors, merveilleuses de souplesse, qui avancent, qui reculent et finalement échappent toujours. J'admire ceux qui le voient simple. En vérité de qui, de quoi peut-il douter maintenant ? Scrupule théologique sur la valeur du vœu qui lie sainte Chantal à un autre ? Non certainement. Mais il veut que rien d'humain ne se mêle à une décision dont il pressent l'extrême importance. Je crois aussi qu'il hésite pour de bon, qu'il n'est pas encore fixé lui-même. Cette âme qui s'offre à sa direction, l'attire et l'effraie tout ensemble. Elle porte sur le front et dans les yeux un signe héroïque. Deux fois étrange et par la rareté de ses dons naturels et par les effets mystérieux que la grâce commence à produire en elle. Qu'elle trouve un maître spirituel digne d'elle, digne surtout de seconder en elle les opérations divines, et elle ira loin : Est-il ce maître prédestiné ? Voilà, semble-t-il, ce que se demandent son humilité d'une part et de l'autre, l'implacable et minutieuse lucidité de son esprit. Aussi bien, s'il doit un jour dire oui, comme il le prévoit sans doute, pourquoi ne pas la façonner déjà, la plier à sa propre manière ; pourquoi ne pas modérer et brider cette droiture impétueuse, ce cœur et cette intelligence qui ne voudraient jamais attendre, mais toujours courir au but et par le plus court ? Ainsi, dès l'aube de leur intimité, le contraste

se dessinée entre cette fille de France et ce prélat-gentilhomme, grave et *cunctator* de naissance, dont l'Italie avait aiguisé la souriante finesse et qui, jalouxé de plusieurs, voisin d'une cour intrigante, sujet d'un petit prince ombrageux, avait appris de bonne heure à peu compter sur les hommes et à se surveiller de très près dans ses rapports avec eux.

Par cette avenue sinueuse que saint François de Sales a dessinée de ses mains, nous parvenons enfin à la grande journée du 22 août 1604 qui ouvre, comme un portique majestueux et sévère, la vie nouvelle où la sainte va s'engager. Dès la fin du dernier carême, il avait été décidé que l'évêque de Genève, en compagnie de sa mère, M^{me} de Boisny et de sa sœur, Jeanne de Sales, rencontrerait, l'été prochain, près du tombeau de saint Claude, à mi-chemin entre la Savoie et la Bourgogne, les plus chers de ses nouveaux amis de Dijon, la baronne de Chantal, la présidente Brulart et l'Abbesse du Puits-d'Orbe. Toujours précautionné, l'évêque avait bien arrangé les choses : la jeune baronne ne venait pas seule, lui non plus. C'est merveille qu'au dernier moment l'intense préoccupation qui l'absorbait se soit laissée voir. Les bourguignonnes arrivent, semble-t-il, au soir montant. Les autres les attendaient, curieuses, émues, un peu intimidées peut-être, — Annecy, en ce temps-là, n'était pas français et se regardait comme un village, auprès de Dijon. Les présentations faites, « quasi après le premier salut » ; note expressément la mère de Chaugy, François de Sales passe dextrement à sa mère le reste du cortège et « quant à lui, il prit sa chère fille spirituelle et lui fit raconter tout ce qui s'était passé en elle, ce qu'elle fit avec une si grande clarté, simplicité et candeur qu'elle n'oublia rien. Le saint prélat l'écouta fort attentivement, sans lui répondre un seul mot là-dessus, et ils se séparèrent ainsi. Le lendemain (22 août), assez matin, il l'alla trouver. Il paraissait tout las et abattu : « Asseyons-nous ; lui-dit-il, je suis las et

n'ai point dormi ; j'ai travaillé toute la nuit à votre affaire. Il est fort vrai que c'est la volonté de Dieu que je me charge de votre conduite spirituelle et que vous suiviez mes avis ». Après cela, ce saint homme demeura un peu en silence, puis dit, jetant les yeux au ciel : « Madame, vous le dirai-je ? Il le faut dire, puisque c'est la volonté de Dieu. Tous ces vœux précédents ne valent rien qu'à détruire la paix d'une conscience. Ne vous étonnez pas si j'ai tant retardé à vous donner une résolution : je voulais bien connaître la volonté de Dieu et qu'il n'y eût rien de fait en cette affaire que ce que sa main ferait ». « J'écoutais, dit notre bienheureuse Mère, le saint prélat, comme si une voix du ciel m'eût parlé ; il semblait être dans un ravissement, tant il était recueilli, et allait quérir ses paroles l'une après l'autre, comme ayant peine à parler. » Le même matin, elle fit sa confession générale à notre bienheureux Père ».

La noble scène, en vérité ! Cette insomnie, cette hésitation suprême, cette lenteur solennelle et laborieuse, ces quelques mots ternes et plus accablés que les silences qui les entrecourent, tant de beaux détails nous élèvent à des hauteurs surnaturelles, nous établissent, une fois pour toutes, dans une atmosphère de sainteté.

Un mot résume la direction que saint François de Sales va donner à sainte Chantal ; mais quoi ! ne pourrait-on pas dire que ce mot définit la direction elle-même ? Il a libéré tout ensemble et cette âme et la grâce à laquelle celle-ci n'osait pas ou ne savait pas s'abandonner, l'avancant ainsi, dans la voie mystique, beaucoup mieux qu'il ne l'aurait fait par une intervention personnelle. « O Dieu, écrit la sainte, en se rappelant les entretiens de Saint-Claude, que ce jour me fut heureux ! Il me sembla que mon âme changeait de face et sortait de la captivité intérieure où les avis de mon premier directeur m'avaient tenue jusque-là. » Dans le témoignage qu'elle rendra plus

tard à ce directeur unique, le mot de liberté revient à chaque ligne.

Il était tout à fait admirable et incomparable à dresser les esprits selon leur portée sans jamais les presser ; ainsi il donnait et imprimait dans les cœurs une certaine liberté qui affranchissait de tout scrupule et difficulté.

Il laissait volontiers agir l'esprit de Dieu dans les âmes avec une grande liberté, suivant lui-même l'attrait de cet esprit divin et les conduisant selon la conduite de Dieu, les laissant agir selon les inspirations divines, plutôt que par son instinct particulier. J'ai reconnu cela en moi-même¹.

Cette méthode qu'il suivait toujours avec les âmes vraiment spirituelles, il se l'imposa plus encore, s'il est possible, vis-à-vis de celle-ci qui, me semble-t-il, l'étonnait plus que les autres, et qu'il pouvait abandonner, avec tant de sécurité, aux mouvements de la grâce. Ce n'est pas à dire qu'il l'ait conduite d'une main incertaine et molle, qu'il n'ait pas su, même avec elle, parler en maître.

Je l'ai déjà montré dans le volume précédent², il faut bien, en effet que l'âme sente son maître — son maître humain —, elle ne reste vraiment humble, elle ne devient souple, elle n'est tout à fait sûre qu'à ce prix ; mais il faut aussi que ce conducteur obéisse lui-même à celui qu'il représente ; qu'il serre ou lâche les rênes au gré de cet esprit qui souffle où il veut.

Très ferme donc, très précis, inflexible, quand il jugeait devoir l'être, mais encore plus discret, prudent, et du reste oublieux, dédaigneux de soi à un degré rare, saint François de Sales n'abusait certes en aucune façon de la docilité de sainte Chantal.

Pour moi, souventefois, écrit-elle, j'ai eu peine de ce qu'il ne me commandait pas assez³.

(1) *Œuvres* ..., II, p. 200, 201. Cf. *L'humanisme dévot*, pp. 125, 126.

(2) *L'humanisme dévot*, pp. 105, 106.

(3) *Œuvres* ..., II, p. 201.

Ses ordres même, quand il en donnait, il les voulait pris et suivis « sans pointiller », « rondement, franchement, naïvement, à la vieille française, avec liberté, à la bonne foi, *grosso modo*¹ ».

Ce respect des âmes et du divin qu'elles portent, cette défiance de soi, ce besoin de s'effacer devant la grâce, tout cela paraissait mieux encore quand on le voyait de près, comme la sainte l'a vu.

La façon et le parler de ce bienheureux étaient grandement majestueux et sérieux, mais toutefois le plus humble, le plus doux et naïf que l'on ait jamais vu... Il parlait bas, gravement, posément, doucement et sagement².

Jamais ce bienheureux ne faisait de reparties promptement³.

Est-il besoin de le dire, cette lenteur à répondre, qui surprend d'abord, chez un homme de tant d'esprit, cette peur de gêner les âmes par une conduite impérieusement personnelle, tout cela chez lui n'a rien d'affecté. Il ne joue pas à l'oracle, comme d'autres qui masquent leur indigence sous des airs de majesté, et, sous des mots tâtonnants, leurs prétentions dominatrices. Plus vive encore que son intelligence, sa foi se trouble et s'arrête au seuil du mystère de la vie spirituelle. Le *Cantique des Cantiques*, son livre de prédilection, nul, peut-être, ne l'a réalisé comme lui. Dans cette idylle divine, un privilège dont il s'émerveille lui-même et qui le confond, lui assigne un rôle discret. Il est le très chétif serviteur de l'Époux et de l'Épouse. Il ne hausse la voix, il ne commande que lorsque l'Épouse s'égare. Effacé, joyeux, il l'admire en silence quand il la voit sur le droit chemin qui mène à l'Époux.

(1) *Œuvres de saint François de Sales*, XIII, p. 392.

(2) *Œuvres ...*, II, p. 221, 222.

(3) *Ib.*, p. 136.

Cette consigne de lenteur, d'attente, d'effacement, jamais, sans doute, notre incomparable directeur ne l'a suivie plus étroitement que dans ses rapports avec sainte Chantal. Il n'entrevoit, du reste, que très confusément les mystérieux desseins que la grâce semblait avoir formés sur elle. A l'heure où il entreprend cette conduite, le jeune évêque n'a pas encore atteint les hautes cimes qu'il décrira plus tard avec une aisance merveilleuse dans le *Traité de l'Amour de Dieu*. Il côtoie le plus souvent les « basses vallées » de la vie chrétienne, telle qu'on la distingue de la vie mystique. Il ne quitte pas d'ordinaire la douce région des abeilles et des colombes. Appelé lui aussi à monter plus haut, sa naturelle sagesse, son humilité, sa prière presque toujours facile, abondante et fleurie, d'une part l'invitent à craindre « la haute mer » qui « nous fait tourner la tête et nous donne des convulsions », d'autre part lui rendent cher le « terre à terre », les « petites vertus propres pour notre petitesse ». « A petit mercier, petit panier », écrit-il¹. L'humble cueillette de la bouquetière *Glycera* lui suffit. Il pratique, mais « avec une ferveur et une perfection extraordinaires, les exercices ordinaires des chrétiens² ».

On n'entend pas dire par là que, pendant cette première étape de ses ascensions, François de Sales ait tout ignoré de l'ordre supérieur qu'il devait atteindre un jour sur les traces de sainte Chantal. Où finissent exactement les « basses vallées » de la vie dévote, où commencent les hautes montagnes? Entre les points extrêmes de ces deux mondes, ne règne-t-il pas une zone indécise, où les douces brises du premier commencent à se fondre avec les souffles tout-puissants du second? Qu'entre 1604 et 1610, le saint ait traversé cette zone, qu'il ait même pénétré

(1) *Œuvres de saint François de Sales*, XII, p. 205.

(2) *Traité de l'Amour de Dieu*, liv. VIII, chap. XII.

dans les voies extraordinaires, la chose semble presque certaine. Mais peut-être n'avait-il pas pris conscience du changement qui s'ébauchait ou qui se préparait en lui. Son cœur avait sans doute couru plus vite que son esprit et cet esprit lui-même, si clairvoyant, si délié, mais si paisible, s'était défendu ces retours inquiets, ces curiosités stériles dont la grâce n'a que faire et qui la gênent plutôt. Quoi qu'il en soit, il nous a dit lui-même, dans la préface du *Traité de l'Amour de Dieu*, qu'il avait alors beaucoup à apprendre et beaucoup à désapprendre. Qui en rougirait pour lui ? Comment s'étonner qu'avant de devenir un des maîtres de la mystique, il ait dû faire son apprentissage ? Je citerai du reste bientôt les textes sur lesquels s'appuient ces conjectures. Si je m'égaré dans mes analyses, l'on n'aura pas de peine à me corriger.

Essayons de nous représenter la baronne comme elle apparaissait alors à son directeur. Dieu la travaille ; avons-nous dit, pour se l'unir de plus près. Est-ce donc le travail même de Dieu qui déconcerte saint François de Sales ? Assurément non. Il sait bien que du côté divin tout nous est mystère insondable. Au téméraire qui essaierait de les définir, les grâces les plus communes, les impulsions surnaturelles d'un millième de seconde, n'offriraient pas moins d'énigmes que le ravissement de saint Paul. Lorsque Dieu nous rencontre et nous presse, la nuit le précède, l'enveloppe, cache sa retraite et recouvre ses traces. Mais quand il s'agit des grâces mystiques, la nuit de l'homme, si j'ose dire, s'ajoute à la nuit de Dieu. Grâces deux fois ténébreuses, puisqu'elles viennent de l'abîme et qu'elles vont à l'abîme, creusant, semble-t-il, des profondeurs nouvelles dans l'âme qui les reçoit. De là, tant de convulsions chez la victime choisie. Plus elle est riche de dons naturels, plus elle résiste à ce mystérieux forage qui l'écarte de plus en plus de l'humaine surface, chétif et frivole, mais cher théâtre où ces dons trouvent leur emploi. Plus elle résiste et tâche de remonter

la pente, plus elle se déchire. De là ces doutes incessants, ce vertige, ces tentations de désespoir, cette peur de sombrer dans les enfers de la déraison et du blasphème. Mais de là aussi, par instants, lorsque la résistance fléchit, lorsque la réflexion s'arrête, lorsque l'imagination accepte de fermer les yeux, et la sensibilité de ne plus tendre la main, de là ces impressions grandissantes de paix, de lumière, de force. Où vont-ils ainsi? Les mystiques ne sauraient le dire. Ils ont passé la frontière des mots humains. Des métaphores lumineuses, infiniment douces pour eux, obscures pour nous et que la chair et le sang trouvent sèches, viennent sous leur plume avec une insistance qui, elle du moins, est une lumière. Ils vont vers « leur centre », vers « l'extrême pointe de leur esprit ». C'est là que Dieu les invite, là qu'il les porte lui-même et qu'il les attend.

Mais taisons-nous, et laissons parler notre sainte.

Au point du jour, écrit-elle, Dieu m'a fait goûter, mais presque imperceptiblement, une petite lumière, en la très haute suprême pointe de mon esprit. Tout le reste de mon âme et ses facultés n'en ont point joui : mais elle n'a duré environ qu'un demi *ave Maria*¹.

Il y a des âmes, écrit-elle encore, entre celles que Dieu conduit par cette voie de simplicité, que sa divine bonté dénuée si extraordinairement de toute satisfaction, désir et sentiment, qu'elles ont peine de se supporter et de s'exprimer, parce que ce qui se passe en leur intérieur est si mince, si délicat et imperceptible, pour être tout à l'extrême pointe de l'esprit, qu'elles ne savent comment en parler².

Enfin voici un texte plus long, prodigieux de clarté, comme du reste tout ce qu'a écrit la sainte et que je choisis entre mille autres plus ou moins semblables, soit parce qu'il nous ramène, comme on va le voir, à saint

(1) *Œuvres* ..., I, p. 21.

(2) *Ib.*, II, p. 337, 338.

François de Sales, soit parce qu'il nous montre sainte Chantal au début même de ses voies.

Je me souviens, écrit-elle en 1637, que quand il plut à Notre-Seigneur de me donner le commencement de mon soulagement dans ces grandes tentations dont je fus travaillée tant d'années, au commencement de mon vœu (le vœu d'obéissance à son premier directeur), sa bonté me donna cette manière d'oraison d'une simple vue et sentiment de sa divine présence, où je me sentais tout abandonnée, absorbée et reposée en lui. Et cette grâce m'a été continuée, bien que par mes infidélités j'y aie beaucoup contrevenu ; laissant entrer dans mon esprit des craintes d'être inutile en cet état, et voulant faire quelque chose de ma part, je gâtais tout. Et encore souvent suis-je attaquée de cette même crainte, non pas à l'oraison, mais en mes autres exercices, où je veux toujours un peu agir et faire des actes, encore que je sens bien que je me tire par ce moyen de mon centre ; surtout je vois que cet unique et simple regard en Dieu est mon unique remède et seul soulagement. Et certes, si je suivais mon attrait, je ne ferais que cela en tout sans exception. Car si je pense fortifier mon âme par des pensées et des discours, par des résignations et actes, je m'expose à de nouvelles tentations et peines, et ne puis faire cela que par une grande violence qui me laisserait à sec. Si qu'il me faut promptement retourner à cette simple remise, me semblant que Dieu me fait voir par là qu'il veut un total retranchement des saillies de mon esprit et de ses opérations en ce sujet. Et l'activité de mon esprit est si grande que j'ai toujours besoin d'être confortée et encouragée pour cela. Hélas, mon bienheureux Père me l'a tant dit !... A ce propos, je me souviens qu'il y a quelques jours que Notre-Seigneur me donna une clarté qui s'imprima fort à moi, comme si j'eusse vu la chose vraiment : que je ne me dois plus regarder, mais marcher à yeux clos, appuyée sur mon Bien-aimé, sans vouloir voir ni savoir le chemin par où il me conduira, ni non plus avoir soin de chose quelconque, non pas même de lui rien demander, mais demeurer simplement toute perdue et reposée en lui. Si... je ne m'exprime pas bien... vous ne laisserez de m'entendre¹.

« Mon bienheureux Père me l'a tant dit ! » Lui encore si attaché, comme nous le verrons bientôt, au « petit train

(1) *Œuvres* ..., IV, p. 735-737.

de nos devanciers », je veux dire aux exercices de la vie dévote, il a su néanmoins non seulement respecter, mais encore aider l'épanouissement mystique de M^{me} de Chantal. Au reste, s'ils n'habitent pas encore tout à fait le même monde, ils se comprennent admirablement l'un l'autre, et les paroles du saint répondent, s'adaptent, avec une convenance parfaite, aux besoins présents de la sainte. S'ils ne l'envisagent pas encore au même point de vue, s'ils ne la pénètrent pas aussi avant l'un que l'autre, une seule réalité, plus une encore que diverse, les occupe également, à savoir l'amour de Dieu, suprême objet de la vie dévote aussi bien que de la vie mystique. Et comme cet unique objet, on l'atteint, de part et d'autre, en suivant une même discipline, en se détachant, en se dépouillant de soi, il n'y a pas à craindre que la direction très mortifiante du saint entrave le progrès de la sainte. S'il ne réalise encore ni la présence de Dieu « en la suprême pointe de l'esprit », ni la plénitude de dépouillement qui est la condition et la suite nécessaire d'une telle grâce, si même les confidences qu'il reçoit à ce sujet de sainte Chantal le laissent perplexe, sa direction n'en va pas moins d'elle-même, tout droit, infailliblement, à seconder ce double mystère. Direction pacifiante et dépouillante. Se laisser faire par Dieu sans résistance, sans inquiétude ; se détacher de soi-même. « Toute la doctrine de notre bienheureux Père, écrira plus tard sainte Chantal, tendait au parfait dénûment de soi-même ¹. » Les mystiques les plus sublimes n'enseignent pas autre chose.

III. Pendant ses nombreux séjours à Dijon, chez le président Frémyot, la baronne faisait de fréquentes visites aux carmélites qui venaient à peine de s'installer dans cette ville, et chez lesquelles elle retournera, aussi souvent que possible, jusqu'à la veille de son départ pour Annecy. Notre imagination s'enchantait à la pensée de cette rencontre

(1) *Œuvres* ..., I, p. 352.

entre le Carmel et la Visitation qui va bientôt naître, entre sainte Thérèse et sainte Chantal. Ne craignez pas, du reste, que la séduction de l'une sur l'autre soit trop forte, que la brise qui vient d'Avila soulève, entraîne de l'autre côté des grilles, la tendre semence que Dieu et François de Sales gardent pour un autre jardin ? Eh quoi ! le saint n'est-il pas là entre les deux saintes, assez ferme pour retenir l'une, si besoin est, assez humble, assez éclairé pour sentir qu'il a besoin des leçons de l'autre, pour saisir avec joie une telle occasion de se pénétrer lui-même de l'esprit de sainte Thérèse, par l'intermédiaire de sainte Chantal ?

Sans parler de ses confesseurs — de 1604 à 1610, saint François de Sales ne l'a confessée que quatre ou cinq fois — la baronne consultait avec empressement les personnes de piété et de doctrine qu'elle pouvait rencontrer. Ainsi nous voyons le recteur des jésuites venant, sur un signe d'elle, la rencontrer chez le président Frémyot. On nous la montre en conférence avec le futur cardinal de Bérulle. La voilà, pour l'instant, c'est-à-dire pour quatre ans, dans l'intimité des carmélites. A quoi bon, dira-t-on, ces entretiens et ces confidences ? Saint François de Sales ne lui suffisait-il pas ? Eh ! non, il ne suffit pas. Il est loin ; les lettres ne vont pas vite et ne disent jamais tout. Pour peu que les neiges s'en mêlent, Annecy reste bloqué pendant des semaines. Avec cela, que l'on se rappelle les tentations et les scrupules qui tourmentent cette novice, son inexpérience encore très grande des choses de la vie spirituelle. François de Sales eût-il été près d'elle, la baronne de Chantal n'avait du reste aucune raison de vivre en recluse, elle avait, au contraire, vingt raisons de fréquenter son monde, le monde des saints, encore si nouveau pour elle et dont tout la ravissait. Son directeur n'était pas jaloux. Il la savait plus que franche et plus que docile. Aucune décision sérieuse ne serait prise sans lui. Un mot de lui redresserait ou effacerait les conseils qui ne seraient

pas de son goût. Qu'on se rassure donc. Il sera tenu au courant de ses visites chez les carmélites de Dijon ; sainte Chantal, émerveillée, lui dira, par le menu, les secrets de sainte Thérèse. A qui donc les dirait-elle ? Du reste elle ne va pas seule. Une autre des philothées salésiennes, la présidente Brulart, l'accompagne et celle-ci non plus ne se privera pas d'écrire à son directeur. Les belles scènes qui s'annoncent ! Nous ne pouvons que les effleurer. Ces deux chères filles de François de Sales accueillies par Anne de Jésus, la chère compagne de sainte Thérèse ! Tout Dijon se presse là, mais le Carmel a bientôt distingué ces deux visiteuses, et il leur fait fête. La baronne regarde, elle interroge, elle s'abandonne, elle se sent, elle est chez elle. Dieu ne la veut pas carmélite, mais il veut que la Visitation ressemble au Carmel.

Cependant tout ne lui était pas lumineux dans ce que lui disait sainte Thérèse, bien que tout lui semblât répondre exactement aux besoins confus de son âme. La baronne ne savait pas l'espagnol, la plupart des carmélites ne savaient pas le français. D'une frontière à l'autre, la Mère Marie de la Trinité, française celle-ci, et d'ailleurs assez éclairée pour parler aussi en son propre nom, servait d'interprète. Un seul objet occupait naturellement les entretiens, cette vie intérieure que les carmélites avaient apprise à bonne école et sur laquelle l'ardente baronne désirait plus de lumières. Elle était encore assez « champêtre » — c'est son mot — en ces délicates matières. Mais il n'y paraissait pas trop. La trouvant si vive d'esprit et si généreuse, il se peut que les carmélites se soient laissé entraîner un peu vite par cette impétuosité que saint François de Sales lui-même ne bridait pas sans effort. Je n'en suis pas sûr du tout et j'ai mes raisons de croire que la baronne comprenait dès lors assez bien les hautes leçons qu'elle recevait et qu'elle se hâtait de soumettre à son directeur. Mais ces leçons, elle ne les formulait pas encore avec la précision nécessaire. Pré-

sentée par elle, la doctrine de la Mère Marie de la Trinité justifiait, sans aucune espèce de doute, les sages réserves que nous allons voir saint François de Sales lui opposer. Pour la doctrine prise en elle-même, quoi qu'en aient pensé plusieurs critiques, elle était bonne de tous points. Saint François de Sales, qui du reste ne l'a jamais condamnée, la fera sienne plus tard.

Après tout, que lui disait-on de si rare ? Il semble, à lire certains biographes, que la Mère de la Trinité ait follement transporté sa frêle novice à la suprême tour du château mystique. Rien n'est moins exact. On ne lui a ouvert, au contraire, que le premier parvis, celui qui s'élève à peine de quelques degrés au-dessus de la vie commune, celui où saint François de Sales et sainte Chantal verront plus tard la demeure ordinaire des filles de la Visitation. Et encore, cet humble parvis, on ne l'a pas ouvert à la sainte, on lui a simplement fait connaître qu'elle l'occupait déjà. « Le genre d'oraison de M^{me} de Chantal, écrit un des biographes de la sainte, semblait (à la Mère de la Trinité) trop simple, trop ordinaire pour une personne d'une si haute vertu... ; elle voulait que M^{me} de Chantal passât du premier degré de l'oraison au second. » Autant dire que cette exquise carmélite possédait moins son rudiment que la plus étourdie des postulantes. Non, la Mère de la Trinité n'a rien prétendu, rien voulu de ce qu'on lui fait prétendre et vouloir. Elle n'a pas dit à Philothée : mais tâchez donc d'être Théotime, laissez-moi tous les exercices de la vie dévote. Elle a dit à celle qui se voyait et que saint François de Sales voyait sous la figure de Philothée : vous êtes déjà Théotime ; si telle ou telle des cueillettes de la vie dévote vous distrait, vous fatigue, gêne en vous l'action divine, abandonnez, sans scrupule, le petit panier de la bouquetière Glycera. Que nous parlett-on d'« attrait trompeurs » qu'un zèle « imprudent » aurait suggérés à sainte Chantal ? Ces attrait vers une forme d'oraison, plus élevée, plus dénuée, moins soumise

aux lois de la prière ordinaire, notre sainte, non seulement les éprouvait depuis longtemps, mais encore elle les suivait obscurément, approuvée en cela, par François de Sales, comme nous l'avons vu plus haut. Que leur manquait-il à tous deux, sinon la pleine satisfaction, la sécurité parfaite que peut donner une doctrine bien définie, appuyée sur la tradition et l'expérience des saints ? Cette doctrine, est-ce merveille que la Mère Marie de la Trinité l'ait possédée ; la possédant, faut-il lui faire un reproche de l'avoir communiquée à sainte Chantal ?

C'est ainsi, me semble-t-il, qu'il y a moyen de justifier, d'admirer, d'aimer en même temps les deux voix alternantes — Annecy, Dijon — qui guident sainte Chantal, pendant ces années fécondes (1606-1610) : la voix qui lui montre hardiment les hauteurs où Dieu l'appelle ; la voix plus hésitante qui tâche, non de la fixer, mais de la retenir encore dans les basses vallées de la vie commune. Ce ne sont pas des voix ennemies. Marie de la Trinité et François de Sales ne se disputent pas sainte Chantal. Ils travaillent, diversement, mais de concert, à libérer, à épanouir sa grâce. Encore une fois, le saint n'aurait eu qu'un signe à faire, M^{mo} de Chantal n'aurait pas remis les pieds au Carmel. Ce signe, il ne l'a pas fait. C'est tout dire, à qui se rappelle combien cette âme lui était précieuse. Tout ce qui vient du Carmel, par l'entremise de la sainte et de la présidente Brulart, l'évêque le reçoit, le pèse, le discute avec une considération singulière. Si tel ou tel point l'étonne ou lui paraît excessif, telle direction prématurée, il en fait la remarque, mais sans jamais trancher en maître, disciple autant que maître, expérimentant sur lui-même les conseils des carmélites.

Voici quelques beaux textes qui nous aideront à saisir cette initiation modeste et prudente. Dès 1606, il répondait ainsi à une question de sainte Chantal :

Il n'est pas besoin, ce dit cette bonne Mère (Marie de la Tri-

nité, Anne de Jésus, ou toutes les deux), de se servir de l'imagination pour se représenter l'humanité sacrée du Sauveur. Non pas, *peut-être*, à ceux qui sont déjà fort avancés en la montagne de la perfection, mais pour *nous autres* qui sommes encore ès vallées, ... je pense qu'il est expédient de se servir de toutes nos pièces¹.

« Nous autres », « encore », « peut-être », trois mots essentiels qu'il faut souligner. « Nous autres » : il y a donc deux groupes : les carmélites d'un côté, de l'autre la baronne de Chantal, la présidente Brulart et l'évêque de Genève ; la petite classe qui se hausse sur la pointe des pieds pour regarder aux fenêtres de la grande. Entre les deux, le saint se garde bien de couper les ponts. « Encore » protège le présent et réserve l'avenir. Le « peut-être » n'est pas moins admirable. Résumée et simplifiée par l'inexpérience de sainte Chantal, la doctrine de la Mère Marie de la Trinité semble offrir un sens dangereux qu'elle n'avait certes pas dans la pensée de la carmélite, mais qui aurait frappé d'abord un directeur moins avisé et qui l'aurait révolté. Le « peut-être » nous montre et que saint François de Sales a vu ce faux sens et qu'il ne s'y est pas arrêté, très assuré que Marie de la Trinité n'était pas quietiste et que sainte Chantal ne risquait pas de le devenir. Il ne réalise pas nettement ce que la fille de sainte Thérèse a voulu dire, mais il fait confiance à une âme aussi éclairée. Un jour viendra où, maître à son tour, il formulera sans peur la même doctrine qu'elle.

L'âme recueillie dans son Dieu — écrira-t-il dans le *Traité de l'amour de Dieu* — n'a plus besoin de s'amuser à discourir par l'entendement, car elle voit d'une si douce vue son Epoux présent que les discours lui seraient inutiles et superflus... ; elle n'a pas aussi besoin de l'imagination : car qu'est-il besoin de se représenter en image, soit extérieure soit intérieure, celui de la présence duquel on jouit² ?

(1) *Œuvres de saint François de Sales*, XIII, p. 162.

(2) *Traité de l'amour de Dieu*, liv. VI, chap. IX.

Les carmélites n'étaient pas seules à avoir deviné la vocation mystique de sainte Chantal. Toujours vers ce même temps, M. Gallemant, ce personnage d'une rare éminence et que nous connaissons déjà, rencontra la baronne au carmel de Dijon qu'il visitait, eut avec elle de longs entretiens et lui donna exactement les mêmes conseils que Marie de la Trinité. François de Sales ne pouvait pas négliger de tels indices, mais nous avons déjà vu qu'il ne se pressait jamais. Transposant encore dans sa propre langue les paroles d'un autre ordre que lui communique M^{me} de Chantal, il résiste doucement et fort sagement à certaines consignes qui lui paraissent imprudentes et qui le sont en effet dans le sens où il les prend.

J'approuverais — écrit-il à la présidente Brulart — qu'en l'oraison vous vous tinsiez encore un peu au petit train... Or sus, je sais bien que quand par bonne rencontre on trouve Dieu, c'est bien fait de s'entretenir à le regarder et arrêter en lui ; mais, ma chère fille, de le penser toujours rencontrer ainsi à l'impourvu, sans préparation, je ne pense pas qu'il soit encore bon pour nous qui sommes encore novices¹.

Rien de plus juste. Il parle ici de ces mouvements de dévotion sensible, de ces clartés plus vives qui saisissent à l'imprévu les âmes pieuses, suppléant ainsi à la préparation normale qui doit précéder les exercices de la vie commune. Attendre de tels mouvements pour se mettre en prière, et, en les attendant, se croiser les bras, paresse et folie. Les carmélites parlaient d'autre chose, à savoir de ce recueillement plus profond qui ne dépend aucunement de l'effort humain. Tendre de soi-même et par le déploiement de « toutes ses pièces » à l'union mystique, folie encore. Saint François de Sales est infiniment sage, sainte Thérèse ne l'est pas moins. Attendons sans impatience qu'ils ne disent plus, l'un et l'autre, qu'une seule et même chose.

(1) *Œuvres de saint François de Sales*, XIII, p. 290.

Le recueillement (mystique), écrira bientôt l'auteur du *Traité de l'amour de Dieu*, ne se fait par le commandement (ou les préparations) de l'amour, mais par l'amour même ; c'est-à-dire, nous ne le faisons pas nous-mêmes par élection, d'autant qu'il n'est pas en notre pouvoir de l'avoir quand nous voulons, et qu'il ne dépend pas de notre soin... Celui, dit la bienheureuse Mère Thérèse de Jésus, qui a laissé par écrit que l'oraison de recueillement se fait comme quand un hérisson ou une tortue se retirent au dedans de soi, l'entendait bien, avec cette différence, que ces bêtes se retirent au dedans d'elles-mêmes quand elles veulent ; car le recueillement ne gît pas en notre volonté, mais il nous arrive quand il plaît à Dieu de nous faire cette grâce¹.

Quelques lignes touchantes, écrites par saint François de Sales en 1607 — je les choisis entre vingt du même sens — nous rappellent que le cœur avait encore plus de part que l'esprit à l'initiation mystérieuse qui s'accomplissait en lui. Le progrès manifeste de ses deux filles spirituelles, le rayonnement de ce carmel lointain, le pressentiment des grandes choses que Dieu préparait, tout le stimulait à une ferveur nouvelle.

Je puis dire maintenant, écrit-il à sainte Chantal, mieux que ci-devant, que je fais l'oraison mentale, parce que je ne manque pas un seul jour sans cela... Dieu me donne la force de me lever quelquefois devant le jour pour cet effet... ; il me semble que je m'y affectionne et voudrais bien pouvoir en faire deux fois le jour².

Les choses allèrent ainsi paisiblement, lentement, mais sans arrêt ni recul jusqu'au jour où sainte Chantal, quittant la Bourgogne pour Annecy, dut faire ses adieux au Carmel. C'est désormais dans le parloir de la Visitation et de vive voix que l'humble évêque achèvera sa propre initiation et la formation de la sainte. Il a déjà appris et désappris beaucoup. Quelques difficultés lui restent, qui

(1) *Traité de l'amour de Dieu*, liv. VI, ch. VII.

(2) *Œuvres de saint François de Sales*, XIII, p. 318.

s'éclairciront bientôt. Nous allons rejoindre les deux fondateurs, mais non sans avoir savouré la dernière, la plus belle page du chapitre qu'on vient de lire. Avant qu'elle quitte cette classe où la sainte — et lui avec elle — ont reçu tant de lumières, François de Sales veut que la baronne de Chantal pose aux carmélites quelques suprêmes questions.

Quant à ces préceptes de l'oraison que vous avez reçus de la bonne mère prieure (Louise de Jésus), lui écrit-il, je ne vous en dirai rien pour le présent : seulement je vous prie d'apprendre le plus que vous pourrez les fondements de tout cela, car, à parler clair avec vous, quoique deux ou trois fois, l'été passé, m'étant mis en la présence de Dieu sans préparation et sans dessein, je me trouvasse extrêmement bien auprès de Sa Majesté, avec une seule, très simple et très continuelle, affection d'un amour presque imperceptible mais très doux, si est-ce que je n'osai jamais démarcher du grand chemin pour réduire cela en un ordinaire. Je ne sais ; j'aime le train des saints devanciers et des simples ; je ne dis pas que quand on a fait sa préparation et qu'en l'oraison on est attiré à cette sorte d'oraison, il n'y faille aller ; mais prendre pour méthode de ne se point préparer, cela m'est un peu dur... Néanmoins (je parle simplement devant Notre-Seigneur et à vous à qui je ne puis parler que purement et candidement), je ne pense pas tant savoir que je ne sois très aise, je dis extrêmement très aise, de me démettre de mon sentiment et suivre celui de ceux qui en doivent par toute raison plus savoir que moi ; je ne dis pas seulement de cette bonne Mère, mais je dis d'une beaucoup moindre. Apprenez donc bien tout son sentiment sur cela et sans empressement et en sorte qu'elle ne cuide pas que vous la veuillez examiner¹.

(1) *Œuvres de saint François de Sales*, XIV, p. 266. Ne voir dans la seconde partie de cette lettre que protestations d'humilité, ne me paraît pas sérieux. Que l'on remarque ces adverbes, ces parenthèses. Si François de Sales n'a pas voulu exprimer, et solennellement, son propre désir d'apprendre, désir très sincère et très ardent, mieux vaut dire bonnement qu'il ne sait pas écrire. Même étrange exégèse pour la première partie de la lettre : « Le saint, nous dit-on, ne veut pas que M^{me} de Chantal abandonne la préparation de l'oraison ». Le texte ne montre rien de pareil, simple échange de vues dans lequel l'autorité du directeur se fait à peine sentir. Ici encore, il faut choisir : ou le saint reste perplexe, hésitant, expectant, ou il ne sait pas écrire. S'il avait pris nettement position, se dirait-il prêt à se démettre de son sentiment ? — Le texte est du reste

Qu'on relise attentivement cette lettre, en essayant d'oublier qu'elle s'adresse à sainte Chantal. Quelle impression nous laisserait-elle ? Ne dirait-on pas d'un jeune savant qui ayant suivi, sur les cahiers d'un de ses amis, quelque illustre professeur, députerait ce même ami vers leur maître commun en vue d'obtenir un supplément d'information sur tel ou tel point resté plus obscur ? Maîtres eux-mêmes, les deux disciples. On les voit en possession de discuter librement, de soumettre à de nouveaux examens la doctrine qu'on leur a transmise, d'ailleurs toujours défiants de leurs jeunes lumières. La lettre témoigne de l'estime la plus extrême, d'une confiance, d'un abandon absolu. Qui ne voit où va cette facile et sûre exégèse ? En 1610, l'épanouissement mystique de sainte Chantal est accompli. François de Sales l'avait confiée novice à sainte Thérèse. Elle lui revient professe.

IV. « Environ les fêtes de Pentecôte de l'année 1607 », M^{me} de Chantal s'était rendue à Annecy pour connaître enfin les projets que son directeur avait formés sur elle. « Parlant de ce voyage..., elle dit : « J'allai trouver le bienheureux prélat avec la plus grande indifférence qui me fût possible... ; j'arrivai vers ce saint Père de mon âme quatre ou cinq jours avant la Pentecôte, pendant lequel temps il me parla beaucoup, me fit rendre compte de tout ce qui s'était passé et se passait en mon âme, sans rien me déclarer de ses desseins... » Nous avons contemplé plus haut une scène toute semblable. A Annecy comme à Saint-Claude, les mêmes préparatifs, les mêmes sondages indéfiniment recommencés, les mêmes silences, la même lenteur solennelle et dramatique. « Ce bienheu-

infiniment curieux. La vie proprement mystique du saint a commencé déjà, semble-t-il, et cependant il applique encore à cette oraison plus haute les règles de l'oraison ordinaire. Il n'a pas voulu, dit-il, « réduire cela en un ordinaire » ; et certes, comment aurait-il fait, puisque cela ne dépendait aucunement de lui ? Quant au « train des saints devanciers », le *Traité de l'amour de Dieu* répond abondamment à cette difficulté.

reux Père, continue la Mère de Chaugy, la laissa en cet état jusqu'au lendemain de la Pentecôte... L'ayant retirée après la sainte messe, avec un visage grave et sérieux, et une façon de personne toute engloutie en Dieu, il lui dit : « Hé bien ! ma fille, je suis résolu de ce que je veux faire de vous. — Et moi, dit-elle, Monseigneur et mon Père, je suis résolue d'obéir. » Sur cela, elle se mit à genoux. Le bienheureux l'y laissa et se tint debout à deux pas d'elle : « Oui-dà, lui répondit-il, or sus, il faut entrer à Sainte-Claire. — Mon Père, dit-elle, je suis toute prête. — Non, dit-il, vous n'êtes pas assez robuste, il faut être sœur de l'hôpital de Beaune. — Tout ce qu'il vous plaira. — Ce n'est pas encore ce que je veux, dit-il, il faut être carmélite. — Je suis prête d'obéir », répondit-elle. Ensuite il lui proposa diverses autres conditions pour l'éprouver, et il trouva que c'était une cire amollie par la chaleur divine, et disposée à recevoir toutes les formes d'une vie religieuse telle qu'il lui plairait de lui imposer. »

« Un visage grave et sérieux », je supplie qu'on se le rappelle. Pas l'ombre d'un sourire. Il ne joue pas cette hésitation suprême. L'imperceptible sursaut de résistance qu'il guette dans les yeux de cette femme à genoux, l'aurait sans doute surpris, mais ne l'aurait pas confondu. Il est ainsi fait. De l'unique douceur qui semble le définir, les racines sont amères. Nul, peut-être, parmi les saints et les moralistes, n'a été plus que lui convaincu de notre néant.

« Enfin, il... lui déclara fort amplement le dessein qu'il avait de notre cher Institut », de cette « religion » nouvelle qui devait s'appeler un jour la Visitation Sainte-Marie. Combien de temps faudrait-il encore avant l'exécution de ce dessein ? Six ou sept ans, pour le moins ; il ne savait encore. Nous le savons, nous. Dans trois ans tout sera fini (mai 1607-juin 1610).

Je n'ai pas à rappeler ici les circonstances qui hâtèrent cette décision : je ne raconterai pas non plus la scène tra-

gique des adieux, le jeune Celse-Bénigne de Rabutin-Chantal — celui qui sera un jour le père de la marquise de Sévigné — se couchant au travers de la porte pour arrêter sa mère et celle-ci, tout en larmes, allant quand même où Dieu la voulait. Aussi bien Celse-Bénigne avait-il déjà quitté la tutelle maternelle et fait ses premiers pas dans le monde. Quant aux filles de la baronne, l'aînée, Marie-Aimée était mariée à un frère de François de Sales, au baron de Thorens. En laissant Dijon pour Annecy, sa mère se rapprochait d'elle. Les deux plus jeunes resteraient à la Visitation jusqu'à leur mariage. Charlotte mourra bientôt. Reste la petite Françoise, Françon, comme on l'appelait. Plus heureuse vingt fois que Celse-Bénigne. Des deux côtés de la clôture, le voile ne produit pas la même impression. Vue de si près et tous les jours, sa mère ne lui a jamais paru changée. L'humble maison au bord du lac, la jeune communauté qui s'improvisait n'était pas un couvent pour elle. Jamais pensionnaire n'aura été choyée, soignée, caressée comme celle-là. Son nom passe et repasse dans la légende dorée de la Visitation, son nom et celui de Marie-Aimée, plus grave et plus exquise. Car Marie-Aimée était plus souvent là que chez elle. Le matin, quand sainte Chantal se rendait à la chapelle, la petite baronne, sautant du lit et entr'ouvrant la porte de sa chambrette, saluait la sainte qui lui souriait dans le grand silence. L'ombre de la croix que portait leur mère a été douce pour les deux filles de sainte Chantal.

Introduction à la vie parfaite, la Visitation, a été conçue par François de Sales, dans le même esprit que l'*Introduction à la vie dévote*. On connaît l'idée maîtresse de ce livre immortel. Philothée a un mari, des enfants, mille soucis qui ne lui permettent qu'une courte messe matinale et la voilà qui se désole à la pensée que la vie dévote n'est pas pour elle.

C'est une erreur, ains une hérésie, lui répond son directeur,

de vouloir bannir la vie dévote de la compagnie des soldats, de la boutique des artisans, de la cour du prince, du ménage des gens mariés.

Toutes les règles de la Visitation disent de même : c'est une erreur, c'est une hérésie de vouloir bannir la vie parfaite de la compagnie des santés fragiles. Philothée a perdu son mari ; ses enfants, bien établis, n'ont plus besoin d'elle, et la voilà encore qui se désole chaque fois qu'elle entend sonner la cloche du Carmel. Le monde ne lui est plus rien ; elle voudrait tant le quitter ! La contemplation l'attire ; elle voudrait tant s'y consacrer toute ! Cruels désirs ! Au Carmel, pauvrete qu'elle est, elle tomberait en défaillance pendant les offices de la nuit. Après trois jours de jeûne et de disciplines, elle ne pourrait plus se tenir debout. Consolez-vous, Philothée. Ni l'office de nuit, ni les jeûnes, ni les disciplines ne sont indispensables à cette vie toute sainte vers laquelle vous soupirez, où Dieu vous invite. Un Ordre nouveau se fonde tout exprès pour vous et vos pareilles. Il y aura demain un Carmel pour les infirmes, un Carmel pour tous. Il s'appellera la Visitation.

Cette congrégation, a écrit le fondateur, a été érigée en sorte que nulle grande âpreté ne puisse divertir les faibles et les infirmes de s'y ranger pour y vaquer à la perfection du divin amour¹.

Je choisis ce texte entre des centaines d'autres parce qu'il fixe en deux mots la formule de la Visitation : « nulle grande âpreté », « vaquer à la perfection du divin amour ».

L'idée était neuve puisqu'elle amusa beaucoup les sages.

Il est vrai, écrit le célèbre Père Ignace Armand à saint François de Sales dans une lettre splendide, l'on dit que vous

(1) Cf. une longue et importante note, *Mémoires de la Mère de Chaugy*, p. 159.

dresserez un hôpital plutôt qu'une assemblée dévote, mais qui ne rirait avec vous, mon très honoré Seigneur, des folles cervelles des enfants du monde?... Il est venu par ci-devant plusieurs religieuses menant une vie fort austère, qui les oblige à ne point recevoir les filles infirmes et de petite complexion ; le monde... les taxe d'une indiscrete rigueur. Vous avez, Monseigneur... trouvé le nœud et le secret, en votre Visitation qui n'est point trop douce pour les forts, ni trop âpre pour les faibles ; les enfants du monde censurent cela et disent que l'on dresse un hôpital ou une vie trop molle... Hélas ! qui n'aurait pitié d'une vierge, laquelle ayant sa lampe ardente en main, pleine de bonne huile, ne peut néanmoins entrer dans un cloître, pour célébrer les noces de l'Agneau faute d'avoir les épaules assez fortes pour porter une robe tissée de poils de chameau..., ni l'estomac assez robuste pour jeûner la moitié de l'année et ne digérer que des racines¹.

Ces poils de chameau et ces racines nous indiquent ce qu'il faut entendre par les « infirmes » dont parle saint François de Sales. Pas n'est besoin d'être malade au sens propre, pour avoir la vocation. La Visitation n'est pas un hôpital, mais son infirmerie se remplirait assez vite, si toutes les sœurs pratiquaient les austérités du Carmel. Tout cela, qui s'entend sans peine, nous rappelle en passant ce qu'il faut penser de la prétendue sévérité de sainte Chantal. Moins tendre, plus cassante et plus rude, le saint l'aurait-il mise à la tête d'un ordre aussi doux ?

« Vaquer à la perfection du divin amour », la seconde partie de la formule visitandine n'est pas moins lucide que la première. Quelque forme qu'elle ait prise à ses débuts ou qu'elle doive prendre à l'avenir, la communauté religieuse créée par saint François de Sales appartient à la famille des ordres contemplatifs. Quoi qu'on en ait dit, cela me paraît l'évidence même. En 1610 comme en 1615, la Visitation a toujours eu pour fin essentielle le développement de la vie intérieure, l'oraison, tous les exercices qui mènent à la « perfection du divin amour ». « Notre

(1) *Mémoires de la Mère de Chaugy*, pp. 145, 146.

institut... est tout fondé sur la vie intérieure », dit formellement sainte Chantal, et il a été fondé « pour donner à Dieu des FILLES D'ORAISON... laissant les grands Ordres... honorer Notre-Seigneur par d'excellents exercices et des vertus éclatantes¹ ».

Il est vrai qu'avant 1615, les visitandines allaient visiter les malades et qu'après cette date elles cessèrent leurs visites pour des raisons que je n'ai pas à discuter ici, mais il n'est pas moins vrai qu'on se trompe du tout au tout quand on les compare, de ce chef, aux Sœurs de charité, aux Petites Sœurs des pauvres ou à toute autre congrégation du même genre. Autant comparer la rude journée du trappiste aux quelques minutes que le chartreux donne à son jardin. Distraction, récréation pieuse, les œuvres charitables ne tenaient dans le programme des premières visitandines qu'une place très secondaire, et cette place, la vie, la grâce propre de la Visitation tendaient à la réduire de plus en plus, dès avant les interventions qui obligèrent François de Sales à modifier le règlement primitif. La grâce, la vie, ces deux impérieuses maîtresses qui refaçonnent à leur gré les plans du génie lui-même — du génie surtout — et dont saint François de Sales allait une fois de plus, non sans quelque surprise, mais avec allégresse, prendre les leçons. Une fois sortie de ses mains, son œuvre lui a révélé ce qu'il avait voulu faire, ou plutôt ce que Dieu avait voulu faire pour lui.

C'est la vérité, écrit sainte Chantal à l'un des biographes de saint François de Sales, que l'on pratiquait des rares et excellentes vertus, mortifications et charités en ce commencement et cela dura environ cinq ans avec une ferveur d'esprit non pareille. Il n'y avait que les premières professes employées à telles sorties, et non les novices, mais tout à coup nous nous trouvâmes toutes changées et avec un désir de la clôture²...

(1) *Œuvres...*, I, pp. 305, 186.

(2) *Œuvres...*, II, 306.

Entendons bien ce « tout à coup », qui porte la marque ordinaire de ce vif esprit. Le changement, l'intime et invincible développement que résument ces quelques lignes, ce n'est pas brusquement, et du jour au lendemain qu'il s'est produit. En 1615, les visitandines se trouvent « toutes changées, avec un désir de la clôture. » et uniquement soucieuses de « vaquer à la perfection du divin amour » ; qu'est-ce à dire, sinon qu'après cinq années de vie, après mille étapes imperceptibles, leur évolution surnaturelle est accomplie. En 1610, bien que la contemplation fût dès lors leur occupation principale, elles la quittaient, plus ou moins souvent, pour se prêter aux œuvres de charité. On les voyait tour à tour sous la figure de Marthe et sous la figure de Marie. Puis les sorties charitables les intéressent de moins en moins, la contemplation de plus en plus, tant qu'enfin, en 1615, Marthe s'est évanouie tout à fait. On ne voit plus que Marie.

Et voilà qui nous ramène au beau spectacle que nous avons admiré déjà tant de fois : saint François de Sales à l'école de la grâce et des âmes. Très certainement, il ne s'attendait pas à la transformation merveilleuse qu'on vient de dire. La visitandine de ses premiers projets serait Marie beaucoup plus que Marthe, et même quand elle remplirait les offices de Marthe, elle resterait Marie, mais enfin, peu ou prou, elle serait Marthe. Au début il la voyait non pas certes semblable à une Sœur de charité, mais partageant ses heures, « donnant une bonne partie aux œuvres extérieures de charité et la meilleure partie à l'intérieur de la contemplation »¹. Simple ébauche dans sa pensée. Une autre que lui, et il y compte bien, achèvera le portrait. Simple champ d'expérience ouvert aux inspirations divines, assez vaste pour que la grâce y puisse jouer librement, aux lignes assez incertaines pour que la grâce en puisse librement modifier et resserrer le contour.

(1) *Œuvres de saint François de Sales*, XIII, pp. 318, 311.

Seul, il avait reçu mission de donner des règles à cette communauté naissante. Ensemble et détail, ses idées auraient donc force de loi, aussi longtemps du moins que Dieu lui-même n'interviendrait pas. Cette divine intervention, les visitandines la manifesteraient à leur fondateur, non en lui communiquant leurs vues propres dont il n'avait que faire, mais en vivant sous ses yeux. Il les a donc regardées vivre, avec l'intensité d'observation affectueuse et clairvoyante qui fait son génie. Disciple au moment où il paraissait le plus maître, notant, jour par jour, le rythme de ces âmes qui croyaient le suivre lui-même, recueillant les moindres indices de cette végétation surnaturelle qui lentement s'épanouissait devant lui¹. Ainsi comprises, les origines de la Visitation sont une des expériences les plus mémorables dont l'histoire de la sainteté ait gardé le souvenir.

Dans ce « chétif » Annecy, voici en effet que, toujours ancienne et toujours nouvelle, une et multiple, l'idylle mystique se réalise aux yeux émerveillés du prudent évêque ; voici que pâlissent les violettes de Philothée, doucement éclipsées par des fleurs plus éclatantes : *novas frondes, non sua poma* ; voici que, par un mouvement insensible, ces humbles femmes se replient de plus en plus vers leur centre, vers « la suprême pointe » où Dieu les attend. Transformation imperceptible qu'une noble page de la mère de Chaugy nous permet de suivre comme pas à pas.

« Notre bienheureux Père, écrit-elle, avait désiré, pour plus d'humilité, que tour à tour les sœurs fissent la cuisine et les offices domestiques... Notre bienheureuse Mère ne se dispensait jamais, que par maladie, d'être cuisinière à son tour... A cause que la maison... avait un grand

(1) « Nos premières Mères et Sœurs, dit sainte Chantal, n'auraient jamais voulu parler d'autre que de l'oraison ; elles en faisaient de perpétuelles demandes à notre bienheureux Père et *elles n'étaient pas très satisfaites* parce qu'il leur répondait courtement, s'étendant sur les pratiques de la vertu véritable. » *Œuvres diverses*, I, p. 359.

verger, et que l'on avait souvent besoin de lait pour les petits enfants des pauvres, notre digne Mère y allait fort soigneusement en son rang, et avait beaucoup de suavité en ces exercices bas et domestiques. »

Symboles charmants ! Toutes ces Maries se cramponnant, si j'ose dire, à la bassesse de Marthe. La cuisine, le verger, les basses vallées..., vains efforts, Dieu veut pour elles « la meilleure part » qui va nous ouvrir un autre monde.

« Il est très vrai que son principal soin et ses plus chères affections étaient de bien fonder ses filles à la vraie vie intérieure et de l'esprit, à quoi toutes étaient fort attirées, en sorte qu'elles ne cherchaient que mortification, recollection, silence et retraite en Dieu, duquel l'immense bonté gratifiait ces chères âmes de faveurs surnaturelles. Par la grâce divine, plusieurs eurent en fort peu de temps des oraisons de quiétude, de sommeil amoureux, d'union très haute ; d'autres, des lumières extraordinaires des mystères divins, où elles étaient saintement absorbées ; quelques autres, de fréquents ravissements et saintes sorties hors d'elles-mêmes, pour être heureusement toutes arrêtées et prises en Dieu, où elles recevaient de grands dons et grâces de sa divine libéralité ; et notre bienheureux Père, parlant, dans sa préface, de *l'Amour de Dieu*, dit que ce saint livre « est une partie des communications qu'il a eues avec nos premières Mères et Sœurs, et que leur pureté et piété l'a obligé à leur parler des points les plus délicats de la spiritualité, passant par au delà de ce qu'il avait dit à Philothée ».

Comme on le voit, nulle catastrophe, nul bouleversement, et, à proprement parler, nul changement. La Visitation a changé comme change tout être vivant, placé dans une atmosphère et des conditions favorables à sa croissance, changé comme la frêle tige qui devient chêne, comme l'enfant qui devient homme. Comme on le voit encore, ce changement n'est pas, ne pouvait pas être l'œuvre personnelle de saint François de Sales. Moins

souple, moins humble, plus jaloux de sa création, il aurait paralysé l'action divine. Sa gloire est de l'avoir secondée, sa gloire est aussi de s'être offert et plié avec la même souplesse au mouvement intérieur qui achevait sans lui ses propres idées, le révélant ainsi lui-même à lui-même.

Tout se tient en effet dans cette splendide histoire, la Visitation, sainte Chantal et l'évêque de Genève. Si l'on veut bien s'en souvenir, nous avons laissé celui-ci en 1610, de plus en plus gagné au rayonnement mystique de la sainte, mais encore retenu par quelques doutes et obscurités suprêmes. La pleine lumière s'est faite, de 1610 à 1615, pendant qu'il observait, non plus sur une ou deux âmes, mais sur toute une communauté, la naissance, le progrès et le caractère de cette vie supérieure. La Visitation primitive a été pour lui une académie du pur amour. C'est là qu'une à une il a dessiné les études sans nombre qui ont préparé le portrait définitif de *Théotime*, là que l'auteur de *l'Introduction à la vie dévote* a été rendu capable d'écrire le *Traité de l'Amour de Dieu*¹. On ne dira jamais assez de ce que nous devons à ces quelques femmes, Jeanne de Chantal, Charlotte de Bréchar, Marie Péronne de Châtel et les autres. La plus pure lumière du mysticisme français s'est allumée à leur lumière et tous nous avons reçu de leur plénitude. Mieux encore que les immortelles chroniques de la Mère de Chaugy, le *Traité de l'Amour de Dieu* est leur histoire. Des chapitres entiers de ce livre sont remplis de sainte Chantal, mais les premières filles de la sainte y ont aussi leur place, grande ou petite. Quant à l'auteur lui-même, son esprit, son cœur et sa plume se modèlent avec une telle précision sur tout ce qu'il veut décrire, qu'on ne sait pas exactement où s'arrêtent les observations du directeur et du moraliste, où commencent les confidences personnelles du saint.

(1) La 1^{re} édition de ce livre est de 1616. Sur tout ce qui vient d'être dit, cf. *l'aperçu historique* de Dom Mackey. *Œuvres de saint François de Sales*, IV, p. viii sq.

Une chose du moins est plus que certaine : plusieurs des grâces merveilleuses qu'il nous présente, il les a reçues lui-même.

Environ cinq ou six ans avant son décès, écrit la sainte, parlant de l'oraison, il me dit qu'il n'y avait pas de goûts sensibles, que ce que Dieu opérait en lui, c'était par des clartés et sentiments que Dieu répandait en la suprême partie de son âme, que la partie inférieure n'y avait point de part. Une autre fois, il me dit qu'il avait eu de bonnes pensées, mais que c'était plutôt en manière d'écoulement de cœur en l'éternité et en l'Éternel que par discours... Quelquefois il m'écrivait que je le souvinsse de me dire ce que Dieu lui avait donné en la sainte oraison, et le voyant je lui demandai. Il me répondit : ce sont des choses si simples et si délicates que l'on ne peut rien dire quand elles sont passées¹.

Ces « goûts sensibles », ces discours », ces imaginations, ces réflexions pieuses, mais quoi, n'était-ce pas là saint François de Sales lui-même ? Qui a goûté plus que lui les douceurs de la prière, qui les a rendues d'un style plus affectif et plus pénétré ? Oui, c'était là sa grâce première mais, il devait, lui aussi, monter plus haut.

Telle fut la Visitation commençante, telle la Visitation restera jusqu'à la mort de sainte Chantal. Définir techniquement l'oraison de ces « filles d'oraison » n'est pas de notre sujet. Tout ce que l'on peut et doit dire, c'est que les premières années de l'Ordre ont pleinement confirmé l'expérience de ses débuts.

Une telle âme en vaut cent, écrit la sainte à propos d'une de ses filles comblée de grâces mystiques, mais il n'en faut pas faire grand semblant à qui que ce soit ; car ce trésor doit être caché, et il faut dextrement l'en tenir ignorante et faire qu'elle se persuade que c'est la voie quasi ordinaire des filles de la Visitation, comme, il est vrai, plusieurs y sont attirées².

L'arrêt de l'esprit en Dieu, écrit-elle encore, est la plus utile occupation que les filles de la Visitation puissent avoir. Elles

(1) *Œuvres...*, II, pp. 172, 173.

(2) *Ib.*, II, p. 471.

ne se doivent point soucier des considérations, conceptions, imaginations et spéculations des autres, bien qu'elles les doivent honorer comme des dons de Dieu et qui conduisent à Dieu même¹.

Qu'on ne craigne pas d'ailleurs que cet esprit lucide et, de nature, presque trop « réfléchissant » incline en quelque façon vers le quiétisme, et pousse la Visitation sur une pente dangereuse. Elle sait mieux que personne que des actes, on en fait toujours.

Je crois, dit-elle, que ceux qui disent n'en faire en aucun temps ne l'entendent pas, (je) crois même que notre sœur N. en fait qu'elle ne discerne pas ; du moins, je lui en fais faire d'extérieurs².

Elle dit encore dans le même sens :

Elles se trompent en la pensée qu'elles ont de ne pouvoir faire de considérations ; et peut-être se veulent-elles mettre d'elles-mêmes en cette manière de prier, ce qu'il ne faut jamais faire,...

mais elle ajoute aussitôt :

non plus que de les en tirer et de les empêcher d'y cheminer lorsque Dieu les attire, et cela serait un grand mal³.

« Ceux qui ne sont pas conduits par là trouvent étrange » cette conduite de Dieu sur les filles de la Visitation, et de là viennent des difficultés fréquentes avec telles ou telles personnes du dehors, d'ailleurs bien intentionnées, mais qui « sont pour l'ordinaire très contraires » à cet attrait⁴. Forte de l'autorité de saint François de Sales, forte de son expérience personnelle et jugeant l'arbre par ses fruits exquis d'abnégation et de sainteté, la fondatrice de la Visitation répète indéfiniment la même chose : « Dieu nous

(1) *Ib.*, I, p. 341.

(2) *Œuvres...*, I, pp. 504, 505.

(3) *Ib.*, IV, p. 513.

(4) *Ib.*, III, p. 537.

veut ainsi ». Finissons par un dernier texte plus décisif encore que les autres et plus solennel.

Je dis (dans les *Réponses*), écrit-elle, que j'ai reconnu que l'attrait presque universel des filles de la Visitation est d'une très simple présence de Dieu, par un entier abandonnement d'elles-mêmes en la sainte Providence. Je pensais ne pas mettre le mot presque, car vraiment j'ai reconnu que toutes celles qui s'appliquent dès le commencement à l'oraison comme il faut, et qui font leur devoir pour se mortifier et s'exercer aux vertus, aboutissent là. Plusieurs y sont attirées d'abord et il semble que Dieu se sert de cette seule conduite pour nous faire arriver à notre fin et à la parfaite union de nos âmes avec lui. Enfin je tiens que cette manière d'oraison est essentielle à notre petite congrégation, ce qui est un grand don de Dieu, qui requiert une reconnaissance infinie¹.

Il est trois fois évident que si la sainte voulait parler de la prière commune à tous les chrétiens, elle n'emploierait pas un pareil langage. Laissons-la donc, et ses filles, et saint François de Sales avec elles, dans le mystère qui les dérobe à nos yeux profanes. Qu'il nous suffise de savoir que l'évêque de Genève, en fondant la Visitation, s'était proposé, comme fin essentielle, de donner à Dieu des « filles d'oraison », des mystiques et qu'il a réussi au delà de ses premières espérances.

V. Bien que trop peu lu de nos jours, le *Traité de l'Amour de Dieu* n'en reste pas moins l'un des plus beaux livres de philosophie religieuse que le xvii^e siècle nous ait laissés, le plus beau peut-être². Mais nous n'avons

(1) *Œuvres...*, II, p. 337. Elle dit ailleurs : « La grande méthode de l'oraison, c'est qu'il n'y en a point... Si allant à l'oraison on pouvait se rendre une pure capacité pour recevoir l'esprit de Dieu, cela suffirait pour toute méthode ; l'oraison se doit faire par grâce et non par artifice », *ib.*, p. 260.

(2) On peut lire à ce sujet les articles du R. P. Desjardins : *Saint François de Sales docteur de l'Eglise* (*Etudes*, 1877) et surtout l'introduction de Dom Mackey (*Œuvres de saint François de Sales*, IV, p. I-XCIII), travail tout à fait remarquable malgré quelques erreurs de fait sur la controverse du quiétisme ; cf. aussi l'analyse capricieuse et fort intéressante de M. Strowski. (*Saint François de Sales : introduction à l'histoire du sentiment religieux*. Paris, 1898, pp. 293-347.

pas à l'examiner ici de ce point de vue et il doit nous suffire de mettre en lumière la signification historique de ce chef-d'œuvre. Ce fut bien en effet une démarche dont on ne saurait exagérer l'importance que l'adhésion publique, éclatante, donnée par le théologien et le directeur le plus sage, le plus autorisé de l'époque, au grand mouvement mystique qui se dessinait de tant de côtés et qui ne laissait pas d'inquiéter quelques bons esprits. Nous avons vu tantôt l'auteur de la *Philothée* presque tenté de disputer ses filles spirituelles à l'influence du Carmel ; et le voici maintenant qui publie un livre dans lequel il suit pas à pas, l'exemple et l'enseignement de sainte Thérèse. Avant 1610, pressé lui-même par la grâce de s'élever, en même temps que M^{me} de Chantal, au-dessus de la prière commune, il hésite, il n'ose pas « démarcher du grand chemin », il voudrait s'en tenir « au train des saints devanciers et des simples ». En 1616, après les expériences que nous avons racontées, il découvre hardiment « le secret du Roi », et cela dans un livre que liront certainement la plupart des innombrables lecteurs de la *Vie dévote*. Il dit bien, au sujet de quelques chapitres moins accessibles : « ce traité est difficile, surtout à qui n'est pas homme de grande oraison », mais il dit aussi, et certes sans se flatter que « ès endroits les plus malaisés de ces discours » règne « une bonne et aimable clarté ». Il a peur que « cette petite besogne ne réussisse pas si heureusement que l'autre précédente, pour être un peu plus nerveuse et forte », mais il a fait des prodiges pour mettre son livre à la portée de tous. « J'ai tâché de l'adoucir et fuir les traits difficiles. » Aussi le voyons-nous, conclut Dom Mackey, « recommander la lecture du *Traité de l'Amour de Dieu*, aux gens du monde, aux hommes de Cour¹ ». « Ce qu'il avait fait pour la dévotion, il le fait pour la vie mystique :

(1) *Œuvres de saint François de Sales*, IV, p. xxxv.

il la montre aimable, simple, désirable, facile même¹. »
 « C'est une erreur, dirait-il, ains une hérésie, de vouloir bannir la *haute oraison* de la compagnie des soldats, de la boutique des artisans, de la Cour du prince, du ménage des gens mariés. »

J'ai peur qu'on ne réalise pas assez l'originalité, la hardiesse d'une semblable entreprise. Les spirituels de l'école salésienne et des écoles voisines, les jésuites par exemple, éprouvent communément une sorte de répugnance à traiter des choses mystiques. Ils affectent volontiers de les ignorer. Ils craignent, et non sans raison, que certaines âmes, séduites par la perspective d'une vie suréminente, s'exaltent à la poursuite d'un idéal chimérique et prennent en dégoût l'humble pratique du devoir chrétien. Écoutez par exemple un des grands amis de François de Sales et de Jeanne de Chantal, Dom Sansé de Sainte-Catherine, général des feuillants. « Le royaume de Dieu..., écrit-il et dans un livre qui s'adresse à des religieux, ne consiste pas en paroles et hautes connaissances de science acquise, mais en esprit de vertu, de vérité et de vie... Aussi n'y ai-je fait entrer (dans mon livre) les suréminences de la vie contemplative, d'autant que cette vie, jaçait que bonne, est bien périlleuse si elle n'est assise sur la mortification et acquisition des vertus. » « Lisez plutôt, dit-il plus loin, Thomas de Kempis..., les épîtres de saint Jérôme, saint Jean Climaque, Cassian, Pinelli, et autres tels livres qui humilient et rentrent l'esprit en soi, que Harphius, Rusbrochius, Taulère et autres semblables,

(1) J'allais presque dire « naturelle » en un sens que Dom Mackey a très bien défini : « Saint François de Sales, dit-il, place le cœur humain en présence du Bien infini vers lequel l'attirent à la fois et la puissance de la grâce et une convenance naturelle que le péché d'origine n'a pas totalement détruite. Et pour éclairer son sujet, il nous montre dans les effets des passions humaines le corrélatif de ces ardeurs de ces « blesseures », de ces liquéfactions « qui sont les manifestations extraordinaires de l'amour divin. Il n'est pas jusqu'au « suprême effect de l'amour affectif, ... la mort des amans » qui n'ait été quelquefois produit par les transports insensés de l'amour profane ». Mackey, *op cit.*, p. XLIX. On ne dira jamais assez à quel point la pensée de François de Sales est réfractaire au jansénisme.

quoique excellents contemplatifs¹. » Sainte Chantal elle-même ne pense pas autrement.

Je crois bien, dah ! écrivait-elle à une visitandine, que vous ne savez que répondre à ces filles qui demandent la différence qu'il y a entre union et contemplation. O ! vrai Dieu, et comment est-ce que ma sœur la Supérieure leur souffre cela, et vous en son absence ! Bon Jésus, où est l'humilité. Il faut donc leur retrancher cela, et leur donner les livres et entretiens qui traitent de la pratique des vertus et leur dire qu'il faut se mettre à faire et puis elles parleront de ces choses si relevées... Quand elles seront anges, elles parleront angéliquement².

Rien de plus foncièrement salésien qu'une pareille attitude, et cependant ce *Traité de l'Amour de Dieu* qui doit pénétrer dans tous les couvents, que François de Sales recommande même aux gens du monde, loin de se borner à de simples considérations sur « la pratique des vertus », parle « angéliquement » de choses très « relevées » et nous présente des chapitres entiers sur les opérations surnaturelles de l'ordre le plus sublime³.

Hardiesse donc, nouveauté grande, cela ne souffre aucun doute, mais hardiesse voulue, dosée, réglée par le plus sage des directeurs et par un écrivain dont la plume est merveilleusement sûre. C'est par là surtout que le *Traité* me paraît un vrai miracle. On n'y trouve pas une ligne qui risque d'encourager l'illuminisme, de faire oublier la nécessité de « la mortification et acquisition des vertus ». Le sublime en est si continu et si paisible, les termes, choisis avec une dextérité si consommée, la progression vers les sommets, si insensible, en un mot la méthode d'initiation, si prudente que de bons esprits ont pu s'y tromper et ne voir dans cet ouvrage de haute mys-

(1) *Œuvres spirituelles du R. P. D. Sans de Sainte Catherine*. Paris, 1650, préface et p. 497. Il est à remarquer qu'après François de Sales, Dom Sans est l'auteur préféré de sainte Chantal.

(2) *Œuvres ...*, I, p. 136.

(3) Cf. Dom Mackey, *op. cit.*, pp. LIII-LV.

tique qu'une humble suite, qu'un second volume de l'*Introduction à la vie dévote*. François de Sales, écrit un docte jésuite, « ne fut pas mystique à la manière des Bernard, des Bonaventure, surtout des Thérèse et des Jean de la Croix. Il semait de fleurs les rudes sentiers de la dévotion, mais sans quitter les voies battues. Sa place propre... est donc entre saint Alphonse, le moraliste, et saint Bernard, ou le séraphique Bonaventure, ces princes de la vie mystique. Son domaine à lui, celui sur lequel il tient le sceptre, c'est l'ascétisme proprement dit ¹ ». Étrange façon, en vérité, de commenter le décret de Pie IX qui plaça François de Sales au rang des docteurs de l'Église : *in mystica theologia mirabilis Salesii doctrina refulget*. Mais combien cette erreur qui nous fait sourire aujourd'hui, n'est-elle pas significative ! Même quand il aborde la haute contemplation, François de Sales semble s'écarter à peine des « voies battues ». Il évite ces mots extraordinaires que tant de spirituels affectionnent et sur lesquels les débutants s'hypnotisent. Pour les termes consacrés qu'il croit devoir retenir, il leur enlève cet air de mystère qui amuse la curiosité de certains et qui nourrit la vanité de beaucoup d'autres. Nulle obscurité, nulle complication inutile : il ne raffine pas sur les nuances qui distinguent les états mystiques. Les contemplatifs trouvent chez lui toutes les lumières dont ils ont besoin ; à ceux qui ne sont pas appelés à quitter la route commune, il ne donne jamais le vertige. Enfin et surtout, il « place l'exercice de l'humilité et des solides vertus bien au-dessus des « unions déïfiques » et de « la vie suréminente »... Décrivant les opérations les plus sublimes de la grâce, (il) rappelle constamment qu'elles ne sont ni la preuve irrécusable, ni la récompense nécessaire de la sainteté. Pour lui, comme pour sainte Thérèse et tous les vrais mystiques, la charité et la pratique de toutes les vertus morales qui

(1) R. P. Desjardins, *Saint François de Sales, docteur de l'Église. Études*, 1877, 3 avril.

en dérivent sont préférables à la contemplation¹ ». « Toute la doctrine de notre bienheureux Père, dit quelque part sainte Chantal, tendait au parfait dénuement de soi-même². » Cela est vrai du *Traité de l'Amour de Dieu* comme de tout ce qu'il a écrit. Mais qu'on y prenne garde, le rayon, le charme mystique pénètrent les pages les plus crucifiantes du livre. Où s'arrête la partie proprement ascétique, où commence le mysticisme proprement dit, avec lui, on ne sait jamais. Ces éléments, ailleurs si tranchés, semblent être confondus et se confondent en effet chez François de Sales. Son livre a toute la séduction des ouvrages contemplatifs, il n'en présente pas les dangers. Aussi, et c'est là que j'en voulais venir, aussi voyons-nous que les directeurs les moins suspects de donner dans l'illusion, que les Ordres les plus vigilants ont adopté, sans la moindre hésitation, ce livre mystique. « Ils le jugèrent utile à toutes les âmes pieuses, écrit encore Dom Mackey, et à celles qui tendaient à le devenir. Saint Vincent de Paul le qualifie d'œuvre « immortelle et très noble » et le met à l'usage de sa Congrégation de la Mission, non seulement pour servir « d'échelle aux aspirants à la perfection », mais encore de « remède universel pour les débiles et d'aiguillon pour les indolents ». Dans une lettre à une religieuse carmélite, sainte Jeanne-Françoise affirme que ce *Traité* résout toutes les difficultés de la vie spirituelle. Ailleurs elle ajoute : « Les âmes humbles... y trouvent tout ce qu'elles sauraient désirer pour leur solide conduite en la parfaite union avec Dieu ». Le témoignage du célèbre Pierre Berger, chanoine de Notre-Dame de Paris, est encore plus explicite : « Dieu a fait (au Bienheureux) la grâce d'exprimer les secrets les plus profonds et les plus mystérieux de l'amour sacré, avec tant de clarté et de facilité que ce qui jusqu'à lui avait été estimé impénétrable

(1) Dom Mackey, *op. cit.*, p. L, LI.

(2) *Œuvres* ..., I, p. 352.

au commun des hommes, se trouve aujourd'hui compris et pratiqué avec beaucoup de suavité par un bon nombre de personnes de l'un et de l'autre sexe, qui ne sont pas versées en l'étude des lettres ni de la philosophie¹ ».

Il y a mieux encore et plus important. Les jésuites eux-mêmes, ordinairement sévères à toute spiritualité qui s'aventure à l'écart des « voies battues », ont accueilli chaleureusement ce livre mystique, leur Compagnie s'étant, en quelque sorte, reconnue, dans l'œuvre de son ancien élève. Qui ne pressent les conséquences qu'aura cette adoption sur les événements qui vont suivre ! Avec les oratoriens et les capucins, les jésuites ont, à cette heure, la haute main sur la direction ; ils confessent dans une foule de villes, ils prêchent, ils écrivent ; peu de couvents qui leur soient fermés ; visions, révélations, états extraordinaires, on fait appel à leur discernement dans les cas plus difficiles qui se présentent. Bref, de ce mouvement dont les destinées nous intéressent, ils seront, en partie, les juges : ils pourront beaucoup, soit pour le gêner, soit pour le répandre. Ralliés à François de Sales et pénétrés de son esprit, bien loin d'entraver cette renaissance, ils la seconderont au contraire, comme nous le montrerons, s'il plaît à Dieu, dans le volume suivant.

C'est qu'aussi bien, évêques, prêtres séculiers, oratoriens, capucins, jésuites et les autres, une seule et même force les subjugue, un même courant les entraîne. Vers 1604, on aurait bien étonné François de Sales si on lui avait prédit qu'un jour viendrait où il publierait un traité sur les oraisons sublimes. Il avait bien dès lors « projeté d'écrire de l'Amour sacré », mais, comme il l'avoue lui-même « ce projet n'était point comparable à ce que » la Providence lui « a fait écrire »². Il rêvait d'une seconde *Philothée*, il nous donnera le *Théotime*, cédant ainsi lui-

(1) Dom Mackey, *op. cit.*, p. xxxvi.

(2) *Œuvres*, IV, pp. x, xi.

même, et non sans de longues résistances, à la grande vague mystique qui entraînait alors l'élite du catholicisme français. Que parlons-nous de livres écrits de main d'homme? Dans son *traité*, François de Sales ne nous propose pas ses raisonnements, ses théories propres, il se contente de rendre témoignage à ce qu'il a vu, éprouvé, et comme touché, de l'œuvre de Dieu. Il décrit, il raconte plus qu'il ne disserte. Il livre son histoire intime, celle de sainte Chantal et des premières visitandines. « Le livre de l'*Amour de Dieu*, écrivait-il un jour à la sainte, est fait particulièrement pour vous. ¹ » « Pour vous » n'est pas assez. D'après vous, en vous écoutant, en vous regardant, en me haussant peu à peu à la vie dont je vous voyais vivre, voilà ce qu'il aurait dû dire et ce qu'il a dit, du reste, à mainte reprise. En janvier 1614, lui annonçant une visite prochaine au sujet du livre qui était sur le métier, « demain, écrivait-il, j'ai à conférer avec elle (votre âme) de choses qui sont pour son amour divin et assurer la partie » ². Une autre fois, toujours à propos du livre qui était devenu leur plus cher souci à tous les deux, et lui résumant un des plus beaux chapitres :

Je travaille, lui disait-il, à votre livre neuvième de l'amour de Dieu, et aujourd'hui, priant devant mon crucifix, Dieu m'a fait voir votre âme et votre état par la comparaison d'un excellent musicien ³...

Et Madame de Chantal, de son côté, guidant un des premiers biographes de François de Sales :

Si votre révérence, lui disait-elle, veut voir clairement l'état de cette très sainte âme... qu'elle lise les trois ou quatre derniers chapitres du neuvième livre de l'amour divin ⁴.

(1) *Œuvres de sainte Chantal*, I, pp. 44, 45.

(2) *Œuvres de saint François de Sales*, XVI, p. 144.

(3) *Ib.*, XVI, pp. 128, 129.

(4) *Œuvres de sainte Chantal*, II, p. 250.

Ainsi pour les autres visitandines de cet âge d'or, « les Mères Favre, de Bréchar, de Châtel, de Blonay, et de la Roche. Toutes rendaient fidèlement compte à leur saint directeur des faveurs dont elles étaient comblées, et servaient ainsi de témoignage aux phénomènes mystiques décrits dans son admirable *Traité*. La vie de la Mère Anne-Marie Rosset surtout était une suite ininterrompue d'opérations surnaturelles de l'ordre le plus élevé. Parlant de cette religieuse, Bossuet ne craint pas d'appeler son état intérieur une participation anticipée à l'état des bienheureux; la Mère de Chaugy écrivait d'elle : « Nous savons que notre saint fondateur l'a eue en vue en la composition de plusieurs chapitres de son sixième, septième et huitième livre de l'Amour de Dieu¹ ».

Ce qui vient d'être dit de François de Sales, n'est pas moins vrai des autres directeurs, des écrivains spirituels, des hagiographes, dont nous avons parlé ou que nous avons cités dans le présent volume. Tous ils se rendent à l'évidence, ils constatent le progrès constant d'une entreprise divine, de l'invasion mystique que nous nous étions proposé de raconter. Le *Traité de l'Amour de Dieu* met le sceau à tant de témoignages, il résume, il achève magnifiquement la première période de cette histoire.

(1) Dom Mackey, *op. cit.*, p. LV.

APPENDICE

NOTES SUR LA MYSTIQUE¹

A. — L'expérience mystique.

« Pour un observateur superficiel, écrit le R. P. Maréchal, l'état mystique est un protée aux formes multiples et variables, à peine reliées entre elles par je ne sais quel ton indécis de religiosité pathologique. Encore, parmi les manifestations de cet état, la vue un peu courte de pamphlétaires, de médecins grossièrement psychologues, ou de dévots moins éclairés, n'a-t-elle su discerner trop souvent que les phénomènes somatiques, les bizarreries pieuses et le gros merveilleux. Grâce à Dieu, l'accord semble fait, aujourd'hui, entre les chercheurs sérieux pour distinguer soigneusement, au sein du mysticisme, l'essentiel de l'accessoire. Et dans le tracé même, si délicat, de cette frontière, les auteurs de tendances les plus diverses viennent à se rencontrer à peu près...

« Le P. Poulain (par exemple) dit des « états mystiques » que « leur vraie différence avec les recueils de l'oraison ordi-

(1) Cf. *A propos du sentiment de présence chez les profanes et chez les mystiques* par J. M. (aréchal) s. j. extrait de la Revue des questions scientifiques, 1908-1909, Louvain, 1909 ; *Science empirique et psychologie religieuse, notes critiques*, extrait des Recherches de science religieuse, 1912, n° 1, Paris s. d. ; *Sur quelques traits distinctifs de la mystique chrétienne*, Revue de philosophie, septembre-octobre 1912, pp. 416-488. (Ne possédant pas le tirage à part de ce dernier article, je cite d'après la pagination du recueil où il a paru.) Pour faire court, j'indiquerai dans les notes, le premier, le second, et le troisième de ces mémoires sous les rubriques, Maréchal I ; II ; III. Les vues du P. Maréchal se trouvent discutées par M. Pacheu. *Les mystiques interprétés par les mystiques*, Revue de Philosophie, mai-juillet 1913, pp. 616-660, et, au contraire, très fidèlement reproduites dans les articles du R. P. L. de Grandmaison, *La Religion personnelle*, Etudes, février-mai, 1913. Quand je citerai en note et *sine addito* le R. P. de Grandmaison, je me référerai toujours au dernier article de cette précieuse série (*Etudes*, 5 mai 1913).

naire, c'est que, dans l'état mystique, Dieu ne se contente plus de nous aider à penser à lui et à nous souvenir de sa présence, mais qu'il nous donne *de cette présence une connaissance intellectuelle expérimentale*¹ ». Voilà bien le phénomène mystique fondamental : le sentiment direct de la présence de Dieu, *l'intuition de Dieu présent*. Le reste : extase physique, suspension des sens, visions sensibles ou imaginaires, paroles intérieures, lévitations, prodiges, claire-vue, etc... sont de purs accessoires qui peuvent ou non accompagner l'état fondamental et dont la cause immédiate peut être diverse.

- « Même départ judicieux chez M. Boutroux : « Le phénomène essentiel du mysticisme est ce qu'on appelle l'extase, un état, dans lequel toute communication étant rompue avec le monde extérieur, l'âme a le *sentiment qu'elle communique avec un objet interne qui est l'être infini, Dieu* »² ».

« Tel est aussi le point de vue de William James. Ces phénomènes, écrit-il — visions, automatisme verbal et graphomoteur, lévitation, stigmatisation, guérisons, etc..., — ces phénomènes que les mystiques ont souvent présentés (ou qu'on leur attribue) n'ont pas essentiellement de signification mystique, car ils peuvent naître sans la conscience d'une illumination quelconque, chez des personnes de tempérament peu mystique. *La conscience d'une illumination* est pour nous la *marque essentielle* des états mystiques³ ».

« Il serait facile de multiplier ces citations, facile encore, plus instructif, mais, ici, trop long, d'en appeler au témoignage concordant des mystiques eux-mêmes. Nous sommes donc fondé (dans l'étude des états mystiques), à prendre comme centre de perspective le point culminant de ces états, c'est-à-dire le *sentiment de la présence immédiate d'un être transcendant*⁴. »

Ici qu'on ne dise pas : eh ! que nous font ces êtres d'exception ? Laissons-les jouir seuls de leurs privilèges incommensurables, dont la seule description semble faire encore plus noire et plus étouffante la nuit à laquelle nous sommes con-

(1) *Les grâces d'oraison*, p. 66.

(2) *La psychologie du mysticisme*, Paris 1902, p. 6. Le R. P. Maréchal ne voudrait pas identifier l'état mystique avec l'extase définie en un sens aussi restreint. Il ajoute que « plusieurs mystiques prétendent réaliser la communication mystique sans rompre la communication avec le dehors ».

(3) *The varieties of religious experience*, London, 1904, p. 408, note 2.

(4) *Maréchal I*, pp. 72, 74.

damnés. Non, telle n'est pas l'attitude d'un esprit et d'un cœur bien faits. Si haute que nous paraisse l'expérience mystique, loin de nous déconcerter ou rebuter comme une chimère, elle nous séduit comme une promesse. Au lieu de mettre les mystiques hors de l'humanité, nous sommes tentés plutôt d'ouvrir la carrière mystique à l'humanité tout entière. Le dieu tombé qui se souvient des cieux n'est pas surpris que, dès ici-bas, l'élite de ses frères pénètre dans le paradis perdu. Si notre intelligence n'atteint pas directement et immédiatement l'Être des êtres, elle le vise, elle l'affirme dès qu'elle commence d'agir. « Elle est, dit encore le P. Maréchal appuyé sur saint Thomas, elle est une activité orientée dans son fond le plus intime vers un terme bien défini, le seul qui puisse l'absorber complètement, vers l'Être absolu, le Vrai absolu. L'Absolu a mis sa marque sur la tendance foncière de notre intelligence. » Elle aspire vers Dieu avant de l'avoir nommé, elle ne se reposera qu'en le possédant. Bref, elle ne peut se désintéresser des mystiques qu'en se reniant elle-même. Faut-il s'étonner qu'elle comprenne en quelque façon, qu'elle respecte, qu'elle jalouse les privilèges dont les extases touchent « un instant le but qui provoque et oriente toutes ses démarches¹ ».

Je n'ai pas à démontrer scientifiquement la valeur du témoignage des mystiques². Pour ma part, leur seule histoire m'assure que dans l'ensemble ils ne peuvent être ni des simulateurs ni des visionnaires. En effet bien que nul d'entre eux ne soit jamais banal, tous néanmoins, ils traduisent, à leur façon, une même expérience. Ils ont beau ne pas se connaître, ils semblent toujours se copier les uns les autres. C'est là peut-être ce que leur histoire présente de plus émouvant. La différence de tant de témoins « ne fait que rendre plus frappant » l'accord de leurs témoignages ; « italiens, anglais, néerlandais, allemands, espagnols ou français ; moines ou séculiers ; théologiens ou simples ; contemporains de saint Bernard ou de Philippe II, ... ;

(1) Maréchal, I, p. 68.

(2) Rejeter *a priori*, comme impossible, ce que les mystiques nous disent de leur communication extraordinaire avec Dieu, n'est pas, à proprement parler, hérétique — l'Eglise n'ayant rien défini sur ce point — mais téméraire, comme opposé à l'enseignement commun des docteurs. On sait du reste qu'« aucune garantie absolue n'est offerte (par les théologiens) du caractère surnaturel des états et révélations de tel ou tel mystique en particulier. L'approbation donnée par l'Eglise à quelques écrits de contemplatifs n'entraîne, comme l'a déclaré Benoît XIV, aucune garantie de ce genre ». Maréchal, II, p. 57.

écrivains de race ou paysans presque illettrés ; à côté de particularités multiples... de grandes lignes se dégagent, toujours les mêmes. Des nœuds se forment, concentrant aux mêmes points la poussière subtile des observations psychologiques ; des façons de parler reviennent spontanément pour caractériser les étapes de l'ascension spirituelle. Sur l'essentiel,... il y a entente¹ ».

Quel est cet essentiel ; on nous l'a déjà dit en deux mots savants, mais le voici résumé par le R. P. de Grandmaison en quelques phrases précautionnées et ferventes.

1° Il existe des moments, courts et imprévisibles, durant lesquels l'homme a le sentiment d'entrer, non par un effort, mais par un appel, en contact immédiat, sans image, sans discours, mais non sans lumière, avec une Bonté infinie.

2° Cette perception quasi-expérimentale de Dieu, d'une intensité et d'une clarté très variables, cette expérience douloureuse et délicieuse — parfois, semble-t-il, les deux tout à la fois ! — est ineffable. Les approximations les moins déficientes sont celles qu'on tire des opérations des sens : goût, saveur, vue, toucher... Aucun terme ne sert pour rendre une impression aussi nouvelle, aussi spéciale, aussi puissante... Le fait reste pourtant sujet à des doutes, à des inquiétudes... subséquentes ; non quant à sa réalité, mais touchant l'interprétation qu'il faut lui donner et les causes qu'il convient de lui assigner. La sécurité complète renaît avec l'impression, et est alors absolue, pour laisser place ensuite à de nouvelles vicissitudes.

3° La connaissance qui en résulte n'est pas moins *sui generis* que la saveur même. Elle est communément générale, pauvre en éléments enseignés, en détails... C'est plutôt une assurance donnée, un rayon tombant sur une réalité vivante et l'éclairant en profondeur.

4° Nonobstant cette généralité, la connaissance mystique est habituellement d'une richesse affective, d'une force de pénétration et de rayonnement intérieur incomparables. A la sèche et banale connaissance abstractive se substitue une sorte d'évidence immédiate, indiscutable, imposée.

5° Ces caractères de la vie mystique justifient la langue employée d'instinct dans la plupart des écrits de ce genre... Comment rendre cette impression ? Sa force, son inattendu, son originalité, pousse les mystiques à recourir aux expressions

(1) Grandmaison, pp. 323, 324.

les plus frappantes... S'agissant d'une connaissance unitive, ils prennent naturellement leurs termes de comparaison dans les unions humaines les plus étroites... ; s'agissant de perceptions directes, immédiates ou donnant l'impression d'être telles, les mystiques recourront aux métaphores tirées des opérations des sens... tout un organisme de sens spirituels semble ainsi à leur disposition... ; s'agissant enfin d'un acte extrême, ébranlant l'instrument humain jusqu'en son tréfonds, exigeant de lui une tension extraordinaire, les mystiques affectionneront les antithèses, les termes opposés, affrontés, contractés jusqu'à la contradiction. Cette outrance souligne et soulage leur impuissance à tout dire...

6° Un dernier trait et capital, met d'accord tous les mystiques chrétiens, bien que des descriptions inhabiles et incomplètes, et encore plus, une hagiographie ignorante aient pu suggérer parfois le contraire. C'est que le fond de l'état de « contemplation infuse » consiste dans le seul acte décrit plus haut... (c'est-à-dire) le contact savoureux et (à consulter l'impression de celui qui l'éprouve) sans intermédiaire, de l'Amour premier. Là où manque ce sentiment de présence immédiate, il n'y a pas, là où il existe, il y a contemplation mystique¹. » L'expérience mystique sera donc toujours pour nous « la présentation active, non symbolique, de Dieu à l'âme, avec son corrélatif psychologique, *l'intuition immédiate de Dieu par l'âme* ». ² Immédiate autant que cela est possible ici-bas, cette expérience a plusieurs noms : on l'appelle, assez indifféremment : « contemplation » ; « oraison » tout court ; « connaissance mystique » ; « union mystique » ou « union » tout court ; « extase », etc., etc. Nous employons ces divers noms, suivant les exigences ou du sujet, ou simplement de l'euphonie, mais assez communément nous prenons « extase ». Comme les autres, ce terme est équivoque. Qu'il soit donc bien entendu

(1) Grandmaison, pp. 324-328.

(2) Maréchal, III, p. 478. — Cf. la définition qu'a donnée M. Pacheu. « L'irruption dans la conscience personnelle d'une intervention étrangère qui s'avère divine par ses effets » (*Rev. de Phil.*, mai-juillet 1913, p. 643) ; — ou celle de M. l'abbé De la Croix « une connaissance *supérieure* (?) de Dieu, avec un amour intense dans la volonté, l'un et l'autre infus, l'un et l'autre fruits *spéciaux* des dons du Saint-Esprit » (*Ascétique et Mystique*, Paris, 1912, p. 50). — Pour les psychologues indépendants, M. Delacroix, par exemple, ils admettent la définition Maréchal, en la dépouillant de toutes ses connotations dogmatiques.

que pour nous, « extase » et « intuition immédiate de Dieu » c'est même chose¹.

B. — Visions et révélations.

Malgré ce nom de « contemplation » qu'on lui donne souvent et qui prêterait à une méprise, il ne faut pas confondre l'expérience mystique proprement dite — la seule dont nous parlions ici — avec les visions, accompagnées ou non de paroles révélatrices, avec les voix de Jeanne d'Arc, par exemple, ou avec les apparitions de Lourdes. Ce sont là des faits mystiques, sans doute, mais qui diffèrent profondément de ceux qu'on vient de décrire. Sainte Thérèse a eu des visions, elle a eu des extases, et elle distingue formellement entre ces deux expériences. Cela, du reste, va de soi, puisque toute vision implique un intermédiaire, assez vivement perçu, entre l'âme et l'objet de la vision. Pas de vision sans images ; pas de révélation qui n'offre à l'esprit des concepts nettement définis.

Bref, « les visions, de quelque nature qu'elles soient, n'expriment point l'essence du mysticisme, elles n'en sont que des épisodes voyants, secondaires et souvent discutables. Elles peuvent aider la vie mystique (ou surtout la vie dévote) par le réconfort ou le stimulant qu'elles apportent : mais les plus éminents de leurs bénéficiaires sont unanimes à nous répéter avec saint Paul : « *Æmulamini charismata meliora* ». Il existe une contemplation plus haute, qui n'est point aiguillée vers un produit, fût-il très noble de la sensibilité (ou vers un enrichissement de la connaissance), mais qui rejoint davantage la tendance foncière, intelligente et amoureuse de l'esprit vers Dieu »². Pour nous, simples historiens, nous n'avons pas à discuter les visions de nos mystiques. Si nous en rapportons quelques-unes, ce sera toujours d'un point de vue historique, psychologique ou littéraire. Tous les contemplatifs que nous

(1) En cela nous imitons saint François de Sales (cf. *Œuvres*, V, p. 20, sqq.).

(2) Maréchal, III p. 441. Quant à la qualité de la plupart des visions ou révélations, voici le jugement du P. Poulain. « Pratiquement, pour les personnes qui ne sont pas arrivées à une haute sainteté, on peut, sans imprudence, admettre que les trois quarts de leurs révélations sont des illusions » (*loc. cit.*, p. 317). Du reste, il ne faut pas toujours prendre à la lettre les : « j'ai vu » ; « il me fut montré », qui abondent dans la littérature mystique. « En beaucoup de cas, les auteurs n'ont prétendu décrire que leurs pieuses et plus ou moins vives imaginations » (Maréchal, III, p. 441).

études, ayant vécu docilement dans la communion de l'Eglise, leurs confidences méritent notre respect : aux juges compétents de peser leurs écrits dans des balances plus rigoureuses.

C. — Les a-côté de la vie mystique.

« La contemplation, est précédée quelquefois, très souvent accompagnée ou suivie de phénomènes corporels et mentaux très perceptibles, plus frappants pour l'entourage, assurément plus extraordinaires que l'acte même de contempler. Certaines puissances humaines sont interdites et, pour un temps, suspendues. L'imagination, la mémoire, l'intelligence perdent de leur activité, entrent en silence et comme en sommeil : toute la vie se concentre sur le point d'union d'esprit à esprit. Mais loin, comme le vulgaire le croit, que ces phénomènes extatiques constituent l'essentiel de l'état mystique et appellent notre admiration, ils n'en sont que les concomitants, les suites, la rançon. Ils sont dus à la faiblesse, à l'imperfection, à l'insuffisante spiritualisation de l'instrument humain et ils diminuent avec les progrès de celles-ci. L'extase (et je restreins ce nom présentement aux phénomènes d'inhibition, d'insensibilité temporaire, d'immobilité et de contracture, de courbature subséquente, de soustraction partielle aux lois de la pesanteur, de paroles et gestes automatiques) n'est pas un honneur, ni une puissance ; elle est un tribut payé par les mystiques à la fragilité humaine. Aussi peut-elle être imitée, ou, pour mieux dire, produite par des causes de tout ordre. Il y a des défaillances naturelles, dues à la faiblesse ou à une haute concentration de la pensée, à des efforts excessifs pour s'unir à Dieu. Il y a des extases diaboliques, simulées, pathologiques, fruits morbides de la fraude, de l'hystérie, de l'ingestion même de certains poisons, comme la valériane¹. »

On s'expliquera donc que pour notre part nous faisons peu de place à la description de ces phénomènes « somatiques », retenant seulement quelques faits particuliers qui, pour une raison ou pour une autre, nous auront paru d'un intérêt véritable.

(1) Grandmaison, pp. 328-329.

D. — La connaissance mystique.

La connaissance mystique ne ressemble pas à nos connaissances doctrinales communes qui se forment par l'acquisition et l'élaboration successive d'un certain nombre de concepts et de jugements — les uns et les autres nettement définis — et qui par suite présente une matière « enseignable ». Connaissance véritable, puisque par elle notre intelligence s'assimile un objet spirituel, Dieu présent ; mais non pas science, non pas théologie spéculative. Dieu n'agit pas, au centre de l'âme mystique, à la manière d'un maître, énonçant et expliquant une série de théorèmes. Invinciblement, c'est comme cela que nous le voyons, nous profanes, quand nous tâchons de réaliser la leçon mystique. En vérité, Dieu fait beaucoup mieux que parler à cette âme, il en habite, il en possède le centre, non pas seulement comme il réside au centre de tout, mais en permettant que cette présence soit directement expérimentée. Dans la connaissance commune, soit par exemple dans la récitation du *Credo* de Nicée, nous rassemblons, nous détaillons une série d'affirmations et de négations, sur chacune desquelles le théologien ou le catéchiste fait de longs discours. La connaissance mystique n'est pas ainsi, tâtonnante, précise, morcelée et progressive, mais soudaine, en bloc et tout d'une prise. Son objet — l'Infini pourtant ! — elle le saisit, l'étreint, l'enveloppe, comme un poing fermé emprisonne un être menu, ou, plutôt, elle est elle-même saisie, étreinte et enveloppée par cet objet, comme nous le sommes par l'air que nous respirons. Son objet est l'Être des êtres. La prise du mystique est donc la plus magnifique de toutes les prises ; mais il tient la Vérité plutôt que des vérités, la Lumière plutôt que des lumières, une Présence plutôt qu'une doctrine. Vérité d'ailleurs, source de toutes les vérités ; Lumière, foyer de toutes les lumières ; Présence rayonnante de doctrine ; mais le mystique contemple directement la source et non ses ruisseaux, le foyer et non ses flammes, le soleil et non ses rayons. De cette contemplation, toute curiosité particulière est exclue nécessairement : elle oublie tout et ne peut pas se contempler elle-même. Connaissance « communément générale, pauvre en éléments enseignés, en détails ¹ », ainsi parle le R. P. de Grandmaison, condamné,

(1) L. de Grandmaison, *loc. cit.*, p. 325.

comme nous tous, à des approximations décevantes. « Générale », employé d'ailleurs par saint Jean de la Croix, semble trop évoquer une connaissance abstraite. « Pauvre en éléments enseignés », ce n'est pas assez et c'est trop dire. Au sens exact de ces mots, il n'y a là ni éléments, ni enseignement. De ce point de vue, indigence pure, mais, en revanche, il y a là mieux que des éléments ou que des leçons : il y a Présence, pleine, totale, et en quelque façon, totalement possédée et contemplée ; massive, oserai-je dire ; tout l'Être divin, toute sa richesse ; il y a là tout le *Credo*, tous les traités des théologiens, mais vivants ; il y a là, non pas des jugements morcelés, définis, égrenés les uns après les autres : *patrem — omnipotentem — factorem...*, mais Dieu lui-même.

Qu'en savons-nous ? De nous-mêmes, rien, mais nous acceptons docilement et nous tâchons d'expliquer les confidences des seuls expérimentateurs qui nous aient révélé cette mystérieuse façon de connaître. Le mystique, écrit le pseudo-Denys, est « élevé au rayon surnaturel de la ténèbre divine », au delà de « tout ce qui est sensible et intelligible ». « Si en voyant Dieu, écrit-il encore, on comprend ce que l'on voit, ce n'est pas Dieu que l'on a contemplé, mais quelque une des choses qui viennent de lui et que nous pouvons connaître » ; Et saint Jean de la Croix : « La contemplation ne donne qu'une connaissance générale et obscure au moyen de laquelle l'entendement ne parvient pas à connaître distinctement ce qui est présenté »¹.

Ces remarques ne peuvent déconcerter que ceux, trop nombreux du reste, qui tiennent les ouvrages des mystiques pour divinement dictés et qui ne font qu'une différence assez nuageuse entre la contemplation de l'extatique et l'inspiration de l'auteur sacré. Inspirés ? Mais quelle trace trouve-t-on dans leurs ouvrages d'une communication qui ait ajouté au trésor doctrinal de l'Eglise ? Leur devons-nous, je ne dis pas, un seul dogme, mais quoi que ce soit qui dépasse ou bien l'enseignement théologique connu avant eux, ou bien les possibilités de la science chrétienne ? Non pas certes que l'extase soit vide, ce qu'à Dieu ne plaise ! « Dans l'espace d'un *credo*, dit sainte Thérèse, nous recevons, sans discourir, plus de lumière que nous ne pourrions en acquérir en bien des années, par toutes nos industries terrestres² ». Mais cette lumière surabondante

(1) Textes cités par Maréchal, I, pp. 97, 98, III 460, 461.

(2) Œuvres complètes de sainte Thérèse, traduct. nouvelle, Paris, 1907, I, p. 160.

est supra-doctrinale, si l'on peut ainsi parler. François Xavier, au sortir de ses extases, s'écriait : *o beata Trinitas!* Cela ne veut pas dire que l'extase lui ait communiqué des explications théologiques nouvelles sur le dogme. — Ce serait là révélation, d'ailleurs possible et non plus simplement extase. — Ce qu'il a reçu est bien plus sublime. Il s'est trouvé directement, immédiatement en présence du Dieu un en trois personnes. Il n'en *saura* pas plus que n'en savent ou n'en pourront savoir les théologiens, mais ce que les derniers enseignent, le saint l'a *expérimenté, réalisé*. La connaissance réelle qu'il a eue de la Trinité — d'ailleurs toute d'esprit à esprit — ressemble, en quelque façon, à la connaissance sensible : même solidité et sécurité de prise, même ardente plénitude de contact, d'enveloppement, de pénétration. Ce n'est plus tout à fait la vision ordinaire, *per speculum, in ænigmate*, c'est déjà, pour quelques minutes, presque la vision du ciel.

Le mystique rendu à lui-même, non seulement pense, imagine, veut et sent comme nous tous, mais encore il garde, dans ces diverses activités qui seules nous le font connaître, ses tendances particulières, ses plis de naissance et de formation¹. Ainsi la vie mystique l'aide à devenir parfait, mais selon sa ligne propre et son humeur, atténuant mais n'effaçant pas tout à fait les tares anciennes. Saint Jérôme, contemplatif, resterait plus rude que François de Sales. Ceci est également vrai et présentement nous intéresse davantage, si nous l'appliquons aux facultés intellectuelles et littéraires, aux dons propres de l'écrivain. Tous les contemplatifs n'ont pas le génie de sainte Thérèse, la profondeur et la sûreté doctrinale de saint Thomas. Quantité de médiocres, parfaitement susceptibles de recevoir la grâce mystique, et qui, en fait l'ont reçue, s'ils se mettaient à écrire, nous ennuieraient toujours et nous choqueraient souvent. On semble croire que pourvu qu'ils se restreignent à raconter leurs expériences, ils sont dignes d'attention et l'on oublie qu'il faut à ce travail introspectif des qualités de clairvoyance et de souple finesse que la grâce mystique peut aviver sans doute mais qu'elle ne donne pas. Sur dix écrits de ce genre,

(1) D'où la relation constante et que souvent l'on néglige trop, entre littérature dévote et littérature mystique, la plupart des mystiques ayant été formés par des livres simplement dévots ; d'où l'intérêt que présente notre premier volume sur l'humanisme dévot, relativement à ceux qui suivent : d'où enfin, la place que nous réserverons à certaines écoles de haute métaphysique dévote (l'Oratoire ; M. Olier).

huit ne valent que très peu. Je veux, dit le P. Guiloré, qu'ils « ne soient pleins que de véritables lumières et de sentiments bien solides. Sachez qu'ordinairement l'on en dit plus sur le papier, pour la manière, qu'il ne s'en opère dans la conscience. Car l'on se plaît naturellement à bien dire tout ce qui nous regarde, et on l'exprime avec des termes si propres et des expressions si belles, que la chose paraît toute autre qu'elle ne se passe en effet dans l'âme ; car l'on ne manque pas de paroles mystérieuses pour dire ce qui, dans le fond, n'est pas si considérable ; et n'est-ce pas ainsi que des directeurs, jugeant d'une âme par ses écrits, en prennent souvent des pensées bien plus grandes que ne sont ses faveurs et ses opérations ?¹ » Quant aux considérations doctrinales qu'ils ajoutent à leur autobiographie, quant aux *lumières* des mystiques, elles valent, non pas ce que vaut leur extase, mais ce que valent leur génie et leur sainteté, car la sainteté, elle aussi, est lumineuse, et bien plus que l'extase.

En un mot, il ne faut pas oublier que les mystiques, en tant que mystiques, ne sauraient appartenir à l'Église enseignante. Leur « confuse » lumière, la seule qui leur appartienne en propre, n'est pas l'auréole des docteurs. On s'étonne parfois que l'autorité les juge et les condamne. Quoi de plus simple ? De ce qui s'est passé au centre de leur âme, le Pape lui-même ne peut directement rien connaître. Mais, dès qu'ils ouvrent la bouche ou qu'ils prennent la plume, les voilà réduits à la condition et à la fortune des écrivains ordinaires : les voilà, non plus mystiques, mais théologiens, philosophes, poètes, bons ou mauvais, suivant le cas, dignes d'admiration, ou de pitié ou de censure. Qu'on se garde pourtant de les condamner trop vite. Qui les juge ridicules, trahit souvent sa propre misère et l'intime bassesse de cet « homme animal » qui n'entend rien aux choses de Dieu.

E. — Le Pur Amour.

L'expérience mystique, si elle est connaissance — au sens très particulier que nous avons dit — est aussi union, amour. Non pas que l'on doive distinguer ontologiquement les divers aspects d'une seule réalité, merveilleusement simple. Cette

(1) Guiloré, *Maximes spirituelles pour la conduite des âmes*, livre VI, max. IX, ch. II.

connaissance est amoureuse, et cet amour connaissant. Une seule activité perçoit immédiatement la présence divine et se donne à cette présence; la perçoit en se donnant, et se donne en la percevant. Que si du reste, et par impossible, l'un de ces deux aspects était plus nécessaire, plus essentiel que l'autre, ce serait l'amour¹.

Connaissance, amour, entendons-nous bien. Ce n'est plus : connaissance d'abord, comme dans la vie affective commune. Le pragmatisme n'est plus à craindre ici; l'adage scolastique : *nil volitum nisi præcognitum*, ne s'applique plus, lorsqu'il s'agit de ce centre de l'âme, qui donne leur élan à toutes nos puissances, et qui est tout ensemble plus lucide que l'intelligence, plus libre que la volonté. A plus forte raison convient-il d'écarter le fantôme des suavités sensibles, des « consolations » qui accompagnent d'ordinaire les mouvements de l'amour humain et de la piété. L'union mystique peut bien rejaillir jusque sur les sentiments et même sur les sens que d'ailleurs, elle soumet parfois — les uns et les autres — à de terribles jeûnes ou à d'affreuses détresses; mais son allégresse amoureuse n'est pas plus sensible que sa lumière n'est éclatante.

(1) Il y aurait là de belles précisions métaphysiques à établir dans le détail desquelles nous n'avons pas le droit d'entrer. On montrerait, par exemple, que de ces deux noms également impropres que l'on donne à l'expérience mystique, « union », « contemplation », celui-ci est le plus impropre, parce qu'en effet, si toutes nos facultés raisonnables ont une tendance mystique (le P. Maréchal l'a démontré pour l'intelligence) cette tendance est beaucoup plus directe, dans la volonté et rencontre moins d'empêchements. Toute union d'amour se noue, ou bien au centre de l'âme (union mystique), ou bien dans la zone la plus rapprochée de ce centre. Comme l'a dit Hugues de Saint-Victor, et après lui, nombre de scolastiques « *plus diligitur quam intelligitur et intrat dilectio et appropinquat ubi scientia foris est* » (*Exposit. in hierarch. cœlest. Dyon. l. 7.*) Il arrive maintefois « que la connaissance ayant produit l'amour sacré, l'amour ne s'arrêtant pas dans les bornes de la connaissance qui est l'entendement, *passé outre et s'avance bien fort en deçà d'icelle* » (*Œuvres de saint François de Sales, IV, pp. 52, 314, 315*). Or, franchir ainsi les représentations intellectuelles pour s'unir à Dieu intimement et au delà des images, voilà qui nous montre l'activité amoureuse nécessairement en marche vers les profondeurs ou le centre de l'âme. Là est la zone de la volonté normale, toute voisine de la zone mystique, tandis que l'intelligence reste enchaînée aux confins du monde sensible, suspendue aux fenêtres des sens, où elle attend sa pâture d'images.

Que l'union se consomme au centre de l'âme, cela paraît tellement évident au contemplatif que, dans la description qu'il fait de ses états, il ne songe même pas à « situer » son amour extatique. On ne s'unir jamais qu'au centre de l'âme, ou, du moins, que tout près du centre. Comme il en va tout autrement pour les actes de l'intelligence, le mystique tient au contraire à spécifier que la connaissance extatique se produit, dans une région particulière, à la cime de l'esprit.

L'extase ne délecte pas plus qu'elle n'enseigne, elle unit. Nous ne mettons pas en doute qu'elle soit fréquemment — normalement si l'on veut — escortée ou suivie de délices pieuses. Nous disons simplement que ces délices ne sont pas l'extase.

Cela est si vrai que, d'après les mystiques, « c'est une grâce particulière à l'âme qui aime (extatiquement) quand elle ne sent pas les feux de son amour... et quand elle doute même si elle a quelque amour. Car ainsi ni le sentiment, ni la vue, ni l'assurance n'y peut faire couler rien d'impur ». « Il arrivera quelquefois, nous dit-on encore, que votre cœur aimera en effet et qu'en même temps vous sentirez qu'il n'aime pas. N'en soyez point surpris ; ces deux choses s'accordent très bien ; cette disposition est fort superbe et fort corrompue, où le cœur humain repose dans son amour et non pas dans l'objet de son amour, et par un retour et une réflexion infidèle, appuie et se complaît dans le feu sacré qui le brûle, non pas dans celui qui l'a allumé : car c'est là justement pour éteindre cette flamme divine, et pour n'avoir plus qu'un feu bâtard, qu'échauffe et qu'allume après uniquement l'amour propre »¹. « Un retour », « une réflexion », les mouvements de ce genre peuvent être dangereux ou non, mais tous ils contrarient nécessairement l'amour extatique. Dès que nos facultés, je ne dis pas s'ajoutent ou s'ordonnent à cet amour, mais parviennent à exercer librement leurs activités réfléchissantes, l'extase leur quitte la place, si l'on peut ainsi parler, et s'évanouit.

Du reste il n'est pas besoin d'une grâce d'union mystique pour aimer Dieu d'un amour désintéressé. Beaucoup d'honnêtes gens s'imaginent que l'Église en condamnant les *Maximes des saints*, a, par là même, condamné le pur amour. Eh, pourquoi pas, du même coup, le Décalogue et l'Évangile ? A proprement parler, « pur amour » est un pléonasme comme panacée universelle. Des actes d'amour désintéressé, mais, juste ciel, nous en faisons tous, quand nous aimons nos amis sans penser aux services que ceux-ci peuvent nous rendre. L'acte de charité, que l'Église fait réciter à tous les fidèles, est un acte de pur amour. Voici du reste quelques extraits du limpide catéchisme rédigé à ce sujet par le P. de Caussade :

D. Quel est l'amour de Dieu qu'on appelle désintéressé et de pure bienveillance ?

(1) Guillaumé, *Les progrès de la vie spirituelle* (Lyon, 1687), pp. 525, 528.

R. C'est celui par lequel on aime Dieu, pour l'amour de lui seul, sans retour à nous.

D. Quel est l'amour intéressé ?

R. C'est l'amour de l'espérance chrétienne, par lequel on aime Dieu par rapport à soi, comme notre souverain bien et devant faire notre souveraine béatitude.

D. Quelle était donc sur ce point l'erreur des nouveaux mystiques ?

R. C'était de n'admettre cet amour pur que dans un certain état de leurs prétendus parfaits : or, il est dans l'état même des commençants. .

D. Mais, si cet amour est commun à tous, quelle différence y aura-t-il entre les justes et les parfaits (entre les mystiques et les non-mystiques) ?

R. C'est que ceux-ci aiment Dieu plus parfaitement, du même amour de pure bienveillance, *puisqu'il n'y en a pas de deux espèces.*

D. Mais en quoi consiste la perfection de cet amour ?

R. « C'est dans un exercice plus continu, plus habituel, plus dominant de la même charité commune à tous », dit M. de Meaux.

D. Quelle différence y aura-t-il donc entre l'amour et le pur amour ?

R. Point d'autre que dans le degré, puisque tout amour de charité est si essentiellement désintéressé qu'il n'y en peut avoir qui ne le soit pas, suivant les paroles de saint Paul : « la charité ne cherche point ses propres intérêts ¹ ».

Ainsi nous rencontrons le pur amour aux deux pôles de la vie intérieure, dans la pratique des simples fidèles et dans l'union mystique. Mais alors, se demande-t-on, pourquoi les théologiens donnent-ils un air de mystère à des choses si simples ; pourquoi tant de combats, — la querelle du quiétisme par exemple — au sujet du pur amour ? C'est que, dans la vie déjà très haute qui s'achemine, sans le savoir, vers l'expérience mystique, cet « exercice plus continu, plus habituel, plus dominant de la charité commune », ainsi que parle Bossuet, est soumis à une ascèse particulière, subtile, infiniment mystérieuse, qui choque l'observateur superficiel, intrigue et rebute quantité de directeurs, et réduit le contemplatif lui-même à une obscure détresse. Un des chapitres les plus longs et les plus délicats de la théologie mystique, a pour objet les étranges épreuves, par où se fait, en quelque façon, l'apprentissage de l'extase. Or, où vont toutes ces épreuves, sinon à la « purification » progressive de l'amour ? Envers douloureux et ténébreux de la sublime grâce qu'elles communiquent et qu'elles voilent, elles dépouillent implacablement le futur contemplatif de toutes ses attaches trop humaines, de tout ce qui faisait hier encore sa joie, sa force, parfois son orgueil : — délices de la prière ; facilités de la vertu ; elles délogent l'adversaire du pur amour, c'est-à-

(1) P. de Caussade. *Instructions spirituelles en forme de dialogues sur les divers états d'oraison, suivant la doctrine de M. Bossuet...* Perpignan, 1741, pp. 128-130. Voir sur cette question, mon *Apologie pour Fénelon : La revanche du pur amour*, pp. 433-477.

dire, l'amour propre, de ses dernières retraites, mortifiant la volonté, aveuglant l'intelligence, réduisant le « petit filet de vie naturelle qu'on ne rompt presque jamais parce qu'il en coûte trop de renoncer, sans retour, à toute action propre de l'esprit ou du cœur »¹ ; elles harcèlent de vingt autres façons leur victime et la voient peu à peu d'elle-même ou plutôt de ce qu'elle croit être son moi, la refoulant nue, désolée, épouvantée vers on ne sait quel précipice invisible — le néant, l'enfer peut-être — qui n'est en réalité qu'un bienheureux centre de l'âme, où, les épreuves terminées, se consommera l'union mystique, s'achèvera le pur amour. Dans cette affreuse nuit, une lumière demeure : la certitude — oh ! combattue, haletante, héroïque, elle aussi — la certitude non pas que l'extase, ni même que le ciel est au bout, mais qu'il faut se laisser faire par le cruel ouvrier qui déchire l'âme, s'abandonner à la volonté divine. Cet abandon — sur lequel les mystiques reviennent avec tant d'insistance — est le plus haut terme où parvienne le pur amour avant de devenir amour extatique. Abandon, terme équivoque lui aussi, qui peut signifier ou bien le « laissez-vous vivre » qui est la devise des quiétistes ou bien le « laissez-vous faire par Dieu » qui est la consigne des saints².

Est-il besoin d'ajouter que ni dans la pensée ni dans la pratique des vrais mystiques, l'école du pur amour et de l'abandon n'est une école de mollesse ? Qu'a-t-il fallu pour rendre les âmes des contemplatifs, « si souples, si pliantes sous la main de Dieu », se demande le P. de Caussade et il répond : « Il a fallu pour cela que toutes leurs volontés, dans l'usage le plus saint des puissances, aient été cent fois contrariées, rompues, domptées et captivées sous la seule volonté de Dieu ; il a fallu qu'un grand vide de l'esprit, longtemps soutenu et à diverses reprises, ait presque entièrement étouffé leur activité naturelle ; il a fallu que de longues et terribles impuissances de faire le moindre acte réfléchi, ou distinctement aperçu, les aient forcées à rechercher dans la seule partie supérieure de l'âme, les actes directs de leurs simples dispositions, et leur

(1) Caussade, *op. cit.*, p. 387.

(2) « Pour mon état, écrit sainte Chantal, il me semble que je suis dans une simple attente de ce qu'il plaira à Dieu faire de moi. Je n'ai ni désirs, ni intentions ; chose aucune ne me tient que de vouloir laisser faire Dieu ; encore je ne le vois pas, mais il me semble que cela est au fond de mon âme ». *Œuvres*, t. III, p. 599.

aient bien appris à savoir s'en contenter, quand il plaît à Dieu de réduire ainsi une âme à la plus grande pauvreté et nudité d'esprit. A l'égard de plusieurs autres, il leur a fallu passer par bien d'autres épreuves, par cent agonies intérieures... (c'est-à-dire), par des impressions de frayeur, semblables à celles d'un moribond, qui se sent, à diverses reprises, sur le point d'expirer... ; ce qui arrive ici, toutes les fois que par une grâce spéciale, mais sans lumière aperçue, ni sentiment connu, on est intérieurement pressé de s'abandonner à Dieu dans la plus profonde obscurité de la foi, où il ne reste, en apparence, nul appui intérieur pour soutenir cette âme agonisante, à la vue des abîmes affreux de ce terrible abandon ; car il semble, dans ces moments, qu'on va être précipité, englouti et perdu, je ne sais où, et même anéanti par je ne sais quelle main invisible : sentiment de terreur aussi effrayant alors, que celui d'un homme à qui, au milieu d'une vaste mer, on viendrait arracher des mains l'unique planche qui fait son soutien et sa dernière ressource »¹.

Cette forte page, où certes rien n'est littérature, et où se trouve ramassée la substance de mille témoignages, nous explique l'opposition instinctive que la vie mystique doit fatalement rencontrer chez une foule d'esprits, d'ailleurs excellents et très dévots. Pur amour, abandon, quiétude, passivité, cessation presque totale des actes communs de la pratique chrétienne, qu'est-ce autre chose, disent-ils, qu'une scandaleuse paresse, affublée de noms mystérieux qui en déguisent le venin et la rendent par là plus dangereusement séduisante ? Eh ! sans doute, l'illusion est ici à craindre, et l'exploitation hypocrite des choses saintes. Les faux mystiques, trouveront toujours un double profit de vanité et de mollesse, à faire parade de leur impuissance prétendue, soit à éviter le mal, soit à prati-

(1) Caussade, *op. cit.*, pp. 392-393. Par là s'expliquent ces « suppositions impossibles » qui scandalisaient si fort Bossuet et qu'il ne permettait même aux vrais mystiques que très à contre-cœur. Nous n'avons pas à entrer ici dans ces profondeurs, mais ce qu'il faut bien remarquer, c'est que ces épreuves sont d'ordre mystique et de deux façons : 1° parce que Dieu, par elles, prépare l'âme à l'extase ; 2° parce qu'elles sont déjà, en quelque façon, la connaissance mystique, l'union mystique béatifiant obscurément, insensiblement la cime de l'âme, pendant que la surface active est soumise à cette agonie. Dieu, écrit Guilloché, « vous attire à cette nudité afin que vous soyez souffrant, mort et détaché en cet état. Voilà pour ce qui est de votre part (entendez la part de nos activités ordinaires, intelligence, etc.), tandis que, de son côté, il emplit l'âme et opère en elle des merveilles de grâces, hors de ses connaissances. » (*Les Progrès*, p. 437).

quer le bien. Mais enfin ces extatiques de pure imagination ou de contrebande se trahissent à des signes qui ne trompent guère un observateur averti. La paresse de leur conduite habituelle juge et condamne la quiétude illusoire de leur oraison. Pour les vrais mystiques, leur obéissance à l'Église, leur zèle, leur mortification, leur sainteté en un mot les venge. Ceux que scandalise leur inertie apparente dans la prière ne songent pas qu'il n'est rien de plus actif que l'extase, rien de moins languissant que l'acte global de tout l'être s'unissant à Dieu. Quant aux facultés momentanément épuisées par une expérience qui attire à soi toutes les forces de l'âme, l'épreuve qui les humilie leur ménage aussi, pour le réveil, une expansion magnifique, un élan, des forces qu'on ne leur connaissait pas.

F. — Le quiétisme.

Le quiétisme méprise et néglige les activités ordinaires de la vie chrétienne et morale — prières vocales ; méditations ; fréquentation des sacrements ; dévotions ; pratique des vertus — auxquelles il prétend substituer un oisif abandon au mystique travail que la grâce opère dans certaines âmes de choix. Le parfait se trouverait élevé à un bienheureux état où la contemplation mystique est pour lui facile, constante, sinon tout à fait ininterrompue — ce qui serait d'une absurdité par trop criante. L'extase est son élément normal, quotidien. Partant de là, on applique logiquement à toutes les heures du jour ce que les mystiques ont affirmé des minutes de leur sublime expérience, à savoir que pendant l'activité intense et passagère du centre de l'âme, l'effort des facultés devient inutile et même mauvais. C'est donc, pour l'intelligence et la volonté un repos constant que ne doit pas troubler une dévotion trop précise aux attributs divins ou à la personne du Christ. Toute application à des objets définis offusquerait la divine obscurité de la contemplation. Nul souci du bien à faire ou du mal à éviter. L'extase suffit.

Lorsque l'on saisit, pour la première fois, l'ensemble de cette doctrine, on éprouve une sorte de stupeur qui se traduit de diverses façons, suivant les inclinations de chacun. « On est effrayé, s'écrie le P. Poulain, quand on voit qu'au xvii^e siècle, tant de sottises ont pu être admises et admirées

par des théologiens et des gens d'esprit¹. » Effrayé, lui aussi, le P. de Caussade, mais pour une autre raison : « Si le soupçon de quiétisme était si déshonorant, se demande-t-il, sans doute que les gens de bien feraient conscience d'avoir de pareils soupçons sur le prochain et de les inspirer sans de fortes preuves. D'où vient donc qu'on en voit qui, sur quelques mots mal entendus d'un livre, d'une lettre, d'un discours s'écrient aussitôt, sans autre examen et sans scrupule : voilà le quiétisme ; c'est parler, c'est écrire en quiétiste² ? ». Il ne sait trop que répondre à cette question, et en vérité, à qui fera-t-on jamais croire qu'une doctrine, encore plus niaise que scandaleuse ait été approuvée d'esprit et de cœur par de saints et savants personnages, par un Benoît de Canfeld qui a dirigé les âmes les plus hautes de son temps, par un Bernières, par un Fénelon ? Et cependant, il est certain que plusieurs mystiques n'ont pas toujours su prévenir les interprétations, ou ridicules ou dangereuses, que certains, parmi la foule dévote, seraient tentés quelquefois, souvent peut-être, de donner à leurs ouvrages. L'élite des bonnes âmes les entendait comme il fallait les entendre, mais, en dehors de ce petit nombre, combien de volontés molles et d'esprits faibles ! Si Nicole n'a rien compris au jésuite Guilloché, suspect lui aussi de quiétisme, telle femmelette, ignorante et vaniteuse, aura bien pu trouver dans les très beaux livres de ce maître, on ne sait quelle leçon d'illumination ou de paresse. Ainsi des autres écrivains. Pour justifier, si besoin était, la sévérité de l'Eglise à leur endroit, on n'a besoin, et, du reste, on n'a le droit de suspecter, ni leur intention, ni même leur pensée propre. A la vérité, le système tel que nous l'avons décrit, n'est qu'une synthèse d'exposition et de combat. Tel quel, nul chrétien sincère, que je sache, ne l'a jamais expressément enseigné. Mais les tendances que cette construction ramène à leurs principes dogmatiques ; mais l'esprit du quiétisme, ont certainement infesté l'Europe catholique pendant le xvii^e siècle tout entier. Dès avant la naissance de Bossuet, nos mystiques avaient déjà donné l'alarme, comme nous aurons souvent l'occasion de le rappeler. Que d'ailleurs très et trop souvent, la fureur des partis ait exploité l'accusation de quiétisme, pour perdre des innocents, j'en tombe certes d'accord, mais quoi qu'il en soit, le péril, n'étant pas imagi-

(1) Poulain, *op. cit.*, p. 491.

(2) Caussade, *op. cit.*, pp. 205-208.

naire, imposait aux écrivains spirituels une réserve et des précautions que l'on n'a pas toujours observées ¹.

G. — La vie mystique.

En nous condamnant, comme il le fallait, à isoler le phénomène proprement mystique du milieu vivant qui l'étreint de toutes parts, des expériences étrangères qui le croisent, des activités qu'il prolonge et qui le prolongent à leur tour, nous l'avons fatalement mutilé et même faussé. Ainsi de toutes les dissections anatomiques et des analyses morales, du distrait en soi de la Bruyère, de l'égoïste en soi des *Maximes*. Précisions nécessaires, mais dangereuses, lorsque l'on oublie que la véritable analyse se moque de l'analyse. Mais quoi, les termes barbares que nous employons — le mystique en tant que mystique — marquaient d'eux-mêmes l'inhumanité de notre besogne. Un mystique pur, un être dont les mouvements ne seraient que mystiques, n'exista jamais. Il convenait de rappeler énergiquement que la dévotion n'est pas l'extase et de distinguer l'élément nouveau, *sui generis* que l'extase ajoute à la dévotion : il convient de rappeler aussi que ces

(1) Le mal est venu, du moins en partie, de la terminologie mystique et notamment d'un mot néo-platonicien, popularisé, je le sais, par les orthodoxes, mais qu'il est permis de trouver fâcheux. « Passif » ou « passivité » prête à trop d'équivoques. Par là, si je les entends bien, les plus philosophes des mystiques, occupés à décrire leur expérience, veulent rappeler le caractère d'« infus », de « donné », que cette expérience présente. Mais bien qu'elle ne dépende aucunement de leur industrie — ou plutôt, parce qu'elle n'en dépend aucunement — il n'est rien de moins passif — au sens propre — que l'extase. L'énergie qui s'y déploie, moins elle est consciente, et plus elle a d'intensité. Certains contemplatifs pensent et disent que Dieu seul agit en eux. Il agit sans doute — eh ! dans quel de nos actes n'agit-il pas ? — mais en stimulant notre activité d'une façon plus efficace, plus directe qu'il ne le fait pour les actes de la vie commune. D'un autre côté, je ne crois pas non plus qu'on puisse appeler passives les facultés que soit les approches de l'extase, soit l'extase même, tendent à rendre moins agissantes. Elles n'ont plus d'énergie que pour un acte d'abandon à la volonté divine qui les mortifie et veut les suspendre : mais cet abandon est héroïquement volontaire. Ceci n'est pas moins vrai de l'acte d'abandon pratiqué dans la vie commune. Et tout ce qui vient d'être dit au sujet du quiétisme, on n'a qu'à le répéter au sujet du panthéisme. Il faut ne rien comprendre à la vie mystique, pour craindre qu'un véritable mystique donne jamais contre cet écueil. Le mystique se réalise lui-même comme une personne distincte de l'univers et de Dieu, — avec une telle intensité que l'idée ne peut pas lui venir que cette distinction fasse doute pour qui que ce soit. D'où vient la libre hardiesse de certaines de leurs expressions.

deux états, s'enrichissent l'un l'autre, se compénètrent et concourent au développement harmonieux d'une seule et même sainteté. Cet élément nouveau qui est l'expérience mystique, nous ne devons pas le considérer comme vivant d'une vie indépendante et parasitaire, ou le voir présent, dans l'organisme moral du mystique, comme une balle laissée dans les chairs, ou encore le comparer à ce fleuve fabuleux qui gardait indéfiniment ses eaux douces.

Et d'où viendrait cette séparation absolue ? De Dieu lui-même, objet de la connaissance et terme de l'union mystique ? Mais ce Dieu change-t-il pour être connu et possédé d'une manière plus intime ? De l'âme ? Mais n'est-elle pas toujours, soit avant, soit pendant l'extase, une seule et même créature merveilleusement simple ? Et sans doute, usant et abusant d'une commode métaphore, nous avons distingué dans cette âme, un centre et une surface ; mais avons-nous dit qu'il fallait regarder ce centre comme un accumulateur d'électricité enfoui dans une cage de verre ? Non, tous les fluides spirituels qui animent la surface, partent de lui, reviennent à lui. Ajoutez à cela que si les théologiens ne savent pas expliquer comment la grâce mystique se greffe sur la grâce sanctifiante qui déjà déifie en quelque façon les simples dévots, ils tiennent tous que la première de ces grâces dépend de la seconde. Nouvelle raison pour ne pas creuser un abîme entre l'expérience mystique et la dévotion.

Et puis, qu'on nous dise exactement où finit la dévotion et où commence l'extase. Un moderne théologien, le P. Poulain, affirme, contre des autorités sans nombre, que l'oraison de sainte Chantal ou de l'auteur de l'Imitation, ne sont pas mystiques. Je veux qu'il en soit ainsi, mais force est bien de reconnaître, que de cette oraison déjà si haute à une autre plus sublime, la distance est vite franchie, et que le point de transition est imperceptible pour nous. S'il en est ainsi, qui ne voit que la dévotion s'oriente vers la mystique comme vers son épanouissement normal et par suite que de très intimes rapports relient ces deux états l'un à l'autre. On ne prétend pas que le premier de ces états exige le second au même titre que la grâce sanctifiante, dûment conservée, exige la vision béatifique, mais on dit, avec sainte Thérèse, que s'il arrivait qu'une âme saintement dévote n'obtînt pas cette couronne suprême, il y aurait là une dérogation aux lois mystiques¹. D'où vient

(1) Je résume ici les affirmations très intéressantes d'un jésuite espa-

que le dévot et le mystique, bien qu'ils ne parlent pas tout à fait le même langage, s'entendent admirablement l'un l'autre. Si l'un ne la pénètre pas aussi avant que l'autre, une seule réalité, plus une encore que diverse, les occupe également, à savoir Dieu lui-même ; une seule voie les conduit à cet unique objet, à savoir le détachement de soi, les exercices très sanctifiants du pur amour ; d'où vient que le même ouvrage, *l'Imitation de Jésus-Christ* ou le *Traité de l'Amour de Dieu*, paraîtra simplement dévot aux uns, proprement mystique aux autres.

La dévotion est la fleur : l'union mystique, le fruit : mais la fleur ne survit pas au fruit qui l'achève, tandis que la dévotion emprunte à l'union une vitalité nouvelle, qu'elle continue, l'union, qu'elle l'exploite, dirais-je, si le mot n'était pas si bas. Comme le plus humble de ces dons s'ordonne vers le plus sublime, le plus sublime s'ordonne aussi vers le plus humble. De l'expérience mystique, « pauvre en éléments enseignés », pauvre en actes, dérivent, dans l'intelligence pieuse, des lumières abondantes et précises ; dans la volonté, des forces nouvelles ; dans la sensibilité, des tendresses imprévues. A ce foyer ténébreux, s'éclaire toute une littérature ; de cette mort, germent les actes des saints. Et ce n'est pas tout, car cette dévotion ainsi renouvelée amènera ou provoquera à son tour une autre extase, et cette extase un nouvel épanouissement de dévotion, et ainsi de suite, aussi longtemps du moins que l'âme se montrera fidèle à la grâce.

S'il est du reste difficile de dire où elle commence, il ne l'est pas moins de dire où finit l'expérience mystique. En un sens très juste mais qu'il faut bien entendre, elle ne doit pas finir. Car enfin lorsque se desserre le mode particulier d'union à Dieu, l'union elle-même subsiste. Le mystique, revenu à lui-même, pense-t-on que Dieu le quitte ; et ces immolations, parfois, souvent, très crucifiantes où nous avons vu l'envers de l'extase, pense-t-on, qu'une fois consommées, elles soient perdues, comme si, dans le plan céleste, elles n'avaient eu d'autre fin que de procurer une transformation éphémère et inféconde ?

Non, de telles grâces ne s'évanouissent pas de la sorte. Interrompues, suspendues, elles continuent leur rayonnement¹.

gnol, cité par l'abbé Jean de la Croix dans la précieuse brochure *Ascétique et Mystique* (Paris, 1912) p. 56, 57.

(1) « Depuis ce temps-là, écrit la V. M. Marie de l'Incarnation (Martin), mon âme est demeurée dans son centre qui est Dieu. Ce centre est en

Intelligence, imagination, volonté, cœur, toutes les activités du mystique restent transfigurées par cette union mystérieuse qui s'est consommée en dehors d'elles et sans elles ; par cette inaction passagère qui les a guéries de leur fièvre naturelle, de leur avidité, de leur égoïsme et de leur inquiétude tumultueuse. Désormais les actes que produiront ces facultés seront, comme dit François de Sales, « coulés, filés, distillés par la pointe de l'esprit ». Là est la plus durable, la plus parfaite et la plus sûre des extases, celle « de l'œuvre et de la vie », comme dit encore le même docteur, peu soucieux de nos abstractions et de nos géométries. « De sorte que lors, nous ne vivons pas seulement une vie civile, honnête et chrétienne, mais une vie surhumaine, spirituelle, dévote et extatique, c'est-à-dire une vie qui est, en toutes façons, hors et au-dessus de notre condition naturelle. »

elle-même, et elle y est au-dessus de tout sentiment. C'est une chose si simple et si délicate que je ne la puis exprimer. *On peut parler de tout, on peut lire, écrire, travailler, et faire tout ce qu'on veut, sans se distraire de cette occupation et sans cesser d'être uni à Dieu.* » *Vie de la V. M. Marie de l'Incarnation*, par le P. de Charlevoix, p. 112.

Au lieu d'une bibliographie particulière épinglée à chaque volume, je donnerai plus tard la bibliographie générale des textes religieux — traités, biographies — de quelque importance qui ont été publiés chez nous pendant les trois derniers siècles. Quant à l'illustration du présent volume, elle n'a pas besoin de commentaires. Je dois à l'extrême obligeance de M. Levesque quelques-unes des meilleures pièces. La petite scène qui accompagne le portrait de Coton est celle-là même dont il est parlé au haut de la page 84. Il faut voir à la loupe le portrait de Duval : c'est tout un poème anti-gallican. Pour le groupe des premières carmélites, je reproduis une photographie qui m'a été aimablement communiquée par le Carmel de Blois et qui reproduit elle-même une ancienne peinture sur laquelle les détails nous manquent. Nous avons un très beau portrait de Madeleine de Saint-Joseph, mais la reproduction photographique n'a pu rendre qu'à très imparfaitement la finesse de la gravure.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER

LE XVI^e SIÈCLE, LA TRADITION ET LES RÉSERVES DU MYSTICISME FRANÇAIS

- I. De la prétendue décadence religieuse du xvi^e siècle. — Que tous les mystiques dont nous allons parler n'appartiennent pas moins au xvi^e siècle qu'au xvii^e. — Chartreux et victorins. — Les Ordres nouveaux. — L'Université de Pont-à-Mousson. — Les familles saintes. — Que la mode n'était pas encore aux biographies religieuses. — M. Roussel. 1
- II. Comment le xvi^e siècle mystique prépare le xvii^e et lui passe le flambeau. — Le Sud-Ouest. — Jeanne de Lestonnac. — Jean de la Barrière et la réforme des feuillants. — Le comtat Venaissin et la Provence. — César de Bus et son cousin Romillon. — César et la jeunesse dorée de Cavaillon. — Le P. Péquet. — Louis Guyot et Antoinette. — Conversion de César de Bus. — Romillon abjure le calvinisme. 7
- III. Débuts apostoliques de César de Bus et de Romillon. — La Contre-réforme et les évêques du Comtat et de Provence. — La « Doctrine chrétienne ». — Romillon se sépare de César de Bus. — L'Oratoire provençal 17
- IV. Antoinette d'Avignon et son petit cénacle. — Françoise de Bermond. — Ni le mariage, ni la clôture. — M^{lle} de Mazan et la règle de sainte Angèle. — Commencements de la congrégation des ursulines 25
- V. Les anciens ordres religieux. — Fermeture du couvent de Sainte-Praxède. — Philippe d'Arpajon et les dominicaines à Saint-Jean-le-Vieux. — Anne de Monclar et la réforme. — Retour à Sainte-Praxède. — Importance de cette réforme dans l'histoire religieuse du xvii^e siècle 31
- VI. Saint-Remy et les Rampalle. — Une mission du P. Péquet. — Exode des Rampalle à Avignon. — Une famille de mystiques 33

CHAPITRE II

MARIE DE VALENCE, LE P. COTON ET LA TRÊVE DU ROI

§ 1. — Marie de Valence.

- I. Dans la plupart des grandes entreprises religieuses du xvii^e siècle, on découvre l'inspiration d'une femme. — Que ce fait ne doit pas sur-

- prendre. — Primauté incontestée de la hiérarchie. — Dextérité féminine. — M. Olier. — La mystique et son directeur. — Première phase de leurs rapports. — Seconde phase. — Maternité spirituelle. — La route de Dammartin. — Marie de Valence, le P. Coton et Henri IV. — Le biographe de Marie. — Louis de la Rivière et Marguerite Chambaud. — Enfance et mariage de Marie. — Mathieu de Pouchelon, notaire et guerrier. — La petite maison de Valence. — Le P. Coton. — Marie et les prédicateurs. — Visites du P. Coton. — Il veut faire venir Marie à Paris. — L'ambassade de Richelieu. — Marie de Valence et M. Olier. 36
- II. Vie intérieure de Marie. — De sainte Gertrude à sainte Thérèse. — Châteaux, vergers, jeunes dames. — Le jardin enchanté du Sieur de la Buysse. — Les 360 « interrogats » aux créatures. — Les oiseaux merveilleux. — Les deux processions et le haut dessein. — Plus haut que les images. — Marie de Valence et l'assemblée du clergé de 1651. — Une victime de Port-Royal. 55
- III. Que Marie de Valence n'est pas une exception. — Les mystiques de la foule. — « Nous avons ici dedans un jour ». — La bergère de Ponçonas. — Barbe de Compiègne et le P. de Condren. — Un complot contre Louis XIII. — Le grand nombre des mystiques. — Les faux prouvent les vrais. — Nicole Tavernier et M^{me} Acarie. — Le P. Surin et le coche de Rouen. — C'est Dieu qui fait les mystiques. 64

§ 2. — Le Père Coton et la trêve du Roi.

- I. Coton nous appartient tout entier. — Famille d'anti-ligueurs et d'anti-jésuites. — Le libéralisme du P. Coton. — Sa douceur naturelle. — Rabelais et les écrivains dévots. — Coton et la controverse protestante. — Style truculent. — *Responsio mollis frangit iram*. — Aménité et urbanité habituelles du P. Coton controversiste 75
- II. Situation très spéciale du P. Coton à la Cour. — Agent et otage des jésuites. — Politique de Henri IV à l'endroit des jésuites. — Sa méfiance profonde. — Evolution de ses sentiments. — Arrivée de Coton à la Cour. — « Attachement de tendresse ». — L'édit de Rouen. — Mécontentement de la cour de Rome et du général des jésuites. — Le point de vue français et les « italiens ». — Dangers de la politique romaine. — L'acte héroïque du P. Coton. 83
- III. Homme de cour, diplomate et mystique. — Le P. Coton et le P. Joseph. — De la religion de Henri IV. — *L'épieikeia* et la conscience du roi. — Coton devait-il laisser la partie ? — Son apostolat à la Cour. — Le *Théologien dans les conversations avec les gens du monde*. — *L'Intérieure occupation* et la *Philothée* 96
- IV. La Trêve du Roi. — L'Union sacrée et la renaissance mystique. 105
- V. Vie intérieure du P. Coton. — Influence italienne. — Coton et François de Sales. — Sermons. — Méditations. — Les deux étendards. — Le portrait de Lucifer. — Les bons anges. — Archanges et archi-démons. — Particularités du style pieux à cette époque. — Tendresse et noblesse. — L'Holocauste. — Le pur amour facile à tous. — Les formules du pur amour. — Le pur amour au seuil même de l'enfer. — Magnanimité. 109

- VI. Coton et les mystiques de son temps. — Sa carrière d'exorciste. — Adrienne Dufresne. — « Personne ne m'a porté plus efficacement à Dieu qu'elle ». — La vie mystique de Jeanne-Marie Coton. — Le P. de La Chaise. — Derniers jours du P. Coton. — Les mystiques de la Compagnie de Jésus et le P. Coton 127

CHAPITRE III

BENOIT DE CANFELD, LE P. JOSEPH ET LA TRADITION SÉRAPHIQUE

- I. Les Ordres nouveaux. — Capucins, jésuites. — Contrastes et ressemblances. — La méthode franciscaine et les *Exercices spirituels*. — Les jésuites et la mystique. — Arrivée des capucins en France. — Que la renaissance religieuse leur doit beaucoup. 136
- II. Ange de Joyeuse. — Rencontre du Frère Ange et du cardinal de Joyeuse. — Vocation du comte de Bouchage. — Lettres de Henri III. — De la haire à la cuirasse. — Ange de Joyeuse après la Ligue. — Sommations du P. Benoit de Canfeld. — De la cuirasse à la haire. 143
- III. Conversion de Benoit de Canfeld. — Ses premières impressions en France. — Ce qu'il pense de la décadence du catholicisme français. — La *Règle de perfection*. — Du prétendu quiétisme de Canfeld. — La partie réservée de son livre. — Les garants de Canfeld. — Les *Moyens courts* 151
- IV. Le frontispice allégorique du livre. — Les outils de la vie active. — Spéculation intellectuelle et vie mystique. — Activité suréminente de la vie mystique. — « Annihilation » des activités inférieures. — Union foncière des deux vies. — La Passion. — « *Non dimittam te* ». — Les disciples de Canfeld. 160
- V. Le P. Joseph et Richelieu. — Mystique *in partibus infidelium*. — *L'Introduction à la vie spirituelle* et la *Règle* de Canfeld. — Les aigles séraphiques. — Le « chariot triomphant ». — Le P. Joseph et Bossuet. — Eloquence. — Génie allégorique du P. Joseph. 168
- VI. Le P. Joseph à l'école de saint Ignace. — Modifications apportées à la tradition franciscaine. — La méthode. — De Manrèse au mont Alverne. — L'oraison du P. Joseph et le jeu des facultés intellectuelles. — La crèche et le berceau de Moïse. — Préludes à l'union mystique. — La mystique proposée aux commençants. — « Toutes les clefs ensemble ». — « L'étroite férule de la vie active ». — Le P. Joseph et les ennemis de la mystique. — Importance particulière de son témoignage. — Le P. Joseph et François de Sales. — L'union mystique. — Quiétude conquérante du P. Joseph. — « O bras plus étendus que tous les cieux ! » 174
- VII. Le secret du P. Joseph. — L'agent de Richelieu a-t-il pu rester le disciple de Canfeld ? — Fondation du Calvaire. — Généalogie de deux clans mystiques, les Longueville et les Gondi. — Le Calvaire et la « modernisation » de l'ordre bénédictin. — Saint François et saint Benoit. — Dévouement du P. Joseph aux Filles du Calvaire. — Ce qu'il a écrit pour elles. — Tristesse, désenchantement de certains de ces écrits. — Les chrétiens et les Turcs. — Encore les aigles séraphiques. 186

CHAPITRE IV

MADAME ACARIE ET LE CARMEL

§ 1. — Madame Acario.

- I. Fluctuations de la gloire des saints. — Difficultés du sujet. — Impossibilité de peindre M^{me} Acarie. — Son biographe. — Mérites du D^r Duval. — Naissance et éducation de Barbe Avrillot. — Son mariage. — Pierre Acarie. — Premières extases. — Benoit de Canfeld. — Les indiscretions de Pierre Acarie 193
- II. L'Hôtel Acarie. — La Ligue. — Exil de Pierre Acarie. — Apprentissage de M^{me} Acarie dans les affaires. — M^{me} Acarie éducatrice . 210
- III. La charité et les œuvres. — Les dix mille conversions. — Henri IV. — Les ursulines 223
- IV. « *Divina patiens* ». — Fréquence de ses extases. — Mission et action mystique. — Sa discrétion absolue en ces matières. — Elle n'écrira jamais. — M^{me} Acarie et François de Sales. — Initiation mystique d'André Duval. — Clairvoyance et autorité spirituelle. — « Liaison » avec Marillac. — Réforme de Montmartre. — Essais de congrégations religieuses. — La congrégation de Sainte-Geneviève. — Pierre Acarie et « la jolie troyenne ». — Choix et formation des futures carmélites. — Importance de M^{me} Acarie dans l'histoire mystique du xvii^e siècle. 228

§ 2. — Jean de Quintanadoine de Brétigny et les origines du Carmel français.

- I. De l'intérêt particulier qui s'attache à Quintanadoine. — Que Bérulle n'a pas eu dans la fondation du Carmel le rôle prépondérant que certains lui prêtent. — Origine des Quintanadoine. — Jean à Séville, à Rouen. — Second séjour en Espagne (1582-1586). — Découverte du Carmel. — L'esclave du Carmel. — Le Congo. — Jean projette d'établir le Carmel en France. 264
- II. Projets de mariage. — Ministère apostolique. — Les petits écrits spirituels de Quintanadoine. — Dialogues mystiques. — Jean de Quintanadoine et Blaise Pascal. — Les fiançailles. — Troisième séjour en Espagne (1592-1594). — Opposition des carmes. — Retour en France et traduction de la vie de sainte Thérèse. — Influence de ce livre. 275
- III. M^{me} Acarie et sainte Thérèse. — Réunion chez les chartreux. — La fondation est décidée. — La princesse de Longueville. — Le prieuré de Notre-Dame des Champs. — Marillac. — Bulle de Clément VIII. 282
- IV. Les carmélites et les carmes déchaussés. — Des supérieurs canoniques des couvents de femmes et des limites de leur influence. — Raisons qui ont amené les carmes à s'opposer à la fondation. — Le grand voyage d'Espagne (1603-1604). — M^{me} Jourdain. — Le retard à Nantes et la défection de René Gauthier. — Les Françaises à Valladolid et la Mère Casilde. — Départ de Bérulle pour l'Espagne. — Anne de Jésus et Anne de Saint-Barthélemy. — Victoire des Français 286
- V. Le retour. — Les deux carmes du cortège. — La Bidassoa. — Mi-

- raclés. — Les Espagnoles s'offrent en vain au martyre. — Arrivée à Paris. — Saint-Denis. — Inauguration du carmel du faubourg Saint-Jacques. 300
- VI. Les premières carmélites françaises. — Ce qui manquait encore à leur formation. — Gouvernement d'Anne de Jésus. — Initiation mystique. — Anne de Jésus et le quiétisme. — Prompte diffusion de l'Ordre. — Fondation de Dijon. — Anne de Jésus, Marie d'Hannivel et la baronne de Chantal. 308
- VII. Que soit Quintanadoine, soit les supérieurs canoniques de l'Ordre ne sont ici que de second plan. — Rôle de Bérulle. — M. Gallemant et M. Duval. — Les carmélites ont moins reçu de leurs supérieurs qu'elles ne leur ont donné. — Détresse intérieure de Quintanadoine. — Départ d'Anne de Jésus et de quatre espagnoles pour la Flandre. — Leur œuvre était faite. — Prophétie de M^{me} Acarie. — Quintanadoine et les fondations en Flandre. — Vivacités d'Anne de Jésus. — Carmels de Rouen et de Beaune. — Encore le Congo. — Derniers jours de Quintanadoine 314

§ 3. — Madeleine de Saint-Joseph et les deux carmels de Paris.

- I. Rencontre de Bérulle et de M^{lle} de Fontaines-Maran. — L'entretien de sept heures. — Madeleine de Saint-Joseph et les destinées du Carmel français. — Les reines et leur suite. — L'apostolat des carmélites. — Séduction particulière du Carmel. — Richelieu et le siège de la Rochelle. 323
- II. « La vie de Sœur Catherine de Jésus ». — Mérites singuliers de ce livre. — « Le grand des grands », et l'apothéose de la « petitesse ». — Vocation de Catherine de Jésus. — Etapes de son ascension mystique. — Dépossession de soi-même. — Les tentations. — Suprême décence. — Correspondance de Catherine de Jésus avec Bérulle 331
- III. Originalité de Marguerite Acarie. — Aucune auréole. — « Une manière d'agir extrêmement libre ». — La carmélite idéale. — L'hôtel Acarie. — Sainteté précoce. — Indépendance. — Marguerite, Quintanadoine et Bérulle. — « Simplifiez votre esprit. » — Le Maître intérieur et les directeurs. — La mort de Bérulle. — Les écrits de Marguerite du Saint-Sacrement. — « Ne vous redressez point tant. » — Encore le siège de la Rochelle. — Illusion probable de Bérulle. — Lettres de Marguerite pendant le siège. — Philippe-Emmanuel de Gondi. — Prophéties. — M^{me} de Chantal au parloir de la rue Chapon. — Congé donné aux deux reines. — Les coliques du *Miserere*. — « Sans mines, sans façons, sans grimaces. » — Les primaires de la mystique et le charme du Carmel 343

CHAPITRE V

JEAN DE SAINT-SAMSON

- I. Les carmes de la place Maubert. — Mathieu Pinault. — L'organiste aveugle. — Jean du Moulin et Mathieu Pinault en route pour Dol. — Enfance et jeunesse de Jean du Moulin. — Ses progrès dans la musique.

- Sa retraite. — Jean de Saint-Samson novice. — La peste de 1607. — Décadence du couvent de Dol. 363
- II. Philippe Thibaut. — Projets de réforme. — L'état-major des spirituels parisiens et l'Union sacrée. — Réforme des carmes de la province de Touraine. — Le prophète Elie et saint Ignace. — Esprit des constitutions nouvelles. — La réforme et la *modernisation* des anciens Ordres. — Jean de Saint-Samson et la réforme des carmes. — Prestige. — Epreuves. 372
- III. Formation mystique de Jean. — Il a grandi seul. — Enquêtes sur ses « états ». — *Spiritum nolite extinguere*. — Les œuvres de Jean et leur éditeur. — Pourquoi Jean de Saint-Samson paraît plus obscur que d'autres mystiques. — « Par-dessus toute espèce sensible ». — Le noble « brouillard ». — « *De la consommation du sujet en son objet* ». — Ni panthéisme, ni quiétisme. — La « guerre d'amour ». — La plus haute extase. 378
- IV. Les disciples de Jean de Saint-Samson. — Dominique de Saint-Albert. — La « vraie théologie » et celle qu'apprennent les livres. — Léon de Saint-Jean. — Son importance. — Sa propagande mystique. — « Les divins écrits de saint Denis ». — Tout chrétien « obligé » à l'étude et à la pratique de la théologie mystique. — L'obscurité de saint Denis et celle de saint Paul. — Réponse aux anti-mystiques. 388

CHAPITRE VI

LES GRANDES ABBESSES

§ 1. — La Réforme.

- I. Le grand nombre des Abbesses réformatrices. — Les « Eloges » de la Mère de Blémur. — Jacqueline de Blémur et Madeleine de Chaugy. — J. de Blémur, son talent, ses vues sur la mystique. — Décadence des abbayes bénédictines. — La Déserte de Lyon. — Abus réels mais que les historiens de la réforme exagèrent peut-être. — Causes, caractères et limites de ces abus. — Les jeunes Abbesses et Henri IV. — Ruches endormies, mais vivantes. — Florence de Werquignœul et les adieux de l'ancien régime au nouveau. 394
- II. Les Abbesses réformatrices. — Leur extrême jeunesse. — Genèse de l'idée de réforme. — Claude de Choiseul et le passage des carmélites. — Abbesses de transition. — La réforme plus facile qu'on ne le croit. — Prestige des réformatrices. — Leur science. — Leur naissance. — Leur « grand air ». — Leur beauté ; « la belle écossaise ». 405
- III. Les inspireurs et les directeurs de la réforme. — Que tout le pays collabore à ce mouvement. — Influence des Ordres nouveaux. 419
- IV. Le retour à l'observance accepté d'enthousiasme, en plus d'un monastère. — Françoise de Foix et la réforme de Saintes. — La part du feu. — La réforme et les réformatrices, jugées du point de vue des « anciennes ». — Tracasseries inutiles ; Anne d'Aligre et le cahier des menus. — Quelques mégères de la vieille garde. — L'opposition des familles. — Une autre « journée du guichet », et plus belle. — Facilité relative pour la clôture ; difficultés pour le retour à l'ancien habit. —

- La communauté. — Madeleine de Sourdis à Bordeaux. — Blanc contre noir. 422
- V. La réforme dans la réforme. — Introduction d'un esprit nouveau. — Influence prépondérante des jésuites. — Diffusion de leurs méthodes spirituelles dans les abbayes bénédictines. — Méditation ; retraites. — Laurence de Budos à l'école de saint Ignace 436

§ 2. — Marie de Beauvillier et les mystiques de Montmartre.

- I. Marie de Beauvillier louée, de son vivant, à l'égal des plus grandes saintes. — Que, malgré la grandeur de son œuvre, tant et de tels éloges surprennent un peu l'historien. — Une famille de mystiques. — Débuts de Marie de Beauvillier. — L'Abbesse de Beaumont-les-Tours. — On donne à Marie l'abbaye de Montmartre. — Colère de l'Abbesse de Beaumont. — La légende scandaleuse de Montmartre. — *Ignorabimus*. — La petite armée des réformatrices. — Marie Alvequin. — Benoit de Canfeld. — Ange de Joyeuse et les autres auxiliaires de la réforme. — Plein et éclatant succès. — Apothéose de Marie de Beauvillier. . . 442
- II. L'abbaye de Montmartre, à cette époque, centre, mais non pas école de mysticisme. — Marie Alvequin et les Augustines Pénitentes. — Dons surnaturels et prestige. — Vénérée du tout-Paris spirituel. — Les images. — Marie Granger. — Humiliations et détresses. — Les deux côtes soulevées. — Indiscrétion de reine. — Ravissements. — Le Sacré-Cœur. — Jacqueline de Blémur et la vie mystique. — Geneviève Granger. — Dépouillement spirituel. — La Mère Granger et son élève, Madame Guyon. 453
- III. Charlotte Le Sergent. — La cime de l'âme. — Le charbonnier à Saint-Jean-en Grève. — « Géhennes » de l'examen particulier. — La Mère de Blémur et les jésuites. — Désir du Carmel. — La grâce et la méthode. — Aurore mystique. — La « campagne lumineuse » et les *templa serena*. — Le rideau tiré. — La persécution. — « Frayeur de l'état passif ». — Elèves de Charlotte. — Ses lettres. — M. de Bernières. — Catherine de Bar 467

§ 3. — Marguerite d'Arbouze.

- I. Marie de Beauvillier et Marguerite. — L'Abbesse idéale. — Son biographe Ferraige. — Caractère du livre de Ferraige ; rapprochements constants entre Marguerite et les bénédictines médiévales. — Ces rapprochements voulus et réalisés par la sainte elle-même. — Culte de la tradition bénédictine. — La bibliothèque de Marguerite. — Extrême réserve sur la vie mystique. — Le P. Binet. — Les couvents « où les directeurs abondent ». — Les trois hommes dans Ferraige. — Ferraige et Claude Fleury. — Simplicité essentielle de notre prose. . . . 485
- II. Origine et enfance de Marguerite. — De Saint-Pierre de Lyon à Montmartre. — La Ville-l'Evêque. — Jeune prestige de Marguerite. — Bataille de reines. — Marie de Beauvillier sera vaincue. — Factieuse. — En route pour le Val-de-Grâce. — Réforme tambour battant. — Transfert de l'abbaye au faubourg Saint-Jacques. 496
- III. Amitié d'Anne d'Autriche. — Les deux jours de la Reine. — Les

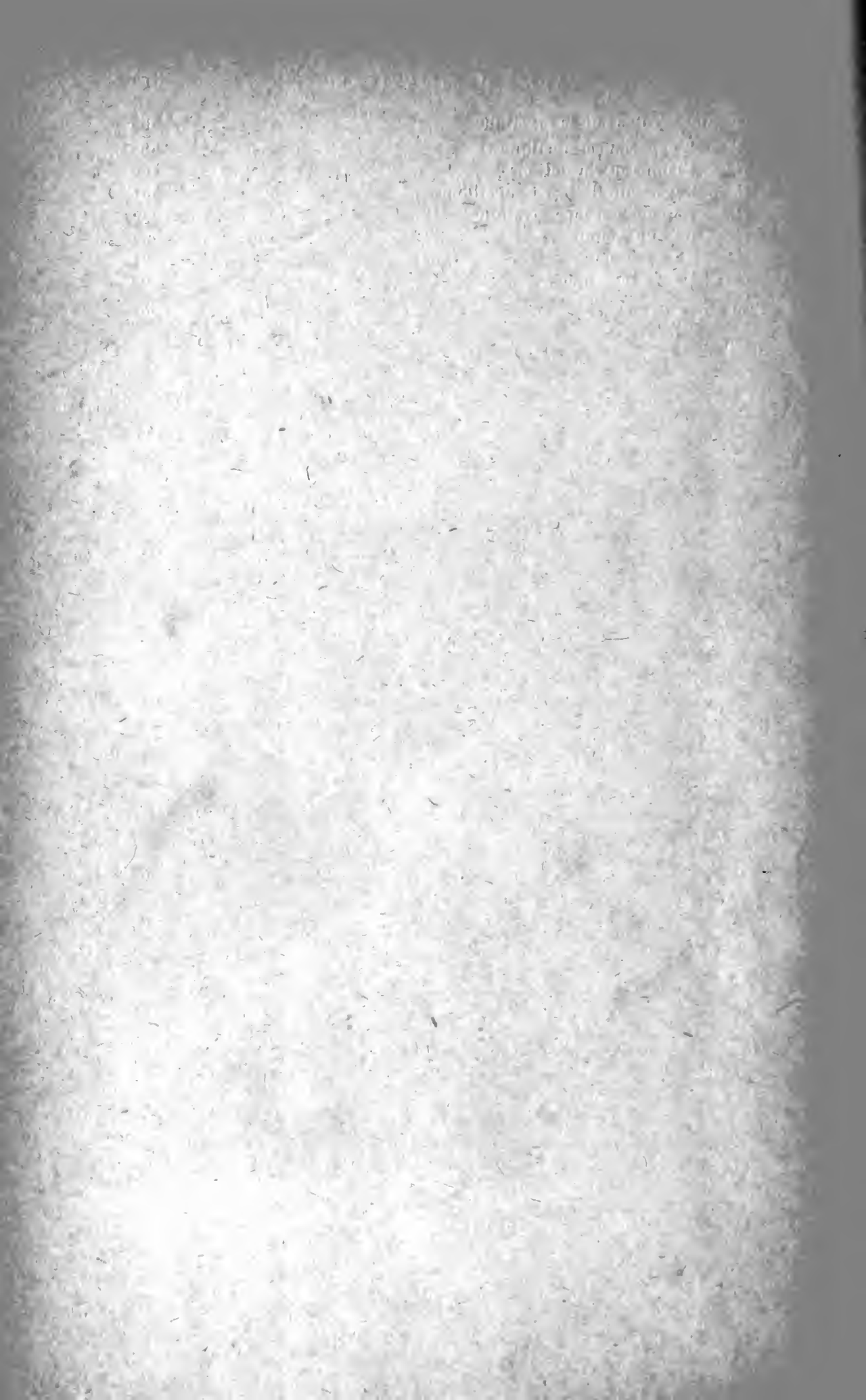
- ardéliens. — L'état-major du mysticisme parisien et le parloir du Val-de-Grâce. — Le grand directeur. — Marguerite, le P. Binet et les jésuites. — « Esprit œcuménique ». — Omniscience. — « Douce envers elle-même. » 504
- IV. Démission de Marguerite. — Elle supprime et l'inamovibilité et la quasi-hérédité de la crosse abbatiale. — Fondation de la Charité-sur-Loire. — Les mystiques en voyage. — Les larmes du départ. — Le cortège. — Les adieux de M. Fiant. — « La dévotion de ce voyage ». — Conférences mystiques. — *Meliora sunt ubera tua vino*. — « Le divin voyage ». — Les fleurs dans le carrosse. — L'« Epoux blanc et rouge » et « la marguerite ». — Les derniers mois. — Les dévotions nouvelles. — Dernier voyage. — Agonie de Ferraigne ; « Il faut que je la voie une autre fois mourir ». — « Comme jadis... Catherine de Sienna qui... mourut d'amour ». — L'entêtement de Dom Mauvielle. — « *Odor Margaritæ* ». — Marie de Burges. — Anne d'Autriche, Richelieu et le Val-de-Grâce. — « La martyre de la reine ». — Le dôme. — Fin de l'histoire du Val-de-Grâce 511

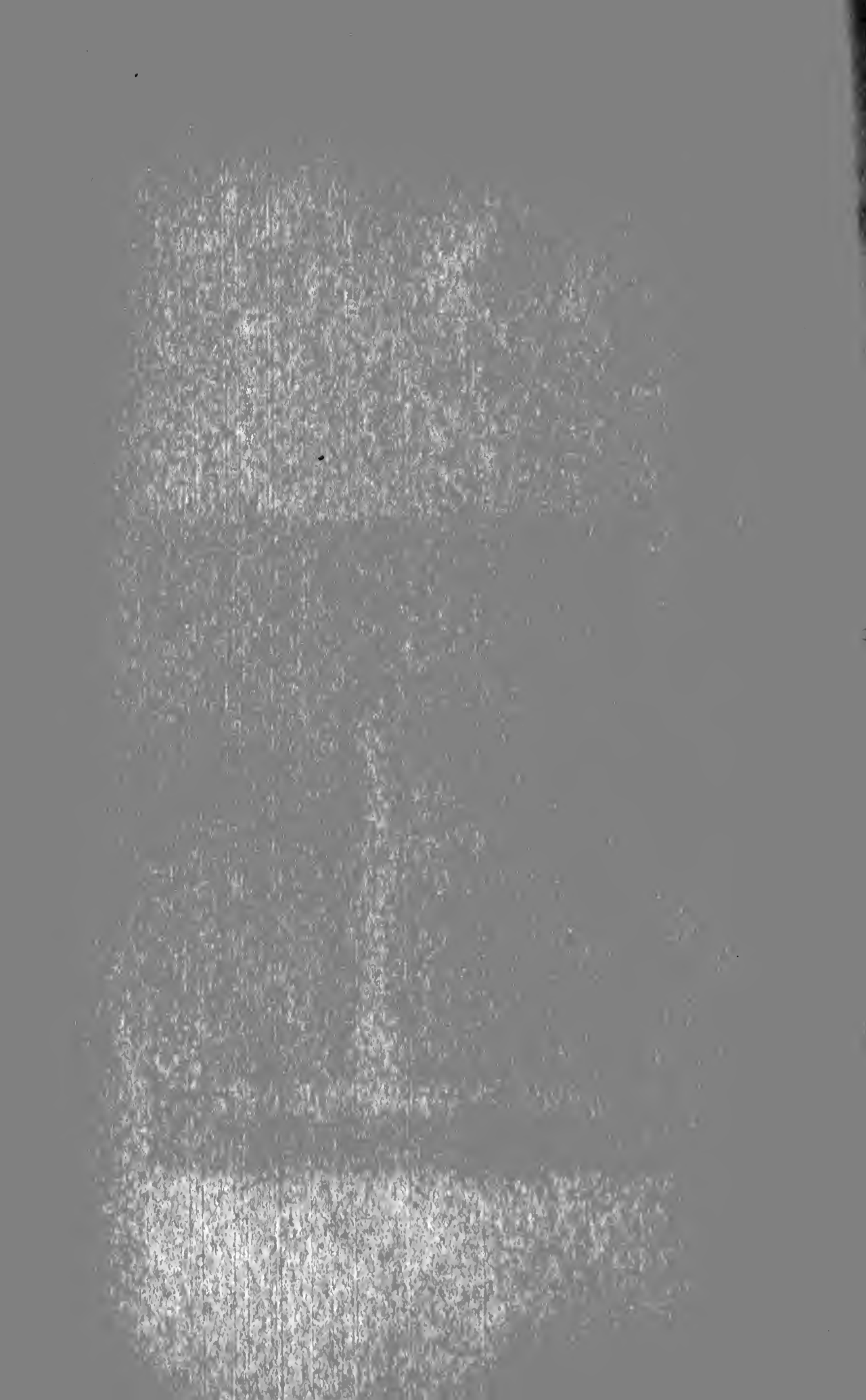
CHAPITRE VII

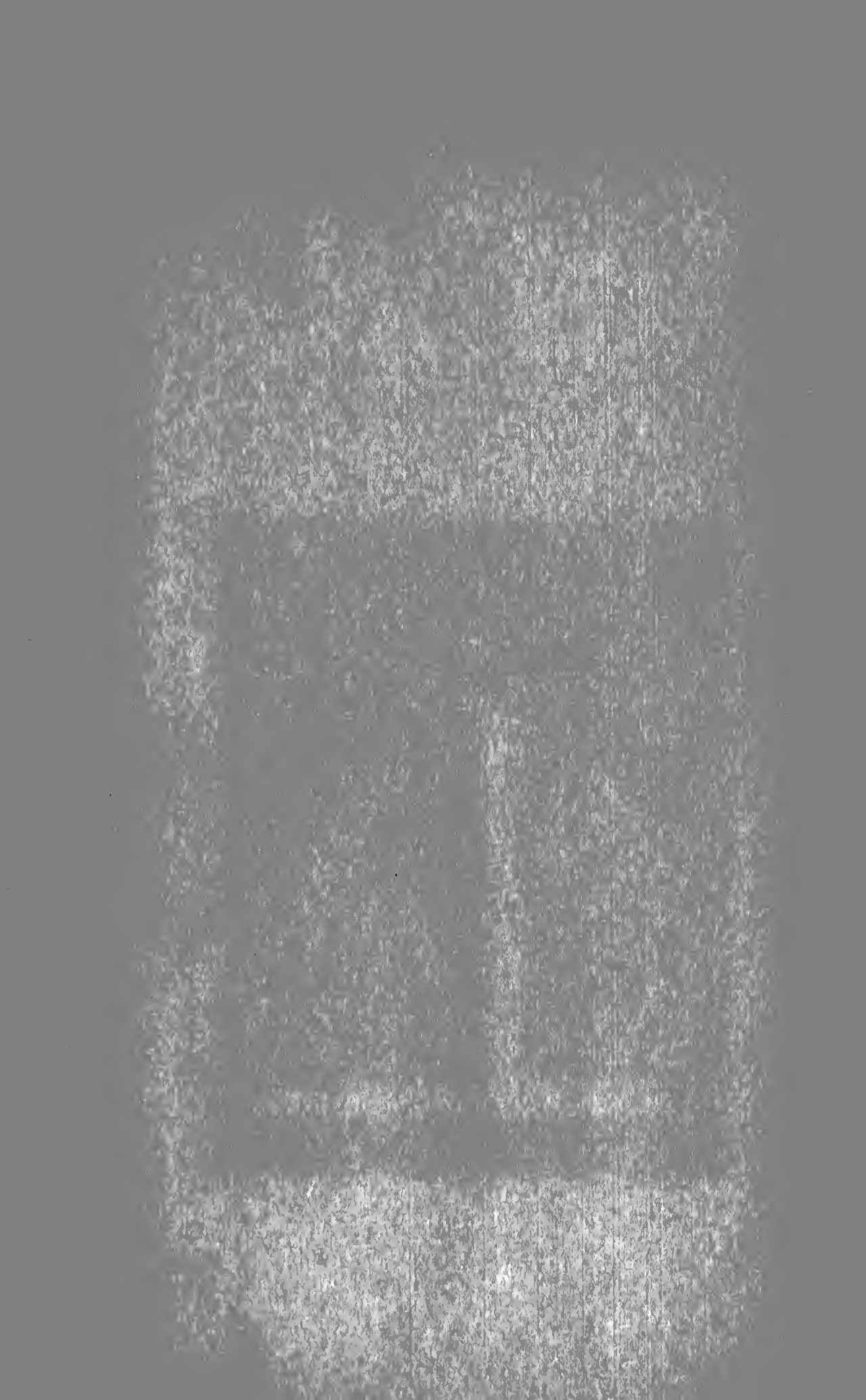
FRANÇOIS DE SALES ET JEANNE DE CHANTAL

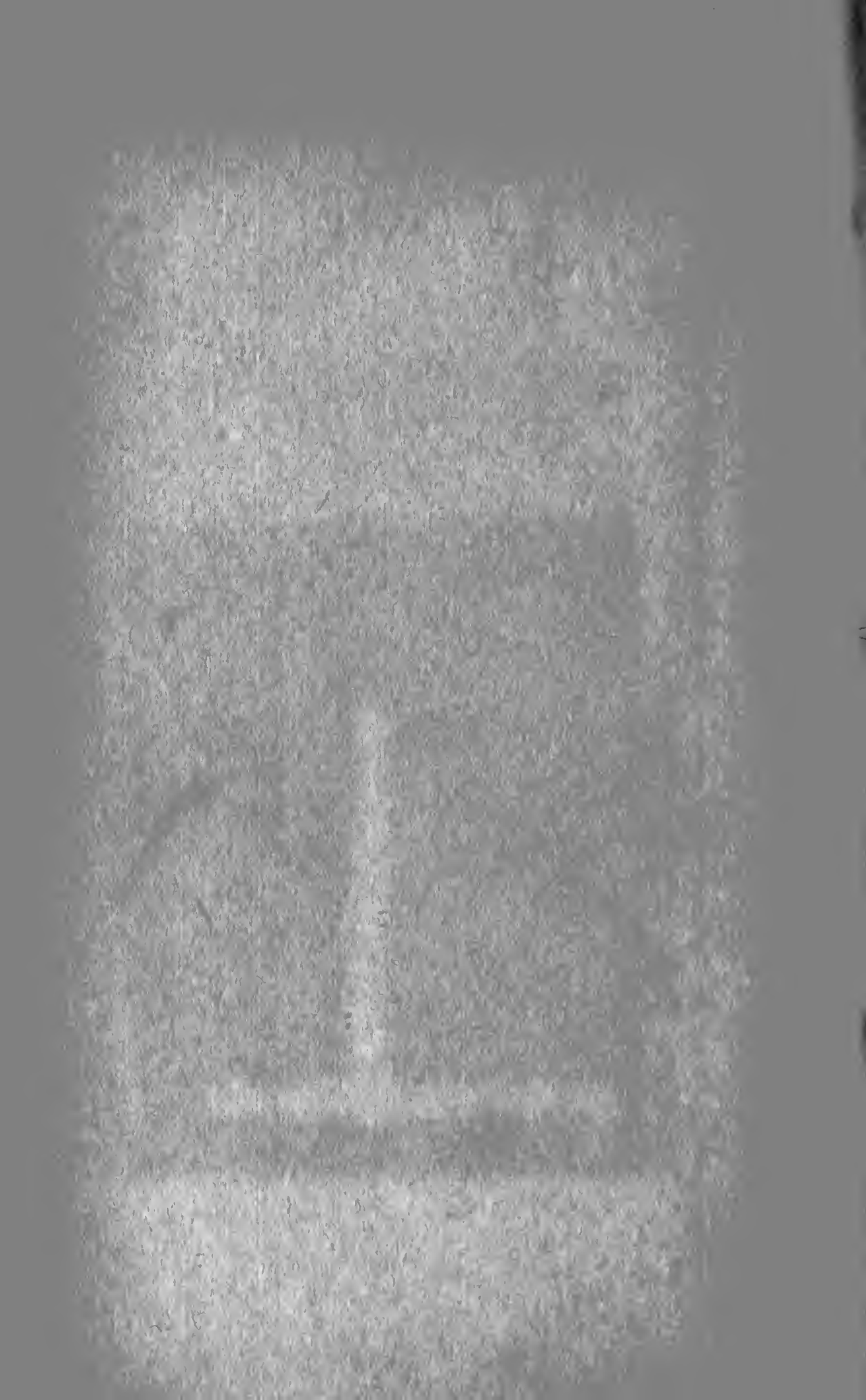
- I. De l'*Introduction à la vie dévote* au *Traité de l'Amour de Dieu*. — Importance capitale de l'intervention de François de Sales. — Sainte Chantal. — L'épanouissement mystique des deux saints n'est qu'une seule et même histoire. — Premiers pas de M^{mo} de Chantal sur les voies mystiques (de l'hiver de 1601 au printemps de 1604). — Vie religieuse de la baronne avant la mort de M. de Chantal. — Mort tragique du baron. — Scrupules et détresse spirituelle. — Attente d'un directeur. — Les vœux imprudents. 537
- II. Premières directions de François de Sales (du printemps de 1604 à 1606). — La rencontre. — Première confession. — Hésitations de François de Sales. — Il consent à diriger la baronne. — Caractères de cette direction. — « Tout par amour et rien par force ». — Lenteur et effacement. — Progrès mystique de M^{mo} de Chantal et tâtonnements de François de Sales. 543
- III. La direction de sainte Thérèse (de 1606 à 1610). — La baronne et les carmélites de Dijon. — Leçons d'Anne de Jésus et de Marie de la Trinité. — Nouvelles hésitations de François de Sales. — Sa propre initiation mystique 555
- IV. La Visitation. — François de Sales déclare ses projets à la baronne (1607). — La scène des adieux (1610). — Transformation insensible de la Visitation. — Progrès mystique des deux saints. — Les conférences d'Annecy et le *Traité de l'Amour de Dieu*. — L'oraison des visitandines 564
- V. *Le Traité de l'Amour de Dieu* et son importance historique. — Que c'est là un ouvrage proprement mystique et qui néanmoins s'adresse à tous. — Originalité, mais extrême prudence du *Traité*. — Son succès. — Adhésion unanime des spirituels. — La vague mystique qui entraîne tout. — Fin de la première période 576

APPENDICE. Notes sur la mystique	585
<i>A.</i> — L'expérience mystique.	585
<i>B.</i> — Visions et révélations	590
<i>C.</i> — Les a-côté de la vie mystique.	591
<i>D.</i> — La connaissance mystique	592
<i>E.</i> — Le Pur Amour	595
<i>F.</i> — Le quiétisme	601
<i>G.</i> — La vie mystique.	603
TABLE DES MATIÈRES.	607









BREMOND, HENRI
Histoire littéraire
du sentiment religieux.

PQ
225P
.B7
v.2.

